



HAL
open science

Les Ethiopiques d'Héliodore : document historique sur Méroé ou fiction romanesque

Joseph Ndione

► **To cite this version:**

Joseph Ndione. Les Ethiopiques d'Héliodore : document historique sur Méroé ou fiction romanesque. Archéologie et Préhistoire. Université Nancy 2, 2009. Français. NNT : 2009NAN21001 . tel-01752980

HAL Id: tel-01752980

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752980>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

THESE DE DOCTORAT - HISTOIRE ANCIENNE

*Les « Ethiopiques » d'Héliodore : document historique
sur Méroé ou fiction romanesque*



PRESENTEE ET SOUTENUE PAR Joseph Ndione

DIRECTEUR DE RECHERCHE Monsieur le Professeur Paul GOUKOWSKY

MEMBRES DU JURY

Mr Alain BILLAULT, Professeur à l'Université Sorbonne, Paris

Mr Paul GOUKOWSKY, Professeur émérite à l'Université Nancy II

Mlle Bernadette PUECH, Professeur à l'Université Nancy

Mr Claude RILLY, Chargé de Recherche, UMR 8135

UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Résumé du roman

Les Ethiopiques ou L'Histoire amoureuse de Théagène et Chariclée

Le fond des *Ethiopiques* est l'histoire d'une jeune princesse éthiopienne née blanche. Abandonnée dès sa naissance par sa mère, la reine éthiopienne Persinna, elle est recueillie par un prêtre éthiopien, Sisimithrès, puis amenée en Egypte par ce dernier qui la confie à un prêtre grec Chariclès. Sous le nom de Chariclée, la jeune fille reçoit une belle éducation grecque comme prêtresse d'Artémis. Elle se montre rebelle à l'amour jusqu'au jour où elle rencontre Théagène, un jeune grec venu accomplir une cérémonie religieuse. Pour vivre leur amour et obéir à l'oracle de Delphes, ils choisissent, avec la complicité d'un prêtre égyptien, Calasiris, envoyé par la reine d'Ethiopie pour retrouver sa fille, de s'enfuir vers l'Ethiopie. A partir de ce moment, ils deviennent les jouets de la Fortune. Ils échouent à la suite d'un naufrage en Egypte, aux bouches du Nil où ils rencontrent des pirates qui les prennent en otage.

Libérés lors d'une bataille entre deux groupes de pirates, les jeunes fiancés se rendent à Memphis tantôt rapprochés, tantôt séparés et exposés à des dangers, notamment lorsque Arsacé, femme du satrape de l'Egypte Oroondatès, éprouve une passion mortelle pour Théagène. Ils sont amenés au satrape parti à Syène repousser le roi des Ethiopiens, Hydaspes, entré en guerre contre lui pour la possession des mines d'émeraude de Philae. Sur la route de Syène, Théagène et Chariclée sont capturés par des soldats éthiopiens qui les remettent au roi éthiopien. Après la guerre entre les Ethiopiens et les Perses, les jeunes gens parviennent à Méroé où ils sont condamnés à être sacrifiés aux dieux nationaux éthiopiens Hélios et Séléne. Sauvés *in extremis* du sacrifice, ils deviennent mari et femme et sont consacrés prêtre et prêtresse par les souverains éthiopiens, conformément aux prédictions de l'oracle de Delphes.

Résumé

Les Ethiopiennes d'Héliodore : document historique sur Méroé ou fiction romanesque

La réflexion littéraire et historique qui nous occupe concerne le royaume de Méroé tel que les auteurs grecs et romains, plus particulièrement Héliodore, le présentent dans leurs œuvres. Les *Ethiopiennes* d'Héliodore, composées au troisième siècle apr. J.-C, constituent un récit romanesque riche en descriptions sur le pays des Ethiopiens. L'originalité de l'œuvre tient au fait qu'elle conserve des témoignages susceptibles de constituer un champ d'expérience pour le lecteur moderne à la recherche d'informations sur le royaume de Méroé. Héliodore s'intéresse non seulement à la géographie et à la société, mais également à la langue et aux écritures, à la religion et à l'économie méroïtique. Pendant presque tout le millénaire qui sépare Homère d'Héliodore, s'est façonnée, puis s'est perpétuée toute une tradition sur les modes de vie des Ethiopiens. Pour se faire une idée de la valeur des données d'Héliodore, nous faisons appel aux découvertes archéologiques et à l'ensemble des références éthiopiennes de la littérature ancienne. Homère, les poètes épiques et tragiques, les philosophes, Hérodote, les auteurs hellénistiques, Diodore de Sicile, Strabon et Pline l'Ancien, constituent les principaux axes de nos investigations. Certes, l'image du royaume éthiopien dans les textes anciens n'est pas toujours claire, mais l'apport de ces auteurs dans la reconstitution de l'histoire éthiopienne ne peut être occulté. Compilateurs dans de nombreux cas, ils récapitulent les courants historiques passé et contemporain.

Ainsi, les témoignages éthiopiens sont passés en revue pour nous permettre de cerner les contours des *Ethiopiennes* et définir l'image et de la réalité des Ethiopiens d'Héliodore. Il nous importe, en abordant un sujet qui n'est pas sans intérêt, de le situer dans une perspective littéraire et historique. Notre projet, qui n'est pas la poursuite d'un thème, dans son cheminement à travers les genres littéraires grecs et latins, se présente comme la quête des témoignages qui seraient l'écho d'une réalité telle qu'elle aurait pu être perçue par les auteurs qui nous ont légué les pages soumises aujourd'hui à notre lecture. Cette étude nous en apprend sur la mentalité, les goûts et les modes de vie des Ethiopiens. Elle se développe autour de trois axes majeurs. Le premier axe porte sur l'étude de l'œuvre et de la vie d'Héliodore. L'examen attentif, dans les *Ethiopiennes*, de la façon de voir, de se représenter l'Ethiopie nous amène à nous interroger sur l'auteur et l'architecture du roman. Dans le deuxième axe, nous essayons de comprendre l'*interpretatio* de l'Ethiopie, autrement dit, quelles étaient les caractéristiques de Méroé, comment la métropole des Ethiopiens apparaissait aux yeux des Anciens, et quelles idées ces derniers ont pu se faire sur elle. Mais cette question en soulève une autre, - objet d'étude de notre troisième axe -, celle de la part de construction et d'imagination par rapport à l'Ethiopie réelle dans les *Ethiopiennes*. Dans la mesure où l'une de nos préoccupations est d'analyser le décalage entre le réel et sa représentation, il convient de se demander si les témoignages d'Héliodore relèvent des poncifs, des images mentales, des stéréotypes ou de la réalité.

Summary

Aethiopika of Heliodorus: historical document on Meroe or fiction

The literary and historical reflection in which we take an interest here, concerns the Meroitic Kingdom such as presented in the works of Greek and Roman authors, particularly Heliodorus. *Aethiopika* of Heliodorus, composed in the third century A.D., constituted a romantic narrative rich in descriptions of the land of the Ethiopians. Its originality lies in the fact that it conserves testimonies likely to establish a field of experience for the modern reader in search of information on the Meroitic Kingdom. Heliodorus does not only take interest in the geography and in the society of Meroe, but also in its language and its writings, in its religion and its economy. During almost all the millennium which separates Homer from Heliodorus, a whole tradition had been shaped, and then perpetuated, on the Ethiopians' ways of life. In order to gauge the value of Heliodorus' data, we appeal to archaeological discoveries and the body of Ethiopian references in ancient literature. Homer, the epic and tragic poets, the philosophers, Herodotus, the Hellenistic authors, Diodorus Siculus, Strabo and Pliny the Elder, constitute the main axes of our investigations. Certainly, the image of the Ethiopian Kingdom in the ancient texts is not always clear, but the contribution of these authors in the reconstruction of Ethiopian history cannot be hidden. Compilers in numerous cases, they recapitulate past and contemporary historical trends.

So, the Ethiopian testimonies are reviewed to allow us to picture *Aethiopika's* outlines and to define the image and the reality of Heliodorus' Ethiopians. In approaching a subject which is not without interest, it is important that we should place this novel in a literary and historical perspective. Our project is not the pursuit of a subject. In its itinerary through the Greek and Latin literary genres, it presents itself as the collection of testimonies that would be the echo of a reality such as it could be perceived by the authors who bequeathed the pages that lie before us today. This study teaches us the mentality, the tastes and the ways of life of the Ethiopians. It develops around three major axes. The first concerns the study of Heliodorus' work and life. The attentive examination, in the novel, of the way that Heliodorus sees things, the way he imagines Ethiopia, brings us round to wondering about the author and the architecture of his novel. For what concerns the second axis, we try to understand the *interpretatio* of Ethiopia. In other words, what were the characteristics of Meroe? How did the metropolis of the Ethiopians appear before the eyes of the Ancients? And what ideas were they able to make of it? Finally, these questions raise yet one more question, our third axis of study, on the share of construction and imagination as opposed to the real Ethiopia in *Aethiopika*. Insofar as one of our concerns is to analyze the gap between reality and its representation, it is advisable to wonder if Heliodorus' testimonies raise commonplaces, mental images, stereotypes or reality.

INTRODUCTION

Jusqu'au début du XIX^e siècle, l'Afrique est restée un mystère pour beaucoup de non Africains. Elle l'était pour les Africains eux-mêmes. L'expression, « découverte de l'Afrique », dénote, comme le dit Alain Bourgeois¹, « un point de vue européen remontant jusqu'aux grandes explorations du XVI^e siècle ». C'est faire, en effet, bon marché des investigations des Anciens, principalement Grecs et Romains. Deux millénaires avant les Portugais, des peuples de la Méditerranée et de l'Orient avaient connu l'Afrique et établi des relations suivies avec ses habitants. Il peut paraître paradoxal d'entendre déjà parler de son exploration il y a près de trente siècles. Des hommes, Egyptiens, Phéniciens, Perses, Grecs et Romains, avec des moyens d'exploration rudimentaires, se sont aventurés dans le pays des Ethiopiens². Les Grecs, puis les Romains, n'ont certes pas été les premiers à s'intéresser au continent africain, mais ils ont été les premiers à laisser des traces écrites de leurs contacts avec ses habitants. Ils ne se sont pas contentés d'une approche superficielle, prudente et distante de la terre éthiopienne.

Des savants modernes ont étudié les témoignages contenus dans les textes grecs et latins pour en apprécier la vraisemblance. Ils ont parfois abouti à des résultats contradictoires. Les textes, souvent trop imprécis ou trop mal transmis, n'autorisent pas de conclusions sans appel sur l'histoire de l'Afrique. La réflexion historique qui nous occupe, dans ce cas précis, concerne le royaume de Méroé tel que les auteurs grecs et romains, plus particulièrement Héliodore, le présentent dans leurs œuvres. S'il est, dans une certaine mesure, question dans des ouvrages anciens de ce royaume éthiopien, - puissance politique ayant pour métropole l'île de Méroé et possédant une originalité culturelle et des richesses naturelles -, il est surprenant qu'Héliodore, romancier grec du troisième siècle apr. J.-C., le mentionne dans son roman, les *Ethiopiennes*. L'auteur intègre, en effet, dans l'histoire d'amour de Théagène et Chariclée, une peinture de la société méroïtique. Son roman, classé dans la catégorie des romans « historiques », est proche du *Périple* et des récits d'exploration et de voyage.

¹. A. BOURGEOIS, *La Grèce antique devant la Négritude*, Présence africaine, 1970, p. 9.

². Nous avons préféré souvent garder l'expression « Ethiopien » car le concept restrictif du Noir ou d'Africain n'est pas des plus distincts pour désigner la population éthiopienne dans l'Antiquité. Les Anciens ont éprouvé des difficultés à localiser avec précision l'habitat des Ethiopiens, et nous ne voulons pas définir trop exactement les limites du concept d'Ethiopien. Nous évitons ainsi de tomber dans la tendance qui considère l'Ethiopien comme un Noir et l'associe étroitement à « l'Afrique noire », assimilé à son tour, tout naturellement, à l'Afrique subsaharienne, R. LONIS, « Les trois approches de l'Ethiopien par l'opinion gréco-romaine », *Ktema* 6, 1981, p. 69-87.

Les *Ethiopiennes*¹, composées à une époque tardive, constituent un récit romanesque riche en descriptions sur le pays des Ethiopiens. Ainsi, l'originalité de l'œuvre tient au fait qu'elle conserve des témoignages susceptibles de constituer un champ d'expérience pour le lecteur moderne désireux de s'informer sur le royaume de Méroé. Héliodore s'intéresse non seulement à la géographie, mais également à la société, à la langue et aux écritures, à la religion et à l'économie méroïtique. Cette présence du continent africain dans les *Ethiopiennes* donne-t-elle, pour autant, des renseignements, sinon exacts du moins concluants, sur son histoire ? Nous savons que dans l'Antiquité, les pays lointains, à défaut de pouvoir être identifiés avec précision, étaient sujets à des développements romanesques et fabuleux. Ainsi, des allusions à l'actualité ou au passé culturel, social et politique de Méroé à l'époque classique et impériale apparaissent dans le récit du romancier. S'ils sont avérés, les témoignages d'Héliodore peuvent contribuer à retracer des moments de l'histoire du royaume de Méroé. Il importe donc, en abordant un sujet qui n'est pas sans intérêt, de le situer dans une perspective historique et littéraire. Notre projet n'est pas la poursuite d'un thème, dans son cheminement à travers les genres littéraires grecs et latins. Il se présente comme la quête des témoignages qui seraient l'écho d'une réalité historique telle qu'elle aurait pu être perçue par les auteurs qui nous ont légué les pages soumises aujourd'hui à notre lecture.

Pendant presque tout le millénaire qui sépare Homère d'Héliodore, s'est façonnée, puis s'est perpétuée toute une tradition sur les modes de vie des Ethiopiens. Le roman d'Héliodore livre des témoignages qu'il faut confronter à d'autres données connues de l'histoire méroïtique. Pour se faire une idée de la valeur des données d'Héliodore, nous faisons appel à l'ensemble des références éthiopiennes de la littérature ancienne et des découvertes archéologiques. Homère, les poètes épiques et tragiques, les philosophes, Hérodote, les auteurs hellénistiques, Diodore de Sicile, Strabon et Pline l'Ancien, constituent les principaux axes de nos investigations. Certes, l'image du royaume éthiopien dans les textes anciens n'est pas toujours claire, mais l'apport de ces auteurs dans la reconstitution de l'histoire éthiopienne ne peut être occulté. Compilateurs dans de nombreux cas, ils récapitulent les courants historiques passé et contemporain. Ainsi, les principales informations éthiopiennes sont passées en revue pour nous permettre de cerner les contours des *Ethiopiennes* d'Héliodore et de définir l'image et de la réalité des Ethiopiens d'Héliodore. Cette étude peut nous en apprendre sur les mentalités, les goûts, les préoccupations des Ethiopiens. Elle se développe autour de trois axes majeurs.

¹. R. M. RATTENBURY, T. W. LUMB, J. MAILLON, Héliodore, *Ethiopiennes, Théagène et Chariclée*, Paris, Belles Lettres, 1935-1943, 2^e éd., 1960 ; P. GRIMAL, *Romans grecs et latins*, Paris, « coll. Bibliothèque de la Pléiade », 1958.

Le premier axe de notre recherche porte sur l'étude de l'œuvre et de la vie d'Héliodore. L'examen attentif, dans les *Ethiopiques*, de la façon de voir, de se représenter l'Ethiopie dans le monde grec et romain nous amène à nous interroger sur la vie et l'œuvre d'Héliodore. Dans le deuxième axe, nous essayons de comprendre l'*interpretatio* de l'Ethiopie, autrement dit quelles étaient les caractéristiques de Méroé, comment la métropole des Ethiopiens apparaissait aux yeux des Anciens, et quelles idées ces derniers ont pu se faire sur elle. Mais cette question en soulève une autre, - objet d'étude de notre troisième axe -, celle de la part de construction et d'imagination par rapport à l'Ethiopie réelle dans les *Ethiopiques*. Dans la mesure où l'une de nos préoccupations est d'analyser le décalage entre le réel et sa représentation, il convient en effet de se demander si les témoignages d'Héliodore relèvent des poncifs, des images mentales, des stéréotypes ou de la réalité.

Grâce au soutien financier de l'EA 1132 de l'Université Nancy II, « Histoire et Cultures de l'Antiquité Grecque et Romaine », nous avons effectué, du 5 février au 15 février 2007, une mission d'étude au Soudan avec le soutien logistique de la SFDAS et de l'antenne du CEDEJ à Khartoum¹. Nous nous sommes familiarisé avec les vestiges de la civilisation méroïtique sur les sites de Méroé, Mussawarat et de Naga. Nous avons visité le Musée national de Khartoum où sont exposés la plupart des objets archéologiques découverts par les différentes missions présentes au Soudan. La documentation photographique recueillie sur place nous a été d'une aide précieuse dans notre étude.

¹. Section Française de la Direction des Antiquités du Soudan (SFDAS) ; Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales (CEDEJ).

PARTIE I : LA VIE ET L'ŒUVRE D'HELIODORE

Les hypothèses de datation d'Héliodore et des *Ethiopiennes* sont nombreuses et continuent de soulever des controverses. En effet, il existe peu d'éléments décisifs pour situer avec précision l'auteur et son œuvre. Il est difficile de dégager une esquisse d'ensemble sur la vie d'Héliodore et sur la genèse des *Ethiopiennes* en se servant des témoignages donnés par le romancier. Pour preuve, les arguments avancés par certains critiques sont sans cesse remis en cause. En outre, si on peut toujours essayer de déterminer la période à laquelle le romancier a vécu, on est contraint d'analyser le roman en ignorant presque tout de son auteur. Cependant, certaines données sur l'œuvre et son auteur semblent identifiables puisqu'il est possible de procéder à des recoupements avec les *realia* de cette période.

I. LES DATES DU ROMANCIER

Héliodore est un romancier grec dont l'existence, après de longues hésitations, est située désormais entre le troisième et le quatrième siècle apr. J.-C. Certains érudits placent son existence sous le règne d'Héliogabale (218-222 apr. J.-C.) ou de son successeur, Alexandre Sévère (222-235 apr. J.-C.), donc au premier tiers du troisième siècle. D'autres proposent le règne d'Aurélien. On a également suggéré l'époque de Constance II ou de Théodose le Grand¹. Cette grande élasticité dans la datation du romancier s'explique par le fait que seules quelques lignes du texte, sur les dix livres qui le composent, donnent des informations sur Héliodore. En quelques mots, au terme du récit, le romancier, dans une sorte de signature, décline son identité : τοιόνδε πέρας ἔσχε τὸ σύνταγμα τῶν περὶ Θεαγένην καὶ Χαρίκλειαν Αἰθιοπικῶν· ὃ συνέταξεν ἀνὴρ Φοῖνιξ Ἑμισσηνός, τῶν ἀφ' Ἡλίου γένος, Θεοδοσίου παῖς Ἡλιόδωρος, « ainsi finit l'histoire éthiopique de Théagène et Chariclée. L'auteur en est un Phénicien d'Emèse, de la race d'Helios, Héliodore, fils de Théodose ». Cette conclusion du romancier fournit une indication de valeur sur son époque.

En effet, la ville d'Emèse, de son nom actuel Homs, était célèbre dans l'Antiquité pour son temple d'Helios. Cette cité syrienne est située sur l'Oronte, à quelque 130 km au nord-est de l'actuel Beyrouth et à 90 km au nord-est de Baalbek, anciennement Héliopolis, aux ruines encore

¹. Pour les hautes datations, voir Münscher, *RE* 20-28, s.v. *Heliodorus* 15 ; J. MAILLON, 1960, t. 1, p. XIII sq. ; P. GRIMAL, 1958, p. 518 ; E. RHODE, *Der griechische Roman und seine Vorläufer*, Leipzig, Breitkopf & Hartel, 1^{re} éd., 1876 (5^e éd., Darmstadt 1974), p. 453-498, propose l'époque d'Aurélien. Pour les datations basses, voir H. VAN DER WALK, « Remarques sur la date des *Ethiopiennes* », *Mnemosyne* 3, 9, 1941, p. 97-100 ; L. G. RUGGINI, « Leggenda e realtà degli Etiopi nella cultura tardo imperiale », *IV Congresso Internazionale di Studi Etiopici* (Roma, 10-15 aprile 1972) I, *Accademia Nazionale dei Lincei a. 371*, n° 191, Rome, 1974, p. 163 sq.

visibles. Elle est la ville de naissance des empereurs romains Héliogabale (218-222 apr. J.-C.) et Alexandre Sévère (222-235 apr. J.-C.). Théodose le Grand (379-395 apr. J.-C.), sous le règne duquel d'ailleurs, nous le verrons, Georges Cedrenus place la composition du roman d'Héliodore, établit Emèse capitale de la Syrie phénicienne. Emèse fait partie de Syrie-Phénicie, province romaine où vivent de riches intellectuels grecs. A partir du deuxième siècle apr. J.-C., des écrivains grecs, comme Jamblique, proviennent de la cité syrienne. Mais Héliodore, originaire de la même cité, est le seul à donner une place centrale à la divinité Helios dans son œuvre. Selon les propos de l'historien Ammien Marcellin, la cité d'Emèse, à un moment de son histoire, était aussi importante que Tyr, Sidon, Beyrouth et Damas et s'allonge jusqu'à Palmyre. Les deux cités, Emèse et Palmyre, étaient devenues, à cette époque, des étapes importantes sur les routes des caravanes auxquelles elles doivent leur prospérité.

Dans l'Antiquité, des doutes sont émis à propos de la personnalité d'Héliodore. Des notices apparaissent au début du cinquième siècle apr. J.-C. avec l'historien ecclésiastique Socrate¹. Le témoignage de Socrate, « en Thessalie, cette coutume [le célibat] a été introduite par Héliodore, lorsqu'il devint évêque de Trikkas². On attribue, οὗ λέγεται, à ce même Héliodore une histoire d'amour, πονήματα ἐρωτικά, intitulée les *Ethiopiennes*, qu'il avait composée dans sa jeunesse, νεὸς ὢν », marque le *terminus post quem* pour dater Héliodore. Socrate vit en Thessalie entre la fin du quatrième siècle et le début du cinquième siècle apr. J.-C., quelques temps après la mort du romancier qu'il convient de situer, s'il faut accorder du crédit à son témoignage, sous Arcadius et Théodose, c'est-à-dire entre 383 et 395 apr. J.-C. Socrate, historien sérieux, semble disposer de témoignages précis, parfois de première main, sur la Thessalie où il a séjourné. Il désigne ses professeurs, habitants de Constantinople, comme des rescapés du siège de Sérapeion ; cela fixe ses années d'apprentissage après 391 apr. J.-C. L'*Histoire* de Socrate commence vers 306 apr. J.-C. et s'arrête en 439 apr. J.-C. Il serait surprenant que l'Ecclésiastique traite de faits éloignés de cette période sans donner, pour des raisons de clarté, une explication à ses lecteurs.

Des écrivains tardifs donnent des témoignages complémentaires à propos du romancier auxquels il convient de prêter attention. Ainsi nous retrouvons une référence datée du neuvième siècle dans la *Bibliothèque* du patriarche byzantin Photius qui, à la suite de Socrate, rapporte qu'« il est dit qu'Héliodore plus tard servit comme évêque ». A partir de ce moment, les témoignages sur l'identité du romancier se veulent plus précis et fournissent des informations plus amples mais non moins discutables. Ainsi, au onzième siècle apr. J.-C., une note attribuée à

¹. Socrate, *Histoire Ecclésiastique* V, 22, PG LXXVII, c 637 ; R. M. RATTENBURY, T. W. LUMB, J. MAILLON, 1960, p. XII.

². Il s'agit de l'actuelle Trikkala en Thessalie occidentale à l'est de la chaîne du Pinde.

Georges Cedrenus par Gergius¹ délivre l'information étonnante sur la vie du romancier selon laquelle, « Héliodore, qui a écrit les *Aithiopika*, a été un évêque de Triikka durant le règne de Théodose le Grand (379-395 apr. J.-C.) ». Quelques siècles plus tard, le byzantin Nicephorus Callistus² ajoute dans une notice que la « coutume [de célibat], Héliodore l'évêque de Triikka, l'a établie en Thessalie. Encore maintenant, il existe une œuvre d'amour qui lui est attribuée ; il l'a composée quand il était jeune. Il l'appela *Aithiopika*, mais elle est maintenant appelée *Chariclée*. A cause de cela, il perdit son évêché. A la suite de cette composition, un synode lui donne le choix entre brûler son œuvre de jeunesse qui allume les flammes de l'amour ou abandonner son ministère. Il choisit le premier ».

Dans les faits, ni Photius ni Georges Cedrenus ni Nicephorus Callistus n'apportent des éléments nouveaux par rapport à Socrate qui concède la paternité des *Ethiopiennes* à l'évêque de Triikka. Cette expression, amenée par le verbe λέγεται, exprime une opinion peu sûre à propos de l'attribution de l'œuvre qui n'est pas nécessairement vérifiée. Leurs témoignages mettent l'accent sur l'intervalle entre la composition des *Ethiopiennes*, pendant la jeunesse de l'auteur, et l'accession d'Héliodore, plus tard, à la fonction épiscopale. Il est difficile d'expliquer pourquoi un Syrien d'Emèse, appartenant vraisemblablement à une riche famille sacerdotale, serait allé faire se faire ordonner évêque à Triikka. Il n'y a, en définitive, aucune raison de supposer que le futur évêque de Triikka ait pu composer les *Ethiopiennes*. Seules de nouvelles découvertes ou d'autres témoignages sur le roman d'Héliodore permettront d'envisager une datation indiscutable. Une telle chronologie est tentante pour expliquer qu'Héliodore est marqué dans sa jeunesse, à Emèse, par le siège de Nisibis, comme ce fut le cas pour ses contemporains³.

En effet, certains savants de l'époque moderne⁴, pour situer le romancier, associent la description de la prise de Syène⁵ à l'événement historique du troisième siège de Nisibis évoqué par Julien à deux reprises dans ses panégyriques en l'honneur de Constance⁶ : hypothèse basée sur les souvenirs conservés du siège de Nisibis par Chapour en 350 apr. J.-C. Le roman du Grec d'Emèse serait daté de la même époque que les discours de Julien sur le traité de Saloustios. Dans les deux cas, les souverains Hydaspe et Chapour font entourer une ville d'une chaussée et détournent les eaux du fleuve entre les remparts et la digue. Les habitants de la ville de Syène, durant la nuit,

¹. Georges Cedrenus, *Compendium Historiarum*, Bekker ed., 2 vol., *CSHB*, Bonn, 1838-1839.

². Nicéphore Calliste, *Histoire Ecclésiastique* XII, 34. Montaigne se fait l'écho de cette hypothèse dans ses *Essais* II, 8.

³. Thémistios, *Oartiones* II, 36 sq.

⁴. H. VAN DER WALK, 1941, p. 97-100. Cette même démonstration a été acceptée par J. R. MORGAN, "History, romance and realism in « The Aithiopika » of Heliodorus", *ClAnt* 1, 1982, p. 226, n° 6 ; A. COLONNA, « L'assedio di Nisibis del 350e la cronologia di Eliodoro Emiseno », *Athenaeum* 1950, p. 79-87.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, II-VIII.

⁶. Julien, *Discours de Julien l'Empereur* II, 22-23 ; 3, 11-16.

rebâtissent les murs comme le font ceux de Nisibis¹. Un autre témoignage relatif au siège de Nisibis est rendu par les poèmes syriaques de saint Ephraïm². L'auteur évoque la stratégie mise en œuvre par Chapour pour inonder le pied des remparts de Nisibis et provoquer leur écroulement. Frappé par la ressemblance de deux discours, G. W. Bowersock³ défend une datation postérieure au siège de Nisibis, vers 350 apr. J.-C. Quant à M. P. Nilsson, il démontre que l'atmosphère spirituelle du roman d'Héliodore est conforme à celle en vigueur au quatrième siècle apr. J.-C.⁴, alors que R. Keydell⁵ déclare que le siège a servi de modèle à Héliodore. Mais faut-il pour autant identifier le romancier Héliodore avec un évêque chrétien de Triikka, homonyme, auteur dans sa jeunesse d'*Ethiopiennes* composées sous le règne de Théodose le Grand ?

Le roman d'Héliodore est l'histoire d'un amour et, puisque cet amour est pur, rien n'empêche que l'auteur soit un membre du clergé chrétien. Fort de cette constatation, C. Lacombrade affirme sans réserve et avec force que « l'évêque de Triikka, Héliodore a bel et bien été celui qui, dans sa jeunesse, avait composé les *Ethiopiennes*⁶ ». P. Chuvin⁷ qui partage la même opinion déclare que « si on se refuse à torturer les témoignages d'Ephraïm, de Julien et de Socrate, tous les trois auteurs sûrs et bien informés, à les soumettre à des parallèles boiteux et à leur préférer des récits plus tardifs et confus, ils concordent à placer l'activité d'Héliodore dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il est sage de s'en tenir là ». Cela revient donc à placer l'existence d'Héliodore au temps de Théodose. Mais le Syrien Héliodore, selon E. Rhode⁸, n'a rien de commun avec cet évêque chrétien. Le savant démontre que ces premiers témoignages de la période byzantine ne doivent en aucun cas être retenus. Il montre plutôt que nous nous trouvons en présence d'un auteur païen, bien que, par son contenu, l'œuvre réponde aux plus sévères exigences morales prônées par l'Eglise chrétienne. L'auteur, un Phénicien de culture grecque, s'efforce d'écrire en grec tout en cherchant son inspiration un peu partout. Les raisons ne manquent pas de rejeter l'assimilation d'Héliodore à l'évêque de Triikka. En effet, il peut s'agir d'un parfait alibi pour les Chrétiens désireux de lire un roman païen. Par ailleurs, Héliodore, durant la période hellénistique et romaine, est un nom fréquent. Dès lors, on peut être en présence d'une confusion involontaire. Il n'est pas à exclure que Socrate réunisse sous

¹. R. KEYDELL, "Zur Datierung der Aithiopika Heliodors", *Mélanges F. Dölger*, Heidelberg, 1966, p. 345-350.

². Ephraïm, *Carmina Nisibis*, éd. et trad. G. BICKELL, Leipzig, 1866, p. 12 sq., *Hymnes* 1-3.

³. G. W. BOWERSOCK, *Fiction as History. Nero to Julian*, Berkeley/Los Angeles/Londres, 1994, p. 151-157.

⁴. M. P. NILSSON, *Geschichte der griechischen Religion*, Munich, 1974, t. II., p. 565 sq. ; *Idem*, *Les Croyances religieuses de la Grèce Antique*, Paris, 1955.

⁵. R. KEYDELL, "Zur Datierung der Aithiopika Heliodors", in *Polychronion Festschrift für Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, p. 345-350 (Heidelberg 1996) ; rééd. dans H. GÄRTNER, *Beiträge zum griechischen Liebesroman* (Hildesheim: 1984), p. 467-472.

⁶. C. LACOMBRADÉ, « Sur l'auteur et la date des *Ethiopiennes* », *REG* 83, 1970, p. 72 sq.

⁷. P. CHUVIN, *Chronique des derniers païens*, « La date des *Ethiopiennes* », *Appendice*, Paris, 1990, p. 324.

⁸. E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1876 (rééd. 1974), p. 466.

une même identité deux homonymes distincts, chose fréquente à l'époque byzantine¹.

En outre, Héliodore se présente comme Phénicien plutôt que Syrien. Il joue sur une autre signification du mot « Phénix » pour désigner, à la fois « Phénicien », « palmier » et « phénix », l'oiseau solaire par excellence. A. R. Birley pense qu'il faut donner au terme « Phénicien » une valeur plutôt générique : *by extension Arab Emesa considered itself, or was considered to be, a Phenician city*². Les deux héros, Théagène et Chariclée, se désignent par des signes de reconnaissance et laissent sur les temples des inscriptions du type le « Pythien » et la « Pythienne », allusions au dieu de Delphes³. Leur emblème à Méroé est une torche et une lampe, accessoires de mariage rappelant leur première rencontre à Delphes, où Chariclée a remis à Théagène l'emblème rituel ainsi qu'une palme, couronne de sa victoire à la course à pied. J. J. Winkler⁴ a mis l'accent sur l'association de la flamme et du « phénix » et la présente comme une symbolique solaire. Sur ce contexte religieux, L. Robert⁵ et J. Pouilloux⁶ notent la précision et l'exactitude des réalités thessaliennes dans les *Ethiopiennes*⁷. Pourtant, la cérémonie des Enianes venus offrir des sacrifices à Delphes est marquée d'archaïsme. Héliodore présente des institutions religieuses remontant à la période la plus ancienne du sanctuaire lorsqu'il décrit les processions et les sacrifices en l'honneur d'Apollon et d'Artémis.

En s'appuyant sur cette importance de Delphes dans les *Ethiopiennes*, E. Feuillat⁸ suppose qu'Héliodore a plutôt vécu au début du deuxième siècle apr. J.-C., sous le règne d'Hadrien. Mais Plutarque, au deuxième siècle apr. J.-C., dit constater avec regret le déclin progressif du sanctuaire. Un regain de vitalité, peu de temps après, semble invraisemblable et tout ce luxe de détails dans les *Ethiopiennes* trahit plutôt un anachronisme. Cela prouve la volonté du romancier de se conformer à la tradition⁹ et de se montrer précis lorsqu'il s'y exerce. Pour E. Feuillat¹⁰, l'hypothèse d'une œuvre d'inspiration religieuse célébrant Helios doit être rejetée.

¹. La *Souda* offre de nombreux exemples de confusion.

². A. R. BIRLEY, *The African Emperor Septimius Severus*, Londres, 1988, p. 71.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* V, V, 1. Sans aucun doute, Héliodore connaît Delphes et les itinéraires qui mènent à la cité et aux monuments du sanctuaire. Il conduit le lecteur aux jeux du stade et fait entendre la voix inspirée de la Pythie, qui, en des termes énigmatiques pour les profanes, prophétise à Calasiris la suite du destin de Théagène et Chariclée.

⁴. J. J. WINKLER, "The mendacity of Kalasiris and the narrative strategy of Heliodoros' *Aithiopika*", *Yale Class. St.* 27, 1982, p. 93-158 ; voir surtout, p. 121, à propos du rôle du coq, oiseau solaire, au début de l'œuvre.

⁵. L. ROBERT, « Deux épigrammes de Philippe de Thessalonique », *JS* 1982, p. 139-162.

⁶. J. POUILLOUX, « Delphes dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore », *JS* 1983, p. 259-286.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* III, I-III.

⁸. E. FEUILLATRE, *Etudes sur les « Ethiopiennes » d'Héliodore*, Paris, 1966, PUF, p. 147-150.

⁹. P. GRIMAL, 1958, p. 519, affirme que la cité de Delphes des *Ethiopiennes* « risque bien d'être fort proche de la Delphes historique ».

¹⁰. E. FEUILLATRE, 1966, p. 147-150.

Dans ses *Etudes sur les « Ethiopiques »*, E. Feuillatre affirme que « nous ne trouvons aucune trace d'un culte d'Helios analogue à celui qui était pratiqué au temps des Sévères » Mais, en se décrivant comme un Grec d'Emèse de Phénicie, Héliodore enlève toute possibilité de le situer avant 194 apr. J.-C. C'est à cette date que Sévère Alexandre subdivise l'administration syrienne en Coele Syrie et en Syrie Phénicie, élève Emèse au rang de colonie et lui procure des privilèges tant politiques que religieux. Le rattachement consommé de la cité d'Emèse à la province de Syrie Phénicie justifie l'appellation de Phénicien d'Héliodore et interdit toute datation antérieure au troisième siècle apr. J.-C.¹ Le *terminus ante quem* de l'auteur des *Ethiopiques* est à placer, de ce fait, à partir du règne de Caracalla (211-217 apr. J.-C.).

Le romancier utilise tout au long du récit des aspects connus de la représentation de la divinité Helios. Cette identification constitue une des clefs permettant de comprendre le sens symbolique du roman. Ainsi, R. Merkelbach² montre que les *Ethiopiques* sont composées à la gloire du culte syncrétiste héliaque au milieu du troisième siècle apr. J.-C. Le roman d'Héliodore est pour lui un récit populaire imaginé par l'auteur pour rendre accessible au grand public les vérités de la religion solaire³. Helios est une divinité répandue à l'époque impériale, surtout au troisième siècle apr. J.-C., et le roman d'Héliodore contient de nombreux thèmes solaires. En 274 apr. J.-C., l'empereur Aurélien, marqué par les cultes syriens, notamment ceux d'Héliopolis et de Palmyre, vers 270-275 apr. J.-C., fonde un temple majestueux de *Sol Invictus* au centre de Rome avec son collègue de Pontifes et ses grands jeux quadriennaux. La théologie solaire s'est alors définitivement intégrée dans les spéculations philosophiques, théologiques, mystiques et littéraires depuis Plotin (205-270 apr. J.-C.). On distingue en Helios, derrière l'astre rayonnant et visible, la divinité dominante. Même la doctrine chrétienne, à cette période, identifie Helios avec le Christ : l'Eglise tient compte de son influence, puisqu'elle fit en sorte que l'anniversaire de la naissance de Jésus, *Natalis Christi*, devenu Noël par évolution phonétique, tombât le 25 décembre, jour où l'on célébrait la naissance d'Helios, *Natalis Solis*, après le solstice d'hiver. Saint Augustin, par exemple, dans la *Cité de Dieu*⁴, déplore que les Chrétiens du quatrième siècle identifient la divinité Helios avec le Christ. D'ailleurs, l'Empereur

¹. A. COLONNA, *Le Etiopiche di Eliodoro*, coll. « Classici greci », Turin, 1987, p. 11 ; 23.

². R. MERKELBACH, *Roman und Mysterium in der Antike*, Munich, 1962, p. 283 sq.

³. A. BILLAULT indique que le décodage imaginé par R. Merkelbach sur l'ordre linéaire des événements de l'intrigue pour justifier sa thèse ne met pas en valeur l'originalité de l'œuvre qu'Héliodore fait débiter in *medias res*. Il ajoute qu'« une telle démarche répond à une logique de l'oubli de l'œuvre comme forme élaborée à des fins esthétiques et de la priorité absolue à son contenu. Ce décryptage qui met en scène une érudition considérable et où l'esprit de système est poussé jusqu'au vertige laisse le lecteur étourdi et déçu » (A. BILLAULT, *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, 1991, PUF, p. 13).

⁴. Saint Augustin, *Cité de Dieu* 19, 23.

Constantin, qui a largement contribué à l'affermissement de l'Eglise chrétienne, était toujours associé au *Sol Invictus* après sa conversion.

Le romancier montre dans tout le roman une image connue de l'expression des croyances solaires dans l'Antiquité. Aussi, l'Ethiopie décrite dans les *Ethiopiennes* possède-t-elle les traits d'une terre d'apothéose. Elle a toujours tenu ce rôle depuis Homère qui la considère dans l'*Odyssée* comme un pays merveilleux où les dieux sont les commensaux des hommes. Ainsi s'explique, pour E. Rhode, la prédominance donnée dans l'œuvre tout entière à la religion ou au culte d'Helios en honneur au temps de l'Empereur Aurélien. R.-M. Ruttenbury, contestant la thèse de E. Rhode, déclare qu'« Héliodore a dû écrire quelque temps après 220 apr. J.-C. environ¹ ». Cet argument a été repris, il y a de cela quelques décennies, par E. L. Bowie² et R. L. Fox³. Ce dernier va plus loin et propose d'identifier l'auteur des *Ethiopiennes* à Héliodore l'Arabe, sophiste installé à Rome⁴ du temps de Caracalla et auteur probable d'une inscription métrique⁵. G. Swain⁶ rejette également la datation quatrième siècle apr. J.-C. et établit, lui aussi, une relation entre Héliodore le romancier et Héliodore « l'Arabe ». Le patronyme Antiochus, présent dans l'inscription de Palmyre, implique, pense-t-on, une parenté avec Zénobie⁷, et par conséquent avec les dynastes émésiens comme le souligne F. Chausson⁸. Héliodore est un auteur de la seconde moitié du troisième siècle apr. J.-C., un contemporain des Sévères Héliogabale et Alexandre Sévère. Ces deux empereurs romains, natifs d'Emèse et apparentés aux grands prêtres d'Helios, sont des propagateurs très actifs de son culte. Il est probable qu'Héliodore fut un membre des grandes familles sacerdotales d'Emèse

¹. R.-M. RATTENBURY, 1935-1943, 2^e éd., 1960.

². E. L. BOWIE, *Cambridge History of Greek Lit.*, Cambridge University Press, 1985, p. 696.

³. R. L. FOX, *Pagans and Christians in the Mediterranean World from the Second Century A.D. to the Conversion of Constantine*, New York, Londres, 1987, p. 137.

⁴. Philostrate, *Vies des Sophistes* II, 32.

⁵. *CIS* II, 3, 3902, daté de 236 apr. J.-C. : *Iulius Aurelius Heliodoros (Palm. : Iarhai)*, fils d'Antiochus (Palm. : Halaphai), fils de Iarhai, fils de Lisams, fils de Soadu ».

⁶. S. SWAIN, *Hellenism and Empire, Language, Classicism, and Power in the Greek World A. D. 50-250*, Oxford, 1996, p. 399 ; p. 423-424.

⁷. C. SETTIPANI, *Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles romaines sénatoriales à l'époque Mythe et réalité*, Oxford, 2000, p. 440, indique que « si Zénobie est la fille d'un Antiochus, celui-ci pourrait être identique à Creuse, père de Iulius Aurelius de Palmyre (autrement, il peut s'agir d'un proche parent). Et ce Héliodoros à son tour doit être rapproché de l'auteur des *Ethiopiennes*, Heliodoros d'Emèse, fils de Théodosius, descendant d'Helios ».

⁸. F. CHAUSSON, « Les lignages mythiques dans quelques revendications généalogiques sous l'Empire romain », *Généalogies Mythiques*, D. AUGER, S. SAND éd., *Généalogies mythiques*, VIII^e Colloque du Centre de recherches mythologiques de l'Université de Paris/Nanterre (Chantilly, septembre 1995), Paris, 1998, p. 397-420 ; p. 405.

vouées au culte d'Helios. Sur cet aspect, F. Altheim¹, à l'issue d'une démonstration nourrie, affirme qu'Héliodore cherche à effacer l'image négative qu'Héliogabale a donnée du culte solaire. Il situe, par conséquent, le romancier sous les règnes d'Héliogabale et d'Aurélien.

Nous pensons que les *Ethiopiennes* ont été composées dans la seconde moitié du troisième siècle apr. J.-C. en nous appuyant sur l'hypothèse d'une œuvre exaltant la divinité Helios. Nous trouvons dans le roman des traces d'un culte à Helios analogue à celui qui était pratiqué au temps des Sévères. Héliodore est un contemporain des empereurs Héliogabale et Alexandre Sévère, tous deux natifs d'Emèse, apparentés aux grands prêtres et propagateurs du culte solaire. Il utilise des aspects importants de la symbolique solaire comme les derniers mots du roman suffiraient à la montrer. Le romancier prétend qu'il descendant d'Helios par jeu de mots. Héliodore appartient à une famille d'Emèse consacrée au culte d'Helios ; et le culte de ce dieu semble avoir une influence sur sa vie. Nous retrouvons également des témoignages historiques identifiables : les maîtres de l'Égypte et les peuples éthiopiens se sont, à plusieurs reprises, affrontés pour le contrôle des mines d'émeraude au courant du troisième siècle apr. J.-C.

II. LA FORMATION DU ROMAN D'HELIODORE

Le roman, sous la forme que nous lui connaissons, est un genre littéraire apparu tardivement dans la littérature grecque, aux environs du premier siècle apr. J.-C. Le nom qu'il porte n'a pas une étymologie grecque², mais il n'en demeure pas moins une création des Grecs au même titre que l'épopée, la poésie, le théâtre, la tragédie, la comédie, la philosophie et l'histoire³. La critique française appelle traditionnellement « roman⁴ », un genre d'écriture en prose qui, en grec, ne possède pas de nom spécifique et n'a pas d'équivalence en latin. Les Grecs désignent indifféremment le roman par des termes comme

¹. F. ALTHEIM, *Literatur und Gesellschaft im ausgehenden Altertum*, t. I, Halle/Saale, 1948, p. 93-124.

². Une des meilleures références sur ce sujet reste le livre de T. HÄGG, *The Novel in Antiquity*, Oxford, 1983.

³. T. HÄGG, 1983, p. 3-4 : « le roman est un genre littéraire à part entière, et un genre prolifique auquel manque une dénomination spécifique. La principale raison de cette situation, outre que les romans ont fait leur apparition après les littératures classique, hellénistique et alexandrine, semble bien être que ces ouvrages, comme les premiers ouvrages chrétiens, n'étaient pas perçus comme de la littérature véritable par les théoriciens et les critiques littéraires ».

⁴. Le terme de roman, créé au moyen âge, s'applique surtout aux compositions qui ont un caractère narratif comme *Le Roman de Thèbes*, *Le Roman de Troie*, *Le Roman de la Rose*, *Le Roman de Renart*, parce qu'elles ne sont pas écrites en latin, mais en langue vulgaire. Il sert à désigner les ouvrages profanes de poésie ou de prose écrits dans une langue populaire, la langue romane, c'est-à-dire en français du nord ou du midi, par opposition aux histoires bibliques et aux légendes ecclésiastiques, écrites en latin, langue de l'école et de l'Église.

λόγος, δράμα ou δραματικόν, εἰκόνος γραφή, ἱστορία ἔρωτος¹. Dans la classification des genres littéraires initiée par Aristote et par les savants de l'époque hellénistique, le roman, loin d'être un genre constitué, demeure encore sans dénomination. Ainsi des œuvres de la littérature ancienne, qualifiées tantôt de *drame*, tantôt de *fiction* ou plus simplement de *récit*, se voient attribuer par anachronisme le nom de roman. Et, contrairement à la conception moderne, les écrits anciens, presque tous grecs, loin d'appartenir à un genre bien défini, sont constitués, généralement de récits d'une certaine ampleur mettant en scène des personnages fictifs et rapportant leurs aventures, notamment amoureuses.

Des thèmes et des motifs des paysages nilotiques sont repris dans les *Ethiopiennes*. Héliodore présente le royaume de Méroé en faisant référence aux connaissances des Anciens sur les Ethiopiens. Il représente des peintures déjà reproduites par la littérature et les modèles artistiques. Ses tableaux développent des scènes nilotiques de la mosaïque et de la peinture qu'on sait inspirées de la réalité. Le romancier manifeste un intérêt pour les paysages éthiopiens. Ainsi, certaines scènes du roman d'Héliodore s'inspirent de l'ornement de maisons et de vases, au même titre que les scènes mythologiques trouvées sur les supports du même type². Des documents de Pompéi³ formant des compositions complexes avec divers éléments du paysage sont fréquents dans la peinture du roman grec, sous le nom de « paysages sacro-idylliques ». Héliodore est conscient que ces paysages nilotiques amènent le lecteur à manifester davantage d'intérêt à son histoire. Cet univers éthiopien, tantôt réaliste, tantôt virtuel, qu'Héliodore a vu sur des tableaux, a lu dans des ouvrages ou dont il a entendu parler, se trouve être à l'origine des belles descriptions de panoramas présents dans les *Ethiopiennes*.

Héliodore traduit un aspect pittoresque de la vie éthiopienne. Les images méroïtiques

¹. L'usage ambigu de ces expressions qui rappellent le μῦθος se prête au jeu de miroirs imaginé par les romanciers. S'agit-il du sens large soit de « parole » soit d'« histoire » soit de « fable ? » : λόγος (Philostrate, *Lettres à Chariton*) ; εἰκόνος γραφή, ἱστορίαν ἔρωτος (Longus, *Daphnis et Chloé*, Prologue) ; δράμα πεποιημένος, « un véritable drame » (Héliodore, *Ethiopiennes* V, VI, 3) ; δραματικόν (Photius, *Bibliothèque cod. 73*, 87, 94, 166). Dans des termes aristotéliens, Longus prend prétexte d'un tableau pour introduire son roman. De ce fait, *Daphnis et Chloé* se veut la réplique d'une image, ἀντιγραφή. L'image, qui se métamorphose en un long récit dont elle n'était d'abord que l'imprécise prolepse, permet de faire passer le fil continu de l'histoire au travers de scènes d'abord perçues avant d'être narrées.

². A ce propos, il convient de se rapporter aux études suivantes nourries : E. L. BOWIE, "The Readership of Greek Novels in the Ancient World", J. TATUM éd., *The Search for the Ancient Novel*, John Hopkins University Press, Baltimore, 1994, p. 435-459 ; S. STEPHENS, "Who Read Ancient Novels ?", J. TATUM éd., *The Search for the Ancient Novel*, 1994, p. 405-418 ; voir également T. HÄGG, "Orality, Literacy, and the Readership of the Early Greek Novel", E. ERIKSEN ed., *Contexts of Pre-Novel Narrative: the European Tradition*, Berlin, M. DE GRUYTER, 1994, p. 47-82.

³. Voir par exemple, la mosaïque sur les périls d'un voyage en bateau sur le Nil. Provenance : *villa de Cassio*, Italie.

présentes dans le roman sont à rapprocher des tableaux de Palestrina¹ observés par Héliodore. Selon P. G. P. Meyboom, des scènes similaires à la mosaïque, et en l'occurrence des scènes figurant le Nil et la Nubie², se trouvaient dans la capitale égyptienne, probablement au Musée, à la Bibliothèque du palais royal ou bien encore au *Serapeum*³. En effet, un grand nombre de motifs, et en particulier ceux qui représentent la vie humaine, animale le long des rives du Nil ou encore ceux qui figurent des divinités, ont été décrits par le romancier. L'aspect de Philae et Syène au moment de l'inondation annuelle du Nil a été non seulement bien exposé sur les mosaïques de Palestrina⁴, mais aussi dans les textes d'Héliodore. Leurs motifs des bords du Nil montrent en général une population très éloignée du monde classique, un relief et des espaces sableux qui révèlent des constructions et végétaux typiques, et un Nil peuplé d'embarcations légères. L'exotisme éthiopien de ces deux œuvres est rendu par la présence d'animaux comme le crocodile, la girafe, l'éléphant au milieu d'une végétation luxuriante. Mais la question du rapport à la réalité, autrement dit, de la part de construction et d'imagination par rapport à l'Éthiopie réelle se mesure aussi à l'étude de ce rapprochement. Il semble que l'*interpretatio* de l'Éthiopie d'Héliodore oscille constamment entre mythe, imaginaire et réalité. Toutefois, le soin pris à la représentation des animaux, des arbres ou des processions religieuses indique une volonté de se rapprocher de la réalité même s'il n'est pas évident qu'il ait pour chaque détail l'intention de représenter un monument ou un événement précis. Ce qui ressort de ce rapprochement avec les peintures en mosaïques, c'est que le roman d'Héliodore est à certains égards une *εἰκονὸς γραφήν*.

¹. La mosaïque nilotique de Palestrina, qui ornait le sol d'une salle absidée qui faisait partie du complexe inférieur de la cité de Préneste, au pied du célèbre sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*, est datée maintenant des dernières décennies du deuxième siècle av. J.-C., à l'époque de la monumentalisation tant du sanctuaire que du forum de la cité de Préneste. Une girafe figure sur la représentation de *Palestrina*. Elle paraît avec des tigres et des élans dans le triomphe d'Aurélien sur Zénobie et Tétricus, M. SCHMIDT, *Studen zum Barberinischen Mosaik in Palestrina*, Strasbourg, 1929. Héliodore donne la preuve de son talent de peintre animalier sans doute inspiré de représentations identiques (Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVII, 2) ; Vopiscus, *Aurélien* 33.

². J. TRINQUIER, « *Hic sunt leones*. La représentation des confins éthiopiens de l'Égypte dans la mosaïque barberini de Palestrina », Actes du colloque *L'Égypte à Rome*, *Cahiers de la MRSH-Caen* 41, janvier 2005, p. 339-382 ; voir M. J. VERSLUYS, M. J. VERSLUYS, "Aegyptiaca Romana. Nilotic Scenes and the Roman Views of Egypt", *coll. Religions in the Graeco-Roman World* 144, Leyde-Boston, Brill, 2002, n° 6, p. 52-54 ; H. VON HEITZE, « Das heiligtum der Fortuna Primigenia in Präneste, dem heutigen Palestrina », *Gymnasium* 63, 1956, p. 526-544 ; G. WEILL GOUDCHAUX, « Divagations autour de la mosaïque nilotique de Palestrina », *L'Égitto in Italia dall'antichità al medioevo*, Atti del III Congresso Internazionale ITALO-EGIZIANO, Rome, CNR-Pompéi, 13-19 novembre 1995, eds. N. BONACASA, M. C. NARO, E. C. PORTALE, A. TULLIO, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, 1998, p. 525-534.

³. J. M. C. TOYNEBEE, *Animals in Roman Life and Art*, Cornell University Press, Ithaca, New York, 1973, p. 106-107. De même, J. TRINQUIER, 2005, p. 339-382 (p. 343) admet que la mosaïque, dérivant d'un prototype alexandrin, a été réalisée par un atelier comprenant des artisans alexandrins.

⁴. *Pompéi* IX, V, 9.

II. 1. L'UNIVERS DU ROMAN GREC

D'une manière plus précise, dans le développement qu'il consacre au roman grec, A. Billault¹ a très justement fait apparaître que, dans la tradition littéraire grecque, d'Homère à Hérodote, de la *Cyropédie* de Xénophon aux intrigues amoureuses de la nouvelle comédie, sans oublier la poésie d'époque alexandrine avec Callimaque et Apollonios de Rhodes, il est facile de remarquer la présence de thèmes et de formes romanesques. Que faudrait-il changer à l'*Odyssée* pour en faire un roman d'aventures ? Et ne serait-il pas bien facile de transformer en romans, à la manière de *Télémaque*, plusieurs des tragédies d'Euripide ? Le roman proprement dit, étant toujours une œuvre en prose, il faut attendre le siècle de Périclès pour trouver la première œuvre grecque connue comportant des phases romanesques : la *Cyropédie*. Son auteur, Xénophon d'Athènes, prend une plus grande liberté avec l'histoire de Cyrus dans ce curieux traité d'éducation. Les épisodes romanesques présents dans cette œuvre n'en font pas à proprement un roman. Il s'agit d'un traité, à travers lequel Xénophon développe sous une forme romanesque, ses idées sur l'éducation, et surtout sur l'entraînement physique et moral des jeunes gens destinés à intégrer l'armée. A la même période, nous retrouvons, par exemple, d'autres figures et descriptions romanesques dans les ouvrages historiques *De l'Inde* de Ctésias de Cnide, et les *Histoires* d'Hérodote. Lucien, dans le Prologue de ses *Histoires Véritables* rend bien l'idée de cette approche romanesque dans la littérature classique : ὦν Κτησίας ὁ Κτησιόχου ὁ Κνίδιος, ὃς συνέγραψεν περὶ τῆς Ἰνδῶν χώρας καὶ τῶν παρ' αὐτοῖς ἃ μήτε αὐτὸς εἶδεν μήτε ἄλλου ἀληθείοντος, « entre autres auteurs, Ctésias de Cnide, fils de Ctésiochos, écrivit sur le pays des Indiens et sur ce qui s'y trouve des choses qu'ils n'avaient ni vues ni entendues de la bouche d'un tiers véridique² ». Les ouvrages de ces derniers ont pu servir de modèles à des ouvrages grecs perdus.

Dans la littérature grecque antique, le romanesque n'est pas défini. Il semble surgir après la naissance de la théorisation de la littérature par Platon et Aristote, car ces derniers prennent en compte seulement les genres épiques, tragiques et rhétoriques³. En effet, le romanesque se retrouve non seulement chez les historiens, mais également chez les auteurs qui ont puisé dans des ouvrages perdus comme ceux de Troque-Pompée⁴. Le romanesque est donc à considérer comme une forme plus ancienne que le roman. Il se manifeste en même temps que le mythe et comporte divers motifs que l'on trouve organisés lors de l'apparition des premiers romans à l'époque impériale.

¹. A. BILLAULT, *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, 1991, PUF.

². Ctésias de Cnide, *La Perse, L'Inde, Autres Fragments*, trad. de D. LENFANT, Paris, Les Belles Lettres, 2004. Voir Photius, *Bibliothèque cod. 72*, qui voit en lui « un conteur de fable » (μυθολογῶν).

³. D. A. RUSELL, *Criticism in Antiquity*, London, Duckworth, 1981.

⁴. Les ouvrages de Troque-Pompée ne nous sont pas parvenus ; il est l'auteur d'une *Histoires Philippiques* abrégée par Justin.

Ces motifs se rencontrent chez beaucoup d'auteurs de l'Antiquité qui n'ignorent pas l'élément romanesque ; car le romanesque affleure et se développe non seulement chez Homère et les poètes tragiques et lyriques, mais également dans les mythes philosophiques, et dans les récits historiques et dans les thèmes de la comédie nouvelle et de la poésie alexandrine. Des récits tels que les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, les *Métamorphoses* d'Ovide, l'épisode de « Pyrame et Thisbé » par exemple, développent des thèmes romanesques, mais ils ne sont pas pour autant des romans. Seul le roman grec met en place le séduisant mélange d'imaginaire et de réel qui constitue le romanesque.

II. 2. LA CONSTITUTION DU ROMAN GREC A L'EPOQUE IMPERIALE

Dans l'histoire littéraire antique, le roman en tant que genre constitué apparaît à l'époque romaine. De tous les genres connus, il est celui qui semble le moins soumis à des règles précises, et c'est pour cela, sans doute, qu'il n'est jamais mentionné par les théoriciens comme Aristote et Horace. Aristote dans sa *Poétique*¹ ne laisse pas de codification de ce genre, car sur le plan esthétique, la composition du roman grec n'est pas soumise aux normes du classicisme. Le genre romanesque n'existant pas encore, Aristote ne peut pas fixer les règles ; ce qui explique, d'ailleurs pour lui, que la *Cyropédie* de Xénophon n'est pas « un roman ». Sur un point particulier, Aristote² condamne souvent le plaisir de parler et de conter des histoires qui constitue un des ressorts techniques utilisés et illustrés par les romanciers : ἀλλ' ἴσως διὰ τοῦτ' ἀνάγκη λέγειν τοῖς μὴ δι' ἀπορίαν ἀλλὰ λόγου χάριν λέγουσιν, ὅτι οὐκ ἔστιν ἀληθὲς τοῦτο ἀλλὰ τούτῳ ἀληθὲς, « mais sans doute, pour cette raison même, ceux qui discutent ainsi, non pas en vue de la difficulté à résoudre, mais par jeu dialectique, sont-ils dans la nécessité de répondre que la sensation n'est pas vraie, mais qu'elle est vraie seulement pour tel individu ». Des critiques et des commentateurs de romans grecs se sont montrés attentifs à l'écriture des romanciers et tentent de

¹. Contrairement aux auteurs classiques, les romanciers sont libres dans leur composition. Ils peuvent à leur gré annoncer le dénouement dès la première page ou suspendre l'intérêt jusqu'au dernier chapitre de leur livre. Aussi ne sont-ils pas tenus de respecter, comme le poète épique et dramatique, l'unité de lieu, l'unité de temps et l'unité d'action. Mieux encore, ils peuvent donner à leur récit une allure poétique, ou adopter la forme prosaïque des œuvres historiques et géographiques. Les romanciers présentent les événements sous la forme de journal, de mémoires, de correspondance voire de biographie puisqu'ils sont eux-mêmes des personnages en part entière.

². Aristote, *Métaphysique* III, VI, 1011 b ; Aristote, *Métaphysique* III, IV, 1009 a : ὅσοι δὲ λόγου χάριν λέγουσι, τούτων δ' ἔλεγχος ἴσως τοῦ ἐν τῇ ψωνῇ λόγου καὶ τοῦ ἐν τοῖς ὀνόμασιν, « quant à ceux qui argumentent pour le plaisir d'argumenter, on ne peut les guérir qu'en réfutant leur argumentation, telle qu'elle s'exprime dans leur discours et dans les mots ».

faire ressortir l'esthétique qui procure au roman antique son aspect artistique. Il en résulte que l'intérêt du roman se découvre quand on s'interroge sur cette esthétique propre, et ses caractéristiques peuvent difficilement échapper à quiconque s'y intéresse¹.

Des romans ont certes pu être écrits en grec dès le troisième siècle av. J.-C., au début de l'époque hellénistique, mais il n'en reste que des fragments. Des Grecs ont composé des œuvres narratives brèves, en prose, de structure simple, que nous assimilons aux « nouvelles », comme les contes licencieux que sont les *Histoires milésiennes*, datant du deuxième siècle av. J.-C. Le contenu de ses écrits perdus nous est parvenu à travers des allusions littéraires, des fragments de papyrus et des vestiges de version latine. B. E. Perry, dans sa tentative de détermination de l'origine de ce type d'œuvres, arrive à la conclusion que de telles « nouvelles », composées par des auteurs utopistes comme Iamboulos², ont eu des antécédents dans la littérature classique³. Mais il faut attendre la fin du premier siècle apr. J.-C. pour que le roman devienne un genre particulier. L'époque impériale voit émerger le premier auteur d'une œuvre à caractère exclusivement romanesque. Il s'agit de l'ouvrage d'Antonius Diogène, les *Choses incroyables d'au-delà de Thulé*, roman composé de vingt-quatre livres dont il ne nous reste qu'un long résumé établi par Photius⁴. Le récit est construit autour d'une fable érotique sur le même modèle que les romans postérieurs. L'amour est le prétexte d'une foule d'aventures, parfois fantastiques et érotiques, d'où pour désigner le roman, le nom d'*Erotica* employé encore au quatrième siècle apr. J.-C.

Parmi ces œuvres en prose amples et complexes que sont les romans grecs, nous distinguons plusieurs types qui ont chacun une postérité dans l'histoire du genre. D'abord, le roman sentimental recouvre l'essentiel du roman grec avec le *Roman de Ninos, Métiuchos et Parthénopé, Chairéas et Calliorhé* de Chariton, les *Babyloniennes* de Jamblique, les *Ephésiaques* de Xénophon d'Ephèse, *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius, les *Ethiopiennes* d'Héliodore. Ensuite, les romans

¹. Voir l'étude d'A. RUIZ DE ELVIRA, *El valor de la novela antigua a la luz de la ciencia de la literatura*, Emerita 21, 1953, p. 64-110. B. P. REARDON, *Courants littéraires grecs des II^e et III^e siècles après J.-C.*, Paris, 1971 ; G. MOLINIE, *Chariton, Le roman de Chairéas et Callirhoé*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 22-41 de la Notice.

². Résumé du Périples de Iamboulos par Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, 31-32 ; II, 51-56. Ce récit utopique possède des développements complets datant l'époque hellénistique au sujet des activités des explorateurs. Il est d'un grand intérêt pour comprendre la façon dont les auteurs anciens introduisent l'aspect romanesque dans leur composition.

³. B. E. PERRY, *The Ancient Romances. A Literary-Historical Account of their Origins*, Berkeley, Los Angeles, 1967, p. 92-95.

⁴. Photius, *Bibliothèque cod.* 166 ; A. SCHOTTUS, *Le incroyables aventure al di là Tule*, M. FUSILLO éd., coll. « La cita antica » 4, Parme. Diogène Antonius est généralement situé au tout début du deuxième siècle du fait que Lucien, qui naquit entre 115-125 apr. J.-C., se serait inspiré du récit pour composer les *Histoires Véritables* (Photius, *Bibliothèque cod.* 111 b 36).

pastoral et historique sont illustrés successivement d'un côté par Longus dans *Daphnis et Chloé* et d'autre par Pseudo-Callisthène¹ dans le *Roman d'Alexandre*, par Philostrate dans la *Vie d'Apollonios de Tyane*², - biographie romancée -, et dans la *Vie d'Apollonios de Tyr*, une biographie romancée dont on ignore l'auteur³. Le roman utopique, du reste, récit de voyage imaginaire, est un genre pratiqué par Antonius Diogène dans les *Merveilles d'au-delà de Thulé*, puis par Lucien dans l'*Histoire véritable*. Le roman licencieux, lui, est inspiré par la tradition des *Contes milésiens*, dont nous ne possédons plus d'exemple type. Mais, il est possible de s'en faire une idée d'après le *Satiricon* de Pétrone, auquel des fragments de papyrus sont aujourd'hui venus donner un homologue grec⁴. Le roman épistolaire est expérimenté par Chion d'Héraclée.

Tous ces auteurs veulent avant toute chose divertir honnêtement leur public, comme le suggère Lucien dans l'expression⁵, ἡ φιλή ψυχαγωγία, mais également « offrir une sorte de vision non dépourvue d'art », ἀλλά τινα καὶ θεωρίαν οὐκ ἄμουσον ἐπιδείξεται. La littérature romaine ne compte pas beaucoup de romans, mais des auteurs latins ont néanmoins expérimenté le genre romanesque⁶.

¹. C. JOUANNO, *Naissance et métamorphoses du Roman d'Alexandre* (Domaine du Sud), « L'histoire de la reine Candace : un épisode égyptien ? », Paris, 2002, p. 191-243.

². Les caractéristiques de ce roman ont été étudiées par A. BILLAULT, « Le personnage du Philostrate dans la *Vie d'Apollonios de Tyane* : autoportrait de l'auteur sous la forme d'une biographie », *L'Invention de l'autobiographie*, Paris, 1993, p. 271-278.

³. L'esprit romanesque débordant largement le cadre des romans proprement dits, qui racontent des aventures et des histoires d'amour, il convient de considérer l'aspect romanesque de leurs récits. Ces derniers se situent aux limites du genre romanesque et du genre historique.

⁴. Texte de *P. Oxy* 3010. P. PARSONS, « A Greek Satyricon? », *Bull. Inst. Class. Stud. Univ. London* 18, 1971, p. 53-68 ; R. MERKELBACH, « Fragmente eines satirischen Romans: Aufforderung zur Beichte », *ZPE* 11, 1973, p. 81-100.

⁵. Voir la préface de Lucien, *Histoires Véritables* ; l'auteur compare l'activité des romanciers à un exercice de création littéraire : διόπερ καὶ αὐτὸς ὑπὸ κενοδοξίας ἀπολιπεῖν τι σπουδάσας μεθ' ἡμᾶς, ἵνα μὴ μόνος ἄμοιρος ὦ τῆς ἐν τῷ μυθολογεῖν ἐλευθερίας, « c'est pourquoi, moi aussi, par vaine gloire, j'ai tenu à transmettre quelque chose à la prospérité et je ne veux pas être le seul à ne pas participer à la liberté d'affabuler ». Son ouvrage prend la forme d'un pastiche narratif qui reprend les thèmes du roman d'aventures sur un ton satirique. Lucien déclare ne pas vouloir être le seul des écrivains à ne pas se prêter à ce genre de composition, car, estime-t-il, l'activité romanesque a existé dès l'apparition de la littérature et de nombreux « poètes, historiens, philosophes d'antan ont écrit des ouvrages contenant beaucoup de choses prodigieuses et de fables ». Pour lui, l'activité romanesque se caractérise par le côté irréel du récit (d'aventures extraordinaires), ἤνικται πρὸς τινὰς τῶν παλαιῶν ποιητῶν τε καὶ συγγραφέων καὶ φιλοσόφων πολλὰ τεράστια καὶ μυθώδη συγγεγραφότων (...)

⁶. Il s'agit du *Satiricon*, roman satirique attribué à Pétrone au premier siècle apr. J.-C. et des *Métamorphoses* d'Apulée, composées vers 170 apr. J.-C.

II. 3. LA DATE DE LA COMPOSITION DES *ETHIOPIQUES*

Les hypothèses avancées sur la date de la composition du roman proviennent généralement des indications contenues dans l'œuvre. Celles-ci sont nombreuses et offrent matière à réflexion. Ce chef d'œuvre du roman antique est impossible à dater avec certitude. Néanmoins, il existe des données du roman qui peuvent être rapprochées à des événements historiques connus. Avant toute chose, il faut rappeler que la date de composition des *Ethiopiennes* n'a aucune incidence sur l'interprétation et la compréhension du roman. Seulement, il est important d'analyser les références dans le texte qui permettent de le situer. Il est, en effet, possible dans les différents épisodes de mettre en évidence les données se rapportant à des faits littéraires ou événementiels que l'on peut dater.

Selon une étude d'A. Wifstrand¹, l'usage du comparatif substantif τὰ κρείττονα ou οἱ κρείττονες dans les *Ethiopiennes*² pour désigner les dieux tout-puissants fait partie de ces termes relevés chez Eschyle, Euripide, Platon. Ils reviennent à l'époque tardive avec une singulière prédilection dans les *Mystères d'Égypte* de Jamblique³, lequel donne son enseignement au début du quatrième siècle apr. J.-C., à Apamée sur l'Oronte, cité voisine d'Emèse. Les vues néo-platoniciennes de Jamblique sur la divination sont semblables à celles développées par Héliodore. Ces idées, contenues dans les termes religieux, comportent des théories néo-pythagoriciennes et néoplatoniciennes développées sous l'Empire. L'Empereur Julien, en particulier, les intègre dans son *Discours à Helios Roi*⁴. Ainsi, A. Billault indique que nous retrouvons dans les *Ethiopiennes* une atmosphère correspondant à la réalité culturelle de cette époque⁵. De même, les épithètes utilisées par Héliodore⁶ pour définir la virginité, ἄχρατος, ἀκήρατος, ἀδιάφθορος sont courantes chez les néoplatoniciens de la basse époque. Il ne faut pas pour autant oublier que le roman d'Héliodore comporte des témoignages reprenant le patrimoine littéraire de l'hellénisme. Cela permet, de fait, de le situer hors de tout cadre historique. La majeure partie des romans grecs ont été composés à un moment où s'opère une véritable transition culturelle dans le monde méditerranéen.

¹. A. WIFSTRAND, *Eikota*, fasc. V, p. 26-41, Lund, 1945.

². Héliodore, *Ethiopiennes* V, XVII, 2, προμήθειά τῶν κρείττωνων ; IX, XXIV, τὸ κρείττον ; Euripide, *Or.* 709, οἱ κρείττονες ; Eschyle, *Prométhée enchaîné* 902, κρείττονες θεοί ; Platon, *Sophiste* 216 b ; Plutarque, *Pyrrhus* 24 ; Plutarque, *Ath.* 523 b.

³. Jamblique, *Les mystères d'Égypte* I, 8 ; I, 10 ; I, 22-25.

⁴. Julien, *Discours de Julien Empereur* (éd. Lacombrade) 134 B (p. 105), 140 C/D (p. 114), 155 A (p. 134).

⁵. A. BILLAULT, 1991, p. 29. L'image de Chariclée en train de s'instruire au milieu des philosophes à Delphes rappelle une réalité culturelle de la période sophistique. G. N. SANDY, dans "Characterization and philosophical decor in Heliodorus' *Aithiopia*", *TAPA* 112, 1982, p. 166, a analysé l'introduction des femmes dans les cercles pythagoriciens et néo-pythagoriciens.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIII, 5.

Certes, toutes ces notations d'ordre linguistique et stylistique ne donnent aucune datation précise, mais elles incitent à situer l'œuvre dans la seconde moitié du troisième siècle après J.-C.

Le choix d'un sujet sentimental se retrouve déjà dans le *Roman de Ninus*¹, *Métiochos et Parthénopé*. Il est également dans le roman de Chariton composé à la fin du premier siècle apr. J.-C.², dans les romans de Longus, de Jamblique, de Xénophon d'Ephèse, d'Achille Tatius, tous généralement placés vers le deuxième siècle apr. J.-C., et dans celui d'Héliodore. Avec Chariton, le plus ancien des romanciers grecs identifiés, la question de la naissance du roman se trouve sans cesse posée. Aujourd'hui, nous sommes toujours amenés à revoir les dates des romanciers. Comme les autres, Héliodore reste sujet à des hypothèses souvent éloignées les unes des autres. Par la même occasion, la date de la constitution du roman, - en genre à part entière -, est depuis quelques années reconsidérée. En effet, E. Rhode³, en 1876, pense avoir correctement situé Achille Tatius, en plaçant son existence au sixième siècle apr. J.-C. De nos jours, on considère plutôt qu'il a vécu au deuxième siècle apr. J.-C. Tout récemment, S. Courand-Lalanne⁴ a estimé pour sa part que Chariton avait composé son œuvre sous le haut empire, et plus précisément dans les premières décennies du deuxième siècle, peut-être sous le règne d'Hadrien. Quant à P. Grimal⁵, il a pensé également que les *Aventures de Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius sont une imitation des *Ethiopiennes*, et par conséquent, qu'il « ne saurait être postérieur à la première moitié du quatrième siècle⁶ ». Achille Tatius ne s'est certes présenté ni au début ni à la fin de son roman. Mais la découverte de deux papyrus, inconnus de P. Grimal, invite à le placer, pour des raisons paléographiques, plutôt au deuxième siècle apr. J.-C. Cela amène à situer Achille Tatius, dans l'évolution du roman grec, peu après Xénophon d'Ephèse, mais au moins un demi-siècle avant Héliodore.

¹. A. BILLAULT, « Histoire et Roman dans les fragments de Ninus », *Ktéma* 29, 2004, p. 215-221. A partir des informations fournies par le verso du Papyrus Berolinensis contenant A et B sur lesquels on trouve des contes datés de l'année 100-101 apr. J.-C. (règne de Trajan), le savant suggère de situer la rédaction du roman à une date antérieure à 100 apr. J.-C., ce qui en ferait le roman le plus ancien. Il signale que Chariton a écrit à la même période son roman, et que certains critiques sont parfois tentés de reconnaître en lui l'auteur du *Roman de Ninus*.

². Cette date a été proposée par l'éditeur le plus récent, G. MOLINIE, 1979, notice, p. 2. Toutefois, se fondant sur une étude minutieuse de la langue, A. PAPANIKOLAOU, dans *Chariton Studien. Untersuchungen zur Sprache und Chronologie der griechischen Romane*, Göttingen, 1973, arrive à une datation plus haute vers la seconde moitié du premier siècle av. J.-C. (fin de la période hellénistique).

³. E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1974, p. 154 ; M. PSELLUS, *The Essays on Europides and Georges of Pisidia and on Heliodorus and Achilles Tatius*, A. R. DYCK ed., coll. « Byzantina Vindobonensia », Wien 16, 1986, p. 87, 94, et p. 112-113.

⁴. S. COURAND-LALANNE, « Récit d'un ΤΕΛΟΣ ΕΡΩΤΙΚΟΝ : Réflexions sur le statut des jeunes dans le roman de Chariton d'Aphrodisias », *REG* 111, 1998, 2, p. 518-550.

⁵. B. P. REARDON, 1971, p. 334, et notes 55-57, et p. 402, note 219 ; voir la notice de l'édition Guillaume Budé.

⁶. P. GRIMAL, 1958, p. 518.

Chariton et Achille Tatius sont ainsi devenus des contemporains des Antonins.

Héliodore a, sans aucun doute, lu l'Histoire de la *Vie d'Apollonios de Tyr*¹, que l'on pense avoir été composée vers la première moitié du troisième siècle apr. J.-C. Les œuvres biographiques à caractère historique, généralement placées au troisième siècle apr. J.-C., que sont la *Vie d'Apollonios de Tyane* et le *Roman d'Alexandre* ont pu être lues par Héliodore. Toutefois, il est difficile de suggérer une datation proche entre ces deux ouvrages et les *Ethiopiennes*. E. Rhode, tout en alléguant une parenté entre l'œuvre d'Héliodore et celle de Philostrate, les place à la même époque². En effet, on relève facilement les nombreux emprunts des *Ethiopiennes* à la *Vie d'Apollonios de Tyane*³. Philostrate a composé la *Vie d'Apollonios de Tyane* en l'honneur de Julia Domna, native d'Emèse et l'a publiée peu de temps après la mort, en 217 apr. J.-C., de l'impératrice. Il existe visiblement des similarités entre le point de vue d'Apollonios sur les mœurs nilotiques et la sorte d'aversion de la nécromancie professée par le prêtre Calasiris. Nous remarquons les similitudes dans la pratique religieuse d'Apollonios et de Calasiris qui conduisent respectivement l'action de la *Vie d'Apollonios de Tyane* et des *Ethiopiennes*. La parenté entre les deux œuvres repose essentiellement sur la personnalité des sages, Calasiris et Apollonios, et sur l'évocation des Gymnosophistes éthiopiens⁴. Héliodore est un auteur accompli capable de mettre l'accent sur les qualités d'un sage. E. Rhode découvre dans le roman d'Héliodore une couleur pythagoricienne et situe ainsi l'auteur au siècle de Philostrate où la *Vie d'Apollonios de Tyane* est lue avec dévotion. L'œuvre laisse découvrir l'influence de cette philosophie et traduit, par la même occasion, un regain d'intérêt pour les croyances religieuses et les cultes attestés dans les divers cycles épiques fournis par l'*Héroïque* de Philostrate de Lemnos. Toutes ces correspondances incitent à placer la composition des *Ethiopiennes* dans la seconde moitié du troisième siècle avec un *terminus a quo* que l'on peut dater de 260 apr. J.-C.

¹. L'*Histoire du roi Apollonios de Tyr* nous est parvenue sans nom d'auteur ni indication de date, mais quelques éléments ont permis de proposer une date. La pratique de l'incinération, certainement disparue au moment où l'Empire romain devient chrétien au quatrième siècle apr. J.-C., est présente dans le roman. Les monnaies utilisées dans le livre correspondent à un système monétaire antérieur à 238 apr. J.-C. A partir de ces considérations, les critiques situent l'œuvre originale de l'*Histoire du roi Apollonios de Tyr* au troisième siècle apr. J.-C.

². E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1974, p.460 sq. ; p. 471 sq.

³. Les *Ethiopiennes* comportent des souvenirs de la *Vie d'Apollonios de Tyane*. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 1, fait une association entre griffons et fourmis avec l'or, association que l'on retrouve chez Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* V, 1. Si Philostrate parle de χρυσοφύλακες, gardiens de l'or ou chercheurs d'or en évoquant les griffons, Héliodore ne donne pas des détails sur la légende qui les décrit comme tels (*Vie d'Apollonios de Tyane* III, 48).

⁴. E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1876, p. 473-474 ; J. MAILLON, 1935-1943, 2^e éd., 1960, p. LXXXVI-LXXXVII ; B. P. REARDON, 1971, p. 390 ; R. MERKELBACH, 1962, p. 283 sq.

243 ; T. SZEPESSY, "Die *Aithiopika* des Heliodoros und der griechische sophistische Liebesroman", *AAntHung* 5, 1957, p. 246 ; P. CHUVIN, 1990, p. 322.

Il existe trois autres facteurs de signification diverse qui permettent de penser que les *Ethiopiennes* ont été composées vers le troisième siècle apr. J.-C. Le premier réside dans le fait qu'Emèse cesse d'être une cité florissante à partir du quatrième siècle apr. J.-C., comme l'indique le rhéteur Libanios, citoyen d'Antioche. Le deuxième facteur est lié à l'importance que revêt le culte héliaque dans la cité d'Emèse. Au troisième siècle, sous le règne d'Héliogabale (219-222 apr. J.-C.), la cité d'Emèse devient un centre religieux de premier rang où est célébré le culte d'*Helios*. Une troisième considération, tout aussi décisive, tient au fait que seul Héliodore donne un rôle prépondérant au culte d'*Helios* dans une œuvre fictive. Son roman, moral et religieux, a pu naître dans un cercle philosophique ou religieux dévoué à Helios, comme il est permis de l'imaginer pour la *Vie d'Apollonios de Tyane*. Ainsi, il est tentant de le situer à la même date qu'une des flambées de dévotion solaire, sous Héliogabale et notamment sous Aurélien.

III. LA STRUCTURE DES *ETHIOPIQUES*

Avec une composition remarquable par sa complexité, tenter de résumer les *Ethiopiennes* relève du défi. Héliodore s'écarte délibérément de l'ordre chronologique qui, dans les autres romans, part d'une situation initiale, marquée par un coup de foudre, pour finir, après une succession d'aventures, par la réunion finale des héros dans leur patrie de naissance. A. R. Dyck¹, dans une métaphore restée célèbre évoque, pour définir le jeu narratif des *Ethiopiennes*, le mouvement d'« un serpent qui se déroule ». L'auteur a pris le parti de construire son histoire selon une trame qui ne respecte ni l'ordre chronologique des événements ni l'ordre géographique.

Le fond de ce roman est l'histoire d'une jeune princesse éthiopienne née blanche. Abandonnée dès sa naissance par sa mère, la reine éthiopienne Persinna, elle est recueillie par un prêtre éthiopien, Sisimithrès, puis amenée en Egypte par ce dernier qui la confie à un prêtre grec Chariclès. Sous le nom de Chariclée, la jeune fille reçoit une belle éducation comme prêtresse d'Artémis. Elle se montre rebelle à l'amour jusqu'au jour où elle rencontre Théagène, un jeune Thessalien venu accomplir une cérémonie religieuse. Pour vivre leur amour et obéir à l'oracle, ils choisissent, avec la complicité d'un prêtre égyptien, Calasiris, envoyé par la reine d'Ethiopie pour retrouver sa fille, de s'enfuir vers la patrie de Chariclée. A partir de ce moment, ils deviennent les jouets de la Fortune. Ils échouent à la suite d'un naufrage en Egypte, aux bouches du Nil où ils rencontrent des bouviers - brigands. Puis, les jeunes fiancés se rendent à Memphis tantôt rapprochés, tantôt séparés et exposés à de terribles dangers, notamment lorsque Arsacé, femme du satrape de l'Egypte Oroondatès, éprouve une passion mortelle pour Théagène. Ils sont amenés au satrape parti à Syène repousser le roi des Ethiopiens, Hydaspes, venu conquérir la ville et entrer en

¹. A. R. DYCK, *Psellus*, 1986, p. 24-28.

possession des mines d'émeraude de Philae. Sur la route de Syène, ils sont repris par des soldats au service du roi éthiopien et sont faits prisonniers. Après la guerre entre les Ethiopiens et les Perses, les jeunes gens parviennent à Méroé où ils se voient condamnés à être sacrifiés au dieu national Helios. Sauvés *in extremis* du sacrifice, ils deviennent mari et femme et sont consacrés prêtre d'Helios et prêtresse de Séléné par les souverains éthiopiens, conformément aux prédictions de l'oracle de Delphes.

Comparé aux autres romans grecs, le récit d'Héliodore est plus achevé. La structure du récit est fort originale parce que les informations de base refusées au lecteur excitent son esprit, comme l'a démontré U. Eco¹. Par cette conception de l'écriture, marquée par l'introduction d'un personnage-narrateur, Héliodore est devenu précurseur de nombreuses expériences romanesques. Le décalage du récit lui permet donc de présenter également, de façon plus dégagée, l'exposé de la ruse de Calasiris pour mettre en œuvre la fuite des deux héros. Dans les deux derniers livres, Héliodore donne lui-même des témoignages sur le royaume de Méroé. Le romancier découvre progressivement le voile d'un mystère qui n'est complètement levé qu'à la fin du récit. Il a fallu, tout au début, piquer d'abord la curiosité du lecteur, dérouler ensuite peu à peu le fil du μῦθος, pour lui révéler enfin tout ce qui s'est passé avant ce prologue *in medias res*. En effet, non seulement le roman d'Héliodore respecte l'unité d'action, telle qu'elle avait été codifiée par Aristote, mais il vise également à plaire et à instruire, comme l'exigeait Horace. Mais afin d'éviter une concentration excessive d'événements dans la même œuvre, Héliodore comme son récit par le milieu².

L'histoire des *Ethiopiennes* est construite d'une manière savante³, « avec une tension vers un dénouement qui est loin du point de départ et un art du récit qui recourt à des procédés modernes, tel le *flash-back* ». Les événements qui se sont déroulés avant le début du récit peuvent cependant être récupérés grâce à des analepses prises en charge par les personnages. Le roman d'Héliodore s'ouvre, en effet, lorsque le jour commence à poindre, à l'embouchure du Nil, sur une plage jonchée de corps humains récemment massacrés, parmi lesquels on distingue une jeune fille, parée d'une façon somptueuse. Elle contemple un éphèbe gisant sur le sol à la suite de graves blessures, et c'est seulement au cours de l'histoire rétrospective racontée par le prêtre d'Isis, Calasiris, à l'athénien Cnémon, du Livre II au Livre V, que le suspense créé par l'exorde surprenant se relâche, dans la mesure où l'histoire en question fournit toutes les explications

¹. U. ECO, *L'œuvre ouverte*, trad. Française, Paris, Seuil, 1965.

². Horace, *Art poétique*, emploie l'expression *in medias res*, c'est-à-dire non loin du moment où termine l'histoire. C'est ainsi que *l'Iliade* raconte des faits qui se sont déroulés durant la dixième (et dernière) année de la guerre de Troie, que *l'Odyssée* a pour objet les phases ultimes du voyage de retour d'Ulysse à Ithaque, et que *l'Enéide* de Virgile décrit les exploits d'Enée seulement à partir de son arrivée à Carthage.

³. B. P. REARDON, 1971, p. 384-385.

nécessaires sur la cause du massacre, sur l'identité des deux jeunes gens, Théagène et Chariclée, et sur l'origine de leur liaison sentimentale.

Si le roman d'Héliodore, tout comme l'*Odyssée* et l'*Enéide*, débute donc *in medias res* et contient une longue histoire rétrospective, son originalité structurale, par rapport à ces épopées, consiste dans le fait qu'il a été évidemment construit dans l'intention de provoquer, avec son exorde énigmatique et saisissant, la surprise et le suspense dans l'esprit du lecteur. L'originalité structurale de la narration d'Héliodore consiste en somme dans le fait que la surprise et le suspense y sont suscités par un ὑστερον πρότερον, par une antéposition de l'effet à la cause, savamment située par le narrateur dans les pages initiales du roman. Au cinéma, Héliodore ferait apparaître de très grands effets ; metteur en scène né avant l'heure, il pratique le *travelling* en promenant sa caméra à travers des paysages méditerranéens et éthiopiens et a le sens des scènes somptueuses, fortement évocatrices du spectacle pour écran panoramique¹. Héliodore construit un λόγος qui tend à conduire le lecteur vers des chemins détournés, cherche des liens cachés, et fait des parallèles entre la réalité et la fiction du récit qui trouve son épilogue en Ethiopie.

L'élément essentiel n'est pas uniquement dans l'effet produit par les aventures des héros, mais dans le dépaysement du lecteur, projeté sans précaution sur la côte du Delta du Nil dans une scène énigmatique avant d'assister, quelques semaines plus tard, à la scène finale à Méroé. Mais toute l'histoire du roman se déroule sur dix sept ans, entre la naissance de Chariclée abandonnée par sa mère Persinna et le retour en Ethiopie pour accéder au trône. Héliodore inscrit son récit dans une progression géographique qui n'englobe pas seulement l'ethnocentrisme culturel grec et romain. Des rives de la Méditerranée à Méroé, chaque livre finit sur une image saisissante, maintenant le suspens. Par sa composition captivante, les *Ethiopiennes* perpétuent le caractère des légendes grecques et orientales sur le monde éthiopien. Héliodore choisit comme principal cadre la métropole éthiopienne en pleine gloire. L'histoire se déroule avant la conquête d'Alexandre, à une époque où l'Egypte est sous domination perse.

Les *Ethiopiennes* se distinguent également par le talent et par la personnalité d'Héliodore, même si l'histoire ressemble, jusqu'à un certain point, aux autres romans, car tous sont des histoires d'amour et d'aventures. Voici leur contenu type : une idylle naît entre un jeune homme et une jeune fille, tous deux, divinement beaux et nobles. Des circonstances contraires surviennent qui les obligent à un long et périlleux voyage à travers les pays grecs et barbares, soit séparément, soit ensemble ; des péripéties de toutes sortes, enlèvements, naufrages, contraintes brutales et tentations subtiles, occasionnent séparations et retrouvailles et mettent à l'épreuve la fidélité et la vertu des héros. Soutenus par leur foi religieuse et grâce à la Fortune, ils viennent à bout de tout, et l'histoire se termine par un mariage dans la patrie retrouvée de l'un des deux héros. Le héros est beau, fier,

¹. G. DALMEYDA, commentant les *Ephésiaques* de Xénophon d'Ephèse, Les Belles Lettres, Paris, 1926, p. XXV, faisait déjà des remarques de ce genre à propos de Xénophon à l'époque du cinéma muet.

seul, mais libre face aux puissances de la terre et du ciel. Il ne se présente plus comme le héros tragique, prisonnier d'un destin inéluctable. Il devient simplement le jouet de la Fortune, la capricieuse déesse Tyché, dont il réussit finalement à s'attirer les bonnes grâces. Tout se passe donc comme si les auteurs de roman cherchent à distraire leurs lecteurs à travers une nouvelle forme d'écriture qui embrasse tous les genres connus. Dans les *Ethiopiennes*, les thèmes usuels et inséparables, amour et voyages, de l'univers du roman grec sont repris, mais d'autres thèmes plus rares sont introduits dans la composition. L'auteur ne s'est pas seulement contenté de mettre en œuvre les formes de ses prédécesseurs. Il a renouvelé le genre en y ajoutant de nouveaux matériaux qui procurent une qualité et un contexte si particuliers.

L'histoire des *Ethiopiennes* est donc très bien construite et se caractérise par l'absence d'un modèle. Elle s'apparente à une somme dans laquelle son auteur a l'ambition d'enfermer tous les genres. Le souci de la variété est constant chez Héliodore qui introduit une variété des tons, une variété des genres littéraires, qui, au sein de l'œuvre achevée, conservent leur individualité. Pour varier son discours, le romancier insère dans la narration, des descriptions¹, des discours² et des lettres³. Il faut bien se représenter l'exploitation littéraire de la narration afin de mieux faire ressortir son utilisation chez l'auteur. Héliodore construit un roman où il mêle admirablement la mesure et la dignité grecque auxquelles il ajoute la sagesse et la piété éthiopienne. Cette virtuosité de la construction permet aux *Ethiopiennes* de se distinguer des autres romans et prouve la volonté du romancier de donner à son récit un aspect historique. Ainsi, les données méroïtiques sont révélées parcimonieusement, et des omissions délibérées entretiennent le mystère tout en ménageant le suspens dans un chassé-croisé incessant entre le récit principal et les actions secondaires, entre la Grèce, l'Égypte et l'Éthiopie. D'un côté, Héliodore relate l'action en cours et la met en rapport avec l'Éthiopie, d'un autre côté, les récits enchâssés permettent le retour en arrière permanent. Quant à la reconstruction de l'image du royaume de Méroé, elle s'apparente à l'assemblage d'un puzzle. Avant le dernier livre, Héliodore raconte, dans le désordre, des événements disparates sur l'Éthiopie ; puis progressivement des liens se tissent entre ces événements et les personnages. Ainsi, un ordre logique et chronologique se dévoile, permettant de lever peu à peu le mystère.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 1-4 : description d'une girafe offerte par les Axoumites.

². Héliodore, *Ethiopiennes* I, XIX-XXI : Thyamis prend la parole pour demander la belle captive comme part du butin ; I, XXI-XXII : Chariclée, sans repousser franchement les avances de Thyamis, le convainc de retarder leur union. Certains discours sont à la fois du genre persuasif, une allocution pathétique et une composition sophistiquée : le roi Hydaspe vient de reconnaître sa fille prisonnière que les lois de son pays l'obligent à sacrifier aux dieux. Il s'adresse à son peuple pour lui dire le déchirement de son cœur : mais il remplira son devoir de roi (Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVI, 1-10) ; il s'agit bien évidemment pour Hydaspe de se faire donner par le peuple le droit d'enfreindre la tradition.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II-III : Hydaspe envoie deux lettres, une à sa femme, une aux Gymnosophistes pour leur annoncer sa victoire et leur demander de préparer les sacrifices.

IV. LE POINT D'ABOUTISSEMENT DU ROMAN GREC DANS LES *ETHIOPIQUES*

Dans la succession des romans grecs, les *Ethiopiennes* occupent la dernière place. L'ouvrage d'Héliodore comporte dix livres. Le roman nous est parvenu dans son intégralité. Différents titres lui ont été donnés : *Ethiopique*, *Αἰθιοπικὸν Βιβλίον*, *Ethiopiennes*, *Τὰ Αἰθιοπικά*, *Chariclée*, *Ἡ Χαρίκλη* ou *Histoire de Théagène et Chariclée*, *Τὰ περὶ Θεαγένην καὶ Χαρίκλειαν*. Le titre *Τὰ Αἰθιοπικά* est sans doute le plus employé. Le terme rappelle les ouvrages des géographes de la période hellénistique. Aussi, le titre du roman, *Aithiopia*, s'il est bien d'Héliodore, place son auteur dans la lignée des auteurs d'*Aithiopia*, historiens et géographes qui ont livré, à l'époque hellénistique, des témoignages sur la terre éthiopienne. A partir de toutes ces sources littéraires, Héliodore offre une trame qui prend le relais des *Aithiopia* dont des auteurs ont, dit-on, réussi à atteindre l'Ethiopie, cette partie de l'œkoumène traditionnellement décrite comme « le bout du monde ». Le souvenir de ces voyageurs alexandrins a pu inciter Héliodore à composer une œuvre dont l'action englobe l'Ethiopie. Romancier, il juxtapose diverses données sur le monde éthiopien sans grande rigueur scientifique. Tout au plus, s'attache-t-il, à décrire la capitale des Ethiopiens au sujet de laquelle il dispose de données mettant en relief les traits de sa culture et les contacts qui la lient à ses voisins. Mais il les évoque sous un angle mythique et à travers un renouement avec les sources antiques notamment Ctésias de Cnide, Hérodote et les auteurs d'*Aithiopia*.

A travers les siècles, le contenu et la composition de l'œuvre d'Héliodore sont l'objet de nombreuses attaques, mais également d'admiration. La lecture des *Ethiopiennes* varie en fonction des considérations romanesques, historiques, géographiques et philosophiques que les critiques lui ont trouvées. Les traducteurs français du roman d'Héliodore ont ainsi surtout souligné dans leurs commentaires la légèreté du roman et déploré la maladresse de sa composition. Après avoir étudié le texte pour sa traduction, J. Maillon déclare que « tout y est artifice, tout est convention¹ ». A l'inverse, nous savons que Racine, selon son fils, loue « l'artifice merveilleux avec lequel sa fable est conduite ». En général, les *Ethiopiennes* sont considérées comme un roman dit « picaresque ». Elles forment le roman que fut, selon l'expression de P. Grimal², « le plus aimé et le plus imité » des romans grecs. D'autres critiques ont remarqué l'originalité propre à ce roman et ont relevé les qualités d'écrivain d'Héliodore³. En outre, la qualité même de la composition montre que les *Ethiopiennes* sont

¹. J. MAILLON, 1960. Au t. III, p. 102, il n'est pas facile de bien cerner les raisons de la remarque du traducteur des *Ethiopiennes*. Il soutient, en effet, qu'il n'a pas compris l'intention de l'auteur : Chariclée ne veut pas « troubler et berner son benêt de père » en réclamant le privilège de sacrifier Théagène, elle veut, au contraire, se tuer sur le corps de l'aimé et devenir ainsi glorieuse par son courage parmi ses compatriotes Ethiopiens (Héliodore, *Ethiopiennes* X, XX, 2).

². P. GRIMAL, 1958, p. 517.

³. Des études fournissent une approche bien détaillée et synthétique des *Ethiopiennes* : E. FEUILLATRE, 1966,

l'aboutissement d'une longue tradition romanesque. La forme scripturale et le contenu du roman permettent de procéder à une étude historique afin d'éclairer la nature du royaume de Méroé dans les *Ethiopiennes*.

V. LES PERSONNAGES DU ROMAN D'HELIODORE

Les personnages des *Ethiopiennes* se déplacent dans un cadre temporel et géographique qu'il est possible de se représenter. Ils assurent l'unité du roman¹ et constituent une voie d'accès privilégiée pour une meilleure compréhension du récit. Héliodore ne s'attache pas au portrait physique des personnages, mais il accorde une grande importance à leur portrait moral. Leur histoire marque très souvent l'opposition entre la civilisation des Grecs et celle des Barbares, dessein qui avait été celui d'historiens et de géographes comme Hérodote, Thucydide, Ctésias, Xénophon, Strabon, Diodore de Sicile. Les rapports qu'ils entretiennent, marqués de complicité, de situations de force ou de persuasion, leur confèrent un statut et une fonction qui éclairent leur nature. Le romancier a inventé toutes les figures présentes dans le roman. Selon des règles subtiles, chacun prend l'avantage sur les autres personnages et, en l'espace d'un moment, focalise l'attention du lecteur. Les personnages les plus importants sont d'abord les deux protagonistes.

Théagène, jeune grec amoureux de Chariclée, est le chef des éphèbes thessaliens venus à Delphes célébrer un sacrifice en l'honneur de Néoptolème, le fils d'Achille, fondateur de la dynastie des Eacides. Il a une double ascendance : il est à la fois un Eniane et un Eacide, descendant d'Achille et originaire de Thessalie. Au début de l'*Illiade*, Homère nous apprend que les Hellènes, dont le nom devait servir, par la suite, à désigner l'ensemble des habitants du monde grec, étaient précisément originaires d'un petit canton thessalien dont était issu Achille. Athénée, dans les *Deipnosophistes*² raconte une anecdote sur un certain Théagène de Thasos, vainqueur olympique, et cite des vers de Posidippe consacrés à ce célèbre athlète³. Le choix de ce nom

p. 8 ; B. P. REARDON, 1971 ; G. N. SANDY, *Heliodoros*, Boston 1982 ; A. COLONNA, 1987. A. BILLAULT, 1987, p. 25-30 ; *idem*, *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, 1991, P.U.F.

¹. B. POUDERON éd., *Les personnages du roman grec, des origines à l'époque byzantine*, Actes du colloque de Tours, nov. 1999, en collaboration avec C. HUNZINGER, D. KASPRZYK, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen, série littéraire n° 7, Lyon, 2002, p. 460.

². Athénée, *Deipnosophistes* 10, 412 d-e.

³. C. A. DE MOUSTIER, professeur de mythologie au dix-huitième siècle, semble connaître ce passage d'Athénée : Théagène est pour lui aussi un célèbre vainqueur olympique (*Lettres à Emilie sur la mythologie*, 1786).

montre l'ancrage dans la réalité qu'Héliodore donne aux exploits sportifs accomplis par le héros lors des jeux à Delphes et devant le peuple éthiopien. On voit, en tout cas, que dans l'Antiquité le nom de Théagène évoque des connaissances de prosopographie historique.

Chariclée, fille abandonnée des souverains d'Ethiopie, est éduquée à Delphes par Chariclès, prêtre d'Apollon. Lors de leur première rencontre, les deux héros, Théagène et Chariclée sont célébrés par un oracle pythique, qui, dans une certaine mesure, donne le plan général de l'œuvre¹ : « célébrez, Delphiens, celle qui est d'abord Grâce, et enfin Gloire, célébrez aussi le fils d'une déesse. Ils vont quitter mon temple et fendre les flots pour atteindre la terre sombre où rayonne le soleil. Là ils trouveront la belle récompense de leur vertu, et une blanche couronne ceindra leurs tempes en train de noircir »

Τὴν χάριν ἐν πρώτοις αὐτὰρ κλέος ὕστατ' ἔχουσαν
Φράζεσθ', ὦ Δελφοί, τὸν τε θεᾶς γενέτην·
Οἱ νηὸν προλιπόντες ἐμὸν καὶ κῦμα τεμόντες
Ἴξοντ' ἠελίου πρὸς χθόνα κυανέην,
Τῆ περ ἀριστοβίων μέγ', ἀέθλιον ἐξάψονται
Λευκὸν ἐπὶ κροτάφων στέμμα μελαινομένων.

La Pythie révèle la signification prophétique du nom de Chariclée, ainsi que celle de Théagène, dans l'oracle qu'elle rend au début de la panégyrie pythique, avant la rencontre des deux jeunes gens. Elle annonce, en présence des prêtres Chariclès et Calasiris, le départ de « celle qui a d'abord la grâce, χάρις, et qui aura la gloire, κλέος, avec le « fils d'une déesse » vers l'Ethiopie, où ils seront les héritiers des souverains. En Egypte, Chariclée prétend qu'elle est avec Théagène d'origine ionienne. En fait, Héliodore anticipe leur consécration future à Méroé en tant que prêtresse de Séléne et prêtre d'Helios, d'autant qu'il a pris le soin d'ajouter qu'ils étaient l'une prêtresse d'Artémis, et l'autre prêtre d'Apollon². Mais la grâce attachée à Chariclée outrepassa la simple fiction et rappelle leur destinée commune comme mari et femme et prêtres d'Helios. De fait, son propre destin est reflété et condensé dans son nom. Héliodore dédouble le scénario, puisque Chariclée a deux pères adoptifs. Elle tient son nom de Chariclès, le père adoptif qui l'a reçue en don après la perte de sa fille unique³. Mais Calasiris est aussi le père adoptif qui, selon la volonté des dieux, reconduit Chariclée vers la terre éthiopienne. Car, après avoir reconnu dans l'oracle les noms des deux jeunes gens, tandis qu'il s'interroge sur la suite de la prédiction⁴,

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIV, 1 ; II, XXXV, 5 ; X, XL-XLI.

². Héliodore, *Ethiopiennes* I, XXII, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXIX, 3 ; II, XXXII, 1 ; II, XXXIII, 3.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* III, V, 7 ; III, XI, 4.

Apollon et Artémis apparaissent, lui ordonnent de rentrer en Egypte avec Chariclée et Théagène dont il doit prendre soin comme s'ils étaient ses propres enfants, et les faire passer hors de l'Egypte, « comme il plaira aux dieux¹ ».

La figure du prêtre Calasiris, rempli de science et de sagesse, est l'une des plus dominantes du récit. Héliodore ne nous laisse pas ignorer un seul instant qu'à travers tous ces détours, il nous conduit en lieu sûr, guidés par Calasiris. Ce mystérieux prêtre égyptien, au service d'Isis, interprète reconnu des oracles pythiques, est le narrateur des livres II à V. Le romancier lui donne le nom d'un vêtement égyptien, la *calasiris*, large tunique très fine retenue par une ceinture décrite par Hérodote². Calasiris est attesté dans l'onomastique locale de Syène³. Le prêtre égyptien joue, dans l'histoire comme dans la narration par son aura religieuse, un rôle de tout premier ordre qui donne une cohérence d'ensemble au récit. De fait, l'itinéraire des héros n'est pas uniquement tracé, comme dans les autres romans, par les seuls caprices du hasard. La volonté divine dirige de bout en bout la destinée des héros, dès le premier instant de leur rencontre. Elle leur impose un voyage parsemé d'embûches et les mène de Delphes, ville d'Apollon, jusqu'en Ethiopie, terre d'*Helios*, gouvernée par des souverains sages, Persinna et Hydaspe, parents naturels de Chariclée. Le statut de narrateur pieux de Calasiris marque une dualité : il est à la fois un double d'Héliodore et intervient comme l'instrument de la Fortune.

Du reste, il est clair que les prêtres mènent le jeu du roman : Chariclès, alors de passage à Memphis où se trouve le temple d'Isis, adopte la petite Chariclée qui lui a été confiée par Sisimithrès, chef du conseil des Gymnosophistes du palais royal de Méroé. Calasiris, quant à lui, la conduira jusqu'en Egypte pour qu'en Ethiopie, les Gymnosophistes la rétablissent dans son statut princier. Chariclès et Sisimithrès participent au cortège de noces⁴ au cours duquel Chariclée et Théagène portent la mitre blanche des prêtres de Séléne et d'Helios. Dans ce jeu de relais, Sisimithrès dispose d'atouts non négligeables. Ce n'est pas un hasard si le romancier introduit Chariclès dans la scène finale à Méroé pour qu'il participe à la procession sur le même char que

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* III, XI, 5.

². Hérodote, *Histoires* II, 81 : les prêtres égyptiens « sont vêtus de lin garnies de franges autour des jambes, qu'on appelle des *calasiris*. En outre, ils portent, jetés par-dessus, des manteaux de laine blanche », ἐνδεδύκασι δὲ κιθῶνας λινέους περὶ τὰ σκέλεα θυσανωτοῦς, τοὺς καλέουσι καλασίρις· ἐπὶ δὲ εἰρίνεα εἴματα λευκὰ ἐπαναβληδὸν φορέουσι. L'habit sacerdotal des prêtres égyptiens devait être tissé de fin lin, et correspondre à une coupe variable. A toutes les époques, en effet, les prêtres ont conservé l'habit austère qu'ils portaient aux premiers temps de la civilisation égyptienne. Héliodore a bien pu se rappeler ce détail, quand il a voulu donner un nom à son sage prêtre égyptien qu'il appelle Calasiris.

³. Voir *P. Aberd.* 91 (ligne 16 ; 130).

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, LXI.

Sisimithrès. Dans la mesure où Calasiris est décédé dès le lendemain de l'arrivée des héros à Memphis, Chariclès, prêtre de Delphes, en compagnie du prêtre éthiopien, « représente donc le dernier maillon qui doit compléter la chaîne et assurer le triomphe d'une spiritualité universelle, grecque, égyptienne et éthiopienne¹ ».

Les parents biologiques de Chariclée, Hydaspe et Persinna, sont le roi et la reine d'Éthiopie. Les noms donnés aux souverains renvoient à un lieu aperçu chez Lucain entre la région de l'Indus et du Haut-Nil. Ils ont une consonance plutôt indienne et perse qu'éthiopienne. Si le nom de la reine Persinna² est à mettre en rapport avec la Perse, Hydaspe, quant à lui, désigne dans l'Antiquité un grand sous-affluent de l'Indus, traversant le Penjab, et très lié à l'histoire réelle d'Alexandre le Grand. Horace³ appelle, *fuscus Hydaspes*, un serviteur sombre, d'origine indienne. Il n'existe aucun souverain de Napata ou de Méroé qui ait reçu un pareil nom, même par hellénisation⁴. La confusion d'Héliodore entre les *realia* indiens et éthiopiens permet d'expliquer l'utilisation de ces noms pour désigner les souverains éthiopiens. L'influence de l'expédition d'Alexandre et son prestige ont pu jouer un rôle dans le choix de ce nom. En effet, le jeune roi devait affronter victorieusement Pôros sur une rive de l'Hydaspe, l'actuel Jhelum⁵.

Parmi les adjuvants dans leurs épreuves, il y a Cnémon, jeune athénien en exil à cause des machinations de sa méchante belle-mère Démainété et de l'esclave de cette dernière, Thisbé. Nausiclès, un marchand grec de Naucratis qui joue un rôle dans l'avancement de l'action du roman, a eu une liaison amoureuse avec Thisbé. Sa fille Nausicleia devient l'épouse de Cnémon. Il existe d'autres personnages secondaires comme Thyamis, chef d'une bande de Boucoles tombé amoureux de Chariclée. Ce dernier, noble pirate, dirige une bande de voleurs égyptiens vivant dans le Delta du Nil. Fils aîné de Calasiris, il est injustement écarté de la succession de la prêtrise d'Isis

¹. M. WORONOFF, « Rapports de pouvoir entre les personnages dans les *Ethiopiennes* », *Les personnages du roman grec, des origines à l'époque byzantine*, Actes du colloque de Tours, nov. 1999, édités en collaboration avec C. HUNZINGER, D. KASPRZYK, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen, série littéraire n° 7, Lyon, 2002, p. 193-206.

². J. DESANGES, « Vues grecques sur quelques aspects de la monarchie méroïtique », *BIFAO* 66, 1968, p. 93, n° 1, relève qu'Héliodore a préféré ce nom à celui de la Candace, dont pourtant la notoriété était grande et le pouvoir d'évocation non négligeable.

³. Horace, *Satires* II, VIII, 14.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VI, 2 ; sans établir un lien quelconque, nous rappelons l'existence d'un dénommé Hydaspe, fils de Sémiramis (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, V, 1).

⁵. Polyen, *Stratégémata* IV, III, 9. Sur l'importance de la victoire de l'Hydaspe, voir P. GOUKOWSKY, *Essai sur l'origine du mythe d'Alexandre*, t. 2, 1981, p. 2 sq.

par Pétosiris, son jeune frère. Il y a également Arsacé, noble femme perse, intelligente et belle, mais également méchante et luxurieuse. Cybèle, cruelle, perfide et cupide, est l'esclave confidente d'Arsacé, chargée par sa maîtresse de réussir à attirer Théagène dans son lit. Achéménès, fils de Cybèle, espère recevoir Chariclée en mariage en dénonçant Arsacé auprès de son mari Oroondatès. Ce dernier est le satrape perse de l'Égypte vaincu par l'armée éthiopienne à Syène. Mitranès est le commandant du détachement de l'armée perse qui captura un moment Théagène. Bagoas est le chef eunuque d'Oroondatès. Méroébos, jeune prince éthiopien, est le neveu d'Hydaspe. Il a été pressenti un moment pour devenir le mari de Chariclée. En Éthiopie, la foule constitue un véritable personnage collectif avec des revirements soudains, des joies naïves. Elle commence par imposer sa volonté à Hydaspe en exigeant de lui que les cérémonies usuelles en l'honneur des dieux éthiopiens soient respectées.

Au demeurant, Héliodore lui-même, par ses anachronismes et ses emprunts littéraires, n'échappe pas à l'ethnocentrisme qui caractérise les auteurs Grecs. Il se montre témoin de la diffusion de l'hellénisme en Égypte et dans la lointaine Méroé. Il accompagne les personnages dans leur aventure et, comme « une main invisible », trace le chemin qui les mène de Delphes à Méroé. Les forces supérieures, la Fortune, les Moires, Apollon et les divinités méroïtiques, interviennent régulièrement dans le cours des événements. Si ces forces supérieures sont présentes dans toutes les aventures des héros, elles laissent les hommes libres de leurs mouvements. L'auteur parvient, certes, à ne pas faire passer ses personnages pour des marionnettes, mais il faut réaliser que la présence constante de la divinité les guide à chaque instant. A. Billault a souligné sur ce point que « les personnages de ce roman manquent de vie, d'originalité, et sont généralement communs et froids ; il n'y a point de peinture saisissante des mœurs¹ ». Quant à R. Rattenbury, il déclare que « les marionnettes autour desquelles évolue l'action peuvent faire des discours, proférer des lamentations et des plaintes, elles n'en restent pas moins sans vie. Héliodore ne cherche pas plus que les autres à en faire des caractères du roman² ». Les personnages des *Ethiopiennes* existent, en effet, psychologiquement parlant et leurs actes ne restent pas uniquement dictés par une puissance supérieure. Héliodore croit à la liberté de ses personnages et ceux-ci ne sont pas de marionnettes. Les personnages, très nombreux, sont certes disparates, mais leurs actes ne doivent pas être isolés des réflexions, des hésitations, des révoltes qui peuvent les précéder, ni des remords, des sentiments de joie et de tristesse qui les suivent.

Certains personnages, comme Cnémon, viennent manifestement de la comédie tandis que d'autres, comme Arsacé, sont des emprunts évidents au répertoire de la tragédie. Dans les

¹. A. BILLAULT, 1987, p. 25-30.

². R.-M. RATTENBURY, 1960, p. XXII.

Ethiopiennes, l'influence de la tragédie et la représentation des épisodes romanesques en scènes de théâtre ou en tableaux, se remarquent aisément. Cette théâtralité appartient à l'esthétique du récit éthiopien symbolisée, au centre du roman, par un camée¹. Héliodore utilise et transforme des thèmes et des schémas d'intrigues dramatiques pour forger les caractères de ses personnages. Il exploite les thèmes et la structure de drames d'Euripide à l'issue heureuse² et les motifs d'une comédie de Ménandre, de façon à constituer une intrigue privée et politique, élargie aux dimensions du rêve d'Alexandre-Hélios. Héliodore inverse les motifs des tragédies d'Euripide et de Sénèque, pour substituer au dénouement tragique, où s'accomplit un châtement de vengeance, le dénouement romanesque, qui célèbre la récompense de ceux qui ont mérité d'être les souverains d'un royaume éthiopien idéal.

Héliodore affirme raconter une « histoire », une histoire d'amour, mais d'abord une aventure humaine. En somme, il s'attache à rendre vivants les personnages dont on raconte l'histoire existante. Cette recherche de la vraisemblance est d'ailleurs celle de l'épopée, du théâtre grec de l'époque classique et également bien sûr de l'historiographie. Il tient à leur donner une consistance et un caractère : même ceux qui remplissent un rôle secondaire ont leurs motivations et leurs réactions spécifiques. Quant aux héros, eux-mêmes, Héliodore leur a attribué une personnalité marquée, souvent idéalisée au physique comme au moral, mais qu'il a cherché à rendre aussi vivante que possible dans le cadre même d'une moralité qui se présente comme exceptionnelle. De tentations, des débuts défaillants sont autant de preuves de leur humanité. Comme chez tous les auteurs grecs d'Homère à Platon, en passant par Hérodote, les héros d'Héliodore sont également marqués par l'image de la sagesse. Il s'agit bien d'une image et non d'un mirage, qui résiste brillamment aux épreuves de brigands et de la fortune. Les précautions prises par le romancier pour dépeindre ses héros sont loin d'être inutiles dans un récit où la mise en scène de l'extraordinaire, bien souvent proche de l'exagération, représente un univers crédible.

¹. J. W. H. WALDEN, "The stage-terms in Heliodoros' *Aethiopica*", *HSCP* 5, 1894, p. 1-43 ; E. FEUILLATRE, 1966, p. 90-91 ; p. 115-121. Voir également B. P. REARDON, 1971, 389 ; S. BARTSCH, *Decoding the Ancient Novel : The Reader and the Role of Description in Heliodoros and Achilles Tatios*, Princeton, 1989, p. 109-123 ; p. 129-143 ; M. FUSILLO, *Naissance du roman grec*, traduction française de M. ABRIOUX de *Il Romanzo greco. Polifonio et Eros*, coll. « Poétique », Paris, 1991, p. 31-41 ; p. 47-54 ; T. PAULSEN, *Inszenierung des Schicksals. Tragödie und Komödie im Roman des Heliodor*, Trèves, 1992 ; M. WORONOFF, « L'art de la composition dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore », *Le Monde du Roman Grec*, 1992, p. 33-42 ; L. GALLI, « Amarsi come Alcesti e Admeto (un' allusione ad Euripide in Eliodoro) », *SIFC* 12, 1994, p. 198-206.

². M. LAPLACE, « Les *Ethiopiennes* d'Héliodore, ou la genèse d'un panégyrique de l'Amour », *REA* 94, 1992, p. 199-230 ; M. LAPLACE, « L'emblème esthétique des *Ethiopiennes* d'Héliodore : une bague d'ambre au chaton d'améthyste gravée », L. DUBOIS éd., *Poésie et Lyrique antiques*, Lille, p. 1996, p. 186-191.

VI. LA CREATION ROMANESQUE DANS LES *ETHIOPIQUES*

La forme romanesque possède les caractéristiques d'ordre « infra-littéraire », par la prose, la constance de ses thèmes, - celui de l'amour entre deux beaux jeunes gens de bonne naissance en particulier -, peut-être même par son public populaire. Le romanesque, quand il apparaît chez les peuples orientaux, revêt d'abord l'aspect de l'apologue et de l'allégorie. Il a pour but de livrer une leçon morale au même titre que les contes moraux véhiculés oralement par la tradition antique. Le romanesque existe donc naturellement chez les Grecs avant qu'il ne se précise dans les *Ethiopiennes*. Comme l'affirme P. Grimal¹, « le roman grec (...) au début du premier siècle av. J.-C. est déjà l'héritier d'une longue histoire, il n'imité pas tel ou tel genre constitué, mais il puise, comme en une réserve, dans les traditions des pays de l'Orient ». A travers son histoire éthiopienne, Héliodore perpétue cette tradition littéraire romanesque initiée en Orient. Il joint des traits de la culture méroïtique dans la nouvelle forme littéraire, - le roman devenu un genre littéraire à part entière -, dont la caractéristique essentielle est pourtant liée à la fiction. La singularité des *Ethiopiennes* réside dans le fait que le plaisir que procure le récit n'est pas la seule finalité de l'œuvre. Il s'agit d'une histoire d'amour qui vise le divertissement² et l'évasion tout en véhiculant une image de la civilisation méroïtique.

VI. 1. LES TRAVESTISSEMENTS LITTÉRAIRES DANS LE ROMAN D'HELIODORE

Quand le roman devient un véritable genre littéraire, les auteurs cherchent dans l'agrément de la fiction le principal intérêt de leurs récits. Les *Ethiopiennes*, comme les autres romans destinés à distraire les lecteurs durant les heures de loisir, font partie de la littérature répandue dans les temples, aux théâtres, aux jeux, aux festins, à la tribune publique et dans les cercles philosophiques. En outre, alors que l'épopée, genre littéraire de l'époque archaïque, est récitée par les aèdes dans des festins, et que le théâtre, forme de l'époque classique, est représenté en public, le roman s'adresse davantage à des lecteurs solitaires. Les thèmes romanesques présents chez Hérodote, Xénophon et Ctésias de Cnide se retrouvent dans le roman. Ils le sont plus encore chez les historiens de la période hellénistique. Les *Ethiopiennes* d'Héliodore prennent la forme d'une synthèse des images répandues par la tradition sur l'Éthiopie. L'auteur les réutilise en les mettant

¹. P. GRIMAL, « Essai sur la formation du genre romanesque dans l'Antiquité », *Le Monde du Roman Grec*, M.-F. BASLEZ., P. HOFFMANN, M. TREDE éd., Paris, 1992, Presses de l'École Normale Supérieure, p. 17.

². Le Stoïcien Posidonios distingue quatre catégories d'arts : les arts populaires et grossiers, les arts de divertissement, ceux d'éducation et enfin les arts libéraux ; voir Sénèque, *Lettres à Lucilius* 88, 21. Le roman d'Héliodore intègre donc tout cela à la fois.

au service d'une thématique immuable : l'amour entre un jeune thessalien, Théagène et une jeune fille, née de parents éthiopiens, Chariclée. Il n'est pas dénué d'intérêt, avant d'en venir à une étude de l'image et de la réalité de Méroé dans les *Ethiopiennes*, de revenir aux modalités théoriques du scénario dont les codes de fonctionnement sont soigneusement balisés et circonscrits pour s'adresser à la σοφία du lecteur. Nous sommes aujourd'hui réduits à des conjectures, quand nous cherchons à deviner les intentions d'Héliodore. Son récit ressemble à une sorte d'*Odyssée* mettant en scène un couple de jeunes gens qui cherchent à atteindre la terre éthiopienne. Le roman d'Héliodore comporte des navigations dangereuses, des naufrages. Au bout de périlleuses péripéties, Chariclée, la fille des souverains éthiopiens, rejoint sa terre natale, comme Ulysse retrouve Ithaque et sa femme Pénélope. Une simple transposition de l'*Odyssée* ne rend pas compte de toute la technique d'écriture des *Ethiopiennes*. A la fois fictif et réel, le récit contient des germes de développements historiques sur le royaume de Méroé que l'auteur organise afin de donner un poids à son témoignage éthiopien.

Le romanesque des *Ethiopiennes* est constamment ouvert aux réalités maritimes et terrestres. L'espace fluvial et maritime occupe une place de choix dans le déroulement des péripéties et se présente comme une source perpétuelle d'imprévus et de dangers. Il n'intervient pas seulement comme un élément poétique, mais il devient encore le tissu même de la vie méditerranéenne et des héros. Quand on y regarde de plus près, l'exotisme des paysages n'a rien d'irréel. Les conquêtes macédoniennes et romaines ont favorisé l'ouverture de territoires encore inexplorés. Héliodore peut, donc, faire voyager ses héros dans ce nouvel univers et se servir du paysage éthiopien comme matériau et support de son action. Il n'a pas l'intention de décrire le monde éthiopien tel qu'il était à l'époque des Perses. Le plus souvent, il s'en sert seulement comme cadre qui mette en pleine lumière l'hellénisme des héros. Alors que l'empire romain perd son hégémonie et son influence culturelle et politique, les romanciers, pour reprendre les propos d'A. Billault¹, « prennent également acte du déclin politique de la cité et de son berceau, la Grèce propre. Athènes, rarement citée, ne peut plus prétendre à sa prédominance passée. Delphes n'est qu'un des lieux de l'action des *Ethiopiennes*. La place modeste de deux grandes métropoles, l'une politique, l'autre religieuse, de la Grèce classique, est l'image littéraire de leur effacement historique relatif. Mais il ne traduit aucunement la substitution de particularismes hellènes à une influence étrangère dominante ». Il faut croire que le cadre géographique mis en relief dans les *Ethiopiennes* épouse la diversité de la réalité et de l'imaginaire historique² de l'époque d'Héliodore. L'élargissement du cadre géographique de l'action et l'absence d'une métropole unique reflètent, en partie, la réalité culturelle et littéraire dans laquelle Héliodore compose son histoire.

¹. A. BILLAULT, 1991, p. 19 *sq.*

². P. GRIMAL, 1958, p. 873, à propos de l'œuvre d'Achille Tatius, écrit : « plus que nul autre roman, celui nous donne l'impression d'entrer de plain pied dans un monde ressuscité ».

VI. 2. LE ROMANESQUE ANTI-TRAGIQUE DES *ETHIOPIQUES*

L'histoire du retour au palais royal de la fille des souverains d'Éthiopie, inventée d'après des légendes racontant le retour d'un exilé dans son pays où il est reconnu, et où un nouvel ordre s'instaure¹, rappelle particulièrement l'intrigue de l'*Ion* d'Euripide². Le romanesque antitragique des *Ethiopiennes* contraste avec le réalisme de la comédie nouvelle. Il implique les revirements et le merveilleux des fables pathétiques et pieuses à dénouement heureux. Héliodore transforme des thèmes et des schémas d'intrigues dramatiques pour construire l'histoire romanesque des *Ethiopiennes*. Il exploite les thèmes et la structure de drames d'Euripide à l'issue heureuse et les motifs d'une comédie de Ménandre pour constituer une intrigue privée et politique élargie aux dimensions de la fiction historique. Dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore, comme dans l'*Ion* d'Euripide, l'histoire raconte l'accession au trône d'un enfant qui, après avoir été abandonné en raison de sa naissance extraordinaire et divine, faillit passer pour bâtard et être tué. Il fut triomphalement reconnu comme l'héritier légitime avant d'inaugurer une ère nouvelle, voulue des dieux. Créuse, descendante d'Erichthonios, expose Ion par crainte de sa mère, parce qu'il est le fruit de l'union contrainte avec Apollon³. Persinna, elle, descendante d'Helios, expose Chariclée, qui est le portrait vivant de la blanche Andromède, parce qu'elle craint d'être condamnée à mort pour adultère (IV, VIII, 5-6).

VI. 3. L'INTRIGUE ETHIOPIENNE INSPIRÉE DE LA TRAGÉDIE D'EURIPIDE

Dans l'intrigue des *Ethiopiennes*, le périple au terme duquel Chariclée, exposée et vouée à la mort, rentre en Éthiopie pour devenir princesse, part d'un sanctuaire de Pan dans sa cité d'origine, Méroé, et passe par le sanctuaire oraculaire d'Apollon à Delphes. Chariclée est confiée en Égypte à

¹. Sur l'importance du thème du retour d'exil dans les *Ethiopiennes* : J. J. WINKLER, 1982, p. 109. Sur l'influence des légendes de retour : D. KONSTAN, *Sexual symmetry. Love in the ancient novel and related genres*, Princeton, 1994, p. 90-91, cite l'*Odyssée* en se référant à C. W. KEYES, « The structure of Heliodorus' Aethiopika », *SPh* 19, 1922, p. 42-51 (de même G. SANDY, *Heliodorus*, Boston, 1982, p. 85-86), et à U. HÖLSCHER, *Die Odyssee : Epos zwischen Märchen und Roman*, Munich 1989, p. 94-102 ; p. 226-228 ; p. 230-234. Même Isocrate a composé un éloge en prose, l'*Évagoras*, rivalisant explicitement avec ces récits de retour d'exil : M. LAPLACE, 1992 b, p. 200.

². Sur l'intrigue de l'*Ion*, voir A. P. BURNETT, *Catastrophe survived. Euripides' plays of mixed reversal*, Oxford, 1971, p. 101-129. Sur l'*Ion*, tragédie de l'idéologie de l'impérialisme athénien : R. GOOSSENS, *Euripide et Athènes*, Bruxelles 1962, p. 487-489 ; et, avec d'autres références : N. LORAUX, *Les enfants d'Athéna*, Paris, 1984, p. 213-214. L'édition et la traduction utilisées sont celles de L. PARMENTIER, H. GREGOIRE, Paris, 1959.

³. Euripide, *Ion* 10-19 ; 881-918 ; 931-951.

Chariclès, qui l’emmène au sanctuaire de Delphes, par Sisimithrès, disciple des Gymnosophistes qui résident dans le temple du dieu Pan à Méroé (II, XXIX, 5-XXXI, 5 ; X, IV, 1 ; X, XI, 1)¹. Chariclée est élevée à Delphes par Chariclès, prêtre d’Apollon, qui la tient pour sa fille, la traite comme un père (II, XXXII, I-XXXIII, 3). Elle habite dans le sanctuaire de Delphes et devient zacore d’Artémis (II, XXXIII, 4-7 ; III, I, 1). C’est à Delphes que Chariclée reçoit son nom, qui est le symbole de son destin prédit par l’oracle d’Apollon : le retour dans la patrie grâce au père que lui donne le dieu en vue de sa gloire.

Dans *Prométhée enchaîné*, Eschyle annonce ainsi l’arrivée d’Io en Ethiopie : τηλουρὸν δὲ γῆν ἤξεις, κελαινὸν φύλον, οἱ πρὸς ἡλίου ναίουσι πηγαῖς, ἔνθα ποταμὸς αἰθίοψ. Τούτου παρ’ ὄχθας ἔρφ’ ἕως ἂν ἐξίκη καταβασμόν, ἔνθα βυβλίνων ὄρων ἄπο ἴησι σεπτὸν Νεῖλος εὐποτον ῥέος, « tu arriveras sur une terre lointaine, chez un peuple noir qui habite aux sources du soleil, là où coule le fleuve d’Ethiopie. Tu longeras ses rives pour atteindre la Descente, régions où des monts byblins le Nil fait jaillir ses eaux vénérables et douces² ». Eschyle établit un rapprochement entre l’habitat des Ethiopiens et l’astre solaire. L’endroit où prend naissance le soleil, πηγαί, devient un aspect déterminant dans la localisation des Ethiopiens, puisque les auteurs grecs s’emploient à les localiser au moyen de l’expression suivante « Ethiopiens du levant et Ethiopiens du couchant du soleil ». Pourchassée par la divinité Héra, Io, pour échapper à la colère de la déesse, recevait ces indications données par Prométhée. Elle devait suivre le fleuve αἰθίοψ, qui doit être considéré comme le fleuve du pays des hommes éthiopiens, correspondant au cours supérieur du Nil, au-dessus des cataractes. Il est difficile de tracer son itinéraire depuis la Grèce jusqu’au lieu réservé où elle fonde sa colonie.

Après avoir été exposée par sa mère Persinna qui, sans lui donner de nom (IV, VIII, 1), lui avait « accordé la grâce de l’incertitude de la Fortune, de préférence à la mort ou au nom de bâtarde³ », τὸ ἐκ τῆς τύχης ἀμφίβολον χάρισασθαι θανάτου προδήλου ἢ πάντως ὀνόματος νόθου προτιμότερον. L’enfant fut recueillie par Sisimithrès : ἐξέθετο τύχης ἀμφιβολία τὸ κατ’ αὐτὴν ἐπιτρέψασα, ἐγὼ δὲ προστυχῶν ἐνειλόμην, « elle confia l’enfant aux hasards de la fortune. Je la trouvai et la recueillis⁴ ». Puis lorsque Chariclès, à qui l’avait confiée Sisimithrès, lui eut donné son nom, la grâce accordée par les dieux à Chariclée fut de la

¹. Sisimithrès habite dans le sanctuaire du dieu méroïtique Pan. Il agit en tant que président et disciple des Gymnosophistes éthiopiens (Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 1) ; mais il remet la fille de Persinna dans un temple d’Isis (*Ethiopiennes* II, XXX, 2 ; II, XXXI, 5 ; II, XXII, 1). Cette circonstance est probablement en rapport avec deux particularités des *Ethiopiennes* : le second père adoptif de Chariclée, Calasiris, est prêtre d’Isis, et Chariclée est destinée à l’amour et au mariage (*Ethiopiennes* II, XXXI, 4) que favoriseront Chariclès, et surtout Calasiris.

². Eschyle, *Prométhée enchaîné* 808-812.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 6.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 1.

rendre amoureuse, non pas du neveu de Chariclès, selon la « grâce » demandée par ce dernier à Calasiris¹, καὶ δὸς τὴν χάριν, ᾧ γαθὲ Καλάσιρι, mais de Théagène². Alors que dans l'*Ion*, l'oracle d'Apollon est rendu au père adoptif, Xouthos, dans les *Ethiopiennes*, il est rendu à Théagène, futur époux de Chariclée (III, V, 7). Aussi les trois reconnaissances, à Méroé, de Chariclée comme fille de Persinna et comme fille d'Hydaspe, et de Théagène comme son futur époux, sont-elles précédées, à Delphes, d'une reconnaissance de parenté spirituelle entre Théagène et Chariclée, voulue par l'Amour³. Les objets, du reste, qui, chez Euripide, assurent la reconnaissance entre Créuse et Ion, avant leur départ de Delphes pour Athènes, sont répartis, dans les *Ethiopiennes*, entre Théagène et Chariclée au moment où, lors de la procession solennelle à Delphes, ils se voient et s'éprennent si intensément qu'ils décideront de partir pour l'Égypte et l'Éthiopie. Créuse, retrouve, avec Ion, dans la corbeille où elle l'avait exposé, une étoffe frangée de serpents, - comme une égide, au centre de laquelle a été tissée une Gorgone -, un collier formé de deux serpents en or, et une couronne d'olivier (*Ion* 1417-1433).

Dans les *Ethiopiennes*, Théagène arrive à Delphes vêtu d'une chlamyde dont « l'agrafe sertissait une Athéna d'ambre brandissant la tête de Gorgone en bouclier » (III, III, 5). Chariclée, quant à elle, apparaît vêtue d'une robe retenue sous la poitrine par une ceinture d'or formée de deux serpents entrelacés, et porte sur la tête une couronne de jeunes branches de laurier (III, IV, 2-5). Telles sont les parures de ceux que la Grèce et le soleil contemplant, et dont l'immortelle union est unanimement souhaitée (III, IV, 8). Héliodore substitue aux rameaux de l'olivier, arbre d'Athéna⁴, ceux du laurier, plante d'Apollon-Hélios⁵, dieu de Delphes et de Méroé⁶. D'autre part, alors que Ion rentre à Athènes avec le père adoptif que lui a donné son vrai père, Phoibos-Apollon, Chariclée retourne au pays de son père biologique, Hydaspe, descendant d'Helios-Apollon. Et ses pères adoptifs, Chariclès et Calasiris, tels la Pythie chez Euripide, favorisent, le premier involontairement, le second volontairement, le dénouement heureux et les différentes reconnaissances qui se produisent à Delphes et à Méroé. A Delphes, outre le fait que Théagène et Chariclée reconnaissent leurs affinités spirituelles, Chariclée

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIII, 6.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIV, 1 ; III, V, 6.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* III, V, 4-6. Cette reconnaissance, rappelée en IV, XI, 2, est renouvelée à Memphis en présence de Calasiris (VII, VIII, 2-3). Sur cette reconnaissance comme caractéristique de la thématique du discours panégyrique platonicien, lire M. LAPLACE, 1992 b, p. 201-211.

⁴. Euripide, *Ion* 1433-36 ; et M. DETIENNE, « L'olivier : un mythe politico-religieux », M. I. FINLEY éd., *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris, 1973, p. 293-306.

⁵. Euripide, *Ion* 103-104.

⁶. Entre Delphes et Méroé existe aussi une autre analogie, Dionysos est également honoré dans les deux cités : Eschyle, *Euménides* 24-26 ; Euripide, *Ion* 550-553 ; 714-716 (Delphes) ; Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 3 ; X, VIII, 2 (Méroé).

reconnaît sa propre identité. Les reconnaissances réciproques qui, chez Euripide, adviennent à Delphes entre la mère et le fils (*Ion* 1395-1457) sont, chez Héliodore, dédoublées : Chariclée se reconnaît fille de Persinna à Delphes avant d'être reconnue par sa mère à Méroé. Car Calasiris est à Delphes l'envoyé de Persinna. Chez Euripide, l'intrigue vindicative et funeste, qui sera interrompue, s'engage, lorsque Xouthos, ignorant le secret de Créuse, veut lui cacher, pour ne pas lui faire de la peine, qu'Ion lui a été donné pour fils, et conduire ce dernier à Athènes en étranger (*Ion* 654-660).

Chez Héliodore, le dénouement heureux se prépare grâce à Calasiris qui, conformément à l'oracle d'Apollon et à la volonté de Persinna, descendante d'Helios, emmène Chariclée loin de Delphes, l'accompagnant dignement conformément à son origine royale (II, XXXIII, 4 ; V, I, 2). En effet, Calasiris, après avoir appris, à Méroé, de Persinna son secret et des dieux la présence de sa fille à Delphes, a juré à la reine, au nom d'Helios, de lui ramener sa fille dans sa patrie (IV, XII, 1 ; XIII, 1). A Delphes, il obtient de Chariclès l'objet de reconnaissance, confirmation et motif de mission. Grâce à ce signe, la bande brodée avec laquelle Persinna l'a exposée (IV, VII, 13 ; IV, XIII, 2)¹, il a révélé à la jeune fille ses origines. Chariclès, dupé par Calasiris², est de nouveau privé d'enfant (IV, XIII, 3 ; IV, XIX, 9). Lorsque ce prêtre d'Apollon reparait à Méroé, son rôle est, à son tour, comparable à celui de la Pythie dans le drame d'Euripide.

A Méroé, la célébration de l'union de Chariclée et de Théagène, héritiers des souverains d'Éthiopie, est précédée des mêmes péripéties que celles auxquelles succède le retour à Athènes de Xouthos et de Créuse avec Ion : un meurtre prémédité, des soupçons de bâtardise écartés finalement par des reconnaissances rendues possibles grâce à l'intervention divine et à des objets anciens et précieux, couronnés par la manifestation de la parole prophétique qui impose le dénouement heureux. Chez Euripide, Ion, aussitôt après avoir reçu Xouthos pour père, désire retrouver sa mère, mais craint de passer à Athènes pour un bâtard (*Ion* 563-647). Créuse, apprenant que Xouthos célèbre sans elle l'arrivée d'Ion à leur foyer, imagine que ce fils est l'enfant d'une esclave. Elle tente de faire empoisonner l'intrus, avant d'être, à son tour, menacée de mort par un décret pythien, lorsque sa tentative, déjouée et découverte, lui attire la vindicte d'Ion qui la prend pour une marâtre (*Ion* 774-1319). La Pythie interromp le dialogue de menaces et d'accusations entre Ion et Créuse pour faciliter leur reconnaissance. Elle révèle, en effet, qu'elle a recueilli Ion à sa naissance, après avoir porté la corbeille contenant les objets avec lesquels Créuse l'avait exposé (*Ion* 1320-1442). Puis, l'apparition d'Athéna vient dissiper les soupçons d'Ion sur son origine divine, avouée par Créuse, et lui prédire son avenir (*Ion* 1483-1605).

¹. Calasiris tient à la fois le rôle de Xouthos et celui de la Pythie chez Euripide. Pour d'autres analogies entre Calasiris et la Pythie, se rapporter à M. LAPLACE, 1992 b, p. 220 ; M. LAPLACE, 1996, p. 190.

². Sur la duplicité de Calasiris, J. WINKLER, 1982, p. 109.

Dans les *Ethiopiennes*, la préméditation est double, sans être réciproque, parce qu'elle vise également Théagène et Chariclée et tient aux anciens rites de l'Éthiopie, non à des ressentiments personnels. En effet, Théagène et Chariclée sont, comme des captifs de guerre, les victimes choisies pour le sacrifice d'actions de grâces à Hélios et à Séléné. Ce sacrifice doit célébrer la victoire des Ethiopiens sur les Perses (X, II, 1 ; X, IX, 5). Les reconnaissances ne sont pas non plus réciproques ; aux deux reconnaissances de la filiation maternelle et paternelle de Chariclée s'ajoute une troisième, relative à l'amour qui l'unit à Théagène. Chariclée sait désormais que le roi et la reine d'Éthiopie sont ses parents (X, IX, 2 ; X, XI, 3). Elle conserve les objets avec lesquels elle a été exposée, non seulement la bande brodée, mais aussi des colliers et l'anneau offert par son père à sa mère avant leur mariage (X, XI, 1 ; X, XIV, 2-3). Sisimithrès, président des Gymnosophistes, permet les trois reconnaissances, parce qu'il interdit que commence le sacrifice en raison de signes divins lui paraissant révéler qu'un dieu protège Chariclée et Théagène (X, IX, 6 ; X, X, 4). Pourtant, tandis qu'à la vue de la bande brodée et des bijoux, Persinna est bouleversée d'avoir retrouvé sa fille (X, XI, 3-XII, 1 ; X, XIV, 2), Hydaspes soupçonne en Chariclée une usurpatrice (X, XIII, 2-5 ; X, XIV, 2-3). Mais Sisimithrès écarte tous les soupçons, en révélant qu'il avait recueilli l'enfant exposée (X, XIV, 1), et en démontrant la filiation de Chariclée par la ressemblance de son portrait avec celui de l'ancêtre Andromède et par la tache noire qu'elle porte au bras (X, XIV, 6 ; X, XV, 2).

Le prêtre d'Apollon, Chariclès, père nourricier de Chariclée, malgré lui, permet par son arrivée inopinée à Méroé¹ la reconnaissance de Théagène comme époux destiné à Chariclée (X, XIX, 2 ; X, XXII, 5 ; X, XXXII, 4 ; X, XXXVIII, 2). Enfin, Sisimithrès, interprète de la volonté divine, déclare que de tels événements merveilleux commandent l'abolition à jamais des sacrifices humains en Éthiopie (X, XXXIX). Le dénouement heureux de l'*Ion* à Delphes est conduit par l'intervention de la Pythie et par l'apparition d'Athéna. Cette dernière confirme les prédictions initiales d'Hermès qui avait transporté le fils de Creuse et d'Apollon au séjour de la Pythie. Parallèlement, l'heureuse conclusion des *Ethiopiennes* et de l'entrée « en scène » de Chariclée² à Méroé, telle une déesse, est provoquée par l'arrivée du prêtre d'Apollon et par les

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIX, 2 : νῦν μὲν τὴν πανόλβιον Χαρίκλειαν ἐξ αὐτῶν σοι τῶν βωμῶν θυγατέρα ἀναδείξαντες καὶ τὸν ταύτης τροφέα, καθάπερ ἐκ μηχανῆς, ἐκ Ἑλλάδος ἐνταῦθα ἀναπέμψαντες, « la bienheureuse Chariclée était déjà au pied de l'autel, quand les dieux l'ont fait découvrir en elle ta propre fille et ont fait surgir comme par miracle, du fond de la Grèce, son père nourricier ». Dans l'*Ion*, Xouthos consulte l'oracle d'Apollon après avoir consulté Trophônios (*Ion* 404-409). Sur Trophônios, le « Nourricier » : N. LORAUX, 1984, p. 251, n° 233.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 3 : μηδὲ κελευσαι τοὺς ἐπιτεταγμένους ἀναμείνασα ἐνέδου τε τὸν ἐκ Δελφῶν ἱερόν χιτῶνα, ἐκ πηριδίου τινὸς ὃ ἐπεφέρετο προκομίσασα, χρυσοφῆ τε ὄντα καὶ ἀκτίσι κατάπαστον (...), καὶ πρὸς τοῦ σχήματος τῆς στολῆς ἐγάλαμι θεοῦ πλέον ἢ θνητῆ γυναικὶ προσεικαζομένη, « sans attendre l'ordre des gardiens, elle tira d'un sac qu'elle portait avec elle sa tunique sacrée de Delphes, brodée d'or et semée de

interventions de Sisimithrès. Cependant, alors que dans l'*Ion*, Euripide montre l'origine du destin des héritiers d'Erechthée en Europe et en Asie, dans les *Ethiopiennes*, Héliodore raconte la transformation, grâce à l'amour et à la sagesse, d'un royaume méroïtique dont la mission est désormais, - comme celle de l'empire fondé par Alexandre-Hélios qui compte parmi ses ancêtres Achille et Persée¹ -, de faire rayonner l'hellénisme en Orient².

VI. 4. LES TRANSFORMATIONS DRAMATIQUES DE L'HISTOIRE AMOUREUSE DE THEAGENE ET CHARICLEE

L'histoire romanesque des *Ethiopiennes* comporte aussi des souvenirs de la comédie de Ménandre imitée de drames d'Euripide, l'*Arbitrage*³. Héliodore transforme la situation précédant l'arbitrage⁴, le motif de l'arbitrage et les termes du différend soumis à l'arbitrage. Dans l'*Arbitrage*, le berceau de l'enfant que Pamphilé a mis au monde et exposé, parce qu'elle croyait que son époux Charisios n'en était pas le père, a été recueilli par le berger Daos, avec les colliers et les

rayons et la revêtit (...) ; tous la voyaient, sur ce piédestal, plus semblable dans son costume à une statue de déesse qu'à une femme mortelle ; Héliodore, *Ethiopiennes* X, XII, 2 : θυγατέρα ἐμὴν ὥσπερ ἐπὶ σκηνῆς ἐξ μηχανῆς ἀναφαινοῦσα τοῦ μηδεπώποτε, ὡς ἴστε, παίδων γονὴν εὐτυχήσαντος, ἅπαξ δὲ που μόνον ὁμοῦ τε ἀκηκόοτος καὶ ἀποβαλόντος, « au moment critique, elle sort de la trappe et apparaît sur la scène en se déclarant ma fille, alors que jamais, vous le savez, je n'eus le bonheur d'avoir des enfants. Une seule fois je fus père d'une fille et en même temps j'appris sa naissance et sa mort ». Pour l'*Ion*, N. LORAUX, 1984, p. 212 : « Athéna au visage de soleil s'est substituée à Apollon absent de la scène. Chariclée ressemble à une statue d'Artémis-Séléné ».

¹. P. GOUKOWSKY, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre I*, Nancy, 1978, p. 19, 25.

². La représentation solaire de l'hellénisme se confond avec la nature d'Helios, ancêtre des souverains d'Ethiopie : M. LAPLACE, 1992 b, p. 212.

³. La scène de l'arbitrage est imitée de celle de l'*Alopé* d'Euripide dont le contenu est connu par Hygin, fab. 187 : A. W. GOMME, F. H. SANDBACH, *Menander. A Commentary*, Oxford, 1973, p. 303 ; A. G. KATSOURIS, *Tragic Patterns in Menander*, Athènes 1975, 144 ; A. BLANCHARD, *Essai sur la composition des comédies de Ménandre*, Paris, 1983, p. 341, n° 80. Le début de l'*Alopé* est semblable à celui de l'*Ion* : Alopé, fille de Cercyon, a fait exposer l'enfant de son union secrète avec Poséidon. Mais le dénouement de l'*Alopé* est funeste pour l'amante du dieu, contrairement à celui de l'*Ion*. Pour d'autres analogies entre l'*Arbitrage* et l'*Ion* ; F. H. SANDBACH, 1973, p. 292 et p. 315. En outre, les circonstances de l'union de Charisios et de Pamphilé, avant leur mariage, sont analogues à celles que Xouthos imagine pour la naissance d'Ion (*Ion* 530-556).

⁴. Cette situation, vraisemblablement exposée dans le prologue perdu, nous est seulement connue par la scène de l'arbitrage (acte 2). Sur cette situation, et l'ἀγών précédant l'arbitrage, « où s'exprime surtout le thème romanesque », voir A. BLANCHARD, 1983, p. 339-341, avec une référence à la représentation de la scène de l'arbitrage sur une mosaïque de Mytilène : L. KAHIL, R. GINOUVES, *Les mosaïques de la maison du Ménandre à Mytilène*, Berne 1970, p. 44-45, pl. 4, 2 et 20, 1.

autres bijoux qui l'accompagnaient (*Arbitrage* 242-247 Sandbach). Le lendemain, le berger donne l'enfant à un esclave de l'ami de Charisios, le charbonnier Syros qui vient de perdre un nouveau-né (*Arbitrage* 250-274). Mais il ne lui remet pas les bijoux exposés avec l'enfant. Aussi, quand le charbonnier apprend que l'enfant a été trouvé avec une parure, il vient réclamer pour lui les colliers et les autres objets de reconnaissance (*Arbitrage* 299-313). Daos les lui refuse (v. 219), mais il accepte l'arbitrage de Smicrinès, père de Pamphilé (*Arbitrage* 219-239). Smicrinès déclare que tout ce qui était exposé avec l'enfant appartient à l'enfant (*Arbitrage* 353-354). Daos est donc contraint de remettre à Syros les bijoux en présence d'Onésime, l'esclave de Charisios (*Arbitrage* 373-390). Ce dernier reconnaît la bague de son maître et s'en empare (*Arbitrage* 391-414) ; elle permettra la reconnaissance de la paternité de Charisios (*Arbitrage* 419 sq.).

Les *Ethiopiennes* s'achèvent par la reconnaissance de la paternité d'Hydaspe et par le couronnement de sa victoire politique après l'arbitrage de la guerre entre l'Ethiopie et la Perse. La situation initiale du roman est comparable à celle de Ménandre, mais le comportement des personnages veillant sur l'enfant exposée par Persinna s'oppose à celui des personnages de Ménandre. Sisimithrès, qui a recueilli l'enfant Chariclée, confie son éducation à ses bergers après avoir pris le soin de garder les objets exposés avec elle : la bande de soie brodée, un collier de pierres précieuses (II, XXXI, 1-2) et la bague offerte par Hydaspe à Persinna avant leur mariage (X, XIV, 3)¹. Mais sept ans après, craignant que la beauté de la fillette ne révèle son origine et ne cause sa mort, Sisimithrès la reprend et l'emmène en Egypte pour régler sa situation (II, XXXI, 3). A Catadoupy², il la confie, avec les objets de reconnaissance, à Chariclès, en qui il a reconnu un véritable Grec (II, XXIX, 5). L'attitude de Sisimithrès envers Chariclès est différente celle de Daos envers Syros. En effet, Daos, après avoir dissimulé l'existence des bijoux, prétend, puisqu'il a découvert seul l'enfant exposé, que toute la découverte lui appartient, qu'en remettant l'enfant à Syros, il lui a donné l'un de ses biens, et que ce dernier doit lui laisser les bijoux en reconnaissance de ce don pour lequel, la veille, il le suppliait (*Arbitrage* 262-298). Sisimithrès aborde Chariclès comme un marchand proposant à un voyageur quelque chose d'exotique et d'authentique : le collier de perles, d'émeraudes et d'hyacinthes de la fille de Persinna (II, XXX, 2-3). Comme Chariclès déclare que toute sa fortune ne suffirait pas pour un tel achat, Sisimithrès réplique : ἀλλ' εἰ καὶ μὴ πρίασθαι δυνατός, εἶπε, δῶρόν γε λαμβάνειν οὐκ ἀδύνατος, « si tu ne peux pas l'acheter, tu peux du moins le recevoir en don » (II, XXX, 4). Le prêtre, croyant d'abord à une « plaisanterie », trouve la situation « risible », lorsque Sisimithrès ajoute : οὐ παίζω, εἶπε, ἀλλὰ καὶ σφόδρα σπουδάζω καὶ ἐπόμνυμί γε τὸν ἰδρυμένον ἐνθάδε θεὸν ἅπαντα δῶσειν εἰ πρὸς τούτοις καὶ ἕτερον δῶρον ὑποδέξασθαι βουλευθείης πολὺ τούτων

¹. Cette bague ne déterminera cependant pas Hydaspe à reconnaître sa fille en celle qui la possède.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXX. Le lieu même de leur rencontre, Catadoupy, n'est pas identifié. Il constitue peut être une création du romancier. L'étymologie du mot désigne la région des Cataractes du Nil.

ἐριτιμότερον, « je ne moque pas, répondit-il, je suis tout à fait sérieux. Je te le jure par le dieu qui réside dans ce temple, je te les donnerai toutes, si, en plus de ce cadeau, tu veux bien accepter un autre don beaucoup plus précieux » (II, XXX, 4-5). Mais quand Sisimithrès, après lui avoir fait jurer d'en user avec cet autre don selon ses prescriptions, lui remet la jeune Ethiopienne, le père adoptif est à la fois émerveillé et déconcerté (II, XXX, 5-6).

Cette perplexité est encore accrue par les traits que cette scène a en commun avec celle de la comédie : comme les déclarations de Daos à Syros sur sa trouvaille, les indications de Sisimithrès à Chariclès sont muettes sur les origines de l'enfant (II, XXXII, 3)¹. Les raisons en sont cependant différentes. Contrairement à Daos, Sisimithrès connaît les parents de l'enfant. Mais il interrompt son récit pour se rendre chez le satrape d'Egypte, et promet, pour le lendemain, à Chariclès, un récit détaillé de l'histoire de la jeune fille (II, XXXI, 4-5). Pourtant le lendemain, Chariclès ne rencontre pas Sisimithrès. Lorsqu'il se rend au palais du satrape d'Egypte pour s'enquérir de l'ambassadeur d'Ethiopie, il apprend que celui-ci a été chassé la veille, sous peine de mort, parce qu'il avait demandé au satrape de « s'abstenir d'exploiter les gisements d'émeraudes qui, disait-il, appartenaient à l'Ethiopie » (II, XXXII, 2). Sisimithrès est un personnage politique. Aussi, assure-t-il le salut de la fille des souverains d'Ethiopie, à leur insu, parce qu'il a réussi à se faire envoyer par le roi d'Ethiopie en ambassade auprès du satrape d'Egypte (II, XXXI, 3). Tandis que son attitude privée exclut toute contestation ultérieure au sujet « des perles, des émeraudes et des hyacinthes » appartenant à la fille du roi d'Ethiopie (II, XXX, 3), il rencontre, en tant qu'ambassadeur d'Ethiopie revendiquant pour son pays l'exclusivité de l'exploitation des mines d'émeraudes de Philae, le même refus auprès du satrape d'Egypte que Syros demandant à Daos les bijoux de l'enfant exposé.

Les notions de contestation et d'arbitrage sont transposées des personnes privées aux Etats et aux peuples. En outre, entre le roi d'Ethiopie dont Sisimithrès est l'émissaire, et le roi de Perse, dont le satrape d'Egypte est le représentant, un arbitrage d'une autre nature, celui de la guerre, est nécessaire après l'échec de la négociation. Le vainqueur de la guerre entre l'Ethiopie et la Perse, dont la cause première est la conquête de Philae et des mines d'émeraudes (IX, XXVI, 2), et dont le second enjeu est la prise de Syène (VIII, I-IX, 7), est le roi d'Ethiopie, Hydaspes. Cette victoire militaire rend à Hydaspes sa fille, quoiqu'il ne la reconnaisse pas aussitôt. Dès lors, les différends ne concernent plus des pierres précieuses, mais Chariclée et l'amour qui l'unit à Théagène. Après la prise de Syène, Chariclée et Théagène sont présentés comme des captifs au roi d'Ethiopie, qui les fait emmener à Méroé : καί, ὁ βασιλεῦ, ἔφασαν, ἡμῶν δὲ οὐ χρυσὸς οὐ λίθοι τὰ λάφυρα, πρᾶγμα κατ' Αἰθιοπίαν εὗωνον καὶ σωρηδὸν ἐν τοῖς βασιλείοις ἀποκείμενον ἀλλὰ σοι κόρην καὶ

¹. Cependant, Chariclès emporte la bande de soie brodée contenant ces informations. Et lorsque sa fille adoptive lui est enlevée à Delphes, il les connaît (Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVI, 1 ; X, XXXVII, 3).

νεανίαν προσαγοχότες ἀδελφούς μὲν καὶ Ἕλληνας. Μεγέθει δὲ καὶ κάλλει, μετὰ γέ σέ, πάντας ἀνθρώπους ὑπερφέροντας, ἀξιούμεν μὴ ἀμοιρῆσαι τῆς παρὰ σοι μεγαλοδωρεᾶς, « ὁ roi, notre butin à nous, disent les soldats, ce n'est ni de l'or ni des pierres précieuses, richesses communes chez nous et que l'on trouve en tas dans ton palais royal. Nous t'aménons une jeune fille et un jeune homme, le frère et la sœur, grecs d'origine. Leur taille et leur beauté n'ont d'égaux sur terre que les tiennes. Aussi nous croyons-nous dignes de ta munificence » (IX, XXIV, 1). Bien que se retrouvent chez Héliodore les termes du débat arbitré chez Ménandre¹, l'accent est mis à Delphes sur l'opposition de caractère entre Chariclès et Calasiris au sujet des soins à prodiguer à Chariclée, victime de l'Amour².

Dans les *Ethiopiennes*, Calasiris, aidé de Théagène, a enlevé Chariclée à Chariclès selon la volonté d'Apollon (III, XVII, 1 ; IV, XIX, 9). Après avoir compris que la divinité lui avait inspiré son exil pour aller à « la recherche de Chariclée » (III, XVI, 5), il se montre digne de sa mission, lorsque, de retour en Egypte, après avoir été séparé de Chariclée par les brigands, il la retrouve définitivement. Il remet au marchand Nausiclès, en rançon de Chariclée, une merveilleuse bague d'ambre et d'améthyste qui apparaît comme un don d'Hermès (IV, XI, 2 ; IV, XV, 2)³. Ainsi rachetée par Calasiris, Chariclée ne saurait plus lui être contestée jusqu'à son retour dans sa patrie, à Memphis, où il meurt (VII, XI, 4 ; X, XXXVI, 4). A Méroé, quand le roi d'Ethiopie vainqueur a reconnu sa fille Chariclée, il reçoit une ambassade du satrape d'Egypte le priant de renvoyer Chariclès, qui accompagne l'ambassade, avec sa fille, qui a été conduite à Méroé comme captive (X, XXXIV, 1-4).

Arrivé à Méroé, Chariclès obtient du roi l'autorisation de rechercher sa fille adoptive parmi les captives non identifiées. Ne l'ayant pas trouvée, il désigne Théagène comme le ravisseur de sa fille (X, XXXIV, 5 ; X, XXXVI, 5). Théagène avoue les faits ; mais quand le roi lui ordonne de rendre à Chariclès sa fille, il déclare : ἀλλ' οὐχ ὁ ἀδικήσας, εἶπεν ὁ Θεαγένης, ἀλλ' ὁ τὸ ἀδίκημα ἔχων ἀποδιδόναι δίκαιος· ἔχεις δὲ αὐτός· ἀπόδος εἰ μὴ σὴν θυγατέρα εἶναι Χαρίκλειαν καὶ οὗτος ὁμολογήσειεν, « ce n'est pas celui qui a commis le vol, mais celui qui détient l'objet volé qui doit le rendre. C'est toi qui le détiens. Rends-le, à moins que cet homme n'avoue lui-même que Chariclée est ta fille » (X, XXXVII, 3). Sisimithrès accourt auprès de Chariclès et lui dit : σώζεται σοι ἡ νομισθεῖσα καὶ παρ' ἡμῶν ἐγχειρισθεῖσά ποτε θυγάτηρ, ἔλεγε, θυγάτηρ ἀληθῶς οὔσα καὶ εὔρεθεισα ὧν γινώσκεις, « elle est sauvée, celle que tu considérais comme ta fille, et que je t'ai remise autrefois. Elle a été découverte (εὔρεθεισα) et reconnue par ses vrais parents, que tu connais » (X, XXXVII, 3). Ainsi s'achève l'adolescence de l'enfant royale d'Ethiopie qui fut, après sa naissance, confiée à des bergers éthiopiens, mais reçut ensuite un nom et une éducation grecs.

¹. Dans la comédie de Ménandre, les termes du différend sont intégrés au thème moral qui concerne l'usage des biens patrimoniaux, voir A. BLANCHARD, 1983, p. 333-334, n° 58, p. 337-349.

². Héliodore, *Ethiopiennes* III, VII-VIII sq.

³. Sur l'équivalence entre cette bague et Chariclée, lire M. LAPLACE, 1996, p. 192-194.

VII. LE ROMAN CULTUREL : SUR L'ORIGINALITE DES *ETHIOPIQUES* D'HELIODORE

L'histoire éthiopique racontée par Héliodore peut s'analyser comme une tentative de rapprochement de deux peuples, - l'Ethiopie et la Grèce -, différant seulement par leurs séjours opposés et par la couleur de leur population. Les peuples « du bout de la terre » sont crédités par les Grecs¹ des plus grandes vertus. Ainsi, lors des premiers contacts établis avec les Ethiopiens, les Grecs rangent ces derniers parmi les peuples justes et pieux. Les habitants des extrémités de la terre, opposés géographiquement, sont définis à cette période par des qualités communes qui permettent de les mettre en parallèle. E. Rhode² constate à juste titre que, dans l'ancienne Grèce, on situe l'existence de sociétés justes aux extrémités de la terre³. Les Grecs, fascinés par le pays des Ethiopiens⁴, rangent volontiers ses habitants parmi les peuples bienheureux. Ils partagent ce privilège avec les Hyperboréens⁵, peuple mythique. Ces peuples de l'âge d'or, vivant dans un pays au climat perpétuellement tempéré et fertile, sont d'une très grande piété et de mœurs très pures. Ces traits de caractère des « gens des confins du monde » sont tout à fait interchangeables et peuvent facilement voyager d'un extrême à un autre.

Héliodore reprend cette opposition entre les deux centres religieux, Delphes et Méroé, et réemploie les rapports anciens entre les extrémités du monde. L'Egypte fait le lien entre la culture grecque symbolisée par Delphes, et la culture orientale symbolisée par l'Ethiopie, lieu de la réalisation concrète de ce syncrétisme⁶ à travers le sacrifice et le mariage de Théagène et de Chariclée. Les *Ethiopiennes* sont le seul roman où les héros ne rentrent pas tout simplement chez eux au terme d'un voyage circulaire après les épreuves subies, mais où ils accomplissent une sorte de pèlerinage, une progression spirituelle, qui les mène de Delphes, cité du dieu Apollon, à Méroé, centre spirituel de la religion solaire. L'intention ne fait pas de doute. Le mariage de

¹. F. JACOBY, *FGH*, 688, F. 45 ; Arrien, *L'Inde* IX, 9 ; Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 11. Ctésias de Cnide est le premier à attribuer aux Indiens l'appellation δικαιοτάτοι.

². E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1876, p. 201 sq.

³. Pindare, *Pythiques*, *Odes* X, 30.

⁴. J.-P. VERNANT, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, 1979, p. 239-249. Sur le caractère utopique de l'Ethiopie d'Héliodore, voir B. P. REARDON, 1971, p. 386.

⁵. Le témoignage d'Hérodote sur les Hyperboréens montre combien la symétrie des peuples mythiques est ancrée dans l'esprit antique : εἰ δὲ εἰσι ὑπερβόρεοί τινες ἄνθρωποι, εἰσὶ καὶ ὑπερνότιοι ἄλλοι, « au reste, s'il existe des Hyperboréens au nord du monde, il doit bien exister aussi des Hyperboréens à l'extrême sud » (Hérodote, *Histoires* IV, 36). Les Ethiopiens d'Héliodore sont subdivisés en deux groupes qui perpétuent une manifestation de ce goût de la symétrie.

⁶. E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1974, p. 462-466 ; traduction partielle dans le recueil de J. HANI, *Bulletin Association Guillaume. Budé*, 1978, p. 460-498.

Théagène et de Chariclée, d'ailleurs, est placé sous la protection d'Helios et de Séléné. Aussi le lecteur n'est-il point étonné que l'auteur, prenant congé, se présente comme un Phénicien d'Emèse, de la race d'Helios, comme s'il cherche à s'introduire dans un destin collectif. Que le roman entier en subisse les effets et prenne un peu les allures d'une longue et difficile initiation de caractère religieux est une conclusion souvent acceptée. Il semble clair que la piété des Delphiens et des Méroïtes prend dans ce contexte une signification particulière.

L'histoire éthiopienne d'Héliodore apparaît donc comme un hommage au peuple de Méroé, modèle de piété, hommage tout à fait approprié à une cité, qui comme Delphes, célèbre la divinité Helios dont le pendant grec est Apollon. Dans les *Ethiopiennes*, les cités de Delphes et de Méroé sont des lieux de pèlerinage où convergent tous les peuples de la terre. On se rappelle la légende qui voudrait que soit Apollon soit Poséidon fût le père de « Delphos ». Le Grec d'Emèse n'a pas sans raison choisi Delphes comme lieu de développement et l'Ethiopie comme lieu d'épilogue de l'histoire de Théagène et Chariclée. Dans bien des épisodes du roman, les deux cités se répondent. A Delphes, l'identité de l'héroïne est révélée, et à Méroé, Chariclès, prêtre de Delphes, assiste, grâce à l'intervention d'un *deus ex machina*, aux noces royales du couple et monte sur le même char¹ que Sisimithrès, le chef des Gymnosophistes.

En dehors des concomitances dans le récit, Héliodore ne résiste pas à la tentation de rapprocher ces deux peuples marqués par une égale exigence de pureté, de piété et de justice. L'esprit grec aime, en effet, ordonner l'humanité et le monde dans une symétrie qui permet à la fois de penser la diversité des peuples. Cette bipolarité dans la réflexion se retrouve lors des sacrifices en l'honneur de la divinité. Ainsi des chevaux blancs sont offerts à Helios à Méroé, alors qu'à Delphes, des bœufs sont destinés à Apollon². De plus, les sacrifices humains, condamnés par les Gymnosophistes méroïtiques, trouvent un écho dans le monde grec. On est frappé, en effet, par la concordance entre le sacrifice des deux jeunes gens envisagé par le roi éthiopien et le sacrifice des trois jeunes prisonniers perses accompli par Thémistocle avant la bataille de Salamine, si l'on en croit Plutarque³. Dans un cas, il s'agit d'action de grâce après la victoire, dans l'autre, d'un sacrifice propitiatoire avant la bataille. Mais dans les deux, les victimes sont non seulement les premiers prisonniers faits avant l'engagement, mais aussi d'une beauté exceptionnelle. Il est possible qu'Héliodore se soit inspiré de l'exemple thémistocléen, soit à partir de Plutarque, soit à partir de Phaniass d'Erèse, source de Plutarque.

Cette volonté constante de rapprocher la Grèce et l'Ethiopie va bien au-delà d'une simple reprise du thème mythologique des Ethiopiens « bienheureux ». De fait, elle s'inscrit dans une vision plus ambitieuse de rapprochement des deux cultures. Méroé pour l'Ethiopie et Delphes

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 5 ; III, I, 4.

³. Plutarque, *Thémistocle* XIII, 2-5.

pour la Grèce possèdent toutes les deux des caractéristiques communes : un fort attachement aux dieux et aux valeurs morales. Leur rattachement commun aboutit même à un métissage culturel qui trouve son achèvement avec l'union scellée entre le Grec Théagène et l'Ethiopienne Chariclée. Héliodore aborde la relation entre les Grecs et les Ethiopiens d'une manière plus poussée que les autres auteurs. Il écrit, comme on le prétend parfois, un roman de métissage culturel : les Méroïtes vivent dans un royaume éthiopien hellénisé. Héliodore retrace les traits d'une union culturelle entre l'Ethiopie et la Grèce, union réalisée dans le royaume de Méroé¹. Comme tous les auteurs grecs de l'Antiquité, les héros grecs d'Héliodore sont comme animés par les traits d'une sagesse universelle².

Héliodore met en scène une jeune fille, Chariclée, en compagnie de son fiancé Théagène, qui s'en va en Ethiopie à la découverte de ses origines. Cette quête s'articule autour d'une odyssée de la Grèce vers l'Ethiopie, en passant par l'Egypte. Une vision onirique rappelle cette prédiction³ : Αἰθιοῦν εἰς γαῖαν ἀφίξεια ἄμμιγα κούρη δεσμῶν Ἀρσακέων αὐριον ἐκπροφυγῶν. Ἐμοὶ μὲν οὖν ὅποι τὸ χρήσιμον ἔχω συμβάλλειν γῆν μὲν Αἰθιοῦν τὴν τῶν καταχθονίων ἔοικε λέγειν ἄμμιγα δὲ κούρη τῇ Περσεφόνῃ με συνέσεσθαι καὶ λύσιν δεσμῶν τὴν ἐνθένδε ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλαγῆν, « vers la terre éthiopienne tu iras en compagnie de la jeune fille, et demain tu t'échapperas de la prison d'Arsacé. Le sens de cette prédiction me paraît clair. La terre éthiopienne, c'est apparemment l'empire des morts que j'irai habiter en compagnie de la jeune fille, c'est-à-dire, après m'être échappé de la prison du corps » Mal interprétée par Théagène, qui veut y voir un sens symbolique, cette vision sera reprise par Chariclée⁴ qui en dévoilera la signification.

La prophétie delphique initiale, annonçant l'alliance du blanc et du noir, de la Grèce et de l'Ethiopie, se découvre de cette façon : καὶ πλησίασας τοῖς βωμοῖς ὁ Ὑδάσπης καὶ μέλλων ἀπάρχεσθαι τῶν ἱερείων. Ὡ δέσποτα, εἶπεν, Ἥλιε καὶ Σελήνη δέσποινα, εἰ μὲν δὴ ἀνὴρ καὶ γυνὴ Θεαγένης τε καὶ Χαρίκλεια βουλήμασιν ὑμετέροις ἀνεδείχθησαν, ἔξεστιν αὐτοῖς ἄρα καὶ ἱερατεύειν ὑμῖν. Καὶ ταῦτα εἰπὼν τὴν τε αὐτοῦ καὶ Περσίννης μίτραν, τὸ σύμβολον τῆς ἱερωσύνης, ἀφελῶν, τὴν μὲν τῷ Θεαγένει, τὴν αὐτοῦ, Χαρικλείᾳ δὲ τὴν Περσίννης ἐπιτίθησιν. Οὗ γεγονότος ἐνθύμιον τοῦ χρησμοῦ τοῦ ἐν Δελφοῖς ὁ Χαρικλῆς ἐλάμβανε καὶ τοῖς ἔργοις βεβαιούμενον τὰ πάλαι παρὰ τῶν θεῶν προαγορευθὲν ἠύρισκεν, ὁ τοὺς νέους ἔφραζεν ἐκ τῶν Δελφῶν διαδράντας

Ἰξεσθ' ἠελίου πρὸς χθόνα κυανέην,

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIV, 2 ; II, XXXV, 5.

². Héliodore, *Ethiopiennes* III, XIV-XV.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XI, 3-4.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XI, 5.

Τῆ περ ἀριστοβίων μέγ' ἀέθλιον ἐξάψονται

Λευκὸν ἐπὶ κροτάρων στέμμα μελαινομένων.

Στεφθέντες οὖν οἱ νέοι λευκαῖς ταῖς μίτραις, τὴν τε ἱερωσύνην ἅμα τῶ Ὑδασπῆ ἀναδησάμενοι καὶ τὴν θυσίαν αὐτοὶ καλλιερήσαντες, ὑπὸ λαμπάσιν ἡμμέναις, αὐλῶν τε καὶ συρίγγων μελωδίαις, « Hydaspes s'était approché des autels. Au moment où il allait commencer le sacrifice ; Divin Helios, dit-il, et toi, divine Séléne, puisque vous avez voulu que fussent déclarés mari et femme Théagène et Chariclée, ils ont bien le droit de devenir vos prêtres. A ces mots, il prit sa mitre et celle de Persinna et posa ces insignes du sacerdoce sur la tête de Théagène et sur celle de Chariclée. Chariclès alors se rappela l'oracle de Delphes et il vit que se réalisait l'ancienne prédiction divine, d'après laquelle les jeunes gens, après leur fuite de Delphes, arriveraient à la terre sombre brûlée par le soleil. Là ils trouveront la belle récompense de leurs vertus et une blanche couronne ceindra leurs tempes en train de noircir. Couronnés de leurs mitres blanches, revêtus des insignes et des fonctions du sacerdoce, ils accomplirent un heureux sacrifice, puis au son des flûtes, ils furent accompagnés à la ville¹ ». A travers les différentes unions de Chariclée et de Théagène, variables selon les situations, frère et sœur, fiancés, prêtresse et prêtre, Héliodore trouve le moyen de rapprocher fraternellement les civilisations grecque et éthiopienne.

L'amour entre Théagène et Chariclée aboutit à une alliance culturelle et religieuse regroupant les sages du roman, le Grec Chariclès, l'Égyptien Calasiris et l'Éthiopien Sisimithrès². Les trois sages incarnent l'unité culturelle grecque, égyptienne et éthiopienne qui caractérise le roman d'Héliodore. Héliodore met l'accent sur les dispositions naturelles des prêtres à qui il assigne un rôle central dans le déroulement de l'action, notamment dans la révolution culturelle méroïtique. La scène de reconnaissance finale aboutit à la suppression définitive des sacrifices humains, symbole de barbarie pour les Grecs. On voit donc un couple blanc hellénisé succéder à une dynastie éthiopienne, et les valeurs grecques s'introduire dans le royaume éthiopien. Nous pourrions considérer sans trop exagérer les *Ethiopiques* comme un roman de la supériorité et de l'expansion des valeurs grecques. La sagesse grecque est valorisée tout au long de l'histoire ; mais ce sont, Calasiris et Sisimithrès, philosophes égyptiens et éthiopiens, qui font le lien entre la Grèce et l'Éthiopie. Cette assertion, étonnante au premier abord, le sera moins à la réflexion, si l'on considère que, limitrophe de l'Éthiopie, l'Égypte s'était hellénisée depuis quatre siècles déjà. Il paraît évident qu'Héliodore mène le débat et l'action ; il utilise un moyen bien détourné pour marquer la sagesse des peuples orientaux et ainsi mieux faire apparaître l'ethnocentrisme grec.

L'importance du métissage prend des proportions variées à travers le rôle assigné à des personnages secondaires, issus du monde grec et barbare, métis avant la lettre. Ils servent parfois

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, XLI, 1-3.

². Voir B. P. REARDON, 1971, p. 386.

d'intermédiaires entre les différents peuples présentés dans le roman d'autant qu'ils sont interprètes et gardiens de prisonniers étrangers grecs dont ils comprennent la langue. Nous trouvons ainsi mentionné le terme *μιξέλλην* pour désigner ce métissage culturel et linguistique¹. La fréquence de l'apparition des « sang-mêlé » dans la littérature de l'époque impériale apparaît très nettement à travers les exemples de métissage culturel et biologique souvent énumérés. Nous n'avons cessé dans les pages précédentes de souligner la soumission du monde grec au cosmopolitisme culturel dès l'âge classique. Héliodore croit au rapprochement des cultures. Dans tout mélange, il ne donne la prédominance ni aux Grecs ni aux Barbares. Cette intéressante association du monde grec et du monde éthiopien indique que cette compréhension mutuelle n'a fait que progresser depuis l'éducation grecque reçue par le roi éthiopien Ergamène. Le leitmotiv que le romancier cherche à tracer réside dans le fait que les Grecs et les Ethiopiens sont, à bien des égards, amenés à avoir des échanges culturels.

L'auteur met en valeur le mélange culturel entre la Grèce et l'Orient. Il expose ainsi de manière exemplaire le problème avec tous les thèmes qui lui sont associés. Parmi ces thèmes, nous notons le contraste des couleurs de la peau et de l'âme, noire ou blanche suivant les pulsions auxquelles elle obéit. Aussi, Héliodore, auteur complexe, n'a-t-il pas en bon élève des sophistes prévu une sorte de double-fond à son roman, en assignant à Chariclée un rôle d'intermédiaire entre la culture grecque et éthiopienne comme Andromède dans le mythe traditionnel. Il est possible de trouver des indices sur le renversement de l'idéologie courante, en Grèce, au sujet de cette apologie du rapprochement des cultures. Le goût jamais démenti pour l'exotisme est certes bien attesté dans la tradition grecque et peut constituer un élément de réponse. Dans les *Ethiopiennes*, cet exotisme se remarque dès le passage des héros en Egypte. Il se développe au fur et à mesure qu'on se rapproche du royaume éthiopien. Tout au long du récit à Méroé, le romancier mentionne les particularismes physiques, naturels et culturels du monde éthiopien qu'il mêle ou quelquefois oppose à la civilisation grecque et égyptienne avec toujours le souci de donner une image de Méroé qui se rapproche de la réalité virtuelle que les Grecs s'en faisaient.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIV, 2 ; Aristote, *Génération des animaux* I, XVIII, 722 a, développe une théorie sur le métissage en des termes biologiques : ἀποδιδοῦσι γὰρ διὰ πολλῶν γενεῶν αἱ ὁμοιότητες, οἷον καὶ ἐν Ἡλιδίῃ ἢ τῷ Αἰθίοπι συγγενομένη· οὐ γὰρ ἡ θυγάτηρ ἐγένετο, ἀλλ' ὁ ταύτης Αἰθίοψ, « car les ressemblances sautent plusieurs générations comme dans l'exemple de la femme d'Elis qui avait eu commerce avec l'Ethiopien ». Aristote, *Histoire des Animaux* VII, VI, 585 b : ἀποδίδωσι δὲ καὶ διὰ πλεονόντων γενεῶν, οἷον ἐν Σικελίᾳ ἢ τῷ Αἰθίοπι μοιχευθεῖσα· ἢ μὴν γὰρ θυγάτηρ ἐγένετο οὐκ Αἰθίοψ, τὸ δ' ἐκ ταύτης, « et la ressemblance peut d'ailleurs sauter plusieurs générations, comme en Sicile dans le cas de la femme amante de l'Ethiopien. En effet, sa fille n'était pas une éthiopienne, mais la fille de celle-ci l'était ». Pour désigner le métis, les Grecs utilisent les expressions *μιξέλλην* et *μιξοβάρβαρος* (Euripide, *Phèdre* 138 ; Platon, *Menexène* 245 d ; Xénophon, *Helléniques* II, I, 15.

VII. 1. LA FONCTION DE L'AMOUR DANS LES *ETHIOPIQUES*

Héliodore raconte la façon dont la victoire de la sagesse divine, complétant la victoire militaire, inaugure une ère de bonheur politique et privé dans un royaume virtuel de l'Orient hellénisé. Le mariage de Chariclée et de Théagène, au-delà du rapprochement entre la Grèce et l'Éthiopie, signifie le retour du temps bienheureux des noces de Thétis et de Pelée. Pour raconter l'avènement de l'Éthiopie idéale, royaume hellénisé, après le retour de Chariclée avec Théagène, Héliodore reprend, en les adaptant, en les inversant et en les combinant, des légendes mises en scène par Euripide et Sénèque. Le romancier expose les maux provoqués par le ressentiment d'Aphrodite, ceux de la guerre de Troie, et par la passion de Phèdre. Héliodore reprend les situations traitées par Euripide, en deux drames. Le premier, *Iphigénie en Tauride*, est marqué par une fin heureuse, le second, *Phèdre*, par une issue tragique. Alors qu'Iphigénie, sauvée par Artémis du sacrifice auquel la vouait son père, est transportée en Tauride, où elle devient prêtresse de la déesse (*Iphigénie en Tauride* 4-30), Chariclée, elle, soustraite à la mort, est confiée par Sisimithrès à un prêtre d'Apollon qui l'amène avec lui à Delphes. Elle devient zécore d'Artémis (*Ethiopiennes* II, XXXI, 1 ; II, XXXIII, 4).

Des signes de reconnaissance favorisent les retours d'Iphigénie en Grèce et de Chariclée vers l'Éthiopie, des retours réussis par la conjonction de la volonté divine et de la ruse humaine. La bande avec laquelle fut exposée Chariclée garantit à l'Égyptien Calasiris l'identité de la fille des souverains d'Éthiopie (IV, VII, 13 ; IV, IX, 3), comme la lettre lue par Iphigénie devant Oreste, à qui elle est destinée, permet à celui-ci de reconnaître sa sœur (*Iphigénie en Tauride* 760-849). En outre, de même qu'Iphigénie s'enfuit de Tauride par ruse sur le navire d'Oreste chargé par l'oracle de Phoibos de ramener, avec sa sœur, la statue d'Artémis Tauropole à Athènes (*Iphigénie en Tauride* 85-94 ; 1439-57), de même Chariclée quitte Delphes grâce à la ruse de Calasiris qui obéit à la volonté d'Apollon et d'Artémis (III, XI, 5), et s'embarque avec Théagène (IV, XIII, 3 ; V, 1, 2), dont elle prétend, ensuite, être la sœur¹. Ce ne sont pas les seuls rapprochements. En effet, tandis que le bateau d'Oreste, d'Iphigénie et de Pylade, malmené par la mer, faillit être capturé par les hommes de Thoas (*Iphigénie en Tauride* 1385-1430), le navire de Calasiris, de Chariclée et de Théagène est secoué par la tempête, effectivement arraisonné par les pirates de Trachinos et contraint d'aborder en Égypte (V, XXIV-XXVII)². A Méroé, triomphe l'amour, né à Delphes,

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* I, XXII, 3 ; I, XXII, 2 ; I, XXIV, 2 ; I, XXV, 6 ; V, XXV, 3-4 ; VII, XII, 7-XIV, 2 ; X, XVIII, 2. Sur les conditions du salut d'Iphigénie, d'Oreste et de Pylade : Euripide, *Iphigénie en Tauride* 905-911 ; J. JOUANNA, « La main du dieu qui touche », *REG* 106, 1993, 185.

². Héliodore, *Ethiopiennes* VII, XIV, 7 : les lamentations de Chariclée après la mort de Calasiris en Égypte : καὶ ὁ μὲν Θεαγένης ἐπέιχεν ἐπιλαμβαίνόμενος σὺν ἰκέσιας τῶν χειρῶν, ἡ δὲ ἐπετραγῶδει. Τί γὰρ καὶ δεῖ ζῆν ἔτι ; λέγουσα, εἰς ποίαν ἀφορῶντας ἐλπίδα ; ὁ χειραγωγὸς τῆς ξένης, ἡ βακτηρία τῆς πλάνης, ὁ ξεναγὸς τῆς

de Théagène et Chariclée. Le retour de Chariclée en Ethiopie, dans la capitale des descendants d'Helios et de Séléne, inaugure le temps bienheureux des faveurs divines et de la sagesse humaine, préfiguré par le temps légendaire des noces de « Thétis à la chevelure d'or¹ » (III, II, 4).

Le Chœur de l'*Iphigénie à Aulis* rappelle le chant d'hyménée par lequel les Piérides fêtèrent les noces de Thétis et de Pelée, tandis que les Centaures prédisaient la gloire du fils de Thétis, grande lumière pour la Thessalie et héros de la guerre contre Priam (*Iphigénie à Aulis* 1062-1079)². Mais c'est pour opposer à ces noces bienheureuses et bénies des dieux, le sort malheureux d'Iphigénie, trompée par la promesse fallacieuse d'un mariage avec Achille, et abandonnée au ressentiment divin par l'impudence et l'impiété humaines (*Iphigénie à Aulis* 1080-1097) que le chœur entonne ce chant. Selon la tradition, reprise par Euripide, Iphigénie échappe à Aulis au sacrifice. Mais pour ce poète qui montre dans l'*Iphigénie à Aulis* la déraison et l'égarement, maîtres des hommes impuissants face au ressentiment d'Aphrodite, le salut d'Iphigénie n'existe que dans la croyance en un « prodige » d'Artémis : la déesse, après lui avoir substitué une biche, l'aurait admise chez les dieux, si l'on en croit le dénouement de l'*Iphigénie à Aulis* (1537-1622), ou transportée au pays des Taures, d'après le prologue de l'*Iphigénie en Tauride* (26-31). Au contraire, dans les *Ethiopiennes*, les jeunes Thessaliennes, en procession à Delphes, chantent l'hymne en l'honneur de Thétis et de Pelée, et célèbrent leur fils qui fut « l'éclair de la Grèce (...), le divin Achille à la gloire céleste » (III, II, 4). Mais elles annoncent, sans le savoir, la rencontre, l'amour et les noces de Chariclée avec le chef des éphèbes thessaliens, Théagène, qui est « vêtu d'un manteau (...) sur lequel est brodé (...) le combat

ἐπὶ τὴν ἐνεγκοῦσαν, ὁ τῶν φύντων ἀναγνωρισμός, ἡ παραψυχὴ τῶν δυστυχημάτων, εὐπορία καὶ λύσις τῶν ἀμηχάνων, ἡ πάντων τῶν καθ' ἡμᾶς ἄγκυρα Καλάσιρις, ἀπόλωλε, τὴν ἀθλίαν ἡμᾶς ξυνωρίδα πηρὸν ὡσπερ τῶν πρακτέων ἐπὶ τῆς ἀλλοδαπῆς καταλιπών, « mais Théagène l'en empêcha ; il lui tenait les mains et la suppliait de n'en rien faire. Cependant elle continuait ses plaintes tragiques : « à quoi bon vivre encore ? Quel espoir s'offre à nos yeux ? Celui qui nous guidait sur la terre étrangère et soutenait nos pas errants, celui qui devait nous ramener dans notre patrie et nous rendre nos parents, notre consolation dans l'infortune, notre recours et notre sauveur dans les difficultés, notre seule planche de salut, Calasiris, n'est plus, et nous voilà comme un malheureux attelage privé de son conducteur et désemparé dans un pays inconnu » ; Euripide, *Iphigénie en Tauride* 895-899 : τίς (...) πόρον (...) ἐξανύσας δυοῖν (...) φανεῖ κακῶν ἔκλυσιν. Pour d'autres similitudes avec l'*Iphigénie en Tauride*, voir E. FEUILLATRE, 1966, p. 117 ; J. WINKLER, « Lollianos and the desperadoes », *JHS* 100, 1980, p. 157.

¹. Le schéma du retour de Chariclée, emprunté aux légendes dramatiques d'Iphigénie et d'Ion, est redoublé, par l'insertion de nouvelles aventures, comme l'est, dans le roman de Chariton, celui du retour de Callirhoé, emprunté notamment à l'*Hélène* d'Euripide (et contredisant les malheurs racontés dans les *Troyennes*) : M. LAPLACE, « Les légendes troyennes dans le « roman » de Chariton, Chairéas et Callirhoé », *REG* 93, 1980, p. 116-120. En outre, comme chez Chariton le retour en Occident de Chairéas et Callirhoé protégés par Aphrodite, le retour en Orient de Chariclée avec Théagène sous les auspices de l'Amour signifie, après les temps de la discorde et de la guerre, l'avènement d'une ère nouvelle, qui est aussi un âge d'or : M. LAPLACE, *ibidem*, p. 121-125 (l'archétype est l'union d'Aphrodite avec Anchise) ; *Eadem*, 1992 b, p. 211-213.

². L'édition et la traduction de l'*Iphigénie à Aulis* utilisées sont de F. JOUAN, Paris, 1983.

des Lapithes et des Centaures » (III, III, 5), et « qui a réellement quelque chose d'Achille » dont il est le descendant (II, XXXV, 1)¹.

Dans les *Ethiopiennes*, l'action prodigieuse et divine² par laquelle l'Amour triomphe³ se réalise grâce à la sagesse de Sisimithrès⁴ et à la piété du peuple éthiopien. Tandis qu'Hydaspe, pressé par les clameurs de la foule, déclare que la loi ancestrale exige le sacrifice de Chariclée et de Théagène pour le salut des Ethiopiens vainqueurs des Perses (X, VII, 1 ; X, IX, 5), Sisimithrès, chef des Gymnosophistes, refuse cette cérémonie, affirmant que les sacrifices humains sont impies et n'agrément pas à la divinité (X, IX, 6)⁵. Ainsi, lorsque, d'une part, Hydaspe ayant enfin reconnu sa fille, est disposé, malgré sa douleur, la sacrifier aux dieux dans l'intérêt de la patrie (X, XVI, 4-10) tel Agamemnon dans *Iphigénie à Aulis*⁶, le peuple s'y oppose en clamant : « sauve celle que les dieux ont sauvée » (X, XVII, 1-2). Hydaspe accepte avec joie (X, XVII, 3), convaincu de l'identité de Chariclée par « le sage Sisimithrès et la bienveillance divine » (X, XVIII, 1). D'autre part, après avoir épargné sa fille, Hydaspe se déclare pourtant contraint par la loi d'immoler Théagène, malgré l'émotion suscitée par sa victoire sur le champion éthiopien⁷. Mais, là encore, il faut l'intervention du « très sage » Sisimithrès pour lui expliquer que tout montre que les dieux se refusent à agréer le sacrifice, et lui conseille de se conformer à leur volonté en abolissant définitivement les sacrifices humains, preuves d'impiété (*Ethiopiennes* X, XXXIX). Hydaspe, docile

¹. Euripide, *Iphigénie à Aulis* 134 ; 819 ; 856 ; 903 ; 1339 : θεᾶς παῖς (τέκνον) ; et Théagène, dans Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXV, 5 : θεᾶς γενέτην.

². Héliodore, *Ethiopiennes* VII, VII, 7 : σκηνογραφικῆς (...) θαυματουργίας ; X, XVI, 6 : (θεοί) θαυματουργοῦντες ; X, XXXIX, 3 : τοῦ θεοῦ θαυματουργήματος.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, I, 1 : les jeux pythiques sont aussi ceux de l'Amour ; X, IX, 3 : début de la lutte (ἀγών) de Chariclée et de Théagène à Méroé ; et sur les *Ethiopiennes*, panégyrique de l'Amour : M. LAPLACE, 1992 b, p. 203-211. Au contraire, dans Euripide, *Iphigénie à Aulis* 1096-1097 : μὴ κοινὸς ἀγὼν βροτοῖς μή τις θεῶν φθόνος ἔλθῃ.

⁴. Sisimithrès est le président des « sages appelés Gymnosophistes », τοὺς σοφούς, οἱ Γυμνοσοφισταὶ κέκληνται (X, II, 1), ou τῶν γυμνῶν (...) σοφῶν (II, XXXI, 1). Voir aussi X, IX, 6 ; X, X, 1 : σοφώτατοι ; X, X, 4 : τοῖς σώφροσιν. Lui-même est appelé σοφός (X, XVIII, 1) et ὁ σοφώτατε (X, XXXIX, 1).

⁵. Cette conception de la divinité est la même dans *Iphigénie en Tauride* 380-391 ; 1082-1083. Euripide indique qu'Iphigénie, sauvée du sacrifice, est obligée de sacrifier des Grecs : « je n'admets point les sophismes (σοφίσματα) d'Artémis (...) je ne pense point qu'aucune divinité soit mauvaise ». Voir, au contraire, *Iphigénie en Tauride*. 585-587, où la loi du pays est approuvée par Artémis. Sur ces deux conceptions de la divinité correspondant aux deux lignes d'action de l'*Iphigénie en Tauride*, voir A. P. BURNETT, 1971, p. 47-69.

⁶. Euripide, *Iphigénie à Aulis* 444-541. Sur des similitudes entre les attitudes d'Hydaspe face à Chariclée et d'Agamemnon face à Iphigénie : E. FEUILLATRE, 1966, p. 120-121.

⁷. Euripide, *Iphigénie en Tauride* 23, Iphigénie rappelant l'ordre de Chalcas de l'immoler : « il m'attribuait ainsi le prix de la beauté » ; Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 1, Théagène dit amèrement : « en Ethiopie, le couteau du sacrifice est le prix de la chasteté ».

à la volonté divine, finira par proclamer, sous « les acclamations de l'armée », les noces des amants épargnés (*Ethiopiennes* X, XL, 1 ; X, XL, 1)¹. En outre, telle Iphigénie devenue en Tauride, puis dans la Grèce retrouvée, la prêtresse d'Artémis à qui elle était d'abord destinée comme victime expiatoire², les héros des *Ethiopiennes* sont consacrés par Hydaspe : prêtres des divinités, - Séléné et Helios -, auxquelles l'une et l'autre devaient être sacrifiés. Toutefois, succédant à la victoire des armes, le retour de la fille d'Hydaspe, vainqueur des Perses, diffère du retour en Grèce du fils et de la fille d'Agamemnon, vainqueur des Troyens³. De fait, la fille d'Hydaspe, de retour avec le descendant d'Achille, bénéficie, non seulement, de la protection de Séléné et d'Helios, autres noms d'Artémis et d'Apollon, mais aussi, de la faveur de l'Amour et de la sagesse humaine prophétique⁴.

La construction de l'intrigue des *Ethiopiennes* sur l'antithèse entre le ressentiment d'Aphrodite et la faveur de l'Amour exploite une autre légende : la référence à l'amour de Phèdre pour Hippolyte souligne le contraste entre l'amour de Théagène et de Chariclée et d'autres amours racontées dans les *Ethiopiennes*. L'amour de l'Athénienne Démainété pour Cnémon (I, VIII, 7-XVII, 6) est expressément assimilé à celui de Phèdre pour Hippolyte (I, X, 2). Mais similaires sont les amours malheureuses de la Perse Arsacé pour Thyamis (VII, II-III), et surtout pour Théagène (*Ethiopiennes* VII, VI, 1 ; VII, VIII, 6-8 ; VII, XIII, 4)⁵. L'amour de Théagène et de Chariclée et les amours perverses de Démainété et d'Arsacé ont des fins contraires¹, bien que leurs débuts, semblables,

¹. Pour le motif des épreuves imposées à Théagène, Héliodore s'est peut-être inspiré de la *Sthénébée* d'Euripide (voir Homère, *Iliade* VI, 166-193 : le roi de Lycie donne sa fille en mariage à Bellérophon après l'avoir engagé dans une série de combats mortels) et de l'*Alexandre* d'Euripide (A. P. BURNETT, 1971, p. 102 n° 2 : épreuves athlétiques auxquelles est soumis le héros à son retour dans son pays).

². Dans son désespoir, Chariclée demande à sacrifier elle-même « l'étranger » Théagène (*Ethiopiennes* X, XX, 2 ; X, XXII, 2). Et Théagène demande que ce soit Chariclée qui l'immole (*Ethiopiennes* X, XXXII, 4), tel Oreste prêt à se livrer au sacrifice dans l'*Iphigénie en Tauride* 598-646. Mais Hydaspe les déclare tous deux insensés (*Ethiopiennes* X, XXII, 1-4 ; X, XXXIII, 2).

³. Chez Euripide, le retour heureux d'Oreste avec Iphigénie (*Iphigénie en Tauride* 1015 : νόστον) est lui-même opposé aux retours malheureux des Achéens (Euripide, *Iphigénie en Tauride* 517-555), bien qu'il soit menacé par Poséidon, favorable à Ilion et hostile aux Pélopidés (*Iphigénie en Tauride* 1414-1415).

⁴. Dans l'*Iphigénie en Tauride*, le dénouement heureux est provoqué par les « sophismes » de la prêtresse d'Artémis (*Iphigénie en Tauride* 1030 : σοφίσματα) ; mais il ne se réaliserait pas sans l'apparition et les paroles d'Athéna.

⁵. La similitude des amours de Démainété pour Cnémon et d'Arsacé pour Théagène est indiquée par J. MAILLON, 1960, I, p. CI. Sur les rapports entre l'épisode d'Arsacé et la légende d'Hippolyte, voir l'étude de R. ROCCA, Eliodoro e i due « Ippoliti » euripidei, *MCSN* 1, 1976, p. 23-31. Sur les ressemblances entre ces amours tragiques : J. R. MORGAN, "The Story of Knemon in Heliodoros' Aithiopiaka", *JHS* 109, 1989, p. 99-103, repris par D. KONSTAN, 1994, p. 97. Toutefois, ni Cnémon, ni Thyamis, ni Théagène ne subissent le sort d'Hippolyte.

¹. J. R. MORGAN, 1989 c, énumère les contrastes entre ces passions non réciproques et l'amour de Théagène et de Chariclée. Néanmoins, leur amour n'est pas dépourvu de maux. Les *Ethiopiennes*, que Morgan définit comme « une histoire sur l'amour », sont un panégyrique de l'Amour (M. LAPLACE, 1992 b, p. 201-211), où le récit des passions

reproduisent les circonstances et les maux de la naissance de l'amour de Phèdre pour Hippolyte. Toutes ces amours naissent durant une fête religieuse publique. Chez Euripide, Phèdre s'éprend d'Hippolyte dès qu'elle le voit, pourtant il est venu à Athènes contempler la célébration des mystères d'Eleusis (*Hippolyte* 24-28). Chez Héliodore, Démainété est prise d'un violent désir pour Cnémon lorsqu'elle le voit, éphèbe, pendant la panégyrie des grandes Panathénées (I, X, 1-2)¹. Arsacé s'enflamme de passion pour Théagène en le voyant à Memphis, alors que le retour de Calasiris et la réconciliation de ses fils sont en train d'être célébrés par une procession de flambeaux jusqu'au temple d'Isis (VII, VIII, 3-9). Théagène et Chariclée s'éprennent, répétons-le, l'un de l'autre en accomplissant le sacrifice rituel qui clôt la procession de la panégyrie des jeux pythiques à Delphes (III, I, 1 ; III, V, 4).

En outre, si la passion de Démainété pour Cnémon qu'elle ne voit plus (I, XIV, 6) et celle d'Arsacé pour Théagène, qui la dédaigne, s'apparentent au délire (VII, IX, 2-5), comme celle de Phèdre pour Hippolyte (*Hippolyte* 141-150 ; 215-249), Chariclée, amoureuse de Théagène, souffre d'un mal et d'une langueur étranges (III, VII, 1 ; III, VIII, 2 ; III, XVIII-XIX), analogues au mal secret dont Phèdre paraît atteinte (*Hippolyte* 131-140 ; 176-202). Et Théagène, amoureux de Chariclée, se montre d'une humeur aussi changeante (III, X, 4 ; III, XI, 1) que Phèdre (*Hippolyte* 177-185), avant d'avouer à Calasiris qu'il se meurt d'amour pour Chariclée (III, XVII, 3-4)². Il faut observer également que si Thisbé auprès de Démainété et Cybèle auprès d'Arsacé sont, telle la Nourrice auprès de Phèdre, les servantes d'un désir amoureux impudent. Calasiris, en revanche, saura trouver pour Théagène et Chariclée le remède magique (III, XVIII, 3 ; III, XIX, IV ; IV, V, 2 ; IV, XIII, 5) que la Nourrice promet vainement à Phèdre (*Hippolyte* 509-524 ; 620).

perverses équivaut à ce qu'est, dans le *Phèdre* de Platon, le premier discours de Socrate : le blâme du désir sensuel.

¹. E. FEUILLATRE, 1966, p. 118 ne relève l'analogie des circonstances que pour la naissance de cette passion.

². Chez Héliodore, comme chez Euripide, les maux de l'amour sont en relation avec l'exil. Mais la passion de Phèdre pour Hippolyte, née à Athènes, devient funeste pendant qu'elle séjourne à Trézène, où Thésée a dû s'exiler durant un an (*Hippolyte* 34-40). Médée, qui s'est exilée par amour, détruit, quand elle est trahie, les preuves de cet amour et de sa trahison, avant de partir pour un nouvel exil (*Médée* 20-36 ; 160-67 ; 1384-85). Au contraire, Chariclée, en exil à Delphes, y éprouve les maux de la naissance d'un amour qui sera heureux quand elle aura retrouvé ses parents à Méroé. Quant à Cnémon, Thyamis et Calasiris, ils rentrent dans leurs patries respectives après en avoir été exilés, par contrainte ou non, à cause de la passion coupable d'une femme, Démainété pour l'un (Héliodore, *Ethiopiennes* I, X, 1 ; I, XVII, 6 ; II, VIII, 1 ; II, XI, 2), Arsacé pour l'autre (VII, 2), Rhodopis pour le troisième (se rapporter à Bellérophon dans la *Sténébéé*). D'autre part, Cnémon rentre à Athènes avec Nausiclée, la fille de son hôte Nausiclès, qu'il a épousée en Egypte (VI, VII, 8-VIII, 3) ; J. WINKLER, 1982, p. 109, caractérisant l'histoire de Cnémon comme une variante de celle de Chariclée en tant qu'histoire d'un exil et d'un retour d'exil. Voir T. PAULSEN, "Heliodors Knemon : Eine Komische Figur in Tragischer Pose", J. TATUM, G. M. VERNAZZA éd., *The Ancient Novel*, Hannover, New Hampshire, 1990, p. 156-157.

Les *Ethiopiennes* représentent le contraste entre l'amour heureux des futurs souverains du royaume d'Helios et toutes les amours identiques à la passion de Phèdre pour Hippolyte. Cela s'explique par le fait qu'Héliodore utilise la dramaturgie de la légende de Phèdre pour illustrer le blâme du désir sensuel à l'intérieur du panégyrique de l'Amour, perspective que l'on trouve aussi dans la pièce éponyme de Sénèque¹. Chez le philosophe stoïcien romain, la funeste passion de Phèdre passe pour un châtement infligé à la race du Soleil, son ancêtre : « la race du Soleil, son ennemi, est odieuse à Vénus, dit Phèdre, et c'est sur nous qu'elle se venge d'avoir été enchaînée, ainsi que son cher Mars, en chargeant d'un honteux opprobre toute la descendance de Phébus : aucune fille de Minos n'eut des amours exemptes de tragiques conséquences » (*Phèdre* 124-128)². En effet, c'est une arme, non un écrit, qui sert de fallacieux témoignage contre Hippolyte chez Sénèque et contre Cnémon chez Héliodore. Sur le conseil de la Nourrice, Phèdre, vivante au retour de Thésée, accuse Hippolyte, qui l'a malmenée et blessée en la repoussant, de l'avoir fait pour la violer, et montre l'épée abandonnée par Hippolyte (*Phèdre* 704-902). Démainété, après avoir accusé faussement Cnémon d'ivresse et de brutalité devant son père (I, X, 3-4), demande à Thisbé de l'abuser en sorte que, quand il croirait tuer l'amant de sa belle-mère et laver l'honneur de son père, il se précipite sur son père, un poignard à la main (II, XII)³. Comme Phèdre chez Euripide et Sénèque, Démainété et Arsacé se donnent la mort (II, XIV, 3 ; I, XVII, 5 ; VIII, XV, 2), alors que Théagène et Chariclée remportent « le prix d'une vie d'excellence » : le mariage couronné par le sacerdoce en l'honneur d'Helios et de Séléné (X, XL, 2 ; X, XLI, 3).

Pour exposer clairement cette opposition, Héliodore reprend les deux types contraires de dénouement du théâtre d'Euripide qui sont imbriqués, dans les tragédies « romanesques », pour ainsi dire : l'un imminent, l'autre effectif. Le premier, présent dans l'*Hippolyte*, montre l'accomplissement de la vindicte divine (*Hippolyte* 21-50 ; 1400-1466). Le second, réalisé dans l'*Iphigénie en Tauride* et l'*Ion*, illustre le triomphe d'une justice de salut et de rétribution à l'éloge des dieux. Dans les *Ethiopiennes*, Cnémon racontant à Théagène ses aventures dans un récit tragédique (I, VIII, 7), comme le récit de Théràmène dans *Phèdre*, indique en ces termes la mort de Démainété : « Démainété, haïe des dieux, n'échappa point

¹. J. MAILLON, 1960, I, p. 23, note 1, nomme Euripide et Sénèque « inspirateurs d'Héliodore » au sujet du rôle de Thisbé auprès de Démainété. Voir également R. MERKELBACH, *Heliodor* I, 10, Seneca und Euripides, *RhM* 100, 1957, p. 99-100 (lire : ὁ ἐμὸς Ἰππόλυτος, ὁ Θεσεύς ὁ νέος).

². *Sénèque, Tragédies* I, L. HERRMANN, Paris, 1925. Voir le contraste entre les surnoms donnés à Théagène, « le Pythien », et à Chariclée, « la Pythienne », symboliques de leur mariage et de leur prêtrise future (Héliodore, *Ethiopiennes* V, V, 1), et les épiclèses divines qui, chez Sénèque, signifient le malheur de Phèdre et d'Hippolyte : « il avait le visage de ta Phoibé ou de mon Phoibos », dit Phèdre à Hippolyte en parlant de Thésée adolescent (Euripide, *Phèdre* 654).

³. La scène s'oppose, d'autre part, aux scènes tragiques du meurtre d'Égisthe et de Clytemnestre par Oreste (Euripide, *Electre* 839-1176), voir E. FEUILLATRE, 1966, p. 118.

à leur vengeance » (I, XIV, 1). Puis, il rapporte comment lui fut annoncée cette mort : « tu es vengée de ton ennemie. Démainété est morte (...) Jamais la justice divine ne nous abandonne complètement, comme le dit Hésiode ; les fautes légères, parfois, elle ne semble pas les voir, faisant traîner en longueur la punition, mais sur de pareils criminels, elle jette son regard perçant ; et c'est ainsi que la scélérate Démainété ne lui a pas échappé » (I, XIV, 3-4). De même, Théagène prédit la mort d'Arsacé en s'écriant : « la scélérate Arsacé s'imagine que les ténèbres de la nuit cacheront ses entreprises criminelles. Mais l'œil de la justice est redoutable pour découvrir et mettre en lumière les crimes les plus secrets » (VIII, XIII, 4).

Héliodore rapporte Théagène et Chariclée que « célébraient la grandeur des dieux et de la justice » (VIII, XV, 5). Dans la réalisation de leur bonheur, la parole de Sisimithrès a l'efficacité de celle d'Athéna à la fin de l'*Iphigénie en Tauride* et de l'*Ion*. Dans ces deux drames d'Euripide, la victoire de la fraternité humaine et divine est consacrée par la fille de Zeus garante, dans les familles, les cités et les royaumes, de la justice divine. Dans l'*Iphigénie en Tauride*, lorsque la déesse qui institua l'Aréopage assure le salut d'Oreste et d'Iphigénie, - le frère et la sœur protégés, l'un par Apollon, l'autre par sa sœur Artémis -, ses ordres, identifiés à la volonté du destin, prophétisent le bonheur de la Grèce (*Iphigénie en Tauride* 1435-1494). Alors qu'au retour d'Agamemnon, dont la victoire sur les Troyens était entachée d'impiété, le châtement des Atrides se poursuit de génération en génération, la déesse d'Athènes et de l'Attique met fin à ces malheurs en accueillant les enfants d'Agamemnon et le Chœur des Grecques : « très auguste Victoire, possède et sans cesse couronne ma vie », souhaite la Coryphée (*Iphigénie en Tauride* 1497-98). Dans l'*Ion*, lorsque Créuse a retrouvé son fils, l'héritier du palais d'Erechthée, elle invoque « Athéna Niké qui combattit, auprès de Zeus, les Géants nés de la Terre » (*Ion* 1527-1531). La déesse d'Athènes confirme la volonté d'Apollon et justifie son action et celle de son frère Hermès en prédisant prospérité et gloire à Ion et à ses descendants (*Ion* 1553-1605) ; puis elle loue Créuse pour sa confiance en la divinité : « la justice des dieux peut tarder, mais à la fin elle l'emporte » (*Ion* 1615). Et la Coryphée conclut : « à la fin, les bons trouvent récompense » (*Ion* 1621). Héliodore modifie régulièrement la succession chronologique et géographique des différents tableaux du récit pour qu'au dénouement de l'action en Ethiopie il puisse en attribuer la responsabilité à la fraternité et à l'amour. Il raconte, en l'honneur de l'amour, l'avènement d'une nouvelle ère au royaume des Ethiopiens vainqueurs des Perses, après le retour de la fille et héritière des souverains avec le descendant d'Hellen et d'Achille.

Dans les *Ethiopiennes*, l'Amour favorise, en dépit de nombreux obstacles, la descendante d'Helios, Chariclée, et le rejeton du pourfendeur des Troyens, Théagène. L'antithèse entre le tragique et le romanesque s'y définit donc comme l'opposition entre la vindicte divine et les prodiges de la providence divine sauvant des pires dangers¹. Pour représenter cette opposition,

¹. Pour cette définition, lire Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, X, 1-2 : πολλὰ γοῦν μέχρι πόρρω νυκτῶν ἀλλήλοις

Héliodore s'est aussi inspiré du dialogue de Plutarque situé à Delphes, le *De sera numinis vindicta*, œuvre dans laquelle est reprise l'assimilation, exprimée dans l'hymne à l'Amour du *Phèdre* de Platon, de l'âme victorieuse des désirs irrationnels à un vainqueur olympique¹. A en croire Plutarque, « c'est un seul et même argument, qui fonde à la fois la providence divine et la permanence de l'âme humaine (...) Si l'âme existe après la mort, il est plus vraisemblable encore qu'elle reçoive récompenses et châtements. Elle lutte comme un athlète toute sa vie ; une fois la lutte terminée, c'est alors qu'elle obtient ce qu'elle mérite » (ch. 18. 560 F-561 A)². Mais, Plutarque déclare ensuite, en contredisant une formule d'Euripide : « on ne voit pas toujours « les fautes des parents reportées par les dieux sur leurs descendants » (fr. 980 N) ; si d'un méchant naît un brave (...), il est tenu quitte du châtement héréditaire (...) Mais tous ceux dont le naturel (...) reproduit la tare héréditaire, la justice les poursuit et punit en eux la similitude du vice. C'est ainsi que (...) les taches de rousseur des pères, disparues chez les enfants, reviennent plus tard chez les petits-fils et les petites-filles ; et une femme grecque qui avait mis au monde un nouveau-né noir, et qui était ensuite jugée pour adultère, se révéla être de race éthiopienne à la quatrième génération¹ ».

Contredisant plus encore la thématique d'Euripide, Héliodore raconte la découverte d'une hérédité physique qui, loin d'être la cause d'un châtement, est la raison d'une justification pour la

διελεγμένοι καὶ ὅσα εἰκὸς τοὺς μετὰ τὴν νύκτα τὴν παρούσαν ἐντευξεσθαι ἀλλήλοις ἀπεγνωκότας καὶ οἶον ἀλλήλων ἐφ' ὅσον ἔξεστι κορευνυμένους τέλος καὶ περὶ τῆς κατὰ τὴν πυρκαϊᾶν θαυματουργίας ἀνασκοποῦντο. Καὶ ὁ μὲν Θεαγένης εἰς θεῶν εὐμένειαν τὸ αἴτιον ἀνέφερε, στυγησάντων μὲν τὴν ἄδικον Ἄρσάκης συκοφαντίαν κατελησάντων δὲ τὴν ἀθῶν καὶ αἰτίαν ἡ Χαρίκλεια δὲ ἀμφιβάλλειν ἔωκει. Τὸ μὲν γὰρ καινουργὸν, ἔφη, τῆς σωτηρίας δαιμονία τινὶ καὶ θεῖα παντάπασιν ἔοικεν εὐργεσία τὸ δὲ ἐν τοσοῦτοις ἐξετάζεσθαι δυστυχήμασιν ἀδιαστάτως καὶ κολάσεσιν αἰκίζεσθαι ποικίλως τε καὶ ὑπερβαλλόντως θεηλατουμένων εἶναι καὶ δυσμενείας κρείττονος πειρωμένων, πλὴν εἰ μὴ θαυματοποιία τις ἐστὶ δαίμονος εἰς τὰ ἔσχατα μὲν βάλλοντος ἐκ δὲ τῶν ἀπόρων διασώζοντος, « leur conversation se prolongea fort avant dans la nuit, comme il était naturel entre deux amants qui pensaient ne plus se revoir et voulaient jouir l'un de l'autre autant qu'il était possible. A la fin, ils se mirent à examiner le miracle du bûcher. Théagène y voyait une intervention bienveillante du Ciel, outré de voir l'injustice et les calamités d'Arsacé, et ému de pitié pour une innocente qui n'avait pas mérité de supplice. Chariclée ne paraissait pas convaincue. La façon extraordinaire dont j'ai été préservée, disait-elle, semble bien être le fait de la providence divine et un bienfait du Ciel. Mais toutes les épreuves qui nous accablent sans répit, les tourments qui nous affligent paraissent prouver que les dieux s'acharnent contre nous et que leur colère nous poursuit. A moins que ce ne soit là un miracle opéré par une divinité qui se plairait à nous jeter dans des pires dangers pour nous sauver ensuite d'une situation désespérée ». ; J. WINKLER, 1982, p. 123-126 : le roman comme mélodrame.

¹. Platon, *Phèdre* 256 b (Socrate a d'abord démontré l'immortalité de l'âme : *Phèdre* 245 c-246 a). Sur la reprise par Héliodore de cette thématique agonistique, voir M. LAPLACE, 1992 b, p. 203-211.

². Y. VERNIERE, *Plutarque, Œuvres morales VII*, 2^e partie, Paris 1974, où, au lieu de « elle lutte contre un athlète », il faut lire : « comme (ὡσπερ) un athlète ».

¹. Plutarque, *De sera numinis vindicta* XXI, 562 D-563 A.

reine d’Ethiopie et d’une récompense pour sa fille. Chariclée, enfant blanche des souverains éthiopiens, obtient « le grand prix d’une vie d’excellence » (X, XLI, 2), parce qu’elle est reconnue pour leur héritière en raison à la fois de sa ressemblance avec leur ancêtre blanche Andromède, et de la tache d’ébène à son bras gauche, « preuve de sa filiation et de sa race » (X, XV, 2). La sagesse divine de Sisimithrès, qui préside à cette reconnaissance, consiste, en outre, à comprendre et à exprimer la volonté des dieux, celle de l’Amour et celle des dieux ancestraux, Helios et Séléné. Sa sagesse est celle des Gymnosophistes, prophètes toujours véridiques : τὴν προφητείαν ὑμῶν ἀεὶ τε καὶ τὸ παρὸν ἐπαληθεύουσιν, dit Hydaspes après sa victoire militaire (X, II, 1). L’amour de Théagène et de Chariclée, reconnu grâce à l’arrivée inopinée de Chariclès, prêtre d’Apollon-Helios, concourt, à son tour, à la dénonciation des « sophismes » prêtés aux dieux ancestraux, à la compréhension de leur hostilité aux sacrifices humains et de leur bienveillance, et au triomphe de la sagesse inspirée d’eux (X, XXXIV, 1 ; X, XLI, 2). Dans le discours panégyrique des *Ethiopiennes*, qui fait l’éloge, nous l’avons vu, de l’Amour et de la providence divine, le romanesque anti-tragique consiste donc à substituer au principe de l’hérédité de la faute et du châtement sur lequel repose le tragique, d’Eschyle à Sénèque, l’histoire d’un atavisme physique dont la découverte, succédant à de nombreuses péripéties, est cause de récompense et de bonheur.

Le roman d’Héliodore développe des thématiques sur la chasteté, la pureté, l’éducation et l’apprentissage des νέοι, « jeunes gens¹ ». L’auteur joue ainsi le rôle des sages. Il instruit les adolescents, et au-delà toute la population, tout en traduisant et en développant un autre « art de vivre en société² ». Eros apparaît certes comme le principal paradigme thématique des *Ethiopiennes*, mais le romancier évite de présenter les rapports intimes entre les protagonistes. Au demeurant, c’est une méprise de considérer exclusivement ce roman comme une histoire d’amour. Les *Ethiopiennes* aspirent à proposer un manifeste culturel et politique. Même si le but de ce roman est sans nul doute de distraire, son récit ne s’élabore pas seulement dans le cadre prédéfini de l’imaginaire grec, Héliodore reprend à son compte des composantes majeures de l’identité hellénique : l’éducation des jeunes et le voyage maritime comme rite initiatique. Mais, comme le remarque S. Courand-Lalanne¹, « la dimension périégétique du roman grec rapproche le destin des jeunes gens d’un parcours initiatique et d’un processus d’héroïsation renouant avec la longue tradition des initiations grecques, illustrée par Thésée, Ulysse, Télémaque ou Jason ».

¹. Les *Ethiopiennes* d’Héliodore est double roman d’apprentissage, car il transforme à la fois le héros et le lecteur, en initiant ce dernier à une technique romanesque nouvelle, qui ménage le mystère, le retardement et invite à renoncer au récit linéaire.

². J. SIRINELLI, *Les enfants d’Alexandre*, Paris, 1993, p. 235 ; p. 299.

¹. S. COURAND-LALANNE, 1998, p. 518-550.

VII. 2. LE TABLEAU D'ANDROMEDE DANS LES *ETHIOPIQUES*

L'Ethiopie et ses habitants ont l'habitude de l'exceptionnel en matière de créature. La naissance d'une enfant blanche en Ethiopie, située à l'extrémité du monde¹ selon une expression d'Homère, - comme pour en faire l'ultime royaume de l'aventure -, est restée une thématique célèbre et les événements extraordinaires n'ont pas cessé d'être associés à cette terre par la tradition littéraire. Hydaspes et Persinna, souverains éthiopiens de peau noire, sont les parents naturels de Chariclée. Pourtant leur fille est née blanche². Héliodore connaît les aspects physiques des populations éthiopiennes. Il les intègre dans la naissance de Chariclée et en fait des facteurs déterminants qui ont un effet de miroir persistant, point radiant de toute l'action des *Ethiopiques*. Cet effet de miroir se reflète à travers la description du tableau des aventures amoureuses d'Andromède. La présentation de cette image est celle de l'ensemble du roman. Certes, le récit de Calasiris se trouve au livre IV, à peu près au milieu du roman. Mais, dans la durée, le tableau qu'il représente est à l'origine de la naissance de Chariclée ; dans l'espace, il se trouve en Ethiopie, comme une tache blanche au cœur du sombre récit. Héliodore, habile metteur en scène, ne le décrit jamais, quoiqu'il excelle dans cet art ; il préfère seulement observer le regard et l'état d'esprit de ceux qui perçoivent la représentation picturale : Persinna aux origines, au livre IV, et les spectateurs-acteurs du dénouement, au livre X. Au livre IV, le jeu du miroir est singulier ; Calasiris raconte à Cnémon comment il a déchiffré la bande de tissu brodée par Persinna. Cette bande évoque, non pas en image, mais par des mots et une écriture sacrée, - réservée à des initiés et à une classe sociale du royaume de Méroé -, la fonction du tableau dans la naissance de Chariclée. En somme, par un jeu d'emboîtement, est inscrite une lettre-inscription funéraire³ insérée dans le roman.

La composition *in medias res* ne doit pas faire oublier que la naissance de Chariclée est aussi celle de tout le roman. L'identité de Chariclée est mystérieuse et les récits insérés tout comme les analepses nous apprennent qu'elle n'est pas en réalité la fille du prêtre Chariclès dont elle porte le nom seulement par adoption. Héliodore prend soin d'éclaircir assez tôt le mystère qui entoure les origines de Chariclée. Chariclès, le père nourricier de l'héroïne, remet au prêtre Calasiris la bandelette exposée avec elle où se trouve inscrite la vérité. Ce dernier prend aussitôt connaissance de ce texte, puis en révèle le contenu à la jeune fille : il s'agit de la confession de Persinna, reine d'Ethiopie. La reine explique que Chariclée fut conçue dans une chambre royale. Celle-ci est décorée d'un tableau représentant Persée et Andromède, héros et ancêtres de la dynastie

¹. Homère, *Odyssée* I, 23.

². F. LETOUBLON, « Stéréotypes grecs d'aventure et d'amour », *Les lieux communs du roman grec*, Leiden, New York, Köln, 1993, p. 124 *sq.*

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 1-8.

éthiopienne : ἐνταῦθά ποτε ἡμᾶς, δεκάτου παρήκοντος ἔτους ἔξ οὗ με γαμετὴν Ὑδάσπης ἐγνώρισεν οὕτω τε παίδων ἡμῖν γεγονότων. Ἦρεμῖν τὸ μεσημβρινὸν συνέβαινε ὑπνοῦ θερινοῦ κατακλίναντος, καί μοι προσωμίλει τότε ὁ πατὴρ ὁ σός, ὄναρ αὐτῶ τοῦτο κελεύειν ἐπομνύμενος, ἡσθόμην δε παραχρῆμα κυφορήσασα τὴν καταβολήν, « c'est là qu'un jour, nous nous trouvions Hydaspe et moi. Dix ans après notre mariage, nous n'avions pas encore d'enfant. C'est là qu'un jour nous faisons la sieste, endormis dans la chaleur de l'été ; ton père ce jour-là, s'approcha de moi, me jura qu'il le faisait sur l'ordre d'un songe qu'il venait d'avoir, et aussitôt, je sentis que j'étais enceinte¹ »

Ces circonstances ont donné une naissance extraordinaire : ἐπειδὴ δὲ σε λευκὴν ἀπέτεκον, ἀπρόσφυλον Αἰθιόπων χροιάν ἀπαυγάζουσαν ἐγὼ μὲν τὴν αἰτίαν ἐγνώριζων ὅτι μοι παρὰ τὴν ὁμιλίαν τὴν πρὸς τὸν ἄνδρα προσβλέψαι τὴν Ἄνδρομέδαν ἢ γραφὴν παρασχούσα καὶ πανταχόθεν ἐπιδείξασα γυμνήν, ἄρτι γὰρ αὐτὴν ἀπὸ τῶν πετρῶν ὁ Περσεὺς κατήγεν, ὁμοιοειδὲς ἐκείνῃ τὸ σπαρὲν οὐκ εὐτυχῶς ἐμόρφωσεν, « tu vins au monde blanche, ton teint clair n'était pas celui de la race éthiopienne. J'ai compris tout de suite la raison : pendant mon union avec mon mari, j'avais sous les yeux le tableau représentant Andromède, complètement nue, au moment où Persée la fait descendre du rocher, et, par une mauvaise chance, le germe avait pris la forme d'Andromède² ». Les signes de reconnaissance et les symboles avec lesquels Chariclée est exposée, servent à cet effet, à prouver son ascendance royale. L'énigme de l'inscription éthiopienne brodée sur une bande de tissu et déchiffrée par Calasiris montre qu'elle a une origine éthiopienne. Persinna a regardé pendant l'acte d'amour un tableau sur lequel était représenté Andromède délivrée par Persée. De fait, elle met au monde une fille née à l'image de la mythique Andromède, avec, au bras un signe en forme de « cercle d'ébène ». De peur d'être accusée d'adultère, Persinna, abandonne l'enfant³.

La description de Chariclée, enfant blanche dont les parents sont éthiopiens, comme le montrent la scène au cours de laquelle Chariclès expose les circonstances qui amènent le prêtre éthiopien Sisimithrès à la lui confier, constitue un modèle du genre dans la littérature, même si la légende d'Andromède était largement connue du public. Mais ce n'est pas tout. Au-delà de cette référence aux personnages illustres, ancêtres des Ethiopiens, le roman présente, par extension, une union légitime entre un héros grec et une héroïne éthiopienne née blanche. Nous ne sommes pas loin du métissage biologique et culturel. L'inscription de Persinna explique les motifs de la blancheur de l'enfant et de son abandon. Cette lettre, digne témoignage de son amour maternel,

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 4.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 5.

³. Le thème de l'enfant abandonné, de l'identité mystérieuse du héros et du roman familial présent dans les *Ethiopiennes* se retrouve chez Longus.

peut être considérée comme une épitaphe pour l'enfant. Inscrite sur une bande de tissu, elle fait penser aux bandelettes de momies égyptiennes. Au cœur de l'inscription, se trouve un autre symbole de la famille royale d'Éthiopie. Il représente la chambre royale dans laquelle est suspendu un portrait d'Andromède. Autant dire que toute la solution de l'énigme de la blancheur de Chariclée est donnée par le regard que Persinna pose sur le tableau des ancêtres mythiques de la famille royale pendant la conception de Chariclée. Andromède nue et blanche envahit à cet instant précis l'âme de Persinna, et donne au fœtus de Chariclée sa propre image. Chariclée prend donc l'image d'un portrait. Elle devient une création de l'art, le produit du regard de sa mère sur une peinture.

Cette reconstitution des faits peut également être considérée comme la marque d'un clin d'œil. Ainsi, Héliodore montre qu'il est le vrai géniteur de Chariclée. Le jeu de miroir est plus subtil chez Héliodore que ce que l'on rencontre partout ailleurs dans le roman grec ; dans le récit du livre V, la naissance de Chariclée, suggère que Chariclée est fille du tableau et de l'art autant que de ses parents. La présence dans le roman de l'image implique une conscience de l'intervention du peintre, et encore plus du narrateur : le roman ne « reproduit » plus la réalité, mais la « représente ». Et encore, la réalité laisse place à la fiction. Tout au long du récit, le romancier cherche ainsi à sublimer la réalité. La figure d'Andromède est représentée dans la chambre du roi d'Éthiopie en tant que fondatrice mythique de la race éthiopienne, fille de Céphée et de la reine Cassiopée. Sauf exception chez Euripide, toute la tradition peint Andromède blanche au milieu des Éthiopiens ou en compagnie de Persée¹. Son teint blanc, alors qu'elle naît de parents éthiopiens, constitue une problématique dans les mythes grecs. L'origine de la royauté éthiopienne est marquée par l'union d'un grec, Persée ou Théagène, avec successivement une héroïne autochtone, Andromède ou Chariclée. Mais par une étrange contradiction, cette dernière est généralement représentée comme blanche - avec une explication dans le cas de Chariclée, aucune dans celui d'Andromède -. Héliodore aborde la naissance extraordinaire en Éthiopie en l'intégrant dans un cadre merveilleux et parle d'une princesse à la peau blanche à l'image d'Andromède. Chariclée serait-elle dès lors la nouvelle Andromède. Ainsi, de même qu'Andromède et Persée sont les ancêtres des Éthiopiens, de même le couple Théagène et Chariclée sont les futurs ancêtres d'une nouvelle race. Héliodore réinvente à sa manière le mythe de Persée et d'Andromède.

À l'époque classique, les différents rapports de l'œuvre d'art figurative ne sont pas clairement exprimés dans la description ; leur contexte narratif reste très variable. Pure digression chez

¹. Une estampe d'A. DIEPENBECK illustrant un commentaire de fables de M. DE MAROLLES, *Tableaux de temple des Muses* (Collection originale des tableaux les plus célèbres des *Métamorphoses* d'Ovide publiés en 1655), Paris, Desnos, 1768. Or l'abbé de Marolles critique justement cette représentation, pourtant conforme aux indications d'Ovide, Nonnus et Lucien ; (J.-C. BOYER, *Le peintre, le roi, le héros, L'Andromède de Pierre Mignard*, 1989, Réunion des Musées Nationaux, p. 89) ; J. TURNER, *Dictionnaire of Art*, Grove, 1996.

Homère où le bouclier d'Achille retrace des scènes appartenant non à la mythologie, mais à la vie quotidienne, il devient une analogie thématique à l'âge hellénistique, notamment chez Apollonios de Rhodes, chez Moschos, et plus tard chez Virgile. Les spécialistes ont souvent souligné la place qu'occupe la description d'œuvres d'art dans le roman grec, car elle définit même un genre, l'ἔκφρασις. Non seulement les romans sont riches d'ἔκφρασεις, mais, de manière plus déterminante, c'est souvent une ἔκφρασις qui structure le roman lui-même comme cela se retrouve dans les *Ethiopiennes*. La description du tableau d'Andromède est, comme lors de description d'objets dans le roman grec, d'abord destinée à enrichir l'intrigue. Il s'agit le plus souvent d'images comme le gemme remis par Calasiris à Nausiclès¹. Héliodore présente une description à caractère ornemental. Le tableau d'Andromède est donné à voir de façon variable. Il constitue un point essentiel dans la représentation de la royauté éthiopienne et en même temps un élément précieux pour éclairer la démarche littéraire d'Héliodore. Il concentre simultanément ce que le récit rend de manière linéaire et successive. La peinture d'Andromède préfigure et détermine² le roman tout entier, en offrant une vision synoptique des différentes actions de l'intrigue. De fait, elle n'est pas tant le prologue des *Ethiopiennes* que celui de tout ce qui va suivre l'histoire éthiopienne.

Le point le plus intéressant est la façon dont Héliodore introduit le tableau d'Andromède dans l'histoire éthiopienne. Il le donne en représentation, φαντασία, puis lui assigne un discours, λόγος. Le procédé est en relation avec la tradition grecque sur l'origine de la royauté éthiopienne et susceptible de provoquer chez le lecteur un grand intérêt. Héliodore semble préférer à l'ἔκφρασις l'information narrative, mais parfois son attachement aux détails concrets annonce une réalité virtuelle sur le royaume de Méroé, caractère qu'il a toujours voulu donner à l'ensemble de son récit. Il prête ainsi au tableau d'Andromède une place dans le récit et dans l'histoire du royaume éthiopien pour qu'il constitue une preuve dans le dénouement et donne des explications aux mystères qui entourent la naissance de Chariclée et son ascendance éthiopienne. Cette fonction du tableau donne au récit un aspect original et singulier dans la littérature grecque. En présentant une enfant blanche née au pays des Ethiopiens, le tableau imaginé par le romancier explique le fil de l'action. Mais il n'en demeure pas moins un prétexte pour éveiller l'intérêt du lecteur à l'égard de la société éthiopienne. L'ἔκφρασις devient la matière qui alimente la discussion sur Chariclée et sur le mystère de sa naissance. La fortune de l'ἔκφρασις est liée à celle du roman, et la présence de tableau d'Andromède n'est pas sans valeur mythologique et historique¹. Persinna décrit Andromède nue descendant du rocher avec l'aide de Persée. Elle n'insiste pas sur ce fait, car

¹ Héliodore, *Ethiopiennes* V, XIV.

² C. IMBERT, "Stoic Logic and Alexandrian Poetics", *Doubt and Dogmatism, Studies in Hellenistic Epistemology*, M. SCHOFIELD, M. BURNYEAT, J. BARNES ed., Oxford, 1980.

¹ Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon* III, 7 en décrit longuement une autre.

l'essentiel réside dans le rôle actif et déterminant joué par cette représentation au moment où Chariclée a été conçue. C'est la grande originalité de cette ἔκφρασις. Héliodore prête à une œuvre d'art une action effective sur le cours des événements qu'il raconte. L'ἔκφρασις n'est pas ici forcément ornement ou présage, mais présence active, décisive et matériellement efficiente¹. Cette innovation se fonde sur un substrat légendaire caractéristique du climat moral et spirituel de l'époque impériale. Certains éléments en subsistent même à l'époque moderne même.

La croyance au pouvoir réel des images est l'une des formes de religiosité présentes à l'époque impériale². Héliodore évoque un courant mystérieux et esthétique contemporain qui s'est prolongé dans le temps. La coïncidence de l'étreinte amoureuse et du regard posé sur une peinture *via* une ἔκφρασις constitue la première action du roman qui prend forme en Ethiopie. La poétique du regard, doublée par l'imagination dans le cadre de l'ἔκφρασις, est précisément mise en exergue dans le cadre du tableau à caractère érotique d'Andromède. La possibilité de voir l'être aimé en se le représentant, en rendant présent l'absent, participe du même mécanisme phénoménologique que dans le cas de l'ἔκφρασις selon le principe de l'action « imageante ». Ainsi, Héliodore, qui manifeste un intérêt prononcé pour la problématique de la vision et du regard³, revient avec insistance sur la représentation de l'autre par le truchement de la φαντασία¹ : κατ' ἴχνος γὰρ ἐφεπομένη τοῦ Καλασίριδος καὶ πόρρωθεν ἀναγνωρίσασα τὸν Θεαγένην, ὄξυ γὰρ τι πρὸς ἐπίγνωσιν ἐρωτικῶν ὄψις καὶ κίνημα πολλάκις καὶ σχῆμα μόνον κἄν πόρρωθεν ἦ κἂν ἐκ νώτων τῆς ὁμοιότητος τὴν φαντασίαν παρέστησεν, ὥσπερ

¹. Il s'agit le plus souvent d'images, par exemple, la gemme que Calasiris remet à Nausiclès, Héliodore, *Ethiopiennes* V, XIV, 1-2 : γραφή γὰρ ἔξεστο καὶ εἰς μίμημα ζώων ἐκεκοίλαντο. Καὶ ἦν ἡ γραφή, παιδαρίσκος ἐποίμαινε πρόβατα χαμαιζήλω μὲν πέτρα πρὸς περιωπὴν ἐφεστῶς τὴν δὲ νομὴν τῇ ἀγέλῃ πλαγίοις αὐλήμασι διατάττων (...), « c'était une intaille sur laquelle était gravée une scène animée. On avait représenté un jeune pâtre en train de garder ses moutons (...) »

². M. P. NILSON, *Les croyances religieuses dans la Grèce antique*, Paris, Payot, 1955, p. 191-194. Sur le climat général de l'époque ; E. D. DODDS, *Pagan and christian in an age of anxiety*, Cambridge, U. P., 1965 ; J. FERGUSON, *The religions of the Roman Empire*, Londres, Thames and Hudson, 1970, p. 99-131, p. 150-178 ; A. H. M. JONES, *The later Roman Empire*, Oxford, B. BLACKWELL, 1964, p. 938-985 ; H. I. MARROU, *Décadence romaine ou antiquité tardive ?* Paris, Seuil, 1977, p. 42-51, p. 91-98.

³. Cela est particulièrement perceptible dans l'épisode du « mauvais œil », qui donne l'occasion au prophète Calasiris de développer une théorie sur l'envoûtement par les yeux, que l'on trouve également dans les *Propos de table* de Plutarque (680 C-683 B). Sur ce point, lire Y. YATROMANOLAKIS, "Baskanos Eros: Love and the Evil-Eye in Heliodorus' *Aethiopica*", R. BEATON éd., *The Greek Novel, A.D. 1-1985*, London, Croom Helm, 1988, p. 194-204. Voir également M. DICKIE, "Heliodorus and Plutarch on the Evil Eye", *Classical Philology*, 1991, p. 86, p. 17-29 ; S. GOLDHILL, "The Erotic Eye: Visual Stimulation and Cultural Conflict", S. GOLDHILL ed., *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, 2001, p. 170-172.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VII, VII, 5.

οίστηθεῖσα ὑπὸ ὄψεως ἔμμανῆς ἐπ' αὐτὸν ἴεται καὶ περιψῦσα τοῦ ἀχένος ἀπρὶξ εἶχετο καὶ ἐξήρτητο καὶ γοεροῖς τισι κατησπάζετο θρήνοις, « attachée aux pas de Calasiris, Chariclée avait reconnu de loin Théagène car les yeux des amoureux sont si prompts à reconnaître celui qu'ils aiment que, souvent, un seul mouvement et une seule démarche, même de loin, même de derrière, suffisent à suggérer la figuration d'une ressemblance. Frappée par cette vue, elle s'élançait avec fureur. Théagène, l'embrasse étroitement, s'attache à son cou et incapable de parler le salua de gémissements et de pleurs ».

Ce surprenant épisode croise encore d'autres histoires. Le roman d'Héliodore ne s'est pas développé en marge de la vie intellectuelle de son temps ; il est resté en symbiose avec elle et avec la tradition littéraire et philosophique qui l'a précédé. L'analogie entre la procréation et la création littéraire est exprimée dans le *Banquet* de Platon. Au cours du dialogue avec Socrate, Diotime déclare que « l'objet de l'amour, c'est la procréation et l'enfantement dans la beauté (...) Car il en est dont l'âme possède une fécondité plus grande encore que celle du corps (...) De ces hommes sont, à coup sûr, tous les poètes générateurs de leurs œuvres, et, parmi les gens de métier, ceux dont on dit qu'ils sont des découvreurs (...) Il n'est personne qui n'accepterait d'avoir de tels enfants (...), alors que tournant ses regards vers Homère, vers Hésiode (...) ils admirent quelle progéniture ils ont laissée après eux »¹. Héliodore ne se contente pas uniquement d'écrire une fiction romanesque. Il se réfère à Platon comme à l'état des connaissances en son temps. Le rôle qu'il attribue au regard dans cette scène est, nous l'avons dit, conforme à la physique antique de la vision.

L'étrange origine de Chariclée procède d'un mythe qui sert à expliquer la genèse de certains êtres humains, mais aussi celle des œuvres littéraires. Selon un témoignage de Galien², « Empédocle estime que le fœtus reçoit sa forme de ce que voit la femme pendant la conception et de ce qu'elle imagine, φαντασία. Souvent, donc, des femmes ont été amoureuses de statues et de tableaux, et ont mis au monde des enfants à leur ressemblance ». Galien rapporte un cas où cela résulte de la volonté du futur père : « un ancien récit, dit-il, m'a appris qu'un puissant de ce monde, qui n'était pas beau mais voulait engendrer un bel enfant, avait fait peindre sur une tablette de bois un enfant idéal, et que, tandis qu'il s'unissait à sa femme, il lui dit de regarder cette figure peinte. Elle regarda intensément, et, pour ainsi dire, y appliqua tout son esprit ; et elle mit au monde un enfant qui ne ressemblait pas à celui qui l'avait engendré, mais à la figure peinte¹ ». Cette physiologie de l'objet agirait ainsi sur la psychologie de la future mère. Sur ce point, Héliodore est en phase avec la science de son temps. S'il a bien vécu après le troisième siècle av. J.-C., le romancier a bien connu les théories de Galien,

¹. Platon, *Banquet* 206 b - 209 d.

². *De philosophica historia* XXXII = Kühn XIX, 327-328.

¹. *La Thériaque à Pison*, II = Kühn XIV, p. 253-254.

grand médecin de Pergame, tenu pour le second fondateur de la science médicale après Hippocrate au cinquième siècle av. J. C. Or Galien a souvent mis l'accent sur l'interaction des états du corps et de l'âme. Dans son traité¹, il décrit la physiologie de la passion en termes analogues à ceux qu'utilise Héliodore.

Les *Ethiopiennes* ne sont pas la seule œuvre romanesque à s'ouvrir par une représentation picturale. Dans le roman grec, l'influence du tableau se veut généralement plus déterminante pour la constitution du récit et pour la présentation des événements. Une pareille articulation est poussée plus loin encore dans le *proemium* des romans de Longus et d'Achille Tatius. Dans *Daphnis et Chloé*, le narrateur premier, alors qu'il chasse sur l'île de Lesbos dans un bois consacré aux Nymphes, fait une découverte singulière en contemplant un tableau sur lequel figure toute une histoire. Le narrateur se la fait expliquer, mais il entend laisser l'œuvre parler d'elle-même² : ἐν Λέσβῳ θηρῶν ἐν ἄλσει Νυμφῶν θέαμα εἶδον κάλλιστον ὧν εἶδον· εἰκόνος γραφήν, ἱστορίαν ἔρωτος (...) Γυναῖκες ἐπ' αὐτῆς τίκτουσαι καὶ ἄλλαι σπαργάνοις κοσμοῦσαι, παιδία ἐκκείμενα, ποιμνία τρέφοντα, ποιμένες ἀναιρούμενοι, νέοι συντιθέμενοι, ληστῶν καταδρομή, πολεμίων ἐμβολή. Πολλὰ ἄλλα καὶ πάντα ἐρωτικὰ ἰδόντα με καὶ θαυμάσαντα πόθος ἔσχεν ἀντιγράψαι τῇ γραφῇ· καὶ ἀναζητησάμενος ἐξηγητὴν τῆς εἰκόνος τέτταρας βίβλους ἐξεπονησάμην, ἀνάθημα μὲν Ἐρωτι καὶ Νύμφαις καὶ Πανί, κτῆμα δὲ τερπνὸν πᾶσιν ἀνθρώποις, ὃ καὶ νοσοῦντα ἰάσεται, καὶ λυπούμενον παραμυθήσεται, τὸν ἐρασθέντα ἀναμνήσει, τὸν οὐκ ἐρασθέντα προπαιδεύσει. Πάντως γὰρ οὐδεὶς ἔρωτα ἔφυγεν ἢ φεύζεται, μέχρις ἂν κάλλος ἦ καὶ οφθαλμοὶ βλέπωσιν. Ἡμῖν δ' ὁ θεὸς παράσχοι σωφρονουῖσι τὰ τῶν ἄλλων γράφειν, « à Lesbos, où je chassai dans un bois conservé, je vis un spectacle, le plus beau que j'aie vu : peinture de tableau, histoire d'amour (...) Sur ce tableau, on trouvait des femmes accouchant et d'autres emmaillotant, des enfants abandonnés, des bêtes les nourrissant et des bergers les recueillant, des jeunes gens échangeant des promesses d'amour, une descente de pirates, une invasion d'ennemis. Alors que je voyais beaucoup d'autres choses et toutes d'amour, et que je les admirais, l'envie s'empara de moi de transposer par écrit cette peinture. Je recherchai alors quelqu'un capable d'expliquer ce tableau et je composai quatre livres, comme offrande à Eros, aux Nymphes et à Pan, mais aussi comme bien précieux pour tous les hommes ; il guérira le malade, consolera l'affligé, rappellera des souvenirs à celui qui a connu l'amour et instruira celui qui ne l'a pas connu. En effet, personne, en aucune façon, n'a échappé ou n'échappera à l'amour,

¹. *Sur le pronostic* 631-635, voir l'édition de V. NUTTON, *Corpus Medicorum Graecorum*, Berlin, 1979.

². Longus, *Daphnis et Chloé*, Prologue : καὶ ἀναζητησάμενος ἐξηγητὴν τῆς εἰκόνος τέτταρας βίβλους ἐξεπονησάμην (...); « je me mis en quête d'une personne pour expliquer le tableau, et puis je composais quatre livres (...) »

aussi longtemps qu'il y aura de la beauté et des yeux pour la voir. Pour ma part, que le dieu me permette de rester sage alors que je dépeints les passions d'autrui ».

Le modèle de l'histoire est une peinture, et cette peinture n'est pas faite de lignes et de couleurs mais déjà de mots. Si *Daphnis et Chloé* est le roman d'un tableau¹, les *Ethiopiennes* d'Héliodore sont un roman de l'art et toute l'intrigue repose sur une naissance magique causée par la vue d'un tableau qui est longuement décrit². Le roman d'Achille Tatius *Leucippé et Clitophon* commence également par la description d'un *ex-voto* qui représente l'enlèvement d'Europe par Zeus métamorphosé en taureau. L'auteur y découvre la toute puissance de l'Amour. Survient Clitophon, qui s'en dit la victime, et voilà le récit engagé. Cette toute-puissance d'Eros sera, dès lors, maintes fois illustrée : « je vis un tableau consacré figurant à la fois la terre et la mer : c'était la représentation d'Europe ; la mer était celle des Phéniciens, la terre celle de Sidon³ ». Des naissances, des expositions d'enfants nourris par des animaux puis recueillis par des bergers qui prêtent serments mutuellement, des attaques de pirates et d'ennemis se retrouvent dans la narration après être apparus sur le tableau. Au début du récit, le narrateur décrit l'enlèvement d'Europe. Il tombe complètement amoureux sous l'effet conjugué de l'œuvre elle-même et d'Eros. Le conteur qui vient d'échapper à une tempête regarde les *ex-voto* et s'arrête à un tableau suspendu. Ce dernier contient la matrice du récit, récit au cours duquel on verra le protagoniste offrir le tableau.

Dans les *Ethiopiennes*, Héliodore attribue à l'image d'Andromède un rôle tout autre. Il en fait ainsi une réalité complexe où se rencontrent des légendes qui non seulement modifient sa portée et dévoilent son visage, mais encore éclairent la relation entre la fiction et la réalité dans les *Ethiopiennes*. En cela, le tableau devient manifestement ἔκφρασις. La Chariclée d'Héliodore est ainsi non seulement la fille du couple royal d'Ethiopie, mais aussi dans une certaine mesure d'un tableau⁴. L'explication de la peau blanche de Chariclée est reprise lors des cérémonies d'action de grâce en Ethiopie. Au moment de l'épreuve du bûcher, Sisimithrès est garant de la reconnaissance de l'enfant tout comme l'intuition maternelle de Persinna participe à l'identification de Chariclée. D'autres preuves sont mises à contribution pour faire éclater la vérité. Ni l'inscription de la bande de tissu, ni la bague jadis offerte par Hydaspe à Persinna, encore moins la parole du Gymnosophe Sisimithrès, ne réussissent à convaincre le roi.

¹. Longus, *Daphnis et Chloé*, Prologue II : « (...) donner, avec ma plume, un récit rivalisant avec ce tableau ». Voir le tableau représentant l'enlèvement d'Europe, Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon* I, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII.

³. Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon* I, I-II.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XIV, 7, raconte comment Chariclée devient parfaitement semblable à son « modèle » ἀρχέτυπον, l'Andromède peinte que sa mère avait sous les yeux, au moment où elle est conçue. Car l'imitation du modèle ancestral détermine non seulement le cours de la vie de Chariclée, mais aussi son aspect physique.

Le procédé est très habile chez Héliodore : le tableau représentant lui aussi la délivrance d'Andromède par Persée, n'est jamais décrit à proprement parler dans le récit. Mais il joue un rôle très important pour l'intrigue romanesque, puisque c'est ce tableau qui est cause de l'abandon de Chariclée par sa mère Persinna. Ce même tableau permet encore l'achèvement de la reconnaissance du livre X. Mais il faudra, en dernier recours, aller décrocher le portrait d'Andromède afin de vérifier la conformité de l'image de Chariclée avec son modèle et l'apporter sur les lieux du sacrifice et du procès : τῆς γε μὴν κατὰ τὴν χροιάν ἀπορίας φράζει μὲν σοι καὶ ἡ ταινία τὴν λύσιν. Ὁμολογούσης ἐν αὐτῇ ταυτησὶ Περσίνης ἐσπακέσαι τινὰ εἶδωλα καὶ φαντασίας ὁμοιοτήτων ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν Ἀνδρομέδαν πρὸς σε ὁμιλίας ὀρωμένην. Εἰ δ' οὖν καὶ ἄλλως πιστώσασθαι βούλει, πρόκειται τὸ ἀρχέτυπον ἐπισκόπει τὴν Ἀνδρομέδαν ἀπαράλλακτον ἐν τῇ γραφῇ καὶ ἐν τῇ κόρῃ δεικνυμένην. Ἐκόμιζον ἀράμενοι τὴν εἰκόνα προσταχθέντες οἱ ὑπηρεταὶ καὶ πλησίον τῆς Χαρικλείας ἀντεγείραντες τοσοῦτον ἐκίνησαν παρὰ πάντων κρότον καὶ θόρυβον, ἄλλων πρὸς ἄλλους, ὅσοι καὶ κατὰ μικρὸν συνέσσαν τὰ λεγόμενα καὶ πραττόμενα, διαδηλούντων καὶ πρὸς τὰ ἀπηκριβωμένον τῆς ὁμοιότητος σὺν περιχαρείᾳ ἐκπλαγέντων, ὥστε καὶ τὸν Ὑδάσπην οὐκέτι μὲν ἀπιστεῖν ἔχειν, ἐφεστάναι δὲ πολὺν χρόνον ὑφ' ἡδονῆς ἅμα καὶ θαύματος ἐχόμενον, « (...) quant à la difficulté qui résulte de la couleur, elle est résolue par l'inscription de la bande. Persinna y avoue qu'elle s'imprégna des traits d'Andromède et conçut à la ressemblance de son portrait l'enfant né de son union avec toi. Si tu veux d'autres preuves, il t'est facile d'examiner le modèle, Andromède : son image ressemble exactement à cette jeune fille. On chargea des serviteurs d'aller décrocher le tableau et de l'apporter » Ils le dressèrent à côté de Chariclée. Alors éclatèrent des applaudissements et un joyeux tumulte qui gagnèrent bientôt toute l'assistance (...) Devant une si parfaite ressemblance, tous éprouvaient un plaisir extrême et une sorte de stupeur. Si bien qu'Hydaspe lui-même ne pouvait plus douter ; il demeura longtemps immobile, saisi de joie et d'étonnement¹ ».

Au moment de la scène de reconnaissance au dernier livre, la confrontation des deux portraits, celui d'Andromède et de Chariclée, pour apporter des preuves au récit de Persinna et de Sisimithrès, bouleverse le lecteur devant leur ressemblance. Chariclée est née avec la ressemblance d'Andromède, mais Andromède n'est qu'une image peinte. Chariclée vivante confrontée à l'image d'Andromède, son ancêtre, devient le modèle du peintre auquel l'image achevée est comparée. Pourtant, bien que le public de la scène, conquis et saisi d'une « une sorte de stupeur », laisse apparaître son admiration, Sisimithrès cherche une preuve plus tangible. Grâce à la marque gravée sur la peau de Chariclée, le prêtre éthiopien montre qu'elle est semblable à Andromède. Il s'agit d'une incrustation, d'ordinaire cachée par la pudeur, qui prouve sa naissance éthiopienne sur son bras : ὁ δὲ Σισιμίθρης, ἐν ἔτι λείπεται, ἔφη· περὶ βασιλείας

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XIV, 7 ; X, XV, 1.

γὰρ καὶ τῆς κατ' αὐτὴν γνησίας διαδοχῆς ὁ λόγος καί, πρό γε πάντων, ἀληθείας αὐτῆς. Γύμνωσον τὴν ὠλένην, ὧ κόρη, μέλανι συνθήματι τὸ ὑπὲρ πῆχην ἐσπίλωτο, οὐδὲν ἀπρεπὲς γυμνούμενον τὸ τῶν φύντων καὶ γένους μαρτύριον. Ἐγύμνωσεν αὐτίκα ἡ Χαρίκλεια τὴν λαϊάν, καὶ ἦν τις ὥσπερ ἔβενος περιδρομος ἐλέφαντα τὸν βραχίονα μιαίνων, « ce n'est pas tout, dit Sisimithrès. Il s'agit, en effet, de la royauté, de ses prétentions à la succession, et par-dessus tout, de la vérité sur elle-même. Découvre ton bas, jeune fille. Il avait une tache noire au-dessus du coude. Il n'est point indécent de montrer ce qui doit prouver ta filiation et ta race ». Aussitôt Chariclée mit à nu son bras gauche et il y avait, en effet, comme un cercle d'ébène qui tachait son bras d'ivoire »¹. L'usage des expressions grecques « tachant » ou « souillant » est fréquent dans le roman, comme si la couleur noire était une tache que l'« effet » d'Andromède n'a pas pu éliminer complètement.

Par ailleurs, la tradition aristotélicienne relative à la conception des enfants a bien pu être à l'origine, si l'on ose dire, des hypothèses qui font de la peau blanche de Chariclée le produit de l'« effet Andromède »², pour reprendre l'expression de M. D. Reeve étudiée par F. Letoublon. La naissance d'une jeune fille blanche de parents éthiopiens suscite la théorie de l'impressionnabilité maternelle dont parle Héliodore. La curiosité scientifique d'Aristote à l'égard des phénomènes de transmission des caractères héréditaires fut partagée par Pline l'Ancien et Plutarque³. Ces idées toutefois, ne rendent pas compte de la manière dont les Grecs, au temps d'Aristote ou au temps d'Héliodore, pouvaient imaginer qu'une Andromède blanche naquît de parents éthiopiens. Le rôle qu'Héliodore attribue à ce tableau se révèle être le résultat d'une élaboration mythique complexe. Cependant le sujet du tableau ne saurait en être séparé : le mythe de Persée. Le mystère de cette naissance constitue le ressort narratif le plus spectaculaire du roman grec et le fil conducteur des *Ethiopiennes* d'Héliodore⁴. Pour les Grecs et les Romains, c'est là seulement un problème de biologie, et jamais, ils n'ont eu l'idée avant Héliodore d'en faire un roman. Mais qu'en aurait-il été d'une situation inverse : une fille à peau noire, née de parents blancs ? Aristote⁵ avait raconté une histoire semblable : « comme en Sicile, dans le cas de la femme qui avait eu commerce avec un Ethiopien. Sa fille n'était pas noire, mais l'enfant de celle-ci l'était ». Il la répète ailleurs¹ en la

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XV, 2.

². M. D. REEVE, "Conceptions", *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 39, 1993, p. 81-112. Voir F. LETOUBLON, « A propos de Chariclée et de l'effet Andromède », *REG* 111, 1998, p. 732-734.

³. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VII, 12, 51 ; Plutarque, *De sera numinis vindicta* XXI, 563.

⁴. O. A. W. DILKE, "Heliodorus and the Colour Problem", *La Parola del Passato* 35, 1980, p. 264-271.

⁵. Aristote, *Génération des animaux* VII, VI, 586 a.

¹. Aristote, *Histoire des animaux* I, XVIII, 722 a.

situant à Elis. Antigone¹ la reprend et la situe à Elis. Pline l'Ancien² évoque le cas d'un célèbre lutteur de Byzance, Nicée. Sa mère, née d'un Ethiopien, était blanche, mais lui était Ethiopien. Le public du roman acceptait peut-être mieux ainsi ce παράδοξον. Il le considérait comme une *prima facie* contraire à la nature. Il n'est pas sûr que les contemporains d'Héliodore aient été bien préparés à accepter une héroïne métisse, encore moins éthiopienne. Aussi la peau blanche de Chariclée pourrait-elle s'expliquer par le fait que la dynastie éthiopienne était censée descendre des héros Persée et d'Andromède. Néanmoins, il faut souligner l'audace d'Héliodore : il transcende le mythe d'Andromède dont il s'inspire. De parents éthiopiens, Andromède était de couleur blanche. Chariclée, contrairement à celle-ci, porte quelques marques de ses parents : un mélange d'ébène et d'ivoire, fort belle image pour suggérer le métissage.

Ainsi, dans les *Ethiopiques*, le tableau a un rôle tout aussi décisif qu'original. L'image suggère le thème du métissage et donne la tonalité du livre. Tous ces divers tableaux adoptés par Héliodore sont des prétextes astucieux et une fine entrée en matière. Ainsi l'histoire éthiopique se construit dans un *modus uidendi*, auquel se trouve associé un *modus loquendi*, grâce auquel la perception ne reste pas stérile ni figée artificiellement.

VII. 3. LA PHILOSOPHIE DES *ETHIOPIQUES*

Les *Ethiopiques* font exception dans la littérature romanesque. Les aventures de Théagène et Chariclée ont bien une dimension philosophique fortifiée par l'obsession d'Héliodore pour la pureté et la piété. Cette obsession se remarque d'abord à travers la présence active des trois sages Chariclès, Calasiris et Sisimithrès, puis à travers la religion, qu'elle soit grecque, égyptienne ou éthiopienne, et enfin à travers le tableau d'Andromède et Persée. Ces derniers sont les ancêtres des rois éthiopiens, et ont pour représentants modernes Théagène et Chariclée. Leur similarité s'explique par une connaissance et une interprétation en profondeur des œuvres de Platon et d'Aristote. M. Fusillo³, tirant conclusion de cette combinaison philosophique, analyse la fin du roman comme le résultat d'une union des deux courants de pensée : l'une grecque, l'autre orientale. Les *Ethiopiques* trouvent leur inspiration dans l'ambiance du platonisme. A en croire E. Feuillatre et A. Billault, les théories platoniciennes et néoplatoniciennes constituent les

¹. Antigone, Ἰστορικῶν παραδοξῶν συναγωγή, frag. II des *Paradoxographorum Graecorum Reliquae*, A. GIANNINI MILA éd., 1965.

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VII, 10.

³. M. FUSILLO, 1991, p. 250 : « l'éros est subsumé dans une dimension religieuse cathartique où se fondent l'idéal stoïcien du mariage et le néoplatonisme du culte d'Helios ».

éléments et les ressorts les plus utilisés dans le roman d'Héliodore. Par ailleurs, la tonalité philosophique des *Ethiopiennes* se reflète dans la conception de l'amour développée par Héliodore. L'auteur développe un idéal d'amour et de beauté en adéquation avec la réflexion donnée par Platon dans *Phèdre* et le *Banquet*¹. Déjà D. Kövendi², faisant intervenir une tendance stoïcienne, présentait le finale à Méroé comme une sorte d'incorporation de la pensée de Zénon qui attribue à l'astre solaire d'un côté la création de la vie et de la pensée, de l'autre la célébration de la Beauté en lien avec la nature, thème que développe Platon. Plus généralement, donc un arrière fond pythagoricien semble être la lecture la mieux partagée.

A Méroé, le roi s'entoure de Gymnosophistes, σοφῶν : (...) οἰκειοῦται γὰρ αἰεὶ τὸ σοφῶν γένος ἢ Βασιλείος αὐτῆ καὶ ἄλλως εἶχον τι καὶ δόξης πλέον τὴν Αἰγυπτίων σοφίαν προσθήκη τῆς Αἰθιοπίων ἐκθειάζων, « la cour du roi est toujours hospitalière aux savants, et j'y étais reçu avec plein d'honneur et l'on m'accordait plus d'autorité, parce que j'avais donné à ma sagesse égyptienne la consécration de la sagesse éthiopienne.³ » L'avènement d'un royaume idéal en Ethiopie constitue un achèvement des théories politiques de la philosophie platonicienne⁴. L'abolition des sacrifices humains⁵ est également une marque de l'adhésion des Ethiopiens aux préceptes des courants philosophiques grecs. Elle est l'œuvre des Gymnosophistes, littéralement les « sages nus ». Ils ont une éthique proche de celle de Pythagore. Néanmoins, la lecture pythagoricienne du roman n'est pas la seule interprétation adoptée par tous les critiques⁶. Des indices d'inspiration stoïcienne ont été relevés par les critiques. Dans le premier livre où il est question de justice, il a été établi un parallèle avec un développement d'Aratos⁷. D'ailleurs, le développement à propos du rôle de la Providence sur l'Isthme du Péloponnèse est perçu comme une influence stoïcienne⁸. J. Hani¹, dans une autre perspective, voit dans la figure de Chariclée une représentation de la philosophie stoïcienne : « Chariclée est, sans aucun doute, une héroïne selon

¹. M. FUSILLO, 1991, p. 215, considère le développement des thèmes philosophiques dans les *Ethiopiennes* comme une modification de la doctrine platonicienne dans « une réinterprétation philosophique du genre romanesque ».

². D. KÖVENDI, "Heliodors *Aithiopika*. Eine literarische Würdigung", *Die Araber in der alten Welt*, F. ALTHEIM, R. STIEHL eds., Berlin, 1966, t. III, p. 168-171.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII, 1.

⁴. Platon, œuvres philosophiques : *République*, *Politique*.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIX-LIX.

⁶. E. FEUILLATRE, 1966, p. 128-132.

⁷. Aratos, *Les Phénomènes* 96-136. Voir l'introduction des *Ethiopiennes* de J. R. MORGAN, B. P. REARDON éd., *Collected ancient Greek novels*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1989, où il étudie ce développement comme un incident stoïcien supplémentaire.

⁸. A. BILLAULT, 1991, p. 279.

¹. Voir J. HANI, « Le personnage de Charikleia dans les *Ethiopiennes*. Incarnation de l'idéal moral et religieux d'une époque », *BAGB*, 1978, p. 32.

le cœur des Stoïciens ».

Il faudrait faire une place à la théologie solaire dont plusieurs auteurs, comme E. Rhode¹ et R. Merkelbach², ont souligné l'importance dans le roman d'Héliodore. Selon les schémas mis en évidence par R. Merkelbach, Chariclée est la fille d'Helios, et l'Ethiopie proche du soleil est sa patrie. L'âme choit dans la matière : ainsi Chariclée est amenée à Delphes, symbole dans le roman du monde terrestre que Chariclée doit fuir. Si la divinité ne peut empêcher la chute de l'âme dans la matière, elle aide le myste à retrouver sa patrie d'élection à travers les aventures de la vie figurée par les tempêtes, les naufrages, les brigands, les guerres. Les *Ethiopiennes* portent donc un message conforme aux croyances orphico-pythagoriciennes. Ces développements néo-pythagoriciens n'ont rien à voir avec la véritable religion éthiopienne. Cette idée néo-pythagoricienne est développée par Porphyre et Plotin, mais le christianisme la reprit à son compte contre le paganisme. Derrière l'intrigue banale se profilent les phases de l'initiation aux mystères. On expliquerait ainsi la présence dans le roman d'Héliodore d'allusions à la religion mithriaque et au culte isiaque avec des éléments parmi lesquels on compte la grotte et les flambeaux.

Les *Ethiopiennes* sont donc un roman qui véhicule des éléments originaux qui le rapprochent des différents genres existants. Elles forment une composition romanesque qui intègre le mythe et la philosophie. Héliodore, en effet, s'est efforcé d'insérer le lieu et le temps fictifs du récit dans la réalité de son époque. Si Héliodore connaît la réalité des Ethiopiens du sud de l'Egypte, il se réfère encore à la mythologie. Mais cela ne suffit pas pour considérer l'œuvre d'Héliodore comme un récit légendaire sur les Ethiopiens. Lorsqu'on s'interroge sur le fonds historique du roman pour en apprécier le réalisme, on rencontre des témoignages méroïtiques à ne pas négliger même s'ils sont succincts et bruts. On peut espérer retrouver une réalité historique jamais décrite pour elle-même, afin d'accréditer l'idée que, dans le royaume de Méroé, vit un peuple capable de susciter à la fois de l'estime, du respect et de la crainte chez les Grecs. Aussi paraît-il inutile de se demander si les Ethiopiens que décrit Héliodore sont des Ethiopiens mythologiques ou des Ethiopiens réels, les premiers n'étant crédibles qu'en raison de la réputation des seconds. Il semble, au contraire, plus intéressant de s'interroger à présent sur la qualité du regard qu'Héliodore porte sur les Ethiopiens, sur la place qu'il leur assigne dans sa vision du monde et sur la manière dont l'image qu'il en donne pouvait être reçue par ses contemporains. Après cette étude sur la nature du roman d'Héliodore, il convient, avant d'analyser l'image et la réalité du royaume de Méroé, de dresser une esquisse des principales références éthiopiennes telles qu'elles apparaissent dans le roman.

¹. E. RHODE, *Der griechische Roman*, 1974, p. 464 sq.

². R. MERKELBACH, 1962, p. 283 sq.

PARTIE II : LA VARIÉTÉ ET L'ÉTENDUE DU FONDS ROMANESQUE ET HISTORIQUE DES *ETHIOPIQUES*

L'expression « Ethiopie », du grec ancien Αἰθιοπία, *Aithiopia*, d'αἶθω, *aithō* « brûler » et ὄψ, *ops*, « visage », signifie « le pays des visages brûlés ». Il est difficile à l'époque moderne de déterminer si, à l'origine, le terme éthiopien désigne déjà l'homme noir. En effet, par son étymologie, le nom renvoie au thème de la lumière éclatante. Cependant, dès l'époque d'Homère et d'Hésiode, l'Ethiopien est un homme à la peau sombre. C'est ainsi que les Grecs ont dû comprendre ainsi le mot en lisant les poèmes homériques¹. L'appellation Αἰθίοψ ne se rapporte pas uniquement aux seuls habitants de l'Afrique. Il existe des variations chromatiques, au moins à partir de l'époque hellénistique. Les Anciens manifestent en ce domaine une certaine souplesse. Aussi, Agatharchidès considère-t-il comme véritablement « Noirs » les Ethiopiens au-dessus de Méroé. Cependant, nul doute que les habitants de Méroé ne fussent déjà pour les Anciens des Ethiopiens. Il apparaît donc que chez certains Anciens, le terme englobe les habitants de la Nubie, du Soudan, de l'Abyssinie et d'une partie du désert de Libye². Plus globalement, il désigne une vaste partie de l'Afrique située au sud de l'Égypte. Les documents que les auteurs grecs et romains ont laissés sur l'Ethiopie sont importants et variés. L'ouvrage célèbre de F. Jacoby, *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, au tome III, recense les principales références littéraires consacrées à l'Ethiopie dans l'Antiquité. Il est remarquable en tout que ce soit sous un titre dérivé, *Aithiopika*, qu'Héliodore livre dans son roman des images de la civilisation éthiopienne.

La terre éthiopienne est au cœur de l'action des *Ethiopiennes*. Il est nécessaire de s'intéresser à cette présence méroïtique susceptible de contribuer à la reconstitution de l'histoire du royaume de Méroé avant son déclin. L'étude de la description du royaume éthiopien suppose qu'on ait au préalable repéré l'ensemble des faits de civilisations méroïtiques offerts. Mieux qu'un long discours, le tableau suivant permet d'exposer par catégorie les témoignages éthiopiens. Certains se rapportent à la géographie et à la politique, d'autres abordent l'histoire, la religion et l'économie méroïtique. Un tel répertoire couvre donc un contexte spatial et temporel vaste et général de la civilisation éthiopienne. Distinguer avec soin les divers plans mentionnés par le romancier amène par la suite, pour chacun d'eux, à analyser dans quelle mesure ils rappellent, par leur implications historiques, le royaume de Méroé tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il n'est pas exclu qu'une certaine

¹. P. SCHNEIDER, *L'Ethiopie et l'Inde, Interférences et confusions aux extrémités du monde antique* (VIII^e siècle avant J.-C. - VI^e siècle après J.-C.), Collection de l'École française de Rome, 335, 2004, p. 15-16 ; p. 429-432 ; A. LESKY, « Aithiopika », *Hermes* 37, 1959, p. 33, considère que les Ethiopiens mythiques sont noirs. Le concept antique pour désigner les Noirs ne coïncide pas avec les tentatives modernes de définition du Noir. Les amalgames des Anciens sur la carnation des Ethiopiens sont certes faux par rapport aux critères modernes, mais ils ne sont paradoxalement pas faux par rapport à la conception des Anciens.

². La Libye désigne le reste de l'Afrique connue des Anciens, à l'exception de l'Ethiopie et de l'Égypte.

liberté d'invention, voire un réalisme brutal, accompagne dans le roman d'Héliodore la présentation du royaume éthiopien. Les données du roman s'étendent à l'histoire politique, à la géographie, à la chorographie, à la société et la religion éthiopienne. Pour mieux découvrir ces aspects, nous avons choisi de répertorier dans un tableau et de classer par thème toutes les références au royaume de Méroé.

I. TABLEAU ET REFERENCES DE MEROE DANS LES *ETHIOPIQUES*

La géographie de Méroé

| | |
|---|---|
| X, V, 1 | |
| <p>Ἡ γὰρ δὴ Μερὸν μητρόπολις οὖσα τῶν Αἰθίοπων τὰ μὲν ἄλλα ἐστὶ νῆσος τριγωνίζουσα ποταμοῖς νασιπόροις τῷ τε Νεῖλῳ καὶ τῷ Ἀσταβόρρα καὶ τῷ Ἀσασόβα περιρρομένη, τοῦ μὲν κατὰ κορυφὴν ἐμπίπτοντος, τοῦ Νεῖλου, καὶ πρὸς ἑκάτερα σχιζομένου, τῶν ἑτέρων δὲ δυοῖν κατὰ πλευρὰν ἑκατέραν θατέρου παραμειβόντων καὶ αὐθις ἀλλήλοις συμπίπτοντων καὶ εἰς ἓνα τὸν Νεῖλον τό τε ῥεῦμα τό τ' ὄνομα ἐκνικωμένων. Μέγεθος δὲ οὖσα μεγίστη καὶ ἡπειρον ἐν νήσῳ σοφίζομένη (τρισχιλίους γὰρ τὸ μῆκος, εὖρος δὲ χιλίους περιγράφεται σταδίους).</p> | <p>Méroé, la capitale de l'Ethiopie, est une île triangulaire, entourée de fleuves navigables, le Nil, l'Astaborras et l'Asasobas. Le Nil en touchant le sommet du triangle se partage en deux bras. Les deux autres fleuves longent ces deux bras avant de se rejoindre et de se jeter dans le Nil qui déjà n'a plus qu'un lit et y perdent leurs eaux et leur nom. C'est une grande et immense terre ferme qui s'est formée dans l'île : elle a trois mille stades de long et mille de large.</p> |

Le phénomène du Nil

| | |
|--|--|
| II, XXVIII, 2-3 | |
| <p>Τέλος δὲ ποτε καὶ περὶ τοῦ Νεῖλου καὶ τίνες μὲν αὐτῷ, τίς δὲ ἢ παρὰ τοὺς ἄλλους ποταμοὺς ἰδιάζουσα φύσις καὶ ὁπόθεν τὴν θερινὴν ὥραν μόνος τῶν πάντων πλημμυρεῖ πεῦσιν τις ἐμοὶ προσῆγε τῶν ἀστειοτέρων. Ἐμοῦ δὲ ἄπερ ἐγίνωσκον εἰπόντος καὶ ὅσα περὶ τοῦ</p> | <p>[Calasiris dit :] « un jour enfin, un des plus distingués parmi ces philosophes qui m'interrogea sur le Nil, ses sources et la nature extraordinaire de ce fleuve qui, seul entre tous, déborde pendant l'été. Je dis ce que je savais et je donnais tous les</p> |

| | |
|---|---|
| <p>ποταμοῦ τούτου βίβλοις ἱεραῖς ἀναγεγραμμένα μόνοις τοῖς προφητικοῖς καὶ γινώσκειν καὶ ἀναγινώσκειν ἔξεστι, καὶ διελθόντος ὡς τὰς μὲν ἀρχὰς ἐκ τῶν ἄκρων τῆς Αἰθιοπίας ἐσχάτων δὲ τῆς Λιβύης λαμβάνει, καθ' ὃ μέρος τὰ κλίμα τὸ ἀνατολικὸν ἀπολήγον ἀρχὴν τῆ μεσημβρίας δίδωσιν, αὐξεται δὲ κατὰ τὴν θερινὴν ὥραν οὐχ ὡς τινες ᾤθησαν πρὸς τῶν ἐτησίων ἀντικρὺ πνεόντων ἀνακοπτόμενος ἀλλ' αὐτῶν δὴ τούτων τῶν ἀνέμων κατὰ τροπὴν τὴν θερινὴν ἀπὸ τῶν ἀκτρώων ἐπὶ τὴν μεσημβρίαν πᾶν νέφος ἐλαυνόντων τε καὶ ὠθούντων ἕως ἐπὶ τὴν διακεκαυμένην ζώνην συρράξωσι, καθ' ἣν τῆς πρόσω φορᾶς ἀνακόπτονται δι' ὑπερβολὴν τοῦ περὶ τὰ μέρη πυρώδους (...)</p> | <p>renseignements contenus dans les livres sacrés, que les prêtres seuls ont le droit de connaître et de lire. J'expliquai comment le fleuve naît dans les montagnes d'Ethiopie, sur les confins de la Libye, à l'endroit ou finit l'Orient et où commence le sud. Il s'enfle en été, non, comme certains l'ont cru, parce que les vents du nord-est font refluer ses eaux, mais par suite d'un phénomène dû d'ailleurs à ces mêmes vents. Les nuages, vers le solstice d'été du nord, poussés et chassés du nord au sud, vont tous s'amasser dans la zone torride. Là leur élan est brisé par la chaleur excessive de cette région. L'humidité, qui peu à peu s'était accumulée et condensée, s'évapore et il en résulte des pluies abondantes qui font grossir le Nil (...) »</p> |
| <p>II, XXIX, 5</p> <p>Καὶ πολλοῖς ἐμπληθεῖς τόποις ἦλθον δὴ καὶ εἰς τὴν σὴν Αἴγυπτον καὶ Καταδούπους αὐτοὺς καθ' ἰστορίαν τῶν καταρρακτῶν τοῦ Νεῖλου.</p> | <p>[Chariclès dit :] « après avoir parcouru maints pays, j'arrivai enfin dans ton Egypte et à Catadoupy même, pour visiter les cataractes du Nil.</p> |
| <p>IX, XXIII, 7</p> <p>Ἄλλ' οὐκ Αἰγύπτια ταῦτα, εἶπε Ὑδάσπης, ἀλλ' Αἰθιοπικὰ τὰ σεμνολογήματα· τὸ γοῦν ποταμὸν τοῦτον, εἴτε καὶ καθ' ὑμᾶς θεόν, καὶ κῆτος ἅπαν ποτάμον ἢ Αἰθιοπίων δεῦρο παραπέμπουσα δικαίως ἂν παρ' ὑμῶν τυγχάνοι σεβάσματος, μήτηρ ὑμῖν γινομένη θεῶν.</p> | <p>Mais, observa Hydaspe, ces merveilles ne sont pas égyptiennes, elles sont éthiopiennes. Ce fleuve, ce dieu, comme vous l'appellez, et tous les êtres qu'il contient, c'est l'Ethiopie qui vous l'envoie ; elle mérite donc vos hommages, car elle est pour vous la mère des dieux.</p> |
| <p>IX, XXII, 3-4</p> <p>Οἱ δὲ τὴν τε φρεατίαν τὸ νειλομέτριον ἐδείκνυσαν, τῶ κατὰ τὴν Μέμφιν παραπλήσιον, συννόμῳ μὲν καὶ ξεστῶ λίθῳ κατεσκευασμένον γραμμαῖς δὲ ἐκ πηχυαίου διαστήματος κεχαραγμένον, εἰς ᾗς τὸ ποτάμιον ὕδωρ</p> | <p>Dès que Hydaspe pénétra dans la ville, monté sur son éléphant comme sur un char, il s'empressa de faire des dévotions et d'adresser au ciel des actions des grâces. Il demande aux prêtres quelle était</p> |

| | |
|--|---|
| <p>ὑπὸ γῆς διηθούμενον καὶ ταῖς γραμμαῖς ἐμπίπτον τὰς τε αὐξήσεις τοῦ Νείλου καὶ ὑπονοστήσεις τοῖς ἐγχωρίοις διασημαίνει, τῷ ἀριθμῷ τῶν σκεπομένων καὶ γυμνουμένων χαραγμάτων τὸ πόσον τῆς πλημμύρας ἢ τῆς λειψυδρίας μετρούμενων. Ἐδείκνυσαν δὲ καὶ τοὺς τῶν ὠρονομίων γνώμονας ἀσκίους κατὰ μεσεμβρίαν ὄντας, τῆς ἡλιακῆς ἀκτίνος κατὰ τροπὰς θερινὰς ἐν τοῖς περὶ Συήνην εἰς ἀκρίβειαν κατὰ κορυφὴν ἰσταμένης καὶ τῷ πανταχόθεν περιφωτισμῷ τὴν παρέμπτωσιν τῆς σκιᾶς ἀπελευνούσης, ὡς καὶ τῶν φρεάτων τὸ κατὰ βάθος ὕδωρ καταυγάζεσθαι διὰ τὴν ὁμοίαν αἰτίαν. Καὶ ταῦτα μὲν ὁ Ὑδάσπης οὐ σφόδρα ὡς ξένα ἐθαύμαζε· συμβαίνειν γὰρ τὰ ἴσα καὶ κατὰ Μερόην τὴν Αἰθιοπίων.</p> | <p>l'origine des fêtes du Nil, et s'ils pouvaient lui montrer dans la ville un spectacle digne d'être vu. Ils lui firent voir le puits qui sert à mesurer les crues du Nil. Comme celui de Memphis, il est bâti en pierres de taille polies, et marquée de ligne gravées de coudée en coudée. Il communique sous terre avec le fleuve, et l'eau s'élève le long de cette graduation. Les habitants peuvent ainsi mesurer la crue ou la décrue du fleuve, suivant que l'échelle est recouverte plus ou moins haut. Ils lui montrèrent aussi les cadrans solaires, dont les aiguilles ne font pas d'ombre à midi, car, dans la région de Syène, les rayons du soleil, au solstice d'été, tombent perpendiculaires et éclairent de tous les côtés le gnomon qui ne peut projeter aucune ombre. C'est pour la même raison que le fond des puits est éclairé directement par le soleil. Ces particularités ne firent pas grande impression sur Hydaspe, pour qui elles n'étaient pas chose nouvelle. Le même phénomène a lieu en Ethiopie.</p> |
| <p>(X, IX, 1)</p> <p>Τοῦτό τοι καὶ ἡμῖν εὐμένεια μὲν εἶη τῶν εἰρημένων, τὰ μυστικώτερα δὲ ἀρρήτω σιγῇ τετιμῆστω, τῶν κατὰ Συήνην ἐξῆς παραινόμενων. Τῆς γὰρ δὴ τῶν Νειλώων ἑορτῆς ἐνεστηκίας οἱ μὲν ἐγχώριοι πρὸς θυσίας τε καὶ τελεταῖς (...)</p> | <p>Que tout ceci soit dit sans offenser la divinité, et nous gardant de pénétrer plus avant pénétrer plus avant dans le secret de ces mystères sacrés, continuons le récit des événements qui se passaient chez les Syénéens. On célébrait donc la fête du Nil. Les habitants étaient tout entiers aux sacrifices et aux cérémonies (...)</p> |
| <p>IX, IX, 2-5</p> <p>Καὶ γὰρ πῶς πόλιν συνέπεσε καὶ τὰ Νειλῶα τότε, τὴν μεγίστην παρ' Αἰγυπτίοις ἑορτὴν, ἐνεστηκέναι, κατὰ τροπὰς μὲν τὰς θερινὰς μάλιστα καὶ ὅτε ἀρχὴν τῆς</p> | <p>Bien plus, les habitants de Syène se livraient aux réjouissances de la fête du Nil qui tombait à cette date et qui est la plus importante des solennités des</p> |

| | |
|---|---|
| <p>αὐξήσεως ὁ ποταμὸς ἐμφαίνει τελουμένην, ὑπὲρ πάσας δὲ τὰς ἄλλας πρὸς Αἰγυπτίων σπουδαζομένην δ' αἰτίαν τοιάνδε. Θεοπλαστοῦσι τὸν Νεῖλον Αἰγύπτιοι καὶ κρειπτόων τὸν μέγιστον ἄγουσιν, ἀντίμιμον οὐρανοῦ τὸν ποταμὸν σεμνηγοροῦντες οἷα δὴ δίχα νεφώσεων καὶ ὑετῶν ἀερίων τὴν ἀρουμένην αὐτοῖς ἄρδοντος καὶ εἰς ἔτος αἰεὶ τεταγμένως ἐπομβρίζοντος· καὶ ταυτὶ μὲν ὁ πολὺς λεώς. Ἄ δὲ ἐκθειάζουσιν, ἐκεῖνα· τοῦ εἶναι καὶ ζῆν ἀνθρώπους τὴν ὑγρᾶς τε καὶ ξηρᾶς οὐσίας σύνοδον αἰτίαν μάλιστα νομίζουσι, τὰ ἄλλα στοιχεῖα τούτοις συνυπάρχειν τε καὶ Νεῖλον, θετάραν δὲ τὴν γῆν τὴν αὐτῶν ἐμφαίνειν. Καὶ ταυτὶ μὲν δημοσιεύουσι, πρὸς δὲ τοὺς μύστας ἴσιν τὴν γῆν καὶ Ὅσιριν τὸν Νεῖλον καταγγέλλουσι, τὰ πράγματα τοῖς ὀνόμασι μεταλαμβάνοντες. Ποθεὶ γοῦν ἀπόντα ἢ θεὸς καὶ χαίρει συνόντι καὶ μὴ καὶ μὴ φαινόμενον αὐθις θρηνεῖ καὶ ὡς δὴ τινα πολέμιον τὸν Τυφῶνι ἐχθραίνειν, φυσικῶν τινῶν, οἶμαι, ἀνδρῶν καὶ θεολόγων πρὸς μὲν τοὺς βεβήλους τὰς ἐγκατεσπαρμένας τούτοις ὑπονοίας μὴ παραγυμνούτων, ἀλλ' ἐν εἴδει μύθου προκατηχούτων, τοὺς δὲ ἐποπτικωτέρους καὶ ἀνακτόρων ἐντὸς τῆς πυρφόρου τῶν ὄντων λαμπάδι φανότερον τελούντων.</p> | <p>Egyptiens. Elle se célèbre à peu près au solstice d'été, au commencement de la crue du fleuve ; nulle autre fête ne suscite chez les Egyptiens autant de zèle, et voici pourquoi. A leurs yeux, le Nil est un dieu, et le plus puissant de tous. Ce fleuve est l'émule du ciel, affirment-ils avec fierté, car sans avoir besoin des nuages ni des pluies du ciel, ils arrosent leurs champs et les inonde chaque année régulièrement. Voilà ce que dit le vulgaire. Et voici ils en font un dieu. Ils pensent que l'être et la vie sont donnés aux hommes par la conjonction de l'humide et du sec, éléments primordiaux sans lesquels les autres ne peuvent exister ni apparaître, et que l'humide, c'est le Nil, tandis que le sec est représenté par leur terre. Pour le peuple, on se contente de cette explication. Mais les initiés seuls apprennent qu'Isis est la Terre et Osiris, le Nil, appellations divines de choses terrestres. La déesse, disent-ils, brûle de s'unir au dieu absent et l'accueille avec joie. Quand il disparaît, elle se met à pleurer et exprime sa haine contre son ennemi Typhon. Les Egyptiens versés dans les sciences de la nature et experts en théologie se gardent bien, j'imagine, de dévoiler aux profanes la signification de ces fables. Ils se contentent pour eux de cette instruction sommaire sous forme mythique et réservent aux véritables initiés, dans le sanctuaire illuminé des torches de la vérité, des révélations.</p> |
|---|---|

Les frontières du royaume de Méroé

| | |
|--|---|
| IX, XXVI, 2 | |
| Ἐγὼ ἔφη τὰς αἰτίας τοῦ πολέμου συνηρηκῶς καὶ τὰς ἐξ ἀρχῆς προφάσεις τῆς ἔχθρας, τὰς τε Φίλας καὶ τὰ σμαράγδεια μέταλλα, ὑπ' ἑμαυτῶ πεποιήμενος οὐ πάσχω τὸ τῶν πολλῶν πάθος οὐδὲ ἐπεξάγω τὴν τύχην πρὸς πλεονεξίαν οὐδὲ εἰς ἄπειρον ἐκτείνω τὴν ἀρχὴν διὰ τὴν νίκην, ἀλλ' ὅροις ἀρκούμαι οἷς ἔθετο ἐξ ἀρχῆς ἡ φύσις τὴν Αἴγυπτον ἀπὸ τῆς Αἰθιοπίας τοῖς καταρράκταις ἀποκρίνασα. | [Hydaspe dit :] « j'ai atteint, dit-il, mes buts de guerre, et conquis ce qui a été la cause première de notre lutte ; Philae et les mines d'émeraudes sont en mon pouvoir ; je ne veux, comme le font beaucoup d'hommes, abuser de mes succès, ni étendre démesurément mon empire, à la faveur de ma victoire. Non je me contente des frontières que la nature a posées, dès l'origine, entre l'Égypte et l'Éthiopie : les Cataractes ». |

L'habitat éthiopien

| | |
|--|---|
| II, XXXV, 5 | |
| Τὴν χάριν ἐν πρώτοις αὐτὰρ κλέος ὕστατ' ἔχουσαν Φράζεσθ', ὦ Δελφοί, τόν τε θεᾶς γενέτην· Οἱ νηὸν προλιπόντες ἐμὸν καὶ κύμα τεμόντες Ἴξοντ' ἠελίου πρὸς χθόνα κυανέην, Τῇ περ ἀριστοβίων μέγ' ἀέθλιον ἐξάψονται Λευκὸν ἐπὶ κροτάφων στέμμα μελαينوμένων. | Célébrez, Delphiens, celle qui est d'abord Grâce, et enfin Gloire, célébrez aussi le fils d'une déesse. Ils vont quitter mon temple et fendre les flots pour atteindre la terre sombre brûlée par le soleil. Là ils trouveront la belle récompense de leur vertu, et une blanche couronne ceindra leurs tempes en train de noircir. |
| IV, XIV, 2 | |
| (...) Τῶν ἐμῶν ἀναρπάσαντα γῆς ἐπ' ἔσχατόν τι πέρασ οἴχεσθαι φέροντα, ζοφώδεσι τισιν εἰδώλοις καὶ σκιώδεσι πλήθον (...) | L'aigle l'emporta au bout du monde, dans un lieu rempli de fantômes sombres et noirs (...) |
| IX, VI, 2 | |
| ᾧ ὦ Πέρσαι καὶ Συηναίων οἱ παρόντες, ὕδάσπης ὁ τῶν πρὸς ἀνατολαῖς καὶ δυσμαῖς Αἰθίοπων (...) | Perses et vous Syénéens ici présents, Hydaspe qui règne sur les Ethiopiens d'Orient et d'Occident (...) |

La rivalité entre l’Égypte et l’Éthiopie

| | |
|--|---|
| <p align="center">VIII, I, 1-3</p> <p>Ὁ γὰρ δὴ βασιλεὺς ὁ Αἰθιοπίων ἀπάτη περιεληλυθὼς τὸν Ὀροονδάτην καὶ θατέραν τῶν ἐπάθλων τοῦ πολέμου γεγωνὼς ἐγκρατῆς καὶ τὴν πόλιν ἐπίμαχον τὰς Φίλας ἀεὶ τυγχάνουσιν ἐκ προλήψεως ὑφ’ αὐτῷ πεποιημένους πᾶσαν ἀμηχανίαν καὶ ὥστε κατηπειγμένως ποιεῖσθαι τὴν ἐκστρατείαν καὶ αὐτοσχέδιον τὰ πολλὰ κατηνάγκαζεν. Ἡ γὰρ πόλις αἱ Φίλαι κεῖται μὲν ἐπὶ τῷ Νεῖλῳ τῶν ἐλαττόνων καταρρακτῶν ἀνωτέρω μικρόν, Συήνης δὲ καὶ Ἐλεφαντίνης ἑκατόν που τοῖς μεταξὺ σταδιοῖς διείργεται. Ταύτην ποτὲ φυγάδες Αἰγύπτιοι καταλάβοντες καὶ ἐνοικήσαντες ἀμφίβολον Αἰθιοπί τε καὶ Αἰγυπτίοις κατέστησαν, τῶν μὲν τοῖς καταρράκταις τὴν Αἰθιοπίαν ὀριζομένων, Αἰγυπτίων δὲ καὶ τὰς Φίλας κατὰ τὴν προενοίκησιν τῶν παρ’ ἑαυτῶν φυγάδων ὡς ἂν δορυαλώτους ἑαυτοῖς προσνέμειν ἀξιούντων. Συνεχῶς δὴ μεταπιπτούσης τῆς πολέως καὶ τῶν ἀεὶ προλάβοντων καὶ ἐπικρατούντων γινομένης, τότε δὲ ὑπὸ φρουρᾶς Αἰγυπτίων τε καὶ Περσῶν κατεχομένης.</p> | <p>Le roi d’Éthiopie avait réussi à tromper par une ruse Oroondatès, et atteint un des deux buts de cette guerre : il s’était emparé par surprise de la ville de Philae dont la possession est toujours contestée et précaire. Il mit ainsi le satrape dans le plus grand embarras et l’obligea à organiser, en toute hâte, une expédition ou presque tout dut être improvisé. La ville de Philae, en effet, se trouve sur le Nil, un peu au-dessus des petites cataractes, à environ cent stades de Syène et d’Eléphantine. Occupée autrefois et colonisée par des exilés égyptiens, depuis lors l’Éthiopie et l’Égypte se la disputaient : l’une la réclamait parce que les cataractes marquaient la frontière éthiopienne, l’autre évoquait cette occupation ancienne par des exilés venus d’Égypte, et prétendait que cette invasion pacifique lui donnait des droits sur la ville. Sans cesse, elle changeait des maîtres et passait chaque fois aux mains de l’adversaire, à la faveur d’une surprise et d’un coup de main. A cette époque, elle était occupée par une garnison d’Égyptiens et de Perses.</p> |
| <p align="center">VIII, I, 3-4</p> <p>Ὁ τῶν Αἰθιοπίων βασιλεὺς πρεσβείαν ὡς τὸν Ὀροονδάτην στείλας ἐξῆται μὲν καὶ [τὰς] Φίλας ἐξῆται δὲ καὶ τὰ σμαράγδεια (μέταλλα καὶ πάλαι περὶ τούτων ὡς εἴρηται διακηρυκευσάμενος καὶ οὐ τυχῶν), ὀλίγαις τε προφθῆνια τοὺς πρεσβευτὰς ἡμέραις ἐπιτρέψας ἐφείπετο, πάλαι προπαρασκευασάμενος δῆθεν ὡς ἐπ’ ἄλλον τινὰ πόλεμον καὶ οὐδενὶ τὴν ὁρμὴν τῆς στρατείας</p> | <p>Le roi d’Éthiopie envoya une ambassade à Oroondatès. Il réclamait Philae en même temps que les mines d’émeraude. (Depuis longtemps il avait, comme il a été dit, fait parvenir ces réclamations et n’avait rien obtenu). Il enjoignit donc à ses ambassadeurs de le précéder de quelques jours. Il les suivit avec de troupes que depuis</p> |

| | |
|--|--|
| <p>φράσας. Καπειδὴ τὰς Φίλας ὑπερβεβηκέναι τοὺς πρεσβευτὰς εἶκαζεν, ὀλιγωρίαν τοῖς τε ἐνοικοῦσι καὶ φρουροῖς ἐμποίησαντας καὶ ὡς ὑπὲρ εἰρήνης ἢ καὶ φιλίας πρεσβεύοιεν ἀπαγγείλαντας (...)</p> | <p>longtemps il préparait sous le prétexte d'une autre guerre, et ne révéla à personne le but de l'expédition. Quand il supposa que l'ambassade avait dépassé Philae et répandu parmi la population et les soldats une fausse confiance, en faisant savoir qu'elle était envoyée pour discuter un traité de paix et même une alliance.</p> |
|--|--|

Les présents des alliés du royaume de Méroé

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">X, XXIV, 2</p> <p>Καὶ μικρὸν ἐφησυχάσας, οἱ μὲν ἄλλοι, ἔφη ᾧ πάτερ, τῶν ἠκόντων πρέσβων τοῖς ἐκ τῆς ἑαυτῶν ἑξαιρέτοις ἕκαστος τὴν σὴν περίβλεπτον νίκην στέφοντες ξενιούσιν.</p> | <p>Après un moment de silence, « les autres ambassadeurs, mon père, dit Méréobos, t'offriront pour couronner ta brillante victoire les plus riches produits de leurs pays ».</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXVI, 1</p> <p>Καὶ τούτων τῶν δῶρων ὑποδεχθέντων καὶ ἀφθῆναι αὐτοῖς τῶν πάλαι τινὰς ἐν δεσμωτηρίῳ κατακρίτων ἀξιωσάντων ἐπινεύσαντος τοῦ βασιλέως οἱ Ἀράβων τῶν εὐδαιμόνων προσήεσαν [καὶ] φύλλου τε τοῦ θυώδους καὶ κασίας καὶ κινναμώμου καὶ τῶν ἄλλων οἷς ἡ Ἀραβία γῆ μυρίζεται, ἐκ πολλῶν ταλάντων ἑκάστου, τὸν τόπον εὐωδίας ἐμπλήσαντες. Παρήεσαν μετὰ τούτους οἱ ἐκ τῆς Τρωγλοδυτικῆς, χρυσὸν τε τὸν μυρμηκίαν καὶ γραπῶν ξυνωρίδα χρυσαῖς ἀλύσειν ἠνιοχουμένην προσκομίζοντες. Ἐπὶ τούτοις ἡ Βλεμμύων παρήει πρεσβεία, τόξα τε καὶ βελῶν ἀκίδας ἐκ δρακοντείων ὄστων εἰς στέφανον διαπλέξασα καὶ, ταῦτα σοί, ἔλεγον, ᾧ βασιλεῦ, τὰ παρ' ἡμῶν δῶρα, πλούτου μὲν τοῦ παρὰ</p> | <p>Le roi reçut leurs présents. Ils demandèrent la grâce de quelques-uns de leurs compatriotes qui avaient été condamnés et emprisonnés. Hydaspes leur accorde. Les envoyés de l'Arabie heureuse se présentèrent avec des plantes odoriférantes, de la cannelle, du cinnamome et tous les parfums que produit l'Arabie. De chacun, il y avait une grande quantité. L'air en était embaumé. Après arrivèrent les ambassadeurs des Troglodytes. Ils offrirent de l'or de fourmilière et une paire de griffons attelés avec des rênes d'or. Vinrent ensuite les députés des Blemmyes ; ils apportaient des arcs et des flèches à pointe d'os de dragon, disposées en forme de</p> |

| | |
|--|--|
| <p>τῶν λειπόμενα, παρὰ δὲ τὸν ποταμὸν ὑπὸ σοὶ μάρτυρι κατὰ Περσῶν εὐδοκιμήσαντα. Πολυτελέστερα μὲν, οὖν ἔφη ὁ Ὑδάσπης τῶν πολυταλάντων ξενίων, ἃ γε καὶ τὰ ἄλλα νυνὶ μοι προσκομίζεσθαι γέγονεν αἴτια. Καὶ ἅμα εἴ τι βούλοιντο ἐπαγγέλλειν ἐπέτρεπε, καὶ μειωθῆναι, αὐτοῖς ἐκ τῶν φόρων αἰτησάντων, τὸ σύμπαν εἰς δεκάδα ἐτῶν ἀφήκε.</p> | <p>couronne. « Voici, roi, dirent-ils, les présents que nous t'offrons. Ils sont moins somptueux que ceux des autres. Mais ces armes, aux bords du Nil et sous tes yeux, ont fait leurs preuves. Aussi bien, reprit Hydaspe, sont ils à me yeux plus précieux que les dons les plus riches, car c'est à eux qu je dois les autres qui me sont apportés aujourd'hui. »</p> <p>Il les pria ensuite de formuler leurs désirs. Ils demandèrent une diminution d'impôts. Il leur accorda une exemption totale pour dix ans.</p> |
| <p>X, XXXIV, 1</p> <p>Ὁ δὲ Ὑδάσπης εἴ τινες ὑπερλείπονται τῶν πρεσβευσάντων τοῦ εἰσαγγελέως ἐπυνθάντο. Ὁ δὲ Ἑρμωνίας, οἱ ἐκ Συήνης, ἔφη μόνοι, βασιλεῦ, γράμματα μὲν Ὀροονδάτου καὶ ξένια κομιζόντες, ἄρτι δὲ καὶ πρὸ βραχέος ἐπελθόντες.</p> | <p>Hydaspe demanda à l'introducteur s'il restait encore des ambassadeurs à entendre. « Ceux de Syène seulement, roi, dit Hermonias, ils apportent une lettre et des présents d'Oroondatès ».</p> |

Les Troglodytes

| | |
|--|---|
| <p>IX, XVI, 2</p> <p>Τοὺς δὲ ἐκ τῆς Τρωγλοδυτῆς καὶ τοὺς τῆ κινναμομοφόρῳ προσοίκους, εὐσταλεῖς τε τὴν ὄπλισιν καὶ ποδώκεις καὶ τοξείαν ἀρίστους (...)</p> | <p>Les Troglodytes et les hommes qui habitent près du pays du cinnamome, soldats armés à la légère, agiles et tireurs excellents (...)</p> |
| <p>VIII, XVI, 4</p> <p>Τρωγλοδύται δὲ μοῖρα μὲν ἐστὶν Αἰθιοπική, νομαδική τε καὶ Ἀράβων ὁμορος, δρόμου δὲ ὀξύτητα φύσει τε εὐτυχοῦντες καὶ ἐκ παίδων ἀσκοῦντες, τὴν μὲν βαρεῖαν ὄπλισιν οὐδὲ ἀρχὴν ἐδιδάχθησαν ἀπὸ σφενδόνης δὲ κατὰ</p> | <p>Les Troglodytes sont une peuplade d'Ethiopie. Ils mènent une vie nomade et sont les premiers voisins des Arabes. Naturellement doués pour la course ils s'y entraînent dès l'enfance. Ils ne sont pas habitués</p> |

| | |
|--|---|
| <p>τὰ μάχας ἀκροβολιζόμενοι ἢ ὀρώσι τι πρὸς ὅξυ τοὺς ἀνθισταμένους ἢ καθυπερέτους αἰσθόμενοι διαδιδράσκουσιν· οἱ δὲ ἀπογινώσκουσιν αὐτίκα τὴν ἐπιδίωξιν ἐπτερωμένους τῇ ποδωκείᾳ συνειδότες καὶ εἰς ὅπας τινὰς βραχυστόμους καὶ χηραμοὺς κρυφίους πετρῶν καταδυομένους. Οὗτοι δ' οὖν τότε πεζοὶ τοὺς ἵππεας ἔφθανον καὶ τινὰς τραυματίας γενέσθαι σφενδονῶντες ἴσχυσαν· οὐ μὴν ἐδέξαντο γε ἀντεφονρμήσαντας ἀλλὰ προτροπάδην εἰς τοὺς ἀπολειφθέντας τῶν φιλίων πολὺ καθυστεροῦντας ἀπεδίδρασκον.</p> | <p>à porter des armes pesantes et ne connaissent que la fronde. Ils attaquent de loin leurs ennemis, et par action rapide déconcertent l'adversaire. Se sentent-ils les moins forts, ils lui échappent par la fuite ; on renonce tout de suite à les poursuivre, car on les sait légers comme des oiseaux et ils vont se cacher dans des trous dont l'entrée est très étroite et qui leur offrent, creusés dans le roc, des abris invisibles. Ceux là, bien qu'à pied, gagnèrent de vitesse les cavaliers, et réussirent à en blesser quelques-uns à coups de fronde. Mais ils n'atteignirent pas les Perses quand ceux-ci se retournant fondirent sur eux. A toute vitesse ils coururent rejoindre les camarades qu'ils avaient laissés loin derrière eux.</p> |
| <p style="text-align: center;">IX, XVI, 2</p> <p>Τοὺς δὲ ἐκ τῆς Τρωγλοδυτῆς καὶ τοὺς τῆ Κιναμωμοφόρῳ προσοίκους, εὐσταλεῖς τε τὴν ὄπλισιν καὶ ποδώκεις καὶ τοξείαν ἀρίστους (...)</p> | <p>Les Troglodytes et les hommes qui habitent près du pays du cinnamome, soldats armés à la légère, agiles et tireurs excellents (...)</p> |

Les Sères

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">X, XXV, 2</p> <p>Μετὰ τοῦτον οἱ Σηρῶν προσήγοντο πρεσβευταί, τῶν παρ' αὐτοῖς ἀραχνίων νηματὰ τε καὶ ὑφάσματα τὴν μὲν φοινικοκοβαφῆ τὴν δὲ λευκοτάτην ἐσθῆτα προσκομίζοντες.</p> | <p>Après le géant, on amena les ambassadeurs des Sères. Ils apportaient des étoffes tissées avec le fil que produisent les araignées de leur pays : une robe teinte en pourpre, l'autre d'une blancheur éclatante.</p> |
|--|--|

X, XXVII, 1-4

Καὶ πάντων σχεδὸν τῶν κατὰ πρεσβείαν ἀφιγμένων ὀφθέντων καὶ τοῖς ἴσοις ἑκάστους καὶ φιλοτιμοτέροις τοὺς πλείστους ἀμειψαμένου τοῦ βασιλέως, τελευταῖοι παρήσαν οἱ Αὐξωμιτῶν πρεσβευταί, φόρου μὲν οὐκ οὐντες ὑποτελεῖς, φίλιοι δὲ ἄλλως καὶ ὑπόσπονδα, καὶ τὸ ἐπὶ τοῖς κατωρθωμένοις εὐμένες ἐνδεικνύμενοι δῶρα καὶ οὔτοι προσήγον ἄλλα τε καὶ δὴ καὶ ζῶου τινὸς εἶδος ἀλλόκοτου τε ἅμα καὶ θαυμασίου τὴν φύσιν, μέγεθος μὲν εἰς καμήλου μέτρον ὑψούμενου χροιάν δὲ καὶ δορὰν παρδάλεως φολίσιν ἀνθηραῖς ἐστιγμένον. Ἦν δὲ αὐτῶ τὰ μὲν ὀπίσθια καὶ μετὰ κενεῶνας χαμαίζηλά τε καὶ λεοντώδη, τὰ δὲ ὠμαῖα καὶ πόδες πρόσθιοι καὶ στέρνα πέρα τοῦ ἀναλόγου τῶν ἄλλων μελῶν ἐξανιστάμενα· λεπτὸς ὁ αὐχὴν καὶ ἐκ μεγάλου τοῦ λοιποῦ σώματος εἰς κύκνειον φάρυγγα μηκυνόμενος· ἡ κεφαλὴ τὸ μὲν εἶδος καμηλίζουσι τὸ μέγεθος δὲ στρουθοῦ Λιβύσσης εἰς διπλάσιον ὀλίγου ὑπερφέρουσα καὶ ὀφθαλμοὺς ὑπογεγραμμένους βλοσυρῶς σοβοῦσα. Παρήλλακτο καὶ τὸ βάδισμα χερσαίου τε ζῶου καὶ ἐνύδρου παντὸς ὑπεναντίως σαλευόμενον, τῶν σκελῶν οὐκ ἐναλλάξ ἑκατέρου καὶ παρὰ μέρος ἐπιβαίνοντος, ἀλλ' ἰδίᾳ μὲν τοῖν δυοῖν καὶ ἅμα τῶν ἐν δεξιᾷ χωρὶς δὲ καὶ ζυγηδὸν τῶν εὐωνύμων σὺν ἑκατέρᾳ τῇ ἐπαιωρουμένη πλευρᾷ μετατιθεμένων. Ὀλκὸν δὲ οὕτω τὴν κίνησιν καὶ τίθασον τὴν ἕξιν ὥστε ὑπὸ λεπτῆς μηρίνου τῇ κορυφῇ περιελιχθείσης ἄγεσθαι πρὸς τοῦ θηροκόμου, καθάπερ ἀφύκτω δεσμῶ τῶ ἐκείνου βουλήματι ὀδηγούμενου. Τοῦτο φανὲν τὸ ζῶον τὸ μὲν πλῆθος ἅπαν ἐξέπληξε, καὶ

Le défilé des ambassadeurs était à peu près terminé. Chacune avait reçu des dons égaux à ceux qu'elle avait offerts, la plupart même, des dons plus précieux. Enfin parurent les Axoumites. Ils n'étaient pas tributaires du roi mais alliés. Pour marquer leur satisfaction de le voir victorieux, ils offrirent eux aussi des présents, notamment un animal d'une espèce étrange, merveilleuse. Sa taille était celle d'un chameau ; sa peau comme celle d'un léopard, était mouchetée de taches marbrées. Le train de derrière et le ventre étaient bas et si semblables à ceux d'un lion ; les épaules, les jambes de devant et le poitrail avaient une hauteur hors de proportion avec les autres membres. Grêle était son coup et ce coup énorme se prolongeait en col de cygne. Sa tête, semblable à celle d'un chameau, était à peu près deux fois plus grosse que celle de l'autruche de Libye. Il roulait des yeux terribles qui semblaient fardés. Sa démarche étrange et balancée ne ressemblait à celle d'aucun animal terrestre ou aquatique. Il n'avancait pas les pieds alternativement et l'un après l'autre, mais portait en même temps en avant les deux jambes droites d'abord d'abord, puis les jambes gauches, et se soulevait ainsi tantôt sur un côté et tantôt sur l'autre. Si lent à se mouvoir d'ailleurs et d'une nature si douce qu'une corde mince, attachée à sa tête, suffisait à son conducteur pour le diriger et le

| | |
|--|---|
| <p>ὄνομα τὸ εἶδος ἐλάμβανεν ἐκ τῶν ἐπικρατεστέραν τοῦ σώματος, αὐτοσχεδίως πρὸς τοῦ δήμου καμηλοπάρδαλις κατηγορηθέν· ταραχῶν γε μὴν τὴν πανήγυριν ἐνέπλησε.</p> | <p>mener où il voulait. Il suivait avec la même docilité que s'il eût tenu par des chaînes à toute épreuve. La vue de cet animal frappa d'étonnement le peuple, qui lui trouva sur le champ un nom inspiré par sa forme même. D'après les aspects les plus caractéristiques de son corps, il l'appela chameau-léopard. Son apparition provoqua un grand tumulte dans l'assemblée.</p> |
|--|---|

Le pouvoir militaire méroïtique

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">IX, XVI, 3</p> <p>Ἐαυτὸν τε καὶ τοὺς περὶ αὐτὸν πυργοφόρους ἐλέφαντας ἀντέταξε, τὸ Βλεμμύων καὶ Σηρῶν ὀπλιτικὸν προτάξας (...)</p> | <p>Hydaspe se plaça lui-même en face d'eux, avec ses éléphants chargés de tours, derrière les hoplites Blemmyes et Sères (...)</p> |
| <p style="text-align: center;">IX, XVII, 1</p> <p>Ἀρθέντων δὲ ἐκατέρωθεν τῶν σημείων καὶ τοῦ μὲν Περσικοῦ διὰ σαλπίγγω ρόμβος δὲ καὶ τυμπάνοις τῶν Αἰθιοπῶν τὴν μάχην ἐπισημαίνοντων.</p> | <p>Les enseignes sont dressées des deux côtés, la charge est sonnée par les trompettes des Perses, les timbales et les tambours éthiopiens.</p> |
| <p style="text-align: center;">IX, XVIII, 6</p> <p>Καὶ πλέον ὅτε τοὺς ὀφθαλμοὺς μάλιστα τῶν ἐναντίων σκοποὺς οἱ Αἰθίοπες ποιοῦμενοι, καθάπερ οὐκ ἐκ τῶν ἴσιων πελεμοῦντες ἀλλ' εὐστοχίας ἀγώνισμα προθέντες, οὕτως ἀδιαπτῶτως ἐτύγχανον ὥστε οἱ διαπεπαρμένοι τοῖς βέλεσιν ἐφέροντο σὺν οὐδενὶ κόσμῳ διὰ τοῦ πλήθους καθάπερ αὐλοὺς τοὺς οἰστοὺς τῶν ὀφθαλμῶν προσβεβλημένοι.</p> | <p>Les Ethiopiens visaient surtout aux yeux leurs ennemis, et semblaient, non pas participer à un vrai combat, mais s'amuser au jeu d'adresse. Ils lançaient leurs flèches avec une grande sûreté. Les ennemis atteints erraient au hasard parmi les rangs, portant plantés dans leurs yeux deux traits qui semblaient être les deux branches d'une flûte.</p> |

Les traits physiques des Ethiopiens

| | |
|--|---|
| <p align="center">II, XXX, 1</p> <p>Ἄνῆρ τις πρόσσεισι τὰ μὲν ἄλλα σεμνὸς ἰδεῖν καὶ ἀγγίνοιαν ἀπὸ τοῦ βλέμματος ἐμφανίζων ἄρτι μὲν τὸν ἔφηβον παραλλάξας τὴν χροιάν δὲ ἀκριβῶς μέλας καὶ με ἠσπάζετο καὶ τι βούλεσθαι ἰδίᾳ φράζειν ἔλεγεν ἑλληνίζων οὐ βεβαίως (...)</p> | <p>Je suis abordé par un inconnu à l'air grave, au regard brillant d'intelligence. C'était un homme à peine sorti de l'adolescence, au teint absolument noir. Il me salue et me déclare en un grec peu sûr qu'il a une communication à me faire (...)</p> |
| <p align="center">X, XV, 2</p> <p>Γύμνωσον τὴν ὠλένην, ᾧ κόρη - μέλανι συνθήματι τὸ ὑπὲρ πῆχην ἐσπίλωτο - οὐδὲν ἀπρεπὲς γυμνούμενον τὸ τῶν φύντων καὶ γένους μαρτύριον. Ἐγύμνωσεν αὐτίκα ἡ Χαρίκλεια τὴν λαιάν, καὶ ἦν τις ὥσπερ ἔβενος περίδρομος ἐλέφαντα τὸν βραχίονα μαιίνων.</p> | <p>[Sisimithrès dit :] « découvre ton bras jeune fille. Il avait une tache noire au-dessus du coude. Il n'est point indécent de montrer ce qui doit prouver ta filiation et ta race. Aussitôt Chariclée mit à nu son bras gauche et il y avait en effet comme un cercle d'ébène qui tâchait son bras d'ivoire. »</p> |
| <p align="center">X, XXIII, 4</p> <p>Καὶ ᾤφθη ὁ Μερόηβος, ἀξιοπρεπὲς τι νεανίου χρῆμα, τὴν μὲν ἡλικίαν ἄρτι τὸν μείρακα παραλλάττων, δεκάδα ἔτων πρὸς ἑδομάδι πληρῶν, μεγέθει δὲ τοὺς παρόντας σχεδὸν ἅπαντας ὑπερκύπτων, λαμπροῦ μὲν δορυφορήματος ὑπάσπιστῶν προπομπεύοντος, τοῦ δὲ περιεστῶτος Αἰθιοπικοῦ στρατοῦ θαυμασμῶ τε ἅμα καὶ σεβασμῶ πρὸς τὸ ἀκώλυτον τὴν παράδον διαστέλλοντος.</p> | <p>On vit apparaître Méroébos. C'était un jeune homme magnifique, à peine sorti de l'adolescence ; il avait dix sept ans ; et par sa taille, il dépassait presque tous les assistants : une garde brillante lui faisait cortège. Les soldats éthiopiens qui formaient le cercle, saisis d'admiration et de respect, s'écartaient pour lui livrer passage.</p> |

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">X, XXIV, 3</p> <p>Ἄνδρα σοι προσκομίζω πολέμων μὲν καὶ αἱμάτων ἀθλητὴν ἀνανταγώνιστον μάλην δὲ καὶ πυγμὴν τὴν ἐν κόνει καὶ σταδίοις ἀνυπόστατον. Καὶ ἅμα νεύσας ἤκειν ὑπεδείκνυ τὸν ἄνδρα.</p> | <p>[Mérébos dit :] « celui que je t’amène est non moins irrésistible dans les combats sanglants qu’invincible à la lutte ou au pugilat, dans la poussière du stade. En même temps il fit signe à l’homme de venir. »</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXV, 1</p> <p>Καὶ ὃς προσελθὼν εἰς μέσους προσεκύνει τὸν Ὑδάσπην, τοσοῦτός τις τὸ μέγεθος καὶ οὕτως ὠγύγιος ἄνθρωπος ὥστε τὸ γόνυ τοῦ βασιλέως μικροῦ φανῆναι τοῖς ἐφ’ ὑψηλοῦ προκαθημένοις ἐξισούμενους.</p> | <p>Il s’avança et se prosterna devant Hydaspe. La taille de ce géant, digne des anciens âges, était telle que même courbé pour baiser le genou du roi il semblait presque aussi haut que les personnages assis sur l’estrade.</p> |

L’usage du grec dans le royaume de Méroé

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">IX, I, 5</p> <p>Μοῖραν αὐτάρκη τῶν ὁμογλώσσων εἰς τὴν φρουρὰν ἀποκληρώσας τά τε ἄλλα σὺν ἐπιμελείᾳ τῇ πάσῃ διάγειν καὶ δίκαιταν ἄφθονον παρέχειν (...)</p> | <p>Hydaspe désigna un groupe d’hommes chargés uniquement de les garder et qui connaissaient leur langue (...)</p> |
| <p style="text-align: center;">IX, XXIV, 2</p> <p>Οἱ δὲ μιξέλληνα τινα τῶν φυλάκων ὅποι τὸ παρὸν ἄγοιεν ἠρώτων·</p> | <p>Ils demandèrent à un de ces gardiens, un demi-grec, où on les menait.</p> |

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">IX, XXV, 3</p> <p>Καὶ ἀποστρέψας τὸν λόγον εἰς τὴν Χαρικλείαν καὶ τὴν φωνὴν ἑλληνίζων, σπουδάζεται γὰρ ἦδε ἡ γλῶττα παρὰ τοῖς Γυμνοσοφισταῖς καὶ βασιλεῦσιν Αἰθιοπῶν.</p> | <p>Hydaspe se tourna alors vers Chariclée et lui dit en grec, en effet, cette langue est en honneur auprès des Gymnosophistes et des rois d’Ethiopie.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXXI, 1</p> <p>Κάπειδὴ τοῦ συνειδρίου πλησίον ἐγεγόνει, πρὸς τὸν Θεαγένην βλέψας ὁ Ὑδάσπης καὶ ἑλληνίζων.</p> | <p>Quand il fut arrivé près de la tente royale, Hydaspe se tourna vers Théagène et lui dit en grec.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXXVIII, 3</p> <p>Τὰ μὲν πλεῖστα τῶν λεγομένων οὐ συνιέντες, τὰ ὄντα δὲ ἐκ τῶν προγεγονότων ἐπὶ τῇ Χαρικλείᾳ συμβάλλοντες, ἢ τάχα καὶ ἐξ ὀρμῆς θείας ἢ σύμπαντα ταῦτα ἔσκηνογράφησιν εἰς ὑπόνοιαν τῶν ἀληθῶν ἐλθόντες.</p> | <p>La plupart des paroles leur [au peuple] échappaient, mais ils conjecturaient la vérité d’après ce qu’ils connaissaient de Chariclée. A moins qu’ils ne fussent pas éclairés par une inspiration de la divinité qui seule avaient ménagé ce dénouement théâtral.</p> |

La présence grecque en Ethiopie

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">II, XXIV, 3</p> <p>Ἄλλ’ ὅτι αὐτὴν καὶ βασιλεῖ τῶν Αἰθιοπῶν ἀπάξειν ἔμελλειν ὡς αὐτὸς ἔφασκε γαμετῇ τῇ ἐκείνου συμπαιστρίαν καὶ συνόμιλον τὰ Ἑλλήνων ἔσομένην.</p> | <p>De plus Nausiclès avait l’intention, disait-il, de mener Thisbé au roi d’Ethiopie, pour être, à la mode grecque, la compagne de la reine et partager ses jeux.</p> |
| <p style="text-align: center;">IX, XXV, 4</p> <p>Μειδιάσας οὖν αὐθις, ὁ Ὑδάσπης, ὄνειρώττει τῷ ὄντι, φησὶν, ἡ ὄνειρογενὴς αὕτη μου θυγάτηρ, ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος κατὰ μέσην Μερόην τοὺς φύντας ἀναπεμφθήσεσθαι θαναταζόμενην.</p> | <p>« En vérité, Hydaspe dit, elle rêve, cette fille de mon rêve, quand elle s’imagine que ses parents vont soudain être transportés de Grèce en pleine ville de Méroé ».</p> |

Les langues et les écritures du royaume de Méroé

| | |
|---|---|
| <p align="center">II, XXXI, 2</p> <p>Συνεξέκειτο δὲ αὐτῷ καὶ λίθων ὄρμος ὃν ἀρτίως ἐπεδείκνυον καὶ ταινία τις ἀπὸ σηρικοῦ νήματος ἐξυφασμένη γράμμασιν ἐγχωρίοις καὶ διηγήματι τῶν κατὰ τὴν παῖδα κατάστικτος, τῆς μητρὸς οἶμαι σύμβολα ταῦτα καὶ γνωρίσματα τῇ κόρῃ προμηθευσαμένης·</p> | <p>On avait exposé avec Chariclès un colis de pierres précieuses, que je viens de te montrer et une bandelette, sur laquelle, dans la langue et en caractères de notre pays, était retracée l'histoire de l'enfant. C'était la mère, sans doute, qui dans l'intérêt de sa fille, avait eu la précaution d'exposer avec elle ces signes de reconnaissance.</p> |
| <p align="center">IV, VIII, 1</p> <p>Ὡς εἶχον πειθόμενον ἐλθὼν τε οὐ κατεγόμεν οὐδὲ ὅσον ἐλάχιστον ὑπερθέμενος ἐπελεγόμενος τὴν ταινίαν γράμμασιν Αἰθιοπικοῖς οὐ δημοτικοῖς ἀλλὰ βασιλικοῖς ἐστιγμένην, ἃ δὲ τοῖς Αἰγυπτίων καλουμένοις ὠμοῖωται.</p> | <p>[Calasiris dit :] « rentré chez moi, sans différer un instant, je lus l'inscription qui était en écriture éthiopienne, non pas celle dont use le peuple, mais celle qui est réservée aux rois et qui est semblable à l'écriture des livres saints des Egyptiens ».</p> |
| <p align="center">X, XIV, 1</p> <p>Γνωρίζω καὶ τὴν ταινίαν τοῖς βασιλείοις Αἰθίοπων γράμμασιν ὡς ὀρθῶς κεχαραγμένην καὶ οὐ παρέχουσιν ἀμφιβολίαν ἀλλαχού συντετάχθαι, Περσίννης δὲ αὐτοχειρίᾳ κατεστήχθαι παρὰ σοὶ μάλιστα γνωριζομένην.</p> | <p>[Sisimithrès dit :] « je reconnais la bandelette ; elle est écrite, tu le vois, en caractères royaux d'Ethiopie, ce qui dissipe toute incertitude sur son origine. Persinna, de sa propre main, les a tracés, tu es le mieux placé pour t'en rendre compte ».</p> |

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">X, XL, 1</p> <p>Ταῦτα τοῦ Σισιμίθρου λαμπρῶς τε καὶ εἰς ἐπήκοον ἀπάντων ἐκβοήσαντος, ὁ Ὑδάσπης τὴν ἐγχώριον γλώτταν καὶ αὐτὸς νῦν ἰεῖς, τῆς τε Χαρικλείας καὶ τοῦ Θεαγένους ἐπιδεδραγμένος.</p> | <p>Ces paroles de Sisimithrès, prononcées d'une voix haute et claire, avaient été entendues de tous. Hydaspes, usant alors lui aussi de la langue vulgaire, prit par la main Chariclée et Théagène et dit à l'assistance.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXXIX, 1</p> <p>Ὁ Σισιμίθρης, οὐχ ἑλληνίζων ἀλλ' ὥστε καὶ πάντας ἐπαῖειν αἰθιοπίζων.</p> | <p>Sisimithrès lui répondit, non plus en grec, mais en éthiopien, afin d'être compris de tous (...)</p> |

Le pouvoir royal méroïtique

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">IV, VIII, 1</p> <p>Περσίνα βασιλίσα Αἰθιοπῶν τῇ ὅτι δὴ κληθοσομένη καὶ μέχρι μόνων ὠδίνων θυγατρὶ δῶρον ἔσχατον χαράττω τόνδε τὸν ἔγγραφον θρήνον.</p> | <p>Moi Persinna, reine d'Ethiopie, à celle qui n'a pas encore de nom et qui n'est plus ma fille depuis que je l'ai enfantée dans la douleur j'offre ce dernier présent sur lequel je brode ce funèbre récit.</p> |
| <p style="text-align: center;">IV, XII, 1</p> <p>Ἐγώ, λέγων, ὦ θύγατερ, ἦλθον καὶ εἰς Αἰθίοπας ἐπιθυμία τῆς παρ' ἐκείνοις σοφίας· ἐγενόμην καὶ Περσίννη τῇ σῆ μητρὶ γνώριμος, οἰκειοῦται γὰρ αἰεὶ τὸ σοφῶν γένος ἢ Βασίλειος αὐλῆ καὶ ἄλλως εἶχον τι καὶ δόξης πλέον τὴν Αἰγυπτίων σοφίαν προσθήκη τῆς Αἰθιοπῶν ἐκθειάζων.</p> | <p>Calasiris dit : « j'étais allé, ma fille, chez les Ethiopiens, pour m'instruire de leur science. Je devins un familier de Persinna, ta mère. La cour du roi est toujours hospitalière aux savants, et j'y étais reçu avec plus d'honneur et l'on m'accordait plus d'autorité, parce que j'avais donné à ma sagesse égyptienne la consécration de la sagesse éthiopienne ».</p> |

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">IV, XII, 3</p> <p>Είδέναι γὰρ αὐτὸς πεισθησόμενον χρόνῳ τε τῆς συμβιώσεως τὴν ἐπ’ αὐτῇ δοκιμασίαν ἔχοντα καὶ τῆς ἐκ παίδων διαδοχῆς τὴν ἐπιθυμίαν ἀπροσδοκῆτως λαμβάνοντα.</p> | <p>Car Hydaspe avait eu le temps au cours d’une longue vie commune d’éprouver la fidélité de sa femme Persinna, et le désir qu’il avait d’une postérité lui ferait accepter avec empressement cette héritière inespérée.</p> |
| <p style="text-align: center;">IV, XIII, 2</p> <p>Γένος μὲν καὶ πατρίδα καὶ τοὺς φύντας κομίζεσθαι Θεαγένει δὲ ἀνδρὶ συνεῖναι γῆς ὅποι καὶ βουλόμεθα συνέπεσθαι παρεσκευασμένῳ, ξένου τε καὶ ὀθνείου γνήσιον καὶ ἄρχοντα βίον ἀνταλλάξασθαι σὺν τῷ φιλτάτῳ βασιλεύουσιν, εἴ τι δεῖ θεοῖς τε τοῖς ἄλλοις καὶ τῷ χρησμῷ τοῦ Πυθίου καταπιστεύειν.</p> | <p>[Calasiris dit à Chariclée :] « il t’est permis de retrouver ta famille, ta patrie, et tes parents et de t’unir à Théagène qui est tout prêt à nous suivre n’importe où. Et ainsi, au lieu de cette existence sur une terre étrangère dans une famille qui n’est pas la sienne, tu seras aux commandes et tu régneras avec ton finacé : s’il faut en croire les dieux et l’oracle d’Apollon ».</p> |
| <p style="text-align: center;">X, IX, 6</p> <p>Καὶ ὁ Σισιμίθρης, εὐφήμησον, ἀπεκρίνατο, ἐλληνίζων ὥστε μὴ τὸ πλῆθος ἐπαῖειν (...)</p> | <p>Sisimithrès lui [Hydaspe] répondit en grec, afin que la foule ne comprît pas (...)</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XIII, 5</p> <p>Μὴ τις δαίμων ἡμῖν ἐπιπαίζει καὶ ὥσπερ προσωπεῖον τῇ κόρῃ ταῦτα περιθεῖς ἐντροφᾷ τῇ ἡμετέρᾳ περὶ τεκνοποιίαν ἐπιθυμία καὶ νόθον ἡμῖν καὶ ὑποβολιμαῖον εἰσποιεῖ διαδοχὴν, καθάπερ νέφει τῇ ταινίᾳ τὴν ἀλήθειαν ἐπισκιάζων.</p> | <p>[Hydaspe dit :] « ou bien un dieu se moque t-il de nous : sous le masque de cette jeune fille, munie par lui de ces signes, il s’amuse à tromper notre désir d’une postérité, et nous donne un successeur bâtard et supposé, grâce à cette bande qui lui sert à obscurcir et à voiler la vérité ».</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XV, 2</p> <p>Ὁ δὲ Σισιμίθρης, ἔν ἔτι λείπεται, ἔφη περὶ βασιλείας γὰρ καὶ τῆς κατ’ αὐτὴν γησιᾶς διαδοχῆς ὁ λόγος καί, πρό γε πάντων, ἀληθείας αὐτῆς.</p> | <p>Ce n’est pas tout, dit Sisimithrès. Il s’agit, en effet, de ses prétentions à la succession, et par-dessus tout, de la vérité elle-même.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XVI, 5</p> | <p>Malgré les larmes que je vous vois répandre, les</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Ὅρω μὲν γὰρ ὑμᾶς δακρύνοντας καὶ ἀνθρώπινόν τι πάθος ἀναδεγεμένους καὶ ἔλεοῦντες μὲν τὴν ἀωρίαν τῆς κόρης ἔλεοῦντας δὲ καὶ τὴν ἐμοὶ μάτην προσδοκηθεῖσαν τοῦ γένους διαδοχὴν (...)</p> | <p>sentiments que vous manifestez, votre pitié pour une jeune fille vouée à une mort prématurée, votre pitié pour moi aussi, qui me vois privée d'une lignée sur laquelle j'ai vainement compté (...)</p> |
| <p>X, XXXIV, 2</p> <p>Βασιλεῖ φιλανθρώπῳ καὶ εὐδαίμονι τῷ Αἰθιοπῶν Ὑδάσπῃ</p> | <p>A sa majesté, bienveillante et fortunée, à Hydaspe, roi des Ethiopiens.</p> |

La société méroïtique

| | |
|--|--|
| <p>X, III, 2-3</p> <p>Καὶ οἱ μὲν πρόδρομοι τὸ προστεταγμένον ἔπραττον καὶ τὰς τε κεφαλὰς τῷ Νειλώω λωτῷ καταστέψαντες καὶ φοινίκων πτόρθους ταῖς χερσὶ κατασεύοντες τὰ ἐπισημότερα τῆς πόλεως καθιπεύοντο τὴν νίκην καὶ μόνῳ σχήματι δημοσιεύοντες. Ἐμπέπληστο γοῦν αὐτίκα χαρᾶς ἡ Μερὸν, νύκτωρ τε καὶ μεθ' ἡμέρα χοροὺς καὶ θυσίας κατὰ γένη καὶ ἀγυῖας καὶ φατρίας τοῖς θεοῖς ἀναγόντων καὶ τὰ τεμένη καταστεφόντων (...)</p> | <p>Les courriers exécutèrent cet ordre. La tête couronnée de lotus du Nil, leurs mains agitant des palmes, ils parcouraient à cheval les rues principales de la ville, annonçant à tous la victoire, que leur vue seule faisait déjà comprendre. Méroé fut bientôt pleine d'allégresse : nuit et jour il y avait des danses, des sacrifices offerts aux dieux par chaque famille, chaque demeure, chaque phratrie, en élevant et en couronnant des autels (...)</p> |
| <p>X, IV, 6</p> <p>Ἀκατάσχετος οὖν ὁρμὴ κατειλήφει τὴν πόλιν· καὶ οὔτε τὴν προηγορευμένην ἡμέραν ἀναμείναντες, ἀφ' ἑσπέρας ἐπεραιοῦντο κατὰ τὸν Ἀσταβόρραν ποταμὸν οἱ μὲν κατὰ τὸ ζευγμα οἱ δὲ πορθμείοις ἐκ καλάμων πεπονημένοις, ἃ δὴ πλεῖστα καὶ κατὰ πολλὰ μέρη τῆς ὄχθης ἐσάλευε τοῖς πορρωτέρω τῆς γεφύρας κατοικοῦσιν ἐπιτόμους διακονοῦντα τὰς περαιώσεις· ἔστι δὲ ὄξυδρομώματα τῆς τε ὕλης ἕνεκα καὶ ἄχθος, πλὴν ὅτι δύο πού καὶ τρεῖς ἄνδρας, οὐκ ἀνεχόμενα· κάλαμος γὰρ ἔστι δίχα τετμημένος καὶ τομὴν ἐκάστην σκάφιον παρεχόμενος.</p> | <p>Il y eut dans la ville un élan irrésistible, et sans attendre le jour fixé, les habitants dès le soir, traversèrent le fleuve Astaborras, les uns par le pont, les autres, par les barques de roseau qui mouillaient en grand nombre le long de la rive pour permettre à ceux qui habitaient trop loin du pont de traverser promptement. Elles sont fort rapides à cause de la matière dont elles sont faites et de la faible charge qu'elles peuvent supporter : deux ou trois hommes au plus. Ce sont des roseaux coupés en deux, dont chaque moitié constitue une nacelle.</p> |

L'administration du royaume éthiopien

La présence d'un introducteur royal

| | |
|--|--|
| <p>X, XXII, 6</p> <p>Ὁ δὲ οὖν εἰσαγγελεὺς Ἑρμωνίας εἰ πάντας ἅμα ἢ ἐν μέρει καὶ ἔθνους ἑκάστου κεκριμένους καὶ ἰδίᾳ προσάγειν κελεύει διηρώτα.</p> | <p>L'introducteur, Hermonias, lui demanda s'il devait présenter les ambassadeurs tous ensemble ou nation par nation, et isolément.</p> |
| <p>X, XXIII, 1</p> <p>Πάλιν ὁ εἰσαγγελεὺς, οὐκοῦν, ἔφη, ὦ βασιλεῦ, πρῶτος ἀδελφοῦ τοῦ σου παῖς Μερρόεβος.</p> | <p>Dans ce cas, roi, reprit l'introducteur, le premier à venir est le fils de ton frère, Méroébos.</p> |

Les Gymnosophistes éthiopiens

| | |
|---|--|
| <p>X, II, 1</p> <p>Πρὸς μὲν τοὺς σοφοὺς, οἱ Γυμνοσοφισταὶ κέκληνται συνέδροι τε καὶ σύμβουλοι τῶν πρακτέων τῷ βασιλεῖ γινόμενοι (...)</p> | <p>Aux sages appelés Gymnosophistes, qui sont les assesseurs et les conseillers du roi (...)</p> |
| <p>X, X, 1</p> <p>Καὶ ταῦτα εἰπὼν ἅμα καὶ τοῖς ἄλλοις συνέδροις ἀνίστατο καὶ πρὸς τὴν μετάστασιν ἐρρυθμίζετο.</p> | <p>A ces mots, tout le conseil se leva et se disposa à se retirer.</p> |

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">X, X, 2</p> <p>Υμᾶς δὲ μόνους καὶ τοῖς τοσοῦτοις δικάζειν πυνθάνομαι. Καὶ τὸν περὶ ψυχῆς ἀγῶνά μοι διαιτήσατε.</p> | <p>[Chariclée dit :] « je sais que seuls vous pouvez être les juges de si hauts personnages. Dans la lutte que j'ai à soutenir pour ma vie, soyez les arbitres. »</p> |
| <p style="text-align: center;">X, X, 3-4</p> <p>Τὰς ὑπεροχὰς οὐ δυσωπεῖται τὸ δίκαιον, ἀποκρίνατο πρὸς αὐτὸν ὁ Σισιμίθρης· ἀλλ' εἷς ἐστὶν ὁ βασιλεύων ἐν ταῖς κρίσεσιν, ὁ τοῖς εὐλογωτέροις κρατῶν. Ἄλλὰ πρὸς τοὺς ἐγχωρίους, ἔφη, καὶ οὐ τοὺς ξένους δικάζειν ὑμᾶς τοῖς βασιλεύουσιν ὁ νόμος ἐφήσι. Καὶ ὁ Σισιμίθρης, οὐ τοῖς προσώποις μόνον, ἔφη, τὰ δίκαια γίνεται ἰσχυρὰ παρὰ τοῖς σώφροσιν, ἀλλὰ καὶ τοῖς καὶ τοῖς τρόποις.</p> | <p>Il n'y a pas de classes privilégiées aux yeux de la justice, répondit Sisimithrès. Seul est roi devant les juges celui qui apporte les meilleures preuves. Mais, dit Hydaspe, la loi vous fait juges seulement des différends qui s'élèvent entre les souverains et leur sujets. « La force de la justice, répartit Sisimithrès, repose, pour le sage, son seulement sur une brillante apparence, mais sur une sage conduite.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, IV, 1-2</p> <p>Καὶ τῶν ἄλλων σιγῶντων ὁ προκαθηγητῆς τοῦ συνεδρίου Σισιμίθρης.</p> | <p>Au nom de tous prit la parole le président du conseil Sisimithrès.</p> |

L'activité religieuse des Gymnosophistes

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">X, IV, 1- 2</p> <p>Καὶ εἰς ἄδυτον παρελθόντες εὐχεσθαι ὡς ἔθος.</p> | <p>[Les Gymnosophistes] entrèrent dans le sanctuaire pour prier la divinité selon leur habitude.</p> |
|--|--|

L'activité politique des Gymnosophistes

| | |
|--|--|
| <p>II, XXXII, 2</p> <p>Καὶ μοί τις ἀπήγελλεν ὡς ἐξώρμησε μᾶλλον δὲ ἐξελήλαται, πρὸ ἡλίου δυσμῶν εἰ μὴ τῶν ὄρων ἔκτος γένοιτο θάνατον αὐτῷ τοῦ σατράπου διαπειλήσαντος· ἐμοῦ δὲ ἐρομένου τὴν αἰτίαν, ὅτι, ἔφη ὁ ἀπαγγέλλων, ἐπέττατεν ἀπέχεσθαι τῶν σμαραγδεῖαν μετάλλων ὡς Αἰθιοπία προσηκόντων.</p> | <p>[Chariclès dit :] « on m'annonça que Sisimithrès était parti, ou plutôt qu'il avait été chassé la veille et que le satrape l'avait menacé de mort s'il n'était pas hors des frontières avant le coucher du soleil. J'en demandai le motif. « Il est venu, me dit-on, déclarer que le satrape eût à s'abstenir d'exploiter les gisements d'émeraudes, qui disait-il, appartenaient à l'Ethiopie.</p> |
| <p>X, XI, 1</p> <p>Ἔτεσι δέκα πρότερον, ὅτε εἰς τοὺς Καταδούπους ἐστάλη τῶν σμαραγδεῖων μετάλλων ἕνεκεν ὡς τὸν Ὀροονδάτην πρεσβεύων, τότε μὲν εἰς τῶν πολλῶν Γυμνοσοφιστῶν τυγχάνων, τὸ παρὸν δὲ πρόεδρος ἀναδεδειγμένος.</p> | <p>Dix ans auparavant, au moment où Sisimithrès était envoyé à Katadoury, auprès d'Oroondatès, pour traiter la question des mines d'émeraudes. A cette époque, il était seulement l'un des Gymnosophistes. Maintenant, il était devenu le président de leur Conseil.</p> |
| <p>X, XIV, 1</p> <p>Ὁ γὰρ ἀνελόμενος ἐκτεθεῖσαν καὶ ἀναθρέψας λάθρα καὶ εἰς Αἴγυπτον κομίσας ὅτε με πρεσβευτὴν ἔστειλας.</p> | <p>[Sisimithrès dit :] « celui qui a recueilli l'enfant exposé et qui l'a élevé secrètement, et emmené en Egypte, à l'époque où tu m'as envoyé en ambassade, c'est moi ».</p> |

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">IV, VIII, 2-3</p> <p>Ἐπικεκλήσθω μάρτυς ὁ γενεάρχης ἡμῶν Ἥλιος (...). Ἡμῶν πρόγονοι θεῶν μὲν Ἥλιος τε καὶ Διόνυσος ἡρώων δὲ Περσεύς τε καὶ Ἀνδρομέδα καὶ Μέμνων ἐπὶ τούτοις. Οἱ δὲ τὰς βασιλείους αὐλὰς κατὰ καιροὺς ἰδρυσάμενοι ταῖς ἀπὸ τούτων γραφαῖς ἀνδρῶσί τε καὶ περιδρόμοις ἐνέγραψον, τοὺς δὲ θαλάμους τοῖς Ἀνδρομέδας τε καὶ Περσεύως ἔρῳσιν ἐποίκιλλον.</p> | <p>[Persianna dit :] « j'en prends à témoin, l'auteur de notre race, Helios (...) Notre famille a eu pour ancêtres parmi les dieux Helios et Dionysos, parmi les héros Persée et Andromède, et avec eux Memnon. Ceux qui, suivant les circonstances, ont contribué à l'édification du palais royal l'ont ornée de peintures tirées de l'histoire de ces divinités. Les tableaux qui les représentent eux et leurs exploits sont dans les appartements des hommes et dans les galeries ; seules les images des héros Andromède et Persée ornent les chambres à coucher.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, II, 2</p> <p>Πολυτελεῖς δὲ τὰς χαριστηρίους ἡμῶν πομπάς τε καὶ θυσίας εὐτρέπιξε καὶ τοὺς σοφοὺς ἅμα τοῖς παρ' ἡμῶν τοῖς ἐπεσταλμένους συμπαρακαλέσασα εἰς τὴν ἀφιερωμένων τοῖς πατρίοις ἡμῶν θεοῖς, Ἡλίῳ τε καὶ Σελήνῃ καὶ Διονύσῳ, πρὸ τοῦ ἄστεως ὄργαδα σύσπευδε.</p> | <p>[Hydaspe dit :] « prépare de magnifiques processions et sacrifices d'actions de grâces : invite les sages, à qui j'envoie aussi des instructions, à se rendre en hâte avec toi devant la ville dans la plaine consacrée aux dieux nationaux, Helios, Séléne et Dionysos ».</p> |

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">X, IV, 5</p> <p>Ἄτε γάρ τοῖς καθαρωτάτοις καὶ φανοτάτοις θεῶν Ἥλιω τε καὶ Σελήνῃ τῆς θυσίας τελουμένης τὸ θῆλυ γένος οὐκ ἐνόμιστο, τοῦ μή τινα καὶ ἀκούσιόν ποτε γενέσται μολυσμὸν τοῖς ἱερείοις· μόνη δὲ παρεῖναι γυναικῶν τῇ ἱερείᾳ τῆς Σεληναίας ἐπιτέτραπτο, καὶ ἦν ἡ Περσίννα, τῷ μὲν Ἥλιω τοῦ Βασιλέως τῇ Σεληναίᾳ δὲ τῆς βασιλίδος ἐκ νόμου καὶ ἔθους ἱερουμένων. Ἔμελλε δὲ ἄρα καὶ ἡ Χαρίκλεια παρέσεσθαι τοῖς δρωμένοις, οὐχ ὡς θεωρὸς ἀλλ' ἱερεῖον ἐσομένη τῆς Σεληναίας.</p> | <p>En effet, le sacrifice devant être fait aux plus purs et aux plus brillants des dieux, Helios et Séléne, l'usage défendait aux femmes d'y participer pour éviter aux victimes une souillure même involontaire. Seule pouvait y assister la prêtresse de Séléne et c'était Persinna. Le roi était le prêtre d'Helios, la reine la prêtresse de Séléne d'après la loi et la coutume. Une autre femme Chariclée devait assister à la cérémonie, non comme spectatrice, mais comme victime vouée à Séléne.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, VI, 3</p> <p>Καθ' ἑτέραν δὲ σκηνὴν πλησίον ἐφ' ὑψηλῆς μὲν κρηπίδος θεῶν τε ἐγχωρίων ἀγάλματα καὶ ἡρώων εἰκόνες προὔκειντο, Μεμνονός τε καὶ Περσέως καὶ Ἀνδρομέδας οὓς γενεάρχας ἑαυτῶν οἱ βασιλεύοντες Αἰθιοπῶν νομίζουσι.</p> | <p>Dans un autre pavillon à proximité, sur un haut piédestal, se trouvaient les statues des dieux nationaux et les images des demi-dieux, Memnon, Persée et Andromède, que les rois d'Ethiopie regardent comme les fondateurs de leur race.</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XI, 3</p> <p>Ἥλιε, γενεάρχα προγόνων ἐμῶν, ἔλεγε, θεοὶ τε ἄλλοι καὶ ἥρωες γένους ἡμετέρου καθηγεμόνες.</p> | <p>Chariclée dit : « ô Helios, père de mes ancêtres, et vous dieux et demi-dieux, auteurs de notre race ».</p> |
| <p style="text-align: center;">X, XXIV, 1</p> <p>Εἰς καιρὸν ἦκεις, ἔλεγεν, ὦ παῖ, τά τε ἐπινίκια συνορτάσων καὶ τὰ γαμήλια θύσων· οἱ γὰρ πατρῶοι καὶ γενεάρχαι θεοὶ τε καὶ ἥρωες ἡμῖν μὲν θυγατέρα σοὶ δὲ νύμφην, ὡς ἔοικεν, ἐξευρήκασιν.</p> | <p>[Hydaspe à Méroébos :] « tu es venu à propos, mon fils, pour assister aux fêtes de la victoire et célébrer les sacrifices du mariage. Les dieux et les héros, nos ancêtres et les auteurs de notre race, nous ont fait trouver une fille, et à toi je pense, une épouse ».</p> |

Les sacrifices humains éthiopiens

| | |
|--|--|
| <p align="center">IX, I, 4</p> <p>Καὶ οὗτοι μὲν ἔφη πρῶτοι ληφθέντες εἰς ἀπαρχὴν τοῦ πολέμου σωζέσθωσαν κατὰ τὰς ἐπινικίους θυσίας, ὡς ὁ πάτριος Αἰθιοπῶν βούλεται νόμος, θεοῖς τοῖς ἐγγχωρίοις εἰς ἱεουργίαν φυλαχθησόμενοι.</p> | <p>[Et Hydaspes ajouta :] « ils sont nos premiers prisonniers. Il faut conserver ces prémices de la guerre pour les immoler quand nous célébrerons notre victoire, selon les coutumes des Ethiopiens : réservons les pour les sacrifices que nous offrirons aux dieux de notre patrie ».</p> |
| <p align="center">IX, XXIV, 5</p> <p>Ἄν οὖν προθύσῃται ἡμᾶς ὑπολαβὼν ὁ Θεαγένης (...) Μὴ, πᾶν τούναντιον, ἔφη Χαρίκλεια, Νυνὶ μὲν γὰρ πρὸς τῶν φυλάκων ἀκήκοας πολλάκις ὡς ἰειρεῖα τρεφόμενα τοῖς κατὰ Μερόην θεοῖς ἐναγισθησόμενοι, καὶ δέος οὐδὲν δωρηθῆναι ἡμᾶς ἢ προαναيرهθῆναι καθωσιωμένους ἐξ ὑποσχέσεως τοῖς θεοῖς ἢν παραβαθῆναι ὑπ' ἀνδρῶν εὐσέβειαν ἐκτετιμηκότων οὐ θέμις.</p> | <p>Théagène dit : « mais si l'on nous sacrifiait auparavant (...) » Chariclée lui répondit : « tu as entendu souvent dire à nos gardiens que nous sommes nourris comme des victimes réservées aux dieux de Méroé. Il n'y pas de danger que l'on nous offre en présent ou que l'on fasse périr auparavant des victimes consacrées aux dieux par une promesse solennelle que des gens si pieux ne se permettent de transgresser ».</p> |
| <p align="center">IX, XXV, 2</p> <p>Εὖ γε ἡ Ἑλλάς, εἶπε, τά τε ἄλλα καλοὺς ἀγαθοὺς φέρουσα καὶ γνήσια ἡμῖν καὶ εὐσύμβολα εἰς τὰς ἐπινικίους θυσίας τὰ ἱερεῖα παρασχοῦσα.</p> | <p>« Vive la Grèce, dit le roi Hydaspes, cette mère d'honnêtes hommes, qui nous fournit aujourd'hui de nobles et superbes victimes pour nos sacrifices d'actions de grâce ».</p> |
| <p align="center">IX, XXV, 4</p> <p>Καὶ ἡ Χαρίκλεια, πρὸς τοῖς βωμοῖς, ἔφη, τῶν θεῶν, οἷς ἱερεῖα φυλαττόμενοι συνίμεν, ἐμὲ τε καὶ τοὺς ἐμὲ φύντας γνώσεσθε.</p> | <p>Chariclée dit : « auprès des autels des dieux, auxquels nous voyons bien qu'on doit nous immoler, vous connaîtrez qui je suis et qui m'a mise au monde ».</p> |
| <p align="center">IX, XXVI, 1</p> <p>Δέκα δὲ νέους κόρας τε ἰσαρίθμους τῶν ἐν ἀκμῇ καὶ</p> | <p>Hydaspes mit à part dix jeunes gens et autant de jeunes</p> |

| | |
|---|---|
| <p>ἄρα διαπρεπόντων ἐπιλεξάμενος, ἅμα τοῖς περὶ τὸν Θεαγένην ἐφ' ὁμοίαν τὴν χρεῖαν ἀνάγεσθαι προσέτατε.</p> | <p>filles remarquables par leur âge et par leur beauté, et les fit emmener avec Théagène et Chariclée pour les sacrifier.</p> |
| <p>X, IX, 1</p> <p>Πρὸς τὴν ἡλιακὴν ἱερουργίαν ἠύτρεπίζετο.</p> | <p>On réserva donc Théagène pour être sacrifié à Helios.</p> |

Les sacrifices animaux méroïtiques

| | |
|---|--|
| <p>X, IV, 1</p> <p>Τὰ μὲν ὥστε ἐξ ἑκάστου γένους ἑκαστόμβην εἰς τὴν θυσίαν ἠύτρεπίσθαι τὰ δὲ ὥστε εἰς εὐωχίαν εἶναι τοῖς δήμοις, τέλος καὶ παρὰ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἐλθοῦσα, οἴκησιν τὸ Πανεῖον πεποημένους (...)</p> | <p>Il y avait assez d'animaux pour immoler une hécatombe de chaque espèce et pour offrir un festin public. Ensuite elle alla trouver les Gymnosophistes dans le temple de Pan où ils habitaient (...)</p> |
| <p>X, VI, 5</p> <p>Τριῶν δὲ βωμῶν τῶν πάντων εἰς ὕψος ἡρμένων καὶ τοῖν μὲν δοῖν κεχωρισμένως Ἥλιῳ τε καὶ Σελήνῃ συνεζευγμένων τοῦ τρίτου δὲ τῷ Διονύσῳ καθ' ἕτερον μέρος ἰδιάζοντες, τούτῳ μὲν παντοῖα ζῶα ἐπεσφάττοντο, διὰ τὸ πάνδημον, οἶμαι, τοῦ θεοῦ καὶ πᾶσι κεχαρισμένου ἐκ ποικίλων τε καὶ παντοίων· ἐπὶ δὲ τῶν ἑτέρων Ἥλιῳ μὲν τέθριπτον λευκὸν ἐπήγον, τῷ ταχυτάτῳ θεῶν, ὡς ἔοικε, τὸ τάχιστον καθοσιοῦντες, τῇ Σεληναίᾳ δὲ ξυνωρίδα βοῶν, διὰ τὸ περίγειον, ὡς εἰκὸς, τῆς θεοῦ τοὺς γηπονίας συνεργοὺς καθιεροῦντες.</p> | <p>Trois autels élevés avaient été dressés : deux ensemble pour Helios et Séléne, le troisième, à part pour Dionysos. Sur celui-ci ils immolaient des animaux de toute espèce, sans doute parce que c'est un dieu universel, bienveillant pour tous, et que toute sorte de victimes est capable d'apaiser. Sur les autres autels, on amena pour Helios quatre chevaux blancs, consacrant, comme il est naturel, au plus rapide des dieux, le plus rapide des animaux ; pour Séléne une paire de bœufs, cette déesse si proche de la terre méritant naturellement l'hommage de ces animaux qui aident l'homme à travailler.</p> |

Les mœurs éthiopiennes

| | |
|--|---|
| <p align="center">X, VII, 1-2</p> <p>Τὰ πάτρια τελείσθω, τῶν περιστώτων ἐκβοώντων, ἢ νομισμένη θυσία λοιπὸν ὑπὲρ τοῦ ἔθνους τελείσθω, αἱ ἀπαρχαὶ τοῦ πολέμου τοῖς θεοῖς προσαγέσθωσαν. Συνεῖς οὖν ὁ Ὑδάσπης ὅτι τὴν ἀνθρωποκτονίαν ἐπιζητοῦσιν, ἣν ἐπὶ ταῖς κατὰ τῶν ἀλλοφύλων νίκαις μόναις ἐκ τῶν ἀλικομένων ἐπιτελεῖν εἰώθεσαν (...) τοὺς εἰς τοῦτο πάλαι ἀποκεκληρωμένους αἰχμαλώτους ἄγεσθαι προσέτατεν.</p> | <p>Qu'on respecte les usages, criaient les assistants, qu'on accomplisse maintenant le sacrifice rituel pour le salut de la patrie, qu'on offre à la divinité les prémices de la guerre. Hydaspes comprit qu'ils réclamaient les victimes humaines, les prisonniers qu'ils ont coutume d'immoler quand ils ont vaincu des ennemis de race étrangère (...) Il donna en effet l'ordre d'amener les captifs destinés depuis longtemps à ce sacrifice.</p> |
| <p align="center">X, VII, 6-7</p> <p>Ῥυσθῆναι γε μὴν τῆς θυσίας ἀδύνατος· καίτοι γε ἐβουλόμην, πεπονθώς τι καὶ αὐτὸς οὐκ οἶδ' ὅπως καὶ κατελεῶν τὴν κόρην· ἀλλ' οἶσθα ὡς ἄρρενα μὲν τῷ Ἥλιῳ θήλειαν δὲ τῇ Σεληναίᾳ προσάγειν τε καὶ ἱεουργεῖν ὁ νόμος βούλεται. Ταύτης δὴ πρώτης αἰχμαλώτου μοι προσαχθείσης καὶ εἰς τὴν νῦν θυσίαν ἀποκληρωθείσης ἀπαραίτητος ἂν γένοιτο πρὸς τὸ πλῆθος ἢ ὑπέρθεσις (...) καθαρὰν εἶναι τὴν προσκομιζομένην τῇ θεῷ, καθάπερ οὖν καὶ τὸν τῷ Ἥλιῳ, τοῦ νόμου κελεύοντος, ἐπὶ δὲ τῆς τοῦ Διονύσιου θυσίας ἀδιαφοροῦντος.</p> | <p>[Hydaspes dit :] « on ne peut la [Chariclée] soustraire au sacrifice. Je la voudrais bien pourtant, car je me sens ému moi-aussi, je ne sais pourquoi, et pris de pitié pour elle. Mais la loi, tu le sais, exige qu'on offre et sacrifie un homme à Helios, une femme à Séléne. Elle est la première captive qui m'ait été amenée ; on l'a destinée au sacrifice d'aujourd'hui. La foule ne comprendrait pas qu'on voulût l'en exempter (...) La loi veut en effet que la victime offerte à la déesse soit pure, ainsi que la victime offerte à Helios. Pour celle qu'on immole à Dionysos, la loi n'a pas de telles exigences ».</p> |
| <p align="center">X, IX, 7</p> <p>Σὺ δὲ ἐπιμένων (ἐπάναγκες γὰρ βασιλεῖ καὶ ἄκριτον ἔστιν ὅτε πλῆθος ὁρμὴν θεραπεύειν) ἐπιτέλει τὴν οὐκ εὐαγῆ μὲν ταύτην θυσίαν διὰ δὲ τὸ προκατειληφὸς τοῦ Αἰθιοπικοῦ νόμου πάτριον ἀπαραίτητον.</p> | <p>[Sisimithrès dit :] « quant à toi, reste. Un roi est parfois obligé de se plier aux désirs même inconsidérés de la foule. Accomplis cet illustre sacrifice que les coutumes ancestrales et les antiques lois des Ethiopiens ne te permettent pas de refuser.</p> |

Les préparatifs du sacrifice éthiopien

| | |
|--|---|
| <p align="center">X, VIII, 1-2</p> <p>Παιδάρια τοίνυν ἄνηβα συλλαβόντες ἐκ τοῦ πλήτους οἱ ὑπηρέται (μόνοις γὰρ τοῖς τοιοῦτοις ἀβλαβῶς θιγγάνειν ἔνεστιν), ἔκομιζόν τε ἐκ τοῦ νεῶ καὶ εἰς μέσους προὔτιθεσαν, ἐπιβαίνεν ἕκαστον τῶν αἰχμαλώτων κελεύοντες. Τῶν δὲ ὅστις ἐπιβαίῃ παραυτίκα τὴν βᾶσιν ἐφλέγετο, χρυσοῖς μὲν ὀβελίσκοις τῆς ἐσχάρας διαπεπλεγμένης πρὸς τοῦτο δὲ ἐνεργείας τετελεσμένης ὥστε πάντα τὸν μὴ καθαρὸν καὶ ἄλλως ἐπιορκοῦντα καταίθειν, τῶν δὲ ἀπ' ἐναντίας ἀλύπως προσιέσθαι τὴν βᾶσιν. Τούτους μὲν δὴ τῶ τε Διονύσω καὶ ἄλλοις θεοῖς ἀπεκλήρουν πλὴν δύο που καὶ τριῶν νεανίδων αἱ τῆς ἐσχάρας ἐπιβᾶσαι παρθενεύειν ἐγνωρισθησαν.</p> | <p>Les serviteurs prirent parmi la foule des enfants impubères (qui seuls peuvent le touche impunément) pour aller chercher le foyer dans le temple et l'emporter au milieu de l'assemblée, puis ils y firent monter chacun des prisonniers. Tous y montant, se brûlèrent la plante des pieds ; quelques-uns même ne purent supporter le premier contact, si peu que ce soit. C'est une broche à rôtir dorée dont la vertu est telle qu'elle brûle tout être impur ou qui a commis quelque parjure, tandis que les innocents peuvent y marcher sans se blesser. Ceux-là, ils les réservaient à Dionysos et aux autres dieux. Seules, deux ou trois jeunes filles furent reconnues vierges à l'épreuve du foyer.</p> |
| <p align="center">X, XLI, 1</p> <p>Ἦ δέσποτα, εἶπεν, Ἥλιε καὶ Σελήνη δέσποινα, εἰ μὲν δὴ ἀνὴρ καὶ γυνὴ Θεαγένης τε καὶ Χαρῖκλεια βουλήμασιν ὑμέτεροις ἀνεδείχθησαν, ἔξεστιν αὐτοῖς ἄρα καὶ ἱερατεύειν ὑμῖν. Καὶ ταῦτα εἰπὼν τὴν τε αὐτοῦ καὶ Περσίννης μίτραν, τὸ σύμβολον τῆς ἱερωσύνης, ἀφελών, τὴν μὲν τῶ Θεαγένει, τὴν αὐτοῦ, Χαρικλεία δὲ τὴν Περσίννης ἐπιτίθησιν.</p> | <p>Hydaspe dit : « divin Helios, et toi, divine Séléne, puisque vous avez voulu que fussent déclarés mari et femme Théagène et Chariclée, ils ont bien le droit de devenir aussi vos prêtres. A ces mots, il ôte sa mitre et celle de Persinna, symbole de leur sacerdoce, il pose l'une sur la tête de Théagène et l'autre sur celle de Chariclée. »</p> |

La faune méroïtique

| | |
|--|--|
| <p>X, IV, 1</p> <p>Ἡ δὲ Περσίinna βοῶν τε ἀγέλας καὶ ἵππων καὶ προβάτων ὀρύγων τε καὶ γρυπῶν καὶ ἄλλων ζῴων παντοίων εἰς τὴν περαίαν ὀργάδα προπέμψασα.</p> | <p>Persinna fit rassembler d'abord, dans la plaine située en face de la ville, des troupeaux de bœufs, de chevaux, des brebis, d'antilopes, de griffons et de toutes sortes de bêtes. Il y en avait de toutes sortes.</p> |
| <p>X, V, 1</p> <p>(...) ζῴων τε παμμεγεθῶν τῶν τε ἄλλων καὶ ἐλεφάντων ἔστι τροφὸς καὶ δένδρα παραλλάττοντα ἢ κατ' ἄλλας φέρειν ἀγαθῆ. Ἐκτὸς γὰρ ὅτι φοίνικες τε ὑπερμήκεις καὶ τὴν βάλανον εὖστομοί τε καὶ ὑπέρογκοι, σίτου τε καὶ κριθῶν στάχυες τὴν μὲν αὖξησιν ὥστε καὶ ἵππῆα πάντα καὶ καμηλίτην ἔστιν ὅτε καλύπτειν, τὸν δὲ καρπὸν ὥστε καὶ εἰς τριακόσια τὸ καταβληθὲν ἐκφέρειν, καὶ τὸν κάλαμον φύει τοιοῦτον ὅιος εἶρηται.</p> | <p>(...) Méroé nourrit des animaux énormes, entre autres des éléphants. La terre y est aussi fertile et même les arbres y deviennent plus grands qu'ailleurs. Les palmiers gigantesques portent des dattes énormes et succulentes ; le froment et l'orge atteignent une hauteur telle qu'un homme monté sur un cheval et même un chameau peut s'y cacher. Ils rendent jusqu'à trois cents pour un. Quant aux roseaux, nous avons dit quelle était leur grosseur.</p> |
| <p>X, VI, 2</p> <p>Ἦν τέσσαρες ἐπλήρου νεότμητοι κάλαμοι, σχήματος τετραπλεύρου γωνίαν ἐκάστην ἐνὸς καλάμου, κίονος δίκην.</p> | <p>La tente était bâtie sur quatres roseaux fraîchement coupés qui aux quatre angles figuraient autant de colonnes.</p> |

Les produits éthiopiens dans le commerce méditerranéen

| | |
|---|--|
| <p>II, XXX, 2</p> <p>Τῶν Ἰνδικῶν καὶ Αἰθιοπικῶν καὶ Αἴγυπτίων ὠνούμενον ἑώρακα·</p> | <p>Je t'ai vu acheter des plantes et des racines des Indes, d'Ethiopie et d'Egypte.</p> |
| <p>IV, XVI, 6</p> <p>Ἔλεγον δὴ οὖν εἶναι μὲν Φοίνικες Τύριοι τέχνην δὲ ἔμποροι πλεῖν δὲ ἐπὶ Καρχηδόνα τὴν Λιβύων, ὀλκίδα μυριοφόρον Ἰνδικῶν τε καὶ Αἰθιοπικῶν καὶ τῶν ἐκ Φοινίκης ἀγωγίμων φέροντες (...)</p> | <p>[Calasiris dit :] « ils me dirent alors qu'ils étaient des commerçants phéniciens de Tyr, qu'ils étaient en route vers Carthage, avec un gros bateau chargé de marchandises indiennes, éthiopiennes et phéniciennes (...) »</p> |

Les richesses du royaume éthiopien

| | |
|---|---|
| <p>II, XXX, 3</p> <p>Καὶ ὅς ὑπὸ μάλης βαλαντίδιον ἔχων προκομίσσας ἐπεδείκνυε λίθων πολυτίμων ὑπερφύες τι χρῆμα· μαργαρίδες τε γὰρ ἐνήσαν εἰς καρύου μικροῦ μέγεθος εἰς κύκλον τε ἀκριβῶς ἀπαρτιζομεναι καὶ λευκότητι πλεῖστον ἀγλαίζομενοι σμάραγδοί τε καὶ ὑάκινθοι (...), καὶ ἀπλῶς συμμιγῆς τις ἦν πάντων καὶ ποικίλη μαρμαρυγὴ τὸν ὀφθαλμὸν εὐφραίνουσα.</p> | <p>Sisimithrès tire alors une petite bourse qu'il portait sous l'aisselle et me [Chariclès] montre un choix merveilleux de pierres précieuses. Il y avait des perles de la grosseur d'une noisette, parfaitement rondes, d'une eau très pure et brillante, des émeraudes, des hyacinthes, (...) bref, c'était un mélange, une harmonie de couleurs dont les yeux étaient charmés.</p> |
|---|---|

Les gisements d'émeraude en Ethiopie

| | |
|---|---|
| II, XXXII, 2 | |
| Ὅτι, ἔφη ὁ ἀπαγγέλλων ἐπέταπτεν ἀπέχεσθαι τῶν σμαραγδείων μετάλλων ὡς Αἰθιοπία προσηκόντων. | [Chariclès dit :] « Sisimithrès est venu, me dit-on, déclarer que le satrape Oroondotès eût à s'abstenir d'exploiter les gisements d'émeraudes, qui, disait-il, appartenaient à l'Ethiopie. » |

La valeur de l'or en Ethiopie

| | |
|--|---|
| IX, I, 5 | |
| Ἐπιστείλας καὶ τὰ δεσμά τε ἀμείβειν καὶ χρυσᾶ ἐπιβάλλειν· ὅσα γὰρ σίδηρος παρ' ἄλλοις εἰς τὰς χρείας, ταῦτα παρ' Αἰθίοψιν ὁ χρυσὸς νομίζεται. | Hydaspe fit remplacer leurs chaînes de fer par des chaînes d'or. L'or, en effet chez les Ethiopiens sert aux mêmes usages que le fer chez les autres. |
| IX, II, 1 | |
| Καὶ οἱ μὲν τὰ προστεταγμένα ἔπραττον, καὶ ὡς τῶν προτέρον δεσμῶν παραλύοντες ἐλπίδα τε διαγωγῆς ἐλευθέρας ἀραστήσαντες πλέον παρῆχον οὐδέν, χρυσᾶς τὰς ἀλύσεις αὐθις ἐνείροντες. | L'ordre du roi fut exécuté ; on les [Théagène et Chariclée] délivra de leurs chaînes, et ils crurent qu'on allait leur rendre la liberté. Mais ils n'en furent pas plus avancés, car on leur mit des chaînes en or. |
| IX, XXIV, 1 | |
| Ὡ βασιλεῦ, ἔφασαν, ἡμῶν δὲ οὐ χρυσὸς οὐ λίθοι τὰ λάφυρα, πρᾶγμα κατ' Αἰθιοπίαν εὖωνον καὶ σωρηδὸν ἐν τοῖς βασιλείοις ἀποκείμενον. | [Les gardiens disent :] « ô roi [Hydaspe], notre butin à nous, ce n'est pas l'or, ni des pierres précieuses, richesses communes chez nous et que l'on trouve en tas dans ton palais royal. |
| X, XXXII, 4 | |
| Καὶ ἅμα λέγων χρυσοῦν τε καὶ λιθόκολλητον τῷ Θεαγένει στέφανον ἐπέθηκε. | A ces mots, Hydaspe posa sur la tête de Théagène une couronne d'or ornée de pierres précieuses. |

| | |
|--|---|
| <p>V, XIII, 3-4</p> <p>Καὶ ἅμα ἐνεχείριζε δακτύλιόν τινα τῶν βασιλικῶν ὑπερφυῆς τι χρῆμα καὶ θεσπέσιον, τὸν μὲν κύκλον ἠλέκτρῳ διάδετον ἀμεθύσω δὲ Αἰθιοπικῇ τὴν σφενδόνῃ φλεγόμενον, μέγεθος μὲν ὅσον ὄμμα παρθενικὸν περιγραφῇ κάλλος δὲ μακρῶ· τῆς Ἰβηρίδος τε καὶ Βρεττανίδος ὑπερρυγερούση· ἡ μὲν γὰρ ἀδρανεῖ τῷ ἄνθει φοινίσσεται καὶ ῥόδῳ προσέοικεν ἐκ καλύκων ἄρτι πρὸς πέταλα σχιζομένῳ καὶ πρῶτον ἠλιακαῖς ἀκτίσιν ἐρευθομένη. Ἀμεθύσου δὲ Αἰθιοπίδος ἀκραιφνῆς μὲν καὶ ἐκ βάθους ἑαρινή τις ὥρα πυρσεύεται· εἰ δὲ κατέχων περιτρέποις ἀκτῖνα προσβάλλει χρυσὴν οὐκ ἀμαυροῦσαν τραχύτητι τὴν ὄψιν ἀλλὰ φαιδρότητι περιλάμπουσαν· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ δύναμις αὐτῇ γνησιωτέρα τῶν ἐκ δύσεων ἐγκαθίδρυται, οὐ γὰρ ἐπιψεύδεται τὴν προσηγορίαν ἀλλ' ἀληθῶς ἀμέθυσος τῷ φέροντι γίνεται, νηφάλιον ἐν τοῖς συμποσίοις διαφυλάττουσα.</p> | <p>Et Calasiris remet à Nausiclès un anneau royal, oeuvre merveilleuse et divine. Il était en ambre ; au chaton brillait une améthyste d'Ethiopie, aussi large que l'œil d'une jeune fille, et beaucoup plus belle que les améthystes d'Espagne et de Bretagne. Celles-ci, en effet, d'un rouge pâle, faiblement colorées, rappellent les boutons de roses qui commencent à s'épanouir et à rougir aux rayons du soleil. L'améthyste d'Ethiopie est d'une eau très pure et lance, des profondeurs de la pierre, des feux d'une vivacité printanière. Si on la fait tourner dans sa main, elle jette un rayon doré, qui n'éblouit pas les yeux par une lueur trop ardente, mais la caresse de sa douce lumière. Aussi possède-t-elle une vertu plus efficace que celles d'Occident et ne fait pas mentir son nom. Celui qui la porte est vraiment préservé de l'ivresse, et grâce à elle, reste sobre au milieu des festins.</p> |
| <p>V, XIII, I</p> <p>Τοιαύτη μὲν καὶ πᾶσα ἐξ Ἰνδῶν τε καὶ Αἰθιοπίων ἀμέθυσος.</p> | <p>Telles sont toujours les améthystes de l'Inde et de l'Ethiopie.</p> |

II. LA PERMANENCE D'UNE IMAGE MYSTERIEUSE ET EXOTIQUE DE L'ETHIOPIEN DEPUIS HOMERE JUSQU'A HELIODORE

L'Ethiopie¹, située à l'extrême sud de la vallée du Nil, fait partie des civilisations nilotiques. Terre lointaine, « située au-delà des fleuves » selon le prophète Isaïe, l'Ethiopie porte différents noms. Pour les Egyptiens anciens, c'est le Pays de l'Arc, *ta-sety*², probable référence aux talents d'archers de ses hommes recrutés par les Pharaons d'Egypte pour constituer soit leurs armées soit leur garde personnelle. Les *Medjai*, par exemple, font partie de cette dernière. La civilisation de Kerma antérieure à la XXV^e dynastie et celle de Koush, parmi les plus vieilles au monde, sont considérées comme les premières cultures connues d'Afrique. Elles dominaient la vallée du Nil entre les troisième et quatrième cataractes et étaient déjà, si l'on en croit les plus récentes recherches, de langue protoméroïtique. Des contacts étroits et prolongés avec l'Egypte ont fortement soumis le royaume de Koush à l'influence pharaonique. Dans les annales égyptiennes, assyriennes et hébraïques, cette partie de l'Afrique est appelée Koush, du nom que l'on avait déjà donné au royaume de Kerma, conquis par les Egyptiens vers 1550 av. J.-C. Le toponyme, pays de Koush, indique donc à l'origine une localité de la Haute-Nubie, située plus à proximité de la troisième cataracte, et englobe probablement le site même de Kerma. L'appellation pays de Koush est répandue dans le monde oriental et méditerranéen par les Egyptiens pour désigner l'Ethiopie.

Apparu sous le Moyen Empire aux XX^e-XIX^e siècle av. J.-C., le pays de Koush, avec une large extension, désigne au Nouvel Empire la grande vice-royauté qui réunit toutes les possessions pharaoniques situées au sud de l'Egypte et les nomes égyptiens les plus méridionaux. Il fait précisément référence à la région située au sud de la deuxième cataracte et devient synonyme de Haute-Nubie. Les dénominations, vil pays de Koush ou Koush la méprisable, sont alors utilisées à l'endroit des populations vivant au sud du Batn el-Haggar. Les Hébreux, les Assyriens et les Achéménides, bien informés au sujet de Koush, adoptent ce nom pour désigner les territoires situés aux frontières méridionales de l'Egypte. Dans la *Bible*, l'intervention remarquée des guerriers éthiopiens en Palestine dirigée par le Pharaon éthiopien Taharqa sauve de l'oubli le nom ainsi transmis aux générations suivantes avec une traduction en grec et en latin. Mais on s'aperçoit que sous ce nom, on a désigné plusieurs peuples et plusieurs régions³ situés

¹. Le terme Ethiopie semble couvrir une vaste région allant de Syène aux limites du monde connu par les Grecs.

². *To-Séty* est attesté dès l'Ancien Empire et désigne un territoire du sud. Un hymne des textes des pyramides mentionne l'encens de *To-Séty*, région qui aurait pu aller jusqu'au pays de Pount, aujourd'hui localisée dans la corne de l'Afrique.

³. Des critiques ont pensé qu'il existait deux « Koush » : d'une part, une Koush située en Nubie subégyptienne, d'autre part, une entité géographique « située dans les montagnes au nord-est de la Babylonie (...) Cette deuxième

en Ethiopie subégyptienne et nilotique¹, en Arabie², et encore en Assyrie³.

A partir du huitième siècle av. J.-C., le terme se popularise quand le pays de Koush, devenu une grande puissance, intervient dans le conflit palestinien⁴. En 730 av. J.-C., le roi koushite Piankhy s'empare de l'Egypte « au nom d'Amon », et les peuples du Proche-Orient abasourdis virent bientôt jusqu'en Palestine ces guerriers issus du cœur de l'Afrique. La naissance et l'essor d'un royaume napatéen, parti d'une obscure fédération de tribus nubiennes, pour constituer finalement un Etat de type égyptien, maître d'un espace compris entre, d'une part, le confluent du Nil blanc et du Nil bleu au sud, et, d'autre part, la Méditerranée au nord, restent l'un des épisodes les plus mystérieux de toute l'histoire de la vallée du Nil. Pendant près de soixante ans, la XXV^e dynastie dite « éthiopienne », dont les noms des souverains sont incontestablement méroïtiques, règne sur le pays des Pharaons, avant d'en être chassée par les invasions assyriennes. Après le retrait d'Egypte, les souverains koushites développent alors un nouveau royaume autour de la métropole religieuse de Napata, sur le site actuel du Djebel Barkal. Dès lors, repliés sur le Nil moyen, ils perpétuent une civilisation originale dans le royaume de Napata, où les influences égyptiennes se mêlent aux traditions indigènes.

Il faut distinguer le royaume de Koush, conformément à la terminologie utilisée par les Egyptiens, qui correspond à la civilisation soudanaise de Kerma, et l'empire de Koush, dont les villes de Napata et de Méroé furent successivement les capitales. Le mot Koushite⁵ désigne l'habitant de Koush et a donné Egôsh en langue copte. Peu utilisé, il semble cependant plus correct que l'anachronique Nubiens, - de Haute-Nubie -, vocable dont l'origine serait liée au peuple des Nouba, apparu au troisième siècle apr. J.-C. L'expression classique très souvent employée pour désigner le territoire, Nubie, s'étendant de part et d'autre de la frontière égypto-

terre de Koush doit correspondre au territoire des Kasou des textes akkadiens, les Kassites, qui au cours du deuxième millénaire étendirent la domination sur la Babylonie ». On dispose également d'une deuxième contrée dans le pays de Koush que contourne le Gihon venu de l'Eden ; voir G. GOOSSENS, « Memnon était-il éthiopien ou susien ? », *Chronique d'Egypte* 4, 1939, p. 338-339.

¹. II *Rois* XIX, 9 : « alors le roi d'Assyrie [Sennachérib] reçut une nouvelle au sujet de Taharqa, roi d'Ethiopie ; on lui dit : « voici, il s'est mis en marche pour te faire la guerre » » ; voir également *Judith* I, 10 : « Nabuchodonosor envoya un message (...) à tous les habitants de l'Egypte et jusqu'aux confins de Koush ».

². *Habacuc* III, 7 : « je vois dans la détresse les tentes de l'Ethiopie, et les tentes du pays de Madian sont dans l'épouvante ».

³. *Genèse* X, 8-10 : « Koush engendra Nemrod qui fut le premier potentat sur la terre (...) Il bâtit Ninive, Rebohot-Ir, Kalah et Résèn » (traductions tirées de la *Bible* de Jérusalem, Paris, Cerf, 1973).

⁴. G. POSENER, « Pour une localisation du pays de Koush au Moyen Empire », *Kush* 6, 1958, p. 35-65.

⁵. Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques* I, VI, 2 : Chus fut à l'origine des Ethiopiens, qui se nomment eux-mêmes maintenant encore, Χουσαῖοι. Les habitants d'Asie utilisent le même nom, ἔτι καὶ νῦν ὑπὸ ἑαυτῶν τε καὶ τῶν ἐν τῇ Ἀσίᾳ πάντων Χούσαιοι καλοῦνται.

soudanaise, occupant approximativement les deux côtés de la Vallée du Nil entre Assouan en Egypte et Khartoum au Soudan. Toutes les personnes qui ont vécu en Nubie¹ avant cette époque étaient donc plus exactement des Koushites ou des Ethiopiens². Le mot Nubie pourrait être également tiré de l'égyptien *nebou* en rapport avec l'or qu'on y exploitait. Située dans le nord de l'actuel Soudan, entre la deuxième et la sixième cataracte du Nil, la Nubie, après une époque néolithique particulièrement inventive, a connu successivement trois royaumes marqués chacun par une capitale différente : le royaume de Kerma (2300-1500 av. J.-C.), suivi de celui de Napata (1000-300 av. J.-C.) et enfin celui de Méroé (300 av. J.-C.-450 apr. J.-C.).

L'apparition du royaume de Méroé situé dans l'actuel Soudan est confirmée par les fouilles archéologiques et les témoignages des textes anciens. Selon les données fournies par l'archéologie, ce royaume trouve ses racines dans la dynastie des Pharaons noirs, la XXV^e du nom, qui a régné sur l'Egypte vers le huitième siècle av. J.-C. et acquis rapidement une emprise prépondérante sur son environnement politique. C'est à partir de cette époque que l'on parle véritablement de civilisation méroïtique, même s'il s'agit de la même culture, de la même ethnie dominante et des mêmes institutions que précédemment. Vers 300 av. J.-C., la nécropole des souverains fut transférée de Napata à Méroé, trois cents kilomètres au sud. Ce que nous appelons civilisation méroïtique n'est en fait que le dernier état d'une culture bien plus ancienne.

Pour les Grecs et les Romains, le pays de Koush, la Nubie, correspond à l'Ethiopie, à la Libye ou à l'*Africa*, termes qui englobent toute une frange de l'Afrique noire. J. F. Champollion³ identifie, en s'appuyant sur la version des Septante, le mot Koush dans les textes anciens et réunit les graphies principales en rendant le nom par « Ethiopie ». Dans les textes classiques, cette contrée s'appelle île de Méroé, terme qui peut s'expliquer comme une zone verdoyante par rapport au désert. Le royaume de Méroé est, en effet, entouré sur trois côtés par l'Atbara, le Nil blanc et le Nil bleu. Le terme Ethiopie, en tout cas, couvre vraisemblablement pour les Anciens une vaste région allant de Syène, l'actuel Assouan, jusqu'aux limites de l'oëkoumène. Mais à l'image des différents Koush mentionnés dans la Bible, les Grecs se représentent deux Ethiopies, l'une africaine et l'autre qualifiée d'asiatique⁴. En essayant de localiser les habitants de Koush et de l'Ethiopie, on

¹. Le mot Nubie peut faire partie des « citations » prises dans des textes anciens pour désigner une région comprise entre la première cataracte du Nil et l'île de Méroé.

². Le territoire de Koush correspond au pays au-delà d'Assouan, autrement dit l'Ethiopie classique, J. J. SIMONS, *The Geographical and the Topographical Texts of the Ancient Testament*, Leyde, 1959, § 58.

³. J. F. CHAMPOLLION, *Grammaire égyptienne*, p. 150-151.

⁴. Il est tout à fait probable que le nom de Koush soit porté à la connaissance des Grecs et des Romains par Flavius Josèphe, à la fin du premier siècle apr. J.-C. (*Antiquités Judaïques* I, I, 3). L'auteur sait qu'il existe entre les noms de la *Bible* et les noms actuels des différences imposées par le cours de l'histoire et que les Grecs ont fait connaître d'autres appellations. Il note des changements qu'il ne condamne pas (I, VI, 2) ; voir F. SCHMIDT, « Imago Mundi »,

peut penser qu'ils vivent entre le territoire qui s'étend de la deuxième cataracte à l'Afrique centrale où le Nil prend sa source. Peut-être même jusqu'à l'Éthiopie actuelle, ce qui correspond à l'aire habitée par les tribus noires depuis la frontière égyptienne jusqu'à l'Équateur.

II. 1. LES DEFINITIONS ET EXTENSIONS DE L'IMAGE DE L'ETHIOPIE DANS LA LITTERATURE ANCIENNE

L'Éthiopie des Anciens, est « un concept ethnique flou qui pose des problèmes et ne correspond pas forcément à l'Éthiopie nilotique¹ ». Les premiers développements sur l'image des Éthiopiens dans l'Antiquité relèvent souvent d'une construction intellectuelle à partir des données variées. Une partie des premières représentations de l'univers éthiopien, forgées à l'époque homérique, sur la base de témoignages égyptiens ou de commerçants phéniciens, se retrouve transposée dans le roman d'Héliodore. Elles constituent au début un faible écho d'un monde étranger et lointain, qui, dès le huitième siècle av. J.-C., commence à être familier aux Grecs. Il est difficile de donner à l'Éthiopie antique une conception satisfaisante, encore plus de tracer ses frontières. Ce caractère particulier n'échappe pas à la science antique. L'*Odyssée*, dont Strabon rapporte les principaux arguments, souligne l'existence de deux groupes d'Éthiopiens. Le débat initié par Homère aboutit à la variété des définitions de l'Éthiopie à travers les siècles. Il y a, d'un côté, celle conçue par les « Anciens » identifiée par les auteurs hellénistiques, de l'autre, celle définie par les auteurs de l'époque impériale, les « Modernes », réduite aux seuls habitants du sud de l'Égypte, οἱ ὕστερον τοὺς Αἰθίοπας ἐπὶ τοὺς κατ' Αἴγυπτον μόνους μετήγαγον². L'Éthiopie, de l'aveu même de Strabon, n'a pas d'unité réelle : outre les Éthiopiens subégyptiens, le géographe, fidèle à la tradition, connaît une Éthiopie occidentale, mais aussi un groupe d'Éthiopiens extérieurs et voisins de l'océan, nomades et misérables³. Le géographe finit par s'en tenir à un constat d'ignorance forcée, s'avouant incapable de situer les frontières de l'Éthiopie et de la Libye, οὐ δ' ἂν ἔχοιμεν λέγειν τοὺς ὄρους οὔτε τῆς Αἰθίοπιας οὔτε τῆς Λιβύης, que ce soit celle qui touche l'Égypte ou celle qui borde l'océan.

« Naissance d'une géographie juive », *Moïse géographe, Recherches sur les représentations juives et chrétiennes de l'espace*, A. DESREUMAUX, F. SCHMIDT éd., 1988, p. 25.

¹. P. SCHNEIDER, 2004, p 17-23 sq ; p. 383 sq. ; voir surtout p. 429 sq. ; J. DESANGES, *L'Antiquité gréco-romaine et l'homme grec*, REL 48, 1970, p. 8, a indiqué que le concept éthiopien est par nature flou et qu'il demeure difficile de circonscrire clairement ce qui est le résultat de l'action du soleil.

². Strabon, *Géographie* I, II, 28.

³. Strabon, *Géographie* I, II, 32 ; XVII, I, 3 ; XVII, II, 1 sq. ; XVII, II, 5.

L'Éthiopie d'Héliodore se situe dans la perspective plus large de la connaissance du monde telle que les Anciens se l'imaginaient. Nous disposons sur le royaume de Méroé des témoignages d'auteurs grecs et romains qui se targuent d'avoir consulté des bibliothèques à défaut de s'être adressés directement à des informateurs originaires d'Égypte ou de l'Éthiopie. Des informations de diverse nature ont été collectées et transmises par des pèlerins originaires de Méroé ou par des prêtres en service dans les sanctuaires de Dakkeh et de Philae¹. Ils sont rares les auteurs grecs et latins à avoir atteint l'Éthiopie dans leur tentative d'exploration du monde. Mais chaque fois qu'ils décrivent l'Éthiopie et ses Éthiopiens, c'est très souvent avec des traits mythiques et sur un ton chaleureux. Nos auteurs ne nous parlent pas seulement de l'Éthiopie, mais aussi de l'Europe, de l'Asie, de l'Inde et de l'Égypte. Ils regroupent l'ensemble des connaissances circulant à toutes époques sur les Éthiopiens et se chargent au besoin de les critiquer et de les améliorer.

II. 1. 1. LES PREMIÈRES PERCEPTIONS DU PAYS DES ÉTHIOPiens À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Dans l'ensemble des documents fournis sur les différentes parties du monde, le continent africain semble, dans certains cas, privilégié. Homère livre des détails sur l'Égypte, la Libye et l'Éthiopie. Il sert de point de départ aux historiens qui viendront après lui puisque tous le citent, en font état ou le commentent². Mais aucun de ces auteurs ne semble réellement connaître l'Éthiopie. Dans le meilleur des cas, ils ont fait appel à des témoins, voire à des informateurs issus du monde égyptien dont on comprend aisément que leurs témoignages n'idéalisent pas toujours leurs voisins Éthiopiens. Les Grecs ont eu l'habitude de présenter les ἔσχατοι ἄνδρων, « les hommes les plus lointains », - du nord comme du sud, de l'est comme de l'ouest -, comme des modèles de vertu. Les royaumes mythiques sont toujours situés aux extrémités de la terre, quasiment inaccessibles, et l'Éthiopie lointaine ne peut échapper à ce fantasme d'idéalisation.

L'Éthiopie peut donc se comprendre de manières différentes. Il n'existe ni univocité ni uniformité spatiale de l'Éthiopie. La confusion se retrouve d'ailleurs dans les *Éthiopiennes*. Elle réside vraisemblablement dans l'élasticité de sa définition. L'« Éthiopie » d'Héliodore ne trouve son occurrence nulle part, ni dans un toponyme, ni dans un hydronyme quelconque, si ce n'est dans

¹ L. TÖRÖK, "Kush and the external world", *Meroitica* 10, 1984, p. 84.

² Hérodote, *Histoires* II, 23 ; II, 116 ; IV, 29 ; Strabon, *Géographie*, Livres I et II ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, III.

une notion : l'éclat lumineux de la lumière, si intense qu'elle provoque la brûlure de la peau¹. L'oracle pythique mentionné en début d'histoire crypte, pour ainsi dire, les noms des héros et les lie au symbolisme de la terre éthiopienne : « célébrez Delphiens, celle qui est d'abord Grâce et enfin Gloire ; célébrez aussi le Fils d'une déesse. Ils vont quitter mon temple et fendre les flots pour atteindre la terre sombre brûlée par le soleil. Là ils trouveront la belle récompense de leur vertu, et une blanche couronne ceindra leurs tempes en train de noircir² ». Il n'est donc pas étonnant que les deux héros commencent à prendre l'aspect de leurs hôtes ; Héliodore sait que le pays des Ethiopiens a la particularité de brunir, de bronzer les corps blancs exposés à ses rayons³. La dénomination chromatique des Ethiopiens, à la différence de certaines autres, comme celle des *Rutili*⁴ par exemple, a donc une signification très riche dans le roman.

L'Ethiopie, en effet, est liée intimement au soleil, soit sur le plan mythique et religieux, soit sur le plan climatique. Mais il n'a par nature ni unité ni localisation précise. L'Ethiopie des Gréco-romains se déplace dans les multiples contrées et s'étend aux « extrémités de la terre⁵ ». Elle rassemble sous son nom divers peuples, ὑφ' ἐν ὄνομα τῶν καθ' ἕκαστα ἔθνῶν ταπτομένων, du moment qu'ils se trouvent au Sud, τὰ μεσηβρινά πάντα Αἰθιοπίαν καλεῖσθαι⁶, ou encore du moment qu'on pouvait sentir la brûlure du soleil, οἱ νηὸν προλιπόντες ἔμον καὶ κῦμα τεμόντες ἴξοντ' ἠελίου πρὸς χθόνα κυανέην, « [Théagène et Chariclée] vont quitter mon temple [d'Apollon] et fendre les flots pour atteindre la terre sombre brûlée par le soleil⁷ ». La relativité du nom parfaitement admise par Strabon⁸, suivant les différentes époques, réapparaît dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore. Même si dès l'époque d'Eschyle, les Anciens peuvent mieux circonscrire l'Ethiopie historique, celle dont Méroé est la métropole, grâce aux progrès des connaissances et

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIV, 1 ; II, XXXV, 5 ; X, XL-XLI.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXV, 5 ; X, XLI, 2. Athanase d'Alexandrie, *Quaest. ad Ant. ducem*, PG XXVIII, 676, signale que les Ethiopiens, blancs à l'origine, ont été noircis par le soleil dont l'action est intense, τὸ μὲν θερμὸν στοιχεῖον ἐκ τῆς ἀνατολῆς τίκεται.

³. Voir par exemple Calpurnius Flaccus, *Declamationes* 2, éd. Hakanson, p. 1-2 ou le témoignage tardif mais explicite d'Eustathe, dans *Scriptiones erotici*, éd. Hercher, t. 2, p. 194, 13. Ce dernier distingue l'Ethiopien de l'homme bronzé. Voir aussi les extraits cités par J. ANDRE, *Etudes sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, 1949, p. 124-126.

⁴. Les *Rutili* désigne les populations dont la couleur est d'un rouge ardent (Virgile, *Enéide* VIII, 430 ; Cicéron, *République* VI, 17).

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XIV, 2.

⁶. Strabon, *Géographie* I, II, 27 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 197.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXV, 5 ; X, XLI, 2.

⁸. Strabon, *Géographie* I, II, 28.

aux événements de l'histoire, les conceptions plus larges subsistent.

Les Anciens façonnent progressivement l'image d'une Ethiopie difficilement accessible dotée d'une félicité perdue par les autres civilisations dans la mesure où ces populations vivent encore de chasse et de cueillette, dans une nudité quasi-totale, là où le climat le permet, avec en apparence fort peu de besoins et des institutions très simples voire inexistantes. Il s'agit là tout simplement d'une population primitive. Parmi toutes ces populations éthiopiennes, les Grecs accordent un grand intérêt à ceux qui habitent dans la ville de Méroé, située au niveau de la sixième cataracte, devenue à partir le sixième siècle av. J.-C. la capitale d'un royaume éthiopien solidement structuré. Ce royaume éthiopien, cadre idéal dans la tradition grecque à toute description romanesque, ne porte pas une vision originale chez Héliodore. Il est tout à fait probable que l'auteur possède seulement sur cette région des témoignages livresques et oraux. Les *Ethiopiennes* témoignent, dans une certaine mesure, de ce qu'une pensée mythique comme celle d'Homère et d'Hérodote peut comporter, tout à la fois, d'originellement créatif et de novateur. Héliodore, non seulement réinterprète les images et les faits du royaume de Méroé, mais, il transforme leur structure dans une perspective romanesque. L'étude des sources littéraires antiques permet d'appréhender la nature des données de l'œuvre d'Héliodore laquelle s'appuie, pour l'essentiel, sur l'imitation de leurs auteurs.

Elles sont, certes, peu nombreuses les références d'Homère¹ sur les Ethiopiens et leur pays, mais à cause de leur ancienneté et de leur caractère fondateur du mythe éthiopien, ils revêtent une grande importance. Homère ignore où se trouve l'Ethiopie et de ce fait, il ne peut fournir aucune information précise. Il est plutôt question des « Ethiopiens irréprochables », ἀμύμονες Αἰθιοπῆες, voisins de l'océan que le poète ne localise pas précisément dans la haute vallée du Nil². Leur pays fait partie de la ceinture du pays mystérieux dont Hécatee de Milet³, lui-même, semble-t-il, admet l'existence tout autour du disque de la terre. Les Ethiopiens de la littérature classique habitent également les pays les plus peuplés des confins du monde. Dans ces endroits vivent les êtres humains extraordinaires comme les Sciapodes, hommes qui se font de l'ombre avec leurs pieds, les Pygmées, hommes de très petite taille, les « hommes sans bouches », les « hommes sans anus ». A ces créatures

¹. Trad. de P. MAZON, Les Belles Lettres ; sur ces textes voir également l'article de E. MVENG, « Les sources de l'histoire négro-africaine : Homère », *Africa*, Instituto Italiano per l'Africa, MARZO, 1966, p. 3 sq.

². Homère, *Iliade* I, 423-424 ; XXIII, 205-206 ; Homère, *Odyssée* I, 22-24. Les Ethiopiens étaient « les plus éloignés des hommes », ἔσχατοι ἀνδρῶν ; les uns habitaient « là où Hypérion (le Soleil) va se coucher », les autres « où il se lève ». Il semble difficile de chercher, comme on l'a tenté parfois, l'indication de pays indéterminés dans ces impressions vagues, voir *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, oct. 1936, p. 23-25. A l'époque romaine, des auteurs continuent encore à les situer vaguement aux extrémités de la terre.

³. F. JACOBY, *Fragments* d'Hécatee, p. 329.

extraordinaires, il faut ajouter les hommes qui naissent tout blanc et noircissent en vieillissant, les Cynocéphales, hommes à tête de chien. D'après une ancienne croyance, en Ethiopie, règnent, en même temps qu'une grande simplicité de mœurs, la justice et la piété. C'était un pays où se trouve, en dédommagement d'une situation excentrique, d'un climat pénible à supporter et d'autres inconvénients, ce qu'il y a de plus précieux et de plus extraordinaire sur terre. Tous ces êtres décrits se caractérisaient par le goût de la liberté, l'esclavage étant inconnu dans ces contrées.

Pourtant près d'un millénaire sépare Héliodore d'Homère. L'Ethiopie du romancier demeure, malgré l'existence de témoins oculaires, une *terra incognita* nourrie de légendes. Toutes ces images se concentrent dans le royaume de Méroé décrit par Héliodore. Progressivement, dans l'opinion grecque et romaine, une tradition considère les Ethiopiens comme les plus beaux, les plus grands, les plus justes et les plus pieux de tous les hommes. Ils bénéficient d'une stature quasi-héroïque proche de celle des héros homériques. L'intérêt des mythes sur les Ethiopiens s'étant néanmoins maintenu tout au long de l'histoire littéraire, il n'y a rien d'étonnant à ce que les descriptions d'Héliodore portent des traces de la continuité de cette conception qui, depuis Homère, faisait vivre les Ethiopiens dans une parfaite harmonie avec les dieux¹. L'Ethiopie d'Héliodore correspond, à certains égards, à celui des ancêtres du pays de Koush, qui, après leur brève apparition sur la scène internationale, laissent une réputation qui a résonné jusqu'en territoire grec. Par la mêlée d'Iliion, l'histoire de l'Ethiopie s'est révélée déjà liée à celle de l'Hellade. La montée de la garde noire de Memnon vers Troie répond d'une part au pèlerinage régulier des dieux grecs en Ethiopie dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et d'autre part à celui de Théagène et Chariclée vers le royaume de Méroé dans les *Ethiopiennes*. Homère parle de Memnon et de ses Ethiopiens sans reproche parce que, à la même époque, il existe quelque part en Ethiopie, des dynasties qui font parler d'elles jusqu'en Méditerranée. Cette présence est d'ailleurs confirmée, très tôt à Cnossos, par la fameuse fresque dite du « Capitaine des Gardes noirs² ». Sur celle-ci, on voit défiler, au pas de course, un personnage portant une épée au côté, suivi de plusieurs autres à la peau sombre et aux cheveux frisés³. Il s'agit certainement de mercenaires éthiopiens selon l'interprétation la plus communément admise.

On a également pu noter la présence éthiopienne à Pylos, où une tablette en linéaire B du treizième siècle av. J.-C. a révélé le mot *Ai-ti-jo-ko*. Cette expression peut être l'équivalent

¹. J.-P. VERNANT, « Les troupeaux du Soleil et la Table du Soleil », *REG* 85, 1972, p. XIV-XVI ; l'auteur a bien montré qu'il s'agit là d'une référence au mythe de l'âge d'or, celui où les hommes mangeaient la nourriture réservée aux dieux sans besoin de sacrifice ni de chasse. Voir également J.-P. VERNANT, 1979, p. 239-249.

². Memnon passait pour être venu, à la tête de ces Ethiopiens, combattre aux côtés de son oncle Priam. Il est tué par d'Achille pour avoir mis fin aux jours d'Archiloque, fils de Nestor ; Quintus de Smyrne, *Suite d'Homère* II, 642-643.

³. J. VERCOUTTER et al., *L'Image du Noir* I, 1976, fig. 145. Découverte par Sir A. EVANS ; elle est datée du milieu du sixième siècle av. J.-C.

d'Αἰθίοψ, mais J.-F. M. Snowden¹ rappelle prudemment que le sens exact de ce terme n'est pas établi et ne désigne pas forcément un individu africain de type noir. Il faut considérer, avec la même prudence, le cas d'Eurybate, héraut d'Ulysse au teint sombre et aux cheveux crépus. Il n'en demeure pas moins que les premiers Ethiopiens connus du monde grec sont, selon toute vraisemblance, originaires des régions du sud de l'Égypte. P. Goukowsky² démontre comment des contacts directs ont été établis dès l'époque mycénienne. Les Mycéniens ont pu rencontrer des Koushites, soldats de la garde royale du Pharaon, tributaires, domestiques à Thèbes, la capitale égyptienne. Il s'agit des Ethiopiens nilotiques, c'est-à-dire les Ethiopiens du couchant, si l'on en croit Homère. Du reste, les Mycéniens ont appelé Ethiopiens orientaux des hommes bien réels dont ils ont appris l'existence sans toutefois les avoir vus.

A partir du sixième siècle av. J.-C., les premiers travaux de cartographie donnent plus de précision à la composition de l'œkoumène. Ils s'appuient sur des constructions géométriques peu élaborées, mais surtout sur les récits des commerçants et des aventuriers, qui, à cette époque, parcourent déjà toute la Méditerranée. Anaximandre³ et Hécatée de Milet élaborent les premières cartes ioniennes⁴ : ὧν τοὺς πρώτους μεθ' Ὀμηρον δύο φησὶν Ἐρατοσθένης, Ἀναξίμανδρον τε, θαλοῦ γεγονότα γνώριμον καὶ πολίτην, καὶ Ἐκαταίον. Τὸ μὲν οὖν ἐκδοῦναι πρῶτον γεωγραφικὸν πίνακα, τὸν δὲ Ἐκαταίον καταλιπεῖν γράμμα πιστούμενον ἐκείνου εἶναι ἐκ τῆς ἄλλης αὐτοῦ γραφῆς, « tout de suite après Homère, Eratosthène en cite deux : Anaximandre, disciple et concitoyen de Thalès et Hécatée de Milet. L'un a publié la première carte de géographie, tandis que l'autre, Hécatée, a laissé un traité dont on pense qu'il est de lui par comparaison avec l'ensemble de son œuvre ». Elles représentent déjà un schéma cosmologique global, qui rend l'œkoumène désormais plus visible et plus intelligible. Dans la *Description de la terre*, Hécatée de Milet a produit l'une des premières descriptions du bassin méditerranéen dans laquelle il fournit des informations concernant les régions visitées. Il semble être le premier à prétendre vouloir réaliser des descriptions objectives, dénuées de connotations religieuses ou fantaisistes : « je vais décrire ce qui me semble être la vérité ; car ces paroles des Grecs sont à ce qu'il me semble nombreuses et ridicules ».

¹. J.-F. M. SNOWDEN, *Blacks in Antiquity, Ethiopians in the Greco-Roman Experience*, Cambridge (Mass.), 1970, p. 102. Hérodote affirmait que les Ethiopiens sont les plus crépus des hommes, ce qui laisse entendre qu'on pouvait l'être moins ailleurs. Cependant aux yeux de J.-F. M. SNOWDEN, Eurybate est un Ethiopien et l'auteur en conclut que les Ethiopiens d'Homère sont des Africains.

². P. GOUKOWSKY, « Les juments du roi Erythras », *REG* 87, 1974, p. 116-117.

³. Pour Anaximandre, voir également le texte grec de K. H. DIELS, A II : ὑπάρχειν δὲ φησὶ τῶ μὲν σχήματι τὴν γῆν κυλινδροειδῆ, ἔχειν δὲ τοσοῦτον βάθος ὅσον ἂν εἴη τρίτον πρὸς τὸ πλάτος, « il dit que la forme (de la terre) est de forme cylindrique, et que sa profondeur est égale au tiers de sa largeur ».

⁴. Strabon, *Géographie* I, I, 11.

II. 1. 2. LES SIGNES D'UNE EVOLUTION DANS LA CONNAISSANCE DU MONDE ETHIOPIEN

Après les premiers géographes, l'Ethiopie devient aussi un thème d'inspiration littéraire des poètes épiques. Ceux-ci, tributaires d'Homère et de la tradition cyclique, l'intègrent dans leurs poèmes. Vers 750 apr. J.-C., Arctinos de Milet écrit un ouvrage perdu, sans doute, en rapport avec les légendes relatives à Memnon et à Persée. Mimnerme¹, au sixième siècle av. J.-C., évoque l'aventure de Phaéton² chevauchant les coursiers du Soleil pour se rendre vers le pays des Ethiopiens³ occidentaux. Simonide de Céos⁴, au sixième siècle av. J.-C., consacre un poème dithyrambique, malheureusement perdu, au personnage de Memnon dont il situe l'origine à Suse⁵. Cette influence d'Homère se retrouve chez Hécatee de Milet, lorsque ce dernier mentionne la guerre que les grues ont eue à mener contre les Ethiopiens, à l'extrémité de l'Egypte, vers l'océan⁶. Dans son ouvrage *Voyage autour du monde*, il écrit : « l'Egypte est un don du Nil⁷ ». Cette observation sera reprise par Hérodote et, il n'est pas impossible qu'Héliodore s'en souvienne lorsqu'il livre ses impressions sur le Nil.

Pendant la période classique, Eschyle compose un drame sur les Ethiopiens dont il nous reste seulement quelques fragments. Il a laissé d'autres textes bien connus qui font références à Memnon et au peuple éthiopien. Il en est de même dans une pièce perdue les *Ethiopiens* de Sophocle. Les poètes dramatiques font ainsi allusion à la terre d'Ethiopie, sa population, à sa géographie, ses traditions et son climat. Ils ne se contentent pas seulement de prolonger la tradition homérique sur l'univers des Ethiopiens, mais ils lui définissent un aspect physique. Pour

¹. Mimnerme, *Fragment X*, 5-11, J. DEFRADAS, *Les élégiaques grecs*, collection Erasme, PUF, 1962, p. 69-70.

². Dans le fragment 771 Nauck d'Euripide rapporté par Strabon, *Géographie* I, II, 27, le royaume de souverain Mérops, appelé écuries d'Ἥλιος et d'Ἐως, a été identifié à « une » Ethiopie par certains commentateurs. Les Ethiopiens seraient des voisins de Mérops, brûlés par le soleil et qualifiés de γείτενος μελόμβροτοι. La tradition ne faisait pas, en effet, de Mérops et de son fils Phaéton, des hommes noirs.

³. Ovide, *Métamorphoses* I, 778-779, croit que Phaéton est allé voir son père par un trajet terrestre en ayant traversé le pays des Ethiopiens puis celui des Indiens, *Aithiopasque suos positosque sub ignibus Indos/sidereis transit*.

⁴. A propos de ce fragment, voir D. PAGE, *Poeta melici graeci*, Oxford, Clarendon Press, 1962, *Fragment* 539, p. 280. Voir également, BERGK, *Poeta lyrici graeci*, Leipzig, Teubner, 3, volumes, 4^e éd., 1870-1882.

⁵. Eschyle, *Fragment* 209, éd. K. H. DIELS, p. 70, rejoint la même tradition en appelant Kissia la mère de Memnon ; il s'agit vraisemblablement d'une opinion assez répandue au cinquième siècle av. J.-C.

⁶. Hécatee de Milet, *FHG* I, p. 18.

⁷. Phrase de la *Périégèse* d'Hécatee de Milet, au septième siècle av. J.-C.

la première fois, dans la littérature grecque, apparaissent des tentatives de détermination des frontières de l’Ethiopie. Les poètes dramatiques, Eschyle, Sophocle et Euripide intègrent dans leurs tragédies la théorie des sources du Nil et situent avec une certaine précision les populations éthiopiennes à hauteur des rives nilotiques. A partir de cette époque, leur localisation et l’étude de leur milieu naturel deviennent un sujet littéraire souvent développé par les auteurs grecs. Pour jouer l’*Aethiopsis* d’Eschyle ou l’*Andromède* d’Euripide, les metteurs en scène et les chorèges ont pu représenter les Ethiopiens pour donner plus de signification à de tels rôles. Il n’est qu’un pas du théâtre aux arts plastiques. Bientôt, on va représenter sur aryballe les personnages éthiopiens du théâtre sans qu’il ne soit nécessaire de les arranger ou de les embellir. Nous voyons apparaître en Grèce des figures gracieuses et fines de jeunes éthiopiens. Sans doute, cette introduction de portraits éthiopiens dans les arts plastiques était-elle en rapport avec la vive admiration que les Anciens avaient éprouvée devant la particularité de leurs traits culturels. Pourtant d’autres peintres n’ont pas manqué d’exagérer de manière grotesque leur aspect étranger.

Dès le cinquième siècle, les auteurs grecs av. J.-C. traduisent les différentes théories expliquant la biologie des Ethiopiens par le milieu géographique ou le régime politique. Le témoignage des proverbes sur ce point n’est pas sans intérêt « blanchir un Ethiopien » était un proverbe courant¹ à l’époque classique. Parmi les recueils de fables sur les Ethiopiens, les plus connus sont certainement ceux d’Esopé². Il est, dit-on, du sixième siècle av. J.-C. Certains prétendent même qu’il est Ethiopien. Son recueil, tel que nous le possédons aujourd’hui, serait l’œuvre de Démétrios de Phalère qui mourut vers 283 av. J.-C. Nous y trouvons une fable intitulée l’*Ethiopien*, illustration populaire des proverbes sur l’impossibilité de « blanchir un Ethiopien », informant, par la même occasion, que la vente d’esclaves éthiopiens se fait dans la Méditerranée. Le sol de l’Agora d’Athènes a donné sur ce point une preuve archéologique indiscutable³. La fable en question s’intitule *Aithiops* et rapporte l’histoire suivante : Αἰθιοπά τις ὠνήσατο τοιοῦτον τὸ χρώμα εἶναι δοκῶν ἀμελεῖά τοῦ πρότερον ἔχοντος. Καὶ παραλαβὼν οἶκαδε, πάντα μὲν αὐτῷ

¹. En ce qui concerne les proverbes, on consultera : *Corpus Paraemiodraptorum Graecorum*, E.-L.-A. LEUTSCH éd., Hildesheim, 1958. On relèvera : « laver (blanchir) un Ethiopien », *Maecarius* 50 ; « froter un Ethiopien = le blanchir », *Diogenianus* I, 29 ; « on reconnaît l’Ethiopien à son visage », *Apostomios* VI, 90 ; « on ne blanchit pas un Ethiopien », *Apostomios* I, 68.

². Esopé, *Fables*, texte et traduction par E. CHAMBRY, Paris, 1927, Les Belles Lettres. La fable en question porte le n° 11 dans cette édition.

³. Plusieurs représentations d’esclaves éthiopiens ou d’Ethiopiens se trouvent parmi les découvertes : voir « Miniature sculpture from the Athenian Agora », *American School of Classical Studies*, Athens, 1959, fig. 40, 54, 67. Elles se retrouvent également dans « Ancient portraits from the Athenian », *American School of Classical Studies*, 1960, fig. 22.

προσῆγε τὰ ῥυμμάτα, πᾶσι δὲ λούτροις ἐπειράτο καθαίρειν. Καὶ τὸ μὲν χρῶμα μεταβάλλειν οὐκ εἶχε, νοσεῖν δὲ τῷ πονεῖν παρεσκεύασεν. Ὁ μῦθος δηλοῖ ὅτι μένουσιν αἱ φύσεις ὡς προῆλθον τὴν ἀρχήν, « un homme avait acheté un Ethiopien, s'imaginant que sa couleur venait de la négligence du précédent propriétaire. L'ayant amené chez lui, il le soumit à tous les savonnages, il essaya tous les lavages pour le blanchir, mais il ne put modifier sa couleur, et le rendit malade à force de soins. La fable fait voir que le naturel persiste tel qu'il s'est montré d'abord ».

Quant à la comédie moyenne, elle semble avoir introduit sur la scène le personnage de l'Ethiopien, esclave ou eunuque attaché à la personne de la courtisane. Alexis¹ fait apparaître ce personnage dans *Agonis*, une de ses pièces perdues. L'Ethiopien n'est pas seulement confiné dans le rôle d'esclave ou de bouffon. Ménandre (342-291 av. J.-C.) tient à affirmer que la noblesse n'est pas liée à la peau et qu'un Ethiopien né noble le demeure² : ὅς ἄν εἴ γεγονὼς ἢ τῆ φύσει πρὸς τὰγαθὰ, κἂν Αἰθίοψ ᾦ, μήτερ, ἐστὶν εὐγενής. Cette allusion du comédien ne se justifie par aucune situation particulière dans ce fragment au titre inconnu. Mais comment ne pas penser que des Ethiopiens présents en terre grecque n'exercent pas diverses activités ? Grâce à ces contacts, le cadre mythologique s'efface en partie pour laisser place à l'enquête scientifique dans laquelle s'illustrent Aristote, les auteurs d'*Aithiopika*, Arrien, Strabon, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien et Pomponius Mela. Ils ont laissé des observations sur les Ethiopiens, preuve que la tradition éthiopienne, perpétuellement enrichie, est restée un champ littéraire prisé. L'expérience que les auteurs de l'Antiquité tirent de leurs lectures, de leurs contacts avec des voyageurs, des savants égyptiens ou éthiopiens, explique la variété des thèmes évoqués. L'époque hellénistique voit naître des ouvrages consacrés au pays des Ethiopiens sous les titres, *Aithiopika*, Αἰθιοπικά. Cette période apparaît en même temps comme une étape décisive pour la fréquence des contacts entre Grecs et Ethiopiens en particulier sur le sol égyptien. Il n'y a rien d'étonnant que désormais, la présence physique des Ethiopiens en pays hellène soit attestée par des auteurs grecs ; les Ethiopiens deviennent des sujets littéraires jusqu'à l'époque d'Héliodore. De même, l'importance de la documentation iconographique et des références littéraires montre, à l'évidence, que cette

¹. Sur ce personnage, voir F. H. BOTHE, *Poetarum comicorum graecorum fragmenta*, Paris, F. DIDOT, 1885, p. 519.

². Voir Ménandre, *Fragment d'une œuvre inconnue*, A. MEINEKE éd., *Fragmenta comicorum graecorum*, Berlin, 1839-1957, vol. 4, p. 229. Lire *Menander, The Principal Fragments*, Unidentify minor fragments by F. G. ALLINSON, II, Loeb Classical Library, p. 481, 1964 ; *Fragments of Attic Comedy*, les 3 volumes édités par J. M. EDMONDS, Leiden, E. J. Brill, 1957-61 ; W. DE GRUYTER, *Comicorum graecorum fragmenta in papyris reperta*, C. AUSTIN éd., Berlin, New York, 1973. Cette phrase est vraisemblablement une inspiration du poète Epicharme.

présence n'a plus rien d'insolite.

Les auteurs de la période hellénistique sont, semble-t-il, les premiers à avoir des contacts directs et réguliers avec le pays des Ethiopiens. Nous leur devons les témoignages les plus étendus et les plus susceptibles de nous fournir des précisions de rang sur l'image et la réalité du royaume de Méroé. Des passages substantiels sont consacrés à l'Ethiopie et aux Ethiopiens par des géographes comme Agatharchidès de Cnide¹, Artémidore d'Ephèse et Eratosthène. Leurs œuvres étant malheureusement perdues, seule une partie de leurs travaux a été récupérée par Diodore de Sicile et Strabon². Le plus connu, Agatharchidès de Cnide vécut vers le deuxième siècle av. J.-C. Il constitue l'une des sources³ les plus importantes pour cette époque. Une de ces œuvres perdues, *De Mari Erytraeo*, est en partie conservée grâce à un ensemble de résumés et de larges extraits du patriarche Photius dans la *Bibliothèque*⁴. Ces textes fournissent une description de l'Ethiopie avec sa population, sa faune, sa flore, sa richesse. A l'époque romaine, l'image des Ethiopiens trouve peu de place dans la littérature et les allusions sur leur culture deviennent rares. L'intérêt porté à leur aspect physique et à leurs mœurs est très peu attesté. Pourtant les premiers contacts entre les Romains et les Ethiopiens sont situés lors des confrontations avec les Carthaginois. Avant Héliodore, les Anciens se sont intéressés à la fois aux Ethiopiens orientaux et occidentaux et ils ont composé de récits sur ses populations, leur attribuant toute sorte de vertus. L'image de l'Ethiopie dans son roman reprend de nombreux traits mythiques développés par ses prédécesseurs, d'où les réticences de nombreux critiques à le prendre au sérieux. Héliodore rapporte une partie du champ littéraire éthiopien, invente et introduit des données nouvelles sur les Ethiopiens tout en s'inspirant du *logos éthiopien* initié par Hérodote.

¹. On soutient parfois qu'Agatharchidès de Cnide avait plus composé une œuvre rhétorique et politique qu'ethnographique. Il aurait pris pour objet d'étude des populations primitives menant une existence pacifique et sereine, et cela par réaction à la faillite des Ptolémées et l'abdication du monde hellénistique devant Rome. Il ne faut sans doute pas prêter à Agatharchidès un patriotisme intransigeant qui devait être en vérité chose bien rare à son époque.

². A partir des œuvres de ces géographes, Strabon a enrichi son exposé sur l'Ethiopie selon une tradition qui s'était développée depuis Hérodote voire Homère. Il insiste surtout sur l'infériorité et le dénuement de ces habitants de zones qu'ils considèrent comme marginales, *Géographie* XVII, I, 53. Sur la façon dont Strabon considère les habitants de la zone marginale froide, voir *Géographie* II, 5, 8.

³. Comme historien, les auteurs anciens, Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, Strabon, *Géographie* XVII, Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* V-VI, Flavius Josèphe, *Contre Apion* I, 8, sont unanimes pour le considérer comme une source sérieuse. Voir F. JACOBY, *FGH A*, n° 86, p. 205-222.

⁴. Nous possédons un résumé d'Agatharchidès dans la *Bibliothèque* de Photius, *Patrologie grecque de Migne* CIV, 20 et sq.

II. 2. L'INFLUENCE DU *LOGOS ETHIOPIEN* D'HERODOTE SUR LE ROMAN D'HELIODORE

L'inventaire thématique du *logos* d'Hérodote est primordial pour estimer la « prétendue » valeur historique des témoignages éthiopiens d'Héliodore. Pour la première fois dans la littérature grecque, les *Histoires* d'Hérodote délivrent l'ébauche d'un récit assez détaillé sur les mœurs éthiopiennes. Certes, son témoignage est par endroits mythique et contradictoire ; il n'en demeure pas moins que cette première esquisse d'une histoire éthiopienne définit les contours de la civilisation méroïtique dans la littérature classique. L'Ethiopie d'Hérodote, merveilleuse et mythique, constitue l'expression la plus achevée du mirage éthiopien à l'époque classique. Les descriptions ethnographiques et géographiques d'Hérodote sont de nature à entretenir des confusions, mais son étude est plus proche de la réalité que ne l'est celle de Ctésias de Cnide par exemple. Les considérations de ces deux auteurs constituent une avancée notable à tous les niveaux sur la connaissance du monde éthiopien. Les *Ethiopiennes* présentent un univers éthiopien identique à celui des *Histoires*. La chronologie à laquelle les deux auteurs font référence dans leur histoire éthiopienne n'est pas facile à délimiter du fait des anachronismes évidents et sans aucun doute volontaires qui leur permettent de mieux répondre aux exigences de leur ouvrage. Dans les *Ethiopiennes*, la cause de la guerre est liée à l'occupation de la ville de Philae. Le romancier signale que cette ville était « occupée autrefois et colonisée par des exilés éthiopiens, depuis lors l'Ethiopie et l'Egypte se la disputaient¹ ». Il s'agit d'une référence explicite aux *Histoires* où Hérodote montre la rivalité naturelle entre l'Egypte et l'Ethiopie à propos de cette localité. Cette thématique est reprise dans les *Ethiopiennes*, car Héliodore réutilise, selon les besoins de sa fiction, les sources d'Hérodote. Quand il s'agit de créer une Ethiopie imaginaire et idéale, il l'associe volontiers au récit des campagnes perse et égyptienne en Ethiopie déjà mentionné par Hérodote.

Dans son roman, Héliodore indique que la capitale du royaume éthiopien se trouve à Méroé, ce qui correspond à la réalité quel que soit le moment où l'on situe les événements. Hérodote n'a pas manqué d'indiquer que Méroé est la métropole des Ethiopiens de l'époque classique². Hérodote marque les différences entre les peuples de l'Ethiopie¹. Il introduit une

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 1. La situation de la ville est décrite de la même manière par Strabon, *Géographie* XVII, I, 49-50 : τοῦ δὲ καταράκτου μικρὸν τὰς Φίλας εἶναι συμβαίνει, κοινὴν κατοικίαν· Αἰθιοπίων τε καὶ Αἰγυπτίων (...) ἤλθομεν δὲ εἰς Φίλας ἐκ Συήνης ἀπὴν δι' ὀμαλοῦ σφόδρα πεδίου σταδίου ὁμοῦ τι ἑκατόν, « un peu en amont de la cataracte se trouve Philae, un établissement commun des Ethiopiens et des Egyptiens (...) Nous allâmes de Syène à Philae en chariot, par une plaine extrêmement plate ; la distance totale était d'environ cent stades. » Strabon prétend que les colons égyptiens ont été des exilés. Il considère que ce sont des soldats chassés par Psammétique qui se sont établis dans une île en amont de Méroé (voir aussi Strabon, *Géographie* XVI, 4-8).

². Hérodote, *Histoires* II, 30.

distinction entre Ethiopiens et Indiens² : οἱ δὲ ἀπὸ ἡλίου ἀνατολέων Αἰθίοπες (διξοὶ γὰρ δὴ ἐστρατεύοντο) προσετετάχατο τοῖσι Ἰνδοῖσι, διαλλάσσοντες εἶδος μὲν οὐδὲν τοῖσι ἑτέροις, φωνὴν δὲ καὶ τρίχωμα μόνον· οἱ μὲν γὰρ ἀπὸ ἡλίου Αἰθίοπες ἰθυτριχῆς εἶσι, οἱ δ' ἐκ τῆς Λιβύης οὐλότατον τρίχωμα ἔχουσι πάντων ἀνθρώπων, « les Ethiopiens orientaux (car il y en avait deux sortes dans l'armée) étaient incorporés avec les Indiens ; ils ne différaient en rien des autres Ethiopiens, sauf par le langage et la chevelure : les Ethiopiens orientaux ont en effet les cheveux droits, et les Ethiopiens de Libye sont les plus crépus de tous les hommes ». Les Ethiopiens d'Hérodote entrent assez fugitivement dans une géographie positive et sans lien véritable avec le mythe. Distingués des Ethiopiens de la Libye par leur chevelure et leur langue, ils vivent en Orient dans la XVII^e satrapie, au voisinage des Indiens de la XX^e satrapie. Débarrassés de tout accessoire mythique, ces Ethiopiens sont peu décrits par Hérodote. De ces « Ethiopiens orientaux » qui n'ont rien de commun avec les Ethiopiens que la couleur de la peau, on doit voir des survivants d'une ancienne population dont les géographes modernes ont pensé retrouver d'autres restes sur la côte sud-est de l'Arabie. Seul leur équipement ressemble à peu près à celui des Indiens, ce qui laisse supposer une certaine unité de civilisation. Outre ces différences signalées par Hérodote, il y en a d'autres entre les peuples d'Ethiopie qu'il ignore ou dont il méconnaît l'importance. Ces différences devaient exclure l'idée d'une unité de race.

Au troisième livre des *Histoires*, Hérodote rapporte un excursus relatif à l'expédition perse en Ethiopie. Il évoque un souverain éthiopien démasquant les espions envoyés par Cambyse : οὐτε ἐκεῖνος ἀνὴρ ἐστὶ δίκαιος. Εἰ γὰρ ἦν δίκαιος, οὐτ' ἂν ἐπεθύμησε χώρας ἄλλης ἢ τῆς ἑωυτοῦ, οὐτ' ἂν ἐς δουλοσύνην ἀνθρώπους ἦγε ὑπ' ὧν μηδὲν ἠδίκηται, « votre roi n'est pas un homme juste, car s'il l'était, il n'aurait pas convoité un pays qui n'est pas le sien, ni voulu réduire en esclavage un peuple qui ne lui a rien fait³ ». L'image du roi éthiopien juste et peu avide de conquêtes, est un poncif de la littérature grecque. Elle se retrouve dans la figure d'Hydaspe. Comme dans les *Histoires*, les us et les coutumes éthiopiens sélectionnés par le romancier devaient être décrits *ex professo*. Pour adapter la description des mœurs éthiopiennes à un développement

¹. Hérodote, *Histoires* IV, 36, n'hésite pas à montrer une franche ironie envers ces premiers essais qui donnent « les mêmes dimensions à l'Asie et à l'Europe ». Il écrit : γελῶ δὲ ὁρέων τῆς περιόδου γράψαντας πολλοὺς ἤδη καὶ οὐδένα νόον ἔχοντας ἐξηγησάμενον, οἱ Ὀκεανόν τε ῥέοντα γράφουσι περίξ τὴν γῆν, ἐοῦσαν κυκλοτερέα ὡς ἀπὸ τόνου, καὶ τὴν Ἀσίην τῇ Εὐρώπῃ ποιεῦνται ἴσην, « je ris quand je vois que beaucoup déjà ont dessiné des images d'ensemble de la terre, sans qu'aucun en ait donné un commentaire raisonnable. Ils représentent l'océan enveloppant de son cours la terre, qui serait toute ronde comme si elle était faite au tour, et s'imaginent l'Asie égale à l'Europe ».

². Hérodote, *Histoires* VII, 70.

³. Hérodote, *Histoires* III, 21.

narratif, Héliodore introduit dans chaque détail culturel des artifices. Les fausses propositions d'alliance d'Oroondatès, les offres de présents par les différentes ambassades, le commentaire sur les présents montrent que beaucoup de particularités ne sont pas uniquement le fruit de l'imaginaire d'Héliodore. Pour avoir eu l'idée d'attribuer au satrape perse la duplicité, qu'il lui prête, de représenter Hydaspes comme un souverain prudent perçant les intentions d'Oroondatès, Héliodore n'a qu'à se remémorer une histoire qu'il connaît déjà bien, puisque déjà racontée par Hérodote avec les ambassadeurs de Cambyse apportant, pour séduire les Ethiopiens, des cadeaux dont le caractère précieux est bien une tromperie.

Le pacifisme du royaume éthiopien semble pourtant circonstanciel, puisque dans le même livre, Hérodote décrit la conquête éthiopienne de Shabaka vers l'Égypte. Contrairement aux Perses présentés sous des traits belliqueux, Hérodote prête aux Ethiopiens un pouvoir politique et militaire efficace. Les Ethiopiens, sous le regard d'Hérodote, passent pour être des soldats célèbres et redoutés. Ce portrait du soldat éthiopien vaillant est évoqué par des écrits de l'*Ancien Testament*. Dans une certaine mesure, cette image est la reprise du caractère guerrier des rois de la dynastie éthiopienne. L'historien donne aux Ethiopiens des sentiments pacifiques. Les Ethiopiens vont en guerre si la divinité leur accorde sa faveur : οἱ δ' ἐν ταύτῃ δία θεῶν καὶ Διόνυσιον μούνοισι σέβονται, τούτους τε μεγάλως τιμῶσι· καὶ σφι μαντήιον Διὸς κατέστηκε· στρατεύονται δέ, ἐπεὰν σφέας ὁ θεὸς οὗτος κελεύῃ διὰ θεσπισμάτων, καὶ τῇ ἄν κελεύῃ ἐκέῖσε, « ils ne vénèrent parmi les dieux que Zeus et Dionysos, à qui ils rendent de grands honneurs. Il y a chez eux un sanctuaire prophétique de Zeus et ils entrent en campagne quand ce dieu leur en donne l'ordre par ces oracles, et portent la guerre où il leur ordonne¹ » Héliodore reprend cette image du roi éthiopien juste, transmise par Hérodote, pour construire le portrait d'Hydaspes, n'altérant en aucun cas l'image idéalisée qu'il donne aux Ethiopiens : ὅκως τῶν τις Αἰγυπτίων ἀμάρτοι τι, κτείνειν μὲν αὐτῶν οὐδένα ἐθέλειν, τὸν δὲ κατὰ μέγαθος τοῦ ἀδικήματος ἐκάστῳ δικάζειν, ἐπιτάσσοντα χῶματα χούν πρὸς τῇ ἐωυτῶν πόλι, ὅθεν ἕκαστος ἦν τῶν ἀδικεόντων, « lorsque parmi les Egyptiens quelqu'un avait commis une faute, [le Pharaon Shabaka] refusait de mettre à mort aucun d'eux, mais, par des sentences rendues dans chaque cas, selon la gravité de la faute, il ordonnait au coupable d'entasser de la terre près de la ville dont chacun était originaire² »

Pour maintenir cette tradition du roi éthiopien, Héliodore raconte dans les deux derniers livres du roman les actes mesurés du souverain Hydaspes soucieux de respecter la justice. Au-delà du roi éthiopien, ce sont des populations prétendues éthiopiennes qui sont présentées avec des caractéristiques singulières chez l'un et l'autre. Hérodote cite aux côtés des Ethiopiens

¹. Hérodote, *Histoires* II, 29.

². Hérodote, *Histoires* II, 137.

*Macrobioi*¹ des groupes de peuples de l'Éthiopie : les Garamantes², les Troglodytes³ et les Nasamons. Quant à Hérodote, dans le voisinage des Méroïtes bienheureux, il évoque le peuple des Axoumites, des Blemmyes, des Sères, des Troglodytes. Leur énumération atteste l'existence en Éthiopie de plusieurs peuples avec des caractéristiques différentes les unes des autres.

Le portrait des Éthiopiens Longue-Vie contre lesquels Cambyse projette une expédition reprend le cliché des Éthiopiens Bienheureux d'Homère. Hérodote⁴ les situe comme le poète aux bords de l'océan : μετα δὲ ταῦτα ὁ Καμβύσιος ἐβουλεύσατο τριαφασίας στρατηίας (...) ἐπὶ τοὺς μακροβίους Αἰθίοπας, οἰκημένους δὲ Λιβύης ἐπὶ τῇ νοτίῃ θαλάσῃ, « et après cela, Cambyse projeta une triple expédition (...) contre les Éthiopiens Longue-Vie, qui habitaient en Libye sur les bords de la mer du sud » Par rapport à la position du soleil, l'Historien situe le pays des Éthiopiens dans l'ultime terre s'étendant vers le couchant du côté où le soleil décline dans sa position méridionale⁵. L'Éthiopie reste un territoire lointain et inaccessible placée aux extrémités de la terre : ἀποκλινομένους δὲ μεσαμβρίας παρῆκει πρὸς δύνοντα ἥλιον ἡ Αἰθίοπιη χώρα ἐσχάτη τῶν οἰκεομένων· αὕτη δὲ χρυσόν τε φέρει πολλὸν καὶ ἐλέφαντας ἀμφιλαφείας καὶ δένδρεα παντοῖα ἄγρια καὶ ἔβενον καὶ ἄνδρας μεγίστους καὶ καλλίστους καὶ μακριβιωτάτους, « au côté où le soleil décline sa position méridienne s'étend vers le couchant l'Éthiopie, dernière terre habitée de ce côté. Elle produit beaucoup d'or, des éléphants énormes, toutes sortes d'arbres sauvages, de l'ébène ; les hommes y sont très grands, très beaux, et y vivent très longtemps ». La richesse de l'Éthiopie réelle, suppose-t-on, entretient le mythe de cette Éthiopie fabuleuse qui prendrait en écharpe tout le sud du monde que les Grecs croient être habité mais qu'ils n'ont pas encore exploré. Et le mythe des peuples des extrémités de la terre augmente

¹. Il s'agit de ces peuples d'Éthiopie que leur longévité a fait nommer *Macrobioi*.

². Hérodote, *Histoires* IV, 183 : οἱ Γαράμαντες δὴ οὗτοι τοὺς τρωγλοδύτας Αἰθίοπας θερεύουσι τοῖσι τεθρίπποισι· οἱ γὰρ τρωγλοδύται Αἰθίοπες πόδας τάχιστοι ἀνθρώπων πάντων εἰσὶ τῶν ἡμεῖς περὶ λόγους ἀποφερομένους ἀκούομεν. Σιτέονται δὲ οἱ τρωγλοδύται ὄφεις καὶ σαύρας καὶ τὰ τοιαῦτα τῶν ἐρπετῶν· γλωσσάν δὲ οὐδεμιῇ ἄλλῃ παρομοίην νενομίκασι, ἀλλὰ τετρίγασιν κατὰ περ αἰ νυκτερίδες, « ces Garamantes donnent la chasse sur leurs chars à quatre chevaux aux Troglodytes éthiopiens ; car les Troglodytes éthiopiens sont les plus rapides à la course de tous les hommes sur qui nous entendons faire des récits. Ils se nourrissent, les Troglodytes, de serpents, de lézards et de reptiles de ce genre ; ils usent d'un langage qui ne ressemble à aucun autre, mais poussent des cris aigus comme les chauves-souris ».

³. Les Troglodytes, désignent littéralement « les habitants des trous » (voir Strabon, *Géographie* I, II, 34 ; XVI, III, 7 ; XVI, IV, 17). Ils ont un genre de vie nomade et hantent les montagnes arabiques du côté de la Mer Rouge depuis la latitude moyenne de Qoseir jusqu'à celle de Bérénice.

⁴. Hérodote, *Histoires* III, 17.

⁵. Hérodote, *Histoires* III, 114.

le prestige des Ethiopiens réels qu'Hérodote et Héliodore mettent en scène. Hérodote¹ situe une source merveilleuse dans le pays des *Macrobioi*, lesquels doivent peut-être leur longévité légendaire à celle-ci². Il s'agit d'une eau dont les Ethiopiens se servent à tout usage et où il est facile de reconnaître les sources ambrosiennes évoquées par d'autres auteurs³. La description des mœurs des Ethiopiens d'Hérodote ne diffère en rien du tableau d'Héliodore.

Au niveau politique, Hérodote présente des Ethiopiens organisés autour d'un royaume indépendant. Il montre leur façon originale d'élire les rois, et selon ses propos, οἱ δὲ Αἰθίοπες οὔτοι ἐς τοὺς ἀπέπεμπε ὁ Καμβύσης λέγονται εἶναι μέγιστοι καὶ κάλλιστοι ἀνθρώπων πάντων Νόμοισι δὲ καὶ ἄλλοισι χρᾶσθαι αὐτοὺς φασὶ κεχωρισμένοισι τῶν ἄλλων ἀνθρώπων καὶ δὴ καὶ κατὰ τὴν βασιληίην τοιῶδε τὸν ἄν τῶν κρίνωσι μέγιστόν τε εἶναι καὶ κατὰ τὸ μέγαθος ἔχειν τὴν ἴσχυν, τοῦτον ἀξιούσι βασιλεύειν, « les Ethiopiens chez qui les envoyaient Cambyse sont, dit-on, les plus grands et les plus beaux de tous les hommes. Entre autres coutumes par lesquelles, à ce qu'on raconte, ils se distinguent des autres, les Ethiopiens auraient celle-ci concernant la royauté : celui de leurs concitoyens qu'ils ont reconnu pour être le plus grand et fort en proportion de sa taille, c'est celui-là qu'ils jugent digne d'être roi⁴ ». Diodore de Sicile⁵ et Strabon⁶ énumèrent d'autres critères liés à la réussite dans l'élevage des troupeaux, à la richesse, à la vertu guerrière. Il semble curieux que ces critères déterminent le choix du roi. Il faut penser que le caractère de peuple vertueux confère assez de garanties pour une stabilité politique, et que la taille, la beauté et la force sont des qualités suffisantes pour favoriser l'accès au trône. Les vertus des Ethiopiens et les mystères de leur existence devaient permettre une telle institution politique. Des documents archéologiques attestent la réalité de l'élection royale en Ethiopie. En tout cas, les auteurs anciens savent que l'élection des souverains est un mécanisme politique présent dans la civilisation des Ethiopiens. D'ailleurs, cette information est reprise par Aristote⁷ : καὶ γὰρ ἂν εἰ κατὰ μέγεθος διενέμοντο τὰς ἀρχάς, ὥσπερ ἐν Αἰθιοπία φασί τινες, ἢ κατὰ κάλλος, ὀλιγαρχία ἦν ἂν ὀλίγον τὸ πλῆθος καὶ τὸ τῶν καλῶν καὶ τὸ μεγάλων, « autrement, si l'on se répartissait les magistratures d'après la taille, comme on le fait, dit-

¹. Hérodote, *Histoires* III, XXIII, 13-14.

². Solin, *Collectanea rerum memorabilium* XXX, 17 sq., d'après Pomponius Mela, *Chorographie* III, IX, 88, et Isidore de Séville, *Etymologiae* XIII, XIII, 2. Strabon, *Géographie* XV, I, 38 à propos de la rivière Silas en Inde ; de même Arrien, *De l'Inde* VI, 3 et Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, 37.

³. Eschyle, *Fragment* 192 ; Strabon, *Géographie* I, 33.

⁴. Hérodote, *Histoires* III, 20.

⁵. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, IX, 4.

⁶. Strabon, *Géographie* XVII, II, 3.

⁷. Aristote, *Politique* IV, IV, 4.

on, en Ethiopie, ou d'après la beauté, on aurait une oligarchie, car c'est une petite minorité que le nombre des hommes beaux et celui des hommes de haute taille » Nous regrettons qu'aucun des deux auteurs n'ait fourni des indications précises au sujet de la monarchie éthiopienne.

La reprise du *logos éthiopien* d'Hérodote dans les *Ethiopiennes*, à ce moment où les sciences géographiques et historiques s'affranchissent des développements mythologiques, s'explique aisément. Héliodore reste prisonnier de l'approche mythique qui entoure les Ethiopiens. Hérodote, le premier, a façonné le *logos éthiopien* et a rendu l'image des Ethiopiens plus cohérente et plus vraisemblable aux yeux du lecteur grec. Héliodore, à son tour, s'en inspire largement en donnant des traits extraordinaires aux Ethiopiens. Il fournit une définition et une représentation banale de l'image de l'Ethiopien dans la pensée grecque. La description d'Héliodore du royaume de Méroé se rapproche toutefois de la réalité puisqu'il a l'intention de préciser les traits les plus connus de la base du *logos éthiopien*. S'inspirant d'Hérodote, le romancier mêle une image et une réalité des Ethiopiens à une certaine objectivité et à une absence de caricature préétablie qui apparaissait dans l'Ethiopie du Pseudo-Callisthène.

II. 3. L'ETHIOPIE DANS LE ROMAN D'ALEXANDRE

Le témoignage tardif du roman du Pseudo-Callisthène contient des informations sur l'image et la réalité du royaume de Méroé dans l'opinion grecque et romaine. Un fait demeure étonnant : le caractère idyllique de l'Ethiopie est, en l'espace de deux siècles, repris dans la littérature romanesque. Avec cette utilisation de l'image éthiopienne dans le roman antique, les romanciers tels Héliodore, Pseudo-Callisthène, Philostrate deviennent, à l'époque impériale, les héritiers de la littérature. Entre le deuxième et le quatrième siècle apr. J.-C., la continuité de l'approche mythique persiste comme en témoigne les œuvres d'inspiration romanesque du Pseudo-Callisthène et d'Héliodore. L'apparition de cette œuvre, écrite probablement à l'époque impériale, constitue donc un événement non négligeable. Les données du *Roman d'Alexandre* entretiennent l'image mythologique de l'Ethiopien dans la littérature. Il atteste une nouvelle fois la permanence des témoignages grecs et romains qui s'attachent à donner à l'Ethiopie les facettes d'un continent singulier. Le *Roman*¹ présente une image du royaume éthiopien où les dieux et les hommes, comme chez Homère, vivent en parfaite harmonie² ; il suffit de les appeler pour les voir apparaître.

¹. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XXI, 1-3.

². Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XXI, 4.

Ils mangent ensemble autour de la même table, rappelant le fameux âge d'or toujours en cours en Ethiopie et que la littérature antique depuis le huitième siècle ne se lasse pas de chanter.

Dans le *Roman d'Alexandre*, l'histoire de la reine Candace constitue une passionnante fiction à l'intérieur du récit. Elle a l'originalité de mettre en scène une héroïne éthiopienne, souveraine de Méroé avec qui l'Egypte est en contact. L'usage du vocable Candace par Pseudo-Callisthène pour désigner le protagoniste d'Alexandre le Grand se rapporte à la dénomination des souveraines de l'Ethiopie. La figure de la Candace est connue des Gréco-romains, grâce à des auteurs comme Bion de Soles et Strabon. Sans doute utilise-t-il librement son savoir pour rédiger une vie romancée de la Candace. Pseudo-Callisthène met également en scène un certain Candaule, fils de la Candace, à la tête du royaume de Méroé. Il manipule des données qu'il subordonne à l'élaboration d'un merveilleux africain hétéroclite. Cet étrange assemblage, où l'histoire d'une reine éthiopienne vient alimenter un roman consacré au conquérant Alexandre, doit nécessairement aboutir à un ensemble composite. Pseudo-Callisthène semble être bien informé sur la vie politique et sociale méroïtque contemporaine, en situant la résidence royale des Ethiopiens à Méroé ; néanmoins ses connaissances sont livresques. La ville est devenue, s'il faut donner crédit au témoignage d'Hérodote, la métropole des Ethiopiens, à partir du sixième siècle av. J.-C. De plus, en présentant une reine entourée de princes avec lesquels elle semble gouverner de façon presque collégiale, l'auteur détermine, pour reprendre la remarque de L. C. Ruggini¹, « une situation politique conforme à une réalité politique ayant marqué le pouvoir méroïtque à une certaine époque », en l'occurrence à l'époque romaine.

L'auteur insiste sur la piété de la Candace, autre caractéristique légendaire du peuple éthiopien. La grandeur d'âme et la piété des Ethiopiens sont fréquemment mentionnées². Lorsqu' Alexandre le Grand³ écrit à la Candace pour lui demander de faire reconduire à la frontière la chapelle et la statue de culte du dieu Amon détenue par les Ethiopiens, la souveraine éthiopienne refuse de satisfaire cette requête pour se conformer aux coutumes religieuses des Ethiopiens. Elle allègue le respect des volontés d'Amon qui, dit-elle, « interdit qu'on le déplace⁴ ». Pseudo-Callisthène

¹. L. G. RUGGINI, 1974, p. 149-150. Selon l'auteur, l'œuvre du Pseudo-Callisthène signe l'entrée des Ethiopiens dans le genre romanesque ; l'exemple aurait ensuite été suivi par Philostrate dans la *Vie d'Apollonios de Tyane*, puis par Héliodore dans les *Ethiopiennes*.

². Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre III*, XVIII, 2. Hérodote souligne également la piété des Méroïtes : « les habitants de Méroé n'ont d'autres dieux que Zeus et Dionysos, - c'est-à-dire Amon et Osiris -, mais ils accordent à ces divinités des honneurs immenses », Hérodote, *Histoires II*, 29.

³. Les soldats d'Alexandre auront l'occasion de rencontrer un prêtre d'Helios éthiopien « revêtu de lin pur » (Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre III*, 28-30).

⁴. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre III*, XVIII.

rapporte une tradition connue du pays de Koush relative aux pèlerinages des dieux éthiopiens et à la localisation de leurs chapelles. Cette pratique culturelle a été soulignée par Hérodote, Diodore et Héliodore, dans leurs témoignages sur les usages religieux en Ethiopie. La référence d'Alexandre le Grand à l'époque où les Ethiopiens, sous la protection du dieu Amon, avaient annexé l'Egypte, correspond à la réalité de rapports entre l'Egypte et sa voisine l'Ethiopie. Les Pharaons noirs de la XXV^e dynastie ont longtemps été considérés comme des descendants directs des prêtres d'Amon. Leurs ascendants, à l'avènement de Sheshonq I (950-929 av. J.-C.), premier représentant de la XXII^e dynastie, se seraient réfugiés à Koush. Aussi, après avoir conquis l'Egypte, s'efforcent-ils de rétablir dans toute sa gloire le culte du dieu Amon, qui connaît sous leur règne un prestige égal à celui des précédentes dynasties pharaoniques¹. Alexandre le Grand attribue à une intervention divine le retour des Ethiopiens dans leur pays natal. Il pourrait s'agir du reflet possible de la tradition relative au roi éthiopien Shabaka (716-701 av. J.-C.), qui se serait enfui de l'Egypte après avoir eu à plusieurs reprises un rêve de mauvais augure².

Dans sa réponse à Alexandre le Grand, la Candace, prêtresse en chef des dieux, montre le rôle d'Amon dans la société éthiopienne : « un oracle d'Amon nous a jadis ordonné de faire campagne en Egypte ; aujourd'hui, Amon interdit (...) à qui que ce soit de marcher contre notre pays : ceux qui entrent chez nous, nous devons les repousser et les traiter en ennemis¹ ». Nous rencontrons ce témoignage chez Hérodote. L'Historien rapporte que les Ethiopiens « partent en guerre lorsque le dieu les y invite par ses oracles, et contre le pays qu'il leur désigne² ». Les événements de la XXV^e dynastie ont laissé une empreinte dans l'histoire méroïtique et égyptienne et continuent de marquer l'esprit à l'époque du romancier. Il n'est pas impossible que les réminiscences de leurs exploits aient contribué à forger l'image d'une Ethiopie conquérante.

Cette biographie-fiction de la Candace est nourrie de bribes de la légende antique. On se demande si les lecteurs du Pseudo-Callisthène adoptent une même approche non dépourvue de sympathie pour les Ethiopiens. Un indice permet d'émettre quelques suggestions. Il s'agit d'une lettre de la Candace de Méroé, Βασίλισσα Κανδάκη Μερόης³, sur laquelle le romancier ne tarit pas d'éloges. La reine avisée dissuade l'adversaire d'engager la guerre. Elle envoie un message à Alexandre le Grand avant l'arrivée de ce dernier à Méroé. La Candace fait allusion au teint sombre de ses sujets en des termes dont on peut retrouver l'écho dans certains textes épigraphiques et

¹. J. VANDIER, *La religion égyptienne*, Paris, 1949, p. 163 ; S. MORENZ, *La religion égyptienne*, Stuttgart, 1960, p. 310-311.

². Hérodote, *Histoires* II, 129, donne à Shabaka, le nom grec de *Sabacos*.

¹. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XVIII, 5.

². Hérodote, *Histoires* II, 29.

³. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XVIII, 6.

littéraires égyptiens, grecs et romains. Ce message porte cette mise en garde : μὴ καταγνώσῃ δὲ τοῦ χρώματος ἡμῶν· ἐσμὲν γὰρ λευκότεροι καὶ λαμπρότεροι ταῖς ψυχαῖς τῶν παρὰ τοῦ λευκοτάτων, « ne porte pas un jugement défavorable sur notre couleur, car nos âmes sont plus claires que les plus blancs de tes compagnons ». Cette altière déclaration montre, par opposition, l'existence d'un préjugé racial répandu dans l'opinion publique. La Candace prie, en effet, Alexandre le Grand de ne pas mépriser ses compatriotes « à cause de la couleur de leur peau¹ ». Elle joue manifestement sur le contraste entre la noirceur extérieure et l'éclat intérieur selon une thématique couramment exploitée dans la production littéraire². Il existe dans tout cet épisode consacré à la reine Candace un constant mélange de réel et de fabuleux qui laisse supposer une certaine connaissance de l'histoire éthiopienne par Pseudo-Callisthène.

¹. Une autre référence sur le teint sombre des Ethiopiens figure chez Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* II, XIV, 11 à propos de Candaule, présenté comme un homme « à la peau noire comme la nuit ». Cette brève notation n'est accompagnée d'aucun jugement de valeur, à la différence de celle de Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XVIII, 3.

². La comparaison paraît assez connue pour séduire le rédacteur de l'épigramme funéraire d'un esclave éthiopien qui a vécu à Antinoë en Egypte, à la fin de l'époque impériale. Son maître, sans doute, de culture grecque, oppose la couleur noire du défunt à la blancheur de son âme. E. BERNAND, 1969 a, p. 143-147 ; W. PEEK, *Griechische Versinschriften*, Berlin, 1955, I, n° 1167 : πάλλαντος εἴ τινα οἴστας ἄνδρ' ἐπώνυμον, δεκάδαρχον, ἔργων Ἀντινόοιο προστάτην, τούτωι με δαίμων οἰκέτην κατήγαγεν, Αἰθιοπίδος γῆς, ἐνθ' ἐμοὶ φυτόσποροι. Χροῖην μὲν ἐν ζωῶσιν μελάντερος, οἶον βολαὶ ποιούσιν ἡλιωτίδες· ψυχὴ δὲ λευκοῖς βρούουσ' ἀεὶ εὖνοιαν εἶλκε δεσπότης σαόφρονος, ψυχῆς γὰρ ἐσθλῆς κάλλος ἐστὶ δεύτερον, μορφὴ τ(ε) μοι μέλαιναν εὖ κατέστεφεν. Οἶος μετ' Ἰνδοῦς ἦλθε μαινόλης θεός, βωμοῖς ἀνήσων αἰνὰ φύλα βαρβάρων, τοιοῦτος ἦν πάροιθεν ἡλιούμενος. Νῦν αὖτε τύμβωι πάντ' ἀποκρύψας ἔχω, Θυμόν τε μορφὴν θ' ἢ με τὸ πρὶν ἄμπεχεν, λοιπὸν δὲ πάντων οὖνομ' ἐστὶ μοι μόνον. Ἐπιτυχάνοντα γὰρ με γινώσκου(ς), ξένη, πάντων τυχόντα τῶν βροτοῖσιν ἡδέων, τούτων δ' ἀμοιβὴν δεσπότην δοίη θεὸς βίου τε μακρὸν οἶμον εὐκλειαν θ' ὁμοῦ, « si tu connais un homme qui porte le nom de Pallas, décurion, chef des travaux d'Antinoë, c'est à lui que la divinité m'a conduit, comme serviteur, de la terre d'Ethiopie, où sont ceux qui m'ont engendré. De teint, parmi les vivants, j'étais assez noir, comme un homme que frappent les rayons du soleil. Mais mon âme, dans la blancheur des fleurs qui la paraient sans cesse, s'est attiré la bienveillance d'un sage maître, - car la beauté passe après la noblesse de l'âme -, et est venue couronner avec bonheur mon apparence noire. De même que le dieu du délire est allé aux Indes pour pousser vers ses autels les affreuses tribus des barbares, tel j'étais auparavant, brûlé par le soleil. Mais maintenant, dans la tombe, j'ai tout caché, le sentiment et la forme qui me revêtaient auparavant, et, de tout cela, il ne me reste plus qu'un nom. Apprends, étranger, que je suis Fortuné, car j'ai obtenu de la fortune tout ce qui est agréable aux mortels. Qu'en retour le dieu donne à mon maître une longue vie à parcourir et en même temps la gloire ». Cette épigramme rédigée sans doute par un maître de culture grecque reflète davantage l'opinion que pouvaient se faire les blancs au sujet des noirs que le sentiment susceptible d'être éprouvé par un noir au sujet de sa couleur. L'insistance recherchée avec laquelle le poète développe l'opposition de ψυχὴ et de μορφὴ montre que l'estime qui pouvait être accordée aux gens de couleur n'était pas un sentiment généralement partagé.

Pseudo-Callisthène souligne la singularité du peuple éthiopien. De tous les peuples rencontrés par Alexandre le Grand lors de ses conquêtes, seule l’Éthiopie reste libre. Une telle relation des faits par Pseudo-Callisthène ne reflète pas la réalité historique, Alexandre n’ayant jamais atteint le sol éthiopien. Il utilise les conquêtes d’Alexandre comme cadre spatial et temporel pour construire un royaume éthiopien puissant, libre et stable, et surtout respecté du monde méditerranéen. Cette tradition légendaire renvoie à une réalité historique. En effet, le royaume de Méroé est déjà une puissance internationale avant l’avènement d’Alexandre. Cette stature privilégiée de peuple libre développée par Hérodote¹ leur confère une image idyllique de puissance imprenable et protégée par la divinité. A cette époque où l’influence impériale n’excède pas les frontières de Philae, opposer à la figure conquérante d’Alexandre une femme de couleur noire peut paraître comme une provocation. Toutes ces notations éparses et bien agencées indiquent que l’auteur a connu l’influence d’auteurs comme Hérodote, Bion de Soles, Diodore de Sicile, Strabon, Pline l’Ancien. Cela peut suffire à expliquer la présence de l’épisode éthiopien dans le *Roman d’Alexandre* où se mêlent d’ailleurs des allusions historiques facilement identifiables à des éléments qui relèvent très directement de l’imaginaire grec².

Les données méroïtiques relèvent certes principalement du champ mythologique, il n’en demeure pas moins que les allusions répétées du Pseudo-Callisthène à l’opulence du royaume de la Candace, à la magnificence de son palais, dussent-elles beaucoup à l’aura fabuleuse dans laquelle baigne l’épisode, comportent, elles aussi, une part de réalité. L’Éthiopie est réputée riche en minéraux et en pierres précieuses. La somptuosité des présents offerts par la Candace à Alexandre et le luxe des palais royaux en témoignent¹. Des ambassadeurs lui apportent lingots d’or, couronne ornée d’émeraudes, colliers de pierres précieuses et autres merveilles². Alexandre, déguisé en

¹. Hérodote, *Histoires* III, 25-26.

². J. S. ROMM, *The Edges of the Earth in Ancient Thought: Geography, Explorations and Fiction*, Princeton, 1992, p. 49-60. Il existe véritablement un parallèle avec la description d’Héliodore de l’île de Méroé. Le romancier évoque la faune et la flore du royaume éthiopien dans une terre fertile où « les arbres deviennent plus grands qu’ailleurs. Les palmiers gigantesques portent des dattes énormes et succulentes ; le froment et l’orge atteignent une hauteur telle qu’un homme monté sur un cheval et même sur un chameau peut s’y cacher », Héliodore, *Ethiopiennes* X, V, 2.

¹. Voir Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, XXXIII, 3 ; Strabon, *Géographie* XVII, II, 2 (mines de cuivre, de fer et d’or, gisements importants de pierres précieuses).

². Pseudo-Callisthène, *Roman d’Alexandre* III, XXII, 1-3 : « Alexandre regardait aussi le palais royal qui étincelait de ses toits d’or et de ses murs de marbre. Il y avait des couvertures faites de soieries et de diverses borderies d’or qui recouvraient des lits aux piétements d’or et aux assises constituées de courroies d’or ; des tables faites entièrement d’ivoire déployé ; des colonnes médiques dont les chapiteaux étincelaient des couleurs de l’ébène. Il y avait d’innombrables statues de couleurs de bronze, des chars armés de faux ciselées, de même que leurs chevaux, dans des

ambassadeur macédonien, entre dans la métropole des Ethiopiens. Démasqué par la Candace qui lui réserve un bon accueil, il repart avec « une couronne de diamant de plusieurs talents, une cuirasse ornée de grosses perles et de béryl, et une chlamyde de pourpre constellée d'étoiles d'or¹ ». Tous ces présents, et notamment ceux énumérés par la Candace dans sa lettre² rappellent ceux que, d'après Hérodote, les Ethiopiens offrent au roi de Perse en guise de tribut³, ceux-là même qu'ils envoyèrent à Ptolémée II Philadelphe pour la grande procession dont Callixène de Rhodes nous a laissé une description minutieuse, retranscrite par Athénée. Dans les trois cas, il est question de défense d'éléphants et de bâtons d'ébène, et Hérodote mentionne, comme Pseudo-Callisthène, la présence de jeunes serviteurs au nombre des présents, alors que Callixène évoque l'envoi d'animaux, sauvages et apprivoisés, boeufs ou taureaux, panthères ou rhinocéros, qui figurent aussi dans le texte du roman.

Les données actuelles de l'histoire méroïtique ne permettent pas d'attester l'existence d'une Candace au temps d'Alexandre. Cela importe peu si l'on analyse cette rencontre des armées macédonienne et éthiopienne comme un symbole de la résistance candacique au pouvoir romain sous le règne d'Auguste. De toute évidence, l'importance accordée aux légendes et aux mythes limite la portée de tels rapprochements. Des questions se posent notamment au sujet de la persistance à l'époque romaine de cette tradition toujours favorable aux Ethiopiens. Tout se passe comme si au troisième siècle apr. J.-C., pour des raisons peut-être historiques, on est encore à une époque où l'on porte un intérêt aux « pays où régnerait encore l'âge d'or¹ ». La figure majestueuse de la Candace et la présence du prêtre éthiopien permettent de soutenir cette idée. Faut-il voir, comme on l'a parfois suggéré, l'expression d'une admiration au sein de l'opinion romaine, par la longue opposition des populations éthiopiennes aux ambitions romaines qui s'est soldée pendant deux siècles par quelques revers de l'armée impériale. Cette hypothèse n'est pas à exclure. On peut

blocs de porphyre, au point de donner, dans leur course, l'apparence de la vie ; des éléphants sculptés dans de la pierre même, foulant au pieds les ennemis et soulevant les adversaires avec leur trompe, ainsi que des temples sculptés tout entiers, avec leurs colonnes, dans un même bloc de pierre. En voyant cela, Alexandre en était émerveillé ».

¹. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XXIII, 10.

². Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XVIII, 3 : « nous sommes, en outre, au nombre de quatre-vingt phalanges, disposées à mettre à mal les assaillants. Mais les ambassadeurs que nous t'avons dépêchés t'apportent cent lingots d'or massif, cinq cent jeunes Ethiopiens, deux cent singes et une couronne de mille livres d'or ornée d'émeraudes, dix colliers estampés de perles percées, quatre-vingts coffrets d'ivoire, et diverses sortes d'animaux chez nous : cinq éléphants, dix panthères apprivoisées, et, dans leurs cages, trente chiens mangeurs d'hommes, trente taureaux de combat, trois cent défenses d'éléphants, trois cent peaux de panthères, trois mille baguettes d'ivoire ».

³. Hérodote, *Histoires* II, 97.

¹. R. LONIS, « Les trois approches de l'Ethiopien », *Ktéma* 6, Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome Antiques, Strasbourg, 1981, p. 76.

notamment supposer un regain d'intérêt chez les intellectuels de ce temps pour les pays merveilleux à la fois par la fertilité de la terre et la sagesse des hommes. Le sol éthiopien regorge de végétaux resplendissants qui donnent des moissons exceptionnelles. Le luxe de la demeure de la Candace témoigne de l'importance et de la profusion des richesses minières. Comme les animaux, les hommes, redoutables guerriers, sont beaux et de grande taille à l'instar de leur reine qui s'impose par sa taille extraordinaire et son apparence semi-divine.

Dans le *Roman d'Alexandre* comme dans les *Ethiopiennes*, il est manifeste que les deux auteurs cherchent à renouveler le *logos éthiopien* d'Hérodote. Nos deux auteurs présentent une Ethiopie riche de ses matières premières, de la grandeur d'âme de ses habitants. Les souverains éthiopiens, réputés peu belliqueux, entrent en guerre seulement, avec la bénédiction divine, lorsque la liberté du peuple est menacée et après avoir usé des moyens pacifiques pour l'éviter. Les propos de la Candace au roi Alexandre le Grand rappellent ceux tenus lors de l'entretien entre le roi des Ethiopiens *Macrobioi* et les envoyés de Cambyse. Dans les *Ethiopiennes*, Hydaspe initie un dialogue identique avec Oroondatès. A chacune de ces discussions, les souverains éthiopiens affichent leur pacifisme et montrent leur attachement à la liberté. Hérodote et Pseudo-Callisthène montrent une puissance éthiopienne capable d'arrêter la marche des grands conquérants qui cherchent à envahir leur territoire. Héliodore perpétue et fait évoluer cet aspect mythique de la population éthiopienne auquel il adjoint des allusions historiques contemporaines. Si Pseudo-Callisthène met en scène une Candace, Héliodore choisit de présenter un roi à la tête du royaume de Méroé. Le rôle de Persinna dans l'action du roman laisse supposer qu'elle possède un pouvoir politique important. Sur le plan militaire, Héliodore ne lui prête aucun rôle. S'il faut croire aux témoignages de Bion de Soles, les Candaces existent déjà à l'époque hellénistique¹ et leur pouvoir est encore attesté au troisième siècle apr. J.-C. Nos deux auteurs choisissent de mettre en scène une puissance éthiopienne s'opposant à l'impérialisme perse et macédonien. Les épisodes éthiopiens dans ces deux romans apparaissent comme la dénonciation d'un impérialisme initié par des conquérants qui ont profondément marqué l'histoire de la Méditerranée. De fait, la tentation est grande de considérer le *Roman d'Alexandre* et les *Ethiopiennes* comme des instruments de propagande contre la domination romaine qui a anéanti les espoirs d'une renaissance de la grandeur grecque. Si cela reste tout de même une simple hypothèse, une telle dénonciation n'est pas uniquement politique, mais elle intègre également une dimension culturelle et sociale. Il existe dans l'univers romanesque d'Héliodore et du Pseudo-Callisthène une volonté de renouer avec l'Ethiopie des Anciens.

¹. D'après les *Aithiopika* de Bion de Soles, auteur du troisième siècle av. J.-C., Candace est le titre donné à la mère du roi d'Ethiopie. C. MÜLLER, *FGH* III, p. 351 et par F. JACOBY, *FGH* C, p. 280-281, n° 668, 1.

II. 4. LA CONSTRUCTION ET LE RENOUVELLEMENT DE L'IMAGE DE L'ETHIOPIEN DANS LES *ETHIOPIQUES*

L'Ethiopie, au contact de l'Egypte, a une civilisation qui a éveillé la curiosité des Anciens. L'histoire éthiopienne n'est ni articulée ni construite dans un récit. De toutes les données littéraires, épigraphiques et iconographiques relatives aux Ethiopiens dans le monde antique, les données éthiopiennes d'Héliodore sont parmi les des plus suggestives. A cet égard, il semble y avoir dans les *Ethiopiques* une évolution dans la conception et l'élaboration de l'image des Ethiopiens. La documentation éthiopienne d'Héliodore sur la vie et l'environnement lui permet de construire un *logos éthiopien* intégré à un cadre historique et géographique. C'était à priori le même cas pour Hérodote. Héliodore, dont le livre ne se réduit pas seulement à ses sources, d'une part insère des traits traditionnels de l'univers éthiopien d'époques diverses, d'autre part introduit des traits culturels méroïtiques contemporains. Les mœurs et les curiosités des Ethiopiens d'Héliodore sont connues de la tradition populaire grecque et ont fait, avant la composition des *Ethiopiques*, l'objet d'études romanesques, historiques, scientifiques et ethnographiques. On peut citer parmi les principaux auteurs de ces études : Homère, Hérodote, Aristote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien, Pseudo-Callisthène. Comment la conception grecque sur les Ethiopiens s'est-elle présentée à Héliodore ?

Héliodore reçoit probablement des informations de voyageurs méditerranéens ayant atteint la région de la Basse-Nubie ou d'Egyptiens. Il est invraisemblable tout de même, à l'époque de l'auteur, qu'une pareille idéalisation de l'Ethiopie et de sa population soit l'œuvre d'informateurs égyptiens. Tour à tour, sujets et dominateurs de l'Egypte, les Ethiopiens n'ont aucune raison d'être idéalisés par leurs voisins du nord à qui ils doivent plutôt paraître comme des ennemis héréditaires. Hérodote, qui n'a pas pu atteindre le royaume de Méroé, affirme que ses témoignages sur les Ethiopiens sont surtout livresques ou proviennent d'informateurs rencontrés en Egypte. Quant à Héliodore, il a dans le meilleur des cas seulement visité la province romaine de l'Egypte. Tout ce que le romancier rapporte à propos des Ethiopiens de Méroé s'accompagne d'une exagération et d'un embellissement. L'Ethiopie reste difficilement accessible pour les Grecs du temps d'Héliodore et on continue à donner à ses habitants des traits culturels les plus exotiques. Ainsi l'Ethiopie idéalisée dont le romancier associe la peinture au récit d'une pérégrination vers l'Ethiopie réelle, reprend la création de la fantaisie grecque.

Au dernier livre des *Ethiopiques*, Héliodore dépeint une Ethiopie habitée par la divinité Helios. Les Ethiopiens sont un peuple privilégié composé d'honnêtes et pieux hommes et vivent dans un pays pourvu de richesses. Comme Hérodote, Héliodore leur assigne de belles caractéristiques, des hommes qui vivent au bas mot cent-vingt ans et ne connaissent pas la maladie. Ce sont des hommes, à en juger les discours et les comportements de leur souverain, qui détestent

le mensonge, l'hypocrisie et la cupidité. Les récits laissés par les coureurs de mers, voyageurs, commerçants et aventuriers, pour l'essentiel grecs mais aussi carthaginois, phéniciens et égyptiens, qui parviennent plus au moins à se détacher des thèmes mythologiques, font partie des sources d'Héliodore. On assiste de plus en plus à l'amorce d'une rupture avec les idées d'Homère, même si celle-ci ne sera jamais définitive.

Il ne faut pas négliger, à cet égard, l'influence des *Aithiopika* écrits à la période hellénistique qui rassemblent, à l'intention des lecteurs grecs férus d'exotisme, la documentation recueillie sur les peuples du Haut-Nil et de la côte orientale de l'Afrique par les voyageurs, explorateurs, commerçants. Il s'agit de Dalion, Aristocréon, Bion de Soles, Basilis et Simonide. Leurs ouvrages sont aujourd'hui perdus, mais Pline l'Ancien et Héliodore peuvent encore les lire¹ : *simili modo et de mensura eius uaria prodidere primus Dalion ultra Meroen longe subuectus : mox Aristocreon, et Bion, et Basilis : Simonides minor etiam, quinquennio in Meroe moratus, quum de Aethiopia scriberet. Nam Timosthenes classium Philadelphi prefectus, sine mensura, dierum LX a Syene Meroen iter prodidit : Eratosthenes DCXXV mill. Artemidorus DC mill. Sebosus ab Aegypti extremis sedecies centena LXXV mill, passum: unde proxime dicit XII L. uerum omnis haec finita nuper disputatio est, quoniam a Syene DCCCLXXIII mill. Neronis explorationes renunciauere his modis : a Syene Hieran sycaminon LIV mill. Passum*, « semblablement les dimensions en ont été diversement indiquées, d'abord par Dalion, qui se rendit bien au-delà de Méroé, puis par Aristocréon, par Bion, par Basilis, par Simonide le Jeune, qui même séjourna même cinq ans à Méroé lorsqu'il écrivait sur l'Éthiopie. Timosthène, commandant des flottes de Philadelphie, a écrit, sans évaluer autrement la distance, que de Syène à Méroé, il y avait 60 jours de marche ; Eratosthène, 625 000 pas ; Artémidore, 600 000 pas ; Sebosus, de l'extrémité de l'Égypte, 1 675 000, distance qui, suivant les auteurs qui viennent d'être nommés, est de 1 250 000. Toute cette discussion à ce sujet vient d'être terminée : les explorateurs envoyés par Neron ont rapporté que de Syène à Méroé il y avait 873 000 pas, ainsi supputés : de Syène à Hiéra Sycaminos, 54 000 pas ». La domination lagide, puis romaine en Égypte, facilite des contacts avec Méroé. L'absence ou la présence d'inscriptions durant ces deux périodes et de textes se rapportant à des ambassades en direction ou en provenance de Méroé ne permet pas de déterminer avec exactitude la nature des contacts entre les Méroïtes et les maîtres de l'Égypte. Une partie de ces voyageurs, chasseurs et savants grecs auraient selon certains témoignages¹ séjournés dans le royaume de Méroé.

A partir de cet âge d'or des *Aithiopika*, le public cultivé du monde grec et romain dispose

¹ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, XXXV.

¹ Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6 ; L. TÖRÖK, "Kush and the external world", *Meroitica* 10, 1984, p. 90 ; *FHN* II, 114. Voir également J. DESANGES, *Diodore de Sicile et les Éthiopiens d'Occident*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Compte rendu des séances, Paris, 1993, p. 525-541.

d'un *logos éthiopien* nourri, initié par Hérodote. Comme eux, mais à une échelle modeste, Héliodore introduit dans son récit des traits culturels relatifs aux Ethiopiens qu'il enrichit avec des détails vraisemblables pour donner à son roman une connotation historique. Héliodore opère probablement un choix dans sa documentation et retient ce qui lui paraît le plus significatif ou le plus intéressant dans la construction de son roman. La brièveté et le caractère vague des descriptions méroïtiques dans le roman d'Héliodore limitent l'intérêt et la portée des témoignages qui ne donnent pas une image très proche de la réalité. Seule l'analyse des différentes références permet d'apprécier la nature des données intégrées dans la construction du royaume de Méroé.

III. LE CADRE HISTORIQUE DES *ETHIOPIQUES*

De même qu'Héliodore s'attache à reproduire une réalité de la société méroïtique, de même son roman met en scène une image du monde éthiopien telle que les Grecs se le représentaient. En effet, les *Ethiopiques* se présentent comme une sélection de thèmes variés développés dans le monde grec au sujet des Ethiopiens. L'auteur cherche même à aller plus loin en décrivant des points précis de la civilisation méroïtique. Mais les témoignages des *Ethiopiques* reposant sur les observations des Anciens et les données fournies par l'archéologie soulèvent des questions quant à la réalité et à l'image du royaume de Méroé dans les *Ethiopiques*. Un travail de relevé permet d'effectuer un rapprochement entre le contenu du roman et les importantes découvertes sur le site de Méroé. A cette occasion, il est possible de mesurer les difficultés posées par des témoignages ou au contraire de mettre en évidence leur richesse.

Les contextes culturels et littéraires dans lesquels le roman d'Héliodore prend sa forme définitive ne sont pas faciles à identifier. Les conquêtes macédoniennes et romaines favorisent l'exploration et la découverte des territoires jadis inaccessibles. De fait, Héliodore fait voyager ses héros dans un univers plus vaste et se sert de paysages éthiopiens pour construire son récit. Les thèmes de l'histoire et de la civilisation du royaume de Méroé sont encore vivaces dans la tradition antique à l'époque impériale. Décrire le royaume de Méroé n'est pas une nouveauté. Avant le *Roman d'Alexandre* et les *Ethiopiques*, des auteurs grecs et romains se sont intéressés au royaume éthiopien qui présente une originalité parmi les civilisations de la vallée du Nil. Le regain d'intérêt et de vitalité de Méroé à l'époque impériale explique l'introduction d'une histoire éthiopienne dans la composition romanesque. Aussi, les Ethiopiens, en marge de l'empire romain, constituent le sujet du roman d'Héliodore. Si son roman n'est pas à proprement parler historique, Héliodore présente la description la plus étonnante de l'histoire du royaume de Méroé. Le titre même de l'œuvre, *Αἰθιοπικά* ou *Histoire Ethiopienne*, est dérivé du nom grec qui désigne le territoire situé entre la frontière sud de l'Égypte à Assouan, et la partie nord du Soudan actuel, de part et d'autre

des affluents du Nil Bleu et du Nil Blanc que nous appelons communément Nubie. L'aspect le plus frappant dans les *Ethiopiennes* est la grande place réservée au royaume de Méroé, centre religieux et philosophique du monde éthiopien.

Le scénario des *Ethiopiennes* déroule une intrigue romanesque qui n'est véritablement ancré ni dans l'histoire événementielle ni dans celle des mentalités. Les *realia* éthiopiens servent en quelque sorte de décor, de toile de fond au roman. L'utilisation faite par l'auteur garantit un réalisme romanesque. Aussi le roman d'Héliodore permet-il au lecteur de se faire une certaine idée du monde éthiopien antique dans ses réalités géographiques, sociologiques et politiques. Les *Ethiopiennes* sont certainement un mode d'approche parmi tant d'autres de l'histoire méroïtique, à condition bien entendu que l'on nuance ce qui en sort. La véritable « histoire » n'y apparaît qu'épisodiquement dans la mesure où elle dévie le cours des actions du couple amoureux : centre d'intérêt de l'écrivain et du lecteur. Cette présence marque une rupture avec le schéma traditionnel, celui des récits mythologiques. Les aventures de Théagène et Chariclée se déroulent, en grande partie, dans une Egypte soumise au Grand Roi avant l'avènement d'Alexandre le Grand. Ainsi, l'Ethiopie d'Héliodore correspond à celle d'Hérodote, de Ctésias et des auteurs de la période hellénistique. Ce n'est pas toujours le cas, puisque des éléments culturels tardifs de la civilisation de Méroé sont intégrés dans le récit. Ces anachronismes ne nuisent pas à la vraisemblance du récit. L'aura des royaumes d'Axoum et de Méroé a pu exercer un charme certain sur l'opinion et piquer l'attention d'Héliodore pour qu'il consacre une partie de ses descriptions aux peuples éthiopiens. Le cadre historique et géographique des *Ethiopiennes*, vraisemblable en apparence, semble être déformé par la fantaisie et l'imagination de la création romanesque.

Aux derniers livres du roman, apparaissent des descriptions éparpillées à propos du royaume de Méroé. L'originalité du romancier est d'avoir introduit dans son roman une histoire ayant pour cadre le royaume de Méroé dans laquelle il concentre des témoignages mythologiques et historiques. Le cadre éthiopien permet certes aux *Ethiopiennes* de gagner en originalité et en exotisme, mais le roman d'Héliodore devient plus complexe à analyser. L'élargissement du cadre géographique éthiopien et l'île de Méroé revêtent un aspect culturel et littéraire. Au lieu de célébrer l'hégémonie d'un peuple de la Méditerranée, les *Ethiopiennes* évoquent la puissance d'un royaume éthiopien hellénisé, derrière lequel transparaissent les traits du royaume d'Axoum. L'introduction de ce royaume semble aller beaucoup plus loin, car elle s'inscrit dans ce qui est, à notre avis, une nouvelle vision du monde. En associant très étroitement l'Ethiopie de Méroé au monde méditerranéen, Héliodore sort la première de la marginalité où la cantonne ordinairement son statut de « territoire du bout du monde », pour la réintroduire dans une vision du monde dont elle devient un des pôles majeurs.

Héliodore provient de l'Orient grec où l'influence romaine est moins marquée que dans le reste de l'Empire. Le romancier, originaire d'Emèse, cité de culture grecque, fait partie de ces

écrivains partagés « entre deux mondes », pour reprendre l'expression de P.-Vidal-Naquet¹. Héliodore est un auteur d'Asie Mineure qui atteste dans les *Ethiopiennes* la prégnance de la civilisation grecque au sein de l'Empire romain. Ainsi s'explique que le romancier place son histoire à une époque où l'Empire romain n'existe pas. De plus, selon la remarque F. Graziani, il est possible de voir, dans cette approche, une réaction ou un rejet, un moyen détourné de valoriser « le rôle des colonies dans la survivance de la civilisation grecque² » sous la domination romaine. Il n'existe pas d'explication satisfaisante pour justifier cette absence. Si une présence impériale implicite se perçoit malgré tout dans l'expansion des frontières et le multiculturalisme de l'empire, il n'en demeure pas moins que les *Ethiopiennes* n'évoquent jamais le pouvoir romain. La présence discrète, à peine perceptible du pouvoir romain dans les *Ethiopiennes*, s'explique par le fait que les personnages n'ont jamais aucun rapport avec les Romains. Malgré tout, la toile de fond de l'histoire des romans grecs laisse supposer que Rome existe et que sa puissance est connue. En fait, l'essentiel du roman d'Héliodore est dans la perpétuation et dans le renouvellement de la tradition proprement grecque. Il peut sans doute s'agir également d'un témoignage du renouveau de l'hellénisme commencé sous la dynastie des Antonins entre 96-192 apr. J.-C.

Héliodore représente le royaume de Méroé qui lui permette de mettre en lumière l'hellénisme des héros. Il dépasse de cette façon les limites du monde hellénisé en franchissant les frontières de l'Éthiopie. Au moment où l'empire romain perd son hégémonie et son influence culturelle et politique, le roman grec, et plus particulièrement les *Ethiopiennes* d'Héliodore, pour reprendre l'affirmation d'A. Billault¹, « prend acte du déclin politique de la cité et de son berceau, la Grèce propre. Athènes est rarement citée. Delphes n'est qu'un des lieux de l'action dans les *Ethiopiennes*. La place modeste de deux grandes métropoles, l'une politique, l'autre religieuse, de la Grèce classique, est l'image littéraire de leur effacement historique relatif. En ce sens, on a pu insister sur le caractère délibérément « non grec » du roman². Mais il ne traduit pas la substitution de particularismes locaux à une influence étrangère dominante ». Le cadre géographique et culturel éthiopien mis en relief épouse la diversité de la réalité et de l'imaginaire historique³ de l'époque d'Héliodore. A. Billault⁴ a ainsi noté que le genre romanesque, par ses silences, donne une image

¹. P.-VIDAL-NAQUET, Postface à l'édition de *l'Histoire d'Alexandre*, Editions de Minuit, Paris, 1984, p. 311-393. Il s'agit d'une réflexion appliquée à Arrien. Certains romanciers, comme Chariton, ont occupé des responsabilités au sein de l'administration impériale.

². F. GRAZIANI, *Les Images ou Tableaux de Plaque-Peinture*, Paris, 1995, Honoré Champion, p. XVII, n° 19.

¹. A. BILLAULT, 1991, p. 19 *sq.*

². S. GASELEE, éd. Loeb de Longus, p. 404.

³. P. GRIMAL, à propos de l'œuvre d'Achille Tatius, écrit : « plus que nul autre roman, celui nous donne l'impression d'entrer de plain pied dans un monde ressuscité », *Les romans grecs et latins*, Paris, 1958, p. 873.

⁴. A. BILLAULT, 1991, p. 20 *sq.*

saisissante du monde qu'il décrit. Le savant relève que « ce miroir de l'univers tel que certains esprits le voient, pourrait également être celui du monde réel qui lui sert de décor. Le cadre géographique très vaste a pour fonction d'aggraver par la distance les malheurs des héros, et aussi, de déployer un monde exotique où toutes les aventures deviennent possibles : tempêtes, naufrages, enlèvements, guerres, morts fictives, mariages, etc. Le bassin de la Méditerranée, et singulièrement sa zone orientale, constitue le cadre privilégié pour le déroulement de l'action ».

En effet, Héliodore, contrairement aux romanciers, décrit le monde barbare, en particulier l'Éthiopie, tel qu'il est à l'époque des Perses. Dans un récit fictif, le romancier dépayse son lecteur. Les descriptions éthiopiennes débordent le cadre du roman à proprement parler et se situent, comme le *Roman d'Alexandre*, à la frontière de la fiction et de la réalité. L'action du roman se déroule dans le cadre historique de l'Égypte sous domination perse, c'est-à-dire soit, d'une part, entre 525 av. J.-C., avec la conquête de Cambyse, et 450 av. J.-C., date de la libération de l'Égypte de la tutelle perse et de la fondation de la XXIX^e dynastie ; soit, d'autre part, entre 341 et 333 av. J.-C., avant qu'Alexandre ne mette la main sur l'Égypte et ne fonde Alexandrie¹. Notre choix se porte volontiers sur le premier temps de la domination perse, ce qui situe l'intrigue du roman dans l'Éthiopie racontée par Hérodote. Si Hérodote a limité son enquête aux Pyramides d'Égypte, Héliodore conduit son lecteur au-delà des Cataractes. Le choix de la période perse permet au romancier, d'une part, de gommer tout ce qu'il y avait de grec dans le paysage, à part le bastion commerçant de Naucratis, et l'administration égyptienne, d'autre part, de rapprocher l'Éthiopie, qui a un beau rôle, du monde méditerranéen comme dans la *Cyropédie*² de Xénophon.

Le roman d'Héliodore introduit dans la description du royaume de Méroé un charme qui opère aussi bien sur la réalité de la description des Éthiopiens que sur la fiction qui entoure leur cadre de vie. Les *Éthiopiennes* présentent au lecteur grec une expression des vertus éthiopiennes, et, sous l'apparence variable des mœurs, les traits inaltérables de leur nature. L'exigence d'un *minimum* de vraisemblance littéraire dans la fiction devient ainsi la condition première de l'histoire d'Héliodore. Compte tenu de l'art, il offre à la fois à notre raison la représentation de la réalité virtuelle sur la vie des Éthiopiens imaginés par les Anciens qui, depuis Homère, parlent de leur terre. Héliodore transporte notre imagination au-delà des limites étroites du réel et de la fiction et nous présente les points historiques et mythologiques les plus connus de ses lecteurs. Les longs développements consacrés à la métropole éthiopienne constituent, en effet, le seul exemple du genre dans la littérature ancienne. Les descriptions du royaume de Méroé se concentrent dans les deux derniers livres. Elles apparaissent dans la narration du siège de Syène mené par Hydaspes, roi des Éthiopiens, puis dans le dénouement final, où Héliodore insère un exposé sur « l'île de Méroé ».

¹. Sur la fondation et le développement de la cité égyptienne, voir A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966.

². Le roman d'Héliodore passait pour être historiquement aussi sérieux que l'ouvrage de Xénophon consacré au Grand Roi Cyrus.

Les références à l’Ethiopie deviennent importantes au fur et à mesure que l’histoire se déplace vers les frontières égyptiennes. Dans les pages consacrées à l’Ethiopie, Héliodore donne des indications nourries par rapport aux précédents témoignages sur le royaume de Méroé, et fournit une réflexion sur la splendeur de l’île de Méroé. Le romancier se sert d’un large éventail de documents sur l’Ethiopie présents dans la littérature grecque qu’il intègre dans la dernière partie du roman. L’étude de différentes descriptions est nécessaire pour la compréhension des caractéristiques de l’œuvre d’Héliodore.

IV. LES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES DANS LES *ETHIOPIQUES*

Méroé, royaume du Haut-Nil, a toujours possédé, par sa situation géographique et par son histoire, une réputation qui s’est maintenue jusqu’à l’époque romaine. Le choix de cette région exotique constitue pour l’auteur grec une manière de piquer l’attention du lecteur. Chez Héliodore, la faune, la flore et les traits culturels propres au pays des Ethiopiens donnent lieu à des descriptions exotiques assez détaillées. Grâce à la constance du procédé de focalisation, il parvient à créer des descriptions plutôt réalistes. Ainsi, Héliodore, au dernier livre du roman, donne des indications d’ordre géographique sur l’île de Méroé pour accentuer son emprise sur le lecteur et éveiller davantage sa curiosité. Leur impact immédiat provoque un sentiment d’altérité et la découverte d’un monde étranger. Dans sa présentation de l’île de Méroé, Héliodore se montre le plus soucieux d’exactitude. Qu’il parle en son nom propre ou par la bouche de ses personnages, le romancier fournit sur la métropole des Ethiopiens une topographie proche de la réalité recoupée parfois par la science. La description de Méroé dans les *Ethiopiennes*, composée de plusieurs matériaux réemployés, comporte des images de la vraie Méroé, loin d’être toutes fantaisistes.

IV.1. LA GEOGRAPHIE DE MEROE D’APRES HELIODORE

L’Ethiopie marque l’ultime frontière méridionale pour les Anciens. Pays du Nil au sud de l’Egypte, elle est une *terra incognita* pour les Méditerranéens tant pour son histoire que pour sa géographie. L’arrivée des Grecs, puis des Romains aux frontières de l’empire méroïtique apporte une évolution dans sa localisation. L’évocation précise du royaume de Méroé, territoire extérieur à l’*imperium Romanum*, est restée une tâche beaucoup plus difficile que la description géographique et culturelle de l’Egypte ou de Carthage. Comme l’affirme Strabon, au sujet des « contrées barbares et lointaines, divisées qui plus est et comme démembrées en beaucoup de petits pays, les documents deviennent rares et peu certains et l’ignorance s’accroît, à proportion, à ce point que

lesdites contrées sont plus distantes de la Grèce (...). Ils se contentent de traduire ce qu'ont dit les Grecs, sans montrer par eux-mêmes une bien vive curiosité. Il en résulte que, quand les historiens grecs nous font défaut, les autres ne nous offrent pas grande ressource pour combler la lacune¹ ». La frontière méridionale de la Haute-Nubie n'est pas facile à déterminer dans l'Antiquité. A l'époque d'Héliodore, les Grecs et les Romains ne peuvent toujours pas définir avec exactitude les contours du territoire des Ethiopiens d'Afrique. Les Anciens appellent « île de Méroé » la vaste superficie que délimitent le Nil, de Khartoum aux confluent de l'Atbara, l'Atbara lui-même, dont le nom rappelle encore l'hydronyme antique Astaboras, et enfin le Nil bleu.

Chez Héliodore², la ville de Méroé abrite la résidence royale. Centre de l'administration politique, économique et religieuse : « Méroé, la capitale de l'Ethiopie, est dans une île triangulaire, entourée de fleuves navigables, le Nil, l'Astaboras et l'Asasobas. Le Nil, en touchant le sommet du triangle, se partage en deux bras. Les deux autres fleuves longent ces deux bras avant de se rejoindre et de se jeter dans le Nil qui déjà n'a plus qu'un lit et y perdent leurs eaux et leur nom. Cette immense île ressemble à un continent : elle a trois milles stades de long et mille stades de large¹ ». Le royaume de Méroé d'Héliodore, délimité par le Nil, se situe entre les confluent de l'Atbara et de l'Astapous. L'auteur n'établit pas de distinction entre la ville et la vaste étendue de territoire sur lequel l'île de Méroé est située². Le cadre fluvial de l'île de Méroé esquissé par Héliodore est vraisemblable. Il localise la ville de Méroé dans un espace géographique plutôt rigoureux, la présentant sous une forme triangulaire, conduit par des choix théoriques nets.

Cette géographie de Méroé, pour surprenante qu'elle puisse apparaître, repose essentiellement sur des témoignages tirés des documents historiques et géographiques. Héliodore a visiblement consulté les auteurs d'*Aithiopia* de la période hellénistique pour présenter une telle esquisse. Les Anciens considèrent que des fleuves importants venus de l'est se jettent dans le Nil. Cependant la représentation qu'ils se font de leur articulation avec le Nil est toujours incertaine. Les savants et les explorateurs sont en général partagés sur ce sujet et rares sont ceux-ci qui s'aventurent à donner des précisions sur ce point. Ce flottement que l'on retrouve chez le romancier vient donc du fait que les Anciens ignorent le cours principal de ce système fluvial. Comme le haut cours de l'Atbara n'est guère éloigné du haut cours de certains affluents de la rive droite du Nil, il n'est pas dénué de sens de parler d'une île de Méroé. De là, les divergences dans l'emploi des hydronymes Astapous, Astaboras et Astasobas. De là aussi le fait que l'île de Méroé est entourée tantôt par deux fleuves, tantôt par trois fleuves. Quand les Anciens parlent du confluent des fleuves que nous

¹. Strabon, *Géographie* III, IV, 19.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, V, 1.

¹. L'Astaboras, aujourd'hui, l'Atbara ; l'Asasobas, le Nil Bleu. Le mot *asta* signifiait « l'eau » dans les langues nubiennes.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 6-7.

appelons le Nil et l'Atbara, ils disent tantôt que l'Astaboras se jette dans le Nil, tantôt qu'il se jette dans l'Astapous, puisque nous savons, grâce à Diodore de Sicile et Strabon, qu'Astapous est pour certains auteurs le nom du Nil.

La description de Méroé recoupe les témoignages fournis par Strabon¹ et Diodore de Sicile² qui reprennent les données d'Agatharchidès et d'Eratosthène. Chez Diodore de Sicile Diodore de Sicile énumère des particularités de la géographie de Méroé reprise par Héliodore : « le Nil circonscrit plusieurs îles, particulièrement du côté de l'Éthiopie. Parmi ces îles, il y en a une d'elles, surtout remarquable par sa grandeur ; elle s'appelle Méroé et renferme une ville du même nom, fondée par Cambyse, qui lui donna le nom de sa mère. On dit que cette île a la forme d'un bouclier, et qu'elle surpasse en étendue toutes les autres îles de cette contrée, qu'elle compte trois mille stades de longueur sur mille de largeur, qu'elle a de nombreuses villes, dont la plus célèbre est Méroé. La partie qui regarde la Libye a pour rivages un énorme banc de sable ; tandis que, du côté de l'Arabie, l'île est bordée par des rochers escarpés. On y trouve des minerais d'or, d'argent, de fer et de cuivre ; il y a aussi en abondance du bois d'ébène et des pierres précieuses de toute espèce. Il est cependant difficile de croire que ce fleuve forme des îles aussi nombreuses qu'on l'entend dire ».

Présent à Alexandrie dans la seconde moitié du troisième siècle av. J.-C., Eratosthène, à partir des travaux de Philon, montre que l'identité mal fixée des deux autres fleuves de la région, l'Astaboras et l'Astapous, entraîne la confusion entre l'Astapous et le « corps du Nil », pour reprendre sa propre expression. Dans un témoignage repris par Strabon¹, le géographe indique : « deux fleuves se jettent dans le Nil. Ils viennent tous deux de certains lacs situés à l'est et enserrent une île de grande dimension du nom de Méroé. L'un deux s'appelle Astaboras : c'est celui qui

¹. Strabon, *Géographie* XVII, II, 2.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, 33 : περιείλεφε δ' ὁ ποταμὸς καὶ νήσους ἐν αὐτῷ, κατὰ μὲν τὴν Αἰθιοπίαν ἄλλας τε πλείους καὶ μίαν εὐμεγεθῆ, τὴν ὀνομαζομένην Μερόην, ἐν ἣν καὶ πόλις ἐστὶν ἀξιόλογος ὁμώνυμος τῇ νήσῳ, κτίσαντος αὐτὴν Καμβύσου καὶ θεμένου τὴν προσηγορίαν ἀπὸ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Μερόης. Ταύτην δὲ τῷ μὲν σχήματι φασὶν ὑπάρχειν θυρεῶ παραπλησίαν, τῷ δὲ μεγέθει πολὺ προέχειν τῶν ἄλλων νήσων τῶν ἐν τούτοις τοῖς τόποις· τὸ μὲν γὰρ μῆκος αὐτῆς εἶναι λέγουσι σταδίων τρισχιλίων, τὸ δὲ πλάτος χιλίων. Ἔχειν δ' αὐτὴν καὶ πόλεις οὐκ ὀλίγας, ὧν ἐπιφανεστάτην ὑπάρχειν τὴν Μερόην. Παρῆκειν δὲ τῆς νήσου τὸν περικλυζόμενον πάντα τόπον ἀπὸ μὲν τῆς Λιβύης θήνας ἔχοντας ἄμμου μέγεθος ἀέριον, ἀπὸ δὲ τῆς Ἀραβίας κρημνοὺς κατερρωγότας. Ὑπάρχειν δ' ἐν αὐτῇ καὶ μέταλλα χρυσοῦ τε καὶ ἀργύρου καὶ σιδήρου καὶ χαλκοῦ· πρὸς δὲ τούτοις ἔχειν πλῆθος ἔβενου, λίθων τε πολυτελῶν γένη παντοδατά. Καθόλου δὲ τοσαύτας νήσους ποιεῖν τὸν ποταμὸν ὥστε τοὺς ἀκούοντας μὴ ῥαδίως πιστεῦσαι.

¹. Le royaume de Méroé était fort étendu. D'après le texte de Strabon, il occupe le nord de la Thébaïde, avec les villes d'Éléphantine et Philae, et comptait de nombreuses places fortes dont Pselchis, Premnis, Napata la capitale. Petronius, ajoute Strabon, détruit cette ville et la rase complètement (Strabon, *Géographie* XVII, I, 2).

coule le long du côté oriental de celle-ci ; l'autre est l'Astapous ; mais d'autres le nomment Astasobas et disent que l'Astapous est un autre fleuve qui coule à partir des lacs situés au sud, et qu'il s'agit du cours principal du Nil ; ce seraient les pluies d'été qui causeraient la crue de ce dernier. En amont du confluent de l'Astaboras et du Nil, à 700 stades, il y a la ville homonyme de l'île, Méroé » Ainsi, selon Eratosthène, le Nil décrit une grande boucle en forme de N renversé entre la deuxième et la sixième cataracte : il mentionne et l'Atbara et le Nil bleu et la grande île entre le Nil bleu et le Nil blanc. Il connaît la latitude de Méroé et fait du parallèle de cette ville le côté méridional de sa carte du monde connu. La localisation de la capitale Méroé entourée par le Nil, l'Astaboras et l'Asasobas est conforme à l'hydrographie de la région.

Héliodore se montre, à cet effet, soucieux de vérité et laisse peu de place aux fantaisies de l'imagination. La métropole éthiopienne est présentée sous la forme d'un long bouclier ; il est notable que Diodore de Sicile emploie la même image du bouclier à propos de cette même ville. Héliodore connaît la géographie du pays, et mentionne comme affluents du Nil, le Nil blanc et le Nil bleu, qu'il nomme respectivement l'Astaboras et l'Asasobas. Le fleuve Astaboras que les Ethiopiens franchissent pour aller à la rencontre d'Hydaspe est un affluent de la rive droite du Nil : « il y eut dans la ville un élan irrésistible, et sans attendre le jour fixé, les habitants dès le soir, traversèrent le fleuve Astaboras, les uns par le pont, les autres, par les barques de roseau¹ ». Le romancier présente Méroé à la fois comme une ville et une île triangulaire comprises entre ces trois fleuves, ce qui, n'est pas tout à fait faux². Les deux fleuves cités par Héliodore le sont également par Strabon qui ajoute l'Astapous. Le romancier rajeunit les données hellénistiques dont il dispose soit directement, soit par l'intermédiaire des auteurs de l'époque romaine dont Pliny l'Ancien et Juba qui ont mis à profit les expéditions éthiopiennes menées par Rome sous l'Empire³.

Si la présentation géographique de Méroé dans les *Ethiopiennes* provient essentiellement de Strabon et de Diodore de Sicile, Héliodore transforme la description de Méroé en présentant une métropole éthiopienne à la géographie exceptionnelle. La description même de Méroé, capitale de l'Éthiopie, bien défendue par la nature⁴, rappelle également celle d'Hérodote⁵ et de Flavius Josèphe.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, 4, 6.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, V, 1-2.

³. Il y a d'abord celle de Petronius en 24-25 av. J.-C., et ensuite la reconnaissance des éclaireurs de Neron effectuée entre 61 et 63 av. J.-C.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, V.

⁵. Hérodote, *Histoires* II, 29 : οἰκέουσι δὲ τὰ ἀπὸ Ἐλεφαντίνης ἄνω Αἰθίοπες ἤδη καὶ τῆς νήσου τὸ δὲ ἥμισυ Αἰγύπτιοι. Ἐχεται δὲ τῆς νέσου λίμνη μεγάλη, τὴν περίξ νομάδες Αἰθίοπες νέμονται· τὴν διεπλώσας ἐς τοῦ Νειλου τὸ ῥέεθρον ἤξεις, τὸ ἐς τὴν λίμνην ταύτην ἐκδιδοί, « à partir d'Éléphantine, en remontant, habitent déjà des Ethiopiens ; ils occupent une moitié de l'île, et les Egyptiens l'autre moitié. A cette île fait suite un vaste lac, autour duquel circulent des Ethiopiens nomades ; après l'avoir traversé, vous rejoindrez le cours du Nil, qui se jette dans ce lac ».

Ce dernier dit que « c'était une place extrêmement difficile à enlever ; le Nil l'entourait d'un cercle ; d'autres fleuves, l'Astapous et l'Astaboras, rendaient l'attaque malaisée à ceux qui tentaient d'en franchir le cours. La ville, se trouvant à l'intérieur, est comme une île ; de fortes murailles l'enserrent et, contre les ennemis, elle a pour abri ses fleuves, ainsi que de grandes digues entre les remparts, de sorte qu'elle ne peut-être inondée, si la crue vient à être trop violente ; cela rendait la ville imprenable même à ceux qui avaient passé le fleuve¹ ». Tel apparaissait le royaume de Méroé et sa capitale dans l'Antiquité.

D'après les estimations d'Héliodore, l'île de Méroé mesure trois mille stades de long et mille de large. Diodore de Sicile donne des chiffres analogues. Strabon a indiqué des mensurations identiques à celles d'Héliodore et de Diodore de Sicile, mais il a soupçonné une exagération des chiffres donnés par Eratosthène. Selon Héliodore, les frontières de l'Ethiopie sont susceptibles de se rapprocher de l'Inde par l'est et par le sud. Il existe, de fait, des rencontres occasionnelles qui ne peuvent que s'en trouver facilitées. Héliodore, en spécialiste du rapprochement des peuples, situe, fait significatif, la frontière éthiopienne entre les « climats » oriental et méridional de l'œkoumène : le Nil naît des montagnes de l'Ethiopie situées à l'extrémité de la Libye, καθ' ὃ μέρος τὰ κλίμα τὸ ἀνατολικὸν ἀπολήγον ἀρχὴν τῆ μεσημβρίας δίδωσιν, « à l'endroit où finit l'orient et où commence le sud¹ ». Il ne faut sans doute pas prendre κλίμα au sens habituel de bande de latitude mais de « partie du monde », définie par Ephore². L'Ethiopie d'Héliodore est autant orientale que méridionale et s'étend de la deuxième cataracte aux extrémités de l'œkoumène.

Les guerres entre les Pharaons d'Egypte et les rois de Méroé ont très souvent déplacé les frontières, et les témoignages anciens donnent à penser que le royaume éthiopien équivalait à toute la vallée du Nil en aval du confluent de l'Atbara jusqu'à Syène. Les frontières éthiopiennes ne se limitent donc pas seulement à l'île de Méroé, elles englobent également un immense territoire qui s'étend jusqu'à la mer d'Erythrée. De plus, si l'on considère la Nubie du point de vue anthropologique et linguistique, elle comprend la région située au sud du Dongola, où la langue arabe se substitue à la langue locale. En revanche si l'on considère l'histoire antique, les frontières demeurent encore plus incertaines, car l'Empire de Méroé peut s'étendre jusqu'en Afrique centrale. Du reste, si l'on fixe cette frontière à Khartoum par commodité, il convient de tenir compte des découvertes effectuées le long du Nil Blanc et du Nil Bleu, dans la savane, à l'est de Khartoum. Mais Héliodore comme les autres auteurs se représente uniquement l'île de Méroé qu'il situe dans la région comprise entre l'Atbara et le Nil. D'ailleurs, l'Anonyme colligé par Hudson localise le confluent de l'Astapous, Nil Bleu, et du Grand Fleuve, Nil Blanc, sur le territoire des *Macrobioi*,

¹. Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques* II, X, 2, trad. de J. WEILL.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII, 2.

². F. JACOBY, *FGH* 70 F 30 b. On trouve un emploi semblable chez Strabon, *Géographie* I, 1.

ce qui fixe ces derniers dans la région de Khartoum. L'île de Méroé correspond à un déplacement vers le sud-est du centre de gravité de la civilisation napatéenne.

Hormis la métropole éthiopienne, aucune cité méroïtique connue comme Mussawarat, Naga, Nuri n'est mentionnée dans les *Ethiopiques*. La description laconique de l'île de Méroé ne fournit pas d'indication sur l'habitat méroïtique, l'existence d'autres métropoles, - villes dignes d'être appelées *basileia* -, la monumentalité du complexe urbain méroïtique : sise à 210 km en aval de l'actuelle Khartoum, la ville est déjà riche de plusieurs temples de pierres et de vastes cimetières où se juxtaposent les tombes des rois et des reines surmontées de petites pyramides aigües. Si la géographie de Méroé est bien rendue, Héliodore est manifestement embarrassé par une Ethiopie dont il ne cerne pas les limites. Des lacunes apparaissent dans le roman quand il s'agit de donner la liste des sites et des peuples éthiopiens. L'itinéraire de Syène à Méroé n'est pas enrichi par des descriptions géographiques qui auraient pu améliorer l'intérêt de l'œuvre. Il est, au contraire, question exclusivement de la longue marche victorieuse d'Hydaspe et des préparatifs à Méroé. Le romancier ne reprend pas la liste des localités élaborée par les explorateurs grecs et romains sur cette partie de la région du Nil. Il incorpore dans sa description de Méroé les témoignages fournis par le roi de la Maurétanie Juba, source de Pline l'Ancien dans l'évaluation de la distance entre Syène et Méroé. Même les renseignements tirés des deux expéditions des soldats romains, menées respectivement sous le principat d'Auguste en 24-25 av. J.-C. lors de la campagne de Petronius et sous le règne de Neron, lors de la reconnaissance des éclaireurs de l'empereur, n'ont pas été utilisés par Héliodore. La lecture des *Ethiopiques* laisse croire que la région comprise entre Syène et Méroé est entièrement déserte, mais Pline l'Ancien¹ signale des localités en ruine au temps de Bion, ravagées par les guerres menées contre les Egyptiens. Ce dernier insiste sur le contraste entre les très nombreuses agglomérations de l'époque lagide et les très rares *oppida* parcourus lors de la campagne éthiopienne de Petronius.

Héliodore ne s'attarde pas sur le peuplement de la Basse-Nubie à l'époque où se déroule l'histoire voire à son époque et n'explique pas la présence ou l'absence de pâturages et de végétation avant l'île de Méroé. Il montre une Méroé riche et au faite de sa gloire. Or à l'époque où il compose son roman, le royaume éthiopien décline progressivement. Héliodore réussit rarement à ancrer son récit dans une réalité susceptible de provoquer l'adhésion entière du lecteur. Son principe reste celui d'une réalité sous-jacente que son récit ne fait que « raconter », donc reproduire les informations sur cette partie de la région du monde où le Nil rythme la vie des populations. L'île de Méroé, au-delà de la zone aride et inhospitalière des cataractes, reste inaccessible pour Héliodore. Elle est arrosée par le Nil, un mystère dont le romancier parle tantôt légèrement, tantôt avec une curiosité respectueuse.

¹. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 180-182.

IV. 2. LA FONCTION DU NIL DANS LES *ETHIOPIQUES*

La question des sources du Nil¹ et celle de sa crue, toutes deux intimement liées, sont des thèmes favorisés de la littérature et portent sur des points particuliers dont la tradition est restée vivante jusqu'au neuvième siècle apr. J.-C. Héliodore présente le Nil comme un mystère de la nature que les savants de l'Antiquité cherchent à expliquer lors des débats philosophiques. La découverte de l'Égypte et de son fleuve devient un passage obligé pour tout savant dans l'Antiquité non seulement fasciné par la culture égyptienne et éthiopienne, mais tout aussi désireux de trouver des explications sur l'origine de la crue du Nil si singulière parmi tous les cours d'eau². De nombreux auteurs n'ont jamais vérifié d'eux-mêmes les informations collectées. D'ailleurs, Strabon rapporte à ce sujet que « ce que les Anciens ne savaient que par conjecture, les modernes l'ont appris en allant sur les lieux : les inondations du Nil sont dues aux pluies d'été qui tombent en abondance dans l'Éthiopie supérieure ». Ainsi comme Chariclès dans les *Ethiopiques*³, des savants grecs ont eu le loisir d'observer le phénomène, attraction touristique et scientifique, au cours d'un séjour en Égypte. But d'enquête, d'expédition, de voyage, thème littéraire, le Nil intéresse tout le monde antique. Dans les *Ethiopiques*, le prêtre d'Apollon, Chariclès, affirme : καὶ πολλοῖς ἐμπλανηθεῖς τόποις ἦλθον δὴ καὶ εἰς τὴν σὴν Αἴγυπτον καὶ Καταδούπους αὐτοὺς καθ' ἱστορίαν τῶν καταρρακτῶν τοῦ Νεῖλου, « après avoir parcouru maints pays, j'arrivai enfin dans ton Égypte et à Catadoupy même, pour visiter les cataractes du Nil² ». De plus, Héliodore affirme que les Grecs « n'oubliaient aucune des curiosités de l'Égypte, car il n'y a pays au monde dont ils se plaisent à ce point à entendre parler³ ».

Pour justifier le phénomène, les Anciens formulent des hypothèses dont certaines sont proches de la vérité. À partir de la période hellénistique, le sujet suscite l'intérêt des philosophes,

¹. Aristote, *Analytica posteriora* II, XIII, 4.

². Strabon, *Géographie* XVII, I, 5 sq. : « les Anciens auparavant sur la base de conjectures, les modernes par leurs observations personnelles, s'aperçoivent que le Nil était grossi par les pluies d'été, quand la Haute Éthiopie était battue par elles, principalement dans ses montagnes les plus reculées, et que, les pluies cessant, l'inondation cessait graduellement », D. BONNEAU, *La crue du Nil, Avatars d'un thème historiographique*, Paris, 1964, p. 133-169.

¹. Héliodore, *Ethiopiques* IV, XII, 1. La nature fantastique des voyages a toujours été présente dans la littérature. Diodore de Sicile, au premier siècle, mentionne le périple d'Iamboulos, *Bibliothèque Historique* II, 55-60.

². Héliodore, *Ethiopiques* II, XXIX, 5 : la cité appelée Catadoupy est mystérieuse. Il faut sans doute chercher l'emplacement en amont de Syène et d'Éléphantine ; nous savons par Héliodore qu'elle possédait un temple et un palais destiné au satrape. Elle est, d'après son nom, la ville des Cataractes. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* III, 20 ; VI, 1 ; VI, 17, la situe au niveau de la sixième cataracte, plus loin alors que Méroé. Arrien, *De l'Inde* IV, 5, fait de Catadoupy une ville de l'Inde. Mais la confusion de l'Inde et de l'Éthiopie est une constante chez les Anciens.

³. Héliodore, *Ethiopiques* II, XXVII ; en effet, les auteurs grecs s'intéressent à l'Égypte considérée par eux comme la mère de leur religion et de leur civilisation.

des historiens et des polygraphes grecs. A l'époque impériale, il devient un problème de physique et de météorologie. A cet effet, Diodore de Sicile note que « beaucoup de philosophes et d'historiens ont essayé de rendre compte de la crue du Nil (...) Quelques historiens, quoiqu'ils aient coutume de décrire le moindre torrent, n'ont pourtant rien osé avancer sur la crue du Nil ». Dans les *Ethiopiennes*, Héliodore s'approprie du thème scientifique très prisé des lecteurs grecs et l'intègre dans son histoire. Le romancier, avec une tendance poussée à l'inventaire, introduit dans le récit des *Ethiopiennes* cet aspect culturel et scientifique. Il s'intéresse aux questions d'ordre physique, et livre son opinion sur la crue du Nil. Le romancier en profite pour montrer son talent scientifique. Ce thème favori, historiens, géographes, philosophes et poètes de l'Antiquité le reprennent sous divers angles, et surtout, l'analysent en fonction de leurs orientations philosophiques et religieuses. Héliodore n'ignore pas ce fait, et mieux, il l'intègre profondément dans l'action des *Ethiopiennes*.

S'intéresser au royaume de Méroé passe essentiellement par ce stade préalable d'élucidation des mystères du fleuve qui traverse la terre éthiopienne. Dans son exposé nilotique, Héliodore livre des informations sur la nature du fleuve, sujet d'intérêt non seulement dans les cercles philosophiques grecs, égyptiens et éthiopiens, mais aussi au sein de la population syénéenne qui développe une science profane sur le fleuve et sa crue singulière. De ce fait, le témoignage du romancier revêt un caractère particulier. En effet, Héliodore laisse le soin aux personnages du roman, - Calasiris, Hydaspe, les prêtres et les habitants de Syène -, de montrer leur connaissance sur le Nil. Ainsi, Calasiris indique l'endroit même où commence la crue et affirme que le phénomène est lié à un mouvement d'évaporation. Héliodore ne rejette pas la fable religieuse véhiculée par les Egyptiens sur le Nil, mais présente la nature du fleuve à la fois comme une curiosité et un phénomène scientifique qui éveille l'attention des savants de tous les peuples de l'œkoumène.

Quand Héliodore¹ aborde la thématique du Nil, il dissocie deux problèmes : les sources et la crue. Selon lui, le fleuve prend sa source aux confins de l'Ethiopie : καὶ διελθόντος ὡς τὰς μὲν ἀρχὰς ἐκ τῶν ἄκρων τῆς Αἰθιοπίας ἐσχάτων δὲ τῆς Λιβύης λαμβάνει, καθ' ὃ μέρος τὰ κλίμα τὸ ἀνατολικὸν ἀπολήγον ἀρχὴν τῆ μεσημβρίας δίδωσιν, αὐξεται δὲ κατὰ τὴν θερινὴν ὥραν οὐχ ὡς τινες ᾤθησαν πρὸς τῶν ἐτησιῶν ἀντικρὺ πνεόντων ἀνακοπτόμενος ἀλλὰ δὴ αὐτῶν τούτων τῶν ἀνέμων κατὰ τροπὴν τὴν θερινὴν ἀπὸ τῶν ἀκτρῶν ἐπὶ τὴν μεσημβρίαν πᾶν νέφος ἐλαυνόντων τε καὶ ὠθούντων ἕως ἐπὶ τὴν διακεκαυμένην ζώνην συρράξωσι, καθ' ἣν τῆς πρόσω φορᾶς ἀνακόπτονται δι' ὑπερβολὴν τοῦ περὶ τὰ μέρη μυρώδους (...), « j'expliquai comment le fleuve naît dans les montagnes d'Ethiopie, sur les confins de la Libye, à l'endroit ou finit l'Orient et où commence le sud. Il s'enfle en été, non, comme certains l'ont cru, parce que les vents du nord-est font

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII, 2-3.

renflouer ses eaux, mais par suite d'un phénomène dû d'ailleurs à ces mêmes vents. Les nuages, vers le solstice d'été du nord, chassés du nord au sud, vont tous s'amasser dans la zone torride. Là leur élan est brisé par la chaleur excessive de cette région. L'humidité, qui peu à peu s'était accumulée et condensée s'évapore, et il en résulte des pluies abondantes qui font grossir le Nil ». Héliodore rassemble les différents témoignages sur les sources du fleuve pour le situer dans les zones les plus reculées de la terre. Les rares informations dignes de foi sont celles collectées au cours des expéditions organisées par les Empereurs romains.

La théorie d'Héliodore n'est pas à négliger sous prétexte que nous avons affaire à un roman. L'auteur lutte de zèle et d'imagination pour trouver une solution qui remporte les suffrages et se distingue par son originalité des autres théories exprimées sur le Nil. Il cherche à se forger une grande réputation de savant. Après avoir repéré et repris ce que ses prédécesseurs ont dit, il choisit la science la plus vraisemblable. A cette dialectique, l'esprit du romancier s'assouplit, s'affine parce qu'il est conscient que la question est d'ailleurs moins de savoir pourquoi le fleuve déborde, - les savants ont estimé déjà que les inondations des fleuves sont provoquées par des chutes de pluies ou par la fonte des neiges¹ -, que de trouver pourquoi le phénomène se produit en été ? A l'époque d'Héliodore, on distingue deux théories : une d'Ephore² qui, prenant l'effet pour la cause, considère la crue comme l'emmagasinement de l'eau dans des crevasses d'où elle ressort en été comme une sueur ; une autre du savant Eudoxe de Cnide. Ce dernier pense que le Nil prend sa source dans la zone tempérée du sud, où les pluies d'été, semblables aux pluies d'hiver de l'Europe, font grossir le fleuve.

Héliodore repousse la théorie de Démocrite, selon laquelle la crue est due à la fonte des neiges. En effet, assure Héliodore, le Nil n'exhale jamais de vapeur, ce qui aurait lieu, nécessairement, si ses eaux proviennent de la fonte des neiges. Démocrite, cité par Diodore de Sicile³, reprend en réalité l'explication qui a été vraisemblablement donnée par Anaxagore. Le philosophe suggère que les pluies en Ethiopie sont amenées par les vents étésiens charriant les nuages qui se forment dans le nord, au moment où, au solstice d'été la neige fond et s'évapore⁴. Les vents étésiens poussent vers le sud de l'Egypte les nuages résultant de la fonte des neiges au

¹. *Doxographi Graeci*, H. DIELS éd., Berlin de Cruyter, 1929 : on retrouve l'opinion d'Aetius à propos des crues du Nil dues aux neiges d'Ethiopie (IV, I, 2-6).

². Résumant la théorie d'Ephore, Diodore de Sicile, reprenant Agatharchidès, la qualifie de tout à fait inédite : « la terre était toute entière faite d'atterrissements du fleuve et de nature poreuse comme la pierre ponce et qu'on y trouvait de plus de grandes et longues crevasses où s'accumulait en elle une grande quantité d'humidité. Celle-ci s'y emmagasinait en hiver, mais de partout montait en été, comme une sueur, provoquant ainsi la montée du fleuve », *Bibliothèque Historique* I, XXXIX, 7 ; F. JACOBY, *FGH70* F 30 b.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, XXVIII, 4 : les pluies tombent sur les monts d'Ethiopie à la fin de l'été.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, XXXIX, 1-3.

nord de l’Ethiopie. Ce dernier considère que la crue est causée par la fonte des neiges des hautes montagnes d’Ethiopie. Sénèque¹ affirme également : *Anaxagoras ait ex Aethiopiae iugis solutas niues ad Nilum usque decurrere. In eadem opinione omnis uetustas fuit: hoc Aeschylus, Sophocles, Euripides tradunt. Sed falsum esse argumentis pluribus patet*, « selon Anaxagore, l’eau provenant de la fonte des neiges sur les hauts sommets de l’Ethiopie descend jusqu’au Nil. Telle a été l’opinion de toute l’Antiquité. Eschyle, Sophocle, Euripide énoncent le même fait ; plusieurs preuves réfutent cette idée ». L’hypothèse d’Anaxagore semblait être en faveur à Athènes au début du cinquième siècle, car après Eschyle, elle semble avoir convaincu Thrasyalkès, Sophocle et Euripide qui la reprennent. Eschyle² présente l’Ethiopie comme « la terre sacrée de Zeus où naissent tous les fruits (...), la prairie fertilisée des neiges (...) qu’assaille la fureur de Typhon et le Nil aux eaux inviolablement saines ». Il considère que la crue du Nil est provoquée par la fonte des neiges qui se déversent dans le fleuve. Il est également question dans son *Aithiopsis*, dont quelques fragments demeurent, de l’alimentation des eaux du Nil par la fonte des neiges, car en Ethiopie, « le soleil à la face de feu, quand il s’est levé sur la terre, fond la neige congelée¹ ». Lucain² rejette cette thèse pour les mêmes raisons que Sénèque et indique : « c’est une erreur des Anciens de croire que les débordements du Nil sont dus aux neiges d’Ethiopie. Ces montagnes ne connaissent ni l’Arctos ni le Borée. Tu en as pour preuve la couleur même des habitants brûlés par le soleil, et les autres aux souffles embrasés ».

A la suite d’Hérodote, Héliodore, rejette l’explication de la crue du Nil par l’action refoulante des vents, sans fournir des preuves, comme le fait d’ailleurs l’auteur des *Histoires*. Mais le romancier s’écarte de son modèle lorsqu’il s’agit de déterminer les causes de la crue du Nil. Hérodote a sur ce fleuve des idées beaucoup plus justes, sauf sur ses crues. En effet, au cinquième siècle av. J.-C., il pose le problème du Nil en ces termes : « je désirais, dit-il, apprendre [des Egyptiens] pourquoi pendant cent jours à partir du solstice d’été, le Nil croît et envahit les terres, puis, ce nombre de jour atteint, se retire et baisse de niveau³ ». L’historien prépare ainsi une façon personnelle d’envisager la question qui, pour lui, n’est pas : « pourquoi le Nil, croît-il ? », mais devient : « pourquoi décroît-il ? » Il repousse les autres théoriciens⁴ qu’il critique sans nommer. Ces opinions sur la crue du Nil proviennent en réalité des philosophes Thalès⁵ et d’Anaxagore

¹. Sénèque, *Questions Naturelles* IV, II, 17.

². Eschyle, *Suppliants* 559-561, traduction de P. MAZON, Collection des Universités de France, Paris, 1931.

¹. Eschyle, *Fragment* 139, F. DIDOT éd.

². Sur cette question du Nil dans Lucain, voir H. DIELS, *Seneca und Lucan*, Berlin, 1886 ; R. PICHON, *Les sources de Lucain*, 1912, p. 43 sq.

³. Hérodote, *Histoires* II, 17.

⁴. Hérodote, *Histoires* II, 19-29.

⁵. Sénèque, *Questions Naturelles* IV a, II, 22 : *si Thaleti credis, etesiae descendenti Nilo resistunt et cursum eius acto*

précédemment cité. Certaines d'entre elles émettent même l'hypothèse du Nil découlant de l'océan. Mais pour Hérodote, le Nil est un fleuve si singulier qu'il déborde en l'absence de vents étésiens, alors que les autres fleuves de cette même orientation sud-nord ne connaissent pas ce phénomène.

Héliodore n'évoque pas la fonte des neiges en Ethiopie¹. Il souligne l'originalité² du comportement³ du Nil qui monte au plus fort de la chaleur⁴ et observe que l'action des vents et le phénomène de l'évaporation sont la cause de l'abondance des pluies. Il explique ainsi l'origine de la crue du fleuve. Quant aux sources, le romancier les place dans les montagnes, « aux confins de la Libye, à l'endroit où finit l'Orient et où commence le sud ». Nul ne songe à lui reprocher ce manque de précision. La crue du Nil est causée dans la réalité par les pluies équatoriales d'Ouganda et du sud du Soudan, mais surtout de celles qui tombent des hauts plateaux d'Ethiopie. Ces précipitations viennent grossir le Nil Bleu qui prend sa source à 2900 m d'altitude, dans une région alors arrosée. Le Nil conflue avec le Nil Blanc à Khartoum et l'Atbara qui à son tour conflue avec le Nil près de la ville du même nom, à environ 260 km au nord de Khartoum. Héliodore prend soin de signaler les conséquences de la crue dans la vie agricole et religieuse des populations égyptienne et éthiopienne. En représentant de cette manière le Nil, le romancier donne au récit l'aspect d'un document scientifique qui révèle la mentalité des peuples riverains du Nil.

Les savants de l'époque hellénistique suivent peut-être Aristote, auteur supposé du *De inondatione Nili*, qui aurait demandé à Alexandre le Grand de faire exécuter les vérifications nécessaires. Ils admettent que les pluies d'été en Ethiopie sont la cause de l'inondation, explication partielle mais véridique. Cette opinion, reprise par Héliodore, se rapproche de celle d'Agatharchidès de Cnide qui attribue la crue aux pluies qui tombent en Ethiopie à la fin de l'été. Pour Strabon au demeurant, le champ des investigations se rétrécit. Il suit la tradition aristotélicienne car il est acquis désormais que la crue du Nil est due aux pluies dont le mécanisme a été expliqué de plusieurs façons. Cependant, la question de pluies demeure : « pourquoi est-ce

contra ostia mari sustinent. Ita reuerberatus in se recurrit, nec crescit, sed exitu prohibitus resistit et quacumque mox potuit in se congestus erumpit, « selon Thalès, les vents étésiens s'opposent à la descente du Nil, dont ils suspendent le cours en poussant la mer contre ses embouchures. Refoulé, il revient sur lui-même. Il ne grossit donc pas, mais, trouvant l'issue fermée, il s'arrête, s'accumule et bientôt déborde partout il peut » ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, XXXVIII, 2.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII, 5.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 6, ἰδιόζειν.

³. Πάθημα, dispositions physiques ; Arrien, *De l'Inde* VI, 6.

⁴. Elien, *Histoire des animaux* X, 43 ; voir Aestiva (*aqua*), Tibulle, *Élégie* I, VII, 22 ; Dion Cassius, dans un passage perdu de son œuvre, s'interroge « pourquoi le Nil fait sa crue l'été ? » ; Jean Zonaras, III, p. 103 éd. Teubner, cité en note dans la traduction, p. 263. D'où l'épithète θερειγενής « qui pousse pendant la chaleur, d'été » ; Dion Cassius, *Histoire romaine* XXVI, 229 ; 238.

¹. *Aristote Fragments, De inondatione Nili*, V. ROSE éd., p. 197.

l'été et non l'hiver » se demande-t-il, « pourquoi est-ce dans les régions les plus méridionales, et non dans la Thébàide et aux environs de Syène que tombent les pluies¹ ? » En réalité, à cette époque, la cause de grossissement est supposée connue, dès lors, il ne reste qu'à préciser le lieu de formation de la crue, que les Grecs ne connaîtront jamais nettement. La raison profonde de la référence au Nil dans les *Ethiopiennes*, il faut bien le dire, est essentiellement fictive. Il suffit pour s'en rendre compte de s'intéresser aux considérations d'ordre religieux exprimées par le romancier : « ce fleuve, ce dieu, comme vous l'appellez, et tous les êtres qu'il contient, l'Éthiopie vous l'envoie ; elle mérite donc vos hommages, car elle est pour vous la mère des dieux² ».

A Delphes, Calasiris rapporte une discussion entre philosophes sur la nature du fleuve : « un jour enfin, un des plus distingués parmi ces philosophes m'interrogea sur le Nil, ses sources et la nature extraordinaire de ce fleuve qui, seul entre tous, déborde pendant l'été³ ». La justification donnée par le romancier, par ailleurs très proche de celle de Démocrite sur le Nil et sur les causes de la houle dans le détroit du Calydon¹ est attribuée à la providence divine, créatrice de l'Isthme du Péloponnèse où se brise la mer d'Ionie. Le Nil prend naissance en Éthiopie, et ses crues s'expliqueraient par un phénomène d'évaporation, et non, comme le croyaient certains, par la fonte des neiges ou l'action des vents étiens². Il est, de nouveau, question du Nil au livre IX, quand la fête célébrée pendant ses crues vient à coïncider avec le siège de Syène. Héliodore, en cet endroit, parle de la nature du fleuve de façon plus scientifique et moins rhétorique ; surtout, il l'intègre à son intrigue amoureuse. Le romancier utilise l'explication religieuse et scientifique pour se pencher sur les « raisons des choses ». Après avoir montré la passion que le Nil suscite dans les milieux intellectuels de la Grèce, Héliodore souligne l'importance du fleuve dans les activités de la population égyptienne et éthiopienne. Les représentations des festivités à Syène dépeignent des caractéristiques culturelles intéressantes. Le romancier donne l'impression d'avoir réellement assisté à une célébration nilotique, laquelle pouvait se dérouler dans une ville autre que Syène. Le paragraphe XXII du livre IX est, d'une part, l'occasion pour les habitants de Syène de révéler à Hydaspe les curiosités du Nil ; le romancier en profite, d'autre part, pour montrer ses qualités d'ethnographe et de scientifique.

En faisant intervenir une trêve dans la guerre qui oppose Éthiopiens et Perses au moment où les Syénéens célèbrent le Nil, Héliodore prend soin une nouvelle fois de décrire une tradition

¹. Strabon, *Géographie* XVII, II, 5. En ce sens, la loi régissant les crues du Nil reste encore mystérieuse pour Strabon (également, *Géographie* XVI, II, 26 *in fine*).

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 7.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII, 1.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* V, XVII, 1-3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII.

qui remonte à l'époque pharaonique¹. Cette période de fête se situe entre le 14 et le 20 juillet, c'est-à-dire au moment où déborde le Nil, aux environs de Syène et de Memphis. La force et l'union d'Isis et d'Osiris sont ainsi célébrées. Cette célébration marque le jour anniversaire du Nil, dit traditionnellement « jour anniversaire du monde », et est la fête de la crue. La fête du Nil est donc liée au culte de la crue et au cycle annuel. La mention du nilomètre² rend également compte de la même situation : τὴν τε φρεατίαν τὸ νεилоμέτρον ἐδείκνυσαν, « ils lui firent voir le puits qui sert à mesurer les crues du Nil ». Le même instrument est décrit par Strabon³, en des termes si identiques que certains savants⁴ supposent que le romancier imite le géographe ou encore qu'ils dérivent de la même source. Arrivé à Syène au terme de sa remontée du Nil, il mentionne la présence d'un nilomètre dans cette ville de la frontière sud de l'Égypte et en propose une description : « le nilomètre est un puits construit en pierres bien équarries sur la rive du Nil, dans lequel sont faites des marques indiquant les crues du Nil les plus grandes, les plus petites et les moyennes, car l'eau dans le puits monte et s'abaisse avec celle du fleuve ». Seulement, Strabon ne décrit pas seulement le nilomètre de Syène, mais il parle également de la façon dont les rayons du soleil, en été, pénètrent jusqu'au fond du puits : ἀνάγκη δὲ, κατὰ κορυφὴν ἡμῶν γινομένου, καὶ εἰς τὰ φρέατα βάλλειν μέχρι τοῦ ὕδατος τὰς αὐγὰς, κἄν βαθύτατα ἦ. Diodore de Sicile¹ mentionne également le nilomètre, mais il s'intéresse plus à son utilité qu'à sa structure.

Il en va de même du puits éclairé directement par le soleil, le jour du solstice, et les *gnomons* qui, ce jour là, ne projettent pas d'ombre². Ces paragraphes sont l'occasion pour le romancier de décrire trois curiosités scientifiques. Pour ce faire, il utilise un vocabulaire technique précis : la graduation en coudées de l'échelle au centre du nilomètre indique la hauteur de la crue ou de la décrue. Par leur valeur arithmétique même, les caractères recouverts ou laissés libres par le flot indiquent la qualité de l'inondation ou du retrait des eaux. Cela correspond exactement à ce que montre un tissu copte du Louvre³ représentant un nilomètre. En mosaïque, deux types de nilomètre, ont été représentés : sur la mosaïque de Palestrina, il s'agit d'un puits circulaire alors que sur celles de Leptis Magna et d'Italica, il s'apparente à une colonne plus ou moins élevée.

¹. D. BONNEAU, 1964, p. 300.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 3-4 ; Héliodore et Strabon disent qu'il y a un autre Nilome/trion à Memphis ; sur le nilomètre de Memphis, voir Aelius Aristide, *Discours d'Égypte* XXXVI, 115 ; voir aussi *Pap. Oxyr.* 43 (vol. I, p. 99).

³. Strabon, *Géographie* XVII, I, 48.

⁴. Les éditeurs anglais des Belles Lettres.

¹. Diodore de Sicile, *Géographie* I, 36.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2.

³. C. P. DU BOURGUET, *Catalogue des étoffes coptes (...)* I, Musée National du Louvre, 1964 : n° D. 36, daté du troisième - quatrième siècle ; ce tissu est reproduit et commenté dans D. BONNEAU, 1964, planche X b, p. 432 ; 524.

Le nilomètre de la mosaïque de Palestrina se trouve sur la section huit, à proximité d'un temple¹ devant lequel se tiennent des prêtres et des prêtresses vêtus de blanc, qui, par des gestes significatifs manifestent leur satisfaction de voir la crue atteindre un niveau suffisant. Le puits circulaire en brique est en effet déjà rempli d'eau et le fleuve a inondé la campagne. Ce nilomètre a été reconnu comme celui de l'île d'Eléphantine par D. Bonneau², S. Aurigemma³ et F. Coarelli⁴, comme celui de Syène par P. G. P. Meyboom⁵ et comme celui de Memphis par Fabienne Burkhalter⁶. L'inondation du Nil était tellement importante pour l'Égypte que, dès l'époque pharaonique, des nilomètres ont été construits un peu partout dans le pays. Des inspecteurs les examinent et communiquent leurs observations au reste de la population, pour son information ; ils savent en effet longtemps à l'avance, à partir de ces signes et des délais, quand la future inondation se produira, et les révèlent ainsi par anticipation. Ce renseignement est utile, non seulement aux agriculteurs pour le réglage de la distribution de l'eau, pour les digues, les canaux, et toute chose de cet ordre, mais également aux préfets pour l'estimation des revenus publics, car les revenus seront d'autant plus élevés que la crue sera forte¹ ».

Héliodore utilise un vocabulaire précis et technique à propos du jeu de l'isopsépie, auquel s'adonnent les prêtres². En traduisant l'expression Νεῖλος en chiffres, ils arrivent à 365³, soit les jours de l'année : καὶ οὐδὲν ἄλλ' ἢ τὸν ἐνιαυτὸν ἀντικρὺς εἶναι τὸν Νεῖλον, τοῦτο καὶ τῆς προσηγορίας ἐκβεβαιουμένης (τῶν γοῦν κατὰ τοῦνομα στοιχείων εἰς ψήφους μεταλαμβανομένων, πέντε καὶ ἐξήκοντα καὶ τριακόσια μονάδες, ὅσαι καὶ τοῦ ἔτους ἡμέραι, συναχθήσονται), « le Nil, en fin de compte c'est l'année elle-même, comme le prouve son nom dont les lettres, calculées selon leur valeur numérique, donnent le nombre des jours de l'année » La grande originalité du romancier est certes d'avoir incorporé dans sa description toute une série de développements scientifiques et religieux. Son récit gagne en richesse et en intérêt.

¹. F. BURKHALTER y a reconnu le Sarapieion de Memphis (« La mosaïque de nilotique de Palestrina et les pharaonica d'Alexandrie », *Topoi* 9/1, 1999, p. 255).

². D. BONNEAU, *La crue du Nil*, *op. cit.*, p. 91-92.

³. S. AURIGEMMA, *Les thermes de Dioclétien et le musée national romain*, Rome, Libreria dello Stato, 1955, n° 71, p. 38-40 (p. 38).

⁴. F. COARELLI, « La *pompè* di Tolomeo Filadelfo e il mosaico nilotico di Palestrina », *Ktema* 15, 1990, p. 225-251 (p. 243).

⁵. P.G.P. MEYBOOM, *The Nile Mosaic of Palestrina. Early Evidence of Egyptian Religion in Italy*, EPRO 121, Leyde-New-York-Cologne, E. J. Brill, 1995, p. 53.

⁶. F. BURKHALTER, « La mosaïque de nilotique de Palestrina », *loc. cit.*, p. 237-238, 245.

¹. Strabon, *Géographie*, XVII, I, 48.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 6.

³. En effet, ν vaut 50, ε vaut 5, ι vaut 10, λ vaut 30, ο vaut 70 et ς vaut 200, les lettres du mot étant pris avec leur valeur numérique. Ici, le mot *Steicheion* a sa valeur phonétique, Platon, *Cratyle* 424 d.

Les calculs ont pour source les spéculations pythagoriciennes.

Selon C. Meillier, la structure des *Ethiopiennes* repose sur une construction fondée sur les nombres en sorte qu'elle révèle que le « beau qui vient de la proportion est inséparable du divin, dans la tradition platonicienne¹ ». Dans l'Égypte ancienne, l'année débute, toujours, avec la montée des eaux du Nil, qui correspond au 19 juillet du calendrier moderne (date du lever héliaque de *Sothis* = *Sirius*), pratiquement en début d'été. D. Bonneau² a donné une reconstitution des étapes de la crue et les dates de sa formation avant la construction du barrage d'Assouan. Ainsi, il semble que tous les ans, avec une grande régularité, ce cycle recommençait selon l'ordre immuable que soulignent les Syénéens dans les *Ethiopiennes*, en naissant d'une volonté cosmique décidée par la divinité. Lorsque le romancier souhaite placer au cinquième siècle av. J.-C. ce jeu de l'isopsépie en Égypte, nous pouvons le taxer d'un anachronisme. Il est courant à l'époque impériale, et encore plus à l'époque byzantine, de s'adonner à ce genre de passe-temps. Les deux exemples papyrologiques étudiés par T. C. Skeat remontent l'un, au deuxième siècle av. J.-C., - la seule attestation de l'isopsépie avant que le christianisme ne se répande en Égypte -, l'autre au cinquième siècle apr. J.-C.

Héliodore s'intéresse à l'exploitation agricole de la crue du Nil et à ses incidences sociales, économiques et religieuses. Conscient de l'originalité du Nil dans l'espace égyptien et éthiopien, il l'étudie comme un sujet de curiosité scientifique et dissocie nettement le problème de la crue de celui des sources ; car si ce dernier problème relève de la description du monde, le premier est un cas particulier dans le système. Héliodore l'inclut dans la philosophie et dans la religion avant de l'intégrer dans son histoire. Soulignant l'importance de la fête du Nil pour les Égyptiens, Héliodore en donne quatre explications : le fleuve qui arrose les champs sans avoir besoin de nuages et de pluie, est divinisé et devient un émule du ciel. Sa crue provoque l'union de l'humide et du sec où le peuple voit la source de toute vie. Le romancier donne à la même réalité deux explications : une scientifique et une autre religieuse. Il se situe ainsi à un plus haut degré de connaissance qu'il agence de façon à ce que chaque lecteur puisse y trouver son plaisir et son instruction. Ainsi, lors des cérémonies religieuses pour la divinité du Nil célébrées par les habitants de Syène, Héliodore entreprend une description de l'environnement du fleuve¹. L'éloge du Nil par les prêtres de Syène est un véritable panégyrique. A travers les récits des Syénéens et d'Hydaspe, le romancier souligne,

¹. C. MEILLIER, « Note sur l'arithmologie des *Ethiopiennes* d'Héliodore », *Kentron* 2, 1986, p. 113.

². D. BONNEAU, 1964, Paris, p. 22 sq.

¹. Le romancier écrit à ce propos un long passage où il rapporte l'explication donnée d'une part au vulgaire, et de l'autre celle donnée aux initiés, à savoir qu'Isis est la terre et Osiris le Nil. Le premier degré d'initiation est accessible à tous alors que le second est réservé à l'élite des initiés, à savoir les souverains et les prêtres égyptiens « dans le sanctuaire illuminé des torches de la vérité » (Héliodore, *Ethiopiennes* IX, IX, 2-5).

en filigrane, l'exception du fleuve. Il profite de l'occasion pour livrer son opinion au sujet des spéculations émises par les philosophes de Delphes. Héliodore répertorie les points de vue que Grecs, Romains, Egyptiens et Ethiopiens ont rapportés pour déterminer le phénomène observé. Il fait également valoir sa grande érudition sur un sujet si prisé par les savants.

Héliodore propose un développement sur le Nil qui répond à l'idéal qu'il s'en est fait. Il ouvre une réflexion sur la splendeur du fleuve, source de vie pour l'Égypte et pour le royaume de Méroé. La recherche d'une justification religieuse au sujet de la particularité du Nil constitue pour l'essentiel une esquisse dépourvue de références par rapport aux autres avis déjà émis sur la question. Ainsi tout se passe comme si le romancier retient l'ensemble des éléments pour parfaire un tableau nilotique déjà amorcé dans les cercles intellectuels du monde méditerranéen et éthiopien. Une telle manifestation atteste une tendance propre au roman : elle consiste à présenter un certain nombre de considérations naturelles et scientifiques selon un aspect exotique et extraordinaire. Les témoignages d'Héliodore sur le cycle du fleuve sous-tendent une certaine réalité dans l'organisation temporelle et économique de l'Égypte et de l'Éthiopie. Héliodore introduit la thématique du Nil en passant en revue son aspect culturel, religieux, économique et scientifique. Le romancier essaie de traduire une situation de controverse entre, d'une part les philosophes à Delphes et, d'autre part Hydaspe et les Syénéens. Lors de la célébration des fêtes du Nil, Hydaspe explique aux habitants de Syène que tous les traits de la civilisation du Nil, en commençant par le Nil, lui-même, sont apparus en premier lieu en Éthiopie¹. Le monde nubien aurait participé, directement ou indirectement, à la disposition ou à l'émergence de certaines phases historiques égyptiennes.

Dans les *Ethiopiennes*, la double nature du fleuve est un cas particulier et unique et correspond au principe général qui fait que toute vie procède du Nil. Des prêtres sont associés au culte du Nil, car le fleuve est vraiment une divinité. Dans une contradiction qui n'est pas étonnante², Héliodore assimile le fleuve à Osiris et identifie la terre égyptienne à Isis³, puis dit que

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 7.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2-7 Le Nil est identifié dans les *Ethiopiennes* tantôt à Osiris tantôt à Horus. Il est vrai qu'il a existé des récits différents sur les attributs des divinités égyptiennes. Ce genre d'assimilation est fréquent ; il revient à la divinité de déterminer les saisons.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, IX, 5 : ποθει γοῦν ἀπόντα ἢ θεὸς καὶ χαίρει συνόντι καὶ μὴ φαινόμενον αὔθις θρηνεῖ καὶ ὡς δὴ τινα πολέμιον τὸν Τυφῶνα ἐχθραίνει, φυσικῶν τινῶν, δῖμαι, ἀνδρῶν καὶ θεολόγων πρὸς μὲν τοὺς βεβήλους τὰς ἐγκατεσπαρμένας τούτοις ὑπανοίας μὴ παραγυμνούντων, ἀλλ' ἐν μύθῳ προκατηχούντων, τοὺς δὲ ἐποπτικωτέρους καὶ ἀνακτόρων ἐντὸς τῆ πυρφόρω τῶν ὄντων λαμπάδι φανότερον τελούντων, « mais les initiés seuls apprennent qu'Isis est la terre et Osiris, appellations divines de choses terrestres. La déesse, disent-ils, brûle de s'unir au dieu absent et l'accueille avec joie. Quand il disparaît, elle se met à

les habitants de Syène « appelaient le fleuve Horus, le père nourricier de toute l’Égypte, le sauveur de la Haute, le père créateur de la Basse, qui tous les ans apporte un nouveau limon, νέαν ἰλὺν, d’où son nom grec de Nil. Ce fleuve lui, disaient-ils, marque les saisons : l’été par ses crues, l’automne par sa décroissance, le printemps par les fleurs qu’il fait naître et par la ponte des crocodiles », ὥρον τε καὶ ζεῖδωρον ἀποκαλοῦντες, Αἰγύπτου τε ὅλης, τῆς μὲν ἄνω σωτῆρα, τῆς κάτω δὲ καὶ πατέρα καὶ δημιουργὸν νέαν ἰλὺν δι’ἔτους ἐπάγοντα, καὶ Νεῖλον ἐντεῦθεν ὀνομαζόμενον, τὰς τε ἐτησίους ὥρας φράζοντα, θερινὴν ὀνομαζόμενον μὲν ταῖς ἀυξήσεσι μετοπωρινὴν δὲ ταῖς ὑπονοστήσεσι καὶ τὴν ἡρινὴν τοῖς τε κατ’ αὐτὸν φουμένοις ἄνθεσι καὶ ταῖς τῶν κροκοδείλων ὠτοκίαις¹.

Le romancier, suivant des idées répandues, indique que la divinité détermine la montée du Nil. Le rôle des populations riveraines consiste à implorer la bienveillance divine, par des offrandes notamment, afin d’assurer la régularité et l’abondance des crues. Située en amont de la première cataracte, l’île de Philae fut pendant des siècles le domaine d’Isis, dont le culte resta actif jusqu’au cinquième siècle apr. J.-C. Dès l’époque ptolémaïque, le grand temple de la déesse est l’un des sanctuaires les plus importants d’Égypte et de Nubie. Chaque année, d’importantes fêtes religieuses s’y déroulent comme celles célébrées à Syène dans les *Ethiopiennes*. Isis, à la fois femme, épouse, mère universelle, magicienne était la réponse aux questions de la vie, de la mort, de la résurrection du fleuve représentée par la crue. En tant que déesse-mère, elle était associée à l’inondation, dispensatrice de bienfaits.

A l’époque d’Héliodore, les connaissances sur le Nil, couvrant près d’un millénaire, ont évolué par rapport aux premières approches exprimées au sixième siècle av. J.-C. Il reprend des observations déjà étudiées dans la littérature sur la thématique du Nil comme il est de tradition dans les milieux culturels de l’Antiquité¹ : « je dis ce que je savais et je donnai tous les renseignements contenus dans les livres sacrés, que les prêtres seuls ont le droit de connaître et de lire ». Les références données par le romancier montrent le vif intérêt pour l’Égypte et de l’Éthiopie dans les milieux grecs de l’époque impériale. Néanmoins, elles n’apportent aucune nouvelle

pleurer et exprime sa haine contre son ennemi Typhon. Les Égyptiens versés dans les sciences de la nature se gardent bien, j’imagine, de dévoiler aux profanes la signification de ces fables. Ils se contentent pour eux de cette instruction sommaire sous forme mythique et réservent aux véritables initiés, dans le sanctuaire illuminé des torches de la vérité, des révélations plus claires ». Ce culte d’Isis, datant de la XII^e dynastie, viendrait de la Haute-Égypte, c’est-à-dire finalement de la Nubie. Si Héliodore s’attarde autant sur le Nil, c’est pour mieux mettre en lumière les amours du couple Isis et Osiris.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 5.

¹. La discussion à Delphes de savants curieux et désireux de résoudre l’énigme du Nil montre la passion que les Anciens avaient pour l’Égypte et ses curiosités culturelles (Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVIII-XXIX).

connaissance dans la résolution de l'énigme du Nil. Certes, les éléments exotiques introduits dans le récit enrichissent la description du Nil, mais, n'ayant de valeur scientifique, ils ne permettent pas d'avoir une meilleure connaissance des modes de vie des populations nilotiques et de l'action nourricière du fleuve. Héliodore se contente surtout de donner des noms ou de raconter des événements sans trop s'attarder sur les objets, les paysages, les mœurs ; il saisit rarement le détail significatif. Autrement dit, il préfère plutôt s'intéresser aux événements et à la toponymie qu'à la réalité et faire en sorte que les faits et les noms soient en rapport avec l'histoire du royaume de Méroé.

Par ailleurs, nous ne savons rien de la composition de la flore nilotique ni de la couleur des eaux du Nil. Nous ne verrons, pour ainsi dire, jamais ce fleuve prodigieux être l'objet d'une action du roman. Un seul de ses méandres nous est décrit : « Le rivage du Nil forme en ce lieu une sorte de promontoire, sur lequel vient se briser le courant du fleuve. Les eaux détournées de leur direction forment un demi-cercle et reprennent leur cours en ligne droite, après avoir contourné cette langue de terre, formant ainsi et enveloppant pour ainsi dire un golfe terrestre. Cet endroit, tout entouré d'eau, nourrit des riches prairies. La nature y produit d'elle-même une herbe abondante et offre aux troupeaux une nourriture inépuisable. Des perséa, de sycomores et d'autres essences qui vivent au bord du Nil, couvrent ce lieu de leurs ombrages¹ ».

Les témoignages nilotiques des *Ethiopiennes* ne permettent donc pas de donner une configuration exacte de la vie des Méroïtes. Héliodore enrichit la description du milieu naturel des Ethiopiens en introduisant dans son roman des données culturelles méroïtiques qui embrassent une large période. Nous avons chez Héliodore toute une série d'images éthiopiennes alimentées par des témoignages d'auteurs grecs et latins qui ont écrit, avant Héliodore, sur les Ethiopiens. Ainsi, dans le roman d'Héliodore, des indications relatives à la société et à la royauté éthiopienne s'ajoutent à la géographie méroïtique et aux considérations nilotiques. On s'y plonge avec d'autant plus d'intérêt qu'aux informations diverses livrées par le roman, se superpose le plaisir de voir l'auteur nous présenter ses connaissances, et par-là même, nous faire connaître les critères selon lesquels un esprit éclairé, dans cette époque de restructuration politique de la frontière éthiopienne et égyptienne, appréhende la situation si complexe de cette partie de la région nilotique en perpétuelle mutation.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XIV, 3 ; Strabon, *Géographie* XVII, II, 4. Le perséa n'est pas ce que nous appelons, sous un autre nom, l'avocatier, arbre de l'Amérique du sud, mais des arbres fruitiers dont l'espèce semble être perdue. Ces deux arbres sont cités par Théophraste, dans son *Histoire des plantes*, comme particulier à l'Égypte.

IV. 3. LES REALITES EGYPTIENNES DANS LES *ETHIOPIQUES*

L'action du roman d'Héliodore commence dans la boucle héracléotique du Nil et conduit le lecteur jusqu'à ses sources, au point le plus reclus connu des Anciens. Héliodore parle, tout comme Diodore¹ de Sicile et Strabon², de la zone d'insécurité située dans le Delta du Nil habitée par des *Boucoloi*, brigands, pilliers d'épave et pasteurs : « voici comment était ce lac : toute cette région est appelée par les Égyptiens le pays des pasteurs ; c'est une cuvette naturelle, qui reçoit une partie des crues du Nil et se transforme en lac, d'une profondeur considérable en son milieu, mais qui, sur les bords, finit en formant une plaine marécageuse. Ce que sont, pour la mer, les grèves, ces marais le sont au lac en question. C'est là que tous les brigands d'Égypte ont leur cité : l'un, sur un coin de terre, s'il en émerge un peu au-dessus de l'eau, a planté une cabane ; l'autre vit sur une barque, qui lui sert à la fois de véhicule et d'habitat ; sur ces barques, leurs femmes filent la laine, sur les barques qu'elles accouchent. Lorsqu'un enfant naît, d'abord on le nourrit avec le lait de sa mère, puis avec des poissons du lac séchés au soleil. Lorsqu'on s'aperçoit qu'ils ont envie de ramper, on leur attache aux chevilles une corde juste assez longue pour leur permettre d'aller jusqu'au bord de la barque ou à l'extrémité de la cabane. C'est une nouvelle manière de donner la main aux enfants que de leur attacher ainsi le pied. Plus d'un pasteur est né sur ce lac, y a été élevé de cette façon et le considère comme sa patrie. Ce lac fournit au brigand une retraite sûre ; c'est pourquoi les gens de cette profession affluent tous vers ce lac, qui leur sert de rempart, et les palmiers, qui croissent en grand nombre dans les marais, forment comme une palissade avancée. Ils ont aménagé des sentiers sinueux qui forment de nombreux méandres : pour eux, ils ne présentent aucune difficulté, parce qu'ils les connaissent, mais les autres ne peuvent s'en tirer ; et, par ce moyen, ils se sont assurés une protection très efficace qui les empêche d'avoir rien à craindre d'une attaque. Voilà ce qu'il en est du lac et des pasteurs qui y habitent¹ ».

Le tableau offert par Héliodore d'une terre égyptienne où des troupes de pasteurs résistent à l'envahisseur n'est pas sans vraisemblance historique. Cette présentation de la région du Nil reprend des données historiques réelles et conformes à une réalité culturelle d'une époque. La vie de ses habitants est évoquée dans les *Ethiopiennes*, et Héliodore met en scène des pâtres et pirates qui opèrent dans cette région, aride et quasi inhabitée. Diodore de Sicile² énumère les sept bouches du Nil et cite la bouche Canope ou d'« Héraclès ». Il représente le plus occidental des bras du Delta et, à ce même endroit, le romancier situe la scène première

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, 43.

². Strabon, *Géographie* XVII, I, 18.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* I, V, 1-4.

². Strabon, *Géographie* I, XXXIII, 7.

du roman¹. Strabon évoque de nombreuses bouches secondaires par lesquelles le Nil se déverse dans la mer ; il parle des zones marécageuses et des pâtres brigands². Comme le romancier, Diodore de Sicile³ avance que, de son temps, les pâtres en Egypte vivent encore dans des cabanes de roseaux construites sur une des innombrables îles du Delta. Ces constructions légères qui brûlent après l'incendie allumé par les brigands, sont appelées σκηναί⁴ ; mais le romancier a recours au terme καλύβαι beaucoup plus technique⁵. La réalité de l'habitation des *Boucoloi* telle qu'elle est présentée par Héliodore a été étudiée et illustrée par G. Husson⁶. Quant à Strabon⁷, il évoque seulement les pâtres-brigands qui gardaient le port de Pharos. Xénophon d'Ephèse et Achille Tatiüs ont, eux aussi, mis en scène des *Boucoloi*¹. Le premier montre que les *Boucoloi* opèrent sur les côtes de la Phénicie et vendent les prisonniers à Péluse ; le second note que les huttes des pâtres sont faites de papyrus recouverts de feuillage.

De l'histoire de la région d'Alexandrie avant la création de la ville, nous ne savons rien, si ce n'est qu'elle était habitée par une population sauvage, les *Boucoloi* : des bergers, dont l'une des activités principales était la piraterie qui a d'ailleurs tenu à toutes les époques une place importante dans l'histoire de la Méditerranée. Dans ce même cadre, Héliodore et Achille Tatiüs, ont placé des épisodes de leur œuvre². Le type du *Boucolos* est devenu poncif repérable chez les romanciers grecs grâce à sa peau noire et sa chevelure hirsute laissée longue à dessein comme une crinière. Ainsi, les héros Leucippé et Clitophon du roman d'Achille Tatiüs³ sont comme Théagène et Chariclée, surpris et enlevés par des *Boucoloi* adroitement dissimulés derrière des rideaux de feuilles de papyrus. Le Bas Delta du Nil, large frange humide peuplée d'éleveurs de bovins, a, en effet, constitué une zone refuge, où ses habitants, qui forment une population organisée, ont une

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* I, I, 1.

². Strabon, *Géographie* XVII, I, 18 sq.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* I, 43.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* I, XXXIII, 4.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* II, III, 2.

⁶. G. HUSSON, *OIKIA, Le vocabulaire de la maison privée en Egypte d'après les papyrus grecs* (Publications de la Sorbonne, série Papyrologie 2), Paris, 1983, notamment p. 122, et figure 6 de la p. 65, présente les différentes représentations possibles de la καλύβη attestées dans *The Oxyrhynchus Papyri* 14, 1675, 8 (III^e siècle apr. J.-C.) ; 18, 2197, 34 (VI^e siècle apr. J.-C.), B. P. GRENFELL éd., A. S. HUNT et al., Londres, 1898 ; et dans *Aegyptische Urkunden aus den Staatlichen Museen zu Berlin* 1.305, 14-15 (Arsinoé, 556 apr. J.-C.), Griechische Urkunden, Berlin, 1895.

⁷. Strabon, *Géographie* XVII, I, 18.

¹. Xénophon d'Ephèse, *Ephésiaques* III, 12 ; Achille Tatiüs, *Leucippé et Clitophon* III, 1, 10.

². P. CHUVIN, J. YOYOTTE, « les hors-la-loi qui ont fait trembler Rome » [La révolte des Bouviers sous Marc-Aurèle dans le Bas Delta et ses rapports avec le roman d'Achille Tatiüs], *Histoire* 88, avril 1986, p. 40-48.

³. Achille Tatiüs, *Leucippé et Clitophon* III, 9.

longue tradition de combativité et de piraterie. Ce furent ces mêmes *Boucoloi* qui en 169 apr. J.-C. se révoltèrent contre l'administration impériale, révolte qui fut écrasée en 173 apr. J.-C.

Dans la ville de Memphis, capitale de la satrapie de l'Égypte, Oroondatès, le satrape est, d'après le romancier, le beau-frère du Grand Roi. En effet, les grandes satrapies sont, en général, confiées à des hommes affiliés à la famille royale par le sang ou par le mariage¹. Les Égyptiens ne tiennent pas beaucoup de place dans les *Ethiopiennes*. Il est fait allusion à leur piété à l'égard du Nil² déifié et de certains animaux. Héliodore observe également la grandeur des pyramides³, évoque les mystères des livres sacrés, et note, au passage, le courage des soldats¹. Mais ce n'est pas tout. Il mentionne une tradition égyptienne d'Homère qui serait le fils d'Hermès², prenant appui sur les affirmations de Cnémon à ce sujet : « ton opinion, Calasiris me paraît vraiment fondée, quand je songe au mélange de mystère et de charme infini, qualités bien égyptiennes, que nous offrent les vers de cet homme (...) »³. Il est encore question de l'aspect héréditaire⁴, caractéristique

¹. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 705 (14^e éd.).

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 5 ; les nilomètres de Syène et de Memphis, le cadran solaire de Syène où au solstice d'été il n'y a pas d'ombre visible ; les festivités du Nil, l'origine du nom du fleuve par son étymologie et son arithmologie.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXVII, 3 : les manifestations de curiosité à l'égard de la religion égyptienne dont les Anciens voulaient connaître tous les mystères, ainsi que la présence de nombreuses divinités égyptiennes tant à Rome que dans l'Empire montrent toute la considération qu'ils leur ont portée. Cet intérêt des Anciens se manifeste à travers les questions que posent les prêtres d'Apollon à Calasiris, un prêtre égyptien venu à Delphes pour des raisons d'ordre religieux : « ils me posèrent au début différentes questions sur les dieux et les cultes égyptiens, les divers animaux adorés par mes compatriotes. Ils s'étonnaient de cette diversité et désiraient des explications sur chacun de ces cultes, sur la construction des Pyramides et les labyrinthes des tombeaux. Bref, ils n'oubliaient aucune des curiosités de l'Égypte, car il n'y a pays au monde que les Grecs se plaisent à ce point à entendre parler ».

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 5 : χρόνον μὲν δὴ τινα συνειστήκεισαν οἱ Αἰγύπτιοι καὶ τῷ συνασπισμῷ πρὸς τὴν τοξείαν ἀντείχοντο, φύσει τε τλήμονες ὄντες καὶ πρὸς τὸν θάνατον οὐ λυσιτελῶς μᾶλλον ἢ φιλονείκως κενοδοξοῦντες, ἴσως δὲ πού καὶ τιμθριάαν λιποταξίου προορῶντες, « pendant quelque temps, les Égyptiens gardèrent leurs rangs et sous leurs boucliers serrés se tinrent à l'abri des traits. La nature, en effet, leur a donné la bravoure, et ils affectent de mépriser la mort, moins pour un but utile que par amour de la gloire. Peut-être aussi la peur du châtement les empêchait-elle de quitter leur poste ».

². Calasiris est le prêtre de la déesse d'Isis formé par l'étude des livres sacrés. Il montre, qu'Homère avec sa naissance semi-divine est un initié qui a enfermé dans son œuvre beaucoup de mystères ; Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIV, 5 ; III, XIV, 2-4.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* III, XIV, 2-4.

⁴. Il n'est pas possible de dégager une règle générale sur les conditions d'accès au sacerdoce en Égypte. S. SAUNERON, *Les prêtres de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 49-51, montre que l'hérédité « n'était pas la règle absolue, mais c'était du moins une tradition solidement implantée ».

de la fonction cléricale dans les *Ethiopiques*¹. Ainsi sentant sa fin prochaine, Calasiris ôte de sa tête la couronne sacerdotale et la dépose sur celle de Thyamis et déclare à la foule « que son fils, étant l'aîné de sa famille, on lui devait, selon la loi, les insignes des Prophètes, et que ses qualités physiques et morales lui rendaient digne de remplir cette fonction sacrée² ». Le terme technique προφήτης³ est utilisé par Héliodore pour désigner les prêtres en Egypte⁴ qui forment une classe sociale à part dont les ministères se transmettent par les liens du sang⁵. Les témoignages de Strabon⁶ vont dans le même sens.

L'Egypte des *Ethiopiques* d'Héliodore n'est ni l'Egypte conquise par les Ptolémées ni celle administrée de son temps par les Romains. Sous domination perse, elle constitue la première brèche ouverte de cette partie du monde qui s'articule autour du Nil. Nous savons que la frontière entre l'Egypte et l'Ethiopie a très souvent été le théâtre d'affrontements entre les maîtres de l'Egypte et le royaume éthiopien depuis le règne des premiers Pharaons. Syène, située sur la deuxième cataracte, constitue la frontière qui sépare l'Egypte, alors sous la domination perse, et l'Ethiopie. Philae est, en effet, une île située sur la frontière entre l'Egypte et l'Ethiopie. Les troupes des maîtres de l'Egypte sont placées sur la rive est du Nil : τὰ μὲν οὖν πρῶτα ἔχῳρει τῆς ὄχθης ἀεὶ τοῦ Νεῖλου καὶ (τῆς) παραποταμίας ἐχόμενος. Ἐπεὶ δὲ εἰς τοὺς καταρράκτους ἀφίκετο, θύσας τῷ Νεῖλῳ καὶ θεοῖς ἐνορίοις, ἐκτραπείς τῆς μεσογαίας μᾶλλον εἶχετο καὶ εἰς τὰς Φίλας ἐλθὼν ἡμέρας μὲν που δύο διαναπαύει τὸν στρατόν, αὐθις δὲ τὸ πολὺ τοῦ πλήθους προαποστείλας, προεκπέμψας δὲ καὶ τοὺς αἰχμαλώτους, αὐτὸς ἐπιμείνας τὰ τε τείχη τῆς πόλεως ὠχύρωσε καὶ φρουρὰν ἐγκαταστήσας ἐξώρμησε, « Hydaspes commença par longer le Nil ou suivre les régions voisines du fleuve. Mais arrivé aux Cataractes, après avoir sacrifié aux dieux protecteurs des frontières, il changea de direction et s'enfonça dans l'intérieur. A Philae il accorda deux jours de repos à son armée, envoya de nouveau en avant la plus grosse partie de ses troupes ainsi que les prisonniers, et resta pour consolider les remparts de la ville et installer une garnison ».

La ville est accessible depuis Syène par une voie intérieure contournant la cataracte à une distance de trois milles selon l'itinéraire d'Antonin. On peut penser qu'Héliodore dispose d'informations spécifiques sur la distance qui sépare Syène de Philae. Il présente le détour opéré

¹. Héliodore, *Ethiopiques* I, XXXIII, 7.

². Héliodore, *Ethiopiques* VII, VIII, 7.

³. Héliodore, *Ethiopiques* II, XXIV, 5 ; Héliodore, *Ethiopiques* IX, IX, 1 ; IX, XI, 1-6.

⁴. S. SAUNERON, *Les prêtres dans l'ancienne Egypte*, 1957, p. 58.

⁵. Hérodote, *Histoires* II, 37 : ἱράται δὲ οὐκ εἰς ἑκάστου τῶν θεῶν ἀλλὰ πολλοί, τῶν εἰς ἐστὶ ἀρχιερεῖς· ἐπαὴν δὲ τις ἀπαθάνη, τούτου ὁ παῖς ἀντικατίσται, « il n'y a pas pour chacun des dieux un seul prêtre, mais plusieurs, dont l'un est archiprêtre ; quand l'un d'eux meurt, son fils est établi à sa place ».

⁶. Strabon, *Géographie* I, LXXIII, 5.

par l'armée éthiopienne autour du fleuve et parvient à suivre la marche d'Hydaspe vers Philae où le roi d'Éthiopie installe une garnison¹. Il existe une ressemblance avec la localisation de Philae que propose Strabon² : « un peu en amont de la cataracte, se trouve Philae, possession commune de l'Éthiopie et de l'Égypte (...) Venant de Syène, sur un char, nous arrivâmes à Philae à travers une plaine absolument unie après avoir parcouru cent stades (...) ». Hydaspe reste à Philae pour relever les remparts de la ville et installer une garnison. Nous savons que sous les premiers Ptolémées, Ergamène, souverain méroïte mit un moment la main sur Philae. Héliodore s'est peut-être inspiré de cet événement pour faire d'Hydaspe le conquérant de la ville. Au temps d'Auguste, une incursion des Ethiopiens eut lieu à Philae, Syène et Eléphantine réprimée par Petronius³.

Dans l'extrême sud de l'Égypte, Héliodore nomme des particularités de Syène : l'existence du nilomètre est décrite avec beaucoup de précision et la situation sous le tropique de la ville est prouvée par des observations complémentaires. Au solstice d'été, en effet, le gnomon ne donne pas d'ombre à midi et, à cette date, le fond du puits est éclairé directement par le soleil⁴. Le nilomètre mentionné par Héliodore n'est pas postérieur au troisième s. apr. J.-C. et les fêtes du Nil¹ évoquées ont leur plus grand éclat lorsque le débordement du fleuve du 19 juillet coïncide avec le lever héliaque de Sothis, en 139 apr. J.-C. La mesure de la progression des eaux du Nil avait une importance toute particulière puisque au fur et à mesure de leur augmentation, de leur débordement puis de l'inondation, toute la vallée du Nil était en liesse². Ces périodes de festivités figurent sur trois mosaïques : sur celle de Palestrina, sur une de Rome ainsi que sur une autre de Leptis Magna. Nous avons déjà vu et montré à plusieurs reprises combien le Nil était synonyme de fécondité. C'est la qualité de ses eaux, reconnues dans tout l'Empire pour ses nombreuses vertus, qui permettait à l'Égypte et l'Éthiopie d'être fertile.

Quant à la ville de Philae, revendiquée à la fois par les Égyptiens et par les Ethiopiens, elle entretient un foyer de guerre permanent. Héliodore concentrent autour de ces villes frontalières l'essentiel des livres VIII et IX de son roman. Lorsque le satrape Oroondatès s'échappe de Syène

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, I, 2.

². Strabon, *Géographie* XVII, 1, 49-50.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, I, 2 ; Maspero, *Histoire ancienne*, p. 752-753 ; Strabon, *Géographie* XVII, I, 49 ; XVII, 2, 54 (incursion des Ethiopiens à Philae, Syène, Eléphantine, au temps d'Auguste ; expédition de Petronius en 23-24 apr. J.-C.).

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 3-4 ; Strabon, *Géographie* XVII, I, 48 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* I, 36.

¹. D. BONNEAU, *La crue du Nil, divinité égyptienne à travers mille ans d'histoire (332 avant J.-C.-641 après J.-C.) d'après les auteurs grecs et latins et les documents des époques ptolémaïque, romaine et byzantine*, Paris, Klincksieck, 1964.

². D. BONNEAU, « Les fêtes de la crue du Nil. Problèmes de lieux, de dates et d'organisation », *REgypt* 23, 1971, p. 49-65 (p. 50, 53).

avec ses troupes, en profitant du relâchement de la surveillance dû aux fêtes du Nil, il gagne rapidement Eléphantine pour y chercher du renfort. Hérodote montre que les Perse, maîtres de l’Égypte, montaient la garde à Eléphantine¹. C’est une situation identique qui est décrite dans les *Ethiopiennes*. Héliodore indique que Philae est « occupée autrefois et colonisée par des exilés égyptiens, et que l’Éthiopie et l’Égypte se la disputaient et que sa possession est toujours contestée et disputée². L’une la réclamait parce que les cataractes marquaient la frontière éthiopienne, l’autre évoquait cette occupation ancienne par des exilés venus de l’Égypte, et prétendait que cette invasion pacifique lui donnait des droits sur la ville³ », ταύτην ποτὲ φυγάδες Αἰγύπτιοι καταλαμβάντες καὶ ἐνοικήσαντες ἀμφίβολον Αἰθιοπί τε καὶ Αἰγυπτίοις κατέστησαν, τῶν μὲν τοῖς καταρράκταις τὴν Αἰθιοπίαν ὀρίζομένων, Αἰγυπτίων δὲ καὶ τὰς Φίλας κατὰ τὴν προενοίκησιν τῶν παρ’ ἑαυτῶν φυγάδων ὡς ἂν δορυαλώτους ἑαυτοῖς προσέμειν ἀξιούντων. Συνεχῶς δὴ μεταπιπτούσης τῆς πολέως καὶ τῶν αἰεὶ προλάβοντων. La situation de la ville de Philae est décrite de façon presque identique par Strabon¹ qui ne prétend pas que les Égyptiens fussent en exil, bien qu’il situe des exilés chassés par Psammétique I dans une île en amont de Méroé².

La complexité des rapports entre l’Égypte et l’Éthiopie est reprise également par Hérodote dans un témoignage sur les Transfuges : ἀπὸ δὲ ταύτης τῆς πόλιος πλέων ἐν ἴσῳ χρόνῳ ἄλλῳ ἤξει εἰς τοὺς αὐτομόλους ἐν ὅσῳ περ ἐξ Ἐλεφαντίνης ἦλθες εἰς τὴν μητρόπολιν τὴν Αἰθιοπίων. Τοῖσι δὲ αὐτομόλοισι τούτοισι οὖνομα ἐστὶ Ἀσμάχ, δύναται, δὲ τοῦτο τὸ ἔπος κατὰ τὴν Ἑλληνῶν γλῶσσαν, οἱ ἐξ ἀριστερῆς χειρὸς παριστάμενοι βασιλεῖ (...). Ἀπέστησαν δὲ αὐταὶ τέσσερες καὶ εἴκοσι μυριάδες Αἰγυπτίων τῶν μαχίμων εἰς τοὺς Αἰθίοπας (...) ἔτι δὲ ἐπ’ ἐμέο καὶ Περσέων κατὰ ταῦτα αἱ φυλακὴ ἔχουσι ὡς καὶ ἐπὶ Ψαμματίχου ἦσαν· καὶ γὰρ ἐν Ἐλεφαντίνῃ Πέρσαι φρουρέουσι (...). Τοὺς ὡς δὴ τρία ἔτεα φρουρήσαντας ἀπέλυε οὐδεὶς τῆς φρουρῆς· οἱ δὲ βουλευσάμενοι καὶ κοινῶ λόγῳ χρησάμενοι πάντες ἀπὸ τοῦ Ψαμματίχου ἀποστάντες ἦσαν εἰς Αἰθιοπίην (...) Οὗτοι ἐπειτε εἰς Αἰθιοπίην ἀπίκοντο, διδοῦσι σφέας αὐτοὺς τῷ Αἰθιοπίων Βασιλεῖ. Ὁ δὲ σφεας τῷδε ἀντιδωρέετι· ἦσαν ἐκέλευσε ἐξελόντας τὴν ἐκείνων γῆν οἰκέειν. Τούτων δὲ ἐσοικισθέντων εἰς τοὺς Αἰθίοπας, ἡμερώτεροι γεγόνασι Αἰθίοπες, ἦθεα μαθόντες αἰγύπτια, « à partir de cette ville, vous atteindrez par bateau le pays des transfuges, Automoles, en autant d’autre temps que vous en aurez mis pour venir d’Eléphantine à la métropole des Éthiopiens. Ces transfuges ont pour nom Asmach, mot qui, en langue grecque, signifie « ceux qui

¹. Hérodote, *Histoires* II, 30.

². Philostrate, *Vie d’Apollonios de Tyane* VI, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 1.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 49-50.

². Strabon, *Géographie* XVI, 4-8 ; XVII, 12.

se tiennent à la main gauche du roi. C'étaient vingt-quatre myriades d'Égyptiens de la classe des guerriers, qui désertèrent chez ces Ethiopiens pour la raison que voici. Sous le règne de Psammétique, des postes militaires étaient établis dans la ville d'Eléphantine en face des Ethiopiens (...); de nos jours, sous les Perses, les postes militaires occupent les mêmes lieux où ils se trouvaient du temps de Psammétique : il y a des garnisons à Eléphantine (...). Donc, les Égyptiens en question avaient tenu garnison pendant trois années, et personne ne les relevait de leur faction. Ils se concertèrent et, d'un commun accord, tous quittèrent le service de Psammétique et partirent pour l'Éthiopie (...) Lorsqu'ils furent arrivés en Éthiopie, ils se donnèrent au roi des Ethiopiens. Et lui, les récompensa comme il suit : certains Ethiopiens étaient entrés en conflit avec lui ; il invita les transfuges à les chasser et à occuper leur pays. Et une fois que les transfuges se furent installés en Éthiopie, les Ethiopiens, adoptant les mœurs égyptiennes, sont devenus plus civilisés¹ » Il s'agit, à en croire un récit d'Hérodote, des descendants d'anciens soldats égyptiens au service du roi saïte Psammétique I (664-610 av. J.-C.) auxquels étaient assignés la garde des postes militaires à la frontière éthiopienne situés à Eléphantine. Après avoir déserté et s'être exilés d'Égypte, ils s'installent en Éthiopie et se mettent au service du roi.

Ces « transfuges » contribuent selon l'historien à répandre la civilisation égyptienne en se mêlant aux Ethiopiens, puisqu'ils étaient partis d'Égypte sans femmes et sans enfants. Le royaume éthiopien ne se serait donc pas totalement coupé de l'Égypte et du monde méditerranéen après le raid de Psammétique II en 592 av. J.-C. sur Napata. Le lieu d'habitation ne peut être sûrement déterminé. Il aurait pu être Philae, habitée en commun par des Égyptiens et des Ethiopiens¹ ; mais elle est très proche d'Eléphantine. De plus, ce serait en fait les Transfuges égyptiens, à la suite des conquêtes pharaoniques depuis le Moyen Empire, qui auraient introduit les mœurs égyptiennes en même temps que les hiéroglyphes en Éthiopie, gravant des inscriptions en langue égyptienne qui expriment souvent le mépris des gens du sud². Hérodote situe les transfuges au sud de Méroé, aux confins de monde connu, à la même distance que l'intervalle qui sépare Méroé d'Eléphantine, c'est-à-dire à quelque deux mois de navigation, et affirme qu'ils ont apporté la civilisation aux Ethiopiens. Eratosthène³, repris par Diodore de Sicile⁴ les place dans une île au sud de Méroé située « à 700 stades au-dessus du confluent de l'Asaboras et du Nil, dit-il, Eratosthène place une ville nommée Méroé qu'il confond avec l'île éponyme. Mais il parle aussi d'une autre île située encore plus haut que Méroé et qui serait occupée par les descendants de ces Égyptiens

¹. Hérodote, *Histoires* II, 29-31.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 49.

². J. LECLANT, *Kashta, Pharaon, en Égypte*, Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, 1963, p. 74-81.

³. Strabon, *Géographie* XVII, I, 2 ; Berger, *Fragment* III B, 51, p. 303.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, LVII, 2-7.

fugitifs, déserteurs de l'armée pharaonique ; les gens du pays les appellent les *Sembrites*¹, comme qui dirait les Etrangers, population chez laquelle le pouvoir royal est exercé par une femme, qui elle-même reconnaît l'autorité du souverain de Méroé ». Pline l'Ancien² qui leur donne le nom de *Semberritae*³ les localise à côté des *Macrobioi*. En réalité, il est bien difficile de situer ces Ethiopiens Longue-Vie « nimbés de légende »⁴. Ils sont cités par Strabon⁵ qui leur donne le même nom qui désignait une population localisée à l'ouest du port de Saba.

Pomponius Mela⁶ situe à Méroé les *Macrobioi* qui vivent une fois et demie la vie impartie à ses lecteurs, mais il attribue la beauté aux *Automoloi* ou « Transfuges », ceux qu'on appelle aussi les *Sembrita* ou *Sebritae* : *Aethiopes ultra sedent ; Meroen habent terram, quam Nilus, primo ambitu amplexus insulam facit ; pars quia uitae spatium dimidio fere quam nos longius agunt Macrobii, pars quia ex Aegypto aduenere dicti Automoles ; pulchri forma atque corporis uiriumque ueneratores sunt ueluti optimarum alii uirtutum. In illis mos est cui potissimum pareant specie ac uiribus legere. Apud hos plus auri quam aeris est ; ideo quod minus est pretiosius censent. Aere exornantur, auro uincla sontium fabricant*, « au-delà, c'est le domaine des Ethiopiens. Ils possèdent la terre de Méroé dont le Nil qui l'entoure en décrivant une première boucle, fait une île ; une partie d'entre eux, parce que la durée de leur vie est de moitié environ plus longue que la nôtre, portent le nom des *Macrobioi*, l'autre parce qu'ils sont arrivés ici venant d'Egypte, celui d'*Automoles* ; ils ont une belle apparence et révèrent le corps et la force physique, comme d'autres les plus hautes vertus. Ceux-là ont pour coutume de choisir celui dont ils veulent de tous qu'il soit leur chef en fonction de sa beauté et de sa force. Chez eux, il y a plus d'or que de cuivre ; comme ce dernier est moins abondant, le tiennent-ils pour plus précieux. Le cuivre sert pour les parures ; ils fabriquent les chaînes des criminels avec l'or ». Ptolémée¹ enfin les localise, comme Pomponius Mela, dans l'île de Méroé. J. Desanges estime les *Sembritae* sont « des populations établies avant l'arrivée des Transfuges dans (...) la région située entre le Nil blanc et le Nil bleu, au sud de Khartoum et de Soba² ».

¹. Il s'agit d'une ethnie venue d'Egypte, souvenir lointain des émigrations des soldats vers le royaume de Koush, qui avaient lieu sous les rois saïtes. Les *Sembrites* pourraient trouver leur étymologie de l'égyptien **semruti*, « hommes de l'extérieur ».

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 191.

³. Strabon, *Géographie* XVI, 4-8 ; XVII, I, 2 ; les Σεμβριται désignent étymologiquement « les gens qui viennent du dehors ».

⁴. J. DESANGES, *Catalogues des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 191.

⁵. Strabon, *Géographie* I, IV, 2 ; XVI, IV, 8.

⁶. Pomponius Mela, *Chorographie* III, 9, 85-86.

¹. Ptolémée, *Géographie* IV, VII, 7.

². J. DESANGES, 1978 a, p. 219-220.

L'originalité d'Héliodore apparaît encore dans d'autres mentions qui portent la marque de son époque. L'allusion aux mines d'émeraudes¹ en Ethiopie, qui apparaissent comme motif de guerre entre Ethiopiens et Egyptiens dans une source littéraire et dont une mention antérieure a été trouvée sous forme d'inscription du temps de Tibère² dans le *Paneion* de l'Ouadi Hammamat, indique une exploitation contemporaine. L'exploitation des mines d'or et le commerce des pierres précieuses constituaient l'une des principales activités économiques de l'Ethiopie. Diodore de Sicile³ donne une description pittoresque des procédés d'exploitation de ces ressources minières qu'il situe aux frontières égyptiennes. Quant à Strabon⁴, il affirme que les mines d'or, l'émeraude et le béryl sont produits par les Ethiopiens. Héliodore situe les mines d'émeraude dans les environs la ville de Philae qu'il localise « sur le Nil, un peu au-dessus des petites cataractes, à environ cent stades de Syène et d'Eléphantine⁵ ». Diodore de Sicile¹ situe les mines d'émeraude aux « confins de l'Egypte, de l'Ethiopie, de l'Arabie ». Nous comprenons les raisons qui amènent les gens du « pays du cinnamome », habitant l'autre versant de la Mer Rouge, à rendre hommage, dans les *Ethiopiennes*, à Hydaspes². Au sujet de cette confusion entre les Indes et l'Ethiopie, il convient de se rapporter à la communication de M. Alexandre³ citant la préface de *Berlaam et Ioasaph*⁴ : « des hommes dévôts du pays des Ethiopiens, que notre récit appelle Indiens ». La représentation de l'Ethiopie, imposée par les origines de la légende homérique, concorde dans les *Ethiopiennes* avec la fascination pour une Inde et une Ethiopie parfois conjointes⁵. Ainsi le royaume de Méroé d'Héliodore est cette terre située « aux confins de la terre habitée », selon une représentation antique de l'Ethiopie, qui peut englober l'Inde et l'Arabie⁶.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXII, 2 ; VIII, I, 1.

². A. BERNAND, *De Koptos à Kosseir*, Leyde, 1972, p. 80-92.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 12-14.

⁴. Strabon, *Géographie* XVI, IV, 20.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 1.

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, 12.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 1.

³. M. ALEXANDRE, *Le monde du roman grec*, p. 262.

⁴. *Barlaam et Joseph* I, 3, PG CXVI, 860-1240 (éd. Boissonade, 1832).

⁵. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* III, 20 (similitude des fleuves) ; VI, 1 (similitude des animaux) ; VI, 16 (Ethiopiens, colons venus de l'Inde ; Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, 11 (pierres précieuses de l'Inde et de l'Ethiopie) ; X, 9 (Gymnosophistes d'Ethiopie).

⁶. Pour le lien entre l'Inde et l'Ethiopie, voir *Expositio Totius Mundi et Genium* 35, éd. J. ROUGE (*Sources chrétiennes*, n° 124, Paris, 1966, p. 64 ; ANDRE, J. FILLIOZAT, *L'Inde vue de Rome*, Paris, 1986, s. v. *Aethiopia*).

V. LA CHRONOLOGIE ET LES ANACHRONISMES DE L'HISTOIRE ETHIOPIENNE DANS LES *ETHIOPIQUES*

L'idée communément admise est que l'intérêt historique et archéologique des *Ethiopiques*, qui sont avant tout un roman d'amour, est faible. Les anachronismes ou les affabulations susceptibles de discréditer le cadre historique du récit d'Héliodore sur les réalités méroïtiques sont sans cesse l'objet de critiques¹. Les us et les coutumes des Ethiopiens d'Héliodore se rapportent, il est vrai, à des moments variables de l'histoire méroïtique. Les anachronismes, pris qu'ils sont dans des énumérations brutes restent difficiles à isoler car ils portent sur plusieurs siècles. Il n'en demeure pas moins qu'on retrouve des faits marquants de la société éthiopienne. Ces marges d'incertitude, gênantes pour l'historien moderne, sont un procédé efficace pour le romancier. Elles lui permettent d'intégrer à sa guise des événements choisis de l'histoire du royaume de Méroé depuis l'époque de la domination perse en Egypte jusqu'à l'apparition du royaume d'Axoum. Les anachronismes temporels et spatiaux sont évidents et, les correspondances chronologiques, insatisfaisantes, amènent à reconnaître que l'image du royaume de Méroé dans les *Ethiopiques* est une adaptation des besoins de l'action du roman. Que les *Ethiopiques* soient parfois traversées d'anachronismes n'y change rien. Le point de vue d'Héliodore sur les Ethiopiens, loin d'être essentiellement utopique, est digne, dans cette mesure, d'être pris en considération.

La chronologie de l'histoire des *Ethiopiques* appelle des critiques. Héliodore n'organise pas de façon conventionnelle le fil de la narration qui n'est ni strictement asservi à la chronologie historique ni véritablement subordonné à des enchaînements dont on aperçoit tout de même la logique et l'unité. Héliodore situe son histoire à une époque qui n'est pas la sienne, mais un certain nombre de descriptions nous plongent dans des réalités de l'époque impériale. Le décalage spatio-temporel explique l'intérêt qu'un récit d'évasion tel que les *Ethiopiques* offre au lecteur. Néanmoins, à trop vouloir embrasser l'histoire du royaume méroïtique, de la domination perse en Egypte à l'avènement du royaume d'Axoum, Héliodore présente des images vagues et dispersées des réalités historiques éthiopiennes. Il éprouve des difficultés à concilier les exigences d'une chronologie rigoureuse avec la nécessité à la fois intellectuelle et littéraire d'épuiser telle ou telle série temporelle, comme s'il n'y a jamais d'événements qui ont eu lieu de façon simultanée. De ce point de vue, les données d'Héliodore sur Méroé, à la fois, portent sur des points culturels et historiques de la civilisation éthiopienne et, témoignent de l'opinion que les Grecs et les Romains se font du monde éthiopien. Héliodore a, manifestement, connaissance par échos de quelques aspects de la civilisation méroïtique. Mais ce n'est pas suffisant pour composer une histoire de l'Ethiopie, et ce n'est pas son projet. De fait, son œuvre réussit seulement à décrire le royaume de Méroé dans un passé plutôt fictif que rigoureusement reconstitué : les anachronismes relatifs aux

¹. P. CAUDERLIER, « Réalités égyptiennes chez Héliodore », *Le Monde du Roman Grec*, 1992, p. 221-231.

écritures et aux langues éthiopiennes le montrent et discréditent l'approche historique qui aurait pu procurer plus d'intérêt au récit des *Ethiopiennes*.

Certains anachronismes paraissent minimes au regard d'autres erreurs beaucoup plus grossières. Le mépris de la chronologie apparaît dans la mention des peuples assujettis ou alliés au roi éthiopien Hydaspe composés des Sères, des Blemmyes, des Troglodytes, des habitants de l'Arabie heureuse et des Axoumites. Leur mention est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle constitue un anachronisme évident. Le roman est censé se dérouler à un moment où l'Asie Mineure est sous domination perse. La plupart des peuples mentionnés par Héliodore n'existaient pas ou n'étaient pas connus des auteurs grecs à cette époque. De plus, la présentation des Sères et des habitants de l'Arabie heureuse parmi les sujets des Ethiopiens soulève un problème d'ordre géographique qui tient à l'extension du pouvoir du roi des Ethiopiens Hydaspe jusqu'en Inde et à la confusion entre le Nil et l'Indus. Tandis que la théorie de l'origine occidentale du Nil semble ne faire plus de doute, on observe encore des arguments qui justifient l'hypothèse orientale de l'existence d'un Nil indien.

Héliodore reprend l'idée d'un lien entre l'Indus-Hydaspe et le Nil développée par des auteurs comme Arrien¹ et Nonnos de Panopolis¹. Ce dernier affirme qu'en effet « l'Indus à la double embouchure, menant loin de son pays son onde tortueuse, oblique dans les terres en longeant le bout de la terre orientale pour s'en aller dévaler de lui-même la chaîne éthiopique ». Nonnos de Panopolis écrit que l'Indus se jette dans la mer par un delta² ; il suit peut-être ici une théorie héritée d'Aristéas de Proconnèse (fl. c. 565 av. J.-C.) selon laquelle l'un des deux bras de l'Indus contourne l'Erythrée en parcourant une montagne dont la traversée exige cinq mois de marche³ et prenait alors le nom de Nil. On allègue pour preuve qu'il existait des crocodiles dans les deux

¹. Sur les sources du Nil en Inde, Arrien, *L'Anabase* VI, I, 2-3 (Arrien parle d'Alexandre le Grand) : « ayant vu antérieurement des crocodiles dans l'Indus, le seul fleuve où il en avait vu, en dehors du Nil ; ayant observé aussi que, sur les rives de l'Acésinès, il pousse des fèves semblables à celles que produit la terre d'Egypte ; entendant dire, de plus, que l'Acésinès se jette dans l'Indus, il crut avoir découvert les sources du Nil : d'après lui, le Nil prenait sa source quelque part en Inde, traversait une grande étendue de terre désertique et, là, perdait son nom d'Indus ; ensuite il commençait à couler à travers un territoire habité, et était désormais appelé Nil par les Ethiopiens de cette région et par les Egyptiens (...) », voir Strabon, *Géographie* XV, I, 25.

¹. Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques* XXV, 222-246, éd. et trad. F. VIAN, t. 9, Paris, 1990, p. 282, note du vers 235. L'auteur utilise neuf fois l'expression : Ἰνδός Ὑδάσπησ ; il semble identifier en général les deux fleuves, comme le fait aussi Pseudo-Plutarque, *De fluviis* I, 1, Bernardakis éd., p. 281.

². L'autre passage consacré à l'Indus se trouve au chant XXVII, 153-158.

³. Voir également Nonnos de Panopolis, *Dionysiaques* XXVI, t. 9, p. 280, note des vers 224-247 ; la montagne éthiopienne mentionnée (λόφον Αἰθιοπίης) correspond aux cataractes plutôt qu'aux gorges de l'Indus. Le contournement par la mer orientale suppose une continuité terrestre de l'Inde à l'Ethiopie, lire P. CHUVIN, *Mythologie et géographie dionysiaque (recherches sur l'œuvre de Nonnos de Panopolis)*, Clermont-Ferrand, 1992, p. 288-289.

fleuves. Lucain¹ suppose l'existence de circuits souterrains ou sous-marins qui relient au Nil soit le Gange soit le Pô. Philostrate² ne manque pas de souligner la similitude entre les fleuves égyptien et indien lorsque son héros Apollonios traverse l'Indus. Il rapporte que l'Euphrate, qui se perd en partie dans des marécages, réapparaît en Egypte pour se mêler au Nil³. Quant à Théophylacte de Simocatta, il affirme que le Nil parcourt de nombreuses régions libyennes, éthiopiennes et indiennes, πολλῶν τῆς Λιβύης καὶ Αἰθιοπίας τῆς τε Ἰνδικῆς αὐτῆς γῆν παραμείβων⁴. D'autres auteurs⁵ écrivent simplement que le Nil vient du pays des Indiens. Il faut supposer, surtout à l'époque tardive, que ces témoignages désignent sous ce nom des Ethiopiens. Tous ces témoignages conduisent au télescopage des épisodes originellement distincts et éloignés de plusieurs siècles et contribuent pour beaucoup aux déviations observées au sujet de la géographie du royaume de Méroé d'Héliodore. L'organisation de l'espace éthiopien dans les *Ethiopiennes* est fluctuante et l'allusion aux Sères, riverains du Nil, participe à la confusion.

Une autre entorse à la chronologie réside dans la présentation d'une puissance axoumite alliée au royaume de Méroé. La présence des Axoumites dans le roman reflète mieux la situation prévalant à l'époque du romancier. On assiste, depuis le début du deuxième siècle apr. J.-C., à l'expansion du royaume d'Axoum sur des territoires situés en Inde. On s'étonne que, bénéficiant d'une tradition assez solide en matière de chronologie, Héliodore n'ait pas fait en sorte que les événements historiques marquants du continent éthiopien s'accordent les uns avec les autres. Malgré la connaissance des chroniques d'Hérodote, des auteurs d'*Aithiopika*, et les efforts de Strabon et de Diodore de Sicile qu'il utilise pour mieux comprendre l'histoire du royaume méroïtique, Héliodore mêle sans ménagement des traits culturels méroïtiques d'époques différentes. Ainsi, pour mieux répondre aux exigences de l'action, il fait, par endroits, peu de cas de la réalité historique. Il est toujours possible de retrouver des points précis de la civilisation éthiopienne. Les anachronismes peuvent s'analyser comme résultant de la volonté du romancier d'introduire les faits les plus marquants de l'histoire méroïtique tels qu'ils lui apparaissent. Héliodore, parallèlement, se montre soucieux de réalisme géographique et d'exactitude historique qui, au-delà des anachronismes, expliquent l'authenticité d'atmosphère qui frappe dans l'œuvre. Même s'il place son roman au moment de la domination perse en Egypte, il semble évident que l'auteur des

¹. Lucain, *Pharsale* X, 247-253 ; D. BONNEAU, 1964, p. 171-186.

². Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* II, 19 : « tandis qu'ils traversaient l'Indus, ils disent avoir rencontré beaucoup d'hippopotames et beaucoup de crocodiles comme lorsque l'on navigue sur le Nil, et ils racontent que l'Indus possède les mêmes fleurs que celles qui poussent sur le Nil (...) ».

³. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* II, 18-19.

⁴. Théophylacte de Simocatta, *Histoires* VII, 17, éd. Baker, p. 302.

⁵. Virgile, *Géorgiques* IV, 293 ; Prudence, *Contre Symmaque* II, 928-929. Théophylacte de Simocatta, *Histoires* VII, 17, éd. Baker, p. 302.

Ethiopiennes est animé par une envie croissante d'actualiser son récit pour se conformer à la tradition littéraire grecque sur les Ethiopiens et donner une histoire de Méroé tantôt réelle tantôt mythique.

Les informations des *Ethiopiennes* d'Héliodore sur la langue grecque à Méroé et sur l'attrait de la culture hellénistique ne sont pas une simple fiction romanesque. Mais il y a un anachronisme irréfutable ; l'action du roman se déroule à une époque où la présence grecque se limite aux cités commerciales égyptiennes comme Naucratis. L'hellénisme, certes, ne cesse pas de s'ancrer en Ethiopie, mais à une époque relativement postérieure à la domination perse. Mais considérer que derrière l'Empire perse se cache le pouvoir impérial, qu'à la place du Grand et du satrape de l'Egypte se trouvent l'Empereur et le préfet de l'Egypte, fournit au roman un cadre historique qui rappelle à certains égards la situation politique du temps du romancier. De ce fait, la place de la langue grecque comme la langue politique et commerciale retrouve sa vraie valeur dans le roman. Il s'agit peut-être d'une coïncidence, mais une telle adaptation du roman prend un sens historique difficilement saisissable ; car Héliodore, comme les autres romanciers, intègre des faits réels dans la fiction. Ainsi les aspects culturels grecs présentés par Héliodore ne paraissent pas si éloignés de la réalité historique. Même si cela est probable, cette hellénisation est postérieure au cinquième siècle apr. J.-C., elle est véritable et le romancier ne s'y trompe pas. Avec Héliodore, on peut passer de la pure fiction à un récit qui mentionne une réalité identifiable, passer d'un temps flou à une période précise, d'un univers imaginaire à un monde réel qui se rapproche quelque peu de l'histoire du royaume de Méroé. Le cadre chronologique dans lequel s'inscrivent les événements de l'histoire de Méroé d'Héliodore embrasse de nombreux siècles.

VI. LE CONTEXTE HISTORIQUE DES *ETHIOPIQUES*

Dans l'Antiquité, les Ethiopiens d'Afrique sont une légende avant d'être une réalité. Le passage du mythe à la réalité donne toujours lieu à des discussions complexes chez les Modernes. Pour certains critiques, les Grecs ont découvert des hommes noirs, des Ethiopiens au sud de l'Egypte et ont préservé dans les Ethiopiens asiatiques les Ethiopiens légendaires de l'est. P. Goukowsky¹ a donné une analyse nourrie de la « sécularisation » de ce mythe archaïque. Il pense que les Ethiopiens mythiques et orientaux de Mimnerme, ceux du cycle troyen ou d'Eschyle, ont été transférés à la période classique² par Hérodote à l'île de Méroé, sous les Ethiopiens *Macrobioi*.

¹. P. GOUKOWSKY, 1974, p. 112-113. L'auteur s'appuie sur l'idéalisation des *Macrobioi* et sur l'existence de la fameuse Table du Soleil, allusion supplémentaire qui est loin d'être fortuite.

². A. LESKY, 1959, 27-38, p. 33-34. L'auteur considère que les Ethiopiens du couchant échappent encore à l'époque d'Homère à l'expérience des Grecs.

Les Ethiopiens d'Asie, populations « négroïdes » du Sind ou du Belouchistan, présents dans l'armée de Xerxès, peuvent, pense-t-il, désormais être situés avec plus ou moins de précision. Ces Ethiopiens commencent à être dépouillés du prestige de la mythologie. Il n'en demeure pas moins que les Ethiopiens occidentaux, à savoir les Méroïtes, tout en s'enracinant dans la réalité géographique et historique, conservent encore leur caractère mythique à l'époque d'Héliodore. Ainsi comprenons-nous dès lors que les Ethiopiens des *Ethiopiennes* sont à la fois réels et mythiques. Ils ne sont, pour ainsi dire, ni plus historiques ni moins légendaires. Dans une formule dont ils ne soupçonnaient sans doute pas la profondeur qu'elle aurait pour nous Modernes, Philostrate écrit, πρὸ γὰρ τοῦ Μέμνονος μῦθος οἱ μέλανες, qu'« avant Memnon, les hommes noirs étaient un mythe », alors qu'Elieen proposait encore de localiser l'Ethiopie au voisinage du bain des dieux¹.

Dans les *Ethiopiennes*, l'expression « Ethiopiens de l'est et Ethiopiens de l'ouest² », utilisée pour montrer les frontières du royaume éthiopien gouverné par le souverain Hydaspes : ὁ τῶν πρὸς ἀνατολαῖς καὶ δυσμαῖς Αἰθίοπων (...), est à rapprocher à la vieille tradition homérique qui situe l'habitation des Ethiopiens, aux confins terrestres du « Levant et du Couchant ». Le titre d'Hydaspes, « souverain des Ethiopiens de l'est et des Ethiopiens de l'ouest », est à mettre en rapport avec le contexte géographique général du roman qui se déroule dans des territoires que le romancier a englobés dans le territoire éthiopien. Héliodore ne se représente pas seulement l'Ethiopie comme une contrée mythique située dans un lieu indéterminé, aux extrémités de la terre à la manière de l'*Odyssée*¹, mais encore, dans d'autres pages, il considère ses habitants comme les voisins historiques de l'Egypte, dans la partie que nous appelons communément Nubie. Il est par ailleurs significatif de constater que les titres royaux des souverains éthiopiens et la détermination de leur territoire chez Héliodore, très soucieux de préserver les traits traditionnels, ne correspondent plus aux faits contemporains. Sur ce point, les premiers documents hiéroglyphiques reprennent en chœur une ancienne conception des « Deux terres » pour marquer les liens culturels et politiques qui unissent l'Egypte et l'Ethiopie. Après les Pharaons noirs, les souverains koushites ont continué à porter le titre de « maître du double pays ». Les rois de Méroé, descendants des dynastes de la XXV^e dynastie, ont pendant longtemps espéré retrouver la puissance de leurs ancêtres et étendre leur civilisation à l'ensemble des peuples qui habitent le continent. Tout en restant autant persuadés que les Lagides d'être les continuateurs de la tradition des Pharaons, les

¹. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* II, VII, 2 ; Elieen, *Nature des Animaux* II, 21.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VI, 2.

¹. Homère, *Odyssée* I, XX.

Méroïtes parviennent au fil des siècles à se libérer de l'influence égyptienne¹.

Ainsi, Héliodore suggère une souveraineté d'Hydaspe sur les « Ethiopiens d'Orient et d'Occident » au mépris de toute vraisemblance historique. En réalité, dans l'histoire de la titulature koushite ou méroïtique, la conception « est-ouest » n'a plus de sens ni de valeur à l'époque du romancier. Il est probable que, dans ce passage, ceux qu'Héliodore conçoit comme d'est soient des Indiens. Avec ce témoignage, Héliodore déplace les frontières de l'Ethiopie vers l'Inde. D'ailleurs, pour accentuer cette « indianisation », Hydaspe fait son entrée à Syène « monté sur son éléphant comme sur un char² ». Bien des auteurs mentionnent une Ethiopie divisée en deux, avec d'un côté des Ethiopiens orientaux, et d'un autre des Ethiopiens occidentaux. Ils sont les héritiers d'Homère et perpétuent, sinon des confusions manifestes, tout au moins des ambiguïtés. Les deux vers d'Homère ont entraîné des confusions, sans cesse renouvelées, entre d'une part les Ethiopiens nilotiques qui seraient les Ethiopiens « réels » et, d'autre part les Indiens, voire les Maures. Nous retrouvons également, à l'époque classique, une référence d'Hérodote à deux peuples Ethiopiens qui diffèrent seulement par leur langage et leurs cheveux³ : d'un côté, οἱ δὲ ἀπὸ ἡλίου ἀνατολέων Αἰθίοπες, ceux qui vivent en Asie, apparemment voisins des Indiens, de l'autre, οἱ δ' ἐκ τῆς Λιβύης, ceux qui habitent en Ethiopie et voisins des Egyptiens. Certains textes précisent expressément que les deux « Ethiopies » sont africaines¹. Ptolémée² oppose une Ethiopie orientale, τὴν ἐξ ἄνατον Αἰθιοπίαν, qui englobe toute une partie méridionale de l'Asie à une Ethiopie occidentale, τὴν ἐσπερίαν Αἰθιοπίαν. Il semble à ce moment établi que les Ethiopiens orientaux doivent être assimilés aux Indiens maintenant connus.

En outre, le titre du souverain méroïtique ne semble visiblement pas correspondre au contexte géographique du récit. L'Ethiopie est loin d'être une terre mythique à situer, comme chez Homère, aux confins de la terre. Mais elle se trouve précisément à la frontière méridionale de l'Egypte communément appelée Nubie. Le point de vue homérique sur la localisation des

¹. B. G. HAYCOCK, "The kingship of Cush in the Sudan", *Comparatives Studies in Society and History* VII, 4, 1962, p. 479.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2 : il est vrai que l'éléphant est également un thème méroïtique comme on peut le constater dans les temples de Mussawarat es-Sofra.

³. Hérodote, *Histoires* VII, 70. Voir également sur ce sujet, A. LESKY, 1959, p. 27-38, p. 35 *sq.* ; T. EIDE, "The 'blameless' Aithiopians - A Misunderstanding ?", *Greco-Arabica* 7-8, 1999.

¹. Plin l'Ancien, *Histoire Naturelle* V, 43, avec référence explicite à Homère ; Appien, *Praef.* 4 ; mais J. DESANGES, 1980, p. 456, que « cette limitation de la bipartition homérique des Ethiopiens n'est très certainement pas conforme à la vision d'Homère ».

². Ptolémée, *Le livre unique de l'astrologie* II, III, 1, trad. et com. de P. CHARVET, Nil Editions, Paris, 2000. La distinction faite entre l'Ethiopie orientale et l'Ethiopie occidentale, c'est-à-dire entre l'Ethiopie d'Asie et l'Ethiopie d'Afrique, remonte à Homère (*Odyssée* I, 22-24) ; voir Strabon, *Géographie* I, 10.

Ethiopiens est néanmoins repris dans l'oracle qui annonce la fin des aventures de Théagène et de Chariclée : οἱ νηὸν προλιπόντες ἔμὸν καὶ κῆμα τεμόντες "Ἴξοντ' ἡελίου πρὸς χθόνα κυανέην, « ils vont quitter mon temple et fendre les flots pour atteindre la terre sombre brûlée par le soleil¹ ». Dans une vision onirique, Chariclès, annonce sans s'en rendre compte le départ prochain de sa fille adoptive pour l'Éthiopie : τῶν ἐμῶν ἀναρπάσαντα γῆς ἐπ' ἔσχατόν τι πέρασ οἴχεσθαι φέροντα, ζοφώδεσι τισιν εἰδώλοις καὶ σκιώδεσι πλήθον (...), « il l'emporta au bout du monde, dans un lieu rempli de fantômes sombres et noirs² ». Héliodore évoque une Éthiopie située « aux confins de la terre » sur laquelle il lui sera facile d'imaginer la vie de peuples extraordinaires³.

Il est clair que, lorsqu'il s'agit de choisir entre les témoignages grecs sur l'Éthiopie, Héliodore opte pour une méthode plus cumulative que critique. Il préfère la conservation des informations et de la documentation à l'élimination par un travail critique. Les connaissances de ses prédécesseurs sur l'Éthiopie sont en général respectées. La reprise des données éthiopiennes n'est pas pour autant une simple imitation d'auteur en manque d'inspiration et de connaissances scientifiques, mais la preuve d'une riche documentation adaptée à l'action du roman et soucieuse de se conformer à une certaine réalité. Comme le souligne J. Sirinelli, le goût des inventaires, même si on peut en déplorer le caractère superficiel, permet à la science d'intégrer le produit des sciences antérieures et de faire le point sur son propre avancement¹. D'où cette accumulation de données dans les *Ethiopiennes* en apparence confuses et contradictoires, mais qui ne doivent pas l'être pour les lecteurs d'Héliodore. Le romancier prend à l'égard de certaines données du savoir sur la civilisation méroïtique une liberté d'interprétation que nous, Modernes, ne pouvons nous permettre ni réellement comprendre. Il n'hésite pas à dépasser la réalité des événements, à interpréter avec une liberté personnelle ses sources sur les Ethiopiens et à formuler des affirmations conjecturales qui créent, de cette façon, des situations qui nous déroutent. Par conséquent, de nombreuses confusions des *Ethiopiennes* résultent tout simplement du traitement qu'Héliodore fait subir aux auteurs dont il s'inspire. Si le romancier ne reproduit pas nécessairement le texte source fidèlement, il peut adapter le contexte historique de ses informations en fonction de l'image qu'il se donne du royaume de Méroé et de la nature des contacts des Ethiopiens avec leurs voisins.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXV, 5.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XIV, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VI, XXV, 4.

¹. J. SIRINELLI, 1993, p. 92-93.

VII. LE ROYAUME DE MEROE ET LES PUISSANCES MEDITERRANEENNES

Héliodore inscrit l'action du roman dans une Ethiopie hellénisée, théâtre d'opérations militaires, d'échanges culturels et diplomatiques. La frontière éthiopienne est l'enjeu des guerres impérialistes entre les Perses et les Ethiopiens. L'ensemble de ces circonstances est à la fois pour Héliodore une tentation et un mirage, le lieu de tous les fantasmes qu'il intègre dans la description des relations entre Méroé et les autres peuples. A plusieurs reprises, le centre de l'oekoumène semble sur le point de se déplacer vers l'Ethiopie où se découvre Méroé au sommet de sa perfection et dans laquelle la culture grecque tient le haut du pavé.

VII. 1. LA LONGUE TRADITION DES ECHANGES CULTURELS ENTRE LE ROYAUME DE MEROE ET LA GRECE

Dans les *Ethiopiennes*, la société méroïtique, à travers les souverains et les prêtres, connaît l'influence de la culture grecque. Les Méroïtes, - Chariclée, en Grèce, Sisimithrès, Hydaspe et son armée en Egypte -, entrent en contact avec la culture grecque. La culture hellénistique a été probablement répandue à Méroé par des voyageurs, commerçants et philosophes comme Nausiclès, Chariclès et Calasiris. A en croire J. Carcopino, l'hellénisme a plus progressé dans le bassin méditerranéen sous l'empire romain¹. De toute évidence, l'usage du grec dans les villes frontalières comme le montre quelques découvertes d'inscriptions grecques a pu jouer un rôle important dans la diffusion de la culture grecque jusqu'au royaume de Méroé. Il est évidemment très difficile d'apprécier la pénétration grecque dans Méroé à partir des témoignages grecs. Nous trouvons peu de sources qui attestent la réalité de la présence physique grecque en Ethiopie hormis les *Aithiopika* de la période hellénique qui nous sont parvenus par des auteurs intermédiaires. Les éclairages sur ce domaine restent donc très partiels. T. Kotula¹ a mis en lumière des traits de l'usage du grec chez les élites cultivées de l'Afrique Mineure, mais nous pensons que cette situation est également valable pour l'Ethiopie : « jusqu'à la fin de la domination romaine, écrit-il, on enseignait les deux langues, - c'est-à-dire le latin et le grec -, dans les écoles africaines ; mais le grec devient peu à peu une langue livresque et par là l'hellénisme même devenait une discipline scolaire ». L'observation de T. Kotula montre à juste titre la réalité d'une influence grecque et romaine en Ethiopie au sein des élites. Comme le prouve l'épigraphie, les échanges

¹. J. CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1939, p. 135-136.

¹. T. KOTULA, *Utraque lingua eruditi*, « Une page relative à l'histoire de l'éducation dans l'Afrique romaine », Hommages à Marcel Renard, II (= Coll. Lotamus, 102), Bruxelles, 1969, p. 390.

culturels entre Ethiopiens et Grecs occupent une place de choix non négligeables dans la relation entre les deux peuples.

VII. 1. 1. LE ROYAUME DE MEROE : UN ROYAUME SOUS INFLUENCE HELLENE

L'hellénisme a, si l'on en croit Héliodore, pénétré jusqu'à un certain degré les croyances et les pratiques culturelles méroïtes. L'influence grecque à Méroé qui reste tout de même limitée provient d'une part de la cité d'Alexandrie, ville cosmopolite, et d'autre part des territoires situés dans la Dodécaschène, zone de compromis entre la culture grecque et la culture égyptienne. A l'époque lagide, l'influence hellénistique prend le relais de l'influence pharaonique et se répand dans le royaume de Méroé, contrairement à l'époque romaine où les présences grecque et égyptienne ont tendance à s'affaiblir. La possession d'objets de facture - ou d'inspiration - grecque semble également être un signe de statut social élevé puisque le grec est compris et parlé par les gens de la cour. Dans les *Ethiopiennes*, la première référence à l'Ethiopie est corroborée par la mention d'une jeune esclave grecque, Thisbé, une musicienne, réservée par Nausiclès aux souverains éthiopiens¹. Héliodore indique que cette chanteuse grecque est destinée à « être, à la mode grecque, la compagne de la reine Persinna et partager ses jeux ». Sur ce point particulier, des instruments appartenant au monde grec, des *auloi*² par exemple, ont été exhumés dans les ruines de Méroé.

Des témoignages dans l'iconographie grecque et romaine montrent de jeunes éthiopiens musiciens et danseurs. A Méroé même, il existe des statues peintes en grès nubien, d'un style à prédominance alexandrine où l'on découvre par exemple la figure et la posture d'un homme à allongé dans une scène de banquet¹, ou celles de musiciens : des joueurs de lyre², des flûtistes³. A Méroé toujours, on peut observer des joueurs de double flûte⁴. D'autres statues portent les figures des ancêtres de la famille royale, celles de philosophes assis tenant un rouleau, de membres du cortège des Dionysies portant leur instrument de musique. Ces peintures sont datées du troisième

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXIV, 3.

². N. B. BODLEY, "The auloi of Meroe, A Study of the Greek-Egyptian Auloi found at Meroe", *Egypt (sic), American Journal of Archaeology* L, 1946, p. 217-218, pl. 1-8.

¹. S. WENIG, *Africa in Antiquity, The Arts of Ancient Nubia and the Sudan, II : the Catalogue*, New York, The Brooklyn Museum, 1978, p. 82, fig. 61 et p. 83.

². J. GARSTANG, *Third interim Report on the Excavations at Meroe, Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology* V, 1913, p. 79-80, pl. VI.

³. S. WENIG, 1978, p. 101, n° 54.

⁴. D. M. DIXON, K. P. WACHSMANN, *A Sandstone statue of an Auletes from Meroe, Kush* 12, 1964, p. 119-125 et pl. XXXVI-XXXVII.

siècle av. J.-C. ou du premier siècle apr. J.-C. Elles ont été retrouvées dans un sanctuaire submergé. D'ailleurs le *Périple anonyme de la mer Erythrée*¹ indique que des instruments de musique ou des esclaves musiciens sont importés du monde méditerranéen en Inde et en Ethiopie où ils constituaient des cadeaux très appréciés des rois et des grands personnages. La présence de personnalités de culture hellène à côté des aristocrates éthiopiens est assez familière pour être retenue dans la composition des *Ethiopiennes* d'Héliodore.

Tout récemment, L. Török², a insisté sur le fait que l'influence gréco-romaine en matière d'art et d'architecture n'a pas épargné la Haute-Nubie. Des objets significatifs importés, de culture hellénistique, imités ensuite localement, montrent, d'une part, l'existence d'échanges commerciaux et politiques entre la Grèce et Méroé et, d'autre part, le goût des élites locales pour les produits de luxe. L'influence architecturale de la culture hellénistique et romaine est relevée dans certains monuments et des objets de sculpture méditerranéenne ont été également retrouvés. Dans le domaine iconographique, la tête d'Auguste³ trouvée dans la cité de Méroé est le spécimen le plus connu. Un autre témoignage est constitué également par les « Bains de Méroé⁴ » découverts au même endroit. Il s'y trouve une statue dont le mouvement, inspiré de l'art classique, est devenue célèbre sous l'appellation du nom de « Vénus Noire¹ ». L'appellation s'efforce de rendre compte de la fonction et de l'installation de la sculpture autour d'un bassin creusé. On y voit des balustrades étagées sur divers degrés portant des statues à l'imitation des bains du monde hellénistique. L'influence des modèles se limite toutefois à la structure formelle de la statue. Ses proportions et ses volumes massifs en revanche sont typiquement méroïtiques. L'enduit de stuc, peint en brun rouge sur la structure granuleuse du grès, était probablement destiné à imiter la surface de marbre peint. Toutes ces figures sont rendues dans le style local, mais elles prouvent la fascination exercée par l'art alexandrin² sur l'élite méroïtique. Elle peut se donner ainsi des airs d'adeptes de la culture

¹. *Périple de la Mer Erythrée* 49, *Geogr. Graeci Minores* I, p. 293.

². L. TÖRÖK, *Meroitica* 2, Berlin, 1976, p. 95-102. Sur l'influence du vêtement romain, voir I. HOFMANN, *Studien zum meroistischen Königtum*, Bruxelles, 1971, p. 56-62. Sur l'influence de l'Architecture, de la céramique et de la verrerie romaines en Nubie, voir U. MONNERET DE Villard, *La Nubia romana*, 1941, p. 36-40 ; et T. KRAUS, *Rom und Meroe*, *Mitteil. Deut. Arch.*, Kairo, XXV, 1969, p. 55-56.

³. L. TÖRÖK, "Augustus and Meroe", *orientalia Suecana*, 38-39, 1989-1990, p. 171-190.

⁴. Provenance, *Méroé, cité royale*, « Bain romain », *Fouilles* de J. GARSTANG, 1912-1913.

¹. J. GARSTANG, *LAAA* 5, 1913, p. 79, pl. IX, Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst München (catalogue de Munich, 1976, p. 234 sq., n° 144) ; A. HAKEM, *Africa in Antiquity, The Arts of Ancient Nubia and the Sudan, II : the Catalogue*, New York, The Brooklyn Museum, 1978, I, p. 40, ill. 19 ; S. WENIG, 1978, p. 235, n° 161. Statue de la « Vénus de Méroé » : grès stuqué et peint ; hauteur : 87,9 cm ; largeur : 36,5 cm ; profondeur : 29 cm. Période méroïtique, deuxième et troisième siècles apr. J.-C. Munich, Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst, n° ÄS 1344.

². L. TÖRÖK, *Meroe City: an ancient city African Capital*, London, 1997, p. 66-90, fig. 75-81. La même illustration se trouve chez S. WENIG, 1978, fig. 61 sq.

hellénistique. Le grec est la langue de l'élite au même titre que la langue sacrée éthiopienne utilisée par les souverains et les Gymnosophistes pour ne pas se faire comprendre du peuple¹. Les discussions entre Hydaspes et les personnages d'origine étrangère comme le satrape perse Oroondatès se font en grec².

L'activité politique tient également un rôle important dans la diffusion de la culture grecque. Les échanges avec les Egyptiens qui devaient se faire en grec laissent penser que le grec est connu à Méroé. Il est tout à fait possible que cette langue soit utilisée, durant l'époque ptolémaïque et l'époque impériale, comme la langue commerciale et politique. Les échanges politiques et commerciaux entre les Ethiopiens et les Méditerranéens se déroulent vraisemblablement dans la langue grecque, dont l'usage à Méroé, comme le souligne Héliodore, est effectif. Les rois et les reines de Méroé, à l'exemple de Persinna dans les *Ethiopiennes*³, par delà les rivalités avec l'Egypte ptolémaïque et romaine, apprécient les éléments de la culture grecque au point d'en contracter des habitudes comme le prouve la présence importante de céramique d'importation, des fioles à huile, des balsamiques, des seaux ou des bassins de bronze, des cadeaux très estimés des souverains qui tenaient à être enterrés avec ces objets. D'autres exemples montrent l'attachement des rois de Méroé à l'huile grecque, aux vins de la Grèce, et peut-être même aux parfums d'Alexandrie. On est amené à croire, comme le suggère Héliodore, qu'un art de vivre grec se développe alors à Méroé où l'on va jusqu'à réaliser, pour un nymphée du palais royal de Méroé, une série de statues s'inspirant des modèles grecs. Même la bijouterie a laissé parfois apparaître des affinités avec des bijoux du royaume de Palmyre¹. Un cas particulier caractéristique du rayonnement des techniques de l'Empire est l'intéressante récolte de verrerie faite par la mission M. Schiff Giorgini, à Sedeinga, en amont de l'île de Saïs².

Ces témoignages connus, repris et transformés par Héliodore montrent que les habitants de Méroé apprécient les chefs d'œuvre de culture étrangère, en l'occurrence, grecque. Cela ne prouve pas pour autant que la culture grecque fût connue de toutes les couches de la population méroïtique, comme cela a été le cas dans l'Egypte hellénistique et romaine. En effet, l'acculturation semble avoir touché uniquement l'élite³. Héliodore fournit l'indication assez précise sur la situation de la langue grecque dans le royaume de Méroé. Il existe d'un côté une élite hellénisée, et de l'autre un peuple éloigné du monde grec. Les classes aisées, seules, semblent être touchées par

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6 ; X, XXXIX, 1 ; X, XXXV, 2 ; X, XXXVIII, 3 ; X, LX, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIV.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 5.

¹. Voir M. ROSTOVITZ, *Economic and social history of the Roman Empire*, II, 2^e éd., Oxford, 1957, p. 575, n. 15.

². J. LECLANT, "Glass from the Meroitic Necropolis of Sedeinga (Sudanese Nubia)", *Journal of Glass Studies* XV, 1973, p. 52-68.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6.

l'hellénisme puisque le roi Hydaspe et les Gymnosophistes emploient la langue populaire pour se faire comprendre du peuple. Le peuple éthiopien devine ce qui se trame lors du procès de Chariclée, mais ignore tout ce que se dit en grec. Pendant toute l'action du livre X, ils peuvent seulement suivre en partie une action riche en rebondissements. Les documents épigraphiques trouvés dans le royaume de Méroé sont souvent en langue méroïtique. Il existe toutefois des documents importés ou imités écrits en langue grecque. Héliodore soutient que les souverains éthiopiens et les Gymnosophistes connaissent le grec et communiquent ainsi avec les étrangers¹.

Le roi Hydaspe dispose d'un détachement de soldats, interprètes-grecs, chargés de garder les prisonniers grecs : μοῖραν αὐτάρκη τῶν ὁμογλώσσων εἰς τὴν φρουρὰν ἀποκληρώσας τὰ τε ἄλλα σὺν ἐπιμελείᾳ τῇ πάσῃ διάγειν καὶ δίκαιαν ἄφθονον παρέχειν (...), « il désigna un groupe d'hommes chargés uniquement de les garder et qui connaissaient leur langue² ». Un des gardes³ porte même le qualificatif de μιξέλληνα τινα : οἱ δὲ μιξέλληνα τινα τῶν φυλάκων ὅποι τὸ παρὸν ἄγοιεν ἡρώτων, « Théagène et Chariclée demandèrent à un de ces gardiens, un demi-grec, où on les menait ». Ces gardes, demi-grecs, enrichissent la description et confirment la diffusion du grec dans ce monde hellénisé des *Ethiopiques*. Ils peuvent être des Egyptiens, descendants des Grecs vivant en Egypte depuis l'époque des Pharaons. Il peut également s'agir de descendants des *Automoloi*⁴ habitants de l'île de Philae au service de l'armée méroïtique. Ces derniers connaissent la langue grecque parlée en Egypte, à côté de la langue latine, à l'époque d'Héliodore. A Méroé, des soldats comprennent ce qui se dit et l'expliquent aux autres. La divinité éclaire le public et lui permet de comprendre le sens des propos échangés entre Chariclée, le roi Hydaspe et les Gymnosophistes¹. Le nombre d'inscriptions grecques trouvées dans le Dodécanèse est une preuve supplémentaire de la présence grecque sur le sol éthiopien. A l'époque romaine, les rois de Méroé envoient périodiquement des missions diplomatiques dans la cité religieuse de Philae. Les rencontres entre, d'une part, les Méroïtes et les personnels religieux égyptiens, de l'autre, entre les Méroïtes et les soldats de l'armée romaine, - gardes postés aux frontières ou vétérans gratifiés d'un lopin de terre en Egypte -, qui connaissent le grec ont pu favoriser la diffusion de la culture grecque au sein de l'empire éthiopien. Les inscriptions en grec et en démotique à Philae² montrent que les ambassades mettent en présence des personnalités de culture hellénique.

¹. Héliodore, *Ethiopiques* IX, XXV, 3 ; X, XXXI, 1.

². Héliodore, *Ethiopiques* IX, I, 5.

³. Héliodore, *Ethiopiques* IX, XXIV, 2.

⁴. Héliodore, *Ethiopiques* VIII, II-III ; Hérodote, *Histoires* II, 30, où ces exilés sont appelés αὐτόμολοι.

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, XV, 1.

². E. BERNARD, *Les Inscriptions grecques et latines de Philae* II, Paris, 1969, p. 197 sq.

Le royaume éthiopien n'a plus connu de domination étrangère après l'avènement des Pharaons noirs. Il n'a manifestement pas au sein de sa population une importante colonie étrangère pour justifier l'utilisation de la langue grecque comme en Egypte. Le grec a certes pu être connu et appris au sein de l'élite comme le montrent l'abécédaire grec inscrit sur un tambour d'une colonne de Méroé¹ découvert par P. L. Shinnie² et le passage bien connu des *Actes des Apôtres* relatant la conversion d'un intendant de la reine « Candace ». Ce passage de la *Bible* met en scène le diacre Philippe et un dignitaire méroïte lisant le livre d'*Isaïe* probablement rédigé en grec³. De nombreux titres grecs apparaissent aussi dans les textes liturgiques écrits en copte ou en vieux nubien. Une éducation grecque pourrait bien avoir été dispensée à des jeunes gens de Méroé. Le grec semble également être une langue de la cour royale de certains royaumes comme Axoum à la basse époque. Dans la titulature des souverains méroïtiques, une reine de Méroé est appelée κυρία βασίλισσα dans une inscription grecque de Dakkeh alors que Ptolémée XII Philapator Philadelphe est nommé κυρίος βασιλεύς⁴. Il en résulte nettement une influence exercée par la titulature aulique des souverains d'Alexandrie. Des Méroïtes, parlant le grec, ont pu transférer ces marques de considération sur leurs souverains. Il est incontestable que les rois et les reines de Méroé n'étaient pas insensibles aux séductions de la culture grecque.

Héliodore indique que les Méroïtes et les Grecs entretiennent des rapports d'estime et de respect mutuels. Le roi Hydaspes s'adresse en grec¹ à Chariclée et ne cache pas son enthousiasme pour la Grèce : « vive la Grèce, dit le roi, cette mère d'hommes justes et honnêtes, qui nous fournit aujourd'hui de nobles et superbes victimes pour nos sacrifices d'actions de grâce² ». Héliodore présente des Ethiopiens attirés par la mode grecque. Dans le palais, les souverains possèdent des œuvres d'art de leur histoire commune avec les Grecs dont un tableau représentant les exploits de Persée contre la Gorgone. Héliodore illustre surtout, par ce biais, le rayonnement de l'hellénisme en Ethiopie au milieu d'une élite influencée par la culture grecque et habitant des chambres décorées selon le même style. Ce philhellénisme des Ethiopiens n'a rien

¹. L'inscription latine retrouvée à Mussawarat, rapportée à Berlin par Lepsius et aujourd'hui disparue, a été écrite par un Romain du nom de [...]tus ; elle ne peut être tenue comme la preuve d'une connaissance du latin à Méroé, voir P. L. SHINNIE, "A Late Latin Inscription", *Kush* 9, Londres, 1961, p. 284-286 ; F. HINTZE, *The Coptic Encyclopedia* IV, "The Latin inscription from Mussawarat-es-Sufra", *Kush* 12, Londres, 1964, p. 296-298, *FHN* III, 1998, p. 1092-1094.

². P. L. SHINNIE, *Meroe. A Civilization of the Sudan*, Londres, Thames and Hudson, 1967, Collect. Ancient Peoples and Places, p. 23. Un chapitre concerne Méroé et le reste de l'Afrique noire.

³. *FHN* III, 1998, p. 845-850. T. HÄGG, "Greek language in Christian Nubia", *The Coptic Encyclopedia* IV, 1991, p. 1170-1174.

⁴. A. BERNAND, *Les inscriptions grecques de Philae, époque ptolémaïque*, t. I, Paris, 1969, n° 52, p. 306-311.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXV, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXV, 2.

d'in vraisemblable. Les témoignages des textes sont sur ce point amplement confirmés par des découvertes archéologiques et par l'histoire de l'art méroïtique. Le romancier marque une corrélation entre la connaissance du monde grec et la vertu des Ethiopiens. Un souverain aussi sage qu'Hydaspe ne peut régner que sur un peuple fortement imbu de l'hellénisme. Poussé par le désir de défendre et d'illustrer l'hellénisme des Ethiopiens, Héliodore réussit même à transformer la quête de modernité des Ethiopiens en une démonstration de l'omniprésence de la pensée grecque.

Le romancier met en scène des personnages de culture grecque comme Calasiris, Théagène, Chariclée, Chariclès, Nausiclès, et les introduit pour quelques temps ou durablement à Méroé. Des sources de la période hellénistique¹ prétendent que des savants et des explorateurs pénètrent à l'intérieur de la Nubie dès le troisième siècle av. J.-C. K. H. Priese indique que « leurs écrits ont tous disparu à l'exception de quelques citations isolées de l'œuvre de Bion de Soles, même chose pour les œuvres des géographes grecs qui exploitaient ces ouvrages de première main pour leur description de la terre. Les écrivains de l'époque romaine comme Strabon et Pline l'Ancien sont désormais les dépositaires d'un vieux stock de citations² ». L'influence de la culture grecque dans le roman est tangible à la cour de Méroé. Cet hellénisme militant du romancier est à mettre en rapport avec l'histoire d'Ergamène décrite par Diodore de Sicile³ que des critiques modernes estiment authentique⁴. En effet, des auteurs grecs de la période hellénistique ont laissé un témoignage sur le roi Ergamène, de son nom méroïtique Arkaminiqo¹. Ergamène, selon l'hypothèse de F. Hintze, est le souverain méroïtique contemporain de Ptolémée II² qui règne dans la seconde moitié du troisième siècle av. J.-C.³ Le témoignage d'Agatharchidès, repris par Diodore de Sicile⁴, constitue la première information d'importance relative à l'introduction de la culture grecque dans le royaume éthiopien. Diodore de Sicile le dépeint comme un roi philhellène.

Si l'on examine le texte de plus près, Diodore de Sicile prétend qu'Ergamène est un prince héritier éthiopien qui a reçu, après la campagne menée par Ptolémée II, une éducation grecque donnée par un philosophe en voyage à Méroé. Ce dernier s'y est fixé pour un temps pour enseigner la philosophie. Le prince héritier éthiopien pourrait également avoir été confié pendant quelques années à la cour des Ptolémées, à Alexandrie, par le souverain éthiopien impressionné

¹. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 183, nous livre une liste de ces différents personnages.

². K. H. PRIESE, « Les royaumes de Napata et de Méroé », « La langue et l'écriture méroïtique », *Soudan : sur le Nil*, Paris, 1997, p. 255, 1997.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6.

⁴. L. TÖRÖK, "Kush and the external world", *Meroïtica* 10, 1984, p. 90.

¹. *FHN* II, 114. Voir également J. DESANGES, *Diodore de Sicile et les Ethiopiens d'Occident*, 1993, p. 525-541.

². A partir du troisième siècle av. J.-C., les souverains méroïtiques, renonçant aux nécropoles de Napata, érigent des nécropoles à Nuri et à Méroé.

³. B. G. HAYCOCK, "Towards a date for King Ergamenes", *Kush* 13, 1965, p. 264-266.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, VI, 3-4.

par la manifestation des vertus lagides, à moins qu'il ne fût pris en otage. C'est lui qui introduit dans le royaume de Méroé la culture hellène. Selon Diodore de Sicile, il a puisé, grâce à son éducation grecque, le courage de réduire le pouvoir des prêtres éthiopiens¹. Plusieurs objets en argent ou en bronze originaires du monde grec ou copiés sur place ont été trouvés dans la tombe d'Ergamène (Beg. S. 6). Les temples de Débod et de Dakkeh, construits à cette époque, sont de style ptolémaïque, et le second, symboliquement, est orienté vers le nord². Des produits de l'artisanat grec, notamment de la céramique, ont été découverts lors de fouilles archéologiques dans les sites méroïtiques. Ils constituent la preuve que la culture grecque était connue de certains milieux éthiopiens. Certains témoignages de la présence de la culture grecque dans le royaume de Méroé proviennent du matériel de la tombe royale (Beg. S. 6) appartenant à la reine Candace Amanishakheto. Il s'y trouve plusieurs objets de culture hellène, peut-être des cadeaux des Ptolémées. L'élite méroïtique rappelle à certains égards la cour lagide et la classe gouvernante gréco-macédonienne installée à Alexandrie. L'Égypte ptolémaïque est attirée par le fer, les animaux, l'or, le cuivre, le bétail, le bois, l'ivoire, l'ébène et l'importation d'esclaves noirs. Ils travaillent dans les carrières proches de la première cataracte. La reprise des relations économiques était sans doute soutenue par des opérations militaires.

Les noms de certains personnages des *Ethiopiques*, particulièrement Méroïtes, sont également révélateurs de la présence grecque en Ethiopie. Chariclée porte certes un nom d'étymologie grecque choisi par son père adoptif Chariclès. Mais tout laisse supposer que ses parents éthiopiens lui auraient donné à sa naissance un nom, qui, s'il n'était méroïtique, aurait une signification grecque¹. Les noms des souverains eux-mêmes, Hydaspe et Persinna, Περσιννα, possèdent une consonance indienne, grecque et perse plutôt qu'éthiopienne. Quant au jeune prince Méroébos, le neveu d'Hydaspe, il possède un nom d'étymologie grecque, Μερο-ηβος, « jeunesse de Méroé », une création de l'auteur pour célébrer la vitalité de la population de Méroé : « c'était un jeune homme magnifique, à peine sorti de l'adolescence ; il avait dix sept ans ; et par sa taille, il dépassait presque tous les assistants : une garde brillante lui faisait cortège² ». La grande taille et la beauté sont en général des attributs donnés par les écrivains aux peuples lointains sinon fabuleux. Quant à Sisimithrès, le chef des Gymnosophistes, il a un prénom d'origine perse. Il fait d'ailleurs

¹. Ce passage sur le massacre des prêtres égyptiens rappelle un motif déjà exprimé par Hérodote à propos du roi Sabakha ; Hérodote, *Histoires* II, 137.

². J. DESANGES, « L'Afrique noire et le monde méditerranéen dans l'antiquité : Ethiopiens et Gréco-romains », *RFHOM* 62, 1975, p. 391-414 ; Le temple d'Apedemak ou temple du dieu léonin construit, au premier siècle apr. J.-C. par le roi Natakamani, fait partie d'un complexe architectural unique. Un joli kiosque de cette architecture traduit des influences grecques, romaines et égyptiennes.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXIII, 4.

écho à Sisinnès, ami de Toxaris chez Lucien. Mais des spécialistes de l'histoire méroïtique rapprochent l'homonyme Sisimithrès du titre de la prêtrise méroïtique *ssimite* ou *sasimite*¹.

L'introduction de la culture hellène dans le royaume méroïtique est effective à l'époque du romancier. Il ne faut toutefois pas surestimer la présence dans les tombes royales des objets grecs qui circulent souvent très loin dans le bassin méditerranéen et nilotique. D'ailleurs, à l'époque où le roman est censé se dérouler, les céramiques grecques ne sont pas si répandues en Ethiopie. Nous constatons une permanence des contacts à partir de la période lagide. Plus tard, l'influence de la culture grecque se retrouve dans différents Etats de l'Ethiopie antique². Le grec, devenu langue de l'Eglise, survit en Ethiopie jusqu'au treizième siècle apr. J.-C. Cela laisse supposer la permanence de l'utilisation de la langue grecque en Ethiopie au sein de l'élite au moins jusqu'à la chute du royaume. Les souverains éthiopiens sont en contact réguliers avec leurs voisins du nord, même sous domination romaine, et les échanges diplomatiques se font en grec, la langue commune à tout l'Orient romain. La présence de la culture va ainsi de pair avec la langue. Par conséquent, il semble tout à fait plausible que le grec fût parlé en Ethiopie par les rois et les prêtres, comme le fut par exemple le français aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les cours royales de tous les pays d'Europe.

VII. 1. 2. LES PROBLEMES DE COMMUNICATION ENTRE GRECS ET MEROÏTES

La période romaine marque la généralisation de la langue grecque comme une *lingua franca* pour les commerçants, les diplomates, les explorateurs et les chasseurs dans la vallée du Nil. La population semble y être plus brassée. Des contacts plus ou moins réguliers entre les différents peuples entraînent un fécond échange des biens et des idées comme le prouve la présence de textes épigraphiques grecs en Nubie. Ainsi, le sage Sisimithrès, ambassadeur du souverain éthiopien en Egypte, peut parler le grec. Héliodore prend la parole pour expliquer que le chef des Gymnosophistes éthiopiens « se tourna alors vers Chariclée et lui dit en grec, en effet, cette langue est en honneur auprès des Gymnosophistes et des rois d'Ethiopie » καὶ ἀποστρέψας τὸν λόγον εἰς τὴν Χαρίκλειαν καὶ τὴν φωνὴν ἐλληνίζων, σπουδάζεται γὰρ ἦδε ἡ γλῶττα παρὰ τοῖς

¹. *FHN* II, 152, 25 ; 183, 4 ; 184, 3 ; L. TÖRÖK, "Some comments on the social position and hierarchy of the Priests on Karanog Inscriptions", *Ägypten und Kusch*, 1977, p. 416 ; L. TÖRÖK, "Economic and officials in meroitic Nubia. A study in territorial administration of the late meroitic kingdom", *Studia Aegyptiaca* 5, 1979, p. 137. Il s'y trouve l'expression « *ssimete ktke-s* », "ssimete de la Candance", L. TÖRÖK, *FHN*, p. 735, n° 361. Les autres occurrences de ce titre sont exprimées dans le *REM* 0085 ("ssimite Mni-ssimete of Amtn").

². T. HÄGG, "Some Remarks on the Use of Greek in Nubia", J. M. PLUMLEY éd., *Nubian Studies*, Warminster, 1982, p. 103-107; *Idem*, "Greek Language in Christian Nubia?" *The Coptic Encyclopedia* IV, AS Atiya éd., New York, 1991, p. 1170-1174.

Γυμνοσοφισταῖς καὶ βασιλεῦσιν Αἰθιοπίων¹. Cet hellénisme de l'élite éthiopienne au livre X, en effet, ne va pas sans problème au livre II des *Ethiopiennes*. L'Éthiopien qui confie Chariclée à son père adoptif Chariclès, est ce même Sisimithrès qui s'adresse à Chariclès dans un grec peu sûr : ἀνὴρ τις πρόσσεισι τὰ μὲν ἄλλα σεμνὸς ἰδεῖν καὶ ἀγχινοῖαν ἀπὸ τοῦ βλέμματος ἐμφανίζων ἄρτι μὲν τὸν ἔφηβον παραλλάξας τὴν χροιάν δὲ ἀκριβῶς μέλας καὶ με ἡσπάζετο καὶ τι βούλεσθαι ἰδίᾳ φράζειν ἔλεγεν ἑλληνίζων οὐ βεβαίως (...), « je suis abordé par un inconnu à l'air grave, au regard brillant d'intelligence. C'était un homme à peine sorti de l'adolescence, au teint absolument noir. Il me salue et me déclare en un grec peu sûr qu'il a une communication à me faire (...)»² »

Dix ans plus tard, à Méroé, il converse aisément en langue grecque avec le roi Hydaspe. Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas où Héliodore n'hésite pas à sacrifier la cohérence du récit aux besoins de sa démonstration idéologique. La petite princesse éthiopienne qui reçoit en Grèce le nom de Chariclée « ne comprend pas encore le grec³ ». Dès son arrivée à Delphes, encore enfant, Chariclée l'Éthiopienne, qui ne connaît pas la langue grecque, a vite fait de l'assimiler. Elle rentre à Méroé et s'entretient sans difficulté avec sa mère Persinna. Théagène de son côté, au cours de son séjour en Égypte a bien fait d'apprendre l'Égyptien car il correspond dans cette langue avec l'un des éclaireurs égyptiens de l'armée éthiopienne : οἱ γὰρ ὀπτῆρές τε καὶ σκοπαὶ λεγομένων τε καὶ πραττομένων ἀποσταλέντες ὁμογλώσσους τε καὶ ὁμοφώνους τοῖς τε ἐγχωρίοις καὶ πολεμίοις ἐπάγεσθαι ὑπὸ τῆς χρείας ἐδιδάχθησαν. Ὡς οὖν ὁ Θεαγένης ὑπὸ τε συνδιατήσεως ἤδη μακρᾶς τῆς Αἰγυπτίας καὶ βραχείας τῆς πεύσεως τὰ πρῶτα εἶναι τοῦ σατράπου Περσῶν βαγῶν ἀπεκρίνατο, « les éclaireurs et les espions, chargés d'apprendre ce qui se dit comme ce qui se fait, savent par expériences qu'ils doivent emmener avec eux des gens qui parlent et entendent le dialecte du pays et des ennemis. Théagène, habitué par un long séjour à la langue égyptienne, répondit à la question posée, dans cette langue, que Bagoas était un des premiers fonctionnaires du satrape perse¹ ».

En Éthiopie, les souverains et les Gymnosophistes parlent le grec et s'adressent en cette langue, pour la première fois, à Chariclée. Quand Héliodore s'intéresse aux problèmes de communication entre les peuples habitant la vallée du Nil, il rend compte de leur différence de telle sorte que certaines réalités décrites sont présentées dans le roman selon la stricte exactitude historique. Le romancier explique la complexité des langues barbares qui posent souvent des problèmes aux auteurs grecs qui s'y intéressent. Les problèmes de communication étant difficiles à transcrire, Héliodore assigne un rôle de premier ordre aux d'interprètes. Dans l'univers des

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXV, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXX, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXIII, 1.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVII, 2-3.

Ethiopiennes, le romancier souligne la nature des échanges entre les deux héros et les personnages non-grecs qui parviennent à se comprendre malgré leur différence de langage. Ainsi, les *Ethiopiennes* proposent comme le remarque S. Said¹, « une vision dichotomique de la réalité linguistique et prêtent seulement une attention exceptionnelle aux problèmes que pose aux barbares la diversité de leurs langues ». Il s'agit principalement d'une manière de distinguer d'une part les Grecs, et d'autre part les Barbares. La question de communication dans les *Ethiopiennes* à la frontière égyptienne est très précieuse et fournit des informations pour l'époque impériale qui ne doivent pas être négligées.

Les deux héros, qui ne parlent pas la langue éthiopienne, doivent non seulement rencontrer des interlocuteurs susceptibles de les comprendre, mais également des interprètes qui permettent les échanges avec d'autres peuples ; autrement aucune conversation n'est possible. Ainsi chaque fois que l'occasion se présente, l'auteur donne des explications très subtiles qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans les autres romans grecs. Même Philostrate, si prompt à définir la langue grecque comme la langue universelle de la sagesse, ne fournit pas un témoignage aussi net de la nature des langues parlées dans cette partie de l'Égypte. La communication entre Grecs, Égyptiens, Perses et Éthiopiens dans les *Ethiopiennes* prend, en effet, place dans la région du Nil sans qu'il soit fait référence à aucune barrière linguistique². Ni le romancier ni le lecteur n'ignorent leur existence³, et comme le note de nouveau S. Said, « l'économie de la narration a la préséance sur le réalisme ». Le rôle des langues locales dans la zone frontalière entre l'Égypte et l'Éthiopie est bien rendu par le romancier. Il est peut-être le seul auteur grec à s'intéresser à un si haut degré à la situation linguistique de la vallée du Nil et de l'Éthiopie. Non seulement il le reconstitue parfaitement, mieux encore, il l'intègre dans son histoire comme une couleur locale.

Dans la composition romanesque grecque, Héliodore constitue donc un cas particulier. L'action des *Ethiopiennes* se déroule tout entière en Égypte et en Éthiopie, à un moment où les Perses sont les maîtres de l'Égypte, et la Grèce n'apparaît qu'à travers des retours en arrière dans les récits de Cnémon et de Calasiris. A ce moment de l'histoire, les contacts entre les Grecs et les Éthiopiens ne sont pas encore si nourris que le prétend Héliodore. Mais il demeure l'un des rares romanciers à s'intéresser aux problèmes de communication entre les Grecs et les autres, en introduisant d'un côté toute une gamme de personnages parlant plus ou moins le grec, en mentionnant de l'autre la présence d'interprètes¹. Les informations d'Héliodore sur l'emploi de la langue grecque au sud de l'Égypte pourraient lui être données par des soldats originaires de la Syrie servant dans l'armée impériale d'Égypte. Si Héliodore procède ainsi, c'est sans doute pour

¹. S. SAID, « Les langues du roman grec », *Le Monde du Roman Grec*, 1992, p. 169-178.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII ; IX, VI, 1-2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVII, 2.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VII, XIX.

créer un effet de réel, mais aussi peut être surtout, pour mettre en relief la situation linguistique de la frontière égyptienne. L'intérêt d'Héliodore pour le problème de la communication entre les Grecs et les Ethiopiens ne se traduit pas seulement par une gamme de personnages plus ou moins hellénisés. Il influence aussi la structure entière du roman. Car, dès lors que la convention littéraire n'abolit pas la barrière des langues entre les Grecs et les Ethiopiens, il est tout à fait convenable de doubler les dialogues par des truchements et de les introduire dans les zones où circulent plusieurs peuples. Cette attention si neuve et si particulière aux problèmes linguistiques traduit l'intérêt de l'auteur qui veut comprendre la nature des échanges culturels, politiques et économiques du monde qui l'entoure. Elle marque également la recherche de vraisemblance qui caractérise le roman d'Héliodore. La question de l'influence grecque en Ethiopie s'est certainement posée à partir du moment où l'Egypte est gouverné par des rois macédoniens servis par des fonctionnaires grecs. La domination romaine ne change rien à la situation. Si l'on met en rapport la question de la langue grecque avec les jeux du romancier, il fallait un minimum de vraisemblances.

VII. 2. LA NATURE DES CONTACTS ENTRE ROMAINS ET MEROÏTES A L'EPOQUE IMPERIALE

L'Empire romain est l'héritier de l'Egypte lagide et, par delà celle-ci, de l'Egypte pharaonique. Les contacts entre les Romains et les Ethiopiens restés très épisodiques, laissent peu de traces dans notre documentation. Les Ethiopiens commencent à avoir des contacts avec Rome après la période hellénistique. Il n'est toutefois pas exclu que des Ethiopiens, dignitaires en visite ou esclaves, aient séjourné dans la Grande Grèce. A partir de la période impériale, les Ethiopiens sont signalés par les sources littéraires, fréquence qui coïncide avec la consolidation de la présence romaine en Afrique du nord et en Egypte¹. Si les Romains, comme leurs prédécesseurs Lagides, ne soumettent pas les héritiers de l'antique Koush, ils maintiennent néanmoins avec eux des rapports économiques, culturels et politiques. Des conflits militaires ont lieu de façon périodique entre les Romains et des peuples éthiopiens entre le troisième siècle et le quatrième siècle apr. J.-C. Héliodore a pu composer son roman quelques temps après des événements similaires. De toute évidence, les conséquences de l'occupation des mines d'émeraude déterminent l'équilibre politique de la haute vallée du Nil.

¹. Les contacts les plus fréquents que Méroé entretenait avec les maîtres de l'Egypte étaient essentiellement tournés autour du culte que les Egyptiens et les Ethiopiens vouaient ensemble à la divinité Isis de Philae. Des ambassades et des processions religieuses sont ainsi régulièrement envoyées avec des riches présents pour la déesse Isis de Philae. De nombreux *graffiti* y ont d'ailleurs été découverts rédigés en démotique, en grec et en méroïtique.

Le romancier insiste sur le motif de la guerre entre les maîtres de l’Égypte et les peuples Ethiopiens frontaliers, et les raisons de leur rivalité. Héliodore prend pour prétexte les mines d’émeraude de la ville frontalière de Philae pour introduire la rivalité entre les maîtres de l’Égypte et les Ethiopiens. Héliodore n’intègre pas dans son récit des références directes à l’Empire. Il ne peut pas, pour respecter la vraisemblance de l’histoire, se servir d’un anachronisme si évident qui n’aurait pas échappé à ses lecteurs. Mais il n’en demeure pas moins qu’on peut imaginer que le *casus belli* à l’origine de la bataille entre les Perses et les Ethiopiens est à mettre en relation avec les motifs des guerres impériales à la frontière égyptienne contre les Méroïtes, les Nobades, les Blemmyes. Les données d’Héliodore s’intègrent parfaitement dans un cadre historique, et les affrontements ainsi décrits entre les maîtres de l’Égypte et les Ethiopiens pour le contrôle de la cité frontalière de Philae rappellent des événements historiques identifiables. Le témoignage du romancier mérite une attention particulière.

Avant de déclarer la guerre aux Perses, Hydaspe charge le Gymnosophe Sisimithrès de se rendre auprès du satrape perse Oroondatès pour lui demander la restitution de Philae et de ses mines placées par la nature dans le territoire de Méroé. Chariclès rapporte à ce propos : καὶ μοί τις ἀπήγγελλεν ὡς ἐξώρμησε μᾶλλον δὲ ἐξελήλαται, πρὸ ἡλίου δυσμῶν εἰ μὴ τῶν ὄρων ἐκτὸς γένοιτο θάνατον αὐτῷ τοῦ σατράπου διαπειλήσαντος. Ἐμοῦ δὲ ἐρομένου τὴν αἰτίαν, ὅτι, ἔφη ὁ ἀπαγγέλλων, ἐπέττατεν ἀπέχεσθαι τῶν σμαραγδαίων μετᾶλλων ὡς Αἰθιοπία προσκόντων, « on m’annonça qu’il était parti ou plutôt qu’il avait été chassé la veille et que le satrape l’avait menacé de mort s’il n’était pas hors des frontières avant le coucher du soleil. J’en demandai le motif. Il est venu, me dit-on, déclarer que le satrape eût à s’abstenir d’exploiter les gisements d’émeraudes, qui, disait-il, appartenaient à l’Éthiopie.¹ » Le roi éthiopien engage, dix ans plus tard¹, la guerre pour reconquérir les mines et la cité de Philae protégée par une garnison égyptienne². La défaite d’Oroondatès entraîne la perte des mines et de la ville Philae laquelle

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXII, 2 ; X, XI, 1 : (...) ἔτεσι δέκα πρότερον, (...) εἰς τοὺς Καταδούπους ἐστάλη τῶν σμαραγδαίων μετᾶλλων ἕνεκεν ὡς τὸν Ὀροονδάτην πρεσβεύων, « dix ans auparavant, (...) il fut envoyé à Katadupa, auprès d’Oroondatès, pour traiter la question des mines d’émeraudes ». L’importante activité diplomatique entre Méroé et le royaume perse au sujet des mines d’émeraude de Philae traduit probablement la réalité d’un climat de tension permanente entre Méroïtes et les maîtres de l’Égypte. Héliodore semble être bien renseigné sur la situation politique de la frontière égyptienne de son temps.

¹. Héliodore place dix ans après cette ambassade la déclaration de guerre du roi des Ethiopiens. C’est le temps nécessaire pour que la petite fille confiée à Chariclès, âgée seulement de sept ans, devienne une jeune fille désormais fiancée et que l’unité de l’action soit préservée. Elle peut reconnaître en Sisimithrès, devenu entre-temps chef des Gymnosophistes, le prêtre qui l’a conduite en Égypte. Ce dernier joue d’ailleurs le rôle de juge et de témoins au moment de la scène de reconnaissance à Méroé.

². Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 3.

devient une possession éthiopienne¹ : « j'ai atteint, dit Hydaspes, mes buts de guerre, et conquis ce qui a été la cause première de notre lutte ; Philae et les mines d'émeraude sont en mon pouvoir (...) Non je me contente des frontières que la nature a posées, dès l'origine, entre l'Égypte et l'Éthiopie : les Cataractes ».

Hormis la présentation de mines d'émeraude comme prétexte à la guerre, Héliodore ne fournit pas d'autres détails précis sur leur localisation. On sait seulement que les mines se trouvaient aux environs de Syène. Dans la réalité, ces mines d'émeraude se situent dans des monts, entre la Haute-Nubie et la Mer Rouge. Elles se trouvent en fait éloignées de Syène et de Philae, loin du Nil, où le romancier préfère les déplacer et les présenter comme le *casus belli*. La première mention des mines d'émeraude en relation avec l'Éthiopie apparaît chez Pline l'Ancien². Le Naturaliste les situe en Éthiopie à 25 journées de Coptos, selon une information du roi de Maurétanie, Juba, écrivain grec du premier siècle apr. J.-C. Quant à Strabon³, il affirme qu'on retrouve les émeraudes⁴ dans les mines d'or qu'il localise à six ou sept jours depuis Coptos. Le *Roman d'Alexandre*⁵ mentionne également une couronne d'émeraude offerte par les Éthiopiens au dieu Amon, « protecteur de la frontière égyptienne ». Mais l'information la plus complète à notre disposition sur ces mines d'émeraude provient de l'évêque byzantin Epiphanius de Salamis de Chypre⁶. Epiphanius parle de la montagne nommée *Smaragdinum* sur laquelle on extrait ce minerai. Il serait exploité par les Blemmyes et les Barbares à son époque, c'est-à-dire vers la fin du quatrième siècle apr. J.-C. : *mons autem (...) tunc Romanis erat subditus (...) metalla in montibus constituta, quae nunc effodientes Barbari smaragdos incidunt*. La montagne en question se situe dans les environs de Bérénice sur les côtes de la Mer Rouge et est un moment sous contrôle impérial.

Les sources grecques et latines de l'époque impériale nous informent partiellement sur la nature des contacts entre Romains et Méroïtes. Rome, à peine installée en Égypte, mène des expéditions contre les Éthiopiens de Méroé qui menacent la Thébaidé. Les plus mémorables sont celles de Cornelius Gallus et de Petronius, le premier préfet de l'Égypte en 30 av. J.-C., et le second de 24 à 22 av. J.-C.¹ Sous Auguste, les Romains parviennent jusqu'à Napata, et peut-être même au-delà de la quatrième cataracte². Rome envoya des troupes vers le sud qui détruisirent l'armée de Méroé

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VI, 5 ; IX, XXXVI, 2.

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XXXVII, 69 ; *FHN* III, 201.

³. Strabon, *Géographie* XVII, I, 45.

⁴. Strabon, *Géographie* XVI, IV, 20.

⁵. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, 18, 7 ; *FHN* II, 85.

⁶. Epiphanius, *De XII gemmis* 19-21 ; *FHN* III, 305.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 53-54.

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 182, indique que les Romains se sont avancés à 870 milles de Syène. Or, il ne

et prirent Premnis (Qasr Ibrim) d'assaut avant d'envahir le royaume éthiopien et de mettre à sac la cité royale et les temples de Napata, Ναπατα βασίλειον¹. Ainsi, des savants² sont arrivés, à partir d'une inscription trilingue de Philae³, à la conclusion qu'Octave Auguste, en 30 av. J.-C., étend, grâce à Cornelius Gallus, le protectorat de Rome sur la Triacostaschène et impose à Méroé la reconnaissance de la supériorité romaine par le paiement d'un tribut. La frontière entre l'Empire romain et le royaume de Méroé, établie à Hierasykaminos (Maharraqa), joue un rôle de premier plan dans les relations entre Rome et Méroé, après la mort de Cléopâtre et la conquête de l'Égypte par Auguste. Le traité de Samos, signé en 20 av. J.-C., rend les Romains maîtres de la partie nord de la Basse-Nubie appelée Dodécaschène pendant plusieurs siècles.

Strabon, à l'issue de son voyage jusqu'à la frontière de l'Éthiopie, transmet une relation détaillée de cette campagne. Il rapporte que les négociations ont été menées avec une Candace borgne et virile que l'on hésite à identifier avec la reine Amanirenas ou la reine Amnishakhete⁴. Il indique que les Éthiopiens prétendent ne pas savoir qu'Auguste domine le pays⁵, - l'Égypte ou la Basse Nubie -, et qu'ils se rebellent contre le pouvoir des « nomarques ». A cette occasion, il enrichit sa description ethnographique de l'Éthiopie d'une tradition qui s'est lentement développée depuis Hérodote. Il insiste sur l'infériorité et le dénuement de ces habitants de zones qu'ils considèrent comme marginales¹. De même, dans une inscription hiéroglyphique méroïtique, le souverain Akinidad est supposé rapporter cette campagne². Il faut supposer d'après l'inscription méroïtique que ce fut Akinidad, prince héritier, qui se mesura à Petronius.

Les contacts entre Rome et Méroé deviennent importants aux alentours de l'ère chrétienne. Malgré les victoires romaines du temps d'Auguste, la méfiance subsiste et c'est sans doute un des buts de l'expédition commanditée par Neron et composée de deux centurions ou d'un tribun entre 61 et 63 apr. J.-C.³ Ces éclaireurs se rendent dans des royaumes plus méridionaux jusqu'à de vastes marécages, sans doute ceux de Bahr el-Ghazal, et assurément chez les Éthiopiens. Ils rapportent

compte que 996 milles entre Syène et Méroé (*Histoire Naturelle* XII, 19).

¹. La riposte romaine et la campagne qui l'accompagne sont rapportées par Strabon et Dion Cassius (Strabon, *Géographie*, XVII, I, 54 ; Dion Cassius, *Liv.* V, 4-6).

². S. M. BURSTEIN, "Cornelius Gallus and Aethiopia", *Anc. Hist. Bull.* II, 1, 1988, p. 16-20.

³. *I Philae* 128 = *OGIS* 654.

⁴. Strabon, *Géographie* XVII, I, 53-54 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 181.

⁵. Strabon, *Géographie*, XVII, I, 54. Malgré la campagne romaine de 22 av. J.-C. qui a ravagé une partie du royaume éthiopien, les ambassadeurs méroïtes déclarent ne pas savoir qui est César Auguste.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 53 ; sur la façon dont l'auteur considère les habitants de la zone marginale froide, voir *Géographie* II, 5, 8 ; 43.

². U. MONNERET DE VILLARD, « Iscrizioni della regione di Meroe », *Kush* 7, 1959, p. 104-110. J. DESANGES, 1978 a, p. 309.

³. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, XXXV, 181 ; Sénèque, *Questions Naturelles* VI, VIII, 3-4.

des éléments nécessaires à l'établissement d'une carte de l'Ethiopie et des échanges destinés à ouvrir la route des Indes et à découvrir les sources du Nil¹. Les auteurs divergent sur la nature de cette expédition. Selon Sénèque², des centurions à la quête des sources du Nil sont reçus par le roi d'Ethiopie, qui les recommande à des chefs locaux et parviennent jusqu'à d'immenses marais. Pour Pline l'Ancien, une troupe de prétoriens commandés par un tribun aurait fait une reconnaissance dans une perspective militaire. Leur rapport donne des renseignements d'ordre zoologique et botanique exploités pour des besoins purement scientifiques³. Selon une de leurs informations, régnait alors une Candace. F. Hintze a supposé deux expéditions distinctes, mais J. Desanges estime les deux versions nullement inconciliables ; de toute façon, on peut admettre quelques « ignorance et inexactitude des sources littéraires romaines en cette matière exotique ». Après Neron, le pouvoir s'est intéressé à l'Egypte et au commerce oriental, sans totalement négliger Méroé.

Pseudo-Callisthène parle de l'existence de contacts réels entre les Méroïtes et les maîtres de l'Egypte⁴. Il existe peu d'éléments dans la guerre décrite par Héliodore qui incitent à faire le lien avec le récit de la campagne de Petronius présenté par Strabon⁵. Mais le recours à l'envoi d'ambassadeurs et à l'attaque surprise à la frontière éthiopienne et égyptienne constitue une thématique souvent reprise dans l'histoire commune des deux pays. Un passage dans les *Ethiopiennes*¹ témoigne de la façon qu'a Héliodore de suggérer la nature des contacts entre les Ethiopiens et les différents maîtres de l'Egypte : « le roi d'Ethiopie envoya une ambassade à Oroondatès. Il réclamait Philae en même temps que les mines d'émeraude. (Depuis longtemps il avait, comme il a été dit, fait parvenir ces réclamations et n'avait rien obtenu). Il enjoignit donc à ses ambassadeurs de le précéder de quelques jours. Il les suivit avec de troupes que, depuis longtemps, il préparait sous le prétexte d'une autre guerre sans révéler à personne le but de l'expédition. Quand il supposa que l'ambassade avait dépassé Philae et répandu parmi la population et les soldats une fausse confiance, en faisant savoir qu'elle était envoyée pour discuter un traité de paix et même une alliance, il surgit à l'improviste et chassa la garnison, après une résistance de deux ou trois jours, qui dut céder devant la supériorité numérique de l'ennemi et ses

¹. D. WILDUNG, « Méroé et l'hellénisme », *Soudan : Royaumes sur le Nil*, Exposition présentée à l'Institut du Monde Arabe, Paris, 1997, p. 370.

². Sénèque, *Questions Naturelles* VI, 8, 3.

³. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XII, 19.

⁴. Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, XVIII ; *FHN* II, 85.

⁵. Strabon, *Géographie* XVII, I, 54. A l'issue du traité de paix entre Auguste et la Candace de Méroé, on était revenu à la frontière antérieure avec l'instauration d'un condominium pacifique de l'administration sur le Dodécanèse biculturel de l'administration romaine.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 3-4.

machines de siège. Il tenait donc la ville, sans faire aucun mal aux habitants (...) » Il existe des entrevues amicales entre Romains et Éthiopiens comme le montre la mission diplomatique éthiopienne auprès de Cornélius Gallus, lequel se contente d'accorder son investiture au prince représentant le souverain méroïtique dans la Triacostaschène, τύραννον καταστήσας¹, espérant par la même occasion montrer son respect des structures locales éthiopiennes et faire des territoires éthiopiens en question des sortes de tutorats de l'empire d'Auguste².

A l'époque du romancier, les rapports entre Méroé et Rome pour le contrôle de la Dodécaschène, lieu où Héliodore situe les mines d'émeraude, devaient être conflictuels. Une inscription démotique, datée de 240 apr. J.-C., donne le titre de « rp du pays de Tacompso » (=Dodécaschène)³ attribuée à des membres d'une famille éthiopienne Wayekiye. L. Török⁴ en a conclu que, pendant une dizaine d'années avant le milieu du troisième siècle apr. J.-C., Méroé avait chassé Rome de l'administration de ce qui restait en droit le territoire de l'Isis de Philae. J. Desanges⁵ préfère y voir l'infiltration croissante des Méroïtes dans la Dodécaschène et les difficultés du pouvoir romain. Une autre inscription de Philae, datée du 10 Avril 253, du règne Trébonien Galle, relate une ambassade méroïtique en direction de Rome : τὸ προσκύνημα Ἀβρατοεῖς ψευτῆς βασιλέως Αἰθιοπῶν ποιῶ, παρὰ τῆ μυριωνύμῳ Ἴσιδι Φιλῶν καὶ Ἀβάτου καὶ συννάοις, καὶ ὅλου τοῦ οἴκου· η, Τῦβια, « voici l'acte d'adoration que moi, Abratoye, vice-roi, je fais de la part du roi des Ethiopiens auprès de la déesse aux dix mille noms, Isis de Philae et de l'Abaton, et auprès des dieux honorés dans le même temple, et au nom de toute sa maison. (L'année) VIII, le 1^{er} Tybi¹ ». On peut voir l'indice d'un rétablissement de la co-principauté retrouvée après une période de tension entre Romains et Méroïtes. Cette ambassade dirigée par Abratoye, « fils royal » sous le règne du roi méroïtique Teqêrideamani², constitue le seul synchronisme incontestable commun à l'histoire romaine et à

¹. E. BERNAND, *Les inscriptions grecques et latines de Philae II*, Haut et Bas-Empire Paris, 1969, p. 39 ; p. 45, note 7. Voir J. DESANGES, « Le statut et les limites de la Nubie romaine », *CdE* 44, 1969, p. 144.

². L. A. THOMPSON, *The Kingdom of Kush and the Classical World, Nigeria and the Classics XI*, 1969, p. 37.

³. A. BURCKHARDT, *Agypter und Meroiten in Dodekaschoinos (= Meroitica VIII*, 1985), p. 77-96 ; le critique montre qu'une grande famille indigène, celle de Wayekiye, a tenu un rôle majeur dans l'administration de la Dodécaschène ; il prétend que Méroé a soumis au moins temporairement Philae et la Dodécaschène.

⁴. L. TÖRÖK, *Economic Offices and Officials in Meroitic Nubia*, Budapest, 1979, p. 100.

⁵. J. DESANGES, *Toujours Afrique apporte fait nouveau, Scripta minora*, « Libyens noirs ou noircis ? », Paris, 1999, p. 352.

¹. E. BERNAND, *Les inscriptions grecques et latines de Philae II*, Haut et Bas-Empire, Paris, 1969, p.196-197, n° 180 ; *FHN* III, 1998, p. 1020-1023.

². J. DESANGES, « L'amphore de Tubusuctu (Maurétanie) et la datation de Teqêrideamani », *Meroitic Newsletter*, n° 11, 1972, p. 17-21.

l'histoire méroïtique. Le nombre assez important d'inscriptions et de *graffiti* grecs découverts dans le Dodécaschène constitue un témoignage éloquent de la présence impériale¹.

Nous ne connaissons pas d'autre expédition romaine en Ethiopie jusqu'à l'évacuation des territoires situés au-delà de Syène décidée par Dioclétien. Selon une information de Procope², les Romains retirent seulement leurs troupes sous le règne de Dioclétien, vers 298 av. J.-C. L'empereur les déploie dans les limites de la frontière primitive située à Assouan. Malgré tout, les Blemmyes réussissent à s'installer en amont de Philae alors que les Romains espèrent que les Nobades seraient parvenus à les tenir à distance. Aux alentours de 300 apr. J.-C., le roi de Méroé, Yesbohe-Amani³, exploite des mines d'émeraude objet de convoitise entre les Romains et les Ethiopiens. Une autre source de la même période, la *Notitia Dignitatum*⁴ composée entre juillet 392 et mai 394 apr. J.-C., affirme que les Romains possèdent des forteresses dans cette région. Il semble que les mines d'émeraude passent sous la mainmise des Blemmyes vers 394 apr. J.-C. Ils en restent les maîtres pendant un certain temps, jusqu'aux environs de 423 apr. J.-C. Lorsque le diplomate et historien Olympiodoros s'aventure aux environs de Thèbes et de Syène, les chefs tribaux et les prêtres des peuples de Talmis (Kalabsha), à savoir les Blemmyes, « cherchent à le rencontrer¹ ». Il visite leur territoire et rapporte² que ces régions abritent des mines d'émeraude exploitées par les roitelets de la Nubie. Ces mines d'émeraude que « les rois d'Egypte avaient l'habitude d'exploiter en abondance », sont vraisemblablement sous le contrôle des Blemmyes, bien que nous ne sachions où se trouve exactement le pouvoir royal auquel fait allusion Olympiodoros qui dit avoir parlé à des chefs tribaux et à des prêtres.

Nous savons que les différents maîtres de l'Egypte ne cessèrent de repousser les assauts des peuples éthiopiens lancés à la conquête de la ville de Philae. La garnison placée en permanence dans l'île d'Eléphantine par le satrape, à la frontière méridionale de l'empire perse, suggère un rapport de force tendu entre les Méroïtes et leurs voisins du sud pour le contrôle de la ville frontalière. De toute évidence, les conséquences de l'occupation des mines d'émeraude, sont

¹. S. DONADONI, « Les inscriptions grecques de Nubie », *Graeco-Arabica* 3, 1984, p. 9-19.

². Procope, *Bell. pers.* I, XIX, 28-35 ; *FHN* III, 328 ; L. P. KIRWAN, "Comments on the Origins and History of the Nobatae of Procopius", *Kush* 6, 1958, p. 69-73.

³. Une inscription en hiéroglyphes méroïtiques mentionnant ce roi a été découverte à Qasr Ibrim par J. M. PLUMLEY, « Qasr Ibrim 1966 », *JEA*, LII, p. 12. Voir J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan, 1965-1966 », *Orientalia* 36, 2, 1967, p. 201. Ce texte s'ajoute donc aux inscriptions méroïtiques *Philae* 119 et 120 qui nomment également Yesbohe-Amani.

⁴. *Notitia Dignitatum* XXXI, 35 ; XXXI, 65.

¹. *FHN* III, 309 ; R. HENRY, Photius, *Bibliothèque*, vol. 1 (Collection Byzantine), Paris.

². Photius, *Bibliothèque cod.* 80, p. 62 a, 9-26.

certainement considérables pour l'équilibre politique de la haute vallée du Nil. Les maîtres de ces mines d'émeraude, tel le roi méroïtique Yesbohe-Amani, au pouvoir aux alentours du troisième siècle apr. J.-C., exercent en même temps une influence certaine en Basse Nubie. Comme le prouvent tous les témoignages, les affrontements dans la zone frontalière Sud de l'Égypte, à Assouan, sont encore un poncif répandu dans la littérature de l'époque impériale. Dans les *Ethiopiques*, le témoignage sur la rivalité entre des peuples d'Éthiopie et les maîtres de l'Égypte relative à l'exploitation des mines d'émeraude reprend une réalité contemporaine.

VII. 3. LA RECUPERATION DE LA THEMATIQUE DE L'AFFRONTEMENT ENTRE PERSES ET ETHIOPIENS A L'EPOQUE CLASSIQUE

En matière littéraire, les Perses constituaient de bons sujets, depuis Eschyle. Un halo de mystère planait sur leur civilisation et l'origine de leur extraordinaire réussite au sixième siècle constituait un problème en soi. Bon nombre d'ouvrages sont écrits par des Grecs sur les Mèdes et les Perses, à partir du cinquième siècle av. J.-C., puis sur les Parthes pendant l'Empire, dont le plus célèbre, pour les Anciens comme pour nous, demeure peut-être les *Histoires* d'Hérodote. Les *Ethiopiques* s'inscrivent dans cette tradition littéraire bien installée et la renouvellent. L'examen des *realia* perses présentés dans le roman d'Héliodore fournit une approche intéressante permettant de comprendre la nature des contacts entre les Perses et les Ethiopiens depuis le cinquième siècle av. J.-C. En réalité, le royaume éthiopien a eu de contacts difficiles avec les Perses. L'Égypte pharaonique s'effondre avec l'expédition de Cambyse. Le nouvel empire perse, presque entièrement tourné un moment vers l'Asie, semblait se désintéresser du pays des Ethiopiens. Mais Cambyse songeait à conquérir la Nubie à la suite de l'Égypte. Cette présence perse, qui se substitue à la dynastie saïte en Égypte, a laissé un souvenir très vif dans les évocations littéraires relatives à l'Éthiopie¹. Ctésias de Cnide, dans ses *Persica*, évoque la conquête de l'Éthiopie par Sémiramis qui aurait pu constituer une occasion de consacrer un excursus sur Méroé². La tendance à l'affabulation autour du thème des Perses en Éthiopie apparaît déjà à la période classique où Hérodote décrit autant les usages et les comportements des Perses vis-à-vis des populations dominées que leur tentative de conquête de la terre éthiopienne. Dans les *Ethiopiques*, les causes de la guerre entre les Perses et les Ethiopiens sont politiques et économiques. Les Ethiopiens veulent récupérer la ville frontalière de Philae et exploiter les mines d'émeraude³. Héliodore

¹. Le livre d'Esther dit de l'empire de Xerxès (Assuérus) qu'il s'étend de l'Inde à l'Éthiopie, de Hoddu à Koush (*Bible des Septante*, *Esd.* I, III, 1-2 ; *Esther* III, 12 ; VIII, 9 ; VIII, 12 b.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* II, XIV, 4 ; II, XVI, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiques* VIII, I, 2 *sq.*

perpétue un poncif littéraire commun à l'histoire perse et méroïtique. La toile de fond historique du roman est introduite par cette guerre entre les Perses et les Ethiopiens pour la possession des mines d'émeraudes de Philae. Cet affrontement entre les Perses et les Ethiopiens est un fait historique initié par Hérodote dans les *Histoires*. Héliodore l'introduit dans les *Ethiopiennes* pour marquer une opposition entre d'un côté la civilisation grecque et de l'autre la civilisation perse.

Dans son *logos éthiopien*, Hérodote indique que le roi perse Cambyse, après avoir soumis l'Égypte, part à la conquête du pays des Ethiopiens mais qu'il échoue¹. Cette campagne de Cambyse relatée dans les *Histoires* est connue d'Héliodore qui s'en inspire pour imaginer l'opposition entre les Ethiopiens et les Perses. On situe en général la campagne que Cambyse mène vers le sud en 525 av. J.-C. Les géographes grecs ont lié l'Éthiopie à l'Orient², en insérant, au moins théoriquement, la Nubie dans un immense ensemble géographique comprenant l'océan indien avec ses prolongements, la Mer Rouge et le golfe persique. Certains peuples éthiopiens, à en croire Hérodote, habitant le pays des Ethiopiens *Macrobioi* que convoitait le Grand Roi, ne furent pas soumis mais tributaires du Grand Roi : οἶδε δὲ φόρον μὲν οὐδένα ἐτάχθησαν φέρειν, δῶρα δὲ ἀγίνεον. Αἰθίοπες οἱ πρόσουροι Αἰγύπτῳ, τοὺς Καμβύσης ἐλαύνων ἐπὶ τοὺς μακροβίους Αἰθίοπας κατεστρέψατο, (...). Οἱ περὶ τε Νύσην τὴν ἱρὴν κατοίκηνται καὶ τῷ Διονύσῳ ἀνάγουσι τὰς ὀρτάς· οὗτοι οἱ Αἰθίοπες καὶ οἱ πλησιόχωροι τούτοισι σπέρματι μὲν χρέωνται τῷ αὐτῷ τῷ καὶ οἱ Καλλαντίαι Ἰνδοί, οἰκήματα δὲ ἔκτηνται κατάγαια· οὗτοι συναμφοτέροι διὰ τρίτου ἔτεος ἀγίνεον, ἀγινέουσι δὲ καὶ τὸ μέχρις ἐμέο, δύο χοίνικας ἀπύρου χρυσίου καὶ διηκοσίας φάλαγγας ἐβένου καὶ πέντε παῖδας Αἰθίοπας καὶ ἐλέφαντος ὀδόντας μεγάλους εἴκοσι, « voici maintenant les peuples qui n'étaient pas taxés pour payer un tribut mais qui livraient des présents : les Ethiopiens, ceux qui sont limitrophes de l'Égypte et que Cambyse avait soumis dans sa marche contre les Ethiopiens les Longues-Vie, qui sont fixés autour de la Sainte Nysa et célèbrent les fêtes en l'honneur de Dionysos. [Ces Ethiopiens, ainsi que leurs voisins, ont la même semence que les Indiens Callanties et habitent des demeures souterraines] ; les uns et les autres réunis livraient, et livrent encore de mon temps, tous les deux ans deux chenices d'or qui n'est pas passé par le feu, deux cents billes d'ébène, cinq garçons éthiopiens et vingt défenses d'éléphant¹. »

Héliodore a en mémoire la confrontation qui oppose le roi des Ethiopiens *Macrobioi* aux envoyés de Cambyse. L'expédition militaire permet à Cambyse d'étendre son pouvoir sur une partie des Ethiopiens : ils doivent soit payer un tribut soit offrir des présents au Grand Roi.

¹. Hérodote, *Histoires* III, 17-25 ; *FHNI*, 65.

². L'Éthiopie nilotique traditionnellement liée à l'Égypte, se trouve désormais insérée dans la zone de l'océan indien. Il apparaît, avec la conquête perse, une perception de l'espace où l'Éthiopie est reliée à l'Orient et à l'Inde (P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 152-152 ; p. 191-192).

¹. Hérodote, *Histoires* III, 97.

Des documents égyptiens livrent des informations liées à ces événements. Hérodote, dans son énumération, ne mentionne pas l'Éthiopie au sud de l'Égypte comme une satrapie perse : les Éthiopiens font partie des peuples qui ne payaient pas de tributs mais qui livraient des présents¹. L'attestation de la présence d'Éthiopiens d'Occident dans l'armée de Xerxès² ne prouve pas qu'ils aient été des sujets du Grand Roi. Le mercenariat est une pratique courante dans les grandes armées de l'Antiquité. Des documents historiques³ montrent que le pouvoir perse en terre éthiopienne s'exerce au moins de façon théorique même si tout porte à croire que la domination perse en Égypte n'a pas de prolongements importants dans les pays des Éthiopiens de Méroé. Si d'après la légende, Cambyse a atteint Méroé, rien ne prouve qu'il ait effectivement ajouté l'Éthiopie à ses conquêtes égyptiennes⁴. Son pouvoir s'est vraisemblablement limité à la frange septentrionale de l'Éthiopie ancienne⁵. Un papyrus de la fin du règne de Darius daté de 487-486 av. J.-C. et étudié par W. Spiegelberg indique que depuis Eléphantine, dernière forteresse perse située en Haute-Égypte, les Égyptiens et les Perses partent en bateau se ravitailler en céréales hors des frontières et descendaient en direction du sud avec leurs marchandises. La suzeraineté perse sur la terre éthiopienne fut sans doute plus virtuelle que réelle et la thématique de l'expédition de Cambyse chez les Éthiopiens possède donc plus une valeur symbolique¹ si l'on sait que l'Éthiopie a été à peine effleurée par le pouvoir perse.

L'origine de la confrontation entre la civilisation grecque et perse est apparue avec les auteurs contemporains des Guerres Médiques, lesquels associent le luxe perse à une forme d'*hybris*, qui, par renversement, appelle sur elle le malheur². La cour royale perse est représentée sous des aspects négatifs³ par rapport à la monarchie éthiopienne idéalisée. Elle apparaît sous le pôle négatif du luxe et de la perversion barbare. Les occasions ne manquent pas pour lancer des attaques contre la corruption des Perses. Le romancier rappelle les manœuvres amoureuses d'Arsacé contre le prêtre Thyamis, souligne la servilité des sujets, quand ils se scandalisent de voir le Grec

¹. Hérodote, *Histoires* III, 97. Le fait que les Éthiopiens versent des présents au grand Roi, non un tribut, semble indiquer qu'ils souhaitaient entretenir de bonnes relations avec les Perses auxquels ils n'étaient pas soumis.

². Hérodote, *Histoires* VII, 69.

³. D'après Xénophon, *Cyropédie* VIII, VI, 21, l'Empire de Cyrus le Grand (559-530 av. J.-C.), à son extension maximale, était limité au nord par le Pont-Euxin, à l'ouest par l'Égypte et Chypre, au levant par l'Erythrée, au sud par l'Éthiopie. L'Éthiopie n'a pas fait partie de l'Empire de Cyrus ; elle est présentée comme une limite.

⁴. D'après Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, XXXIII, 1 ; Strabon, *Géographie* XVII, I, 5, Méroé fut fondée par Cambyse en l'honneur de sa mère ou de sa sœur.

⁵. J. DESANGES, 1978 a, p. 236-237 ; S. M. BURSTEIN, "Herodotus and the Emergence of Meroe", *Greco-Arabica*, 1981, p. 155-164.

¹. L'expédition de Cambyse vers Méroé a dû marquer les esprits ; les témoignages littéraires sur ce fait historique sont réguliers à partir d'Hérodote. C. PREAUX, « Les Grecs à la découverte de l'Afrique », *CdE* 32, 64, 1957, p. 292.

². Euripide, *Andromaque* 168-180 ; Euripide, *Iphigénie à Aulis* 786-788 ; 993-996.

³. Héliodore, *Ethiopiennes*, livres VII-VIII.

Théagène refusant de s'agenouiller devant la femme du satrape. La nourrice Cybèle tente d'empoisonner Chariclée pour amener Théagène à céder aux avances d'Arsacé. Même le satrape Oroondatès redoute les supplices que le roi perse ne manquerait pas de lui infliger s'il est vaincu. Lui-même, pourtant, menace le chef des eunuques du palais de l'écorcher vif¹. Si Héliodore recourt à une description exotique identique à celle des autres romanciers, il va beaucoup plus loin dans la transposition des éléments.

Cette volonté de stigmatiser les Perses, représentés comme des barbares, explique la sélection opérée parmi les scènes de genre utilisées dans la tradition grecque pour évoquer la Perse du Grand Roi. On remarque que les Perses jouent dans le roman le rôle des méchants. Sous la forme d'une remarque ironique, l'auteur oppose le monde grec au monde perse : καὶ Περσὶς οὔσα τὸ γένος σφόδρα ἑλληνίζει τὴν γνώμην χαίρουσα καὶ προστρέχουσα τοῖς ἐντευθεν, ἦθος τε καὶ ὁμιλίαν τὴν Ἑλληνικὴν εἰς ὑπερβολὴν ἠγάπηκε, « bien qu'Arsacé soit de race persane, elle aime beaucoup la Grèce et elle se plaît et s'empresse auprès de ceux qui en viennent² ». De plus, la démonstration de la grandeur d'âme des Ethiopiens animés d'un esprit grec, à travers les figures de Persinna, Sisimithrès et d'Hydaspe, contraste avec la description de la barbarie et de la duplicité perse représentée par Arsacé et son mari Oroondatès. C'est un lieu commun de la tradition ancienne de souligner l'opposition entre la servilité des Perses et l'attachement des hommes de culture grecque à la liberté. Le même point de vue théorique se retrouve chez Sénèque³ lorsqu'il évoque l'amour des Ethiopiens pour la liberté, en souvenir de leur indignation contre le projet de Cambyse de les réduire en esclave et de toute forme de domination étrangère. Héliodore s'intéresse au luxe oriental et multiplie les occasions de le critiquer. Les pavillons perses sont faits de tentures de pourpre et d'or. Les Perses habitent un palais magnifique couverts de tapis précieux ; ils sont servis dans de riches couverts et combattent avec des épées ornées de pierres précieuses¹. Héliodore évoque une atmosphère d'intrigues propre à la vie des princes perses. Les passions incontrôlables, la jalousie des eunuques, les supplices, les dénonciations, les empoisonnements concourent à montrer ce mode d'existence perse si scandaleux aux yeux des Grecs².

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VI, 6.

² Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XI, 7.

³. Sénèque, *De ira* III, XX, 2 : *tale aliquid passî forent Aethiopes qui ob longissimum uitae spatium Macrobioe appellantur ; in hos enim, quia non supinis manibus exceperant seruitutem missisque legatis libera responsa dederant quae contumeliosa reges uocant, Cambyses fremebat et non prouisis commeatibus, non exploratis itineribus, per inuia, per arenia trahebat omnem bello utilem turbam*, « c'est un supplice analogue qu'auraient subi les Ethiopiens, que la longueur de leur existence fait appeler *Macrobioi*. Comme ils n'avaient pas tendu les bras aux chaînes, qu'ils avaient fait aux envoyés de Cambyse des réponses franches (les rois disent outrageantes), celui-ci grondait de fureur, et, sans avoir prévu le ravitaillement, sans avoir fait reconnaître l'itinéraire, traînait dans des régions impraticables et arides toute une foule de combattants.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VII, III, 2 ; VII, VIII, 8 ; VII, XIX, 5 ; VII, XVIII, 1 ; VII, XXVII, 1 ; IX, XXIII, 4.

². Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, VI, 2 : Théagène est dénoncé par le chef des eunuques « naturellement jaloux

Héliodore montre également une armée perse mise en déroute malgré sa puissance et le nombre de ses soldats. Cette armée perse est composée de nombreux peuples : τὸ μὲν οὖν δεξιὸν κέρασ αὐτῶ Περσῶν τε καὶ Μήδων τὸ γνήσιον ἐπέιχε, τῶν μὲν ὀπλιτῶν ἡγουμένων τῶν δὲ ὅσοι τοξόται κατόπιν ἐφεπομένων, ὡς ἂν γυμνοὶ πανοπλίας ὄντες ἀσφαλέστερον βάλλοιεν ὑπὸ τοῖς ὀπλίταις προασπιζόμενοι. Τὴν δὲ Αἰγυπτίων τε καὶ Λιβύων χεῖρα καὶ τὴν ξενικὴν ἅπασαν εἰς τὸ ἀριστερὸν κατένεμεν, ἀκοντιστὰς καὶ τούτοις καὶ σφενδονήτας παραζευξας ἐκδρομάς τε ποιεῖσθαι καὶ εἰσακοντίζειν ἐκ πλαγίων ὀρμωμένους ἐπιστείλας, « l'aile droite était occupée par les soldats originaires de Perse et de Médie, les hoplites en avant, en arrière les archers qui, privés d'armes de défense, se trouvaient plus en sûreté pour lancer leurs traits sous la protection des hoplites. Les Egyptiens et les Libyens et toutes les troupes étrangères étaient rangés à l'aile gauche, flanqués eux aussi de lanceurs de javelots et de frondeurs qui avaient mission de charger et de cribler de traits l'ennemi sur les deux ailes¹ ». Héliodore profite des scènes de bataille pour montrer la valeur de l'armée perse. Dans cette armée, les phalanges qui protègent le satrape de deux côtés² sont utilisées dans des actions de micro-tactique, connues mais difficiles à exécuter³. Elles surprennent lorsqu'elles marchent au pas de course¹ défiant les principes et les aptitudes tactiques de ces corps militaires. Héliodore indique également la présence des fameux cuirassiers dans les rangs perses. Ils ont un lourd armement qui rend le mouvement difficile et les empêchent d'esquiver les coups mortels que leur portent les soldats éthiopiens. De tels cuirassiers existent encore à l'époque du romancier. Héliodore les présente avec un soin particulier² qui ne se trouve chez aucun autre auteur grec. Ces combattants correspondent moins aux cavaliers de l'époque perse qu'aux cuirassiers parthes ou sassanides.

A propos des contacts entre Méroé et ses voisins, nous remarquons que les témoignages d'Héliodore, malgré les lacunes, réservent des surprises. Dans ce cas, une analyse poussée n'en est que plus déterminante pour apprécier, sans à priori, l'image et la réalité du royaume de Méroé dans le roman.

comme tous les eunuques » ; VIII, I, 7 : Achéménès dénonce les agissements d'Arsacé au satrape : Empoisonnements, VIII, VII, 7 ; Passions, VII, IX, 2-3.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIV, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIV, 3. Sur le mouvement guerrier initié par l'armée perse, voir Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* XIV, 22. Le roi ou le général en chef avait l'habitude de se tenir au centre.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XX, 5. Il est curieux de voir Héliodore attribuer aux Perses une tactique qui correspond à celle des Grecs de l'époque classique. Les hoplites athéniens attaquent au pas de course à la bataille de Marathon.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVII, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XV, 1-6 : leur armure, très lourde et soigneusement décrite couvre aussi leur cheval : ils devaient ressembler à des statues de bronze. Il s'agit de forces militaires inconnues des Grecs et méprisées par eux.

PARTIE III : L'IMAGE ET LA REALITE DU ROYAUME DE MEROE DANS LES *ETHIOPIQUES*

Après avoir refermé les *Ethiopiques*, un sentiment étrange se dégage. Pour peu que nous nous intéressions aux Ethiopiens d'Héliodore, une série de questions nous vient à l'esprit : la description de ces Ethiopiens est-elle tirée des sources littéraires ? S'agit-il d'Ethiopiens fictifs ? Faut-il mettre en cause Héliodore lui-même ? Aurait-il puisé dans la longue tradition grecque sur les Ethiopiens d'Orient et d'Occident à laquelle il mêle des données venues directement du royaume de Méroé pour construire son histoire éthiopique ? Les *Ethiopiques* renvoient-elles à des réalités qu'on peut retrouver et retracer ? Faut-il supposer de la part d'Héliodore une connaissance quelque peu indirecte de l'Ethiopie de son temps ? L'approche pratique de l'auteur à l'égard des Ethiopiens ne relève pas exclusivement d'une conception mythique qui la distingue d'une approche anthropologique et d'une approche politique. Il faut simplement considérer, à l'image de ses prédécesseurs, que les Ethiopiens mythiques d'Héliodore sont indiscutablement ceux qui habitent Méroé. En effet, le succès de cette approche mythique depuis Homère¹ et sa persistance ne peuvent s'expliquer sans une certaine réalité historique qui a constamment sous-tendu le mythe, lequel lui a procuré une crédibilité. Il convient de découvrir dans quelle mesure ce roman peut fournir des informations sur le royaume éthiopien. Des critiques² prétendent, en effet, que le roman d'Héliodore renferme des indications de valeur sur la civilisation de Méroé. Ils n'hésitent pas à le présenter comme un ouvrage encyclopédique de référence sur Méroé, depuis le cinquième siècle av. J.-C. jusqu'au quatrième siècle apr. J.-C. Ainsi ils tentent de montrer comment Héliodore dans sa rédaction a su exploiter l'expérience acquise dans les bibliothèques ou lors d'un séjour en Egypte. Dans ce cas, il est naturel d'en extraire des témoignages. D'autres critiques³, au contraire,

¹. A. LESKY, 1959, p. 31-34, a montré que dans les poèmes homériques apparaissent d'un côté des Ethiopiens mythiques, issus d'une image du monde qualifiée de préscientifique, et de l'autre des Ethiopiens « réels », deux groupes qui sont mentionnés dans les textes sans se correspondre. Voir R. ENGELS, "Bemerkungen zum Aithiopenbild der vorhellenistischen Literatur", *Festgabe Johannes Straub Zum 65. Geburtstag am 18. oktober 1977*, A. LIPPOLD, N. HIMMELMANN eds., Bonn, 1977, p. 9-12 ; p. 16. Les Ethiopiens réels seraient ceux qui auraient reçu la visite de Ménélas (*Odyssée* IV, 81-85). Toutefois leur localisation n'est pas sûre. Quant aux Ethiopiens pieux et légendaires auxquels les dieux vont rendre visite, ils ne reçoivent aucune localisation sûre, bien que plusieurs commentateurs soient tentés de les situer vers l'est (*Iliade* I, 423 ; 23, 205).

². S. J. BERSINA, « Les *Ethiopiques* d'Héliodore, source de l'histoire de Méroé », *Les problèmes de l'histoire et de la culture* (en russe), *Meroe 2*, Moscou, 1981, Edition « Science », p. 177-208.

³. J. LECLANT, « Recension d'E. FEUILLATRE, *Etudes sur les Ethiopiques* d'Héliodore, Contributions à la connaissance du roman grec », *REG* 81, Paris, 1966, p. 629-632.

considèrent que le royaume de Méroé présenté par Héliodore reste très éloigné du véritable royaume ; il ne nous apporte aucune information digne d'intérêt.

Les détails concrets des *Ethiopiennes* ont été étudiés par les savants pour soit tenter de dater le roman soit espérer éclairer des points de l'histoire méroïtique. Les résultats escomptés ne semblent jamais tout à fait atteints du fait de la nature même du texte. Ainsi, J. Maillon¹ note que l'historien et le géographe ne peuvent faire qu'un maigre butin chez Héliodore. Les *Ethiopiennes* n'étant donc pas des gages de véracité sur l'histoire du royaume de Méroé, Héliodore ne peut, comme tous les auteurs anciens qui ont laissé des témoignages sur l'Ethiopie, échapper à l'accusation de crédulité. Bien plus, l'auteur s'expose au reproche de trahir, par ses récits fabuleux, rapportés pour plaire à son public, - même s'il se définit comme un romancier. Comme le montre justement H. I. Marrou², dans la formation intellectuelle des Grecs et des Romains, mythe et savoir positif sont étroitement imbriqués. Si certains, comme Strabon, les rejettent comme fiction littéraire propre à distraire, le plus souvent les Anciens estiment que les mythes présentent un fonds de vérité, susceptible d'être restitué par certains outils intellectuels, tels l'allégorie et l'historicisation.

Aussi Héliodore, imitant ses devanciers, intègre-t-il le mythe des Ethiopiens dans un roman sous la forme d'une réalité que nous pouvons considérer comme étant « virtuelle ». Cette réalité, c'est l'existence du grand royaume du Haut-Nil qui conquiert, dès le sixième siècle av. J.-C., une réputation enviable conservée jusqu'à l'époque romaine. Il est de coutume, à l'occasion de recherches historiques, anthropologiques et philologiques, de chercher à démêler, surtout dans une œuvre romanesque, la fiction de la réalité. M. Rodinson³ montre que, dans l'Antiquité, « les esprits attachés à la connaissance positive eux-mêmes ne peuvent manquer d'être influencés par les mythes qu'ils s'efforcent de pourchasser ». Sur le même plan, J. André⁴ note, que surtout chez les poètes, « le mythe est (...) parfois plus proche, plus vivant même que la réalité ». Aussi les *Ethiopiennes* d'Héliodore peuvent-elles confirmer ces témoignages modernes. L'auteur ne cherche-t-il pas à établir une comparaison entre l'Ethiopie de l'époque impériale et l'Ethiopie de la période archaïque ? Il est, en effet, possible qu'il continue d'intégrer l'Ethiopie des temps mythologiques dans un passé historique qui relève, pour nous, de la pure légende. Il est donc tout à fait concevable que, pour notre auteur, des histoires rapportées sur les Ethiopiens aient une valeur réelle. Celles-ci, généralement fabuleuses, expliquent la disposition des lecteurs grecs à croire que

¹. J. MAILLON, 1935, 2^e éd. 1960, t. 1, p. LXXXVIII - LXXXIX.

². H. I. MARROU, 1948, p. 234 ; p. 377-378 ; p. 429.

³. M. RODINSON, « L'Arabie du sud chez les auteurs classiques », *L'Arabie du Sud. Histoire et Civilisation*, t. 1, *Le peuple yéménite et ses racines*, Paris, 1984, p. 70.

⁴. J. ANDRE, *Virgile et les Indiens*, REG 27, 1949, p. 160-161 ; voir aussi p. 157-158.

les lointains Ethiopiens sont véritablement un peuple aimé des dieux, et à accepter toute sorte de témoignages à leur sujet.

Il faut distinguer ce qu'Héliodore a vu, connu, imaginé ou créé et savoir si son témoignage apporte son lot à la connaissance de la civilisation méroïtique. Chariclès et Calasiris, les philosophes présents dans le roman, connaissent Méroé et la tiennent en estime. Il existe probablement des Grecs et des Egyptiens, qui, les uns, comme notre auteur, ont lu des ouvrages sur le royaume de Méroé, les autres, comme les auteurs d'*Aithiopika* de la période hellénistique, ont visité la métropole éthiopienne. Dans ce cas, il n'est pas étonnant que les *Ethiopiennes* reprennent des aspects de la culture méroïtique des temps homériques à l'époque d'Héliodore. Nous retrouvons à priori peu de détails explicites et l'authenticité des images du royaume de Méroé reste sujette à discussion. Ce sont des matériaux bruts qu'il faut étudier. Mais après avoir confronté le roman d'Héliodore aux autres données disponibles, nous saurons véritablement si l'Ethiopie, mise scène, reste seulement un pays conventionnel, ou si elle apporte des éléments instructifs sur la civilisation méroïtique. La lecture des *Ethiopiennes*, pour un historien moderne, passe invariablement de l'enchantement au supplice. Il se rend bien vite compte que les éléments et les événements fournis par le romancier relèvent plus souvent de la fiction et trouve rarement une trace réelle du royaume de Méroé. Mais au-delà de l'aspect esthétique, l'historien moderne est également amené à s'intéresser au degré de déformation de la société et de la culture éthiopienne dans les *Ethiopiennes*.

Les *Ethiopiennes* possèdent l'originalité de constituer un champ d'expérience pour le lecteur moderne désireux de s'informer sur Méroé. Seule l'étude des références éthiopiennes contenues dans l'œuvre permet de découvrir le degré de vérité des informations livrées sur Méroé, afin de mieux rendre compte de la fiction ou de la réalité à propos de ce royaume. Des allusions à l'actualité ou au passé culturel, social et politique de Méroé à l'époque classique et impériale s'y retrouvent. Elles nous informent sur les différents moments de l'histoire de l'Ethiopie et la culture qui les ont accompagnés. Dans l'état actuel des connaissances sur la culture méroïtique, les informations livresques, archéologiques ou épigraphiques, d'où qu'elles viennent, restent partielles et lacunaires et ne suffisent pas encore à définir les principales composantes du royaume éthiopien. Nous avons repéré des passages du roman qui se prêtent à une confrontation avec l'archéologie. Ils portent d'abord sur la nature des contacts entre l'Ethiopie et les autres peuples, puis sur la présentation de la société méroïtique.

I. L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE DU ROYAUME DE MEROE

Les données sur l'organisation sociale et politique des Ethiopiens sont rares dans l'Antiquité. Lorsqu'on en trouve, elles ne permettent pas d'imaginer la réalité de l'organisation sociale méroïtique. Cela montre que les auteurs grecs et latins qui se sont intéressés à la vie des Ethiopiens ont eu souvent recours aux mêmes sources. Le témoignage d'Héliodore prend une importance particulière dans la mesure où le romancier évoque les modes de vie des Ethiopiens. Le romancier s'inscrit dans la longue tradition des ethnographes et géographes de la période hellénistique et romaine. La présentation des *realia* sociaux éthiopiens s'explique non seulement par les exigences de la création littéraire, mais aussi par la nécessité d'intégrer dans le récit des portraits exotiques dont les Ethiopiens lointains constituent les sujets idéaux. Le fait qu'Héliodore compose une fiction romanesque à l'époque romaine sur les Ethiopiens de la période classique ne dispense pas d'en faire la critique historique. Au contraire, il rend cette critique sur les différents domaines abordés dans le roman à la fois complexe et nécessaire. Héliodore insère des événements historiques et culturels éthiopiens dans un cadre socio-historique proche de la réalité. Autour du royaume de Méroé, des rois alliés ou vassaux aux pouvoirs indéterminés dominent des populations éthiopiennes. Il en résulte, à en croire Héliodore, que le royaume de Méroé, devenu une grande puissance à un moment de son histoire, est parvenu à étendre sa domination sur divers peuples autour d'un espace géographique allant de la Libye à la Mer Rouge.

I. 1. MEROE ET LES AUTRES PEUPLES DE L'ETHIOPIE

L'examen des contacts entre Méroé et les peuples éthiopiens n'est pas une tâche facile. Les documents manquent sur ce point, et il est sans cesse nécessaire de réinterpréter les données des Anciens. Il est difficile de circonscrire les limites de la puissance méroïtique dans les *Ethiopiques*, de caractériser les différentes parties du royaume ou d'interpréter les rapports que Méroé entretient avec les peuples éthiopiens. Le romancier énumère une série de peuples éthiopiens¹ dominés par

¹. Sur la poussière d'ethnies, voisine de Méroé, Diodore de Sicile (*Bibliothèque Historique* III, VIII, 1) reprend des témoignages laissés par les auteurs anciens au sujet de ces peuplades : ἔστι δὲ καὶ ἄλλα γένη τῶν Αἰθιοθῶν παμπληθῆ, τὰ μὲν ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μέρων τὴν παραποτάμιον τοῦ Νείλου κατοικοῦντα καὶ τὰς ἐν τῷ ποταμῷ νήσους, τὰ δὲ ὅμορον τῆς Ἀραβίας νεμόμενα, τὰ δ' ἐν τοῖς μεσογείοις τῆς Λιβύης καθιδρυμένα, « mais il existe aussi d'autres tribus d'Ethiopiens en grand nombre : les unes habitent sur les deux rives du Nil et dans les îles du fleuve, d'autres résident dans la région limitrophe de l'Arabie, d'autre enfin sont établies dans la partie intérieure de la Libye » Eratosthène, dans une description recueillie par Strabon (*Géographie* XVII, I, 2), évoque les nombreux royaumes des Noubae, restés indépendants vis-à-vis du royaume de Méroé. Il les localise sur la rive gauche

Méroé, la métropole éthiopienne. Le défilé des ambassades devant Hydaspe est l'occasion de présenter les Sères¹, les habitants de l'Arabie heureuse², les Troglodytes³, les Blemmyes et enfin les Axoumites⁴. Le roi de Méroé exerce des prérogatives⁵ sur ces peuples et les lois locales restent, pour une large part, en usage. Tous ces peuples se réunissent autour de Méroé pour combattre le satrape perse Oroondatès. Il y a plus qu'une simple contestation géographique de territoire frontalier dans cette bataille qui oppose Ethiopiens et Perses, dont les enjeux tournent autour du contrôle de Philae. Les Ethiopiens, présentés par les textes anciens comme des hommes pacifiques, ont été peu portés depuis la XXV^e dynastie à entreprendre des expéditions militaires de dimension internationale contre les autres puissances. Ont-ils profité, à chaque occasion, de l'usure ou de la faiblesse des maîtres de l'Égypte pour tenter de reprendre le contrôle de Philae, ville frontalière qu'ils n'ont cessé de disputer aux maîtres de l'Égypte ? Nous savons, en tout cas, qu'à l'époque romaine, coalisés ou séparés, les peuples les plus influents de l'Éthiopie eurent à mener des actions contre les maîtres de l'Égypte sous l'égide du royaume de Méroé. Il n'est pas impossible que cet héritage idéologique et politique se trouve reproduit dans le livre IX avec comme puissance principale le royaume de Méroé.

Dans le roman, le protocole d'introduction des ambassades envoyées par les peuples alliés ou vassaux n'est accompagné par aucune variante. Héliodore révèle donc l'existence d'un tribut chez les peuples alliés ou assujettis au roi Hydaspe qui reçoit d'eux chaque année ou tous les dix ans des présents. Le romancier définit vaguement la nature des relations que Méroé entretient avec ses voisins. Le témoignage d'Héliodore sur les ambassades éthiopiennes montre qu'il a pu exister des roitelets vassaux du pouvoir central de Méroé. Parmi ces ambassades, se trouve celle de l'Éthiopien Méroébos, jeune souverain d'un royaume éthiopien. Ses liens de parenté lui donnent l'honneur d'être le premier introduit auprès d'Hydaspe⁶. Il a le même âge que Chariclée et est porté au trône

du Nil, en amont et non en aval de la métropole des Ethiopiens. Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle* VI, 186) indique également, à partir des renseignements tirés des éclaireurs de Neron, que de son temps coexistent encore chez les Ethiopiens quarante-cinq « rois », alors que Sénèque, *Questions Naturelles* VI, VIII, 3-4, relate que ces mêmes préteurs de Neron ont reçu du roi des Ethiopiens des recommandations pour les rois les plus proches dans la direction des sources du Nil.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVI, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 2.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVII.

⁵. La preuve notamment, l'inscription de Philae répertoriée par E. BERNAND, *Les inscriptions grecques et latines de Philae* II, Haut et Bas-Empire Paris, 1969, p. 197-201, n° 181 : un ambassadeur du roi de Méroé, Tamis, couronne au milieu du troisième siècle apr. J.-C., un prophète à Philae ; *FHN* III, 1998, p. 1023-1024.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXIII.

par son oncle Hydaspe à la mort de son père. Héliodore ne précise pas le territoire éthiopien sur lequel règne ce souverain novice. Il laisse au moins supposer que des membres de la famille royale étaient portés à la tête d'un certain nombre de peuples éthiopiens tout en restant rattachés au pouvoir central qui se trouve à Méroé. A un moment du récit, Hydaspe suggère qu'en l'absence d'un prince héritier mâle, Méroébos pouvait devenir l'époux de la princesse Chariclée, reconnue désormais comme fille légitime du couple royal, et accéder au trône¹. Méroébos offre au roi de Méroé un présent révélateur de la conception identitaire de son royaume², un géant, « digne des anciens temps³ », qui va engager un combat contre Théagène. Il est désigné, tout au long de l'épreuve, comme « un éthiopien⁴ », contrairement aux autres présents définis selon leur particularité nationale. L'épisode de Méroébos est important dans le développement du récit, mais il ne permet pas vraiment de comprendre l'organisation politique éthiopienne et les relations réelles que Méroé entretient avec les royaumes environnants.

Les différents peuples mentionnés dans les *Ethiopiennes* consentent le temps de la guerre à sacrifier une partie de leur souveraineté pour se soumettre au commandement du roi des Ethiopiens. Il n'est pas possible de préciser à partir des sources antiques, pas plus que dans le roman d'Héliodore, la nature de cette alliance et la mesure du pouvoir réel de ces roitelets, à l'image de Méroébos. Cette alliance, qui n'a rien d'exceptionnel, pourrait refléter la réalité de la politique éthiopienne. A cet effet, il convient de se rapporter au témoignage de Strabon : τὰ δὲ κατωτέρω ἐκατέρωθεν Μερόης, παρὰ μὲν τὸν Νεῖλον πρὸς τὴν Ἐρυθρὰν Μεγάβαροι καὶ Βλέμμιες, Αἰθιοῦπων ὑπακούοντες, Αἰγυπτίοις δ'ὄμοροι· παρὰ θάλατταν δὲ Τρωγλοδύται· διεστᾶσι δὲ εἰς δέκα ἢ δώδεκα ἡμερῶν ὁδὸν οἱ κατὰ τὴν Μερόην Τρωγλοδύται τοῦ Νείλου. Ἐξ ἀριστερῶν δὲ τῆς ρύσεως τοῦ Νείλου Νούβαι κατοικοῦσιν ἐν τῇ Λιβύῃ, μέγα ἔθνος, ἀπὸ τῆς Μερόης ἀρξάμενοι μέχρι τῶν ἀγκώνων, οὐχ ὑποταττόμενοι τοῖς Αἰθίοψιν, ἀλλ' ἰδίᾳ κατὰ πλείους βασιλείας διειλημμένοι, « les parties les plus basses de la région située des deux côtés de Méroé, le long du Nil, sur la rive qui regarde la Mer Rouge, sont habitées par les Mégabares et les Blemmyes, sujets des Ethiopiens⁵, tout en

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXIV, 1 : οἱ γὰρ πατρώοι καὶ γενεάρχαι θεοὶ τεκαὶ ἥρωες ἡμῖν μὲν θυγατέρα σοὶ δὲ σύμφην, ὡς ἔοικεν, ἐξευρήκασιν, « les dieux et les héros, nos ancêtres et les auteurs de notre race, nous ont fait trouver une fille, à toi, je pense, une épouse ».

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 1-2.

³. Cette idée de grandeur qu'Héliodore attribue au monde éthiopien peut s'expliquer également ici par la tendance naturelle des hommes à exagérer le passé.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXX, 7.

⁵. Strabon les définit comme des Ethiopiens (*Géographie* XVI, IV, 7) et dit qu'ils sont anthropologiquement noirs de couleur. Eratosthène, qu'il cite, indique qu'ils sont « sujets des Ethiopiens », rappelant comme Héliodore, leur

étant limitrophes des Egyptiens, tandis que le long de la Mer Rouge, ce sont les Troglodytes (qui à la hauteur de Méroé sont à une distance du Nil de dix à douze jours de marche). Sur la rive gauche du cours du Nil, en Libye, demeurent les Nouba, un grand peuple qui s'étend depuis Méroé jusqu'aux courbes du fleuve ; il échappe à la domination des Ethiopiens, mais lui-même est divisé en plusieurs royaumes indépendants¹ ». Des alliances de cette nature sont retracées par des trônes victorieux dressés au quatrième siècle apr. J.-C. dans divers endroits par les souverains axoumites, qui ont laissé des inscriptions pour célébrer leurs exploits. Ce genre d'inscriptions se retrouve également à Méroé².

Héliodore indique la coexistence en Ethiopie de peuples et de groupes ethniques tributaires de la métropole des Ethiopiens. Des savants n'hésitent pas à conclure au morcellement du royaume éthiopien en petites unités politiques, réunies sous l'autorité centrale d'un souverain résidant dans la principale métropole jusqu'au troisième siècle apr. J.-C. Rien n'exclut en tout cas qu'il y eût à l'époque romaine, et peut-être bien avant, des roitelets régionaux disposant certainement d'une large liberté de décision et représentant, avec des pouvoirs réels, le souverain principal, qui lui, résidait à Méroé. Ce ne sont là que des suppositions, car nous ignorons la nature exacte des rapports entre Méroé et son voisinage immédiat. Les auteurs antiques, - Hérodote, Ptolémée, Pomponius Mela, Strabon, Diodore de Sicile ; Plin l'Ancien et Sénèque à propos de l'ambassade de Neron -, présentent tous Méroé comme la métropole des Ethiopiens. Ils laissent parfois supposer qu'il existe en Ethiopie un puissant royaume morcelé en plusieurs entités plus ou moins indépendantes. Le témoignage d'Héliodore sur la nature des relations entre Méroé et les autres peuples éthiopiens ne comporte pas réellement des indications plausibles sur ce point³. Le romancier énumère successivement les ambassades des Sères, de l'Arabie heureuse, de la Troglodytique, des Blemmyes et des Axoumites, noms de peuples éthiopiens que nous rencontrons chez de nombreux auteurs⁴ et qu'Héliodore introduit dans son roman à la fois pour accentuer l'exotisme de ses descriptions et introduire son histoire du royaume de Méroé dans la réalité.

dépendance politique par rapport au royaume de Méroé ; voir J. ČERNÝ, "Some Coptics etymologies", III, *BIFAO* 57.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 2. Plus loin, il cite les mêmes peuples ; sur la foi d'autres témoignages, il dit que ces peuples éthiopiens sont peu nombreux, peu belliqueux et qu'ils sont placés en amont de Syène (*Géographie* XVII, I, 53).

². T. HAGG, "A new axoumite inscription Greek from Meroe: A Preliminary Report", *Meroitistische Forschungen* 1980, *Meroitica* 7, Berlin, 1984, p. 436-441; *FHN* III, 285-286.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 2-3.

⁴. Pseudo-Callisthène indique que les Macédoniens, entre l'Erythrée, le fleuve Atlas, les portes Caspiennes et le royaume de la Candace, rencontrent des peuples dont les Acéphales (Blemmyes), des Troglodytes et de Bacchantes et de Satyres, peuples dont la localisation est bien floue (*Vie d'Alexandre* III, 28-30).

I. 1. 1. LES TROGLODYTES

Héliodore met en scène des Troglodytes (τρώγλη = trou) typiquement Ethiopiens et voisins des Arabes. Héliodore¹ dresse le portrait suivant : Τρωγλοδύται δὲ μοῖρα μὲν ἔστιν Αἰθιοπική, νομαδική τε καὶ Ἀράβων ὄμορος, δρόμου δὲ ὀξύτητα φύσει τε εὐτυχοῦντες καὶ ἐκ παίδων ἀσκοῦντες, τὴν μὲν βαρεῖαν ὄπλισιν οὐδὲ ἀρχὴν ἐδιδάχθησαν ἀπὸ σφενδόνης δὲ κατὰ τὰ μάχας ἀκροβολιζόμενοι ἢ ὀρώσι τι πρὸς ὄξυ τοὺς ἀνθισταμένους ἢ καθυπερτέρους αἰσθόμενοι διαδιδράσκουσιν. Οἱ δὲ ἀπογινώσκουσιν αὐτίκα τὴν ἐπιδίωξιν ἐπτερωμένους τῇ ποδωκείᾳ συνειδότες καὶ εἰς ὅπας τινὰς βραχυστόμους καὶ χηραμοὺς κρυφίους πετρῶν καταδυομένους. Οὗτοι δ' οὖν τότε πεζοὶ τοὺς ἵππεας ἔφθανον καὶ τινὰς τραυματίας γενέσθαι σφενδονῶντες ἴσχυσαν· οὐ μὴν ἐδέξαντο γε ἀντεφονμήσαντας ἀλλὰ προτροπάδην εἰς τοὺς ἀπολειφθέντας τῶν φιλίων πολὺ καθυστεροῦντας ἀπεδίδρασκον, « les Troglodytes sont une peuplade d'Ethiopie. Ils mènent une vie nomade et sont les premiers voisins des Arabes. Naturellement doués pour la course, ils s'y entraînent dès l'enfance. Ils ne sont pas habitués à porter des armes pesantes et ne connaissent que la fronde. Ils attaquent de loin leurs ennemis, et par action rapide déconcertent l'adversaire. Se sentent-ils les moins forts, ils lui échappent par la fuite ; on renonce tout de même à les poursuivre, car on les sait légers comme des oiseaux et ils vont se cacher dans des trous dont l'entrée est très étroite et qui leur offrent, creusés dans le roc, des abris invisibles. Ces hommes, bien qu'à pied, gagnèrent de vitesse les cavaliers, et réussirent à en blesser quelques uns à coups de fronde. Mais ils n'atteignirent pas les Perses quand ceux-ci se retournant fondirent sur eux. A toute vitesse ils coururent rejoindre les camarades qu'ils avaient laissés loin derrière eux ». La mention des Troglodytes dans les *Ethiopiennes* semble être tirée des *Histoires* d'Hérodote² qui signale la rapidité³ des Troglodytes de Libye.

Les Troglodytes, Ethiopiens nomades, se remarquent par leur rapidité à la course qui fait d'eux de bons éclaireurs et ont pour seule arme la fronde. Strabon⁴ situe « le long de la mer Erythrée, sur le rivage même, la nation des Troglodytes (ceux des Troglodytes qui habitent à la hauteur de Méroé se trouvent à 10 ou 12 journées de marche de distance du Nil). J. Desanges⁵ a indiqué que les Troglodytes ne jouissent pas d'un statut reconnu unanimement dans les textes anciens. Dans la tradition antique, les Troglodytes sont considérés comme des descendants de Sem.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVI, 4.

². Hérodote, *Histoires* IV, 183, 4 ; *FHN* I, 66.

³. Hérodote, *Histoires* VI, 176. Sur les Troglodytes, voir ST. GSELL, *Hérodote*, p. 151-153.

⁴. Strabon, *Géographie* XVII, 2.

⁵. Strabon, *Géographie* I, II, 34.

D'autres fois, ils figurent dans la descendance de Cham¹. Les Troglodytes vivant dans le golfe Arabique sont à distinguer des Ethiopiens du Fezzan, même s'ils présentent occasionnellement des points communs avec ceux mentionnés par Héliodore. Il existe, en effet, diverses opinions à propos des Troglodytes chez Strabon : soit, ils constituent une partie du peuple arabe, soit ils sont classés parmi les Ethiopiens, soit ils ont leur propre identité ethnique. Chez Pline l'Ancien², il existe d'une part des métissages entre les Troglodytes et les Ethiopiens dans le pays du cinnamome³, d'autre part des métissages entre Troglodytes et Arabes. C'est lui qui évoque aussi leur commerce de l'*oppidum Aduliton*, un emporium troglodyte⁴. A cette occasion, Pline l'Ancien distingue les Troglodytes des Arabes. Il pense que les premiers sont probablement un peuple métissé vivant quelque part sur les rivages éthiopiens de la Mer Rouge, aux frontières de l'Ethiopie et de l'Arabie qui jouent le rôle d'intermédiaires dans le commerce des aromates⁵ comme les Troglodytes nabatéens qui vivaient plus au sud, sur les routes de la casse et du cinnamome. De plus, Strabon⁶, puis Pline l'Ancien⁷ affirment qu'il y avait un trafic d'aromates⁸ entre Ethiopiens et habitants de l'Arabie heureuse à travers le détroit de Bab-el-Mandeb, car les Sabéens vont chercher la myrrhe des Troglodytes. Un tel commerce a favorisé les alliances.

Dans les *Ethiopiennes*, les Troglodytes, alliés d'Hydaspe, offrent au roi des Ethiopiens de l'or de fourmière, χρυσὸν μυρμηκίαν, et une paire de griffons, γρύπων ξυωρίδα, attelés à des rênes d'or, « l'or de fourmière et une paire de griffons attelés avec des rênes d'or⁹ ». Or ces cadeaux, symbole de la plus belle production du pays, sont de nature orientale voire précisément

¹. *Epiphane de Constantia*, *Ancoratus* 113, 4, PG XLI, 221. Faut-il attribuer ce flottement au fait que les Troglodytes du golfe Arabique se trouvaient à la frontière des domaines de Sem et Cham ?

². Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* VI, 176. J. DESANGES, *Arabes et Arabie en terre d'Afrique dans la géographie antique, Arabie préislamique et son environnement historique et culturel*, Actes du colloque de Strasbourg (24-27 juin), Leyde, 1989, p. 416-417.

³. La Cinnamomophore, c'est-à-dire littéralement, « productrice de casse », est une expression s'appliquant traditionnellement aux régions où poussaient des arbres à encens, de la région du Port Soudan jusqu'au golfe Arabique.

⁴. J. DESANGES, 1989, p. 418. D'après J. DORESSE, *Histoire sommaire de la corne orientale de l'Afrique*, Paris, 1971, p. 84-85, ces Troglodytes pourraient être parents des Ethiopiens d'Axoum et des Gebbanites.

⁵. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XII, 98.

⁶. Strabon, *Géographie* XVI, IV, 4 (C 769) ; XVI, 4, 19 (C 778).

⁷. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XII, 66 ; 84.

⁸. *Expositio Totius Mundi et Genium* 35, éd. J. ROUGE (*Sources chrétiennes*, n° 170). Cet ouvrage est daté en général entre 347-350 apr. J.-C. J. Rougé propose d'abaisser la date de rédaction jusqu'à 359 apr. J.-C., p. 19.

⁹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 1 ; X, XXVI, 2 : Les griffons font partie des animaux préparés pour le sacrifice par Persinna. Si l'on pense que Persinna a pu rassembler cent griffons pour le sacrifice, il apparaît que le présent des Troglodytes ne soit pas considérable

indienne¹. Avant Héliodore, Philostrate renouvelle l'association griffon-fourmi de manière étonnante. Il attribue le premier à l'Inde, la seconde à l'Éthiopie. Ces animaux, écrit-il, d'aspect différent, vivent tous deux des terres aurifères et gardent l'or de la même façon². Le couple fourmi-griffon bascule en totalité du côté de l'Éthiopie chez Héliodore. Une réminiscence d'Hérodote et de Philostrate est plausible. Philostrate, dans le même passage, compare l'Inde à l'Éthiopie à cause de la similitude des aromates qui poussent dans les deux pays : « même en ajoutant l'Éthiopie à l'Égypte (le Nil ne les unit-il pas ?), ces deux pays, comparés à l'Inde qui est immense, sont encore loin de l'égaliser. En songeant aux particularités de l'Indus et du Nil, on trouve entre ces deux fleuves de grands rapports de ressemblance : ils inondent la terre à l'époque de l'année où la terre a besoin d'eau ; ce sont les seuls fleuves qui nourrissent des crocodiles et des hippopotames ; les cérémonies religieuses y sont les mêmes, le Nil est l'objet d'un culte comme l'Indus. Il y a aussi similitude entre les deux terres, témoins les plantes aromatiques qui y croissent, témoins les lions et l'éléphant. Ces deux terres nourrissent des bêtes féroces qu'on ne trouve pas ailleurs, des hommes noirs que n'ont pas les autres continents, des pygmées, des cynocéphales et autres monstres. Les griffons de l'Inde et les fourmis de l'Éthiopie, sous des formes différentes, ont, dit-on, le même instinct : on prétend qu'ils aiment les terres où il y a de l'or, et que, dans chacune de ces deux terres ils sont préposés à la garde de ce métal. Je n'ajouterai pas d'autres détails : revenons où nous en étions, et suivons notre héros ».

Héliodore, comme l'auteur de la *Vie d'Apollonios*, présente les griffons comme des créatures réelles, puisque Hydaspe les voit. Les griffons sont associés à l'or, et à l'origine, le mythe fait d'eux les voisins et adversaires des Arismapes³, qui ont quelque rapport avec l'or sibérien et le monde perse. Il est surprenant de voir les griffons transportés chez les Troglodytes dans les *Ethiopiennes*. Cette transposition n'a de sens que parce qu'Héliodore, comme les auteurs tardifs mélangent les

¹. Les auteurs situent variablement les Griffons : certains les placent au pays des Hyperboréens, d'autres dans l'Inde, d'autres encore chez les Ethiopiens.

². Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 1.

³. Les Arimaspes, peuple légendaire sont, dit-on, en contact direct avec les Hyperboréens, qui vivaient encore plus au nord. Hérodote évoque à propos des griffons le métal précieux, l'or des fourmilières, apporté par les Troglodytes. Il met en relation Griffons et Arimaspes (Hérodote, *Histoires* IV, 13 sq). Lorsque dans *Promothée enchaîné*, l'« ennemi de Zeus » indique à Io les « erreurs de sa course tourbillonnante », il dit « garde-toi des chiens de Zeus, au bec aigu, qui n'aboient point, des Griffons ; et aussi de l'armée montée des Arimaspes à l'œil unique, qui habitent sur les bords du fleuve Pluton, qui charrie l'or. D'aucun de ceux-là n'approche ; et tu arriveras alors en un pays éloigné, celui d'un peuple noir, établi près des eaux du Soleil, au pays du fleuve Aithiops. Suis-en la berge jusqu'à l'heure où tu atteindras « la descente », le point où, du haut des monts Biblos, le Nil déverse ses eaux saintes et salutaires, au pays du triangle où le Destin a réservé à Io et à sa descendance la fondation de sa lointaine colonie », Eschyle, *Promothée enchaîné* 803, traduction Paul Mazon, Les Belles Lettres.

différentes races de Troglodytes. Ctésias de Cnide¹ signale également des Troglodytes en Inde en même temps que des Acéphales et des Sciapodes. Un pareil regroupement laisse penser que Ctésias mentionne des Troglodytes habitant l’Ethiopie. D’ailleurs l’épithète indienne des Troglodytes peut s’expliquer par le fait que ceux-ci occupent un rivage de l’océan indien. Mais il ne faut pas écarter l’hypothèse d’une duplication ou d’un transfert des Troglodytes dans la région de l’Indus, au voisinage des Sciapodes indiens. Le texte de Pline l’Ancien, qui ne fait qu’une allusion à ce passage, ne permet pas davantage de savoir si les Troglodytes mentionnés par Ctésias sont déjà connus pour être un peuple métissé. Pseudo-Callisthène, qui a pu se servir des données de Ctésias mentionne dans une même liste les Acéphales et les Troglodytes². En supposant qu’Héliodore a également lu Ctésias, il devait s’agir d’un peuple étrange et exotique. Jules Valère³ précise qu’ils creusent des terriers comme les serpents. Héliodore dit en des termes identiques que les Troglodytes sont insaisissables, car ils peuvent se réfugier dans des trous inaccessibles aux autres hommes⁴.

Les Troglodytes sont souvent situés sur la côte occidentale du golfe arabe, encore que leur rapidité à la course rappelle ceux de la Libye occidentale. La géographie très fluctuante de l’Ethiopie d’Héliodore où l’on voit le royaume de Méroé englober la côte érythréenne et s’étendre vers l’Inde⁵ ne permet pas de situer le territoire des Troglodytes. A la fois Ethiopiens et Indiens, leur apparition s’explique sans doute par le fait qu’Hydaspe est le roi des Ethiopiens de l’Orient et de l’Occident. Héliodore mélange les données de sa documentation. Scylax de Caryanda connaît probablement les Troglodytes éthiopiens, bien que sa source, fort tardive, n’ait pas transmis de localisation⁶. Nous ne savons si le navigateur les considère comme un peuple fabuleux, encore que l’assimilation par Harpocrate⁷ des Troglodytes de Scylax aux Κατουδαῖοι d’Hésiode porte à le croire. Les Pygmées, localisés sur le haut cours du Nil, passaient aussi pour des Troglodytes. Ils sont considérés comme des Ethiopiens du royaume de Méroé. Ils sont les voisins des Blemmyes qui paraissent être plus identifiables dans l’Antiquité.

¹. Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle* VII, 23 (Ctésias, *Asie*).

². Pseudo-Callisthène, *Roman d’Alexandre* III, 28.

³. Julius Valère, *Res gestae Alexandri Macedonis translatae ex Aesopo graeco* III, 51.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVI, 4. Sénèque, *Questions Naturelles* IV, II, 18 : *primum Aethiopiam feruentissimam esse indicat himonum adustus color et Trogodytae, quibus subterraneae domus sunt*, « tout d’abord, l’Ethiopie est un pays extrêmement chaud, comme l’indiquent le teint brûlé de ses habitants et la nécessité pour les Troglodytes de se faire des demeures souterraines ».

⁵. J. DESANGES, 1978 a, p. 229.

⁶. Scylax de Caryanda les situe sur la mer Extérieure. Il s’agit sans doute du golfe Arabe (voir J. DESANGES, 1978 a, p. 90).

⁷. Harpocrate, *Lex. In decem orat. Att.*, s. v., ὑπὸ γῆν οἰκοῦντες, éd. Dindorf, t. 1, p. 296 (Scylax de Caryanda ; Hésiode).

I. 1. 2. LES BLEMMYES

Héliodore mentionne les Blemmyes¹, alliés du royaume de Méroé : « vinrent ensuite les députés des Blemmyes ; ils apportaient des arcs et des flèches à pointe d'os de dragon, disposées en forme de couronne² ». Ces soldats font partie, selon les propos du romancier, des hoplites de l'armée éthiopienne³: τὸ δὲ μεσεῦον τοῦ Περσικοῦ τοῖς καταφράκτοις μεγαλαυχούμενον καταμαθῶν, ἑαυτὸν τε καὶ τοὺς περὶ αὐτὸν πυργοφόρους ἐλέφαντας ἀντέταξε, τὸ Βλεμμύων καὶ Σηρῶν ὀπλιτικὸν προτάξας καὶ ἃ χρὴ πράττειν παρὰ τὸν ἔργον ἐπιστείλας, « sachant que le centre de l'armée des Perses comprenait les fameux cuirassiers, Hydaspes se plaça lui-même en face d'eux, avec ses éléphants munis de tour, derrière les Blemmyes et Sères, qu'ils avaient instruits de ce qu'ils auraient à faire, une fois l'action engagée ». A l'origine les Blemmyes sont rapprochés des Acéphales et des Sternophthalmes connus pour avoir les yeux sur la poitrine⁴. Ils sont supposés être l'un des peuples paradoxaux les plus célèbres et les plus anciennement connus, dignes d'être relevés par Strabon⁵. Ils sont associés en Libye par Hérodote aux Cynocéphales, comme c'est le cas chez Eschyle d'après une référence de Strabon⁶.

Hérodote dit que les « Acéphales [qui] ont leurs yeux dans la poitrine », οἱ ἀκέφαλοι οἱ ἐν τοῖσι στήθεσι τοὺς ὀφθαλμοὺς ἔχοντες⁷. Les Libyens lui ont, dit-il, donné cette information, ὡς δὴ λέγονται γε ὑπὸ Λιβύων, mais un emprunt direct à Hécatee n'est pas à exclure⁸. J. Desanges fait observer que, par une curieuse coïncidence les Acéphales se retrouvent à l'ouest des Troglodytes chez Hérodote, en Libye, et chez Ctésias, en Inde. Par ailleurs, le peuple des Blemmyes, dont le nom désignera, après Ctésias, des Acéphales, se trouve lui aussi à l'ouest des Troglodytes du golfe Arabique : *non longe eos [sc. Sciapodas] a Troglodytis abesse, rursus ab his occidentem uersus quosdam sine ceruice oculos in humeris habentes*⁹. Il est possible que

¹. Lucien, *Les Longue-Vie* V, 12.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI ; il y a confusion dans l'attribution du présent puisque un équipement identique est dit appartenir auparavant aux habitants du pays du cinnamome (Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 2-4).

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 3.

⁴. Il existe certaines régions du Sahara où la représentation du visage devait être évitée. Ainsi, nous possédons des images rupestres de personnages humains sans tête ou à tête de chien. De cette coutume a pu naître la fable que de tels hommes sont réels.

⁵. Strabon, *Géographie* VII, III, 6.

⁶. Strabon, *Géographie* I, II, 35

⁷. Hérodote, *Histoires* IV, 191.

⁸. L'emprunt à Hécatee est hypothétique ; voir J. DESANGES, *Plinie l'Ancien, Histoire naturelle*, Paris, 1980, p. 475.

⁹. Plinie l'Ancien, *Histoire naturelle* VII, 23 (Ctésias) ; J. DESANGES, 1980, p. 475-476. Ces Troglodytes sont les parfaits homonymes de ceux signalés par Hérodote. Il faut noter incidemment que tous les peuples cités ici (Sciapodes, Troglodytes, Acéphales) ont fait l'objet de confusions entre l'Inde et l'Ethiopie, confusions qui se

Ctésias confonde les Troglodytes d'Hérodote et ceux du golfe Arabique, d'où ce décalage simultané vers l'est de la localisation des Acéphales, libyens à l'origine ; ensuite il a attribué aux hommes « sans tête » une origine indienne, parce qu'il qualifie extensivement le golfe Arabique d'indien. On ne peut toutefois écarter une confusion de la part de Ctésias qui a effectué un transfert direct des Acéphales africains vers le Sind. Aulu-Gelle¹ situe, à l'extrémité des terres orientales, c'est-à-dire aux confins de l'Inde, des hommes *nullis ceruicibus, oculos in humeris habentes*. Or il s'inspire ici probablement de l'auteur des *Indiká*².

Il faut attendre les écrivains de la période hellénistique pour que les Acéphales de l'Ethiopie soient appelés Blemmyes. L'association des Blemmyes³ aux Ethiopiens apparaît pour la première fois chez Théocrite⁴ sous le règne de Ptolémée II : εἴης δ' Ἡδωνῶν μὲν ἐν ὠρεσι χείματι μέσσω "Εβρων πὰρ ποταμὸν τετραμμένος ἐγγύθεν Ἄρκτω, ἐν δὲ θέρει πυμάτοισι παρ' Αἰθιοπέσσι νομεύοις πέτρα ὑπὸ Βλεμύων, ὅθεν οὐκέτι Νεῖλος ὄρατός, « puisses-tu, au milieu de l'hiver, être dans les montagnes des Edoniens, suivre le cours de l'Hèbre, face à l'ourse voisine, et, en été, faire paître tes troupeaux chez les Ethiopiens reculés, au pied du rocher des Blemmyes, d'où le Nil n'est plus visible » Il apparaît donc qu'Héliodore les mentionne parce qu'ils sont traditionnellement associés à l'Ethiopie. Les Blemmyes⁵ sont à l'origine un peuple bien réel, localisés au sud de l'Egypte. Mais, pour une raison bien difficile à déterminer, leur nom sert à désigner les Acéphales paradoxaux d'Ethiopie, à partir de Pomponius Mela⁶ : *Blemmyis capita absunt, uultus in pectore est*. Pline l'Ancien⁷ indique qu'« on rapporte que les Blemmyes n'ont pas

retrouvent dans les *Ethiopiques*.

¹. Aulu-Gelle, *Nuits attiques* IX, IV, 9.

². A cela s'ajoute l'éventuelle connaissance par Ctésias de traditions indiennes, qui décrivent des « monstres sans tête ». J. ANDRE et J. FILLIOZAT, *L'Inde vue de Rome*, Paris, 1986, p. 355, n° 121, évoquent le *Lalitavistara* bouddhique. Même si ces textes sont postérieurs à Ctésias, les thèmes qu'ils évoquent remontent à une époque ancienne.

³. Sur ces peuples alliés ou tributaires de Méroé, on peut se référer à la monographie détaillée de J. DESANGES, 1962, p. 184-187.

⁴. Théocrite, *Idylles* VII, 111-114, situe les Blemmyes au-delà des sources du Nil, c'est-à-dire aux extrémités du monde, comme les Ethiopiens dans la tradition grecque. Mais, en réalité, ce peuple n'habite pas au-delà des sources, mais auprès des cataractes.

⁵. F. ALTHEIM, R. STIEHL, *Christentum am Roten Meer* I, Berlin, 1971, p. 535-536, voient dans les Blemmyes un rameau vigoureux des *Bugaei*. Leur opinion a été prouvée par la découverte d'un ensemble de manuscrits arabes et coptes sur le site de Qasr Ibrim, lesquels montrent que Blemmyes et Béja sont effectivement un seul et même peuple. Voir J. M. PLUMLEY et W. Y. ADAMS, « Qasr Ibrim 1972 », *JEA* 1974, p. 236-238. En Egypte, au Moyen-Age, on tenait les deux ethniques pour équivalents, U. MONNERET DE VILLARD, *Storia della Nubia cristiana*, Rome, 1938, p. 43.

⁶. Pomponius Mela, *Chorographie* I, V, 23 ; I, VIII, 48.

⁷. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* V, 44-46.

de tête ; ils ont la bouche et les yeux fixés sur la poitrine », *Blemmyis traduntur capita abesse, ore et oculis pectori adfixis*¹. Quant à leur localisation, J. Desanges résume justement l’embarras des auteurs anciens et indique qu’ils « étaient susceptibles d’être situés arbitrairement n’importe où en Afrique profonde, de préférence dans les solitudes² ». Pline l’Ancien et Pomponius Mela situent les Blemmyes, quelque part, au fond de la Libye, et tous deux, d’après une source commune, en font des êtres fabuleux sans tête, dont la bouche et les yeux sont placés sur la poitrine. Les Acéphales sont également connus du Pseudo-Callisthène³, mais ce dernier les place dans un cadre géographique difficile à suivre. Alexandre le Grand écrit à Olympias qu’après avoir mené campagne contre les Amazones, il a fait route vers l’Érythrée, puis vers le fleuve Tônon et vers le fleuve Atlas. Il a certainement vu des êtres, à l’œil et à la bouche fixés dans la poitrine, et d’autres créatures tout aussi monstrueuses. On se demande si l’on est encore en Inde. Il faut en revanche noter que, coïncidence ou non, les Troglodytes font partie de cette liste de peuple⁴.

Héliodore n’indique pas l’habitat des Blemmyes. Il les considère, en réalité, comme un peuple nomade éthiopien vivant au sud de la première cataracte. Il est fort possible qu’il faille assimiler les Blemmyes en tout ou partie avec les nomades Medyu connus à l’époque pharaonique. A en croire Pline l’Ancien⁵, la Troglodytique se serait appelée autrefois Midoe ou Midioe. Strabon⁶, d’après Eratosthène qui en fait les sujets des Ethiopiens, place plus exactement les Blemmyes entre Méroé et l’Égypte. Il les considère d’ailleurs à son époque tantôt comme assujettis aux Ethiopiens, tantôt comme des Ethiopiens habitants au-delà de Syène. Denys le Périégète⁷ place les Blemmyes au voisinage des Ethiopiens riverains de l’océan et proches de Cerné, qui peuvent être les Ethiopiens *Hesperii*. Ils habitent des montagnes d’où le Nil prend sa course et le poète signale qu’ils sont de couleur noire. On sait d’après Pomponius Mela⁸ qu’une tradition situe la source du Nil chez les *Hesperii*. Néanmoins, il semble évident que, comme les Aegipans et les

¹. L’habit flottant et la capuche des Blemmyes réels peuvent expliquer l’utilisation de ce nom pour les Acéphales Blemmyes paradoxaux (voir J. DESANGES, 1980, p. 477-478). Ctésias avait peut-être déjà donné une connotation fabuleuse au peuple des Blemmyes, mais comme il n’a pas usé de ce qualificatif, on ne peut pas en être certain. Sur les Blemmyes historiques, voir J. DESANGES, 1962, p. 184-187 ; L. TÖRÖK, “A contribution to Post-Meroitic Chronology : The Blemmyes in Lower Nubia”, *Ravista di studi orientali* 58 (= Studi in onore di U. Monneret de Villard I, Rome, 1987), p. 201-243.

². J. DESANGES, 1980, p. 477. Voir aussi ST. GSELL, Hérodote, p. 101.

³. Pseudo-Callisthène, *Vie d’Alexandre III*, 28.

⁴. On notera que Julius Valère, *Res gestae Alexandri Macedonis translatae ex Aesopo graeco* III, 51, présente, seulement les Acéphales et les Troglodytes.

⁵. Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 169.

⁶. Strabon, *Géographie* XVII, I, 2.

⁷. Denys le Périégète, *Description de la terre* 220, repris par Priscien, *Périégèse* 209.

⁸. Pomponius Mela, *Chorographie* III, IX, 96.

Satyres avec lesquels Pomponius Mela¹ les regroupe, les Blemmyes ont été poétiquement rattachés à l'Atlas où une légende tenace fixe les sources du Nil². Ptolémée nous ramène à des données plus réalistes en fixant les Blemmyes sur la rive droite du Nil, mais loin, semble-t-il, vers le sud, entre Axoum et Méroé très approximativement. C. Müller le suspecte de s'être laissé influencer par une tradition poétique qui l'a conduit à assigner aux Blemmyes une position plus méridionale. Sous Gallus, Ammien Marcellin³ les situe à proximité de la frontière méridionale de l'Égypte. Claudien⁴ les évoque vaguement, au bord du Nil entre Syène et Méroé, alors que Julius Honorius, vers 406 apr. J.-C., affirme que l'évêque Palladius fut exilé à Syène, *in uicinia Blemmyum aut Aethiopiūm*⁵. A la même époque, Jérôme⁶ souligne la présence des Blemmyes tout au long des rives de la Mer Rouge, avant une occupation possible de Maxima, - Axuma ou son port Adoulis -, peuples nomades des plus brutes et de la plus grande férocité, *gentes uagae, immo beluae habitant ferocissimae*.

Avant Héliodore, les Blemmyes n'étaient jamais évoqués dans un contexte belliqueux et possédaient des traits mythiques comme les autres peuples éthiopiens⁷. Il est par conséquent surprenant qu'Héliodore les présente comme des « hoplites » de l'armée éthiopienne. Or, c'est exactement à partir du troisième siècle que les Blemmyes, profitant de la décadence progressive du royaume de Méroé, se seraient avancés aux abords du Dodécaschène, alors qu'antérieurement leur position était sans doute à la fois plus méridionale. Ils font vraisemblablement partie de ces tribus voisines de la Basse-Nubie qui, désignées alors par les textes sous ce nom de Blemmyes⁸ et de Nobates, prirent le relais des Éthiopiens de Méroé pour le contrôle de la Dodécaschène. Ils causèrent régulièrement des troubles à la frontière de l'Égypte romaine, à partir du milieu du troisième siècle apr. J.-C. De fait, les administrateurs romains d'Égypte font face à l'activité

¹. Pomponius Mela, *Chorographie* III, IX, 95 : *Satyris praeter effigiem nihil humani* ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* V, 46, dit en des termes identiques : *Satyris praeter figuram nihil humani*, « à part la silhouette, les Satyres n'ont rien de commun avec les mortels ».

². ST. GSELL, *Hérodote*, Alger, 1916, p. 203-224 ; textes sur l'Afrique réunis et commentés.

³. Ammien Marcellin, *Histoire* XIV, IV, 3.

⁴. Claudien, *Idylles* IV, 19.

⁵. Julius Honorius, *Cosmographia*, Riese ed., *Geographi Latini Minores*, Heilbronn, 1978, rééd. Hildesheim, 1964, p. 21-55. Palladii dial., *De vita S. Ioh Chrys.*, 20 ; PG XLVII, col. 71 ; B 45.

⁶. Jérôme, *Epistolae* CXXV, 3, J. LABOURT éd., Paris, Les Belles Lettres, VII, p. 116.

⁷. Pomponius Mela, *Chorographie* I, 48 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* V, 46. On les décrivait comme ayant une tête figée dans la poitrine, notation que pourraient expliquer une encolure courte et le port d'une sorte de burnous. Ces traits mythiques suggèrent qu'ils ne faisaient pas régulièrement parler d'eux sous les Lagides et sous le Haut-Empire.

⁸. F. LI. GRIFFITH, *Catalogue of the demotic Graffiti of the Dodecaschoenus*, Oxford, 1937, p. 104-105 et pl. LVI, a publié l'inscription démotique du temple d'Isis de Philae datée par l'ère de Dioclétien (Nov. 373) où il est mentionné des agresseurs « Ble.w » (voir V. VYCIHL, "The name of the Blemmyes", *Kush* 6, 1958, p. 179).

agressive des Blemmyes¹. En effet, d'après Epiphane², les monts des émeraudes situés à Djebel Zabara, à la latitude d'Edfou sont évacués par les Romains, sans doute sous Dioclétien, et leur exploitation fut reprise par un peuple barbare, très probablement les Blemmyes qui menacent, puis contrôlent la voie de Coptos à Bérénice après 250 apr. J.-C. Sous le règne de Dèce (249-251 apr. J.-C.), nous savons que les Nobades des oasis et les Blemmyes du désert oriental menacent les frontières de l'Empire³. Les Blemmyes continuent à harceler la Haute-Egypte, et en 261 apr. J.-C., le préfet de l'Egypte L. Mussius Aemilianus doit les chasser de la Thébaïde.

Au troisième siècle apr. J.-C., d'autres interventions romaines contre les Blemmyes sont connues. En 261 apr. J.-C., sous la conduite du préfet Claudius Firmus⁴, les Blemmyes s'associent aux actions des Palmyréniens contre Aurélien, qui les amène, comme d'ailleurs les Axoumites par la force à honorer l'Empereur. Zosime dans la *Nouvelle Histoire*⁵ indique qu'entre 270 et 280 apr. J.-C., Ptolémaïs se révolta contre l'empereur Probus et se jeta sur sa voisine Coptos avec l'aide des Blemmyes. En 273 apr. J.-C., une inscription démotique de Philae⁶ semble indiquer qu'une flotte nilotique fut engagée contre eux, peu de temps après que le pouvoir romain eut recouvré l'Egypte conquise par Palmyre. Les empereurs romains éprouvent des difficultés pour assurer la protection de la Dodécaschène des entreprises de ces peuples, et parfois même, la Haute-Egypte basculait en partie du côté des Blemmyes. Ce sont eux qui ont dépêché sans doute, en 336 apr. J.-C., une ambassade à Constantin⁷. Sous le règne de Valens, les Blemmyes, soutenus par le pouvoir perse de Chapour II, constituent pour l'Empereur une source de soucis non négligeables⁸.

Le problème des rapports de force entre Méroïtes, Blemmyes et Romains en Basse Nubie pour le contrôle de la Dodécaschène peut constituer le prétexte qui amène Héliodore à les présenter sous des traits guerriers⁹. Les souverains méroïtes ont eu à compter avec la puissance que représentent les Blemmyes. Après les Romains, les Méroïtes, qui avaient jusqu'alors résisté aux incursions de la tribu nomade des Blemmyes notamment en s'alliant avec eux, devenaient désormais une proie tentante pour leurs voisins éthiopiens. Le panégyrique de Constance¹⁰ suggère

¹. J. LECLANT, « Méroé et Rome », *Meroïtica* 10, Berlin, 1988, p. 29-45.

². Epiphane, *De XII Gemmis rat.*, § 244, dans *Patrologiae cursus completus, series Graeca* XLIII, col. 330-331 = *CSEL* XXXV, *Epistulae*, O. GÜNTHER éd.

³. Evagrius, *Histoire Ecclésiastique* I, 7, *PG* LXXXVI, col. 2437-2441.

⁴. Vopiscus, *Firmus* III, 3.

⁵. Zosime, *Nouvelle Histoire* I, 71, 1.

⁶. F. L. GRIFFITH, 1937, Philae 252, p. 83.

⁷. Eusèbe, *Vita Constantini* IV, 7.

⁸. J. DESANGES, « Les raids de Blemmyes sous le règne de Valens, en 373-374 », *MNL* 10, 1972, p. 32-34.

⁹. F. HINTZE, *Stand und Aufgaben der chronologischen Forschung, Internationale Tagung für meroitische Forschungen*, 6, bis 12. September 1971, 1973, Hamboldt-Universität zu Berlin.

¹⁰. *Panégyriques latins* III (11), 17, 4, E. GALLETIER éd., p. 65-66.

que les Méroïtes et les Blemmyes après leur conflit vers 290 apr. C, étaient réconciliés six ans plus tard. On mesure mieux la puissance de ce peuple et ses contacts avec le royaume de Méroé dans le roman d'Héliodore. L'alliance des Blemmyes et des Méroïtes dans les *Ethiopiennes* peut refléter la situation politique qui prévalait aux frontières de l'Empire à partir du troisième siècle apr. J.-C. Il est possible qu'Héliodore se réfère, en effet, à cet endroit du récit, à des faits historiques contemporains. Bien informé du harcèlement dont est victime le pouvoir impérial aux frontières égyptiennes, il peut vouloir présenter un groupement de peuples éthiopiens composés des Méroïtes, des Blemmyes et des Axoumites, parmi les peuples éthiopiens les plus célèbres à son temps.

Tous ces peuples tantôt ligüés tantôt séparés ont eu, à un moment donné de leur histoire commune avec Méroé, à se mesurer aux armées des maîtres de l'Égypte. La mention des Blemmyes laisse supposer que lorsque les Romains et les Ethiopiens s'affrontaient, ces derniers ont pu s'allier aux Blemmyes, adversaires intermittents des Romains, pour le contrôle des mines d'émeraude. Par conséquent, la présentation du royaume de Méroé a pu constituer un prétexte pour montrer la situation de la Basse-Nubie marquée par les incursions de peuples éthiopiens dans la Dodécaschène contre les troupes romaines. Les Blemmyes et les Méroïtes, si l'on en croit certaines inscriptions anciennes, - grecques, démotiques -, et les sources historiques, comme Zosime¹, mettent régulièrement les Romains sur la défensive. Progressivement, l'importance des Axoumites qui développent leur royaume à côté de celui de Méroé n'a pas été sans influencer le sort des Blemmyes et change le partage des pouvoirs en Éthiopie.

I. 1. 3. LES AXOUMITES

Dans sa présentation des peuples éthiopiens, Héliodore mentionne un puissant royaume axoumite au voisinage du royaume de Méroé. L'histoire des *Ethiopiennes* se réfère à des événements de l'époque de la satrapie perse en Égypte. Or, en ces temps là, Axoum n'existe évidemment pas. Il s'agit là d'un anachronisme indiscutable du romancier qui veut intégrer, quand la nécessité du récit l'exige, des faits politiques contemporains qui donnent l'impression que l'histoire du royaume de Méroé s'inscrit dans une réalité virtuelle. C'est précisément en cet endroit qu'Héliodore parle de l'Éthiopie contemporaine et livre des témoignages d'ordre politique qui se rapportent à son époque. Les fouilles d'Axoum incitent à situer la naissance de la ville avant le milieu du premier siècle apr. J.-C.² L'importance du peuple axoumite et son indépendance se

¹. Zosime, *Nouvelle Histoire* I, LXXI, 1.

². H. DE CONTENSON, « Les premiers rois d'Axoum », *JA*, 1960, p. 90-92. Même si l'on opte pour la datation basse

mesurent à la place qu'il occupe lors de l'introduction de leurs envoyés auprès du roi de Méroé. Si le jeune Méroébos, par ses liens avec Hydaspe, est le premier à être présenté au roi victorieux, les Axoumites, eux, sont isolés du reste des ambassades. Le romancier cherche ainsi à montrer leur importance politique dans le système des alliances autour du roi des Ethiopiens : « le défilé des ambassadeurs était à peu près terminé. Chacune avait reçu des dons égaux à ceux qu'elle avait offerts, la plupart même, des dons plus précieux. Enfin parurent les Axoumites. Ils n'étaient pas tributaires du roi mais alliés¹ ». Hormis les Axoumites, les autres peuples énumérés dans les *Ethiopiennes* sont des sujets du royaume de Méroé. Ils constituent le seul peuple allié au royaume de Méroé.

Au sud de Méroé, le royaume d'Axoum fait désormais partie des puissances éthiopiennes² de l'Antiquité. La légende fait remonter sa dynastie au roi Salomon et à la reine de Saba³. Le *Périple de la Mer Erythrée*⁴ est le premier texte à donner des éléments sur ce territoire. Axoum apparaît comme une grande métropole à cinq jours de marche d'Adoulis, le plus grand port commerçant du royaume. Le texte mentionne un centre commercial, Coloe. Le roi du pays, à l'époque, s'appelle Zoscales, homme ambitieux fort versé dans les sciences. L'intervention axoumite dans les affaires politiques et économiques des Etats voisins au milieu du troisième siècle apr. J.-C. change manifestement le rapport de forces entre les royaumes éthiopiens. Héliodore ne donne pas davantage d'indications sur Axoum, devenu une grande puissance. Les Méroïtes conservent encore à cette période une puissance importante et maintiennent leur influence en Ethiopie. Tout semble indiquer à l'époque du romancier que le pouvoir axoumite est à son apogée et possède une force militaire égale à celle du royaume de Méroé.

Sous le règne d'Ezana⁵, Axoum, au sommet de sa gloire domine Himyar, Kasou⁶, Saba, Habasha, Raydân, Salhên, Tsiamo et Bedja⁷. Le royaume axoumite possède même une flotte

du *Périple de la Mer d'Erythrée*, il ne convient pas de placer la création du royaume d'Axoum vers 200 apr. J.-C., comme l'a fait A. J. DREWES, *Inscriptions de l'Ethiopie antique*, Leyde, 1962, p. 102, puisque Ptolémée, *Géographie* IV, 7, 8, C. MÜLLER ed., p. 778, signale une résidence royale à Axoum, ἡ τε Ἀξούμη, ἐν ἧ Βασιλείῳ.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVII, 1.

². Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne* II, 50 (trad. de WOLSKA-CONUS) souligne le voisinage des royaumes de Saba et d'Ethiopie : la reine de Saba « apporta à Salomon des aromates (...) des bâtons d'ébène, des singes et de l'or d'Ethiopie, car Saba fait face à l'Ethiopie ».

³. Jérôme, *Onomast.*, s.v. Saba affirme que la reine de Saba est « venue d'au-delà d'Ethiopie » pour entendre la sagesse de Salomon (Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques* II, X, 2).

⁴. *Périple de la Mer d'Erythrée*, II, 4, 17, 24.

⁵. Pour un tableau comparatif des titulatures d'Ezana dans les inscriptions, voir F. ANFRAY, A. CAQUOT, P. NAUTIN, « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum », *JS* 1970, p. 274.

⁶. Sur l'équivalence Kasou = Koush, voir U. MONNERET DE VILLARD, 1938, p. 37.

⁷. Cosmas Indicopleustès, *Topographie Chrétienne* II, 60, a considéré toutes les peuplades situées entre Axoum et la

d'après le *Monumentum Adulitanum*, copié par Cosmas Indicopleustès¹, daté du troisième siècle apr. J.-C.² Au-delà même de Méroé, sur les hauts plateaux de l'Abyssinie, l'actuelle Ethiopie, s'affirme alors la puissance d'Axoum, qui dans les Kephaleia de Mani³, dans le troisième quart du troisième siècle, est comptée au nombre des quatre grands royaumes du monde avec Rome, la Perse et peut-être la Chine⁴. Nous sommes enclins à penser que le témoignage du romancier sur le pouvoir axoumite est conforme à la situation historique au troisième siècle apr. J.-C. Nul doute qu'à l'époque d'Héliodore le prestige du royaume de Méroé est encore vivace. On assiste désormais à une naissance ou une renaissance des particularismes en Ethiopie. En ce domaine, Héliodore ne donne aucune référence sur le pouvoir axoumite. Héliodore présente un royaume de Méroé maître de l'Ethiopie et une puissance axoumite jouant progressivement un rôle de premier plan. Il semble contradictoire de voir dans les *Ethiopiennes* le pouvoir du souverain de Méroé s'étendre en Arabie heureuse alors que la puissance axoumite est bien établie. Méroé étend son influence jusqu'aux golfes Arabique et Persique, ces deux appendices par lesquels l'océan, dans sa réalité et sa légende, vient côtoyer les civilisations méditerranéennes et faciliter l'activité commerciale de la zone⁵. La réalité est évidemment tout autre, et Héliodore ne semble pas l'ignorer. Mais il préfère, de toute évidence, mettre en avant tous les événements qui valorisent un royaume de Méroé, en pleine puissance, sans trop se soucier de la vraisemblance historique et géographique. Si les Axoumites sont seulement des alliés et forment la seule de toutes les ambassades à ne pas payer de tribut, on ne peut qu'être étonné que le roi des Ethiopiens d'Orient et d'Occident puisse étendre son règne sur les Sères et les habitants de l'Arabie heureuse qui lui sont tous tributaires. Il est difficilement concevable qu'Hydaspe soit parvenu à conquérir ces territoires orientaux sans s'être mesuré au royaume d'Axoum qu'il contourne.

Le témoignage d'Héliodore à propos des alliances entre Méroé et Axoum permet de ne pas douter de l'existence d'une puissance axoumite. Par ailleurs, nous connaissons des inscriptions du

frontière égyptienne, parmi lesquelles les Βεγά comme des Blemmyes sans les identifier. Ces Béja figurent parmi les peuples vaincus par un roi Axoumite non identifié du troisième siècle (*OGIS* 199) : ἀταμῶ καὶ Βεγά καὶ σὺν αὐτοῖς ἔθνη πάντα Ταγγαιτῶν, τὰ μέχρι τῶν τῆς Αἰγύπτου ὀρίων οἰκοῦντα, ὑποτάξας ; A. J. ARKELL, *A History of the Sudan to 1821*, 2^e éd., Londres, 1961, p. 170, identifie les Blemmyes aux Béja.

¹. Cosmas Indicopleustès, *Topographie Chrétienne* II, 62, éd. W. WOLSKA-CONUS, p. 377 : envoi d'une flotte en Arabie ; *ibidem*, II, 63, p. 379 : le roi fait un sacrifice, à Adoulis, pour ceux qui naviguent.

². A. J. DREWES, 1962, p. 103-107.

³. Au troisième siècle apr. J.-C., Axoum possède une réputation internationale, si l'on en croit un texte de l'époque attribué à Mani, né à Ctésiphon, Mésopotamie, en 216, prophète du manichéisme. C. SCHMIDT, "Manichäische Handschriften der staatlichen Museen Berlin", I, 1-2, *Kephalaia*, Stuttgart, 1940, LXXVII, p. 188-189.

⁴. Pour l'interprétation de Silis, quatrième grand royaume de monde au troisième siècle apr. J.-C., voir J. DESANGES, « D'Axoum à l'Assam aux portes de la Chine », *Historia* XVIII, 1969, p. 637.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 6.

trône d'Axoum qui attestent le développement des alliances entre Méroïtes et Axoumites contre d'autres peuples au début de leur histoire commune¹. Cette correspondance n'est malheureusement pas suffisante pour déterminer la date de l'œuvre. Il est digne d'intérêt de constater que les Axoumites dans les *Ethiopiennes* sont considérés comme « amis et alliés » des Ethiopiens², et non comme tributaires même si cette distinction n'a pas de conséquence pour la suite de l'action du roman. Les Axoumites offrent des présents au roi vainqueur : un animal exotique qu'Héliodore s'attache à décrire dans les moindres détails. L'exotisme éthiopien des cadeaux des ambassades au roi Hydaspes³ apparaît avec la description de la girafe : « pour marquer leur satisfaction de le voir victorieux, les Axoumites offrirent eux aussi des présents, notamment un animal d'une espèce étrange, merveilleuse. Sa taille était celle d'un chameau ; sa peau comme celle d'un léopard, était mouchetée de taches marbrées. Le train de derrière et le ventre étaient bas et si semblables à ceux d'un lion ; les épaules, les jambes de devant et le poitrail avaient une hauteur hors de proportion avec les autres membres. Grêle était son cou et ce cou énorme se prolongeait en col de cygne. Sa tête, semblable à celle d'un chameau, était à peu près deux fois plus grosse que celle de l'autruche de Libye. Elle roulait des yeux terribles qui semblaient fardés. Sa démarche étrange et balancée ne ressemblait à celle d'aucun animal terrestre ou aquatique. Elle n'avancait pas les pieds alternativement l'un après l'autre, mais portait en même temps en avant les deux jambes droites d'abord, puis les jambes gauches, et se soulevait ainsi tantôt sur un côté et tantôt sur l'autre. Elle était si lente à se mouvoir d'ailleurs et d'une nature si douce qu'une corde mince, attachée à sa tête, suffisait à son conducteur pour le diriger et le mener où il voulait. Il suivait avec la même docilité que s'il eût tenu par des chaînes à toute épreuve. La vue de cet animal frappa d'étonnement le peuple, qui lui trouva sur le champ un nom inspiré par sa forme même. D'après les aspects les plus caractéristiques de son corps, il l'appela chameau-léopard. Son apparition provoqua un grand tumulte dans l'assemblée⁴. »

Cosmas Indicopleustès⁵ rapporte que des girafes sont présentes dans le palais du roi d'Axoum. Les girafes, avec leur forme extraordinaire et leur exotisme intéressent les lecteurs et il en subsiste des descriptions. Aucune n'a été plus développée que celle d'Héliodore, qui donne des détails nulle part ailleurs mentionnés. Le romancier a peut-être contemplé l'image de cet animal

¹. Tous ces textes aussi bien grecs qu'éthiopiens sont répertoriés dans le *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, E. BERNARD, A. J. DREWES, R. SCHNEIDER éd., Introduction de F. ANFRAY, vol. 1-2, Paris, 1991.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVII, 1 sq.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVII.

⁵. Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne* II, 4.

typiquement africain sur des tableaux. Des auteurs affirment qu'on rencontre des girafes en Inde¹. Mais nous savons que ces animaux ont depuis longtemps fait partie des cadeaux de l'Éthiopie. Il faut croire que les girafes offertes en cadeaux diplomatiques aux empereurs d'Orient proviennent d'Éthiopie². Il s'agit d'un animal métis par son nom qui rappelle la tradition du nom de l'animal impossible à qualifier, « le bouc-cerf » chez Aristote. Dans les *Ethiopiennes*, la vue de cette bête étrange effarouche les bœufs qui brisent leurs liens et l'un d'eux ainsi que deux des chevaux s'élançèrent en fuite éperdue sans qu'on ne puisse les arrêter. La girafe, ou chameau-léopard, est décrite par les Grecs à partir de l'époque ptolémaïque. Un animal identique a été présenté lors de la pompe de Ptolémée II, entre 278 et 270 av. J.-C. D'après Agatharchidès³, cet animal de la Troglodytique a la taille d'un chameau et le pelage tacheté de la panthère. Strabon⁴ n'accepte pas la comparaison avec le léopard. Il lui trouve la peau d'un faon, « aux taches striées », ῥαβδωτοῖς σπίλοις. Il rapporte la différence entre les membres postérieurs et antérieurs et critique Artémidore sur la prétendue rapidité de l'animal. Il conclut en insistant sur sa douceur. Le géographe signale également la présence de la girafe dans la région, κακῶς οἰκουμένη, des Ethiopiens *Hesperii*, au-dessus de la Maurétanie, sur la mer Extérieure. Lors du triomphe de César, en 46 av. J.-C., les Romains voient une girafe, probablement importée d'Égypte⁵. Présentée avec un éléphant blanc, d'après Horace, elle a remporté un grand succès auprès du public⁶. Pline l'Ancien⁷ la décrit en la surnommant mouton sauvage, *ouiferae*, en raison de sa

¹. Diodore de Sicile (*Géographie* II, LI, 1-2) décrit la girafe comme un animal « mixte » arabe dans un paragraphe qui se termine par de longues considérations sur l'aptitude des pays chauds (Égypte, Éthiopie, Libye et Inde) à engendrer des animaux nombreux et bigarrés (ποικίλα ζῶα). Il laisse ainsi planer la possibilité d'une confusion dans la localisation des girafes. Pausanias, parlant sans doute des girafes, affirme avoir vu exposer à Rome, des « chameaux indiens » (Pausanias, *Description de la Grèce* XVI, XXI, 2). Il existe des représentations de girafes sur certains sarcophages représentant le triomphe indien de Dionysos. Voir le sarcophage de Baltimore, mentionné par J. M. C. TOYNBEE, 1973, p. 142.

². Voir Timothée de Gaza, *De animalibus*, éd. M. HAUPT 24 (autopsie) ; Comte Marcellin, éd. T. MOMMSEN, *Monumenta Germanicae Historica, Auctores Antiquissimi*, vol. II, Berlin, p. 94 ; J. BICLAR, dans T. MOMMSEN, *Monumenta Germanicae Historica*, p. 213, signale une girafe offerte par les Maccuritaï de Nubie. Voir J. ANDRE, J. FILLIOZAT, 1986, p. 417, n° 532. C'est ainsi que l'Inde d'où provient la girafe destinée à Athanase I^{er} doit être considérée comme africaine, comme l'ont fait remarquer S. M. BURSTEIN, "An Elephant for Anastasius", *Graeco-Africana. Studies in the History of Greek Relations with Egypt and Nubia*, New Rochelle/New York/Athènes/Moscou, 1995, p. 215-219, et P. L. GATIER, « Des girafes pour l'Empereur », *Topoi* 6, 1996, p. 920.

³. Photius, *Bibliothèque*, éd. Henry, t. 7, p. 174 (= Agatharchidès, *Erythrée* 72).

⁴. Strabon, *Géographie* XVI, IV, 16.

⁵. *Die Kleine Pauly*, s.v. Giraffe.

⁶. J. M. C. TOYNBEE, 1973, p. 142.

⁷. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VIII, 69

douceur et fait connaître son nom nubien, *nabunt*. D'autres girafes ont été présentées au public de l'époque impériale sous le règne de Commode ; d'autres encore par Gordien III et à l'occasion du triomphe d'Aurélien sur Zénobie en 274 apr. J.-C.² Héliodore connaît des événements en cours en terre éthiopienne. De plus, il ne reprend pas une confusion pourtant attestée à son époque : les Axoumites, alliés non tributaires, ne sont pas qualifiés d'Indiens, pas plus que les Sères et les habitants de la Cinnamomophore.

I. 1. 4. LE PEUPLE DES SERES

Dans les *Ethiopiennes*, un contingent d'infanterie sère figure dans l'armée des Ethiopiens aux côtés des Blemmyes. Héliodore considère les Sères comme des Ethiopiens tributaires du royaume de Méroé. Les Sères, engagés auprès d'Hydaspe dans la guerre contre les Perses, sont décrits avec des caractéristiques guerrières : τοξεύουσι δὲ οἱ τῆς κινναμωμοφόρου παίζειν πλέον ἢ σπουδάζειν τὴν τοξείαν ἑοικότες· πλέγμα γάρ τι κυκλοτερὲς τῇ κεφαλῇ περιθέντες καὶ τοῦτο βέλεσι κατὰ τὸν κύκλον περιπείραντες τὸ μὲν ἐπτερωμένον τοῦ βέλους πρὸς τῇ κεφαλῇ περιτίθενται τὰς δὲ ἀκίδας οἷον ἀκτῖνας εἰς τὸ ἔκτος προβέβληνται, « ceux du pays du cinnamome ont une façon de tirer de l'arc qui ressemble plutôt à un jeu qu'à une occupation sérieuse. Leur tête est entourée d'une tresse circulaire sur laquelle sont fichées des flèches, les plumes du côté de la figure qu'elles enveloppent, les pointes en l'air comme des rayons (...) »³ » J. Schwartz⁴ a signalé que les Sères apparaissent de façon inattendue chez Héliodore. Nous savons, en effet, très peu de choses de ces Sères venus offrir des présents au roi de Méroé et obtenir la libération de prisonniers sères, probablement des commerçants⁵. Héliodore les compte parmi les peuples qui sont alliés et tributaires des Ethiopiens, cédant probablement à « la mode des Sères » très en vogue à l'époque impériale, car « la tradition littéraire voulait qu'on mît des Sères partout dès qu'on cherchait à faire exotique⁶ ».

La mention de l'île de Séria par Pausanias⁷, dans un repli de la mer Erythrée, ἐν μυχαῶ¹,

¹. Ce nom apparaît dans la mosaïque de Palestrina, sous l'image d'un animal qui ressemblerait plutôt à un dromadaire.

². J. M. C. TOYNBEE, 1973, p. 142.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 3.

⁴. J. SCHWARTZ, « Quelques observations sur des romans grecs », *L'Antiquité Classique* XXXVI, 1967, p. 550.

⁵ Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 1.

⁶. Y. JANVIER, « Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique », *Ktema* 9, 1984, p. 273. Le *topos* sur les Sères remonte au premier siècle apr. J.-C.

⁷. Pausanias, *Description de la Grèce* VI, 26, 8-9.

¹. Ptolémée, *Géographie* VII, III, 3, situait des Sères au voisinage des Ethiopiens Ichthyophages.

peuplée d’Ethiopiens, peut expliquer l’introduction des Sères dans le roman d’Héliodore. Il a vraisemblablement lu Pausanias s’il ne s’en est pas directement inspiré, pour associer les Sères aux Méroïtes¹. Nous le voyons lors de la remise des présents au roi d’Hydaspe. Après la victoire du roi, les Sères lui apportent en cadeaux « des tissus avec les fils produits par les araignées de leur pays, une robe teinte en pourpre et une autre d’une blancheur éclatante », τῶν παρ’ αὐτοῖς ἀραχνίων νηματά τε καὶ ὑφάσματα τὴν μὲν φοινικοκοβαφῆ τὴν δὲ λευκοτάτην ἐσθῆτα προσκομίζοντες². Ces couleurs semblent caractériser la soie asiatique telle qu’on la connaît dans l’empire romain, mais certainement pas dans le royaume méroïtique au temps de l’Egypte perse. On ne peut qu’être frappé par la référence aux araignées auxquelles Pausanias a comparé l’insecte producteur de la soie. Les Sères, en effet, mentionnés à plusieurs reprises par les Anciens, sont présentés d’une part comme des partenaires commerciaux situés à l’extrême orient, d’autre part comme les principaux fournisseurs d’un textile précieux dans lequel on reconnaît la soie. Leur apparition dans la tradition littéraire coïncide en même temps avec l’ouverture de la route de la soie³ chinoise en Haute-Asie et avec l’utilisation accrue de cette étoffe dans le monde méditerranéen.

Pausanias, le premier, apporte un témoignage sur l’origine des Sères et indique les différentes hypothèses sur leur identité. Localisés en Asie du sud-est, ils sont considérés comme des Ethiopiens, habitants des îles voisines de la Mer Rouge. Pausanias indique qu’ « il en est d’autres [auteurs] qui prétendent que, loin d’être des Ethiopiens, ce sont des Scythes croisés avec des Indiens ». Cette dernière affirmation est à mettre en relation avec la localisation des Sères donnée par d’autres sources. Cette incertitude est certainement consécutive à l’existence de deux voies de commerce. On pouvait les classer dans le γένος des Ethiopiens, en tenant compte uniquement de la couleur de leur peau. Il est vrai que le concept d’Ethiopiens, lié à l’action de l’astre solaire, n’est par principe pas limité à une terre unique et ne se ramène pas à une couleur unique. Mais dans cette approche différente, plus géographique semble-t-il, on pouvait y voir un métissage des peuples scythes et indiens. Leur qualité d’Ethiopiens est tout à fait acceptable dans le cas où ils vivaient dans l’île Séria, puisque des auteurs grecs et latins appelaient généralement Ethiopiens tous les hommes à la peau foncée. La quasi-totalité des habitants de Dekkan et également du continent indien pouvaient parfois être appelés « Ethiopiens » tout simplement parce qu’ils avaient

¹. La filiation est établie par Y. JANVIER, « Rome et l’Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d’une question de géographie antique », *Ktema* 9, 1984, p. 273 ; A. DIHLE, *Umstrittene Daten. Untersuchungen zum Auftreten der Griechen am Roten Meer. Wissenschaftliche Abhandlungen der Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein, Westfalen* XXXII, Cologne, 1965, p. 73, fait un simple rapprochement. Cette confusion d’Héliodore se retrouve dans l’*Histoire Auguste* comme l’a montré J. SCHWARTZ, 1967, p. 550-551.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 2.

³. Les présents des Sères offerts au roi Hydaspe évoquent la route de la soie.

une carnation foncée.

S. Liberman¹ montre que Pausanias et Héliodore ont mis en rapport les Sères et les Ethiopiens. Cette association procède de la conviction alors fortement répandue que l'océan indien est fermé par les terres. Mais, généralement, l'imprécision des sources, voire les contradictions dans la localisation des Sères, rendent l'identification problématique et difficile à élucider. L'évocation des Sères dans les *Ethiopiennes* procède visiblement de cette même confusion créée par une mode littéraire. Héliodore veut accentuer en même temps l'idée d'un éloignement du royaume de Méroé. Il les cite parmi les peuples alliés aux Méroïtes ayant envoyé une ambassade à Hydaspe². La valeur littéraire des *Ethiopiennes* justifie assurément une association de cette nature. Dans la réalité, il s'agit d'une fiction : les Sères ne peuvent pas être des sujets du souverain de Méroé et le romancier indique que le Nil tire sa source des montagnes éthiopiennes. En admettant que les pays alliés à Méroé composent une certaine unité géographique, ils doivent se situer aux alentours des Axoumites, des Blemmyes, des Troglodytes et des gens de la Cinnamomophore, donc quelque part entre l'Éthiopie et l'Arabie heureuse. De fait, Héliodore les installe en dehors de leur sphère ordinaire orientale. Pour lui, le royaume de Méroé s'étend jusqu'aux extrémités de l'Orient.

La confusion de Lucain³, différente de celle de Pausanias⁴, est riche également en enseignements. Lucain⁵ dans la *Pharsale* associe les Sères au Nil. Il les nomme avec les peuples de l'Araxe barbare et ceux de la source du Nil ; ils sont les premiers à voir ce fleuve avant qu'il ne traverse les champs de l'Éthiopie⁶. Y. Janvier⁷ précise que cela n'implique pas qu'ils vivent à sa source. Le souvenir d'un Nil naissant dans les montagnes de l'Inde, puis apparaissant en Éthiopie

¹. S. Liberman, *Contact between Rome and China*, Ann Arbor, 1953 (University microfilms), p. 130.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 3 ; X, XXV, 2 ; X, XXVI, 1.

³. Lucain, *Pharsale* X, 292-293.

⁴. Pausanias, *Description de la Grèce* VI, 26, 6-9.

⁵. Lucain, *Pharsale* I, 19-20 : *sub iuga iam Seres, iam barbarus isset Araxes, et gens si qua iacet nascenti conscia Nilo*.

⁶. Lucain, *Pharsale* X, 285-293 : *tua flumina prodam, qua deus undarum celator, Nile, tuarum te mihi nosse dedit Medio consurgis ab axe ; ausus in ardentem ripas adtollere Cancrum in borean is rectus aquis mediumque Booten ; cursus in occasus flexu torquetur et ortus nunc uident primi, quaerunt tamen hi quoque Seres, Aethiopumque feris alieno gurgite campos et terrarum nescit cui debeat orbis*, « je vais dévoiler de ton cours, ô Nil, ce que m'a donné de connaître le dieu qui recèle tes ondes. Tu te lèves de l'équateur ; osant dresser ton lit contre l'ardent Cancer, tu coules droit vers Borée et le centre du Bouvier. Ta course se poursuit en détours vers le couchant et vers l'orient, favorisant tantôt le pays des Arabes, tantôt le sable de Libye ; les premiers à te voir sont les Sères, qui pourtant eux aussi cherchent ton origine ; puis tu frappes les plaines de l'Éthiopie de flots qui lui sont étrangers et l'univers ignore à quelle terre il te doit ».

⁷. Y. JANVIER, « Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique », *Ktéma* 9, 1984, p. 262-263 ; cela prouverait que Lucain supposait, lui-aussi, que les Sères se trouvaient dans les parages de l'Inde. Voir R. PICHON, *Les sources de Lucain*, 1912, p. 7.

a pu évidemment inspirer l'auteur de la *Pharsale*. Mais on peut également supposer que l'association « Ethiopiens et Sères », initiée par Virgile¹, en avait favorisé d'autres, plus ou moins importantes, comme celle présentée par Lucain². C'est pourquoi on ne doit pas exclure que Lucain³ ait de son propre chef imaginé que les Sères étaient une population éthiopienne, surtout si, comme Ovide ou Florus, il se les représentait comme des hommes au teint particulièrement foncé.

En réalité, il a existé différents peuples nommés Sères connus au fur et à mesure que se développaient les routes d'exportation de la soie. Dans ce cas, il faut distinguer d'une part une Série englobant le Haut-Indus et la Bactriane, d'où provenait la soie jaune, d'autre part une Série allant du sud-est asiatique maritime à la Chine du sud, d'où était exportée la soie blanche, *holoserica*⁴. D'après Y. Janvier, les Sères maritimes de l'Asie du sud-est sont la preuve que les Anciens connaissaient la voie maritime de la soie depuis l'extrême orient. Quant aux Sères, localisés en Orient, ils étaient plus ou moins en relation avec le monde indien ou éthiopien selon les différents témoignages. Par d'autres caractères, ils ressemblaient non seulement aux Indiens⁵,

¹. Virgile, *Géorgiques* II, 120-125 : *quid nemora Aethiopum molli canentia lana, uelleraque ut foliis depectant tenuia Seres ? aut quos Oceano propior gerit India lucos, extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum arboris haud ullae iactu potuere sagittae ? et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris*, « A quoi bon te rappeler les buissons de l'Éthiopie qui blanchissent sous un moelleux duvet et la façon dont les Sères enlèvent aux feuilles à coup de peignes leur mince toison ? Ou les bois sacrés que l'Inde porte près de l'Océan, aux extrêmes confins du monde, où jamais aucune flèche n'a pu atteindre d'un jet l'air qui baigne le sommet d'un arbre ; et pourtant, ce peuple n'est pas en retard lorsqu'il a le carquois à la main ».

². Certains auteurs de l'époque impériale ont gardé un souvenir tenace de la théorie d'une Erythrée fermée comme le montrent des allusions poétiques au sujet du Nil : Virgile parle du « Nil indien » ; Lucain énumère « les Sères riverains du Nil » ; voir J. ANDRE, 1949 a, p. 157-163 ; Y. JANVIER, « Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique », *Ktema* 9, 1984, p. 263-264.

³. Lucain reprend peut-être une idée ancienne (l'origine orientale du Nil) qu'il associe à des données contemporaines (l'existence du peuple des Sères, voisins orientaux des Indiens). Il a pu estimer que les premiers riverains d'un Nil venu de l'est étaient le peuple le plus oriental qu'il connaisse, les Sères.

⁴. Y. JANVIER, « Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique », *Ktema* 9, 1984, p. 278 ; les premiers correspondraient à ceux décrits par Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 88, comme des hommes grands, roux, aux yeux bleus. Il s'agit sans doute d'une tribu d'Asie centrale (Sin-kiang), apparentée aux *Sacae* (voir Pomponius Mela, *Chorographie*, éd. trad. et annot. par A. SILBERMAN, Paris, 1988, p. 104, n° 3). La difficulté est de comprendre comment ils commercent avec Taprobane, sous le règne de Claude. Par ailleurs J. ANDRE, J. FILLIOZAT, 1986, p. 377, n° 377, proposent d'identifier les Sères éthiopiens de Florus avec Cerar du Kerala, bien que le voyage de quatre ans soit invraisemblable. Sur les routes terrestres de la soie, voir E. H. WARMINGTON, *The commerce between the Roman Empire and India*, Cambridge, 1928, p. 175-177.

⁵. Silius Italicus, *Guerre Punique* XVII, 595-596 : *Uidere Eoi, monstrum admirabile, Seres lanigeros cinere Ausonio canescere lucos*, « les Sères qui habitent aux portes de l'Aurore voient, ô prodige ! les cendres de ce volcan d'Italie blanchir leurs bœufs chargés de flocons de soie ».

mais aussi aux Ethiopiens avec une peau noire exposée intensément aux rayons du soleil, une sagesse idéale et une longévité. Strabon¹, à partir d'une de Néarque et d'Apollodore d'Artémida, évoque les Sères dans son livre consacré à l'Inde en mentionnant leur longévité et leur tissu dit σηρικόν. La méconnaissance de la fabrication de la soie, supposée être un duvet recueilli sur des arbres à laine, favorisait d'ailleurs la comparaison avec les Indiens et les Ethiopiens. La soie, importée de Série, généralement par l'Inde, est ainsi attribuée à l'Ethiopie par Servius². Epiphane manifeste une propension indéniable à étendre l'Inde aux rivages africains du golfe Arabique³.

On s'interroge, à cette époque tardive, sur le rôle supplémentaire joué ici par la route maritime commerciale vers l'Ethiopie et l'Inde, dont P. Janni signale qu'elle s'oriente vers le sud-est⁴. Les nombreux amalgames et de transferts entre l'Inde et l'Ethiopie que présentent les *Ethiopiques* marquent la volonté d'assimilation de l'une à l'autre en la personne d'Hydaspe, roi des Ethiopiens d'Orient et d'occident, pour harmoniser sa représentation géographique. Les Sères⁵ constituent les Ethiopiens orientaux sur lesquels règnent Hydaspe, ainsi sont-ils « considérés comme alliés du royaume de Méroé puisque l'espace géographique est contracté⁶ ». La confusion entre l'Inde et l'Ethiopie dans les *Ethiopiques* s'explique par l'orientation méridionale de l'Inde telle que la concevaient certains auteurs antiques. Les Sères apparaissent donc, à une certaine époque, comme un peuple éthiopien, riverain d'un fleuve dont l'identification et la localisation restent difficiles. Une tradition reprise par Héliodore rapproche les Sères des Ethiopiens du Nil. P. Janni⁷ justifie, par exemple, les Sères éthiopiens de Pausanias et d'Héliodore par cette avancée de l'Inde en direction du sud qui fait apparaître les deux pays plus proches qu'ils ne sont. Il faut croire que cet Orient méridional incitait Héliodore à assimiler et à intégrer aux Ethiopiens des peuples du continent indien. Dans la mesure où le terme *Aithiops* désigne les gens qui ont un visage brûlé, rien n'interdit à Héliodore de considérer que certains peuples d'Asie à la peau brûlée soient des Ethiopiens. Il pourrait s'agir, en tout cas, de la part du romancier moins une confusion qu'une extension génétique.

¹. Strabon, *Géographie* XI, XI, 1.

². Servius, *Ad Virg. Georgica* II, 121. On ne peut exclure qu'il s'agisse d'une confusion entre producteurs et intermédiaires. Voir Y. JANVIER, *Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères*, *Ktema* 11, 1984, p. 301. Cependant, dans ce genre de confusion, comme le cinnamome arabe ou éthiopien, les associations des pays son rares.

³. Epiphane de Constantia, *Panarion* 66, 703, *PG* XLII, 161. Voir le commentaire de ce texte dans J. DESANGES, 1978 a, p. 347, n° 244.

⁴. P. JANNI, *La mappa e il periplo. Cartografia e spazio odologico*, Rome, 1984, p. 151. Les Anciens conçoivent le golfe arabe comme très incliné vers l'est et débouchant franchement face à l'est (voir J. DESANGES, « Le Littoral africain de Bab el-Mandeb d'après les sources grecques et latines », *Annales d'Ethiopie* 11, 1978, p. 98).

⁵. Héliodore, *Ethiopiques* IX, VI, 2.

⁶. P. SCHNEIDER, 2004, p. 450.

⁷. P. JANNI, 1984, p. 89 ; *idem*, *Etnografia e mito. La storia dei Pigmei*, Rome, 1978, p. 47-48.

A l'époque impériale, les Sères sont aussi cités dans le but de montrer que l'Empire s'étend fort loin. Pour Strabon¹, ce n'est encore qu'un nom qui marque la limite orientale de l'Empire bactrien. Horace les localise à l'est et les considère comme les voisins des Indiens, des Parthes, des Bactriens, des peuples du Tanais et du Danube, tous tenus en respect par Auguste : *gentes humanae pater atque custos, orbe Saturno, tibi cura magni Caesaris fatis data : tu secundo Caesare regnes. Ille seu Parthos Latio imminentis egerit iusto domitos triumpho siue subiectos Orientis orae Seras et Indos*, « père et gardien de la race humaine, fils de Saturne, les destins t'ont donné le soin du grand César ; règne avec César pour second. Lui, ayant dompté et mené un triomphe légitime ou bien sur les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l'Orient² ». Les poètes du siècle d'Auguste, Virgile, Propertius, Horace, Ovide introduisent l'exotisme des Sères comme un thème littéraire. Florus³ prétend que les Sères avaient envoyé une ambassade et des cadeaux à Auguste, en même temps que les Indiens. Selon Virgile⁴, « ils détachent à coups de peigne une mince toison de feuilles de leurs arbres ». Pour Ovide⁵, ils fabriquent des voiles souples comme des cheveux très fins. Horace parle de coussins sériques⁶ tandis que Propertius s'intéresse aux étoffes sériques dont les couleurs sont multicolores⁷. Tous ces détails spécifiquement sériques sont complétés par l'évocation de chars⁸ et de flèches sériques⁹. Seuls Ovide s'intéresse à leur aspect physique et les qualifie de *colorati Seres*. Pomponius Mela¹⁰ les place sur la côte orientale de l'Asie : *Seres media ferme Eoae partis incolunt, Indi et Scythae ultima*, « les Sères habitent à peu près l'espace médian de la partie orientale, les Indiens et les Scythes les deux extrémités ». Ils sont séparés des Indiens et des Scythes par une région désertique en partie. Il les considère comme un peuple pacifique qui fuit la société des autres hommes et qui attend que le commerce des hommes vienne à lui¹¹ : *Seres intersunt, genus plenum iustitiae et commercio, quod rebus in solitudine relictis absens peragit, notissimum*, « dans l'intervalle, il y a

¹. Strabon, *Géographie* XI, XI, 1.

². Horace, *Odes* I, XII, 53-56 ; Horace recule jusqu'aux limites du monde les victoires futures d'Auguste ; voir également I, XIX, 11-12 ; III, XXIX, 27-28 ; IV, XV, 21-24.

³. Florus, *Építome rerum Romanarum* II, 34.

⁴. Virgile, *Géorgiques* II, 121 ; III, 31.

⁵. Ovide, *Amours* I, 14, 5-6.

⁶. Horace, *Épodes* VIII, 15-16.

⁷. Propertius, *Élégies* I, XIV, 20-22 : *Tulle, subire toro et miserum toto iuuenem uersare cubili : quid releuant uariis serica textilibus ?* « ô Tullus, elle entre et elle tourne et retourne sur sa couche le malheureux jeune homme : quel soulagement peut-il trouver dans la soie de ses tissus et leur variété ? »

⁸. Propertius, *Élégies* IV, VIII, 23.

⁹. Horace, *Odes* I, XXIX, 9.

¹⁰. Pomponius Mela, *Chorographie* I, 11. Leur localisation correspondrait à celle donnée par Ammien Marcellin, *Histoire* XXIII, VI, 64.

¹¹. Pomponius Mela, *Chorographie* III, 60.

les Sères, race pleine de justice, très connus pour leurs échanges commerciaux, qui se font hors de leur présence après qu'ils ont laissé leurs marchandises dans un lieu isolé » Selon Strabon¹, les Sères sont des *macrobioi* qui vivent cent quarante ans.

Il est moins banal qu'Héliodore les évoque comme des guerriers alors qu'une tradition littéraire, géographique et moralisante insiste sur leur douceur et leur pacifisme. Pourtant, l'auteur du *Roman d'Alexandre* rapporte à propos des Sères : « de là nous regagnâmes une place forte habitée par des Indiens, puis le pays des Sères, qui ont la réputation d'être le plus juste de tous les peuples : on rapporte qu'il ne s'y commet ni meurtre, ni adultère, ni parjure, ni soulerie² ». Avant Héliodore, le romancier Chariton d'Aphrodise³ mentionne « un carquois et un arc, ouvrage précieux des Sères », sans doute une allusion exotique banale, aimée du grand public. De plus, le thème des flèches sériques, suggéré par les romanciers Chariton et Héliodore, remonte à Horace⁴. Ce dernier, à cause du voisinage entre les deux peuples, confond les Sères avec le péril barbare des Parthes, illustres ennemis de Rome. Cette vision qu'il a des Sères semble en tout cas caractériser la littérature latine de la fin du premier siècle apr. J.-C. La thématique est d'ailleurs reprise par Stace⁵ et Pline l'Ancien⁶. Selon Plutarque, les Sères sont excellents dans l'art d'utiliser les flèches⁷. Ainsi, ce peuple oriental est mis en relation avec les Ethiopiens avec les habitants de la Cinnamomophore dans les *Ethiopiennes*.

¹. Strabon, *Géographie* VII, 27.

². Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre*, Appendice I, p. 145.

³. Chariton, *Chairéas et Callirhoé* VI, 4, 2 : καθῆστο γὰρ ἵππῳ Νισαίῳ καλλίστῳ καὶ μεγίστῳ χρύσειον ἔχοντι χαλινόν, χρύσεια δὲ φάλαρα καὶ προμετωπίδια καὶ προστερνίδια· πορφύραν δὲ ἠμφίεστο Τυρίαν (τὸ δὲ ὕφασμα βαβυλωνίων) καὶ τιάραν ὑακινθινοβαφῆ· χρύσειον δὲ ἀκινάκην ὑπεζωσμένος δύο ἄκοντας ἐκράτει, καὶ φαρέτρα καὶ τόξον αὐτῷ παρήρητο, Σηρῶν ἔργον πολυτελέστατον, « le Grand Roi montait un grand et fringant cheval de Nysa, qui avait le mors en or, comme étaient en or également les montants, le frontal et la martingale ; revêtu d'une robe de pourpre tyrienne (en tissu de Babylone), le Roi portait une tiare couleur de jacinthe ; un sabre d'or à la ceinture, il tenait deux javelots et portait, suspendus à l'épaule, un arc et un carquois, richement ouvragés par les Sères ».

⁴. Horace, *Odes* I, 29.

⁵. Stace, *Silves* IV, I, 40-43 : *restat Bactra nouis, restat Babylona tributis frenari ; nondum gremio Iouis Indica laurus, Arabes Seresque rogant* (...), « il reste encore, il reste à courber Bactres et Babylone sous de nouveaux tributs ; un laurier conquis sur l'Inde ne repose pas encore dans le sein de Jupiter ; les Arabes et les Sères ne t'implorent pas encore (...) ; V, I, 60-63, évocation « des richesses immenses des Indiens, des Sères et des Arabes », peuples voisins qui habitent l'Orient.

⁶. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XXIV, 263. Il y a une mise au point sur ce point par Y. JANVIER, « Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique », *Ktema* 9, 1984, p. 261-303.

⁷. Plutarque, *Crassus* 24.

I. 1. 5. LA POPULATION D'ARABIE HEUREUSE

Héliodore connaît bien les réalités orientales et compte les Arabes parmi les Ethiopiens de l'est parmi les sujets d'Hydaspe. Ces habitants envoient un contingent à l'armée éthiopienne en lutte contre la satrapie perse de l'Égypte et viennent déposer leur tribut à Méroé : οἱ Ἀράβων τῶν εὐδαιμόνων προσήεσαν [καὶ] φύλλου τε τοῦ θυώδους καὶ κασίας καὶ κινναμώμου καὶ τῶν ἄλλων οἷς ἡ Ἀραβία γῆ μυρίζεται, ἐκ πολλῶν ταλάντων ἐκάστου, τὸν τόπον εὐωδίας ἐμπλήσαντες, « les envoys de l'Arabie heureuse se présentèrent avec des plantes odoriférantes, de la cannelle, du cinnamome et tous les parfums que produit l'Arabie. De chacun, il y avait une grande quantité. L'air en était embaumé¹ » Pour le groupe que les gens d'Arabie heureuse forment avec les Blemmyes, les Troglodytes, les Sères et les Axoumites, J. Schwartz² signale des rapprochements intéressants avec l'*Histoire Auguste*. Il croit que les *Arabes Eudaemones* de la *Vita Aurelii* viennent en réalité d'Héliodore. La Cinnamomophore d'Héliodore se situe selon toute vraisemblance en Arabie et non sur la côte des Somalis³. On peut admettre que les Ethiopiens d'Héliodore sont séparés en deux par le golfe Arabique : les Ethiopiens orientaux sont alors représentés par les Sères et peut-être les habitants de la Cinnamomophore. Il est possible qu'Héliodore confonde la Cinnamomophore africaine et l'Arabie heureuse. Lors de la remise des présents à Hydaspe, les ambassadeurs de la Cinnamomophore présents à Méroé sont spécifiquement décrits comme originaires de l'Arabie heureuse et offrent au roi des Ethiopiens des cadeaux associés à leur nom.

A cette occasion, Héliodore reprend un poncif : l'odeur délicieuse s'exhalant de l'Arabie. Il décrit cette odeur de façon beaucoup plus pittoresque que ses prédécesseurs⁴. Les présents des Arabes semblent plus extraordinaires qu'il ne paraît, car ils consistent en de véritables aromes comme le suppose l'expression φύλλου, surtout quand il s'agit de *cassia* ou cinnamome. Mais Pline l'Ancien indique que la fable veut que l'encens s'exhale de la péninsule arabique sous l'aspect d'« un parfum indicible dû à l'accord de tous les arômes que transporte la brise⁵ ». Dans ce texte célèbre et abondamment commenté, il affirme que le cinnamome provient, *nascitur*, de l'Éthiopie unie aux Troglodytes par des mariages communs. En réalité, poursuit-il, « le cinnamome comme le cinname naît dans la partie de l'Éthiopie que des mariages communs unissent aux Troglodytes. Ceux-ci l'achètent à leurs voisins et le transportent à travers des vastes mers sur des radeaux, sans

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 1 ; Strabon, *Géographie* XVII, I, 5.

². J. SCHWARTZ, 1967, p. 550. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 2 ; X, XXVII, 1.

³. J. SCHWARTZ, « Quelques observations sur des romans grecs », *L'Antiquité classique* XXXVI, 1967, p. 550, n° 60.

⁴. Hérodote, *Histoires* III, 113 ; Théophraste, *Histoire des plantes* IX, 7, 1 ; Strabon, *Géographie* XVI, IV, 19 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, 49.

⁵. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XII, 87.

gouvernail pour les diriger, sans rames pour les tirer ou les pousser, sans voile, sans aucun moyen pour les aider¹ » Le trajet d'une durée de cinq ans, et son itinéraire qui passe « tout droit de golfe en golfe (...) après la traversée du cap d'Arabie » posent problème. Certains commentateurs y voient la confirmation que le cinnamome vient, en réalité, non pas de l'Éthiopie, mais de l'Asie tropicale qui englobe l'Inde et le Ceylan. Cependant les Anciens connaissent bien une « côte de la cannelle », Cinnamomophore² qu'ils situent dans la corne de l'Afrique, au-delà des détroits. La cartographie hellénistique l'avait rendue célèbre, car le parallèle le plus méridional du monde habité y passait.

Néanmoins, le don de cinnamome fait au roi des Éthiopiens par les habitants de l'Arabie reste surprenant. Héliodore présente à trois reprises les gens du pays producteur de cinnamome comme des alliés des Éthiopiens³. Le romancier reste prisonnier de l'image traditionnelle de l'Arabie parfumée et ne se préoccupe pas de la contradiction entre d'un côté ce cadeau, et de l'autre la production du pays du cinnamome. De fait, en dissociant l'Éthiopie de son image de terres à aromates, le romancier indique sa volonté de ne pas intégrer à son roman une notion entachée de luxe et de sensualité. Théophraste⁴ montre que le cinnamome et la casse proviennent de l'Inde. Un autre passage de ce même auteur confirme cette origine et informe que ces aromates étaient importés autant de l'Inde par la voie maritime que de l'Arabie dans le dernier quart du quatrième siècle av. J.-C.

Pour décrire le contingent de la Cinnamomophore, Héliodore⁵ introduit le thème des Satyres. Il indique que les hommes du pays du cinnamome « ont une façon de tirer de l'arc qui ressemble

¹. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XII, 86-88 : (...) *si quidem cinnamomum itemque cinnamum nascitur in Aethiopia Troglodytis nonubio permixta. Hi mercantes id conterminis uehant per maria uasta ratibus, quas neque gubernacula regant neque remi trahant uel inpellant, non uela, non ratio ulla adiuuet.* Le naturaliste montre qu'il existe différentes variétés odorantes : *Calamus quoque odoratus in Arabia nascitur. Communis Indis atque Syriae est, in qua vincit omnis*, « le roseau odorant naît aussi en Arabie. Il lui est en commun avec l'Inde et la Syrie, qui produit le meilleur ». Il signale également qu'une espèce d'encens se développe dans la partie de l'Afrique située au dessous de l'Éthiopie (XII, 107).

². Strabon, *Géographie* XVI, IV, 4 : τὴν τὸ κινναμώμον φέρουσιν. Elle se trouvait sur la côte des Somalis. Hipparque la situe à 12, 5° N (en réalité, la côte se situe à 11° N).

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 2 ; IX, XIX, 2 ; IX, XIX, 3.

⁴. Théophraste, *Histoire des Plantes* IX, 7, 2 : τὰ δὲ ἄλλα πάντα τὰ εὖσσημα οἷς πρὸς τὰ ἀρώματα χρῶνται, τὰ μὲν ἐξ Ἰνδῶν κομίζεται κάκειθεν ἐπὶ θάλατταν καταπέμπεται, τὰ δὲ ἐξ Ἀραβίας οἷον πρὸς τῷ κινάμωμῳ καὶ τῇ κασίᾳ καὶ κώμακον, « toutes les autres matières parfumées utilisées comme aromates sont apportées en partie de l'Inde et envoyées de là-bas par mer, en partie en Arabie : ainsi, outre le cinnamome et la cannelle, également le komakon ». Voir également S. AMIGUES, « Un cinnamome fantomatique », *Topoi* 6, 1996, p. 662. Théophraste n'a malheureusement pas réparti les aromates en fonction du pays d'origine.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 3-4.

plutôt à un jeu qu'à une occupation sérieuse¹. Leur tête est entourée d'une tresse circulaire sur laquelle sont fichées des flèches, les plumes du côté de la figure qu'elles enveloppent, les pointes en l'air comme des rayons. Ils les ont ainsi sous la main pendant le combat et ils les tirent comme des carquois. L'air insolent, en faisant des bonds et des contorsions de satyres, couronnés de flèches et le corps nu, ils lancent des traits qui sont pointus sans être armés d'un fer ». La référence éthiopienne aux Satyres² de la mythologie ne fait pas de doute. Mais leur localisation a été sujette à des fluctuations. Habitants de l'Atlas ou des plaines bordées de collines entre le *Theon Ochema* et les Ethiopiens occidentaux, ceux de la corne de l'Afrique et du *Nunc*, les Satyres contribuent donc à l'exotisme du roman. Le romancier, suivant une citation de Pline l'Ancien³, les désigne comme des compagnons d'armes des Ethiopiens avec les Sères. Le romancier met l'accent sur leurs danses guerrières qu'ils exécutent à la fois avec leurs deux et quatre pattes selon l'action qu'ils mènent. Diodore de Sicile⁴ avait décrit la rencontre d'Osiris en Ethiopie avec peuple, γένος, des satyres aimables. Ceux-ci portent des « cheveux » sur la hanche, φασὶν ἐπὶ τῆς ὀσφύος ἔχειν κόμας, référence possible à des queues de cheval. J.-F. M. Snowden a démontré que les satyres représentés dans les pièces tragiques et sur les vases grecs datés du cinquième siècle av. J.-C., présentent des traits qu'on peut qualifier de « négroïdes⁵. » Philostrate⁶ rapporte les méfaits d'un satyre violeur en

¹. Cette manière de combattre est employée en particulier par les Parthes ; voir Virgile, *Géorgiques* III, 31 ; *Horace*, *Odes* I, XIX, 11-12 ; II, 13-18. D'après Plutarque, *Crassus* 14, les Parthes pratiquent cette technique avec une habilité encore plus grande.

². Lucien, *Eloge de la Danse* XVIII, dit également des Ethiopiens en général : πολεμοῦντες σὺν ὀρχήσει αὐτὸ δρωῶσι, καὶ οὐκ ἂν τὸ Βέλος Αἰθιοψῶ ἀνὴρ τῆς κεφαλῆ (ταύτη γὰρ ἀντὶ φαρέτρας χρωῶνται περιδέοντες αὐτῇ ἀκτινηδὸν τὰ βέλη) εἰ μὴ πρότερον ὀρχήσαιτο καὶ τῷ σχήματι ἀπελήσειε καὶ προεκφοβήσειε τῇ ὀρχήσει τὸν πολέμιον, « de leur côté, même quand ils font la guerre, les Ethiopiens se livrent à des danses. Avant de lancer une flèche, elles sont fixées en rayon autour de leur tête, qui leur sert ainsi de carquois, ils commencent par danser en s'efforçant d'effrayer l'ennemi par des gesticulations menaçantes ».

³. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VII, 24, situe les Satyres dans les montagnes de l'est de l'Inde : *pernicissimum animal, iam quadrupes, iam recte currentes humana effigie*. Ils ne sont pas sans rappeler les *Artabatitae quadrupes, ferarum modo uagi*, qu'une tradition (*Histoire Naturelle* VI, 195) place dans les déserts de Libye. Elien, *Nature des Animaux* XVI, 21, cite des Satyres indiens. Il est intéressant de remarquer que les espèces animales signalées par les éclaireurs de Neron sur la route de Méroé sont le perroquet, le sphingon, le cynocéphale, le rhinocéros et l'éléphant. Il convient de se demander si les Satyres indiens d'Elien ne sont pas des Ethiopiens (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 184-185). Des observations identiques au sujet de quelques espèces animales exemplaires devaient être traditionnelles dans les itinéraires éthiopiens (J. DESANGES, « Les Chasseurs d'éléphants d'Abou Simbel », *Actes du 9^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg et Colmar 1967*, Section d'Archéologie, Paris, 1970, p. 44-47).

⁴. Diodore de Sicile, *Géographie* I, XVIII, 4-5.

⁵. J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 160-161.

⁶. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, VI, 27. Philostrate ne fait pas des Satyres des créatures uniquement éthiopiennes. Une femme, rapporte-t-il dans le même passage, aurait eu, à Lemnos, une relation avec un satyre.

Ethiopie, au-delà de la troisième cataracte.

Plin l'Ancien¹, à la suite du paradoxographe Cornelius Nepos, peuple les régions désertes et intérieures de l'Afrique de Blemmyes, de Satyres et d'Egipans. Il explique que « rien n'est humain chez les seconds, excepté l'aspect ». Rien ne laisse supposer non plus qu'ils aient une apparence éthiopienne. Plin l'Ancien² range les Satyres parmi les espèces de singe, comme les cynocéphales et les *sphingia* qui sont bien représentées en Ethiopie. Le caractère ambigu du Satyre chez Plin l'Ancien et Pomponius Mela, en partie homme, en partie animal, lui a valu d'être distingué par le paradoxographe dont s'inspire Héliodore.

Méroé, la métropole des Ethiopiens, possède les caractéristiques des royaumes éthiopiens. Les matériaux relevés dans la description des *Ethiopiennes* attestent l'existence, à l'intérieur même du territoire méroïtique, d'un centre politique, social, culturel et administratif. Héliodore présente le royaume de Méroé comme une fédération de tribus éthiopiennes à la tête de laquelle se trouve le roi Hydaspes. Les peuples éthiopiens mentionnés : les Troglodytes, les Blemmyes, les Axoumites, les Sères, les habitants de l'Arabie heureuse, envoient des contingents qui soutiennent le roi des Ethiopiens d'Orient et d'Occident dans la guerre qui l'oppose au satrape de l'Egypte. A la fin du roman, ces mêmes peuples viennent rendre hommage au souverain victorieux lors des cérémonies de sacrifice à Méroé et lui offrent des tributs et des présents. S'il est vrai que l'étude du peuplement éthiopien dans les *Ethiopiennes* est intéressante pour comprendre la royauté éthiopienne, elle permet aussi de montrer l'organisation de la société méroïtique.

I. 2. LA SOCIÉTÉ MEROÏTIQUE

Tôt dans l'histoire, se manifeste, en effet, chez les Ethiopiens une société organisée autour d'une autorité centrale. Héliodore présente une société méroïtique répartie en clans et en familles selon un schéma traditionnel : ἐμπέπληστο γοῦν αὐτίκα χαρᾶς ἡ Μερὴν, νύκτωρ τε καὶ μεθ' ἡμέρα χοροῦς καὶ θυσίας κατὰ γένη καὶ ἀγυιάς καὶ φατρίας τοῖς θεοῖς ἀναγόντων καὶ τὰ τεμένη καταστεφόντων (...), « Méroé fut bientôt pleine d'allégresse : nuit et jour il y avait des danses, des sacrifices offerts aux dieux par chaque famille, chaque demeure, chaque phratrie, élevant et couronnant des autels³ ». Avant les célébrations communautaires, les sacrifices et actes

¹. Plin l'Ancien, *Histoire Naturelle* V, 46. Pomponius Mela, *Chorographie* I, V, 23.

². Plin l'Ancien, *Histoire Naturelle* VIII, 216 ; X, 199. Elien (*Nature des Animaux* XVI, 15) mentionne les *sphingia* parmi les espèces animales intelligentes qui vivent chez les Indiens, au même titre que l'éléphant, le perroquet et le singe sphinx.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 3.

d'adoration sont d'abord accomplis en famille. Au sommet de ces phratries, on imagine la présence d'un chef de famille ou de village influent. La famille constitue l'élément premier de la structure sociale méroïtique. Elle est composée d'individus réunis autour des mêmes valeurs. Héliodore met l'accent sur son importance dans le préparatif des festivités nationales. Avec enthousiasme, les habitants de Méroé se retrouvent entre membres d'une même famille, sans doute plusieurs générations partageant le même nom de famille, pour saluer la victoire du roi et rendre grâce aux divinités. Partout résonnent les chants et les louanges émanant de demeures où se rassemble chaque phratrie en attendant les cérémonies royales prévues dans la plaine située à l'extérieur de la ville.

La réception du cortège royal victorieux est l'occasion pour Héliodore de dessiner les contours du paysage social. Les scènes décrites lors des festivités se rapprochent de pratiques culturelles africaines. La célébration du triomphe de l'armée d'Hydaspe a besoin d'un arrière plan festif : de la musique, des danses et des bateleurs. Ainsi, l'image des hérauts parcourant la ville pour annoncer la victoire et dirigeant les mouvements de foule lors des festivités à Méroé¹ est un fait culturel qui se rencontre encore dans des sociétés africaines du Sénégal et du Mali. En effet, la caste des griots, munis de leurs tambours, a encore la charge de répandre à travers les rues et les maisons les messages des souverains destinés aux populations² : καὶ οἱ μὲν πρόδρομοι τὸ προστεταγμένον ἔπραττον καὶ τὰς τε κεφαλὰς τῷ Νειλῷ ἠλωτῶ καταστέψαντες καὶ φοινίκων πτόρθους ταῖς χερσὶ κατασεύοντες τὰ ἐπισημότερα τῆς πόλεως καθιππεύοντο τὴν νίκην καὶ μόνῳ σχήματι δημοσιεύοντες, « les courriers exécutèrent cet ordre. La tête couronnée de lotus du Nil, leurs mains agitant des palmes, ils parcouraient à cheval les rues principales de la ville, annonçant la victoire à tous, dont on pouvait se douter à les voir. »

Il est également intéressant d'étudier le mouvement de la foule³ à Méroé à l'annonce de la victoire⁴. Les chants et les danses montrent l'ambiance des cérémonies d'action de grâce dans la société africaine contemporaine. Tout événement qui se rapporte à la famille royale provoque un mouvement populaire. Ainsi, avant la naissance de Chariclée, le peuple tient à manifester sa reconnaissance à la divinité qui lui donne un héritier du trône⁵ : ἠσθόμεν δὲ παραχρῆμα κυφορήσασα τὴν καταβολὴν. Ὁ μὲν δὴ μέχρι τοῦ τόκου χρόνος ἑορτὴ πάνδημος ἦν καὶ χαριστήροι θυσίαι τοῖς θεοῖς τοῦ βασιλέως διάδοχον τοῦ γένους ἐλπίζοντος, « je sentis aussitôt qu'il m'avait engrossée. Jusqu'à la naissance, ce ne furent que des fêtes publiques et sacrifices pour rendre grâce aux dieux. Le roi attendait un héritier de son sang ». Cette manifestation spontanée du peuple éthiopien célébrant le salut d'Hydaspe et la victoire des

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVI, 6.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 3.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 1.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 4-5.

Ethiopiens est l'occasion d'une communion de joie et de rassemblement. A l'annonce du mariage de Chariclée et de Théagène, le peuple tout entier accompagne le cortège nuptial depuis la plaine jusqu'au centre administratif de la cité où se poursuivent les cérémonies¹. Héliodore montre également les danses guerrières : des Ethiopiens bondissent tels des satyres dans une posture évoquant les danses africaines représentées sur des monuments pharaoniques : καὶ σατυρικὸν σκίρτηρα λυγιζόμενος τε καὶ καμπότομος καὶ τοῖς ἰοῖς ἔστεμμένος ἀπὸ γυμνοῦ τοῦ σώματος τοῖς ἐναντίοις ἐφήσιον οὐδὲν σιδήρου πρὸς τὴν αἰχμὴν δεόμενος, « l'air insolent, en faisant des bonds et des contorsions de satyres, couronnés de flèches et le corps nu, ils lancent des traits qui sont pointus sans être armés d'un fer² ». Il s'agit d'un mouvement identique à celui que l'auteur d'un bronze découvert à Carnuntum³ a voulu sans doute capter sur le vif : le danseur, à la recherche de son aplomb, atterri de tout le poids de son corps sur le pied gauche, la jambe droite rejetée en arrière, les bras écartés.

Les battements de mains pour accompagner le rythme des tambours et des chants sont une constante des festivités africaines. On les retrouve décrits par Héliodore⁴ qui se montre parfois vrai observateur de la culture éthiopienne : τούτοις εἰρημένοις ὁ στρατός, καὶ τῶν χειρῶν ὡς ἐπιτελουμένοις ἤδη τοῖς γάμοις ἐπεκτύπησαν, « l'armée accueille ces paroles par des acclamations et se mit à battre des mains, comme si les noces se célébraient déjà ». Il y a sans doute chez le romancier une volonté de montrer, avec une grande fidélité, la vraie nature de l'Ethiopien, sans aucune intention caricaturale. Il peut s'agir de modèles observés en Grèce même ou bien dans la vallée du Nil fréquentée depuis des siècles par des voyageurs grecs. Ainsi, Héliodore, loin d'être un compilateur de données légendaires, livre un témoignage attesté par les découvertes archéologiques et par les pratiques culturelles contemporaines.

Il est difficile de se faire une idée de l'existence des classes sociales à partir du témoignage d'Héliodore. Les données sur cette question sont d'ailleurs peu nombreuses dans la littérature grecque. Le texte d'Héliodore indique brièvement la présence d'une élite formée de souverains, de prêtres, de dignitaires⁵. Les rois méroïtiques créent une organisation administrative en Ethiopie.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 3 : σὺν εὐφημίαις καὶ κρότοις καὶ κοροῖς ἐπὶ τὴν Μερὸν παρεπέμποντο, τῶν ἐπὶ τῷ γάμῳ μυστικωτέρων κατὰ τὸ ἄστυ φαιδρότερον τελεσθησομένων, « parmi les acclamations, les applaudissements et les danses, le cortège se déroula jusqu'à Méroé, où devaient être célébrées avec plus de solennité les très augustes cérémonies de mariage ».

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 4.

³. Bad Deutsch-Altenburg, *Museum Carnuntinum*, 11949 ; R. FLEISCHER, *Die römischen Bronzen aus Österreich*, Mainz, 1967, p. 152-153, pl. 108, n° 205 ; J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 240, fig. 102.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 1.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXV, 1 : τοιαῦτα διαλεγόμενοι ἤδη τοῦ βασιλέως ἦσαν· συμπάρῃν δὲ καὶ ὁ βαγῶας ἀγόμενος. Κάπειδη παραστάντας ὁ Ὑδάσπης εἶδεν, ἀνήλατο βραχὺ τοῦ βραχὺ τοῦ θρόνου καί, ἰλήκοιτε θεοί, φήσας αὖθις ἐπὶ συννοίας ἑαυτὸν ἤδραζε. Τῶν δὲ ἐν τέλει παρεστῶτων ὅτι πεπόνθοι

Cette administration, spécialisée et hiérarchisée selon des nuances non précisées par Héliodore, vit et s'affaire au palais d'Hydaspe. Il s'agit, certainement, d'un groupe de hauts fonctionnaires politiques et religieux, membre de la famille royale, à la tête duquel se trouvent les Gymnosophistes. Ces derniers, en effet, font partie de l'administration de Méroé et occupent, après les souverains, le premier rôle au plan religieux ; mais ils conservent une certaine indépendance d'action et de décision vis-à-vis des souverains. Ils constituent une sorte de pouvoir judiciaire avec des titres honorifiques et sont chargés en partie de l'administration politique et religieuse. A leur côté se trouvent d'autres personnages de la cour avec des attributions diverses comme le général des eaux ou le général de la terre dont les fonctions consistent à veiller sur les ressources vitales du royaume. Parmi ces dignitaires, on compte également des généraux de l'armée éthiopienne chargés de contrôler les frontières et de surveiller les tribus nomades dont les mouvements à l'est comme à l'ouest du Nil restent dangereux. Après ces personnages influents, suivent, sans doute respectivement une classe composée de guerriers soldats¹, des paysans exploitant la plaine, des artisans comme ceux décrits par Pline l'Ancien², des auxiliaires d'ordre divers, des esclaves, des chanteurs, des danseurs ou des musiciens³. Mais si Héliodore parle des souverains, des

πυθθανομένων, τοιαύτην, ἔφη, τετέχθαι, μοι θυγατέρα τήμερον καὶ εἰς ἀκμὴν τασαύτην ἦκειν ἀθρόον ᾧμην· καὶ τὸ ὄναρ ἐν οὐδεμιᾷ φροντίδι θέμενος νυκτὶ πρὸς τὴν ὁμοίαν τῆς ὀρωμένης ὄψιν ἀπῆνεγκα, « tout en causant ainsi, Théagène et Chariclée arrivèrent auprès du roi. On avait amené aussi Bagoas. Quand Hydaspe les vit debout devant lui, il se leva un instant de son siège et dit : « soyez-moi propices, ô dieux », puis tout pensif, il se rassit. Les dignitaires qui l'entouraient lui demandaient ce qu'il avait. « J'ai rêvé qu'il m'était né aujourd'hui une fille telle que celle-ci et qu'elle avait d'un coup atteint la fleur de l'âge. Je n'avais fait aucun cas de ce songe ; mais il m'est revenu à la mémoire, en voyant cette jeune fille qui ressemble à celle de mon rêve ».

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 4 : τούτων ἐξῆς ὀπλιτῶν φάλαγξ εἰς κύκλον περιστοιχιστο ταῖς ἀσπίσιν ὠρθωμέναις καὶ ἀλλήλων ἔχομέναις ἐπηρειδόμενη, τό τε πλῆθος ἐξόπισθεν ἀναστέλλουσα καὶ τὸ μεσεῦος ἀνενοχλητον τοῖς ἱερουργουμένοις παρασκευάζουσα, « autour d'eux, une phalange d'hoplites faisait le cercle. Appuyés sur leurs boucliers dressés et joints les uns les autres, ils écartaient la foule et maintenaient libre le champ où devaient se faire les sacrifices » ; Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXIII, 4 : « les soldats éthiopiens qui formaient le cercle, saisis d'admiration et de respect, s'écartaient pour laisser le passage à Méroébos ».

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 186, mentionne, pour l'époque de Néron, outre 250 000 hommes dans l'armée, 3 000 ou 4 000 (selon les manuscrits) artisans (*artificum*, corrigé par certains éditeurs sensibles à l'exotisme en *elephantum*, qui n'est attesté par aucun manuscrit). Il faut voir, selon J. Desanges, pour l'essentiel des métallurgistes² : *cetero cum potirentur rerum Aethiopies, insulae ae magnae claritatis fuit. Tradunt armatorum CCL dare solitam, artificum III alere. Reges Aethiopum XLV et hodie traduntur*, de la même façon, Polybe signalait 2 000 travailleurs dans l'arsenal de Carthagène lors de la seconde guerre punique. J. DESANGES, *Toujours Afrique apporte fait nouveau, Scriptura minora*, « Des éléphants ou artisans, et des quarante-cinq rois des Ethiopiens » (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 186) ; P. L. SHINNIE, F. KENSE, "Meroitic iron working", *Meroitica* 6, 1982, p. 17-28.

³. Les musiciennes pouvaient, comme en Egypte, avoir un rôle social et religieux important dans la société. Les cultes méroïtiques auraient pu vraisemblablement comporter en divers moments des cérémonies religieuses des parties récitées et des morceaux modulés ou chantés avec accompagnement d'instruments.

Gymnosophistes et des soldats et ne donne pas des indications relatives à la répartition des classes et des groupes sociaux, il semble tout ignorer de l'organisation sociale des Ethiopiens. Il s'intéresse davantage à l'organisation du palais royal auquel il se réfère pour montrer la progression de l'action. Ces références d'Héliodore au pouvoir royal reprennent des témoignages de la littérature ancienne et des documents archéologiques. L'image d'un souverain entouré d'un conseil de prêtres est attestée dans la civilisation éthiopienne. Au sein du palais royal décrit dans le roman, habite tout un groupe social, au service du couple des souverains Hydaspe et Persinna.

A l'image de la succession royale ininterrompue dans l'histoire du royaume de Méroé, le commandement des groupes sociaux éthiopiens semble soumis aux principes de l'hérédité. Cela explique, à toutes les époques, la stabilité politique de la société méroïtique notée par le romancier. La relève des professions et des métiers s'opère d'elle-même à chaque génération. Dans le palais, l'administration royale regroupe plusieurs corps de métiers et se compose de prêtres, de juges, d'un introducteur, de courriers¹, d'esclaves². Les esclaves sont des prisonniers de guerre comme le sont les héros, Théagène et Chariclée, et les habitants du pays des Sères graciés par le roi éthiopien à la demande de leurs concitoyens. Ces captifs de guerre³ sont autant des objets de commerce, des victimes offertes en sacrifice aux divinités que des esclaves, οἱ ὑπηρέται⁴, servant à la cour royale ou dans les demeures des hauts personnages de Méroé. Comme tous les peuples de l'Antiquité, le royaume de Méroé pratique l'esclavage. Héliodore indique qu'une jeune fille grecque est destinée à la reine Persinna pour l'initier à la culture grecque⁵. Il s'agit certainement d'une esclave comme les notables du royaume en possèdent dans leurs grandes maisons.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, I, 3 : Héliodore indique que les Ethiopiens avaient un système de transmissions postales. Il n'existe pas d'autres témoignages pour attester l'existence d'un système de communication postale dans le royaume éthiopien. S'il faut croire le romancier, les courriers éthiopiens semblent en tout cas efficaces puisqu'ils parviennent en quelques jours à atteindre Méroé. Ce sont deux cavaliers d'élite, qui « devaient dans chaque ville ou village changer de chevaux afin de remplir au plus vite la mission qu'il [Hydaspe] leur avait confiée d'aller annoncer à ceux de Méroé la bonne nouvelle de sa victoire », δύο δὲ ἰππέας ἐπιλέξας, οὓς ἔδει προλαβόντας καὶ κατὰ κώμην ἢ πόλιν τοὺς ἵππους ἀμείβοντας σὺν τάχει τὸ προστεταγμένον ἀνύειν, ἐπιστέλλει τοῖς κατὰ Μερόην τὴν νίκην εὐαγγελιζόμενος. Il est possible que l'armée méroïtique se soit occupée de la surveillance et, sans aucun doute, de l'entretien de ces voies postales dans le royaume. Héliodore s'est peut-être des exemples décrits par Hérodote (*Histoires* VIII, 98) et Xénophon (*Cyropédie* VIII, 6, 17-18) au sujet des Perses qui font transporter leurs lettres par une série de messagers qui fournissent chacun une journée de marche.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVII, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VIII, 1 : « les serviteurs prirent parmi la foule des enfants impubères (qui seuls peuvent le toucher impunément) pour aller chercher le foyer dans le temple et l'apporter au milieu de l'assemblée, puis ils y firent monter chacun des prisonniers » ; *Ethiopiennes* X, XV, 1 : « on chargea des serviteurs d'aller décrocher le tableau et de l'apporter ».

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XV, 1.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXIV, 3.

Ainsi, l'administration du palais royal se compose de fonctionnaires aux activités variées¹. Il n'y a pas seulement les dignitaires religieux, politiques et judiciaires. Héliodore mentionne un introducteur², Hermonias, dont le rôle est d'accueillir les ambassades dans le palais du roi et de les présenter au souverain. Ce titre est utilisé par Hérodote³ dans sa description du personnel et des courtisans du roi de Perse⁴. La même fonction existe sous le règne de la dynastie des Ptolémées (*Pap. Tebtunis* 112, 28 ; 179). Héliodore suppose qu'elle est connue à Méroé. Ce personnage important est évidemment un ami et confident⁵ du roi. Le nom Hermonias a une consonance grecque. Par le biais de cet introducteur, les ambassades présentent au roi les félicitations de leurs peuples. Hermonias occupe certainement la charge d'intendant, comme il en existe par ailleurs aux premiers temps de la divulgation du christianisme d'après l'épisode de la conversion d'un eunuque au service de la Candace mentionné dans les *Actes des Apôtres*⁶. Sur ce point, un témoignage d'Eusèbe de Césarée⁷ mentionne la présence d'un eunuque chargé de l'intendance candacique. Eusèbe de Césarée le qualifie de δυνάστης, reprenant par la même occasion le terme de δυνατοί utilisé par Aelius Aristide⁸ pour désigner les « Grands » de la Dodécaschène sous Antonin le Pieux.

L'existence d'un palais royal à Méroé, aux biens multiples et dispersés, fait du palais une vaste entité politique et économique, dont les bénéfiques contribuent à asseoir durablement la puissance du roi auprès de ses sujets et des alliés. Héliodore n'énumère pas de façon exhaustive l'ensemble des individus jouant un rôle politique et économique dans le royaume de Méroé. Mais il laisse imaginer l'importance de leur activité, qu'ils soient soldats, éleveurs, agriculteurs, artisans, indispensable au rayonnement du pouvoir royal.

¹. J. JACQUET, « Remarques sur l'architecture domestique à l'époque méroïtique. Documents recueillis sur les fouilles d'Ash-Shaukan », *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung* 12, 1971, p. 121-131 ; P. L. SHINNIE, J. R. BRADLEY, « The Capital of Kush 1 », *Meroitica* 4, 1980, p. 25.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXII, 6 ; X, XXXIV, 1.

³. Λείσαγγελεύς est un personnage important de la cour de Perse, où nul, sauf les « Sept » ne pouvait approcher le Grand Roi sans être régulièrement introduit ; Hérodote, *Histoires* III, 8 et Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* XVI, 47.

⁴. Hérodote, *Histoires* III, LXXXIV, 2 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* X, XXXIV, 1.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXII, 6 ; X, XXV, 1.

⁶. *Actes des Apôtres* VIII, 26-39 : « un ange du Seigneur, s'adressant à Philippe, lui dit : lève-toi, et va du côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, celui qui est désert. Il se leva, et partit. Et voici, un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, venu à Jérusalem pour adorer, s'en retournait, assis sur son char, et lisait le prophète Isaïe. »

⁷. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique* VIII, IX, 4, dans *Sources chrétiennes*, n° 55, G. BARDY éd. (sur les martyrs de la Thébaïde) ; au sujet de la datation du séjour d'Eusèbe, voir G. BARDY, *Sources chrétiennes*, n° 73, Paris, 1960, p. 33, n° 1 ; J. SIRINELLI, *Les vues historiques d'Eusèbe de Césarée durant la période pré-nicéenne*, Dakar, 1961, p. 19-23.

⁸. Aelius Aristide, *Discours* XXXVI, 55.

II. LES TRAITS DE LA ROYAUTE MEROÏTIQUE

Des explorateurs, des savants et des chasseurs grecs ont pu séjourner à l'époque hellénistique dans la métropole des Ethiopiens qui est déjà Méroé¹. Leurs fragments nous valent d'intéressants témoignages. Grâce à eux, il est possible de reconstituer une certaine image que les Grecs se faisaient d'une monarchie méroïtique où la mère et les sœurs du roi jouissaient d'un très grand rôle. Pline l'Ancien², dans son *Histoire Naturelle*, signale que plusieurs d'entre eux ont rédigé des ouvrages sur les Ethiopiens. Le premier, Bion de Soles, qui vécut au début de la période hellénistique, a composé un ouvrage appelé *Aithiopika*. Selon Pline l'Ancien, Bion avait lui-même visité la Nubie. Il est déplorable que ses écrits ne nous soient pas parvenus. Mais nous savons, grâce à quelques citations et fragments retrouvés, qu'il a comme Héliodore, composé une œuvre sur Méroé. Celle-ci comportait des témoignages sur les Ethiopiens et présente une métropole éthiopienne dirigée par de sages rois. Dans les *Ethiopiques* d'Héliodore, nous retrouvons également décrit un royaume sur lequel règnent des souverains qui engagent des débats sur la justice, la religion, la place des dieux et les sacrifices à leur honneur.

L'Ethiopie d'Héliodore présente les traits d'un royaume indépendant avec une administration centrale qui se trouve dans la métropole Méroé. Durant les dix sept années de l'action, le couple royal formé par Persinna et Hydaspes, βασιλίσσα καὶ Βασιλεὺς Αἰθίοπων, dirige le royaume et domine sur un certain nombre de peuples éthiopiens. Si les données d'Héliodore sur les souverains méroïtiques semblent idéalisées, elles ont le mérite de s'intéresser aux différents facteurs qui entraient en jeu chaque fois qu'il fallait trouver un successeur au roi. Héliodore donne des détails sur le mécanisme des institutions royales méroïtiques en s'inspirant de différents témoignages d'auteurs anciens dont Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien. Avec parfois une imagination dont on a souligné l'originalité, le romancier dessine un cadre politique et royal et présente l'activité sociale, politique, administrative et religieuse des Ethiopiens. Mais pour se faire une opinion sur la fonction royale, il convient de vérifier la présentation des structures politiques dans les *Ethiopiques* à partir de ce qu'on peut tirer des inscriptions royales méroïtiques. Certains événements du règne des Pharaons noirs nous sont, en effet, connus en partie grâce à des inscriptions en langue égyptienne laissées sur les vestiges de temples, à Napata et à Kaoua, et sur diverses stèles³.

¹. J. DESANGES, 1975, p. 391-414.

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 183.

³. Il s'agit des stèles d'Anlamani qui se trouve à Kaoua VIII, d'Aspelta à Napata, d'Iriké-Amanoté à Kaoua IX, et d'Harsiyoft et Nastasen à Napata.

II. 1. LE POUVOIR ROYAL EN ETHIOPIE

Les *Ethiopiennes* comportent un témoignage sur la nature de la royauté éthiopienne. Le souverain, Hydaspe, se présente comme le roi des Ethiopiens occidentaux et orientaux. Héliodore emploie un attribut habituellement utilisé pour caractériser la royauté méroïtique¹ : βασιλεῖ φιλανθρώπων καὶ εὐδαίμονι τῷ Αἰθιοπίων Ὑδάσπῃ (...) « à sa majesté, clément et fortunée, à Hydaspe, roi des Ethiopiens (...) ». Des qualificatifs élogieux identiques se retrouvent certes sur la stèle de Piankhy, Pharaon d’Égypte et de Koush vers 751 av. J.-C, mais celui utilisé par le romancier ne ressemble à aucun autre des titres royaux donnés par les documents grecs sur la Nubie antique. A partir d’Homère, la tradition grecque est marquée par la vertu des Pharaons noirs de la XXV^e dynastie. Héliodore met en scène un souverain éthiopien guerrier, stratège redoutable, mais clément dans la victoire et doté d’une générosité naturelle qui le pousse à pardonner même à qui l’a déjà trompé et à accorder, avec un sourire, le fourreau orné de pierreries du satrape au soldat qui a capturé Oroondatès². Le souverain Hydaspe déploie toute sa générosité envers le satrape vaincu. Dans les *Histoires*, le roi des Ethiopiens Longue-Vie d’Hérodote³ répond aux envoyés de Cambyse : μέχρι δὲ τούτου θεοῖσι εἰδέναι χάριν, οἳ οὐκ ἐπὶ νόον τρέπουσι Αἰθιοπίων παισὶ γῆν ἄλλην τροσκαῶσαι τῇ ἑωυτῶν, « que Cambyse rende grâce aux dieux de ne pas avoir donné aux fils des Ethiopiens l’idée d’ajouter une autre terre à la leur ! » Le roi des Ethiopiens d’Héliodore déclare en des termes identiques : ὑπ’ ἐμαυτῷ πεποιημένοις οὐ πάσχω τὸ τῶν πολλῶν πάθος οὐδὲ ἐπεξάγω τὴν τύχην πρὸς πλεονεξίαν οὐδὲ εἰς ἄπειρον ἐκτείνω τὴν ἀρχὴν διὰ τὴν νίκην, « je n’ai pas la même folie que la plupart des hommes et je ne veux pas tenter le destin par ambition ni étendre mon empire à l’infini à la faveur de ma victoire⁴. »

Si l’on se réfère à la lignée des Pharaons noirs, le pouvoir éthiopien est réputé être dirigé par des souverains droits et justes. Les rois éthiopiens ont mené une politique basée sur la protection des frontières avec l’Égypte. Ainsi, lorsqu’ils sont menacés par le pouvoir égyptien, les Méroïtes mettent en place une stratégie pour se protéger des envahisseurs et réussissent à maintenir la paix et la justice dans leur royaume. Le roi Hydaspe ramène la paix entre les Égyptiens, dominés par les Perses belliqueux, et les Ethiopiens et cela lui vaut d’être reconnu par un satrape perse comme « le plus juste des hommes⁵ ». Il concentre en lui les qualités de Cyrus et des souverains éthiopiens et offre aux habitants de Syène et aux Perses d’Oroondatès l’image d’un souverain dont ils aimeraient

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIV, 2.

². M. WORONOFF, 2002, p. 193-206.

³. Hérodote, *Histoires* III, 21.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 2.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 2.

être les sujets. Cette image du souverain éthiopien rejoint la légende rose élaborée par les Anciens¹ sur la sagesse des souverains éthiopiens aux périodes classique et hellénistique. En cela, notre romancier n'innove pas, les historiens grecs ont très souvent présenté le pouvoir royal méroïtique comme un modèle d'organisation politique. De même, les documents archéologiques découverts dans les sites méroïtiques désignent les rois méroïtiques comme des monarques pieux éclairés par la philosophie divine et dotés d'un sens de la mesure.

L'héritage culturel des souverains éthiopiens Taharqa² et de Piankhy est encore perceptible à la période classique. Nul doute que le souvenir de leur règne marqué par des actions religieuses et politiques d'éclat ait favorisé l'idéalisation chez les premiers auteurs grecs de la société éthiopienne, et à travers elle, des hommes qui la dirigent. S'il est vrai que le clergé de Memphis et de Thèbes a pu fournir des informations aux historiens comme Hérodote, il est tout à fait possible qu'on retrouve dans les *Ethiopiques* la nostalgie de l'Éthiopie du temps des souverains connus d'Hérodote. Leur image est restée célèbre pour avoir ressuscité la tradition pharaonique et amonéenne et leur avoir redonné une partie de leur lustre d'autrefois³. Il faut croire que le récit d'Hérodote sur l'invasion d'Égypte par Shabaka à la tête d'une grande armée éthiopienne et la relation des prouesses militaires des Ethiopiens marquent encore les esprits de son temps. D'ailleurs, des références aux souverains de la vingt-cinquième dynastie se retrouvent dans des versets de la Bible⁴ et trahissent des échos de l'effroi éprouvé devant la marche guerrière des souverains koushites : « allez messagers légers, vers une nation à la taille élancée, au visage glabre,

¹. L. CRACCO-RUGGINI, *Leggenda e realta degli Etiopi nella cultura tardoimperiale, IV Congresso intern. Di studi etiopici*, I, *Accad. naz. dei. Leicej*, 371, Rome, 1974, p. 172, et p. 179, propose d'y voir un reflet de la figure d'Aurélien. Voir aussi J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 148 ; R. LONIS, « Les Ethiopiens sous le regard d'Héliodore », *Le Monde du Roman Grec*, 1992, p. 234.

². Taharqa avait annoncé son intention de s'attaquer à la redoutable puissance assyrienne menaçant la Palestine. Il est en conséquence le seul Pharaon à être cité par son nom dans la Bible. Dans *Isaïe* 37, 9, on peut lire : « alors le roi d'Assyrie reçut une nouvelle au sujet de Taharqa, roi d'Éthiopie ; on lui dit : voici, il s'est mis en marche pour te faire la guerre ». L'effroi inspiré par les guerriers éthiopiens se confirma en 669 av. J.-C. lorsque Taharqa réussit à réoccuper Memphis conquise par les Assyriens deux ans auparavant. Son successeur a dû fuir, en 663 av. J.-C. devant les armées d'Assourbanipal s'emparant de Thèbes. Ce retrait met ainsi terme à la présence de la dynastie koushite en Égypte. Taharqa demeure un grand nom dans l'histoire de l'Égypte pharaonique (*II Rois* XIX, 9).

³. Hérodote, *Histoires* II, 137 : ἐπὶ τούτου βασιλεύοντος ἐλάσαι ἐπὶ Αἴγυπτον χειρὶ πολλῇ Αἰθιοπίας τε καὶ Σαβρακῶν τὸν Αἰθιοπῶν βασιλέα, « les Ethiopiens et leur roi Shabaka se ruèrent sur l'Égypte avec de grandes forces ». La mention ce souverain éthiopien, adversaire des Assyriens, premier dynaste koushites à avoir régné vers 715 av. J.-C. sur l'Égypte, montre qu'Hérodote connaît l'histoire commune de l'Égypte et de l'Éthiopie.

⁴. *Isaïe* 30, 2-3 : « Malheur, dit l'Éternel, aux enfants rebelles, qui prennent des résolutions sans moi, et qui font des alliances sans ma volonté, pour accumuler péché sur péché ! Qui descendent en Égypte sans me consulter, pour se réfugier sous la protection de Pharaon, et chercher un abri sous l'ombre de l'Égypte ! La protection de Pharaon sera pour vous une honte, et l'abri sous l'ombre de l'Égypte une ignominie. »

redoutable depuis qu'elle existe, marchand droit sur son chemin, foulant tout aux pieds (...) »

L'idéalisation du roi Hydaspes permet d'apprécier à sa juste valeur la royauté méroïtique. Le roi pour gouverner reçoit des conseils de mages savants, nommés Gymnosophistes ; ces derniers rappellent le clergé amonéen¹. Hydaspes gouverne les Ethiopiens et est conseillé en toute chose par les Gymnosophistes dirigés par Sisimithrès². Théagène et Chariclée, depuis le début du roman, marchent vers le souverain éclairé Hydaspes et son royaume³. Les qualités humaines manifestées par le roi des Ethiopiens le haussent à un niveau supérieur au reste des hommes. Hydaspes, paré de toutes les vertus, est un souverain parfait, courageux et généreux disposé à tout sacrifier pour la liberté et le salut de ses sujets. Il possède toutes les caractéristiques des souverains koushites et rappelle la figure idéalisée des rois koushites, napatéens et méroïtes comme Piankhy, Shabaka, et Ergamène. Après avoir fait soigner Oroondatès, Hydaspes le rétablit dans sa dignité de satrape. Sa clémence le conduit à ménager ses adversaires vaincus⁴, à renvoyer ses prisonniers sans rançon⁵ et à arrêter le massacre de ses ennemis quand ils battent en retraite⁶. Hydaspes fait régner une justice équitable et exemplaire dans le royaume de Méroé en rendant les décisions avec humanité et sagesse. Il renonce à se comporter en maître et tyran⁷, et limite sa conquête aux frontières naturelles de l'Ethiopie⁸. Le roi des Ethiopiens se signale aussi par sa sagesse politique qui lui fait

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6.

². Ce nom rappelle un nom indien, voir Quinte-Curce VIII, 2, 19 ; Plutarque, *Vie d'Alexandre* 58, 3.

³. L'image parfaite du roi juste, pieux et redoutable pour ses ennemis, Philostrate l'avait trouvée en Inde chez le roi légendaire Gange (Philostrate, *Vie Apollonios de Tyane*, livre VI).

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 3.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 1.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XX, II.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VI, 3.

⁸. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 2 ; IX, I, 2 ; IX, VI, 6 ; IX, XXVI, 1-3 : τοῖς δὲ ἄλλοις ἅπασιν ὡς ἕκαστος ἔδειτο χρηματίσας, τέλος πρὸς τὸν Ὀροονδάτην μετάκλητον καὶ φοράδην ἀχθέντα. Ἐγὼ, ἔφη τὰς αἰτίας τοῦ πολέμου συνηρηκῶς καὶ τὰς ἐξ ἀρχῆς προφάσεις τῆς ἔχθρας, τὰς τε Φίλας καὶ τὰ σμαράγδεια μέταλλα, ὑπ' ἐμαυτῶ πεπονημένος οὐ πάσχω τὸ τῶν πολλῶν πάθος οὐδὲ ἐπεξάγω τὴν τύχην πρὸς πλεονεξίαν οὐδὲ εἰς ἄπειρον ἐκτείνω τὴν ἀρχὴν διὰ τὴν νίκην, ἀλλ' ὄροις ἀρκούμαι οἷς ἔθετο ἐξ ἀρχῆς ἢ φύσις τὴν Αἴγυπτον ἀπὸ τῆς Αἰθιοπίας τοῖς καταρράκταις ἀποκρίνασα· ὥστε ἔχων δι' ἃ κατῆλον ἀνείμι σέβων τὸ δίκαιον. Σὺ δὲ, εἰ περιγένοιο, τῶν ἐξ ἀρχῆς σατράπευε καὶ ἐπιστελλε πρὸς βασιλέα τῶν Περρῶν ὡς ἀδελφὸς ὁ σοὶ Ὑδάτης τῇ μὲν χειρὶ κεκράτηκε, τῇ δὲ γνώμῃ πάντα σοὶ τὰ σὰ μεθήκε, φίλιαν τε πρὸς σε βουλόμενον ἀσπαζόμενος, χρημάτων ἐν ἀνθρώποις τὸ κάλλιστον, καὶ μάχην, εἰ αὖθις ἄρχοιο, μὴ παραιτούμενος. Συηναῖος δὲ τοῖσδε τοὺς τεταγμένους φόρους εἰς δεκάδα ἔτων αὐτὸς τε ἀφήμι καὶ σοὶ ποιεῖν οὕτως ἐντέλλομαι, « quand il eut répondu à tous ceux qui avaient quelque chose à lui demander, il s'occupait enfin d'Oroondatès, qu'il avait fait apporter devant sur une civière. J'ai atteint, dit-il, mes buts de guerre, et conquis ce qu'il a été la cause première de notre lutte ; Philae et les mines d'émeraude sont en mon pouvoir. Je neveux pas, comme le font beaucoup d'hommes, abuser de mes succès, poussé par une ambition insatiable, ni étendre démesurément mon

accorder une remise d'impôts pendant dix ans aux cités qui le lui demandent¹. Les guerres menées par Hydaspes ne sont pas dictées par l'ambition, car il ne profite pas de ses victoires sur ses adversaires pour agrandir son royaume.

Dans tout le royaume de Méroé, le roi publie des ordonnances et adresse des circulaires aux membres de son administration, en l'occurrence aux Gymnosophistes², à la reine³, aux soldats et au peuple⁴ éthiopien. La réputation du souverain éthiopien dans le roman d'Héliodore s'établit pour une large part, en fonction de la valeur et de la moralité du roi qui entend conserver la haute tenue morale⁵ du palais royal. Diverses requêtes sont adressées au roi par les différentes ambassades. Hydaspes possède un sens du devoir et respecte la dignité des peuples soumis et alliés. Il jouit certes d'une liberté dans le choix de son entourage et dans ses décisions. Mais, à Méroé, lors du procès de Chariclée, il revient au clergé, et également à l'assemblée du peuple, par ses réactions, de juger le litige qui oppose le souverain éthiopien à sa fille Chariclée.

Le roi éthiopien tient compte autant de l'opinion du peuple que du clergé. Tout se passe comme si la justice est partagée au sein de l'administration méroïtique avec un pouvoir de décision dévolu au roi, aux Gymnosophistes, et à l'assemblée du peuple. Le peuple des Ethiopiens impose au souverain Hydaspes sa volonté à l'occasion des cérémonies en l'honneur des dieux qui commencent par les sacrifices humains traditionnels. Hydaspes se plie à la demande populaire. Le stratège guerrier montre un visage humain et cède la place à un homme très ordinaire, ballotté entre des avis différents. Il se méfie devant le bonheur, incapable de se décider, cherchant l'avis des Gymnosophistes et du public et, pour tout dire, ne pèse pas lourd devant la coalition de Persinna et Chariclée, des prêtres et des soldats. Alors qu'Hydaspes est présenté, au livre IX, comme modèle et symbole d'autorité, il s'en trouve dépossédé au livre X. Il est à l'écoute de son armée et de son peuple. Quand ils exigent le respect des traditions, Hydaspes leur indique que leur demande va être

empire, à la faveur de mes victoires. Non je me contente des frontières que la nature même a posées, dès l'origine entre l'Égypte et l'Éthiopie : les Cataractes. Ayant obtenu ce qui m'avait fait partir en campagne, je ne vais m'en retourner, respectueux de la justice. Et toi, si tu servais, reprends tes fonctions de satrape et av dire au roi des Perses : « ton frère Hydaspes a été le plus fort, mais dans sa sagesse, il t'a laissé tous tes biens ; et tu y consens, il désire vivement obtenir ton amitié, le bien à ses yeux le plus précieux que possèdent les hommes, mais si tu recommences la lutte, il ne se dérobera pas. Quant aux Syénéens, je les dispense pour dix ans de payer leurs impôts et je te prescris d'en faire autant ».

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 2.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 1-2.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 5-7 : ἀλλ' ὄρα, εἰ προσομιλήσασά τω φωραθείη πρὸς τῆς ἐσχάρας, μὴ οὐκ εὐπρεπὲς ἢ τὴν τοιάνδε εἰς τὸν οἶκον εἰσδέξασθαι, [Hydaspes dit à Persinna] : « mais considère si une fille convaincue d'avoir eu commerce avec un homme pourrait décemment faire partie de ta maison ».

satisfaite¹. Le roi reconnaît qu'il est incapable d'empêcher le sacrifice de Chariclée : « on ne peut la soustraire au sacrifice. Je le voudrais bien pourtant, car je me sens ému moi aussi, je ne sais pourquoi, et prie de pitié pour elle. Mais la loi, tu le sais, exige qu'on offre et sacrifie un homme à Helios, une femme à Séléné. Elle est la première captive qui m'ait été amenée ; on l'a destinée au sacrifice d'aujourd'hui. La foule ne comprendrait pas qu'on voulût l'en exempter (...) La loi veut en effet que la victime offerte à la déesse soit pure, ainsi que la victime offerte à Helios. Pour celle qu'on immole à Bacchus, la loi n'a pas de telles exigences² ». Le roi ne peut pas de son propre chef modifier les lois sans demander aux autres parties leur point de vue.

Les Gymnosophistes eux-mêmes reconnaissent que le roi doit parfois se plier au désir populaire, tout irrationnel qu'il soit³. Une fois qu'il reconnaît Chariclée comme sa fille, Hydaspe parvient à s'attirer les faveurs de la foule, en plaidant : « j'attache un tel prix à mon dévouement à votre égard et à l'égard de la patrie qui nous a vus naître que je suis prêt à la sacrifier⁴ ». La manœuvre atteint son but et le peuple empêche physiquement le sacrifice en se plaçant « en face et devant lui⁵ ». Le roi reconnaît de bon cœur sa défaite⁶, mais la partie n'est pas pour autant finie. Le peuple, dit Hydaspe, « ne supporterait même pas que Théagène fût épargné⁷ ». Les Ethiopiens d'Héliodore vouent un respect et une fidélité à leur souverain, en particulier les soldats et les alliés⁸. Il ne peut exister de meilleures preuves de gloire et de rayonnement que l'exercice du pouvoir par Hydaspe à Méroé et ses rapports avec le peuple et les Gymnosophistes. Quand il entre en guerre, le roi se déplace « sur un éléphant muni d'un char⁹ » et s'entoure de ses généraux¹⁰. A Méroé, la famille royale se déplace sur des chars traînés par des chevaux et par des taureaux : ἐφ' ἄρματος ἵππων μὲν ὁ Θεαγένης ἅμα τῷ Ὑδάσπῃ, ὁ Σισιμίθρης δὲ καθ' ἕτερον ἅμα τῷ Χαρίκλει, βοῶν δὲ λευκῶν ἢ Χαρίκλεια ἅμα τῇ Περσίῳ, « sur un char traîné par des chevaux se tenait Théagène avec Hydaspe, sur un autre, Sisimithrès avec Chariclès. Un char attelé de taureaux blancs portait Chariclée et Persinna¹¹ ». Ce détail paraît authentique d'après une peinture pharaonique. A côté du roi, les femmes de la famille royale jouent un rôle important dans l'exercice du pouvoir.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 1-2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 6.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 9.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 16.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VII, 17.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVII, 3.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XX, 1.

⁸. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 7 ; X, III, 3 ; X, XVII, 2 ; X, XXIII-XXVII.

⁹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2.

¹⁰. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 1 : ἀνελάμβανε τοὺς τε ἐπὶ δόξης Αἰθιοπῶν καὶ τοὺς κατὰ Συήνην ἱερέας εὐωχῶν καὶ τοῖς ἄλλοις οὕτω ποιεῖν ἐφῆκε, « il invita à un banquet les plus illustres des Ethiopiens et les prêtres de Syène, et permit au reste de l'armée de festoyer aussi ».

¹¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 3.

II. 2. PERSINNA ET CHARICLEE : DES FIGURES CANDACIQUES

Le témoignage d'Héliodore sur la place des femmes méroïtiques est d'interprétation délicate : il comporte un point de vue grec et latin sur le système politique d'un pays qui apparaît toujours lointain et étrange aux auteurs de l'époque impériale. La reine Persinna participe aux activités politiques, sociales et religieuses de la vie méroïtique. Elle se déplace pour annoncer la victoire aux Gymnosophistes et prépare les sacrifices d'action de grâce¹ : « à sa femme Persinna, il écrivait en ces termes : nous sommes vainqueur et, ce qui est plus important pour toi, sain et sauf. Prépare de magnifiques processions et sacrifices d'actions de grâces : invite les sages, à qui j'envoie aussi des instructions, à se rendre en hâte avec toi devant la ville dans la plaine consacrée aux dieux nationaux, Helios, Séléné, Pan et Dionysos ». Persinna est également la seule femme autorisée à assister aux sacrifices. Prêtresse de Séléné, elle est en charge de sacrifier la jeune captive Chariclée. A l'image des Candaces méroïtiques, elle a un pouvoir politique et religieux important.

De même, l'héroïne des *Ethiopiennes* n'est pas seulement belle, courageuse et vierge. Chariclée possède une genèse extraordinaire. La scène de la conception de la jeune fille prend une importance pour la suite de l'histoire. Elle permet, en effet, au narrateur de révéler au moment opportun tout le mystère de la naissance et de présenter Chariclée, l'Ethiopienne, comme l'enfant de la « Grâce ». Ses prises de position, en effet, laissent voir un ensemble de qualités, comprenant la présence d'esprit, la perspicacité², l'habileté à ruser pour tromper ses interlocuteurs et un vrai talent oratoire pour parler en public. Tous les hommes qu'elle côtoie louent sa σοφία et son habileté à σοφιστεῦσαι³. Héliodore signale à plusieurs reprises que Chariclée sera portée au pouvoir royal en même temps que son fiancé grec Théagène. Chariclée reçoit à Delphes une éducation philosophique et religieuse. Celle-ci lui permet d'exercer son talent d'orateur lors de son procès en Egypte, et de confondre son père Hydaspes, roi de Méroé, qui s'apprête à la sacrifier. Il faudra que Chariclée prouve que Théagène et elle sont bien fiancés pour que le peuple abandonne les sacrifices humains⁴. L'intervention de Chariclée qui « entre en scène parée de son costume de prêtresse de Delphes et de son éclatante beauté » bouscule les traditions.

Ce plaidoyer manifeste le pouvoir de l'intelligence ; on retiendra l'exorde rhétorique sur les preuves externes qu'elle répartit, en bonne élève d'Aristote⁵, en preuves écrites et confirmations de

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, VIII, 4 ; V, XI, 5 ; VI, VII, 8 ; VII, VII, 7 ; VIII, VII, 6.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* I, XXV, 6 ; V, XXVI, 2 ; VI, VIII, 1 ; VI, IX, 7.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVIII, 1-4.

⁵. Aristote, *Rhétorique* 1355 b, 35-36, considère les textes et les paroles comme des témoins « extra-techniques » : τῶν δὲ πιστευῶν αἱ μὲν ἄτεχνοι εἰσιν αἱ δ' ἔντεχνοι. Ἄτεχνα δὲ λέγω ὅσα μὴ δι' ἡμῶν πεπὸρισται ἀλλὰ προυπηρῆχην, οἷον μάρτυρες βᾶσανοι συγγραφαὶ καὶ ὅσα τοιαῦτα, ἔντεχνα δὲ ὅσα διὰ τῆς μεθόδου καὶ

témoins : « tout d'abord, tout jugement, ô roi, admet surtout deux ordres de preuves : les preuves écrites et les témoignages oraux. Je te produirai les unes et les autres pour établir que je suis ta fille. Et le témoin que je citerai n'est pas le premier venu, c'est notre juge lui-même. Or, un plaideur ne peut apporter de confirmation plus convaincante de ses dires que le fait d'être connu de son juge. D'autre part, je produirai cet écrit, qui contient le récit circonstancié de mes aventures¹ ». Or quelle meilleure confirmation peut-on obtenir que lorsque l'on prend le juge lui-même comme témoin des faits ? Surtout, elle aussi, arrache à Hydaspe la direction des opérations puisque, par un coup de force, elle se retranche derrière l'autorité des Gymnosophistes : « qu'on l'emmène donc et qu'elle n'essaye plus de différer le sacrifice. Personne ne m'emmènera, tant que les juges n'en donnent pas l'ordre ! Toi, dit-elle à Hydaspe, pour le moment, tu es plaideur, tu ne votes pas. Tuer des étrangers, peut-être, ô roi, la loi le permet-elle ; tuer tes enfants, ni la nature, ni la loi, ô mon père, ne t'y autorisent. Car tu es mon père, et aujourd'hui même, en dépit de tes dénégations, les dieux le prouveront² ».

Les responsabilités de Chariclée et Persinna ne sont pas enfermées dans un cadre strictement domestique. Elles prennent au contraire entièrement part à l'action et jouent un rôle aussi déterminant que les hommes du roman. La place importante occupée par les femmes royales à Méroé dans les *Ethiopiennes* permet, entre autres faits, de se demander si Héliodore connaît les Candaces. La nature extraordinaire de ces deux femmes éthiopiennes, qui montre qu'on en attendait tant, indique que Chariclée et Persinna possèdent, sous certains aspects, des attributs candaciques. Pour mieux comprendre la nature de l'institution candacique, il est important de connaître avec certitude le vrai sens du titre méroïtique Candace. Les méroïtisans estiment que ce terme signifie sœur. La lecture douteuse d'une glose d'Hésychius¹ traduit le mot *κάνδη* par *γυνή*,

δι' ἡμῶν κατασκευασθῆναι δυνατόν, ὥστε δεῖ τούτων τοῖς μὲν χρήσασθαι, τὰ δὲ εὐρεῖν, « entre les preuves, les unes sont extra-techniques, les autres techniques. J'entends par extra-techniques, celles qui n'ont pas été fournies par nos moyens personnels, mais étaient préalablement données, par exemple, les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits, et autres du même genre. Par techniques, j'entends celles qui peuvent être fournies par la méthode et nos moyens personnels ; il faut par conséquent utiliser les premières, mais inventer les secondes. Voir sur ce point, M. H. HANSEN, *La démocratie grecque à l'époque de Démosthène*, Paris, 1993, p. 236-237.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XII, 4 : πᾶσα δίκη καὶ κρίσις, ὧ βασιλεῦ, δύο τὰς μεγίστας ἀποδείξεις οἶδε, τὰς τε ἐγγράφους πίστις καὶ τὰς ἐκ μαρτύρων βεβαιώσεις· ἄμφω σοι τοῦ θυγάτηρ ὑμέτερα εἶναι παρέζομαι, μάρτυρα μὲν οὐχ ἓνα τῶν πολλῶν ἀλλ' αὐτόν γε δὴ τὸν δικάζοντα προκαλουμένη μέγιστη δὲ οἶμαι τῶ λέγοντι πίστις ἢ τοῦ διαιτῶντος γνώσις, γράμματα δὲ τάδε τύχης τῆς ἐμῶν διηγῆματα προισχομένη.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XII, 3 : ὥστε ἀγέτω τις, μηδε ἐπὶ πλέον ἐπινοεῖτω τῇ θυσίᾳ τὴν ὑπέρθεσιν. Οὐκ ἄξει οὐδεις, ἀνεβόησεν ἡ Χαρίκλεια, τέως ἂν μὴ τοῦτο κελεύωσιν οἱ δικάζοντες· σὺ δὲ δικάζῃ τὸ παρόν, οὐ ψῆφον φέρεις. Ξενοκτονεῖν μὲν ἴσως, ὧ βασιλεῦ, ὁ νόμος ἐπιτρέπει, τεκνοκτονεῖν δὲ οὐθὲ οὐθὲ οὐθὲ ἢ φύσις σοι, πάτερ, ἐφήσι· πατέρα γὰρ σε τήμερον οἱ θεοὶ καὶ ἀρνούμενον ἀναδείξουσι.

¹. *Hesychii Alexandri Lexicon*, M. SCHMIDT éd., II, E. K. Iéna, 1960, p. 450.

femme. Le nom *κάνδη* désigné ainsi est peut-être un terme méroïtique qui contient en plus un élément final *-κη* dont la valeur n'est pas encore précisée. Nous savons aujourd'hui, qu'en réalité, Candace, *kandakè* en grec, n'est pas un nom propre, mais plutôt un titre désignant la « reine mère » de Méroé, porté par bon nombre de souveraines méroïtes. Ces femmes jouent un rôle politique dans un Etat où la succession au trône est réputée être matrilineaire¹. Si les reines en Egypte ont, en effet, une situation privilégiée, leur place ne fut pas identique à celle des Candaces. L'institution candacique à Méroé s'explique par le développement de coutumes authentiquement éthiopiennes.

Le royaume de Méroé est un foyer culturel où la femme occupe une place importante dans le système politique. Dans les *Ethiopiennes*, le rôle du souverain est aussi important que celui de la reine. Les femmes de la famille royale éthiopienne sont à l'image des Candaces méroïtiques ; elles disposent d'un rôle administratif et religieux. La reine méroïtique est à l'image de Persinna : souveraine du royaume, gouvernante du palais en l'absence de son mari ; elle occupe un rang social important. Persinna se substitue au roi d'Hydaspe en campagne militaire et participe pleinement avec lui à l'exercice du pouvoir politique et religieux. Elle donne son point de vue sur les questions portant sur la vie sociale méroïtique et dirige le culte. Il semble qu'à l'occasion les femmes méroïtes aient eu la possibilité d'exercer une charge sacerdotale et de montrer leur bravoure. Chariclée est prêtresse de divinités en Grèce et à Méroé ; elle prend part au combat qui oppose les pirates entre eux et exerce avec adresse ses talents d'archer². Les *Ethiopiennes* montrent un couple royal qui participe conjointement à la conduite des affaires internes du royaume éthiopien. Si les sources grecques font peu cas de l'existence d'un couple royal régnant en même temps, nous en possédons tout de même d'autres témoignages qui mettent en avant l'association entre la Candace et son fils. La plus connue des Candaces est assurément celle contre qui le général Petronius est parti en expédition en 24-22 av. J.-C., sous le règne d'Auguste, - expédition décrite en détail par Strabon¹ et mentionnée plus rapidement par Pline l'Ancien² et Dion Cassius³ -. Le fils de

¹. A. LOHWASSER, *Die auswahl des königs, Meroitistenkrongreb*, 1997, Berlin, p. 85-102.

². Héliodore, *Ethiopiennes* V, XXII, 3, affirme : ἡ Χαρίχλεια δὲ ὡς συνεργωγῶτα τὸν πόλεμον εἶδεν ἀπὸ τῆς νεῶς ἐτόξευεν εὐσκοπα τε καὶ μόνου τοῦ Θεαγένου φειδόμενα. Καὶ ἔβαλλεν οὐ καθ' ἐν τῆς μάχης μέρος, ἀλλ' ὄντινα πρῶτον ἴδοι τοῦτον ἀνήλισκεν, αὐτὴ μὲν οὐχ ὀρωμένη ἀλλὰ ῥαδίως πρὸς τὴν πυρκαϊὰν τοὺς ἐναντίους κατοπτεύουσα, τῶν δὲ ἀγνοούντων τὸ κακὸν καὶ δαιμονίους εἶναι τὰς πληγὰς ἐνίων ὑπονοούντων, ἕως τῶν ἄλλων πεσόντων μόνος ὁ Θεαγένης ὑπελείφθη τῷ Πελώρῳ μονομαχῶν ; « Chariclée, de son côté, quand elle vit que le combat avait éclaté, du bateau, elle lançait d'une main sûre des flèches qui n'épargnaient que Théagène. Elle ne les réservait pas à l'un des groupes de belligérants, mais abattait le premier venu. Invisible elle-même, elle distinguait aisément les ennemis éclairés par les lueurs du grand feu qu'ils avaient allumé. Ceux-ci ignoraient d'où leur venait tant de mal. Quelques uns soupçonnaient une main divine de leur jeter ces traits meurtriers. Ils furent tous abattus ».

¹. Strabon, *Géographie* XVII, I, 54.

². Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 181-182.

la Candace dans l'œuvre de Strabon occupe le poste de commandant de l'armée. Cette opération militaire contribue à faire connaître le nom de la Candace.

L'institution des Candaces être probablement antérieure à l'époque hellénistique, mais il n'existe aucune attestation avérée. Un des premiers points à mettre en évidence est l'accord des témoignages classiques², qui soulignent l'existence du titre de Candace, de l'époque lagide à la fin du royaume de Méroé. Les travaux des spécialistes de l'archéologie et de la chronologie méroïtiques montrent qu'un des premiers souverains, après l'abandon du cimetière de Nuri et l'installation définitive de la monarchie nubienne à Méroé, est une femme, la reine Bartare. Elle est datée approximativement des environs de 280 av. J.-C. Les *graffiti* des monuments méroïtiques montrent l'importance du pouvoir de la reine-mère, si bien qu'il paraît compréhensible que l'Éthiopie de Méroé apparaisse aux auteurs gréco-romains comme l'Éthiopie des Candaces. L'ascension de ces reines a commencé au troisième siècle av. J.-C. quand la plaine de Butana³ devient le centre névralgique de Koush ; la métallurgie du fer était alors à son zénith. Les plaines de Dongola et de Butana ont permis le développement des cadres de vie favorisant la centralisation et l'émergence d'une structure politique de type féodal que l'on retrouve à Axoum, - voir stèle triomphale d'Ezana en guèze -. Il est probable que les foyers culturels méridionaux d'Éthiopie aient très tôt connu l'agriculture. Aussi, C. A. Diop⁴ considère-t-il que l'agriculture par sédentarisation est perçue comme le fondement d'une prépondérance des femmes, du matrilineat voire du matriarcat. De même, selon J. Vercoutter, à Koush, la résidence des Candaces était dans le sud du Butana, à Wad-Ben-Naga⁵.

Héliodore présente un royaume de Méroé animé par une intense activité religieuse. Les hautes fonctions sacerdotales sont assurées par les membres de l'élite. Chariclée succède à sa mère comme prêtresse de la déesse Séléné. Déjà, en Égypte ancienne, le grand sanctuaire du dieu dynastique Amon a pour servante la reine, à partir du Nouvel Empire. Elle se trouve à la tête des femmes du royaume et porte le titre de « divine main », d'« épouse » ou d'« adoratrice du dieu ». Les divines adoratrices d'Amon se succèdent de tante à nièce. Les *Éthiopiennes* indiquent l'existence

¹. Dion Cassius, *Histoire romaine* LIV, V, 4-6.

². Les témoignages au sujet de la Candace donnés par Strabon et Pline l'Ancien sont les plus retenus et on en retire parfois l'impression que l'institution candacique date seulement du premier siècle av. J.-C. Strabon, *Géographie* XVII, I, 54 ; Cassius Dion, *Histoire romaine* LIV, 5, 4 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 186 ; H. F. C. SMITH, "The transfer of the Capital of Kush from Napata to Meroe", *Kush* 3, 1955, p. 20-25. Le dernier roi à être enterré à Nuri est Nastasen (336 - 315 av. J.-C.) ; A. J. ARKELL, 1961, p. 155-156. F. HINTZE, *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe*, Berlin, 1959, p. 24.

³. D. OLDEROGGE, KI-ZERBO, *Histoire Générale de l'Afrique* I, 1980, p. 305.

⁴. C. A. DIOP, *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, 1960.

⁵. J. VERCOUTTER, « Un des palais des Candaces contemporain d'Auguste : Fouilles à Wad-Ben-Naga », 1958-1960, *Syria* 39, 1962, p. 263-299.

d'un clergé féminin dans le royaume de Méroé. La religion est un domaine où Persinna joue un rôle de premier ordre. On la voit participer à la vie religieuse, préparer le sacrifice de la jeune Chariclée destinée à la déesse Séléné. La fin du roman laisse en suspens la question de la succession de Chariclée et son rôle dans l'organisation politique et administrative méroïtique. Au plan religieux, Héliodore indique que la jeune princesse remplace désormais sa mère, la reine Persinna et devient la prêtresse de Séléné. Héliodore met également l'accent, à de nombreuses reprises, sur le fait que Chariclée, unique héritière du trône, peut légitimement prétendre à la royauté méroïtique¹. Héliodore semble être au courant de l'existence des femmes régnantes à Méroé. Chariclée deviendrait-elle la détentrice légitime du pouvoir, avec Théagène comme Prince Consort, conformément aux prédictions de la divinité² ? Elle ne cesse de revendiquer ce rang et semble déterminée à accéder au trône comme la coutume l'exige : οὐ γὰρ ἐγχωρίοις μόνον ἀλλὰ καὶ γένους τοῦ βασιλείου τὰ πρῶτα καὶ ἐγγύτατα, « je suis non seulement native de ce pays, mais aussi de naissance royale et la première et la plus proche du trône³ ». En réalité les Candaces détiennent, non seulement, un pouvoir politique, mais elles peuvent être aussi à la tête du clergé comme le suggèrent les témoignages retrouvés dans les pyramides des cités royales.

Héliodore insiste sur la fidélité de Persinna et le choix de la monogamie d'Hydaspe malgré l'absence d'héritier. En aucun moment du récit, Héliodore n'évoque les questions de polygamie ou de harems au sein du palais éthiopien. Persinna est à l'image de la souveraine méroïtique présente dans le roman du Pseudo-Callisthène⁴. Cette Candace éthiopienne se distingue par sa taille et par son apparence semi-divine. De surcroît, sa noblesse d'âme ne cède en rien à sa beauté, puisqu'elle donne à Alexandre une leçon de sagesse politique et de magnanimité. Persinna ressemble à la belle héroïne du Pseudo-Callisthène et à la reine borgne aux prises avec les Romains. La souveraine présentée par Strabon possède une âme virile et des qualités de négociatrice : « envoyant les émissaires à Auguste, elle parvint à obtenir de lui tout ce qu'elle voulait, jusqu'à la remise du tribut

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVI, 5 : ὁρῶ μὲν γὰρ ὑμᾶς δακρύνοντας καὶ ἀνθρώπινον τι πάθος ἀναδεδεγμένους καὶ ἐλεοῦντας μὲν τὴν ἁωρίαν τῆς κόρης ἐλεοῦντας δὲ καὶ τὴν ἐμοὶ μάτην προσδοκηθεῖσαν τοῦ γένους διαδοχὴν· ὅμως δ'οὔν ἀνάγκη, καὶ ὑμῶν ἴσως μὴ βουλομένων, τῷ πατρίῳ πείθεσθαι νόμῳ, τῶν ἰδίων λυσιτελῶν τὸ τῆς πατρίδος ἐπίπροσθεν ποιούμενον, « malgré les larmes que je [Hydaspe] vous vois répandre, les sentiments que vous manifestez, votre pitié pour une jeune fille vouée à une mort prématurée, votre pitié pour moi aussi, qui me vois privée d'une lignée sur laquelle j'ai vainement compté, il est nécessaire cependant, même si par hasard vous ne le vouliez pas, que j'obéisse à la loi de ce pays et mette au-dessus de mes intérêts particuliers le bien de la patrie ».

². Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVII, 5.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XII, 1.

⁴. Pseudo-Callisthène, *Vita Alexandri*, KROLL éd., Berlin, 1958. Selon l'éditeur, l'œuvre serait recensée pour la première fois au troisième siècle apr. J.-C., sans qu'on puisse déterminer avec précision la date à laquelle a été composée et quels remaniements elle a bien pu subir.

que lui-même avait imposé ». La Candace du *Roman d'Alexandre*¹, déterminée à protéger son royaume, menace Alexandre le Grand d'une expédition militaire s'il ne respecte pas les volontés du dieu Amon. Ses vertus intellectuelles et morales lui permettent de découvrir la ruse du conquérant déguisé. La personnalité de ces deux Candaces n'est pas sans évoquer celle de Persinna qui a eu la prudence d'exposer sa fille avec des signes de reconnaissance et qui détient le pouvoir lors de la campagne du roi. Pseudo-Callisthène présente une reine régnant seule et sa lettre contient la formule suivante : βασιλίσα κανδάκα Μερόης καὶ οἱ ὑπ' αὐτὴν τύραννοι ; ces τύραννοι sont, sans doute, ses propres fils. Elle propose par la suite à Alexandre le Grand non pas de devenir son époux, mais son fils. La version latine de Julius Valerius² confirmant la version syriaque indique que la Candace est une femme « courageuse sans mari, bien qu'elle eût trois enfants », *forte tunc uiro uidua, quamuis mater trium liberorum*. La chronographie de Malalas accentue le caractère composite de la figure candacique. La rencontre d'une Candace avec Alexandre intervient après la conquête des royaumes indiens par le Macédonien et sa victoire sur Pôros, παρέλαβε δὲ καὶ πάντα τὰ Ἰνδικὰ μέρη. Seul lui a résisté, selon le romancier, le royaume des Indiens intérieurs difficilement localisable gouverné par une Candace³. Après un épisode romanesque où la Candace triomphe d'Alexandre le Grand par les sentiments, ce dernier part avec elle à la conquête de l'Éthiopie, ἔλαβεν αὐτὴν μεθ' ἑαυτοῦ καὶ εἰσῆλθεν ἐπὶ τὴν Αἰθίοπιαν καὶ εἰς ἄλλας χώρας. Le romancier extrapole sans doute, transformant en pseudo-réalité les simples projets d'Alexandre sur l'Arabie ou l'Éthiopie⁴.

Ainsi, l'institution candacique constitue un des points originaux de la civilisation méroïtique. D'autres mentions sur la Candace se retrouvent chez Strabon⁵ et Pline l'Ancien. Dans une citation,

¹. L'auteur du *Roman d'Alexandre* développe également le *topos* de la Candace, en inventant une rencontre romantique entre Alexandre et la « Reine Candace » Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre* III, 18-24 ; *FHN* II, 85.

². B. KÜBLER, *Iuli Alexandri Polemi res gestae Alexandri Macedonis*, Leipzig, 1888, p. 135.

³. Jean Malalas écrit : καὶ τὰ ἄλλα πάντα τὰ τῶν ἐθνῶν βασιλεία διχὰ τῆς βασιλείας τῆς Κανδάκης τῆς χήρας τῆς Βασιλευούσης τῶν ἐνδοτέρων Ἰνδῶν. Il peut s'agir d'une « Inde » située sur le golfe Arabique, dans la mesure où l'Éthiopie paraît lui faire suite. Mais les Candaces n'ont pas régné sur cette partie de l'Afrique. A. DILHE, *Neues zur Thomas-Tradition*, p. 68, n° 33, estime qu'il s'agit de l'Inde réelle, mais que le manque de sources de Jean Malalas ne lui permettait pas de mettre de l'ordre dans ses informations.

⁴. P. GOUKOWSKY, *Essai sur l'origine du mythe d'Alexandre*, t. I, 1978, p. 150-151. L'Arabie, l'Éthiopie et la Libye représentaient les autres étapes de la domination universelle promise par l'oracle d'Amon.

⁵. Strabon, *Géographie* XVII, I, 54, parler d'une reine énergique méroïtique immortalisée par la tradition classique sous le nom de Candace : τούτων δ' ἦσαν καὶ οἱ τῆς βασιλισσῆς στρατηγοὶ τῆς Κανδάκης, ἢ καθ' ἡμᾶς ἦρξε τῶν Αἰθίοπων, ἀνδρική τις γυνὴ πεπηρωμένη τὸν ἕτερον τῶν ὀφθαλμῶν (...). Ἐν τούτῳ μυριάσι Κανδάκη πολλαῖς ἐπὶ τὴν φρουρὰν ἐπῆλθε· Πετρῶνιος δ' ἐξεβοήθησε καὶ φθάνει προσελθὼν εἰς τὸ φρούριον, καὶ πλείοσι παρασκευαῖς ἐξασφαλισάμενος τὸν τόπον, πρεσβευσάμενος, ἐκέλευσεν ὡς Καίσαρα πρεσβεύεσθαι· οὐκ εἰδέναι δὲ φασκόντων, ὅστις εἶη Καῖσαρ καὶ ὅπη βαδιστέον εἶη παρ' αὐτόν, ἔδωκε τοὺς

Pline¹ l’Ancien note que Méroé est gouvernée par une femme appelée Candace, *regnare feminam Candacem, quod nomen multis iam annis ad reginas transit*, que l’institution et le titre ne datent que du premier siècle av. J.-C. et ne sont plus signalés dans les sources gréco-romaines après l’époque de Neron. Le passage connu des *Actes des Apôtres*² mentionne la présence d’un εὐνοῦχος δυνάστης Κανδάκης Βασιλίσης Αἰθιοπῶν, « eunuque de la souveraine Candace, reine d’Ethiopie », sur le chemin de Jérusalem à Gaza. Nous possédons plusieurs commentaires de cet épisode des *Actes des Apôtres*³. Le premier, Irénée⁴, sans donner son point de vue sur la royauté méroïtque, souligne dans deux passages de son œuvre *Adversus haereses* la valeur de cette conversion dont nous possédons une ancienne traduction latine. Puis, vers le milieu du troisième siècle, une nouvelle évocation de ce passage se retrouve dans un traité anonyme⁵ dont l’auteur serait un contemporain de Cyprien. Une autre mention, cette fois, plus précise d’Eusèbe⁶, comporte un commentaire sur le pouvoir des femmes à Méroé. L’auteur, qui a séjourné en Thébaïde vers 310 apr. J.-C., relate dans son *Histoire Ecclésiastique* publiée une première fois dès 312 apr. J.-C., en s’inspirant sans doute du témoignage d’Irénée, qu’une reine règne de son temps,

παραπέμφοντας. Καὶ ἦγον εἰς Σάμον, ἐνταῦθα οὐ Καίσαρος ὄντος καὶ μέλλοντος εἰς Συρίαν ἐντεῦθεν προίεναι, Τιβέριον εἰς Ἀραμενίαν στέλλοντος. Πάντων δὲ τυχόντων, ὧν ἐδέοντο, ἀφῆκεν αὐτοῖς καὶ τοὺς φόρους, οὓς ἐπέστησε, « parmi les fuyards se trouvaient les généraux de la reine Candace, qui de nos jours, régnait sur l’Ethiopie. Cette femme au tempérament masculin était privée d’un œil (...) Sur ces entrefaites, la Candace marcha avec des milliers d’hommes contre la garnison, mais Petronius vint à son secours et arriva le premier à la forteresse. Quand il eut pourvu à la sécurité de la place par divers dispositifs, des ambassadeurs se présentèrent, mais il leur ordonna de se rendre auprès de César ; et ceux-ci déclaraient ne pas savoir qui était César ni où se rendre pour le rencontrer, il leur donna une escorte. Ils parvinrent à Samos où César se trouvait, se disposant à passer de là en Syrie, après avoir dépêché Tibère en Arménie. Les ambassadeurs obtinrent alors tout ce qu’ils demandaient et même la remise du tribut qu’il leur avait imposé ». En l’an I de César, Cornelius Gallus écrivait, dans une dédicace qu’il fit graver en trois langues (égyptien, latin, égyptien) sur une stèle cintrée en granit, qu’il avait reçu les ambassadeurs du roi d’Ethiopie : *legatis regis Aethiopum ad Philae auditis*, voir « Témoignages », dans *Strabon, Le voyage en Egypte, Un regard romain*, J. YOYOTTE, P. CHARVET, S. GOMPertz eds., 1997, Paris, p. 263 C.

¹. Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 186.

². *Actes des Apôtres* VIII, 26-39.

³. Cet événement, le premier baptême d’un non juif, fut interprété comme le début de l’évangélisation universelle. J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 206-207. Athanase (*Expos. In Psalmos* 67, 32, PG XXVII, 303) admire la puissance du Seigneur qui envoie des messagers en Ethiopie, à l’extrémité du monde. Voir J. M. COURTES, « Traitement patristique de la thématique éthiopienne », *Image du Noir dans l’art occidental*, t. 2, Fribourg, 1979, p. 20-21.

⁴. Irénée, *Adversus haereses* III, 12, 8, PG VII, 901-902 ; IV, 23, 2 ; *ibid.* 1048-1049.

⁵. *Anonymi liber rebaptismate*, PL III, 1188.

⁶. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique* VIII, 9, 4, *Sources chrétiennes*, n° 55, G. BARDY éd. (sur les martyrs de la Thébaïde) ; au sujet de la datation du séjour d’Eusèbe, voir G. BARDY, *Sources chrétiennes*, n° 73, Paris, 1960, p. 33, note 1 ; J. SIRINELLI, 1961, p. 19-23.

εἰς ἔτι νῦν, à Méroé : « selon une coutume ancestrale, ce peuple est encore maintenant gouverné par une femme »

Sur la persistance de l'institution candacique jusqu'au début du quatrième siècle apr. J.-C., J. Desanges¹ considère que le témoignage d'Eusèbe de Césarée² est d'une valeur historique non négligeable et atteste bien qu'une reine règne encore à Méroé au début du quatrième siècle apr. J.-C. Un tel renseignement prouve également la survie du royaume méroïtique au début du quatrième siècle et la permanence de l'institution candacique³ que pourtant Héliodore ne mentionne dans son roman. L'archéologie confirme aujourd'hui les propos d'Eusèbe. St. Wenig a ainsi montré que les pyramides Beg. N. 26 et N. 25, plus tardives, sont à attribuer à des reines et non à des rois⁴. Sur ce témoignage précieux relatif à l'institution des Candaces, il faut ajouter une inscription et une épitaphe méroïtique découvertes par B. G. Trigger⁵ et N. B. Millet. Elles attestent l'existence d'une reine méroïtique aux alentours de 300 apr. J.-C. L'inscription de B. G. Trigger comporte le titre de *ktke*. Une nouvelle information du géographe de Ravenne soulignait l'existence de deux Ethiopies, l'un des Candaces, l'autre d'Axoum⁶. De même, une scholie commentant le passage des *Actes des Apôtres* a conservé une importante citation du premier livre des *Ethiopiennes* de Bion de Soles⁷ : κανδάκην Αἰθίοπες πᾶσαν τὴν τοῦ Βασιλέως μητέρα καλοῦσιν. Οὕτω Βίων ἐν πρώτῳ Αἰθιοπικῶν· Αἰθίοπες τοὺς βασιλέων πατέρας οὐκ ἐκφαίνουσιν, ἀλλ' ὡς ὄντας υἱοὺς ἡλίου παραδιδόασι· ἐκάστου δὲ τὴν μητέρα καλοῦσι Κανδάκην, « les Ethiopiens appellent Candace chaque mère du roi. Voici ce qu'en dit Bion dans le premier livre de ses *Ethiopiennes* : Les Ethiopiens ne montrent pas au grand jour les pères des rois, mais ils donnent traditionnellement les rois comme étant les fils du dieu Helios. La mère de

¹. J. DESANGES, « Un point de repère dans la chronologie du royaume de Méroé à la fin de l'époque tétrarchique », *Mélanges W. Seston*, Paris, 1974, p. 161-165.

². Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique* II, 1, 13

³. Sur la permanence de cette institution d'après les témoignages antiques, voir J. DESANGES, 1968, p. 92-93, et J. LECLANT, *Annuaire EPHE*, V^e section, 1969-1970, Paris, p. 199-200.

⁴. St. WENIG, "Bemerkungen zur Chronologie des Reiches von Meroe", *MIO* 13, 1, p. 44 et n° 221.

⁵. B. G. TRIGGER, *The Meroitic funerary Inscriptions from Arminna West*, avec des commentaires et des index de A. HEYLER (New Haven et Philadelphie 1970), texte 2, « *Other descriptive phrases* », 1. 2, p. 28.

⁶. *Ravennatis anonymi cosmographia* III, 1, J. SCHNETZ éd., *Itineraria Romana*, t. 2, Stuttgart.

⁷. D'après les *Aithiopika* de Bion de Soles, auteur du troisième siècle av. J.-C., Candace est le titre donné à la mère du roi d'Ethiopie. La citation de Bion est donnée par C. MÜLLER, *FHG* III, p. 351 et par F. JACOBY, *FGH C*, p. 280-281, n° 668, 1. Il est admis par des spécialistes comme D. Detlefsen, H. Kortenbeutel, F. Jacoby que Bion de Soles vécut dans le cours du troisième siècle av. J.-C. Nous sommes enclin à croire que ce dernier écrivit ses *Ethiopiennes* avant la longue sécession de la Thébaidé entre 206 et 186 av. J.-C. M. ALLIOT, « La Thébaidé en lutte contre les rois d'Alexandrie sous Philopator et Epiphane (216-184) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 29, 1951, p. 421-444.

chaque roi, ils l'appellent Candace ». L'interprétation du rôle des femmes de Méroé selon les données d'Héliodore est une tâche compliquée¹. Elle permet au moins de comprendre qu'à Méroé les femmes royales prétendent sans distinction aux mêmes fonctions que les hommes.

Les indications sur l'accession au trône de Méroé de la jeune princesse Chariclée permettent d'évoquer un possible rapprochement avec le règne des Candaces même si le romancier ne livre pas aucun élément explicite sur l'institution candacique. La moindre référence au pouvoir des Candaces, disparues vers le quatrième siècle apr. J.-C., introduit l'action du roman dans l'histoire contemporaine. La mention des Candaces marquerait un anachronisme évident que le lecteur aurait pu identifier. Leur existence attestée à la période hellénistique est la réalité culturelle la plus répandue dans le monde grec et romain. L'histoire des *Ethiopiennes* se déroule à une époque où l'institution des Candaces n'est pas attestée : les premières « femmes régnantes » à Méroé seraient apparues aux environs du troisième siècle av. J.-C. Comme le royaume d'Axoum, le règne des « reines mères » est une réalité de l'époque impériale. S'il reste possible que les *Aithiopika* des autres auteurs de la période hellénistique ne fassent pas partie de ses sources, il est, en revanche, difficile de penser qu'Héliodore n'ait pas lu les témoignages de Strabon, de Diodore de Sicile, de Pline l'Ancien et du Pseudo-Callisthène au sujet des Candaces à Méroé. En ne référant aucunement à l'institution des Candaces devenue un des faits marquants de la civilisation méroïtique à l'époque impériale, Héliodore donne l'impression de choisir, quand la vraisemblance historique l'exige, les témoignages sur la royauté éthiopienne se rapportant à l'époque de la domination perse en Egypte.

II. 3. LES MECANISMES DE LA SUCCESSION ROYALE

L'un des traits marquants du pouvoir politique éthiopien, du huitième siècle av. J.-C. au quatrième siècle av. J.-C., est sa stabilité politique. La même dynastie royale règne sans interruption pendant plusieurs siècles. Dans les *Ethiopiennes*, le pouvoir royal jouit d'une même stabilité et s'organise autour d'une dynastie d'ascendance divine. L'aspect héréditaire et électif protège le royaume de Méroé des bouleversements politiques et maintient une unité sociale, politique et religieuse autour de la famille royale. A la fin du roman, Héliodore indique que Chariclée va régner sur les Ethiopiens après son mariage, sans pour autant déterminer les modalités de sa succession. Selon lui, les prétendants à la succession royale méroïtique appartiennent à la dynastie des souverains. Celle-ci, qui tire son origine d'Andromède et de Persée, est la seule légitime. Au livre IV, il est explicitement suggéré que la succession d'une fille au trône est possible. La reine Persinna a demandé à Calasiris de l'aider à retrouver sa fille et de la conduire en Ethiopie, parce

¹. Voir sur ce thème, les livres de T. HÄGG, 1983, p. 95-96, et de B. EGGER, "Zu den Frauenrollen im griechischen Roman", *Groningen Colloquia on the Novel*, Egbert Forsten, Groningen, 1988.

que le roi des Ethiopiens souhaite avoir un enfant pour lui succéder, τῆς ἐκ παίδων διαδοχῆς τὴν ἐπιθυμίαν ἀπροσδοκῆτως λαμβάνοντα, « une postérité lui ferait accepter avec empressement cette héritière inespérée¹ », et qu'il se pourrait qu'il accepte la fille blanche comme sa fille légitime après tout. A Delphes, Calasiris dit à Chariclée : ὥστε ἔνεστί σοι πειθομένη δρασμόν τε τὸν ἐνθένδε σὺν ἡμῖν αἰρουμένη, πρὶν τι καὶ πρὸς βίαν σε τῶν παρὰ γνώμην ὑποστήναι, τοῦ Χαρικλέους ἤδη σοι τὸν Ἀλκαμένους γάμον ἐσπουδακότος, γένος μὲν καὶ πατρίδα καὶ τοὺς φύντας κομίζεσθαι Θεαγένει δὲ ἀνδρὶ συνεῖναι γῆς ὅποι καὶ ὀθνεῖον γνήσιον καὶ ἄρχοντα βίον ἀνταλλάξασθαι σὺν τῷ φιλτάτῳ βασιλεύουσιν, εἴ τι δεῖ θεοῖς τε τοῖς ἄλλοις καὶ τῷ χρησμῷ τοῦ Πυθίου καταπιστεύειν, « il t'est permis de retrouver ta famille, ta patrie, et tes parents et de t'unir à Théagène. Il est tout prêt à nous suivre sur une terre étrangère dans une famille qui n'est pas la sienne. Tu seras une haute et noble dame, l'épouse d'un prince que tu aimes entre tous : s'il faut en croire les dieux et l'oracle d'Apollon² ».

Le roi des Ethiopiens Hydaspes a eu le temps, en effet, au cours d'une longue vie conjugale d'éprouver la fidélité de sa femme Persinna. De plus, il manifeste à ce moment le désir si intense d'avoir une descendance qu'il accepte avec empressement cette héritière inespérée. Ainsi, avant de clore les événements de Syène, Héliodore explique les raisons qui permettent à Chariclée de réclamer le rang qui lui revient dans l'ordre successoral. Il introduit, une fois de plus, un paradoxe en indiquant que Théagène et Chariclée, maintenant capturés par les Ethiopiens, sont des ξένοι καὶ δεσμῶται τὴν σφαγὴν ὀλίγῳ πρόσθεν τὴν αὐτῶν ἐν ὀφθαλμοῖς ταλαντεύσαντες οὐκ ἤγουντο πλέον ἢ προεπέμποντο ἐν αἰχμαλώτῳ τύχῃ πρὸς τῶν ὀλίγον ὕστερον ὑπηκόων δορυφορούμενοι, « des étrangers couverts de chaînes. Auparavant, ils voyaient la mort suspendue sur eux et s'avançaient non pas emmenées mais accompagnés avec honneur, et ces captifs étaient gardés par ceux qui vont bientôt être leurs sujets ». L'histoire se termine par le mariage de Théagène et de Chariclée. Les deux époux sont honorés comme prêtre d'Helios et prêtresse de Séléne. A Méroé, Chariclée revendique son affiliation à la dynastie des rois éthiopiens. Elle reprend tout au long du procès à Méroé les allusions déjà exprimées sur la « lignée de succession³ » dans laquelle elle entend être admise. Le roi des Ethiopiens s'interroge sur les incidences de l'apparition soudaine de cette enfant : τῆ ἡμετέρῃ περὶ τεκνοποιίαν ἐπιθυμία καὶ νόθον ἡμῖν καὶ ὑποβολιμαῖον ποεῖ διαδοχὴν, καθάπερ νέφει τῆ ταινία τὴν ἀλήθειαν ἐπισκιάζειν, « un dieu s'amuse à tromper notre désir d'une postérité, et nous donne un successeur bâtard et supposé, grâce à cette bande qui lui sert à obscurcir et à voiler la vérité¹ ». Quelques lignes plus loin, le chef

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XIII, 2 ; il s'agit de l'oracle rapporté en II, XXXV, 5.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* XI, XI-XIV.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XIII, 5 ; l'expression διαδοχή employée pour désigner la succession est de nouveau reprise dans les références suivantes : X, XV, 2 ; X, XVI, 4 -5.

des Gymnosophistes met l'accent sur l'accession future de Chariclée au trône de Méroé si elle était reconnue descendante de la famille royale : ἔν ἐτι λείπεται, ἔφη· περὶ βασιλείας γὰρ καὶ τῆς κατ' αὐτὴν γνησίας διαδοχῆς ὁ λόγος καί, πρὸ γε πάντων, ἀληθείας αὐτῆς, « ce n'est pas tout, dit Sisimithrès. Il s'agit, en effet, de la royauté, de la légitimité de ses prétentions à la succession, et par-dessus tout, de la vérité elle-même¹. »

A Méroé, la révélation de l'identité de Chariclée et sa reconnaissance par ses parents, souverains de Méroé, provoquent une nouvelle tactique matrimoniale : le roi Hydaspe lui-même propose à son neveu, Méroébos, de prendre pour épouse sa fille, Chariclée du même âge. Quelle valeur revêt l'épisode de Méroébos, neveu d'Hydaspe, dans le mécanisme successoral du royaume éthiopien ? Héliodore donne peu d'éléments sur lui hormis le fait que le souverain éthiopien l'a placé sur le trône de ce royaume pour succéder à son père. Mais au terme du récit, le romancier indique que Chariclée et Théagène succèdent à Persinna et à Hydaspe. Les modalités de la succession, selon les quelques éléments épigraphiques et littéraires à notre disposition, peuvent se faire de façon matrilineaire. En effet, sur différentes inscriptions funéraires méroïtiques, nous retrouvons, comme dans les *Ethiopiques*, en premier lieu le nom de la mère mentionné avant celui du père : « moi Persinna, reine d'Ethiopie, à celle qui n'a pas encore de nom et qui n'est plus ma fille depuis que je l'ai enfantée dans la douleur, j'offre ce dernier présent sur lequel je brode ce lamentable récit² ». Persinna prend soin d'inscrire sur la bandelette les informations liées à la conception et à la naissance de sa fille Chariclée : elle souligne la filiation de cette dernière en se présentant la première avant de nommer son mari. La royauté éthiopienne, selon Héliodore, apparaît comme le miroir d'un pouvoir où les femmes royales participent pleinement à la conduite des affaires. Comme d'autres civilisations anciennes, la succession matrilineaire à Méroé accorde une grande place à la femme. Ainsi, I. S. Katznelson³ pense que la reine-mère à Méroé devait déterminer en fait le choix de l'oracle pour le règlement de la succession, mais il ne dit mot de l'influence du clergé. Il admet d'ailleurs que la Candace exerce la régence jusqu'à la majorité du souverain. Les femmes Candaces dirigent alors les armées et dirigent le pouvoir politique et religieux.

Les *Ethiopiques* témoignent du rôle de l'armée dans l'élection des souverains napatéens et méroïtes. Héliodore indique que les soldats et des prêtres éthiopiens participent à la désignation du futur souverain¹. Il faut que Théagène gagne le cœur des soldats² en manifestant sa bravoure et en

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, XV, 2.

². Héliodore, *Ethiopiques* IV, VIII, 1.

³. I. S. KATZNELSON, *La Candace et les survivances matrilineaires aux pays de Kouch*, Palestinskij Sbornik, T. XV (78), 1966, p. 35-40.

¹. *FHNI*, 37, la stèle d'Aspelta du Temple d'Amon B 500 de Djebel Barkal.

². Héliodore, *Ethiopiques* X, XXXII, 3-4 : μιᾶς δὴ οὐ βοῆς ἐπὶ τούτοις καὶ γεγωνοτέρας ἢ τὸ πρότερον ὑπὸ

éveillant l'admiration des spectateurs¹. La victoire à la lutte de Théagène sur le géant éthiopien et l'acclamation populaire qui en résulte, en présence des prêtres, apparaissent comme un écho à la tradition relative à l'élection des souverains méroïtiques. Théagène, encore prisonnier, va montrer sa bravoure au peuple et à l'armée éthiopienne : καλά, λέγων ἡρέμα πρὸς τὴν Χαρίκλειαν, τὰπιχειρα παρ' Αἰθίοφι τῶν καθαρῶς βιούντων, « ils savent bien, en Ethiopie, [Théagène] dit-il tout bas à Chariclée, récompenser la vertu² ». Les exercices physiques sont l'occasion pour Théagène de faire valoir ses aptitudes guerrières et son adresse de Thessalien. Héliodore indique les exercices sportifs pratiqués par les peuples grec et éthiopien. Il considère que le courage de Théagène lui a valu son élection par l'armée comme prince consort de Chariclée, future reine d'Ethiopie. Il accède au désir de l'armée qu'il séduit en se mettant en valeur.

Les victoires de Théagène contre le taureau et le géant éthiopien et la clameur qu'elles suscitent dans l'armée sonnent comme une consécration : καὶ ἅμα λέγων χρυσοῦν τε καὶ λιθοκόλλητον τῷ Θεαγένει στέφανον ἐπέθηκε, « à ces moments, Hydaspes posa sur la tête de Théagène une couronne d'or ornée de pierres précieuses³ ». A la fin des épreuves, Théagène devient, non seulement, membre du peuple méroïtique malgré son origine grecque, mais encore, prince de Méroé et prêtre du dieu Helios. A cet endroit du récit, Héliodore introduit dans son roman des éléments qui se rapportent à l'élection des souverains à Méroé. Le dénouement des *Ethiopiennes* est plus proche d'une consécration sacerdotale et royale que d'un mariage : les jeunes gens portent des mitres blanches au lieu des habituelles couronnes de fleurs nuptiales⁴ et les cérémonies de mariage sont reportées à plus tard.

Les mécanismes de la succession royale ont retenu l'attention des auteurs grecs. Sans remonter aux légendes de Céphée considéré comme un ancêtre de la famille royale éthiopienne, on a, à l'âge classique, commencé à laisser des témoignages sur le mécanisme royal en Ethiopie. Hérodote, Platon, Aristote, Strabon et Diodore de Sicile ont mis l'accent sur le caractère électif des rois à Méroé. Ils rapportent cette information qu'ils ne reprennent jamais à leur compte et ne semblent pas toujours la prendre au sérieux. A ce propos, les conclusions ne coïncident pas

τοῦ πλήθους ἀρθείσης, οὐδὲ ὁ βασιλεὺς ἐκαρτέρησεν ἀλλ' ἀνήλάτο τε τοῦ θρόνου καὶ, ὡς τῆς ἀνάγκης, ἔλεγεν· οἷον ἄνδρα καταθύειν ὑπὸ τοπῷ νόμου πρόκειται. Καὶ ἅμα προσκαλεσάμενος, ὡς νεανία, πρὸς αὐτὸν ἔφη, στεφανωθῆναι μὲν σε καὶ ἐπὶ ταῖς θυσίαις, ὡς ἔθος, ἀπόκειται· στεφανοῦ δ' οὖν καὶ νῦν τὴν ἐπίδοξον μὲν ταύτην ἀνόνητον δέ σοι καὶ ἐφήμερον νίκην, « une acclamation unanime et plus forte que jamais s'éleva alors dans la foule. Le roi lui-même s'émut et s'élança de son trône : cruelle nécessité que la loi nous oblige à immoler. Il appelle aussitôt le jeune homme. Voici lui dit-il, la couronne rituelle qui t'es réservée comme victime, tu la mérites d'ailleurs pour cette victoire glorieuse, mais inutile et éphémère ».

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXI, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXII, 4.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, LXI, 3.

toujours avec les vues des méroïtisans fondées généralement sur la documentation épigraphique et archéologique, d'interprétation difficile. Diodore de Sicile, dans une longue présentation, indique que les prêtres choisissent d'abord les meilleurs, τοὺς ἀρίστους. Le recours à d'autres sources classiques, Aristote et Hérodote¹, aux stèles hiéroglyphiques également, prouve qu'il s'agit là, entre autres, des plus courageux et des plus compétents dans l'exercice de la guerre. Selon une remarque d'Hérodote, « c'est l'homme qui est reconnu être le plus grand, et fort à proportion, qu'on juge digne d'être roi² ». Platon³ s'est également intéressé à la pratique élective en Éthiopie. Il pense que le roi était choisi parmi des membres du clergé, témoignage qui aurait pu influencer la relation de Diodore de Sicile. La divinité devait manifester sa préférence sous une forme oraculaire selon un rituel évoqué par Diodore de Sicile⁴ : τῶν δὲ παρ' Αἰθίοψι νομίμων οὐκ ὀλίγα δοκεῖ πολὺ τῶν παρὰ τοῖς ἄλλοις διαφέρειν, καὶ μάλιστα τὰ περὶ τὴν αἵρεσιν τῶν βασιλέων. Οἱ μὲν γὰρ ἱερεῖς ἐξ αὐτῶν τοὺς ἀρίστους προκρίνουσιν, ἐκ δὲ τῶν καταλεχθέντων, ὃν ἂν ὁ θεὸς κωμάζων κατὰ τινα συνήθειαν περιφερόμενος λάβῃ, τοῦτον τὸ πλῆθος αἰρεῖται βασιλέα· εὐθύς δὲ καὶ προσκυνεῖ καὶ τιμᾶ καθάπερ θεόν, ὡς ὑπὸ τῆς τοῦ δαιμονίου προνοίας ἐγκεχειρισμένης αὐτῷ τῆς ἀρχῆς, « les Éthiopiens ont plusieurs coutumes fort différentes de celles des autres nations, particulièrement quand il s'agit d'élire des rois. Les prêtres choisissent les membres les plus distingués de leur classe, et celui qui est touché par l'image du dieu, portée en procession solennelle, est aussitôt proclamé roi par le peuple, qui l'adore et le vénère comme un dieu, comme s'il tenait la souveraineté d'une providence divine. »

Le choix des souverains éthiopiens porte, selon Aristote, sur des critères divers et originaux alors que d'autres monarchies perpétuent le caractère héréditaire de leur succession. Dans sa *Politique*⁵, il met l'accent sur la particularité de l'élection des souverains éthiopiens : καὶ γὰρ ἂν εἰ κατὰ μέγεθος διενέμοντο τὰς ἀρχάς, ὥσπερ ἐν Αἰθιοπία φασὶ τινες, ἢ κατὰ κάλλος (...), « autrement, si l'on se répartissait les magistratures d'après la taille, comme on le fait, dit-on, en Éthiopie ou d'après la beauté (...) ». Le philosophe grec ne donne pas d'indications complémentaires. Mais si l'on se réfère aux données d'Hérodote, de Diodore de Sicile et même des documents archéologiques et épigraphiques, l'élection du souverain est une réalité. Strabon¹ et Diodore de Sicile² insistent sur le rôle de la divinité dans la succession dynastique en tant que

¹. Hérodote, *Histoires* III, 20.

². Hérodote, *Histoires* III, 20, 3.

³. Platon, *Politique* 290 d-e.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, V, 1. Voir également le fragment de Nicolas de Damas, F. JACOBY, *FGHC*, p. 316, 673 F 83.

⁵. Aristote, *Politique* IV, IV, 4.

¹. Strabon, *Géographie* XVII, 1-3.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 5, 1.

procréateur divin en s'unissant à la sœur royale et future Candace¹. On comprend, par la même occasion, pourquoi la réalité du pouvoir royal se trouve, à un moment donné de l'histoire méroïtique, entre les mains du clergé d'Amon. L'usage veut toujours que les successions royales se règlent par la décision de l'oracle, en l'occurrence Amon ou Helios. Il faut distinguer un certain nombre d'éléments dans les témoignages de Diodore de Sicile et de Strabon. Il revient à Amon, en tant que dieu oraculaire, de désigner le roi. Diodore de Sicile montre également que le roi est vénéré comme un dieu, car, sans doute, il est la représentation humaine de la divinité : c'est pourquoi il faut qu'il soit « riche en pâturages, grand, beau, fort ».

Le mécanisme de la succession royale en Ethiopie a été reconstitué grâce aux inscriptions découvertes à Napata². Les stèles en langue égyptienne décrivent, en détail, les cérémonies précédant le choix et le couronnement du futur souverain. Elles permettent de comprendre le rituel qui accompagne l'accession au trône des souverains. Elles affirment que le système politique méroïtique se fonde sur le caractère électif des souverains. Les modalités du choix du souverain sont connues grâce à la stèle d'Aspelta³ et au récit d'Iriké-Amanoté. Le futur souverain prononce la phrase rituelle, « je désire voir mon père Amon », lors de la cérémonie d'élection et d'intronisation. Seul le choix de la divinité confère son efficacité au couronnement⁴. Il apparaît, en effet, que, dès décès du roi, l'armée se réunit pour désigner un collège de 24 officiers et de hauts fonctionnaires, qui doivent en référer à Amon dans une démarche oraculaire. L'insistance avec laquelle Aspelta affirme sa légitimité et l'origine de sa famille suggère que des problèmes dynastiques et de succession entre les différents héritiers pouvaient éventuellement apparaître. Sur ce point, les témoignages anciens ont quelque valeur, au moins, pour une certaine époque. En fait, il n'y a pas d'élection au sens grec ou romain du terme, mais au sens repris par les Juifs : le roi est l'élu du dieu Amon. La même situation est présentée dans les *Ethiopiennes* ; la consécration du peuple et de la divinité procurent à Théagène et Chariclée la qualité de serviteurs et fils des dieux Helios et Séléné. Portés au pouvoir par l'armée et les hauts fonctionnaires, les nouveaux princes affichent dans le temple et devant le peuple de Méroé le rôle d'élus de la divinité.

Mais, les prêtres peuvent également faire dire à la divinité ce qu'ils veulent. Dans cette situation, les membres du clergé, concrètement, désignent le roi. Diodore de Sicile parle de cette coutume encore beaucoup plus étrange. Lorsque les prêtres jugent que le temps de règne du roi

¹. Ces renseignements ont été recueillis par Stobée, *Florilège* IV, 2, 142, vers la fin du cinquième siècle apr. J.-C. Voir C. MÜLLER, *FHG* III, p. 463, n° 142 et F. JACOBY, *FGH* C, 673, p. 317. Voir Z. WACHOLDER, *Nicolaus of Damascus*, Univ. of California, Publ. In History, vol. 75, Berkeley, 1962.

². M. F. L. MACADAM, "Names and Relationships of the royal family of Napata", *JEA* 35, 1949, p. 139-151.

³. B. G. HAYCOCK, 1962, p. 468-469, notamment au sujet du commentaire de la stèle d'Aspelta, premier roi attesté à Méroé.

⁴. F. HINTZE, U. HINTZE, *Les civilisations du Soudan antique*, 1967, Leipzig.

est fini ou que sa vigueur décline, ils lui ordonnent, au nom de la divinité, de mourir et le roi s'exécute. Il faut croire que le déclin de la vigueur des rois risque de provoquer, par analogie et par correspondance, un déclin du royaume. Cette loi, d'origine divine, a toujours été observée jusqu'à la prise de pouvoir au troisième siècle av. J.-C. par un roi philhellène, Ergamène¹. Ce souverain méroïtique, instruit dans la philosophie grecque, refuse de se donner la mort, brisant ainsi la tradition. Une telle coutume, si elle est bien réelle, trahit sous un masque de monarchie une théocratie puissante. Elle peut aussi répondre au besoin entrevu précédemment d'un roi fort en possession de tous ses moyens. Cette loi est en principe moins cruelle et moins surprenante dans un pays réputé pour ses particularismes culturels. Comme le dit encore Diodore de Sicile, suivant sans doute Agatharchidès², le suicide des infirmes, des vieillards et des malades incurables est, paraît-il, la loi commune, la décrépitude étant interdite. Ces usages relatifs à la fonction royale éthiopienne, à la mise à mort du souverain et de ses proches rejoignent plusieurs coutumes africaines³. La dénomination royale ou le vocabulaire a trait aux fonctions du roi. La désignation du souverain, d'après de tels critères, trouve des parallèles dans certaines ethnies africaines⁴. On y retrouve les concepts de richesse, de beauté, de puissance, de protection divine selon les critères énumérés par Diodore de Sicile⁵. Des critères identiques caractérisent les divinités royales suivantes : le *Nyakiang* des Shillouk, le *Nkukuma* chez les Beti du Cameroun, le *Mfon* chez les Bamiléké du Cameroun et les *Kiamvu* du Bas-Congo, le *Reth* des Shilluk du Haut-Nil.

Des témoignages identiques sont donnés par Hérodote¹ dans l'histoire du souverain Sabakha. Les pouvoirs des prêtres à propos du choix du souverain sont à replacer dans son contexte hellénistique. Il peut s'agir d'un conte grec qui se veut une illustration du triomphe de l'hellénisme sur le barbarisme. Il n'est pas tout à fait juste de prétendre, à partir des témoignages de Diodore de Sicile, que l'action et la pensée des explorateurs et intellectuels géographes de la période hellénistique et romaine ont modelé la conception royale méroïtique. Il faut plutôt considérer que

¹. Les inscriptions témoignent du rôle que tenait l'oracle d'Amon de Napata dans la désignation ou la confirmation du souverain. Il est possible que des conflits naissent entre le roi et les prêtres.

². Agatharchidès repris par Diodore de Sicile dans *Bibliothèque Historique* III, 5-7.

³. Ces réflexions sur la vie des Ethiopiens recueillies par Diodore de Sicile (*Bibliothèque Historique* III, 9, 1) peuvent être le lointain écho de faits réels. Il s'agit, sans doute, d'une allusion aux rois morts, du type de l'ineffable Osiris égyptien (Hérodote, *Histoires* II, 170).

⁴. Se rapporter à l'étude faite sur les Nyimang par A. KRONENBERG, "Somes notes on the religion of the Nyimang", *Kush* 7, 1959, p. 197-213 ; "Survival of Nubians traditions", *Meroïtica* 5, 1979, p. 173-176.

⁵. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6. L'étude, publiée en 1932 par C. G. BRENDA, Z. SELIGMAN, *Pagan Tribes of the Nilotic Sudan*, mentionne cet usage chez les Shillouk. S. SANTANDREA, L. GIORGI ont montré que la mort rituelle des rois était aussi pratiquée dans une zone encore plus étendue, *Morte uiolenta a perire diuini Scilluk e Dinka-Sudan*. Dans *Africa, Istoria. Italia per Africa*, 1965, p. 15 sq. ; voir également E. J. KLIPPE, "Habitation Mounds in Shilluk Land", *Moorsel 1982*, 1982, p. 57-66.

les usages royaux de la civilisation de Méroé ont pu évoluer ou être abandonnés à la suite de luttes politiques et intestines que nous ne maîtrisons pas encore dans tous leurs détails. Les auteurs grecs indiquent que cet excursus traditionnel vaut pour l'île de Méroé et pour la région située au sud de celle-ci. Leurs témoignages ont malgré tout le mérite de montrer que cet excursus traditionnel vaut pour l'île de Méroé et pour la région située au sud de celle-ci. L'alternance qui caractérise l'institution monarchique de Méroé présentée par les auteurs anciens reste, tout de même, énigmatique si l'on excepte ces quelques échos rapportant la révolution culturelle provoquée par l'intervention du roi-philosophe Ergamène, au troisième siècle av. J.-C. Cela amène à considérer, selon toute vraisemblance, que les développements consacrés au pouvoir royal ont été sans cesse enrichis d'Hérodote à Bion. Héliodore ne les intègre pas dans son récit, et ce, malgré l'importance des informations fournies par les explorateurs et les commerçants qui ont ajouté au *logos éthiopien* d'Hérodote de nouveaux éléments. Cette tradition grecque sur la royauté monarchique semble définitivement établie vers la fin du troisième siècle av. J.-C.

Les auteurs grecs et latins indiquent que des femmes et des hommes sont portés au pouvoir royal en même temps ou successivement à une certaine époque. S'il faut croire Nicolas de Damas², Αἰθίοπες τὰς μάλιστα τιμῶσι, καὶ τὰς διαδοχὰς καταλείπουσιν οἱ Βασιλεῖς οὐ τοῖς ἑαυτῶν ἀλλὰ τοῖς τῶν ἀδελφῶν υἱοῖς· ὅταν δ' ὁ διαδεξόμενος μὴ ᾖ, τὸν κάλλιστον ἐκ πάντων καὶ μαχιμώτατον αἰροῦνται βασιλέα, « le plus souvent, les Ethiopiens honorent plus que tout leurs sœurs, mais les rois abandonnent le plus souvent la succession non à leurs propres enfants, mais aux neveux, nés de leurs sœurs. Mais chaque fois qu'il n'y a pas de successeur éventuel, on choisit pour roi le plus beau, le plus grand de tous et le meilleur au combat ». Le compilateur fait probablement référence à une pratique en vigueur à Méroé. L'institution des Candaces, nous l'avons vue, a été bien connue des Grecs et des Romains. Elle a constitué, pendant plus de quatre siècles, un facteur de l'institution monarchique dans le royaume de Méroé. Nicolas de Damas semble exclure l'existence d'un couple royal constitué par le frère et par la sœur sur le modèle égyptien. Le mécanisme évoqué est d'ailleurs considéré uniquement comme un usage habituel qui peut offrir des exceptions. On a constaté que les fils des sœurs de roi pouvaient succéder aux rois, et non les fils de roi. Nicolas de Damas ne nous dit pas selon quel critère est choisi le nouveau roi parmi les divers fils de la sœur royale ou des sœurs royales. Il est peu probable que ce critère ait été la primogéniture. En l'absence de successeur désigné, ὅταν δ' ὁ διαδόξαμενος μὴ ᾖ, les critères de succession devenaient fort variables et appelaient certaines vertus : la beauté, le courage et la richesse et le choix de la divinité des plus hasardeux. Nicolas de Damas signale que cet usage n'intervient que si la succession ordinaire par les enfants des sœurs est impossible.

¹. Hérodote, *Histoires* II, 139.

². Nicolas de Damas, 90 F 103 M, est un contemporain d'Auguste. Ces renseignements ont quelque chance d'être sensiblement plus anciens que l'époque de Nicolas de Damas. Voir Hérodote, *Histoires* III, 20 ; Aristote, *Politique* IV, III, 7.

L'absence de règles strictes en matière de succession a pu donner un rôle prépondérant au clergé comme l'ont signifié Diodore de Sicile¹ et de Strabon². B. G. Haycock³ a, à cet égard, souligné que l'élasticité en matière successorale était caractéristique des royaumes africains jusqu'au siècle dernier. Thémistius⁴, au quatrième siècle av. J.-C., évoque des Ethiopiens qui choisissent leur roi « à la coudée ». L'allusion au roi des Ethiopiens *Macrobioi*, élu parmi les plus grands et les plus forts, est un poncif connu du public grec. Cette anecdote d'Hérodote fait certainement partie du catalogue de *topoi* utilisé par les auteurs grecs. D'autres auteurs de la période hellénistique comme Bion de Soles dans ses *Ethiopiennes*, cité par Athénée⁵, Strabon et Diodore de Sicile disent, dans une certaine mesure, la même chose et mentionnent le choix royal selon le critère de la beauté. Selon le *Périple* du Pseudo-Scylax⁶, la royauté était en Ethiopie une affaire de stature. Hérodote est probablement l'inspirateur de tous ces écrivains. Au demeurant, aucune trace archéologique ou épigraphique ne vient confirmer la vérité de ces informations applicables aux habitants de Méroé et du sud de Méroé. Dans la pensée ethnographique grecque, la beauté physique a de l'importance chez les peuples primitifs et idéaux.

Il convient d'insister à cet égard sur la diversité des critères auxquels on avait recours chez les peuples du sud pour désigner le roi. Il y a toujours la beauté chez certains, la compétence pastorale pour d'autres, car qui sait soigner son troupeau prendra soin de ses sujets. Par ailleurs, si parmi les critères figurent la fortune et le courage, c'est bien parce que l'une incite à l'évergétisme, l'autre à la guerre chez d'autres. Cette vertu est utile dans des groupements primitifs qui luttent pour leur subsistance. La coexistence de ces critères auxquels d'autres sources ajoutent encore la taille et la force, solidaires, il est vrai peut-être, respectivement de la beauté et du courage, montre combien la succession « royale » ou « chefferie » devait être incertaine en Ethiopie⁷. Les données historiques et archéologiques sur la royauté méroïtique ont permis de comprendre l'organisation du pouvoir royal méroïtique et constituent une base d'études pour les spécialistes de l'histoire et des institutions méroïtiques¹.

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6.

². Strabon, *Géographie* XVII, 2-3.

³. B. G. HAYCOCK, 1962, p. 468-469.

⁴. Thémistius, *Orations* 2, 36.

⁵. Athénée, *Deipnosophistes* XIII, 20 (566 C).

⁶. *Périple* du Pseudo-Scylax, *Périples Libyques*, texte établi et traduit par B. FABRICIUS, Leipzig, Teubner, 1878, p. 107-112 ; C. MÜLLER, *Geographi Graeci Minores* II, p. 15-96. Voir la trad. française de J. DESANGES, 1978 a, p. 404-415.

⁷. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, IX, 4 ; III, 20 ; Strabon, *Géographie* XVII, 2-3.

¹. A. K. VINOGRADOV, *Diodorus on the Election of Kings of Meroe*, *Studia Meroitica* 1984, *Meroitica* X, Berlin, 1988, p. 354-364. Sur la royauté méroïtique d'après la documentation épigraphique et iconographique, lire L. TÖRÖK, *Geschichte Meroes*, ANRW II, 10, 1, Berlin-New York, 1988, p. 225-244, qui fait peu de cas,

II. 4. L'ASCENDANCE DIVINE DE LA FAMILLE ROYALE ETHIOPIENNE

Les Ethiopiens d'Héliodore possèdent des caractéristiques qui rappellent les *Macrobioi* d'Hérodote. Leur famille royale est d'une part d'ascendance divine, puisqu'elle compte parmi ses ancêtres Helios¹ et Dionysos, d'autre part d'ascendance semi-divine, avec Persée et Andromède. Persinna donne la généalogie des rois de Méroé dans l'inscription qui accompagne l'exposition de Chariclée : « j'en prends à témoin l'auteur de notre race, Helios ». Chariclée met l'accent sur ses ascendances divines et se proclame, avec fierté, membre de la race d'Helios : « ô Helios, père de mes ancêtres, et vous dieux et héros, chefs de notre race (...) »² ». L'Ethiopie est pour les Anciens la résidence de la divinité Helios. Déjà les Egyptiens de l'époque pharaonique l'avaient prise pour un pays abritant la montagne sainte du Djebel Barkal, la demeure du dieu Amon, de son nom grec Helios.

Les Méroïtes utilisent différentes expressions pour désigner le dieu Amon sur leurs monuments religieux. Le contenu des qualificatifs d'Amon dans le royaume de Méroé révèle d'abord un emprunt fidèle à la phraséologie égyptienne, puis une modification ajoutant à l'expression égyptienne un toponyme méroïtique, enfin une construction typiquement locale. A partir de la XXV^e dynastie, plus exactement, à partir du règne de Piankhy, les formes locales du dieu Helios sont attestées sur les monuments royaux sur la base de compositions différentes, des épithètes nouvelles et le renouvellement d'épithètes dérivées de la conception amonéenne égyptienne. Amon Rê et Amon ont alterné indifféremment dans la théologie nubienne. Il semble même qu'il n'y ait pas de distinction véritable entre d'un côté Amon-Rê, et de l'autre Amon et Rê. La présence du nom d'Amon dans l'onomastique royale méroïtique est évidemment un témoignage de la fidélité des souverains éthiopiens à la divinité Amon-Helios. Héliodore veut rendre cette fidélité en considérant que la famille royale est d'essence divine. Tous les éléments de la royauté méroïtique dans les *Ethiopiennes* sont ainsi mis en relation avec la divinité Helios. Ce fut le cas tout au long de l'histoire éthiopienne. Les souverains sont systématiquement désignés comme des « fils du dieu Amon-Rê ». L'héritage pharaonique apparaît stéréotypé avec l'utilisation en particulier de coutumes égyptiennes.

Persinna, dans l'inscription hiéroglyphique méroïtique, s'honore de descendre des dieux et des héros¹ : « nous avons, dit-elle, pour ancêtres, parmi les dieux, Helios et Dionysos, parmi les héros, Persée et Andromède, et avec eux Memnon ». De même, dans le cas de Memnon, les Anciens ont sauvé, voire réconcilié les deux traditions, orientale et éthiopienne, plutôt que

en revanche de la littérature classique.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XI, 3.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 3.

cherché à exclure l'une ou l'autre. Héliodore opte vraisemblablement pour la version éthiopienne du mythe en désignant pleinement les trois héros, Persée, Andromède et Memnon comme les ascendants de la famille royale éthiopienne. Il les intègre dans l'univers artistique méroïtique : « ceux qui, suivant les circonstances, ont contribué à l'édification du palais royal l'ont ornée de peintures tirées de l'histoire de ces divinités. Les tableaux qui les représentent eux et leurs exploits sont dans les appartements des hommes et dans les galeries ; seules les images des héros Andromède et Persée ornent les chambres à coucher¹ ».

II. 4. 1. LA LEGENDE ETHIOPIENNE DE MEMNON

Memnon, Andromède et Persée passent autant pour des personnages légendaires qu'historiques. La légende de Memnon, à la tête des guerriers éthiopiens lors de la guerre de Troie, a été représentée sur une série d'amphores à figures noires datant de 550-525 av. J.-C. Elle a marqué les auteurs grecs. Il s'est, en effet, développé toute une thématique sur la personnalité de Memnon à la fois dans la littérature et la peinture gréco-romaine. Son nom est, dans la plupart des cas, accompagné de la mention du peuple éthiopien. Sa légende figure ainsi dans l'*Ethiopide* d'Arctinos de Milet. Nous apprenons, en quelques lignes, l'aventure de Memnon venu au secours du roi des Troyens Priam. Il tue Antiloque, fils de Nestor, puis est tué, à son tour, par Achille, fils de Pelée². Hésiode a également laissé une brève généalogie de Memnon au casque d'airain sur laquelle sont inscrits, d'une part, sa naissance de l'union de Τιθωνός et d'Ἑως (Aurore), et, d'autre part, son règne sur les Ethiopiens. Il eut pour fils Emathion³. Après Hésiode, Arctinos de Milet, au septième siècle av. J.-C., a laissé une épopée en cinq livres, intitulée l'*Ethiopsis*⁴ où Memnon joue un rôle central. De cette œuvre, Quintus de Smyrne a repris deux minces fragments, l'argument, et des allusions. Pindare, poète de cour entre 522 et 442 av. J.-C., construit toute une thématique sur Memnon et son affrontement avec Achille. Il est, à plusieurs reprises, question de la mort de Memnon et de sa généalogie. Chez lui, le thème de Memnon est

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 3 sq.

². Arctinos de Milet (VIII^e s. av. J.-C.). On en connaît un résumé où l'on voit Achille tuer Memnon, mais l'on ne sait rien de l'Ethiopie, la patrie de ce dernier.

³. Hésiode, *Théogonie*, 984-985 : Τιθωνῶ δ' Ἑως τέκε Μέμνονα χαλκοκορυστήν, Αἰθιοπίων βασιλῆα (...)

⁴. Sur les fragments de l'*Ethiopide*, on peut consulter : *Homeri carmina*, Paris, F. DIDOT, 1837, p. 581 : début de l'*Ethiopide*, *Scholie de Pindare Isthmiques* IV, 58. Voir également G. KINKEL, *Epicorum graecorum fragmenta*, Leipzig, Teubner, 1877. L'argument de l'*Ethiopide* se trouve dans la même édition des *Homeri Carmina*, p. 583. On en retrouve les échos dans le livre des *Posthomerica* de Quintus de Smyrne (troisième siècle apr. J.-C.). Il est intitulé *Memnon*, texte et traduction de F. VIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

un pur cliché¹ : καὶ ἐγγεσφόρους ἐπιμείξαις Αἰθιοπέσσι χεῖρας ἐν φρασὶ πάξαιθ', ὅπως σφίσι μὴ κοίρανος ὀπίσω πάλιν οἴκαδ' ἀνεψιὸς ζαμενῆς Ἑλένοιο Μέμνων μόλοι, « engageant la bataille avec les Ethiopiens porteurs de javelots, Achille s'obstine à vouloir que ne revînt plus dans son pays leur chef, l'impétueux cousin d'Hélénos, Memnon » Eschyle², dans un fragment, appelle la mère de Memnon Kissia et non pas Aurore : φησὶ δὲ καὶ Αἰσχύλος τὴν μητέρα Μέμνωνος Κισσίαν. On décèle l'influence de la dualité de Koush dans la confusion grecque³. L'origine susienne de Memnon est connue des auteurs grecs et romains qui continuent aussi depuis toujours à le considérer comme un Ethiopien. Une autre pièce d'Eschyle perdue, elle aussi, a pour titre *Psychotasia*. Le sujet est le combat d'Achille et de Memnon. Nous devons les détails du décor à Julius Pollux⁴ : en bas, l'affrontement des héros, et en haut, l'affrontement de leurs mères divines aux pieds de Zeus, chacune intercédant pour leur fils. Memnon est de race semi-divine, fils de l'Aurore et de Tithon⁵.

Les dramaturges mettent aussi en scène des éléments de l'univers éthiopien auquel ils rattachent le personnage de Memnon. Ainsi Sophocle (495-405 av. J.-C.) a écrit une pièce intitulée : les *Ethiopiens* ou *Memnon*. On se demande comment il est parvenu à devenir roi des Ethiopiens. Des auteurs comme Homère, Hésiode, Quintus de Smyrne¹, s'accordent à lui donner ce titre. Toutefois Philostrate, dans sa *Vie d'Apollonios de Tyane*, citant Damis, le compagnon d'Apollonios, ne dit pas un mot de la participation de Memnon à la guerre de Troie. Il continue seulement, comme Héliodore, à le présenter comme l'ancêtre des Ethiopiens.

¹. Pindare, *Néméennes* III, 61-63.

². *Fragment* 209, p. 70, *id.* La mère de Memnon était une « Kissienne ». Il semble que ce soit là une des origines de la tradition de Memnon Kissien. Strabon, *Géographie* XV, 728, affirmera que, pour attribuer à Memnon une origine plus exotique pour les Grecs, on lui donne pour mère une Kissienne. Les Kissiens étant les habitants du pays de Suse, en Elam.

³. G. GOOSSENS, 1939, p. 113-116 pense qu'« il se peut fort bien que les Grecs, confondant la Koush orientale et la Koush méridionale, trompés par les restrictions apportées au terme Ethiopie, aient attribué à l'une ce qui appartenait à l'autre et qu'ils aient fait de l'iranien Memnon un nilotique. Il n'empêche que ce Memnon fut toujours reconnu par les historiens comme un Susien ». Dès l'époque d'Hérodote, certains assimilaient Memnon à un nilotique.

⁴. Julius Pollux IV, 130, *Pollucis Onomasticon e codicibus ab ipso collatis denuo*, von E. BETHE, Teuner, 1967. Voir également *Die Fragmente Der Tragödien Des Aischylos*, H. J. METTE, Akademie Verlag, Berlin, 1959 : ἀπὸ δὲ τοῦ θεολογείου ὄντος ὑπὲρ τὴν σκηνὴν ἐν ὕψει ἐπιφαίνονται, ὡς ὁ Ζεὺς καὶ οἱ περὶ αὐτὸν ἐμΨυχοστασίαι· ἡ δὲ γέρανος μηχανήμά ἐστιν ἐκ μετεώρου καταφερόμενον ἐφ' ἀρπαγῆι σώματος Ἡῶς ἀρπάζουσα τὸ σῶμα τὸ Μέμνωνος.

⁵. Tithon, futur père de Memnon, se rend dans les parties orientales de l'Asie, chez les Ethiopiens. Il eut une union avec Aurore. De cette union naquit Memnon.

¹. Quintus de Smyrne, *Suite d'Homère* II, 101 ; II, 642-643.

G. Haeny¹ et R. Drews² ont étudié la figure mythologique éthiopienne de Memnon chez les auteurs Grecs. Le second auteur montre que les légendes éthiopiennes portent en elles-mêmes les causes de l'ambivalence entre la nature mythique et historique des Ethiopiens. Memnon, on le sait, est considéré comme le roi des Ethiopiens³. Venu, de l'on ne sait où exactement, au secours des Troyens⁴, Memnon est, dès l'époque archaïque, rattaché à l'Ethiopie orientale, certainement, puisque la légende se rapporte d'abord à un héros susien⁵. Ensuite, à l'époque hellénistique, on le qualifie d'Ethiopien, au sens de « originaire de l'Ethiopie nilotique subégyptienne ». Par contre, au terme de son évolution, le mythe devient en quelque sorte bicéphale. Memnon est un Ethiopien de Nubie, mais fils d'Aurore, il reste d'une certaine manière un « Ethiopien de l'est ». Cela aboutit, au premier siècle apr. J.-C., à une interprétation indienne de son origine orientale en raison de son ascendance maternelle⁶. La généalogie de Memnon laisse supposer que l'Ethiopie en question se trouve en Orient⁷. Un passage de Diodore est à cet égard parfaitement clair¹ : [Τιθωνός] στρατεύσας εἰς τὰ πρὸς ἕω μέρη τῆς Ἀσίας καὶ διάτεινας ἕως Αἰθιοπίας

¹. G. HAENY, *L'origine des traditions thébaines concernant Memnon*, BIFAO LXIV, 1966, p. 203-212.

². R. DREWS, « Aethiopian Memnon, African or Asiatic? », *Rheinisches Museum* III, 1969, p. 191-192.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 3.

⁴. Jean Malalas, *Chorographie* éd. L. Dindorf, p. 127-129, affirmait aux pages précédentes que Memnon est un roi indien ; et précise ici que ses soldats sont éthiopiens.

⁵. G. GOOSSENS, 1939, p. 337-338.

⁶. Les poètes du premier siècle apr. J.-C. associent couramment l'Inde à l'Aurore (Tibulle, *Elégies* II, II, 15-16 ; III, VIII, 15-16 ; Ovide, *Amours* II, VI, 1) ; au quatrième siècle encore Optatien Porphyre, *Carm.* XIV, 20, écrit : *Indus et Aurorae miles*. Le commentaire de Servius, *Ad Virg. Aenidem* I, 489, au sujet de Memnon est intéressant : son origine orientale est rappelée avec force.

⁷. A. PERETTI, « Eschilo ed Anassagora sulle piene del Nilo », *Studi italiani di filologia classica*, 27-28, 1956, p. 5 ; R. DREWS, 1969, p. 191-192 ; R. ENGELS, 1977, p. 12, admet que la légende de Memnon s'est bâtie autour du « noyau » des Ethiopiens orientaux. Ce même auteur, p. 23, critique A. Peretti et refuse d'admettre que cette Ethiopie orientale ait une réalité géographique ; il ne peut s'agir que d'une Ethiopie orientale mythique. Pour A. BALLABRIGA, *Le soleil et le Tartare*, Paris, 1986, p. 110, dans les plus anciennes traditions, Memnon, prince en Orient, dirigeait un royaume qui se trouvait au voisinage du pays des Amazones (on connaît des vases attiques sur lesquels est peint un Memnon oriental vêtu d'un pantalon rayé comme en portent les Amazones). Inversement, les imagiers de la céramique attique se réfèrent aussi à une Ethiopie occidentale, identifiable par les signes distinctifs habituels du Noir : chevelure crépue, lèvres épaisses. Il est vrai que l'apparence du Noir est transférée à des personnages qui jouent le rôle d'« attributs » de Memnon : l'amphore datée de 550-525 av. J.-C. présente un Memnon figuré comme un hoplite blanc mais dont les soldats éthiopiens sont de type « négroïde » (voir J. VERCOUTTER et al., *L'Image du Noir* I, 1976, fig. 155-157). Voir à ce propos, G. H. BEARDSLEY, *The Negro in Greek and Roman Civilisation. A Study in the Aithiopian Type*, Baltimore-Londres, 1929 ; F. LISSARAGUE, *L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris-Rome, 1990, p. 21-29.

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* IV, LXXV, 4.

ἐμυθολογήθη ἐξ' ἐοῦς τέκνωσαι Μέμνονα. D'autres sources rattachent la légende du héros à l'Orient mésopotamien et à Suse. Ainsi, Hérodote écrit que Suse est la patrie de Memnon¹. Diodore de Sicile raconte comment Memnon, fils de Thiton, roi de la Perside, partit avec dix mille Ethiopiens et autant de Susiens au secours de Priam, lui-même sujet du roi d'Assyrie.

Dans son témoignage sur Memnon, Diodore de Sicile introduit cette remarque : « les Ethiopiens voisins de l'Égypte contestent ce fait, ἀμφισβητοῦσι, et disent que cet homme [Memnon] est né dans ces régions » Il semble que Memnon, à l'époque hellénistique², est considéré comme le roi des Ethiopiens de la région du Nil. Les Grecs pensent que les statues colossales d'Aménophis représentent Memnon et que les Ethiopiens les ont bâties durant l'occupation de l'Égypte³. Même si quelques auteurs attribuent l'édification de statues à un roi égyptien nommé Ismandès, Amenoth, Phamenophès ou Phaménoth⁴, elles sont rattachées généralement à la légende du héros⁵. Aussi Memnon, passe-t-il, dès lors, couramment pour le roi des Ethiopiens nilotiques, auxquels il rapporte la gloire⁶. Il en vient même à être séparé du cycle troyen : « il était bien le fils de l'Aurore, mais il n'était pas mort à Troie, parce qu'il n'y était même jamais allé, mais il avait terminé ses jours en Ethiopie¹ ». L'interprétation grecque du colosse égyptien permet de situer la légende de Memnon en Nubie et d'en asseoir définitivement la filière nilotique. Comme l'indique

¹. Voir aussi Eschyle, cité par Strabon : λέγονται δὲ καὶ Κίσσιοι οἱ Σούσιοι· φησὶ δὲ καὶ Ἀισχύλος τὴν μητέρα Μέμνονος Κισσίαν. Voir également Eschyle, *Perses* 17 et 118 ; d'après G. GOOSSENS, 1939, p. 338, Memnon cache certainement sous son nom une divinité ou un roi d'un royaume oriental.

². J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 151-152 ; R. DREWS, 1969, p. 191-192, s'appuie outre ce passage, sur Agatharchidès et Quinte-Curce. Mais comme cela a été dit ci-dessus, l'iconographie n'avait pas attendu l'époque hellénistique pour associer Memnon à une Ethiopie subégyptienne. On notera en outre à l'époque d'Hérodote, *Histoires* II, 106, certains mettent en rapport l'Éthiopie subégyptienne et Memnon. L'Historien y voit, conformément, dit-il, à l'opinion commune, une représentation de Sésostris et récuse ceux qui l'identifient à Memnon. On peut ajouter au témoignage d'Hérodote, celui de Pausanias, *Description de la Grèce* X, XXXI, 7 : Polygnote, peintre de la Lesché des Cnidiens, à Delphes (dont Pausanias fait la description), avait représenté un jeune éthiopien (παῖς Αἰθίοψ) afin que Memnon, probablement représenté sous l'aspect d'un hoplite grec, pût être identifié. R. ENGELS, 1977, p. 27, suppose même que, dès l'époque de Pindare, le fils d'Aurore était localisé dans les régions méridionales du monde habité.

³. Agatharchidès, *Erythrée* 29, dans Photius, *Bibliothèque*, éd. Henry, t. VII. Les Grecs attribuèrent à Memnon, fils d'Aurore, cette statue qui chantait au lever du soleil, mais les Egyptiens n'admirent pas cette assimilation comme le remarque G. GOOSSENS, 1939, p. 336-338.

⁴. Strabon, *Géographie* XVII, I, 42 ; Pausanias, *Description de la Grèce* I, XLII, 3 ; voir G. GOOSSENS, 1939, p. 336.

⁵. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XXXV, 58 ; Dion Chrysostome, *Orations* 31, 92 ; Denys le Périégète, *Description de la terre*, p. 247-250 ; Callistrate, *Description des statues* I, 4, ed. Dübner, p. 415 ; IX, 1, p. 421 ; Avienus, *Geographi Graeci Minores* II, 367-369, C. MÜLLER ed., Paris, 1855-61, p. 180.

⁶. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 182.

¹. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 6.

P. Schneider¹, « ce n'est plus désormais l'Ethiopie mal définie du premier état de la légende et dès lors les Ethiopiens du sud de l'Egypte pourront revendiquer Memnon un de leurs héros. L'ambiguïté de la légende, orientale et éthiopienne, fut rendue possible par une forme d'interprétation. »

Les premiers témoignages considèrent que Memnon est le roi des Ethiopiens, mais ils ne s'intéressent pas à son épiderme. Néanmoins, des artistes et des auteurs, disposant d'informations sur les Ethiopiens et sensibles aux récits de leurs exploits militaires en Egypte, représentent Memnon, à la tête d'un contingent de soldats noirs lors de la guerre de Troie, comme un Ethiopien. L'engouement des Grecs pour l'Ethiopie, favorisé par des récits venus d'Egypte, est accentué par la présence d'Ethiopiens sur le sol grec après les Guerres médiques. J.-F. M. Snowden² et R. Drews soutiennent, de ce fait, que Memnon est devenu éthiopien à l'époque hellénistique puisqu'il était auparavant souvent représenté comme un Blanc dans l'iconographie. Quoiqu'il en soit, l'attention portée aux Ethiopiens dans la peinture sur vase de cette époque est significative, car ces portraits ont dû compter dans l'évolution de l'image qu'Héliodore se fait des Ethiopiens et de leurs ascendants. Pour les Anciens, le mirage éthiopien découle de cette volonté de montrer l'Ethiopie avant tout dans la particularité de ses hommes.

II. 4. 2. L'IMPORTANCE DU MYTHE DE PERSEE ET D'ANDROMEDE

Dès les premières compositions littéraires, la complexité du couple mythique Persée et Andromède passionne les Grecs. Parallèlement à Memnon, il a existé une autre tradition qui fait de lui un ancêtre des Perses. Homère parle assez peu du mythe de Persée, mais il cite Danaé parmi les femmes dignes d'amour à qui Zeus préfère Héra³. Il nomme Sthénélos, fils de Persée⁴. Hésiode⁵ s'intéresse à la décapitation de la Méduse qui lui inspire des accents pathétiques et une présentation victorieuse du héros⁶. Simonide remonte à l'origine du mythe et fait se lamenter Danaé que son père, le roi Acrisios, a abandonné sur les flots avec son enfant, Persée¹. Pindare²

¹. P. SCHNEIDER, 2004, p. 420.

². J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 152.

³. Homère, *Iliade* XIV, 319-320.

⁴. Homère, *Iliade* XIX, 116.

⁵. Hésiode, *Théogonie* 276-286.

⁶. Hésiode, *Le Bouclier* 216-237.

¹. *Lyrical Graeca Selecta*, D. L. PAGE éd., Oxford, 1968, n° 371.

². Pindare, *Pythiques* X, 29-48 ; XII, 9-18.

traite deux fois de la mort de Méduse, et Hérodote¹ mentionne Persée et Andromède, mais c'est surtout pour nommer leur fils, Persés, qui passe pour l'éponyme de la race perse. Eschyle a consacré au mythe de Persée une trilogie aujourd'hui perdue. Elle comprend les *Prokrides* qui raconte comment Persée s'arme et tue Méduse ; *Polydectès*, consacrée à la libération de Danaé par Persée et à la pétrification du tyran, les *Dyktyoulokoï*, drame satyrique dont le sujet est l'arrivée à Sériphos du héros Persée et de sa mère. Quant à la quatrième pièce, elle traite peut-être de la pluie d'or et du bannissement de Danaé par Acrisios. Eschyle semble n'avoir consacré aucun ouvrage à l'épisode d'Andromède. Sophocle² l'avait peut être fait. Dans les textes qui nous sont connus, il évoque seulement l'ensevelissement de Danaé dans sa prison sépulcre. Jusque là, les premiers épisodes du mythe de Persée sont les principales sources d'inspiration des auteurs qui veulent le traiter et l'épisode d'Andromède ne joue pas un grand rôle. Il reste des allusions de la légende de Persée et Andromède chez Hésychius, Photius, Athénée ou dans l'art grec, comme une *pélikè* du British Museum sur laquelle est représentée l'histoire de la fille de Céphée³, roi d'Ethiopie, enchaînée en présence de Persée⁴.

Le mythe d'Andromède joue également un rôle important dans l'histoire éthiopienne d'Héliodore. Dans la tradition classique, au moins depuis Euripide, l'Ethiopie, passait ainsi pour être la patrie d'Andromède, fille du roi Céphée et de la reine Cassiopée, eux-mêmes souverains éthiopiens⁵. La jeune fille est condamnée à payer de sa vie une imprudence verbale de sa mère. Poséidon punit ce péché d'orgueil sur l'enfant en l'enchaînant sur le rivage, livrée à un monstre marin. Un fils de Zeus, le héros Persée, demi-dieu grec par sa mère Danaé, passait par l'Ethiopie. Aussitôt, il tue le monstre, délivre la jeune fille et l'épouse. Tout le roman d'Héliodore repose sur l'idée héritée de cette légende d'Andromède : un couple éthiopien peut donner naissance à une fille blanche. Chariclée, fille des souverains éthiopiens, est née blanche par un étrange phénomène.

Au cinquième siècle av. J.-C., l'intérêt porté au monde éthiopien amène les dramaturges à prendre conscience de la valeur scénique de l'histoire d'Andromède. Il se peut que les peintres de vases trouvent des sujets d'inspiration dans la légende d'Andromède portée au théâtre.

¹. Hérodote, *Histoires* VII, LXI, 2-3.

². Sophocle, *Antigone* 944-950.

³. Selon une tradition transmise par Eusthate, *Ad Per.* 1059, éd. C. MÜLLER, *Geographi Graeci Minores* II, p. 395 (d'après Hérodote), les Perses s'appelaient autrefois Céphéens ; autrement dit, ils descendaient de Céphée, père d'Andromède et souverain des Ethiopiens.

⁴. London British Museum, 1843 ; J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 54, fig. 26.

⁵. Apollodore, auteur d'une *Bibliothèque* en trois livres, situe en Ethiopie le royaume de Céphée, les aventures de Persée et de Tithon. Les échos de cette thématique se retrouvent dans les *Anthologies postérieures*, Apollodore, texte et trad. de R. WAGNER, Leipzig, Teubner, 1925 ; C. MÜLLER, T. MÜLLER, *FHG* I ; Sur Céphée, voir Apollodore, *Bibliothèque* II, 43 ; sur Persée, voir Apollodore, *Bibliothèque* II, 43-49, J. C. CARRIERE, B. MASSONIE éd., Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Pourquoi Andromède, fille du roi d'Éthiopie Céphée, avait-elle la peau blanche ? Cela ne nous est pas précisé. L'art grec voit généralement Andromède en femme blanche. Une *pélikè* de Boston, à figures rouges, attribuée à l'atelier du peintre des Niobides, montre un jeune éthiopien en train d'attacher Andromède à un pieu, tandis que Céphée, le père de celle-ci, les observe d'un air abattu. Céphée et Andromède sont tous deux vêtus à la perse, mais les lèvres assez épaisses et le nez large et quelque peu retroussée du roi contrastent nettement avec le nez et les lèvres minces de sa fille, indiquant qu'au regard du peintre, Céphée était un Éthiopien et Andromède une Blanche. Dessinés en trait blanc sur fond noir, la masse laineuse de leurs cheveux elle-même peinte en blanc, les trois personnages sont rendus d'une façon inhabituelle mais fort réussie¹. L'*Andromède* de Sophocle a été proposé comme source d'inspiration pour cette *pélikè*.

La pièce *Andromède* d'Euripide, considérée comme l'une des plus belles pièces du poète² et représentée en 412 av. J.-C., connaît une longue fortune. Elle a un immense succès au point que les habitants d'Abdère sont en proie à une fièvre tragique racontée par Lucien³. Ils ont un faible pour la fameuse tirade de Persée, leur morceau favori qui commence par une invocation à l'Amour. Après Euripide, l'épisode d'Andromède apparaît fréquemment dans les textes. Lucien⁴ le représente en un récit plaisant. Flavius Josèphe⁵ l'évoque. Les trois récits complets du mythe se retrouvent dans les *Scholies* d'Apollonios de Rhodes⁶, la *Bibliothèque* d'Apollodore⁷ et les *Métamorphoses* d'Ovide⁸ où il tient la plus grande place. Quant à Ovide, il considère Andromède comme éthiopienne dans les *Métamorphoses*⁹ ainsi que dans l'*Art d'aimer*. Pour le poète, tous les Indiens sont *nigri*, comme les Éthiopiens¹⁰. Il existe d'autres récits secondaires anecdotiques en marge du mythe¹¹ accompagnés de représentations iconographiques. L'épisode d'Andromède apparaît dans des amphores corinthiennes à figure noire à partir du sixième siècle av. J.-C.¹² La mention du tableau sur lequel figurent Persée et Andromède ne comporte aucun commentaire.

¹. Atelier du « peintre de Niobides » : serviteur éthiopien soutenant Andromède, détail de la *pélikè* : cinquième siècle av. J.-C. ; terre cuite ; hauteur : 44 cm ; Boston, Museum of fine Arts.

². Voir Scholie des *Grenouilles* d'Aristophane 53.

³. Lucien, *Sur la manière d'écrire l'histoire* I, 2.

⁴. Lucien, *Dialogues des morts* XIV, 323.

⁵. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* III, IX, 3.

⁶. Apollonios de Rhodes, *Scholies* IV, 1091 sq. ; IV, 1515.

⁷. Apollodore, *Bibliothèque* II, IV, 1-5.

⁸. Ovide, *Métamorphoses* IV, 607 ; 5, 249.

⁹. Ovide, *Métamorphoses* IV, 605-606 ; Philodème, *Anthologie grecque* V, 132.

¹⁰. Virgile, *Géorgiques* IV, 293 ; et Ovide, *Art d'aimer* I, 53 : *Andromeda Perseus nigris portarit ab Indis*, « que Persée ait ramené de chez les Indiens Andromède ».

¹¹. Elien, *Nature des animaux* III, 37.

¹². Berlin, Staatliche Museum n° 1652.

Lucien, dans son œuvre *La salle*, et Philostrate¹ décrivent des représentations semblables, mais n'expliquent pas l'histoire représentée.

En effet, la fable d'Andromède, relayée par la poésie, comporte une géographie difficilement perceptible où se mêlent les Ethiopiens d'Occident et ceux d'Orient. En effet, Andromède est perçue tantôt comme éthiopienne, tantôt comme orientale, en l'occurrence phénicienne², et comme indienne³. Le mythe subordonne l'espace géographique à ses fluctuations. Strabon signale, en effet, que pour certains, l'Ethiopie se trouvait en Phénicie : εἰσὶ δὲ οἱ τὴν Αἰθιοπίαν εἰς τὴν Φοινίκην μετὰ γούσι⁴. Cette localisation, poursuit le géographe, ne provient pas d'une quelconque ignorance géographique, οὐ δῆπου κατ' ἄγνοιαν τοπικὴν, il s'agit simplement d'un choix de la part des tenants de cette opinion de placer l'Ethiopie dans la région de Joppé en Phénicie par respect des différentes variantes de la légende d'Andromède. Ainsi, ils imaginent une Ethiopie en accord avec le mythe, ἐν μύθου μᾶλλον σχήματι, tout en reconnaissant l'existence d'une Ethiopie « ordinaire » située au sud de l'Egypte. L'Ethiopie de la légende d'Andromède est un pays maritime très éloigné du royaume de Méroé. Ce flottement géographique est perceptible dans les considérations du romancier. L'épisode d'Andromède, devenu célèbre à partir du quatrième siècle av. J.-C.⁵, est variablement localisé en Ethiopie ou en Perse. Le romancier intègre la convention littéraire. Le mythe de Persée et d'Andromède est supposé connu du lecteur de l'époque. Héliodore l'introduit dans son ouvrage pour marquer les liens qui lient Andromède à l'Ethiopie, et la Grèce à l'Ethiopie.

Le tableau d'Andromède appartient aux motifs bien connus de l'époque impériale. Il est probablement commun de retrouver dans les demeures d'une élite cultivée des motifs représentant Persée combattant le monstre marin et sauvant Andromède au milieu d'Ethiopiens. Héliodore a bien pu s'inspirer des tableaux éthiopiens reproduits dans des demeures comme celles de Pompéi pour composer son cadre éthiopien. Lucien et Philostrate ont laissé des témoignages au sujet de ces usages domestiques pendant l'époque impériale. Le second, par exemple⁶, met en scène une peinture de la légende d'Andromède. Il explique : καὶ θεωροῦσιν αὐτὸ οἶον γραφέν. Ἄλλ' οὐκ Ἐρυθρὰ γὰρ αὕτη θάλασσα οὐδ' Ἰνδοὶ ταῦτα, Αἰθίοπες δὲ καὶ ἀνὴρ Ἕλληνα ἐν Αἰθιοπία. Καὶ ἄθλος τοῦ ἀνδρός, ὃν ἐκὼν ἔτλη κατὰ ἔρωτα, οἶμαί σε, ὦ παῖ, μὴ

¹. Philostrate, *Images* I, 29.

². Voir par exemple Conon, dans Photius, *Bibliothèque cod.* 186, 138 b, éd. Henry, t. III, p. 30.

³. Ce n'est pas l'interprétation de J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 11, qui pense que seul un emploi poétique explique le terme choisi « Indis » par Ovide, *Art d'aimer* I, 53.

⁴. Strabon, *Géographie* I, II, 35 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* VI, 182 : *et Syriae imperitasse eam (sc. Aethiopiam) nostroque litori aetate regis Cephei patet (...)* Notons que les spéculations étymologiques qui mêlent les Phéniciens, la pourpre - leur invention - et l'Erythrée (« l'océan rouge » ou « pourpre ») contribuent à brouiller encore les choses.

⁵. *Amphore corinthienne à figure noire*, Berlin, Staatliche Museum, n° 1652.

⁶. Philostrate, *Imagines* I, 29.

ἀνήκοον εἶναι τοῦ Περσέως, ὃν φασιν Ἀτλαντικὸν ἀποκτεῖναι κῆτος ἐν Αἰθίοπια περὶ τὰς ἀγέλας καὶ τοὺς ἐν γῆ ἄνθρώπους, « ce n'est point ici la mer Erythrée ni l'Inde. Tu vois des Ethiopiens, un héros grec en Ethiopie et l'entreprise périlleuse dans laquelle il se jette par amour. Je pense, mon enfant, que tu n'es pas sans avoir entendu parler de Persée, le vainqueur de ce monstre qui, échappé de la mer Atlantique, parcourut l'Ethiopie, s'attaquant à la fois aux troupeaux et aux hommes » Il montre que ce ne sont ni les habitants de la Mer Rouge ni ceux de l'Inde, mais les habitants d'Ethiopie ainsi représentés. L'image de Persée au milieu des Ethiopiens rappelle le portrait de Théagène¹ bravant dans une situation identique tous les dangers pour amener sa fiancée saine et sauve à sa patrie d'origine. Il sort vainqueur des combats qui l'opposent au taureau et au colosse éthiopien et mérite enfin de prendre Chariclée pour épouse. Philostrate dans la description d'un tableau représentant Persée délivrant Andromède montre une jeune fille à l'aspect ravissant, blanche parmi les Ethiopiens. Nous savons que les peintres avaient pour habitude de souligner le contraste entre une Andromède blanche et la population noire d'Ethiopie. La délicate situation de la jeune fille était mise en valeur et le personnage n'en ressortait que davantage. Par ailleurs, une peinture comme celle de Pompéi montrant Andromède blanche devait être connue du romancier.

Héliodore² connaît la tradition grecque sur l'origine de la royauté éthiopienne et montre que « dans un autre pavillon à proximité, sur un haut piédestal, se trouvaient les statues des dieux nationaux et les images des demi-dieux, Memnon, Persée et Andromède, que les rois d'Ethiopie regardent comme les fondateurs de leur race ». Il extrapole les données qui s'adaptent bien à l'intrigue amoureuse pour présenter au lecteur une histoire éthiopienne vraisemblable. Le romancier n'est pas un simple compilateur, mais il compose un roman historique sur le royaume de Méroé à propos duquel, peu avant lui, Philostrate et Pseudo-Callisthène, à des titres divers, ont montré une réalité virtuelle. Il faut, à ce propos, marquer une distinction entre les données fictives qu'Héliodore introduit dans sa présentation de Méroé et la science réelle qu'il a sur l'Ethiopie. Avec les *Ethiopiennes*, nous quittons le champ de l'histoire réelle du royaume de Méroé pour entrer dans l'atelier de l'histoire fictive qui marque d'un certain sceau toute une tradition historique romanesque. Le témoignage d'Héliodore sur les Gymnosophistes éthiopiens prouve que les *Ethiopiennes* sont d'abord une œuvre où la fiction et l'exotisme tiennent une place importante. Les indications sur leur rang et leur fonction permettent d'observer, comment dans ce cas précis, une donnée qui n'a rien à voir avec le royaume éthiopien, est exprimée dans un langage propre au roman afin de se conformer à une réalité virtuelle.

¹. Pour l'analogie entre Théagène et Persée, M. LAPLACE, 1992 b, p. 215.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 3.

II. 5. LES GYMNOSOPHISTES ETHIOPIENS

Le troisième siècle apr. J.-C. est l'époque où les Gymnosophistes connaissent à nouveau une vogue extraordinaire. Il est intéressant, à cet égard, de s'intéresser aux raisons qui poussent Héliodore à souligner la présence des Gymnosophistes dans l'entourage d'un roi éthiopien. Le souverain Hydaspes, - dont le nom est celui d'un fleuve indien -, est conseillé, en effet, par des prêtres éthiopiens. Le romancier renverse, à cette occasion, le courant qui, depuis Philostrate, a tendance à situer le *parangon* de la sagesse du côté de l'Orient. Les Gymnosophistes éthiopiens, pure invention romanesque, sont moins cités dans les sources que les Gymnosophistes indiens. Avant lui, Philostrate¹ place l'institution des Gymnosophistes à la frontière égyptienne. L'expression « Gymnosophistes » pour désigner les prêtres éthiopiens est une dénomination originalement réservée aux sages indiens. Dans le sillage de Philostrate et de son personnage Apollonius, Héliodore tient-il à rappeler l'origine indienne des sages d'Ethiopie qui, selon Apollonius, se sont réfugiés là après avoir perpétré le meurtre de leur roi Gange ? P. Schneider montre que les Gymnosophistes éthiopiens « paraissent être des personnages de composition romanesque : à l'époque de l'occupation perse en Egypte, les relations entre les prêtres et le roi des Ethiopiens ne semblaient pas aussi harmonieuses que voudrait le faire croire Héliodore. Le nom même du chef des Gymnosophistes, Sisimithrès, a une consonance perse. Héliodore a sous doute artificiellement amalgamé des éléments d'origine indienne et éthiopienne² ».

Héliodore³ s'inspire de toute évidence de l'ensemble des représentations dévolues aux Gymnosophistes indiens. Il transfère leurs prérogatives aux Gymnosophistes éthiopiens dont il veut qu'ils restent exemplaires dans tous les domaines et les associe à la royauté méroïtique. Dans l'Antiquité, il n'existe pas de distinction ni de délimitation bien établie entre la mythologie et l'histoire éthiopienne et indienne. Aussi est-il parfois fort difficile de déterminer les événements historiques et de situer les espaces de l'une et de l'autre. Les textes anciens comportent des situations de confusions récurrentes entre l'Inde et l'Ethiopie. Ce qui appartient à l'univers indien est souvent appelé éthiopien, et vice-versa. Ces confusions se manifestent dans divers domaines. L'examen approfondi des références à l'Ethiopie d'Héliodore permet de mieux comprendre la nature de ce phénomène. Dans le meilleur des cas, la confusion est une simple erreur. Mais elle

¹. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, X, 12. Le héros de Philostrate part de l'Inde où il séjourne auprès de Brahmanes, puis en Ethiopie où il rencontre d'étranges hommes nus, descendants de réprouvés indiens venus s'établir en Egypte. Le récit est l'occasion de faire ressortir des différences essentielles entre les deux communautés.

². P. SCHNEIDER, 2004, p. 96.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX.

peut résulter d'une ignorance voire d'une volonté manifeste de présenter ces contrées éloignées sous des traits exotiques. En imaginant des Gymnosophistes en contact direct et permanent avec les dieux, il devient ainsi plus commode pour lui de leur donner des pouvoirs extraordinaires pour dénouer les ultimes fils de l'action du roman.

Dans l'univers romanesque, la référence aux Gymnosophistes perpétue la constance de la confusion entre l'Inde et l'Éthiopie. Dans le roman *Barlaam et Ioasaph*¹, le récit s'ouvre sur une Inde *aux confins de la terre habitée*. Elle est identifiée à cet autre pays des confins du monde, l'Éthiopie intérieure, selon une représentation antique de l'Inde, englobant à la fois l'Éthiopie et l'Arabie. Une tradition ancienne considère les habitants de l'Arabie et de l'Éthiopie comme de lointains descendants des Indiens et des hommes dévots du pays intérieur des Éthiopiens. La vogue de ces sages indiens commence avec l'expédition d'Alexandre le Grand en Inde². Onésicrite³ rapporte la première conversation entre un Grec et un sage de l'Inde, Kalanos. L'événement se déroule à Taxila. La rencontre directe entre des Grecs et ces hommes nus, soumis à des règles de vie ascétiques, respectés de leurs concitoyens, est un des moments majeurs de l'expédition d'Alexandrie en Inde. Les Grecs les nomment sophistes, mais aussi Gymnosophistes, en raison de leur nudité, incomplète d'ailleurs ; les Brahmanes⁴ portent des vêtements légers et philosophent le torse nu ; cela suffit pour que les Grecs les appellent ainsi. Le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène indique qu'Alexandre⁵ est le premier à rencontrer les Gymnosophistes indiens.

Le terme grec « Gymnosophistes », ou simplement γυμνοί chez Philostrate, apparaît, tardivement, à propos des Éthiopiens qui bénéficient sans doute de leur réputation d'hommes sages et pieux. Si on suit à la lettre le texte de Philostrate, le portique où se réunissent les Gymnosophistes se situe avant la première cataracte. Dans la *Vie d'Apollonios de Tyane*, le héros rencontre les Gymnosophistes éthiopiens qu'il considère comme apparentés et inférieurs aux sages indiens⁶. Philostrate ne situe pas nettement la contrée où vivent les Gymnosophistes dont il parle,

¹. *Barlaam et Ioasaph* I, 3 et I, 5, éd. Woodward-Mattingly.

². Plutarque, *Vie d'Alexandre* 64 sq. On entend également parler d'eux sous Auguste, Strabon, *Géographie* XV, 686 ; voir A. J. FESTUGIERE, « Trois rencontres entre la Grèce et l'Inde », *Revue de l'Histoire des religions* 135, 1942-43, p. 32-57 ; W. H. WILLIS, K. MARESCH, "The encounter of Alexander with the Brahmins, New fragments of the Cynic Diatribe P. Genev. Inv.", *ZPE* 74, 1988, p. 59-83.

³. Strabon, *Géographie* XV, 1, 63-65

⁴. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 14.

⁵. Les sages indiens sont signalés lors de l'expédition d'Alexandre en Inde, voir Plutarque, *Alexandre*, p. 64 sq., sous le règne d'Auguste également, Strabon, *Géographie* XV, 686.

⁶. P. ROBIANO, « Les Gymnosophistes éthiopiens chez Philostrate et chez Héliodore », *REA* 94, 1992, p. 413-428.

faisant d'eux tantôt des Egyptiens, tantôt des Ethiopiens. Il faudrait donc en principe les définir comme Egyptiens¹, ce que fait d'ailleurs Jérôme². Néanmoins Philostrate préfère les considérer comme des Ethiopiens et précise que leur sagesse surpasse celle des Egyptiens. Leur nudité est empruntée au prototype des sages-nus indiens, car les sources classiques ne mentionnent pas de sages nus éthiopiens. Héliodore s'exprimant sur ces sages dans le livre X les localise dans le royaume de Méroé. Ils sont les membres du clergé détenteurs d'une sagesse barbare en rien inférieure à celle des Grecs. On s'interroge alors sur les raisons qui poussent Héliodore et Philostrate à situer l'institution des Gymnosophistes en Ethiopie. Pour le plus grand bonheur des lecteurs férus d'exotisme, cette fascination était entretenue par le roman grec³. Il est certain que les lecteurs d'Héliodore et de Philostrate ne pouvaient pas se rendre compte de ce transfert de culture.

Une autre raison pour expliquer ce choix réside sans doute dans cette constance des auteurs grecs et romains à conférer des traits mythiques aux Ethiopiens plutôt qu'aux Indiens. Héliodore, en situant les Gymnosophistes en Ethiopie, perpétue l'idée que l'Ethiopie et l'Inde sont limitrophes. La localisation des Gymnosophistes en Ethiopie s'explique bien dans l'hypothèse où l'Indus et le Nil⁴ sont considérés à la fois comme un seul et même fleuve et marquent la limite entre l'Ethiopie et l'Asie. Héliodore et Philostrate entretiennent et perpétuent l'image mythologique de l'Ethiopien vis-à-vis de l'opinion publique de l'époque impériale, qui contrairement à celle de l'époque grecque, semble moins encline à les idéaliser. Une longue tradition d'estime caractérise le royaume de Méroé, et ces deux romanciers s'intéressent à ses mœurs. Elle explique également l'intérêt et le transfert des attributs indiens dans les œuvres d'Héliodore et de Philostrate. Il est naturel de donner aux prêtres éthiopiens le même nom de Gymnosophistes puisque les Ethiopiens ont avec les Indiens des traits culturels communs.

¹. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 26. Cependant, Apollonios leur reproche d'adorer les dieux à la manière égyptienne (VI, 11). Dans ce même paragraphe, Apollonios qualifie la sagesse des Gymnosophistes d'égyptienne. La distinction entre l'Egypte et l'Ethiopie est loin d'être nette dans cet ouvrage.

². Jérôme, *Epistolae* 107, 8, parle des Gymnosophistes égyptiens qu'il associe aux *Bragmanae* de l'Inde.

³. Voir pour cette représentation et en particulier pour le lien entre Inde et Ethiopie, par exemple Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* III, 20 (similitude des fleuves) ; VI, 1 (et des animaux) ; VI, 16 (Ethiopiens, colons venus de l'Inde) ; Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XI (pierres précieuses venues de l'Inde et de l'Ethiopie).

⁴. La plus ancienne association entre l'Indus et le Nil remonte à l'époque de Darius, si l'on suppose que Hérodote puise son information dans la relation de Scylax, l'Indus est le deuxième fleuve où l'on trouve des crocodiles, *Histoires* IV, 4, 1 : κροκοδείλους δεύτερος οὗτος πάντων ποταμῶν παρέχεται.

II. 5. 1. LE POUVOIR POLITIQUE DES GYMNOSOPHISTES

Dans les *Ethiopiennes*, l'administration royale méroïtique¹ est composée par les souverains Hydaspe et Persinna, et les dignitaires à la tête desquels se trouvent les Gymnosophistes², sages rassemblés dans un *συνεδρίον*³ : ils sont les conseillers du roi et ont en charge la justice et la religion. Leur institution est le seul organe politique du royaume de Méroé présenté dans les *Ethiopiennes*. Ils représentent le contre-pouvoir du roi Hydaspe qu'ils conseillent et surveillent. Réalité avant tout sociale, l'influence politique des Gymnosophistes est importante, et leur Conseil, corollaire du pouvoir royal, exerce un contre pouvoir. Le roi Hydaspe est à l'écoute du clergé : il se méfie de leur opposition et redoute leur influence sur le peuple éthiopien. Héliodore n'explique pas de façon systématique le statut des Gymnosophistes, mais la présentation de leurs prérogatives vis-à-vis du pouvoir royal montre l'étendue de leur influence. Les Gymnosophistes sont des intermédiaires entre le roi et ses sujets et s'occupent autant des activités spirituelles que temporelles à Méroé. Le caractère théocratique du royaume de Méroé a marqué Héliodore. Les affectations sociales ont une place importante dans le cœur de ce roi modèle. Ainsi, lorsque le souverain éthiopien envoie une missive aux Gymnosophistes pour leur annoncer sa victoire, il les traite en égaux. Il se justifie à l'avance devant eux d'un manquement à la modestie : s'il les informe de la victoire, c'est moins pour s'en glorifier, que pour rendre hommage à leur talent prophétique⁴.

Le romancier traduit cet aspect en mettant l'accent sur la nature des relations entre les prêtres et les souverains. L'influence des Gymnosophistes sur la société méroïtique est importante. Le roi d'Ethiopie, Hydaspe, les consulte en toutes circonstances, de façon publique ou privée. Avant de répondre, les Gymnosophistes consultent les dieux, marquant qu'ils ne reconnaissent au-dessus d'eux que l'autorité de la divinité. Le roi leur annonce en premier lieu sa victoire sur les Perses, et la reine elle-même leur apporte l'invitation pour les célébrations. Lors des cérémonies à Méroé, ils sont assis juste au-dessous des statues des divinités et des héros⁵. Quand les Gymnosophistes vont au devant du souverain, ils ne s'avancent pas aussi loin que le peuple ; ils l'attendent à l'entrée de la ville. Arbitres du procès qui oppose Hydaspe à sa fille, ils mettent en avant l'indépendance de ce collège religieux vis-à-vis du souverain. Le souverain Hydaspe veut-il empêcher Chariclée de

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII, 1 : οἰκειοῦται γὰρ ἀεὶ τὸ σοφῶν γένος ἢ Βασιλεῖος αὐλή, « la cour du roi est toujours hospitalière aux savants ».

². Le terme « Gymnosophistes » se retrouve pour la première fois dans *Papyrus Berolinensis* 13044 du premier siècle apr. J.-C. Il désigne le plus souvent des sages indiens, rarement éthiopiens qui se distinguent par une nudité complète ou partielle.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1-2.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 3.

parler, aussitôt les Gymnosophistes s'opposent à son désir. Sisimithrès s'adresse au roi d'égal à égal, lui signifiant nettement qu'il refuse de procéder au sacrifice humain. Sisimithrès décide de rendre sa sentence en langue éthiopienne pour que l'armée comprenne et s'associe à son avis. Hydaspe se rallie finalement à l'opinion unanime. Le chef des Gymnosophistes détient ainsi la faculté de convaincre le peuple et le roi et de les convertir.

Ainsi, les *Ethiopiennes* montrent l'importance du pouvoir des Gymnosophistes dans les activités du royaume. Le président du conseil, πρόεδρος¹, Sisimithrès et les conseillers, σύνεδροι², sont tous des membres du clergé. Leur fonction politique porte précisément sur la participation aux délibérations royales, σύμβουλοι τῶν πρακτέων, et à l'exercice du pouvoir judiciaire. Nulle part ailleurs les termes εἰσαγγελεύς, συνέδριον, σύνεδρος, πρόεδρος, δικαστής ne se retrouvent dans la documentation relative aux institutions et aux fonctions religieuses de l'antique Nubie : il s'agit donc là d'une création romanesque. L'action des gymnosophistes apparaît dans les prises de décisions du roi de Méroé sur la conduite de la guerre contre l'Égypte perse et également dans la conduite de la mission diplomatique. Héliodore ne s'attarde pas longuement sur les fonctions politiques des Gymnosophistes. Il le fait en revanche sur leur influence religieuse et judiciaire. Lors du procès de Chariclée à Méroé, ils sont chargés de juger le roi³. Ils ont l'autorité judiciaire, δίκη (...) καὶ κρίσις, et sont au-dessus des souverains. Quand Chariclée développe sa πρόκλησις⁴ pour échapper au sacrifice à Méroé, le roi proteste que les Gymnosophistes peuvent seulement arbitrer des différends opposants les natifs du royaume, τοὺς ἐγχωρίους, que Chariclée est une étrangère, qui plus est, une prisonnière de guerre.

Pourtant l'organisation du clergé méroïtique semble plus complexe que ne le décrit Héliodore. Le clergé méroïtique est composé de plusieurs catégories, dont les titres, l'organisation et les fonctions devaient varier selon la nature de la divinité. Il a pu exister différentes classes sacerdotales à assurer dans les temples méroïtiques. La répartition des principales charges et le choix des hommes, en principe, devaient revenir à l'ensemble du collège de prêtres, mais surtout à la divinité, c'est-à-dire à son représentant sur terre, le roi, le premier parmi les prêtres. On peut ainsi distinguer un haut clergé, un bas clergé, et des auxiliaires. Il n'est pas possible de comprendre selon les données d'Héliodore les critères qui intervenaient dans le choix des prêtres et dans leur affectation aux tâches. Les Gymnosophistes constituent une véritable cour suprême et sont les seuls magistrats habilités à trancher les différends impliquant les souverains de Méroé comme l'indique Hydaspe : ὑμᾶς δὲ μόνους καὶ τοῖς τοσοῦτοις δικάζειν πυνθάνομαι. Καὶ τὸν περὶ ψυχῆς ἀγῶνά μοι διαιτήσατε, « je sais que seuls vous pouvez être les juges de si hauts personnages.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XI, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1 ; X, X, 1 ; X, XXXV, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, X, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, X, 2.

Dans la lutte que j'ai à soutenir pour ma vie, soyez les arbitres¹ ». Nous retrouvons ici, en demi-teinte, les prérogatives des Gymnosophistes indiens, étudiés par C. Poulle², qui avaient le pouvoir d'intimer³ au roi de se tuer de sorte qu'on a pu y voir une influence de la pensée cynique⁴.

Au l'époque où se passe le roman, il n'est pas exclu que la royauté éthiopienne ait été encore étroitement dépendante du collège des prêtres chargés de diriger l'office du dieu principal Amon. Diodore de Sicile nous apprend, au présent, que les prêtres tiennent le premier rang à Méroé. Ils envoient au roi, quand cela leur vient en tête, l'ordre de mourir⁵ à la façon dont les Troglodytes imposent à leurs vieillards de renoncer à l'existence. Le poids du clergé méroïtique vis-à-vis du pouvoir royal a été souligné pour la première fois par les auteurs de la période hellénistique. Ainsi, quand le roi Hydaspe invite les prêtres à commencer le sacrifice, il s'attire cette répartie : καὶ ὁ Σισιμίθρης, εὐφήμησον, ἀπεκρίνατο, ἐλληνίζων ὥστε μὴ τὸ πλῆθος ἐπαίειν ἱκανῶς γὰρ καὶ μέχρι τούτων ὄψιν τε καὶ ἀκοὴν ἐχράνθημεν, « Sisimithrès lui répondit en grec, afin que la foule ne comprît pas : « ne nous donne plus de tels ordres. Ça suffit. Jusqu'à présent nous nous avons été suffisamment souillés par la vue, l'audition de telles pratiques ». Et Sisimithrès impose au roi l'obligation de se purifier⁶. Du reste, le collège des Gymnosophistes, personnage collectif incarné par Sisimithrès, a déjà fait preuve de son indépendance d'esprit. Il accepte volontiers la fonction que lui confie Chariclée et manifeste leur impartialité entre les hommes quel que soit leur rang : ἀλλ' εἷς ἐστὶν ὁ βασιλεύων ἐν ταῖς κρίσεσιν, ὁ τοῖς εὐλογωτέροις κρατῶν, « seul est roi, dans les procès, celui l'emporte par la

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, I, 2.

². C. POULLE, *Les Gymnosophistes dans la littérature grecque à l'époque impériale*, 1998, Université de Paris-Nanterre.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6, 3 ; *FHN* II, 142.

⁴. C. MUCKENSTURM, « Les Gymnosophistes étaient-ils des cyniques modèles ? », *Le Cynisme ancien et ses prolongements*, Paris, 1993, p. 225-239.

⁵. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6, 1. L'auteur nous fait savoir qu'il s'agit là d'un usage révolu depuis qu'Ergamène a réduit le clergé méroïtique à sa volonté (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 6, 3-4). La version de Strabon, *Géographie* XVII, 2-3, C. 822-823, est au contraire parfaitement claire et semble être confirmée par la documentation : « les Ethiopiens choisissent pour rois ceux qui l'emportent par la beauté, ou par la compétence dans l'élevage du bétail. A Méroé, dans les temps anciens, le premier rang appartenait aux prêtres : ils donnaient des ordres même au roi, lui signifiant parfois, par le truchement d'un messenger, de mettre fin à sa vie. Mais plus tard un des rois abolit cette coutume en marchant avec ses hommes en armes contre le temple où était le sanctuaire d'or et en massacrant tous les prêtres ». De même, à propos des coutumes concernant les amis du roi qui se donnaient la mort en même temps que le souverain, Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, VII, 1, se rapporte à une source du passé (ἑφ' ἄλλων), reprise, il est vrai, ensuite au présent, l'assertion qu'elles sont restées en vigueur jusqu'à son époque.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6-7.

force de ses arguments¹ » Hydaspes au final leur demandera de trancher : τί χρὴ δρᾶν, ὦ σοφώτατε εἰπόντες· ἀρνείσθαι τὴν δωρηθέντας οὐκ εὐσεβές, σφαγιάζειν τοὺς παρ' αὐτῶν δωρηθέντες οὐκ εὐαγές, « que faire, très Sage ? Refuser aux dieux leur sacrifice est impie, égorger un cadeau des dieux est criminel² » J. R. Morgan³ pense que cette importance des prêtres constitue une réminiscence de la prêtrise méroïtique. Il parle d'un pouvoir spécifique que les prêtres éthiopiens ont par rapport au souverain. Selon les données de Diodore de Sicile⁴ et de Strabon⁵, le roi philhellène Ergamène a mis fin à cette situation au début du troisième siècle av. J.-C.

Sisimithrès a un rôle politique et administratif important dans le royaume. Sa carrière a évolué en dix ans, puisque de simple ambassadeur du roi Hydaspes en Egypte, il est désormais le chef des conseillers du roi et dirige l'administration du royaume de Méroé. Il est devenu la personnalité la plus influente du royaume éthiopien après le roi et la reine. Sa sagesse, mais également sa familiarité avec le souverain lui ont probablement permis d'accéder aux plus prestigieuses fonctions. A en croire Héliodore, les Gymnosophistes éthiopiens organisés en conseil peuvent, selon leur vertu, avoir une promotion. Ils ont une carrière qui peut évoluer et, comme les prêtres éthiopiens présentés dans les documents historiques, ils s'occupent des affaires publiques en exerçant un pouvoir politique et judiciaire à côté des souverains. Leur carrière pouvait dépendre de facteurs multiples. Descendants de familles royales sans doute, leur éclat ajoute à la force morale et matérielle d'un conseil religieux constitué en administration et leur permet de former une classe analogue à celle des fonctionnaires civils. Ils reçoivent une éducation adaptée à leur rang dans des écoles annexées aux temples où la science et l'écriture sacrée, nécessaires pour mener une carrière sacerdotale et administrative, sont enseignées. La naissance et la richesse ne sont, certes, pas des éléments déterminants des situations personnelles à la cour méroïtique, mais elles ne doivent certainement pas être indifférentes. Le romancier informe sur le parcours professionnel des prêtres éthiopiens et offre un témoignage sur la répartition des pouvoirs au sein de l'élite. Toute porte à croire que chez les Ethiopiens d' Héliodore, l'accès aux hautes fonctions constitue une suprême reconnaissance réservée aux membres de la famille royale. Ainsi, à l'annonce du mariage de Théagène et de Chariclée, Hydaspes consacre aussitôt l'un et l'autre, encore prince et princesse, prêtre d'Helios et prêtresse de Séléne et dépose sur leur tête sa mitre blanche et celle de Persinna⁶.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, X, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIX, 1.

³. J. R. MORGAN, 1982, p. 237 ; *idem*, "Heliiodorus", G. L. SCHMELING éd., 1996, p. 434.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, VI, 3 ; *FHN* II, 142. Diodore de Sicile dit que ce pouvoir fut aboli au temps de Ptolémée II (vers 250 av. J.-C.) par le roi Ergamène lui-même qui, au lieu d'obéir à l'ordre de mourir fit lui-même mettre à mort les prêtres. Plus tard, il va rétablir le collège des prêtres en restreignant ses pouvoirs.

⁵. Strabon, *Géographie* XVII, II, 3 ; *FHN* III, 187.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 3.

La mission diplomatique dirigée par un des Gymnosophistes, en l'occurrence Sisimithrès¹, n'est pas sans rappeler l'intense activité diplomatique déployée par les souverains méroïtiques en direction de Rome. Héliodore indique que des dignitaires religieux influents du royaume de Méroé conduisent des ambassades. Ce n'est pas une simple coïncidence si, dans les *Ethiopiennes*, le conseil du roi d'Éthiopie est composé de Gymnosophistes qui ont un rôle politique et diplomatique. Diodore de Sicile², pendant son séjour en Égypte, dit s'être adressé à des ambassadeurs éthiopiens : καὶ γὰρ ἡμεῖς καθ' ὃν καιρὸν παρεβάλομεν εἰς Αἴγυπτον, πολλοῖς μὲν τῶν ἱερῶν ἐνετύχομεν, οὐκ ὀλίγοις δὲ καὶ πρεσβευταῖς ἀπὸ τῆς Αἰθιοπίας παροῦσιν εἰς λόγους ἀφικόμεθα, « et nous-mêmes, à l'époque où nous nous sommes rendus par mer en Égypte, nous avons rencontré beaucoup de prêtres et nous avons aussi conversé avec bon nombre d'envoyés éthiopiens qui s'y trouvaient ». L'ambassade éthiopienne porte, sans doute, des offrandes. Sisimithrès se rend au temple d'Isis et rencontre le prêtre grec Chariclès : ταῦτα σοι νῦν εἶχον λέγειν ἐπιτετημένως καλούσης με τῆς κατὰ τὴν πρεσβείαν χρείας· τὰ σαφέστερα δὲ καὶ ἀκριβέστερα τῶν κατὰ τὴν κόρην εἰς αὔριον μαθήσῃ περὶ τὸν νέον τῆς Ἴσιδος ἐντυχῶν, « voilà tout ce que je pouvais te dire pour le moment ; car je dois aller où m'appellent mes devoirs d'ambassadeur. Demain, je t'apprendrai plus clairement et plus complètement l'histoire de la jeune fille. Tu me trouveras près du temple d'Isis³ ». Héliodore résume ainsi brièvement les principaux faits marquants de l'ambassade de Sisimithrès à Philae.

Les Gymnosophistes éthiopiens, fabrication littéraire de notre romancier, occupent des fonctions administratives de premier ordre. En effet, des documents archéologiques font état des activités politiques d'imminents méroïtes dans l'île sacrée de Philae. Il s'agit de la table d'offrandes d'Abratoye⁴ (*REM* 1088¹⁹ + *REM* 0321²⁰) où il est indiqué que le pouvoir d'Abratoye s'étend de Sedeinga au sud à Philae au nord. Cette région correspond à la partie septentrionale du royaume de Méroé où des membres de la famille royale méroïtique occupent d'importantes charges politiques et religieuses comme les Gymnosophistes dans les *Ethiopiennes*. Abratoye est vice-roi et premier prophète d'Amon en Basse Nubie. Abratoye, sous la qualité de « fils royal », plus tard « vice-roi », représente, lors de la réception au temple d'Isis en avril 253 apr. J.-C., Teqorideamani⁵, roi de Méroé entre 246 et 266 apr. J.-C. Cette mission diplomatique conduite par Abratoye apporte de riches cadeaux à la déesse Isis de Philae. L'expression « fils royal » indique une filiation réelle et n'est pas un titre protocolaire ; Abratoye serait alors le fils du roi méroïte

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXII, 1-3 ; VIII, I, 3-4 ; X, XI, 1.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* III, XI, 3.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 5.

⁴. C. CARRIER, *La stèle méroïtique d'Abratoye* (Caire, *JdE* n° 90008), *REM* 1333, 2001.

⁵. E. BERNAND, 1969, p. 192-197, n° 180.

Teqorideamani. Sept ans plus tard, Abratoye¹ conduit une autre ambassade et laisse une nouvelle inscription. Il se présente comme le « vice-roi d'Éthiopie » : τὸ προσκύνημα Ἀβρατοεῖς | Ψέντες βασιλέως Αἰθιοπῶν | ποιῶ, παρὰ τῆ μυριωνύμῳ Ἴσιδι | Φιλῶν καὶ Ἀβάτου καὶ τοῖς συν | νάοις θεοῖς, καὶ ὄλου τοῦ οἴκου· η, Τῦβι α, « voici l'acte d'adoration que moi, Abroteye, vice-roi d'Éthiopie, auprès de la déesse aux dix mille noms, Isis de Philae et de l'Abaton, et auprès des dieux honorés dans le même temple, et au nom de toute sa maison (l'année) VIII, le 1^{er} Tybi ». Certes, dans les *Ethiopiques*, Sisimithrès ne possède aucun de ces qualificatifs. Mais il dispose de prérogatives politiques et religieuses très importantes qui nous amènent à le considérer comme un membre de la famille royale.

La puissance des Gymnosophistes est mise en avant dans le roman avec des prérogatives qui rappellent celles des prêtres éthiopiens². Même si Sisimithrès a la courtoisie de mettre la lenteur de compréhension d'Hydaspe sur le compte d'une joie excessive, il reste clair que la comparaison est sans équivoque. Diodore et Strabon prétendent que les prêtres éthiopiens avaient le droit de vie et de mort sur le souverain. Héliodore ne va si loin. Néanmoins, il met suffisamment en lumière le caractère théocratique du pouvoir éthiopien. Cette importance du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel est encore bien établie dans les sociétés africaines modernes. Le roman d'Héliodore s'accomplit dans le triomphe du pouvoir spirituel en donnant aux Gymnosophistes un pouvoir supérieur à celui des souverains. Les Gymnosophistes se caractérisent également par leur respect de la vie humaine et par l'acceptation des acquis de la civilisation. Ils assurent non seulement le culte des dieux avec toutes les manifestations extérieures aux temples qu'implique ce service, mais ils associent aussi leur puissance temporelle à une puissance spirituelle.

II. 5. 2. LA SAGESSE ET LA PIÉTÉ DES GYMNOSOPHISTES

Les prêtres méroïtiques résident dans le temple de Pan, divinité honorée à Méroé. Leur statut oscille entre celui des prêtres et celui des sages conseillers du roi, à la manière des Brahmanes de la tradition gréco-romaine. Les prêtres éthiopiens animent au sein du palais royal une activité de cour brillante. Héliodore affirme que des savants étrangers visitent le royaume de Méroé attirés par la sagesse des souverains entourés d'un clergé influent qui s'implique dans l'administration du royaume³. Avant le romancier, les auteurs d'*Aithiopika* indiquent avoir atteint le royaume de Méroé et être frappés par la sagesse des Éthiopiens. En réalité, il est certain qu'il existe un cercle de

¹. E. BERNAND, 1969, p. 197-201, n° 181.

². Strabon, *Géographie* XVII, 2-3 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 3.

³. Héliodore, *Ethiopiques* IV, XII, 1.

philosophes habitant dans le temple de la principale divinité. Face au roi qui tient à perpétuer les coutumes antiques en sacrifiant les prémices de la guerre, les sages l'interpellent par la voix de Sisimithrès¹. Sur leurs conseils, le roi Hydaspe provoque le dénouement. Le peuple abolit les sacrifices humains et animaux, reste de barbarie dans le royaume de Méroé.

Les Gymnosophistes éthiopiens reçoivent la grâce de la divinité qui leur permet d'anticiper et de prévoir les événements. Ils peuvent ainsi deviner le contenu de la lettre d'Hydaspe avant d'avoir fait sauter les cachets : οὐδὲν δεῖ, ἔφη, συμαίνειν, ὁ Σισιμίθρης, ἤξει γὰρ αὐριον ὄρθριος· καὶ τοῦτὸ σοι γράμμα μνηύσει μικρὸν ὕστερον. Καὶ ἐγίνετο οὕτως. "Ἄρτι γὰρ ἐπανιούση τῆ Περσίονη καὶ τοῖς βασιλείοις πλησιαζούση γράμμα τοῦ βασιλέως ἰππεὺς ἐνεχείριζεν εἰς τὴν ἐξῆς ἔσεσθαι τὴν παρουσίαν αὐτοῦ σημαίνον, « inutile de nous en avertir, reprit Sisimithrès. Il arrivera demain matin. Une lettre t'en informera sous peu. Il en fut ainsi. Persinna revenait au palais et n'en était plus très loin quand un cavalier lui remit une lettre du roi lui annonçant son arrivée pour le lendemain² ». Une histoire identique est racontée par Philostrate : le roi indien Phraôtès remet à Apollonios une lettre qui l'accrédite auprès d'Iarchas, doyen des Brahmanes. Avant d'ouvrir la missive, Iarchas connaît le contenu et indique que le scribe a oublié d'écrire un signe, un delta³. Par ailleurs, les sages éthiopiens ont un mode de vie particulier et développent des théories néo-pythagoriciennes. A en croire Strabon⁴, la grandeur d'âme, la nudité du vêtement, l'abstention de toute nourriture carnée et l'usage exclusif du poisson sont l'apanage des grands philosophes⁵. La nudité et la frugalité constituent les traits de ceux qui dans l'Antiquité s'efforcent d'être sages. Héliodore assigne une sagesse identique aux représentants de la religion méroïtique. Les Anciens n'ignorent pas que certains peuples éthiopiens ou indiens, souvent indigents, ne portent pas ou quasiment pas de vêtements et prennent note de cette caractéristique ethnographique. Pline l'Ancien⁶ signale sur ce point que des *Gymnetes*, c'est-à-dire des hommes nus, vivent en Ethiopie, sans qu'il ne soit possible d'affirmer si, dans la réalité, ce nom désigne toujours leur nudité.

Sisimithrès possède également un sens de la justice, et, à ses yeux, elle est égale⁷ pour tous, citoyens et étrangers, et est inflexible devant les puissances de ce monde. Face au roi qui s'imagine

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6. Voir Plutarque, *Pélopidas* 21.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 3-4.

³. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* XIII, 16.

⁴. Strabon, *Géographie* II, I, 9.

⁵. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 70 ; VII, 26-27 ; Photius, *Bibliothèque cod.* 46 a-b.

⁶. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* V, 43 ; VI, 190 (*Gymnetes semper nudī*). Il indique également l'existence des Gymnètes indiens d'après Cratès de Pergame (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VII, 28). Le mot *Gymnetes* signifie également « armé à la légère ».

⁷. Démosthène, *Contre Midias* 67 : τῶν ἴσων καὶ δικαίων ἕκαστος ἠγεῖτο ἑαυτῷ μετεῖναι ἐν τῇ δημοκρατίᾳ.

que la garantie des lois éthiopiennes ne s'applique ni à Théagène ni à Chariclée en leur qualité d'étrangers, le sage lui répond : τὰς ὑπεροχὰς οὐ δυσωπεῖται τὸ δίκαιον, ἀπεκρίνατο πρὸς αὐτὸν ὁ Σισιμίθρης· ἀλλ' εἷς ἐστὶν ὁ βασιλεύων ἐν ταῖς κρίσεσιν, ὁ τοῖς εὐλογωτέροις κρατῶν. Ἀλλὰ πρὸς τοὺς ἐγχωρίοις, ἔφη, καὶ οὐ τοὺς ξένους δικάζειν ὑμᾶς τοῖς βασιλεύουσιν ὁ νόμος ἐφίησι. Καὶ ὁ Σισιμίθρης, οὐ τοῖς προσώποις μόνον, ἔφη, τὰ δίκαια γίνεται ἰσχυρὰ παρὰ τοῖς σώφροσιν, ἀλλὰ καὶ τοῖς τρόποις, « il n'y a pas de classes privilégiées aux yeux de la justice, répondit Sisimithrès. Seul est roi devant les juges celui qui apporte les meilleures preuves. Mais, dit Hydaspe, la loi vous fait juges des différends qui s'élèvent entre les souverains et leurs sujets. La force de la justice, répartit Sisimithrès, repose, pour les sages, non pas sur une brillante apparence, mais sur une sage conduite¹. » Cette admiration professée par Héliodore à l'égard des Gymnosophistes s'inscrit dans le contexte d'un Orient mythique, dans lequel on continue d'inclure volontiers les Ethiopiens. Leurs vertus sont appréciées et magnifiées par la littérature philosophique de l'époque impériale. Les Gymnosophistes éthiopiens tiennent devant le roi Hydaspe des propos identiques à ceux des Gymnosophistes de Philostrate². Il faut croire que la présentation des Gymnosophistes d'Héliodore s'inspire de la réalité du clergé éthiopien. En effet, parallèlement aux prêtres méroïtes, ils disposent d'une sagesse selon leur sens de la mesure, autrement dit, leur pouvoir ne consiste ni à s'opposer sans raison au roi ni à défier les dieux en tentant de déjouer leurs plans sur l'homme. Bien au contraire, Sisimithrès et le conseil des prêtres font une confiance à la divinité et ils enseignent cette vertu au peuple, notamment lorsqu'ils doivent élire leur souverain. Héliodore utilise l'expression « prophète³ » pour mettre en évidence la sagesse

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, X.

². Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 5-23 : les Gymnosophistes ne sont investis d'aucune fonction politique.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 1-2 : τέλος καὶ παρὰ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἔλθοῦσα, οἴκησιν τὸ Πανεῖον πεποιημένους, τό τε παρὰ τοῦ Ὑδάσπου γράμμα ἐνεχείριζε καὶ συμπαρακάλει πεισθῆναι τε ἀξιούντι τῷ βασιλεῖ καὶ δοῦναι καὶ αὐτῇ τὸ μέρος τὴν χάριν, κόσμον τῆς πανηγύρεως τῇ παρουσίᾳ γινομένους. Οἱ δὲ ὀλίγον ἐπιμῆναι κελεύσαντες καὶ εἰς τὸ ἄδυτον περελθόντες εὐχεσθαι ὡς ἔθος, παρὰ θεῶν τὸ πρακτέων πυθόμενοι, μικρὸν διαλιπόντες ἐπανῆλθον. Καὶ τῶν ἄλλων σιγώντων ὁ προκαθηγητὴς τοῦ συνεδρίου Σισιμίθρης, ὣς Περσίinna, ἔλεγεν ἡμεῖς μὲν ἤξομεν, οἱ θεοὶ γὰρ ἐπιτρέπουσι· θόρυβον δὲ τινα καὶ ταραχὴν προμηνύει τὸ τέλος καταστρέψουσαν, ὡς μέλους μὲν ὑμῶν τοῦ σώματος ἢ μέρους τῆς βασιλείας ἀπολωλότος, τοῦ πεπρωμένου δὲ εἰς τότε τὸ ζητούμενον ἀναφαίνοντος, « ensuite Persinna alla trouver les Gymnosophistes dans le temple de Pan où ils habitaient. Elle leur remit la lettre d'Hydaspe et les pria de se rendre à l'invitation du roi et de lui faire à elle-même la grâce d'honorer de leur présence les fêtes solennelles. Ils lui demandèrent d'attendre un peu. Ils entrèrent dans le sanctuaire pour prier la divinité selon leur habitude et s'enquérir auprès d'elle de ce qu'ils devaient faire. Après une courte absence ils revinrent. Au nom de tous prit la parole le président du Conseil Sisimithrès : Persinna, nous irons, les dieux nous le permettent. Mais la divinité nous révèle que le sacrifice sera marqué par un incident qui produira trouble et désordre, et dont l'issue sera heureuse et

des Gymnosophistes : « votre talent prophétique s'est révélé, cette fois, comme toujours, infaillible et je tiens à lui rendre hommage », ἀλλὰ τὴν προφητείαν ὑμῶν ἀεὶ τε καὶ τὸ παρὸν ἐπαληθεύουσιν τῷ γράμματι προδεξιούμενος¹.

Héliodore utilise les expressions ἱεράομαι et ἱεροσύνη pour désigner la prêtrise dans le roman. Ces expressions ne correspondent pas à la dénomination locale des membres du clergé dans les témoignages antiques en provenance de Philae et de Nubie². Des sources de la littérature grecque concernant la Nubie emploient l'expression ἱερεύς³ pour désigner les personnages de rang élevé affectés à cette charge. Ce terme grec transcrit l'expression « serviteur de dieu » et peut s'appliquer à différentes catégories des prêtres dont l'importance varie en fonction du temple et de la divinité servis. Ainsi es Gymnosophistes sont les ἱερείοι des principales divinités du royaume éthiopien. Par des gestes consacrés, des prosternations, des prières⁴, des oracles, des hymnes et des fumigations d'encens⁵, ils accompagnent la cérémonie des sacrifices à Méroé⁶ : « prosternés, ils adorèrent la divinité et lui firent des actions de grâce pour la victoire et le salut du roi. Puis sortant de l'enceinte pour accomplir le sacrifice public, ils allèrent s'asseoir sous la tente dressée pour la circonstance au milieu de la plaine (...) » Le terme grec προφήτης désigne également le « serviteur du dieu » et peut s'appliquer à diverses catégories de prêtres, dont l'importance varie selon celle du temple et du dieu qu'ils servent. A travers leur activité politique et religieuse, le clergé éthiopien joue un rôle de premier plan dans l'évolution de la société méroïtique. Il participe à l'émancipation culturelle et linguistique de Méroé dont Héliodore se fait l'écho dans les *Ethiopiques*.

agréable. Il semble qu'un de vos membres ou une part de la royauté ait été perdu et que le destin doive vous rendre alors ce que vous cherchez ».

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, II, 1.

². T. HÄGG, "Titles and Honorific Epithets in Nubian Greek Texts", *Symb. Osl.* 65, 1990, p. 147-177.

³. Héliodore, *Ethiopiques* X, IV, 5.

⁴. Héliodore, *Ethiopiques* IX, XXII, 1-2 : πασῆς μὲν τῆς πόλεως καὶ διὰ πάσης ἡλικίας προυπαντώσης, στεφάνοις δὲ καὶ ἄνθεσι νειλώοις τὴν στρατιὰν καὶ ταῖς ἐπινικίαις εὐφημίαις τὸν Ὑδάσπην ἀνυμνούσης. Ἐπεὶ δὲ τειχῶν ἐντὸς εἰσελάσεν ὥσπερ ἐφ' ἄρματος τοῦ ἐλέφαντος, ὁ μὲν αὐτίκα πρὸς ἱεροῖς ἦν καὶ θεραπείαις τῶν κρειπτόνων χαριστηρίοις, « tous les habitants [Syénéens], sans distinction d'âge, se portèrent au-devant de lui. Ils couvraient les soldats de couronnes et de fleurs du Nil et célébraient par des chants de triomphe la victoire d'Hydaspe. Dès qu'il eut pénétré dans la ville, montré sur son éléphant comme sur un char, il s'empressa de faire des dévotions et d'adresser au ciel des actions de grâce ».

⁵. Héliodore, *Ethiopiques* X, IX, 6.

⁶. Héliodore, *Ethiopiques* X, VI, 2 ; X, IV, 2 : « les Gymnosophistes lui [Persinna] demandèrent d'attendre un peu. Ils entrèrent dans le sanctuaire pour prier la divinité selon leur habitude et s'enquérir auprès d'elle de ce qu'ils devaient faire ».

II. 6. LES LANGUES ET LES ECRITURES MEROÏTIQUES

Il est encore difficile d'inverser nos perspectives habituelles et de ne pas nous empêcher de considérer que l'Afrique au sud du Sahara n'a pas connu l'écriture avant l'expansion arabe. Pendant des millénaires, les sociétés africaines n'ont pas élaboré une écriture propre pour transcrire leur langue et sont restées anépigraphes. Il a toujours existé en Ethiopie, comme en Egypte, une tradition de déclamation des faits de l'ancien temps par des spécialistes attachés aux grandes familles comme les griots en Afrique occidentale. Même les partisans les plus optimistes de l'exploitation des chroniques orales et poétiques ne prétendent pas à un gain possible pour l'histoire en ce qui concerne les trois ou quatre derniers siècles de l'histoire africaine. En raison de leur étroit contact avec l'Egypte, les Ethiopiens de Méroé ont été familiarisés avec les multiples possibilités de l'écriture hiéroglyphique¹ qu'ils s'employaient à retranscrire sur les monuments de leur pays.

Dans les *Ethiopiennes*, Héliodore prétend qu'il existe deux langues et deux écritures éthiopiennes, sacrée et vulgaire. La présentation des langues et des écritures donne d'abord au récit une originalité, puis elle apparaît comme un code secret à déchiffrer pour révéler une énigme, enfin elle est un moyen d'authentification dans la reconnaissance : cette situation marque pour les Grecs le comble de l'exotisme. Chariclée est exposée avec une bande laissée par sa mère Persinna. Elle contenait une inscription « dans la langue et dans les caractères de notre pays », γράμμασιν ἑγχωρίοις καὶ διηγῆματι². Cette écriture ne peut être déchiffrée ni par Chariclée qui n'a pas eu l'occasion de l'apprendre, ni par Chariclès, le prêtre delphien, son père adoptif. Seuls les dignitaires méroïtes, - les souverains et les Gymnosophiste dont Sisimithrès, qui est le premier à trouver la bande et l'ultime témoin à reconnaître l'inscription lors de la scène finale³ -, et les prêtres égyptiens peuvent la comprendre. Chariclès, prêtre d'Apollon, montre la bande à son hôte Calasiris lequel se rend compte qu'elle est inscrite en caractères éthiopiens⁴, γράμμασιν Αἰθιοπικοῖς, « rentré chez moi, sans différer un instant, je lus l'inscription qui était en écriture éthiopienne, non pas celle dont use le peuple, mais celle qui est réservée aux rois et qui est semblable à l'écriture des livres saints des Egyptiens ». Il ne s'agit pas de l'écriture cursive, mais de l'écriture royale, οὐ δημοτικοῖς ἀλλὰ βασιλικοῖς. Elle ressemble à l'écriture sacrée d'Egypte, ἱερατικοῖς. Calasiris, prêtre de Memphis, est capable de la déchiffrer.

¹. Au regard de leurs patronymes, les princes de Napata et ceux de la XXV^e dynastie, sont de langue méroïtique ; voir C. RILLY, *Langue et Ecriture méroïtique, Points acquis, Questions ouvertes*, Thèse présentée à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, 2001, p. 18-19.

². Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XIV, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 1.

La double référence aux écritures et langues éthiopienne et égyptienne dans les *Ethiopiennes* ne manque pas d'intérêt pour la compréhension du système linguistique méroïtique. Le prêtre égyptien Calasiris Egyptien déchiffre la bande de Persinna, écrite en caractères éthiopiens car le Grec, Chariclès, ne peut pas la décrypter. Il convient, à cet égard, de se rapporter au témoignage d'Agatharchidès¹, repris par Diodore de Sicile, à propos des langues et des écritures éthiopiennes pour évaluer les données du romancier. Au troisième siècle av. J.-C., en effet, Agatharchidès² affirme que les Ethiopiens croient que les Egyptiens sont leurs descendants qui ont préservé les mœurs éthiopiennes et affirment qu'aucun conquérant n'avait pu occuper l'Ethiopie, alléguant l'échec de Cambyse. Ainsi Diodore de Sicile³ soutient, sur la foi d'informateurs, que chez les Ethiopiens, tout le monde lit l'écriture hiéroglyphique, alors que, chez les Egyptiens, seuls les prêtres la connaissent. Il considère que cette écriture, commune aux deux peuples, est d'origine éthiopienne. Cette donnée de Diodore de Sicile appelle évidemment des réserves puisqu'il fait, au livre I, lui-même état de la prétention des Egyptiens à être les inventeurs des hiéroglyphes⁴. Héliodore tout autant que Diodore de Sicile, dans ce contexte, se soucie peu des différences qui existent entre les langues et les écritures éthiopiennes et égyptiennes. L'écriture sacrée méroïtique est bel et bien réservée aux souverains. Seule l'écriture cursive, réservée aux textes des particuliers, est connue du reste de la population. Mais introduisant la forme cursive de l'écriture méroïtique en même temps que les hiéroglyphes égyptiens aux premiers temps du royaume de Méroé, Héliodore est coupable d'anachronisme.

En réalité, les Egyptiens, à la suite des conquêtes pharaoniques depuis le Moyen Empire, introduisent autant les mœurs égyptiennes que les hiéroglyphes en Ethiopie, gravant des inscriptions en langue égyptienne pour exprimer souvent le mépris des gens du sud⁵. La XXV^e dynastie et son héritière napatéenne utilisent les hiéroglyphes égyptiens pour inscrire leurs textes sacrés. Refoulés en Ethiopie, les rois de Napata, continuent à graver des inscriptions hiéroglyphiques. Leurs héritiers méroïtes, perdant bientôt les habitudes égyptiennes, cessent d'employer les hiéroglyphes égyptiens. L'émancipation culturelle méroïtique par rapport à la civilisation égyptienne entraîne une révolution culturelle. Les premiers signes apparaissent à partir du quatrième siècle av. J.-C. Pour marquer leur indépendance, les Méroïtes s'attachent sur le plan linguistique à ne pas suivre les règles grammaticales d'où les multiples fautes d'égyptien que l'on relève sur la stèle des souverains éthiopiens. A la fin du quatrième siècle av. J.-C., les stèles de

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, II, 1 ; III, VII, 3 ; *FHN* II, 142.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 5-10.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, IX, 2.

⁴. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, LXIX, 5.

⁵. J. LECLANT, 1963 a, p. 74-81.

Nastasen à Djebel Barkal est d'une facture dont J. Leclant¹ a pu écrire que « sa très belle qualité témoigne de la permanence d'une influence égyptienne directe ». Un demi-siècle plus tard, la situation est bien différente. J. Leclant affirme : « vers le milieu du troisième siècle av. J.-C., les stèles d'Ary sont pour la plupart inintelligibles ; le scribe devait être de langue méroïtique, connaissant mal l'égyptien et l'écrivant plus mal encore ».

L'écriture méroïtique est apparue en même temps que le copte en Egypte. Les inscriptions sont initialement en hiéroglyphes égyptiens, puis deviennent de moins en moins correctes, comme si les scribes oublient la langue égyptienne et ne saisissent sans doute plus la signification des lettres qui sont même parfois le fruit de leur imagination. Ainsi apparaissent les hiéroglyphes méroïtiques, calqués sur l'égyptien et légèrement modifiés, mais structurés en un système plus simple. Il semble qu'il faille également parler d'écriture cursive lorsqu'il s'agit de l'écriture indigène des Méroïtes, laquelle est en réalité composée de deux styles : hiéroglyphique et cursif. Les premiers textes écrits en caractère cursif sont datés du deuxième siècle av. J.-C. Les signes employés proviennent certes de l'écriture égyptienne, mais la langue méroïtique qui les véhicule n'est plus la même à l'époque du romancier. Aux alentours du deuxième siècle av. J.-C., le royaume de Méroé possède enfin son écriture pour transcrire une langue indigène issue du proto-méroïtique de Kerma. Les signes d'écriture, dérivés du système égyptien, sont représentés sous deux formes : d'un côté, une écriture hiéroglyphique destinée à un emploi spécifique, de l'autre une écriture cursive, profane, démarquée du démotique égyptien mais utilisant les hiéroglyphes avec des nouvelles significations ponctuées par des points de séparation. L'ensemble des signes méroïtiques ne constitue pas seulement un système idéographique, mais un alphabet avec quelques signes syllabiques dont on se demande si cette apparition est à mettre en rapport avec une certaine influence grecque sous l'inspiration d'Ergamène². Diodore de Sicile³, pour sa part, a montré le caractère idéogrammatique des hiéroglyphes éthiopiens : « ce n'est pas, dit-il, l'agencement des syllabes qui, dans leur écriture, rend l'idée à exprimer, mais une signification symbolique attachée aux objets qui sont copiés et une transposition dans la mémoire par un long exercice ».

En raison de cette structure même, la langue méroïtique apparaît comme une langue agglutinante comme le turc et le hongrois. Considérée un moment comme apparentée au vieux nubien, il est établi d'après les récentes découvertes⁴ qu'elle relève plutôt du groupe des langues du

¹. J. LECLANT, *Les textes d'époque éthiopienne, Textes et langages de l'Égypte pharaonique, Hommage à J. Fr. Champollion II*, Le Caire, 1974, p. 133.

². J. G. FEVRIER, *Histoire de l'écriture*, Paris, 1959², p. 135-136.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 4, 1.

⁴. L'un des spécialistes de la langue et des écritures méroïtiques demeure C. RILLY. Voir l'état de la question dans ses études détaillées notamment le suivant, *La langue du royaume de Méroé, Un panorama de la plus ancienne culture écrite d'Afrique subsaharienne*, à paraître.

Soudaniquen oriental nord (Son) parlées aujourd'hui dans l'est du Soudan et dans les monts Noubas. Il s'agit donc d'une langue typiquement africaine avec une forme d'écriture appelée méroïtique du nom de la métropole éthiopienne. Depuis un siècle, les linguistes parviennent progressivement, en effet, à percer l'énigme des écritures méroïtiques qui se lisent mais se comprennent très peu encore. L'égyptologue britannique F. L. Griffith a écrit en 1911, deux volumes de *Meroitic Inscriptions* dont le champ d'action portait sur les tables d'offrande et les stèles de la nécropole de Karanog. Il découvrait alors que les signes méroïtiques étaient tournés en sens inverse de ceux de l'écriture égyptienne dans une volonté manifeste de se démarquer du modèle original. Grâce à cette première découverte dans la lecture des caractères, les noms des souverains et quelques mots sont aujourd'hui en partie intelligibles. Depuis 1960, plusieurs milliers de textes ont été compilés dans le *Répertoire d'Épigraphie Méroïtique* dirigé par J. Leclant. Cet effort d'enregistrement informatique de l'ensemble des textes répertoriés constitue une source de données importante pour le déchiffrement de la langue.

Héliodore montre justement que les écritures éthiopiennes, sont l'une « commune », δημοτικά, et l'autre « sacrée », ιερά. Dans sa présentation des principes de l'écriture méroïtique, C. Rilly¹ indique que les deux écritures méroïtiques sont utilisées dans des contextes bien spécifiques. L'écriture hiéroglyphique, apanage de la classe dirigeante méroïtique se retrouve principalement dans les temples de Naga. Elle est à la fois réservée aux textes culturels royaux et à la relation des légendes accompagnant les reliefs des temples des dynasties successives. Le témoignage d'Héliodore sur les écritures et sur la langue de Méroé est conforme à la réalité culturelle du royaume de Méroé. Il est l'expression d'une connaissance du système linguistique et donne la certitude que l'image Méroé dans les *Ethiopiennes* n'est pas parfois si fantaisiste qu'on le croit. Son témoignage sur les écritures et la langue des Ethiopiens mérite d'être examiné de plus près. Car sur un plan sensiblement différent de celui de ses prédécesseurs, Héliodore livre une information qui laisse au moins supposer qu'il a eu connaissance de la réalité linguistique dans le royaume de Méroé. Si Héliodore ne partage pas tout à fait le point de vue² de Diodore de Sicile, le passage d'Agatharchidès sur la langue et les écritures de Méroé, connu par le biais de Diodore, est une de ses sources d'inspiration.

Calasiris prêtre égyptien, déchiffre facilement les hiéroglyphes éthiopiens. La bande de la reine Persinna est rédigée en caractères royaux éthiopiens similaires à l'écriture hiéroglyphique égyptienne de sorte que Calasiris puisse la lire. En effet, selon Héliodore, les prêtres égyptiens utilisent la même écriture. De plus, Calasiris, informé par Persinna de l'histoire de la jeune Chariclée au cours d'un séjour en Ethiopie, comprend le contenu de la bande. Héliodore insiste sur les différences entre les deux écritures méroïtiques et montre l'aspect des caractères gravés sur la

¹. C. RILLY, « L'écriture méroïtique », *Les Écritures du monde*, R. MUGNAIONI éd., Gallimard, en préparation.

². Héliodore, *Ethiopiennes* XI, IV, 6-7.

bande. Cette insistance laisse supposer qu'Héliodore connaît la complexité du système scriptural et tient à l'affirmer. Héliodore¹ veut également indiquer que, si la bande était inscrite en écriture cursive, Calasiris ne pourrait la comprendre. Cette précision est à mettre en relation avec les considérations des auteurs grecs sur l'écriture égyptienne. D'après Diodore de Sicile², les prêtres égyptiens comprennent seuls l'écriture hiéroglyphique, tandis qu'en Ethiopie elle est comprise de tous. Un Egyptien ordinaire, selon Agatharchidès cité par Diodore de Sicile, peut uniquement déchiffrer l'écriture démotique. Sur ce point, Agatharchidès et Héliodore ne font pas de différence majeure entre la langue et les écritures méroïtiques.

Héliodore prend la précaution de se conformer, sur ce point, à la réalité de l'histoire éthiopienne. A son époque, les systèmes linguistiques existent sous ces formes avec un style cursif que les Egyptiens ne peuvent pas déchiffrer. L'écriture démotique, selon Héliodore, est utilisée par les Ethiopiens, tandis que, chez Agatharchidès, elle est une caractéristique de la civilisation égyptienne. Le texte est beaucoup plus confus en ce qui concerne la langue parlée. Le romancier indique que les langues éthiopienne et égyptienne sont différentes³ : πλησιάσαντες οὖν οἱ Αἰθίοπες καὶ τὸν μὲν Βαγῶαν εὐνοῦχον καὶ ἀπόλεμον ἐκ τῶν γνωρίσαντες τοὺς δὲ ἀόπλους μὲν καὶ δεσμώτας κάλλει δὲ καὶ εὐγενεῖα διαπρέποντας ἠρώτων οἵτινες εἶεν Αἰγύπτιον τε ἀπὸ σφῶν ἕνα τε καὶ περσίζοντα τὴν φωνὴν εἰς τὴν πεῦσιν καθέντες ὡς ἢ θατέρου πάντως συνήσοντας, « les Ethiopiens arrivés auprès d'eux [Perses] reconnurent en Bagoas, à sa physionomie, un eunuque non combattant, et ils virent ces jeunes gens sans armes, enchaînés, remarquables par leur beauté et leur noble tournure. Ils leur firent demander qui ils étaient, par un des leurs, un Egyptien qui parlait aussi le perse, convaincus qu'ils comprenaient sûrement l'une de ces deux langues ». En présentant une écriture sacrée commune aux deux civilisations du Nil, Héliodore permet à plusieurs reprises aux Egyptiens et aux Ethiopiens, Calasiris et Persinna d'une part, Hydaspes et les habitants de Syène d'autre part, de s'entretenir sans avoir besoin d'un interprète⁴.

Les informations d'Héliodore sur la langue et les écritures de Méroé dénotent une certaine connaissance de la civilisation méroïtique à l'époque impériale. Le texte de la reine Persinna est transcrit sur une bande de tissu de soie et non un *papyrus* répandu en Egypte⁵. Les pluies d'été, plus fréquentes en Nubie, ne permettent pas une longue conservation de textes gravés sur un papyrus. Héliodore connaît les conditions climatiques de la Nubie et fait graver l'inscription sur

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 1.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque* III, III, 4.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVII, 2.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* XIX, XXII, 7.

⁵. Strabon, *Géographie* XVII, II, 4.

une bande de soie plus adaptée au climat éthiopien¹ : « on avait exposé avec l'enfant un collier de pierres précieuses, que je viens de te montrer et une bande de soie, sur laquelle, dans la langue et en caractères de notre pays, était retracée l'histoire de l'enfant ». Persinna prend soin d'exposer l'enfant Chariclée avec autant de précautions. La soie, sans doute, commercialisée par les commerçants phéniciens de Tyr², fait également partie des présents offerts par les ambassadeurs du pays des Sères³. Et d'ailleurs, Virgile, n'a-t-il pas associé les Sères aux Ethiopiens, utilisateurs de la laine végétale⁴ ? De plus, aux yeux de Servius⁵, la soie est une matière très ordinaire que l'on pouvait trouver partout : *nam lanam arboream non possumus accipere, quae ubique procreatur*. Plus surprenant encore, il indique que la soie provient de plusieurs contrées dont l'Inde, l'Éthiopie et la Série : *apud Aethiopiam, Indos et Seras, sunt quidam in arboribus uermes et bombyces appellantur, qui in araneorum morem tenuissima fila deducunt, unde est sericum*. Il n'est pas étonnant qu'Héliodore considère que la soie est un produit éthiopien puisqu'il établit une unité géographique fictive, voire culturelle entre les Ethiopiens et les Sères considérés comme des Ethiopiens.

Le témoignage au sujet des langues et écritures méroïtiques est l'occasion pour Héliodore de montrer sa connaissance de Méroé et de se conformer à la réalité. Les analogies introduites par le romancier sont certainement basées sur des informations plus justes que celles présentées par Diodore de Sicile⁶. La discussion sur l'origine des pratiques culturelles égyptiennes et éthiopiennes s'inscrit dans la volonté du romancier de construire un récit vraisemblable⁷ qui intègre des données culturelles méroïtiques réelles. Héliodore fournit sur la langue et les écritures méroïtiques un

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 2 ; IV, VIII, 6 : συνεκθεμένη ἄλλοις τέ σε κοσμήσασα καὶ ταινία τῆδε, καὶ ἐλεεινῶ διηγῆματι τῶ σῶ τε κάμαυτῆς, ἐνειλήσασα, « je te couvris de parures et t'enveloppai de cette bande sur laquelle j'ai tracé ta lamentable histoire et la mienne ».

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XVI, 6.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXV, 2.

⁴. Virgile, *Géorgiques* II, 121. Il convient de s'interroger dans quelle mesure l'association entre la soie et les pays nilotiques n'a pas été facilitée par la réalité des échanges commerciaux. La soie présente en Égypte était travaillée à Alexandrie (voir M. ROSTOVTSSEFF, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, 1988, p. 85 ; M. RASCHKE, "Roman Overland Trade with India and China", *Echo du monde classique* 18, 1974, p. 43). Il est difficile de savoir si Virgile fait vraiment allusion au coton de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Arabie (pays qu'il regrouperait poétique sous le nom d'Éthiopie).

⁵. Servius, *Ad Virg. Georgica* II, 121.

⁶. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, III, 1 et 7 ; III, 4 ; III, XI, 3 : les informateurs de Diodore de Sicile ne l'ont pas mis au courant de la révolution scripturale observée dans le royaume de Méroé vers le deuxième siècle av. J.-C., trop tard d'ailleurs pour qu'on puisse en attribuer l'inspiration à Ergamène. Leur témoignage s'accorde mieux avec la situation du troisième av. J.-C.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII, 1.

témoignage plus complet que Diodore de Sicile. Il fait la même remarque qu’Hérodote au sujet des écritures éthiopiennes et égyptiennes. L’Historien¹, en effet, indique que les Ethiopiens disposent de deux sortes d’écriture, l’une « sacrée », ἱερά, et l’autre « commune », δημοτικά. Il affirme également que les Amonéens, habitants de l’oasis de Syouah, qui plus est, descendants de colons égyptiens et éthiopiens, parlent une langue intermédiaire². Avant Héliodore, à l’époque hellénistique, Pseudo-Démocrite³, disserte déjà sur les hiéroglyphes de Méroé, περὶ τῶν ἐν Μερῶ ἱερῶν γραμμάτων. On pense que Démocrite est parvenu, comme l’envisage Diogène de Laërce⁴, à atteindre l’Ethiopie au cours de son périple.

Son témoignage a pu servir de base aux développements d’Héliodore sur les langues et les écritures en vigueur à Méroé. Le romancier ne transpose pas directement les informations brutes de ses sources sur le système linguistique. Ses données éthiopiennes prennent en considération la révolution scripturale initiée dans le royaume de Méroé aux environs du troisième siècle av. J.-C. Mais cette situation introduit en même temps un anachronisme du romancier portant sur des faits culturels modernes alors que le récit se situe à une époque où le royaume de Méroé n’a pas encore créé son propre système linguistique. Héliodore, bien qu’il soit peu porté sur la chronologie rigoureuse des événements éthiopiens, s’attache à donner au royaume de Méroé une unité linguistique et culturelle. Il inscrit dans son récit un aspect important de l’émancipation culturelle de Méroé telle qu’elle nous apparaît à l’époque moderne.

Les informations du romancier constituent le témoignage le plus nourri de la littérature grecque dont nous disposons sur le système linguistique méroïtique. Toutefois, le contexte historique dans lequel il place certains témoignages pose problème, car la réalité semble beaucoup plus complexe. Les inscriptions gravées sur les monuments que nous ont laissées les Koushites du huitième siècle au troisième av. J.-C., sont toutes rédigées en hiéroglyphes égyptiens comme celle des temples de Djebel Barkal et de Kawa. Mais celles que portent les papyrus, les ostraca et les textiles comme c’est le cas ici, chez les Egyptiens comme chez les Méroïtes de la période dans laquelle l’action du roman est censée se dérouler, se font sous la forme d’une écriture beaucoup plus simple, la forme démotique des hiéroglyphes, écriture conventionnelle appelée « hiératique »

¹. Hérodote, *Histoires* II, XXXVI, 4 ; *FHN* II, 142 : διφασίοισι δὲ γράμμασι χρέωνται, καὶ τὰ μὲν αὐτῶν ἱερά, τὰ δημοτικά καλεῖται, « ils emploient deux sortes d’écriture, les uns appelés sacrés, les autres populaires ».

². Hérodote, *Histoires* II, 42.

³. F. JACOBY, *FGHC*, p. 284, n° 672.

⁴. Démocrite (c. 500-428 av. J.-C.) ; Diogène de Laërce, *Vie des Philosophes* IX, 35 : τοῖς τε γυμνοσοφισταῖς φασὶ τινες συμμίζαι αὐτον ἐν Ἰνδίᾳ καὶ εἰς Αἰθιοπίαν, « certains disent que Démocrite fréquenta les Gymnosophistes en Inde et qu’il alla en Ethiopie » (Voir Antisthène, *Successions*, *FGH* 508 F 12). Pline l’Ancien lui attribue également des voyages chez les mages de Perse, d’Arabie, d’Ethiopie et d’Egypte (Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle* XXV, 13).

Les textes écrits en hiéroglyphes ne sont pas nécessairement religieux ; car il est possible que cette écriture, utilisée dans un premier par les gens de l'administration pharaonique¹, ait évolué en une sorte de langage courant².

Le témoignage d'Héliodore porte sur des événements de l'histoire des peuples du delta du Nil, de la steppe de Butana, des montagnes et du marais soudanais. Les notations culturelles rendent compte de différentes situations de l'histoire méroïtique. Le romancier montre que les Méroïtes sont gouvernés par des souverains généreux entourés d'hommes justes et sages, ont une administration efficace, possèdent un système scriptural et linguistique développé. Dans l'organisation de leurs institutions comme dans leur style de vie, ils sont attirés par les modèles culturels méditerranéens et vivent sous la bénédiction permanente de la divinité.

III. LES DONNEES D'HELIODORE ET LES REALITES DE LA RELIGION MEROÏTIQUE

La civilisation méroïtique doit sa grandeur à la cohésion de sa structure politique, sociale, et notamment religieuse. S'il est une constance, dans les témoignages archéologiques et littéraires, c'est la mention de la piété des Ethiopiens à l'égard des dieux. La vie sociale dans le royaume de Méroé est marquée par une forte activité religieuse. Dans les *Ethiopiennes*, la religion occupe une place centrale. Héliodore présente un royaume de Méroé habité par des hommes dévoués aux divinités. L'originalité des *Ethiopiennes* se trouve dans l'esprit religieux des Méroïtes dont le roman tout entier est empreint. En effet, on a beaucoup parlé du roman grec et de son aspect culturel. Le plus souvent, on a conclu qu'une ambiance spirituelle l'anime. Le roman d'Héliodore occupe, à cet égard, une place particulière puisqu'elle fournit sur Méroé des témoignages de nature religieuse dignes d'intérêt sur les Ethiopiens. Calasiris et Sisimithrès, les meneurs de jeu et les guides religieux des héros respectivement dans les villes saintes de Delphes, de Memphis, et de Méroé, sont tous les trois au service de la divinité. Toute l'architecture du roman, des côtes égyptiennes à Méroé, en passant par Delphes, montre cette volonté du romancier de donner une touche religieuse à son histoire éthiopienne.

Héliodore met en avant des détails relatifs aux fêtes, aux sacrifices d'action de grâce, aux rituels et aux croyances populaires des Ethiopiens de la métropole éthiopienne. Il montre, à travers

¹. T. EIDE, T. HAGG, R.-H. PIERCE, L. TÖRÖK, *Fontes Historiae Nubiorum, Textual sources for the history of the middle Nile Region between the eighth century BC and the six century AD II*, 363.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXX, 1 : quand il veut se faire comprendre de ses sujets, le souverain méroïtique utilise la langue cursive accessible à la population.

les Gymnosophistes¹, que le pouvoir religieux domine toutes les relations entre les hommes, vivants ou défunts, et les puissances royales. Les Ethiopiens d'Héliodore sont attentifs jusque dans leurs activités quotidiennes aux codes des usages et des interdits définis par une stricte piété. Ils remplissent des devoirs envers toutes les divinités du royaume. Pour bien marquer la psychologie religieuse, Héliodore montre, tout au long du dernier livre, des Méroïtes continuellement disposés à rendre grâce aux divinités : καὶ εἰ δοκεῖ, βεβαιούτω τὰ δόξαντα ἢ θυσία καὶ πρὸς τὰ ἱερά τρεπώμεθα, « si vous le voulez bien, qu'un sacrifice confirme cette décision et, maintenant, allons prier les dieux². »

Les Ethiopiens d'Héliodore montrent d'abord leur attachement aux divinités du royaume par des cérémonies locales et familiales, puis, ils se joignent aux cérémonies communes. Les membres d'une même famille ou d'une même phratrie se rassemblent à la demande d'Hydaspe et des Gymnosophistes pour célébrer les dieux nationaux. Mais, les sacrifices privés³ laissent ensuite place aux cérémonies communautaires. A Méroé, il existe une religion nationale dont les maîtres de cérémonie sont le couple royal, Persinna et Hydaspe. Pour construire un tableau religieux méroïtique, le romancier découvre des caractéristiques de la religion méroïtique et présente son panthéon. Tous les dieux du royaume de Méroé, assimilés aux dieux grecs, constituent des individualités identifiées par le romancier.

III. 1. L'ETHIOPIE, TERRE DE LA DIVINITE

La terre éthiopienne est la résidence sur terre des divinités qui permettent aux Ethiopiens de profiter de leurs grâces. Elles ont et exigent, pour être favorable aux Ethiopiens des sanctuaires et des hommages rituels dont les manifestations sont organisées par un personnel initié et des oblations. Les Ethiopiens d'Héliodore vivent dans cette ambiance mystique car les dieux sont accessibles à tout moment. Leur piété se manifeste d'un côté par leur dévotion à plusieurs grandes divinités telles Pan, Dionysos, de l'autre par les sacrifices somptueux qu'ils leur offrent⁴. L'auteur

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, X, 1 sq. : ὦ Σοφώτατοι, ἔλεγε, μικρὸν ἐπιμείνατε· δίκη γάρ μοι καὶ κρίσις πρόκειται πρὸς τοὺς βασιλεῦντας, ὑμᾶς δὲ μόνους καὶ τοῖς τοσοῦτοις δικάζειν πυνθάνομαι (...), « très sages, disait Chariclée, attendez un instant. J'ai un procès à plaider contre les souverains. Je sais que seuls vous pouvez être les juges de si hauts personnages (...) »

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XL, 2.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 3 : « Méroé fut bientôt remplie d'allégresse : toutes les nuits et tous les jours, il y avait des danses, des sacrifices offerts aux dieux par chaque famille, chaque demeure, chaque phratrie, en élevant et en couronnant des autels ».

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 2 ; X, IV-VII.

présente les images d'une contrée bénie des dieux qu'il situe dans un pays « lointain ». Ainsi, il les rend proches des dieux et leur donne toutes sortes de privilèges. Héliodore montre l'importance de la religion dans le royaume de Méroé. Les Ethiopiens offrent de somptueux sacrifices aux divinités pour fêter la victoire du roi¹. Avant de commencer les célébrations, le très pieux souverain Hydaspe raconte sa campagne victorieuse aux Gymnosophistes éthiopiens et s'agenouille devant les divinités². Les Ethiopiens, dévoués à la divinité Helios, évoquent comme leur « dieu dynastique », lui réservent les meilleurs sacrifices.

La piété légendaire des Ethiopiens fait de leurs pays un séjour béni des dieux. Il s'agit d'un poncif initié par Homère, *propter iustitiam a numinibus diliguntur*, écrit Lactantius Placidius³ qui cite le poète⁴. Grâce à Hérodote notamment, les Ethiopiens sans reproche d'Homère s'incarnent durablement dans les *Macrobioi*. Denys le Périégète⁵ situe encore les *Macrobioi*, aimés de dieux, dans l'île d'Erythia des Ethiopiens Longue-Vie, justes et pieux : θεουδέας δὲ καὶ ἐπονόμαζαι καὶ ἀμύμονας διὰ δικαιοσύνην. Le roi éthiopien Shabaka de la XXV^e dynastie, qui règne sur l'Égypte, est, d'après Hérodote, largement supérieur à ses prédécesseurs en bonté et en piété⁶. Nous savons que les Pharaons noirs jouissent d'une grande renommée dans le monde méditerranéen. Des Grecs de l'époque archaïque et classique connaissent, par l'intermédiaire des Égyptiens, leurs mœurs et celles de leurs sujets. La présentation de l'Éthiopie comme une terre chérie des divinités est à mettre en relation avec la tradition égyptienne qui fait du pays de Koush, en particulier la montagne de Djebel Barkal, la demeure du dieu Amon. Chassés d'Égypte par les Assyriens, les Ethiopiens restent attachés à la divinité amonéenne. Ils lui consacrent un grand nombre de temples dans les grands centres religieux du royaume⁷. Quant au byzantin Eusthate¹,

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XII, 4.

³. Lactantius Placidus, *Commentarii in Statii Thebaida* V, 427 (Homère).

⁴. Les Ethiopiens mythiques d'Homère représentent un peuple merveilleux du bord de l'océan, aimé des dieux, R. ENGELS, 1977, p. 9-10 ; J. DORESSE, 1971, p. 64-65, propose d'y voir un transfert de prestige de Pount. Sur la notoriété de cette idéalisation voir R. LONIS, 1992, p. 234-236.

⁵. Denys le Périégète, *Description de la terre* 558-561.

⁶. L. CRACCO-RUGGINI, 1974, p. 146. Sur les Pharaons de la XXV^e dynastie, voir J. LECLANT, *Histoire Générale de l'Afrique* I, 1980, p. 295-298 et J. DESANGES, 1970, p. 91 ; J.-F. M. SNOWDEN, 1970, p. 144-145 propose de mettre en relation, avec les préoccupations nécessaires, cette tradition grecque et la grande stèle de Piankhy (Py). Sur cette inscription, voir J. LECLANT, *op. cit.*, p. 296.

⁷. J. SOULE-NAN, *La Nubie des pyramides*, Editions du Rocher, Champollion, Monaco, 2002, p. 235. Le clergé méroïtique a été le principal acteur du développement du culte Amon à travers tout le royaume. Ainsi, les « grands concepts » de la théologie du dieu d'Amon se répandent au sein de la population méroïtique au moment où les cultes autochtones prennent leur essor. Ainsi le dieu dynastique Amon devient une sorte de Multiple manifesté dans les sanctuaires dédiés à l'Amon de Pnoub à Tabo, l'Amon de Gempaaton à Kaoua, l'Amon, « Taureau de Nubie » à

il les identifie aux Ἀθύμονες d'Homère. Diodore de Sicile² donne une assise plus authentiquement historique à l'idéalisation religieuse des Ethiopiens. Dans le *Roman d'Alexandre*, les grottes des dieux sont localisées sur la route éthiopienne qui mène au royaume de la Candace. Cette tradition explique que les habitants de Méroé bénéficient, chez Héliodore, de la même réputation.

La Méroé des *Ethiopiennes* est le centre où convergent tous les adeptes de la religion solaire. Le culte de la divinité Helios a connu un essor prodigieux en Syrie au début du troisième siècle av. J.-C. sous le règne de la dynastie des Sévères. Il n'est donc pas surprenant qu'il trouve des relais naturels dans les villes saintes de Delphes, Memphis, et Méroé, autres lieux actifs, dans la réalité, d'un culte rendu à la même divinité³. En reconsidérant certains passages du roman, les témoignages sur la piété des Ethiopiens reprennent en substance des données relative à la nature religieuse de la royauté méroïtique telle qu'elle est présentée par la tradition grecque et par les documents méroïtiques. L'Ethiopie, terre du dieu Helios, est le lieu de l'union de Théagène et Chariclée. Ils deviennent à la fin du récit les nouveaux prêtres éthiopiens consacrés l'un à Helios, l'autre à Séléne⁴. L'intention ne fait pas de doute et le mariage de Théagène et de Chariclée est placé sous la bénédiction de ces deux divinités méroïtiques.

Homère mentionne pour la première fois des Ethiopiens et leur pays⁵ où rayonne le soleil. Tous les peuples de l'œkoumène n'ont pas, comme les Ethiopiens, une proximité avec les dieux. L'évocation des Ethiopiens s'accompagne généralement d'une appréciation globalement favorable, qui chez Homère, s'exprime par l'exaltation des vertus de tel ou tel personnage⁶. Les Ethiopiens mythiques sont dans l'esprit des Anciens en rapport étroit avec le soleil ; ce que la recherche moderne a bien démontré⁷. Après Homère, les témoignages des Anciens sur la religion des Ethiopiens convergent tous dans ce sens. Eschyle⁸, dans un fragment situe le soleil « près de l'océan des Ethiopiens, (...) là où Helios qui voit tout repose sa chair immortelle et la fatigue de ses chevaux aux chaudes embouchures du bain qui détend les muscles ». Eschyle semble connaître

Sanam et l'Amon de Méroé.

¹. Eustathe, *Ad Iliadem* I, 97 ; Eustathe, *Ad Per.* 1107, C. MÜLLER ed., *Geographi Graeci Minores* II, p. 399-400.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, 65, 2-8.

³. Cet aspect est bien analysé par J. HANI, 1978, p. 268-273.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 1 ; Hérodote, *Histoires* III, 18.

⁵. Strabon, *Géographie* I, I, 11 : *ὡς δὲ ὅτι μὲν Ὅμηρος τῆς γεωγραφίας ἤρξεν*, « Homère fut donc bien le promoteur de la géographie ».

⁶. Il faut noter que les Anciens ont connu les Ethiopiens avant de pénétrer en Ethiopie, qu'ils les ont rencontrés avant de pénétrer dans leur pays. Le héraut au teint foncé, Eurybate, est décrit par Homère, alors que, dans le même temps, la terre des Ethiopiens reste, pour le poète, un territoire mythique situé « aux bords de l'océan ».

⁷. R. ENGELS, 1977, p. 9-15.

⁸. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, fragment 67, 808-812.

l'existence des Ethiopiens du sud de l'Égypte. Il est peut-être le premier à localiser les Ethiopiens en Afrique. Nous ignorons si Eschyle étendait cette Éthiopie vers l'Orient ou concevait des Ethiopiens réels d'Orient en plus des Ethiopiens méridionaux.

La légende des Ethiopiens-Hélios permet aux Anciens de localiser les Ethiopiens là où l'action de l'astre divin s'exerce¹. Dès lors, l'Éthiopie, en tant que terre mythique, est dans l'esprit de l'homme antique une terre, susceptible de se situer un peu partout sur la frange méridionale du monde, et en particulier chez les peuples de l'Orient, et abrite la demeure de la divinité. En s'imprégnant du mythe des Ethiopiens, les Anciens admettent finalement dans leur réflexion cosmologique, dans les structures de leur savoir, une notion d'interférence entre les différentes zones où le soleil brille. Aussi, est-il de coutume de situer les voyages ou la naissance de divinités en Éthiopie comme Dionysos. En fait, cette image est peut-être à mettre au compte d'une croyance grecque recueillie par Hérodote selon laquelle ce dieu serait né « porté dans la cuisse de son père » à Nysa, ville ou campagne, en Éthiopie transégyptienne, localisation sur laquelle il revient, parlant par ailleurs des « Ethiopiens limitrophes de l'Égypte, (...) ceux qui habitent autour de Nysa la sainte, et qui célèbrent les fêtes en l'honneur de Dionysos² ».

La tradition littéraire situe l'adoration du dieu en Éthiopie, une terre primitive et mystérieuse inaccessible. Il est possible qu'Héliodore connaisse l'hymne à Dionysos, classé parmi les poèmes homériques, qui situe sa naissance à Nysa. Dionysos a reçu plus tard le nom de Méros (cuisse), allusion directe à son enfance. Il s'agit d'une montagne couverte de forêts, située au-delà de la Phénicie, près du fleuve Aegyptos. Les ressemblances phonétiques s'ajoutent à une végétation et à des danses semblables à celles des compagnons du dieu qu'Héliodore nomme satyres. En opérant le rapprochement Méros et Méroé, Héliodore s'inscrit dans la manifestation, somme toute ordinaire, de *l'interpretatio graeca*. De plus, les paysages éthiopiens d'Héliodore évoquent tellement l'idée d'abondance qu'ils sont associés à Dionysos et aux scènes dionysiaques. Cette association permet d'asseoir l'idée d'abondance du royaume de Méroé. Fils de Zeus et de Sémélé, dieu de la vigne et du vin, Dionysos est celui qui, dans la mythologie antique, garantit la prospérité et la fertilité. Frappé de folie par Héra, le dieu erra à travers l'Égypte, la Syrie avant d'être délivré de sa démente par Cybèle. Il gagna ensuite l'Inde d'où il revint dans une grande procession triomphale. Or l'association qui relie Dionysos, les motifs dionysiaques et les scènes nilotiques trouve certainement ses origines dans la

¹. Strabon, *Géographie* I, II, 27, explique comment il faut interpréter l'Éthiopie mythique, c'est-à-dire celle qui est évoquée dans les tragédies d'Eschyle et d'Euripide. L'Éthiopie mythique est là où se trouvent le soleil et l'océan, παρ' ὄλον γὰρ τὸ μεσημβρινὸν κλίμα καὶ τοὺς Αἰθιοπίας τάττων φαίνεται [sc. Αἰσχύλος, *Fragment* 192 Nauck² = *Fragment* 323 Mette], et non seulement dans l'Éthiopie subégyptienne, οὐ δὴ που τῆς κατ' Αἴγυπτον Αἰθιοπίας ἴδιον ὄν [sc. τοῦτο].

². Hérodote, *Histoires* III, 97.

confusion voire parfois l'assimilation de l'Inde à l'Éthiopie, deux pays exotiques et lointains¹.

On conçoit facilement alors que l'expédition civilisatrice de Dionysos traverse Éthiopie, où le dieu va rencontrer les satyres, ses compagnons d'aventures. De plus, il existe plusieurs représentations de Dionysos, dont une au musée de Londres, figurant l'enfant Dionysos accroupi sur ses talons : « il n'est pas clair, dit la notice, d'expliquer pourquoi le jeune Dionysos a été rendu comme un Éthiopien (...) » Le pays des Éthiopiens est donc considéré par les Anciens comme le lieu de festin et de repos des dieux. A en croire un bref passage de Flavius Josèphe², il y eut une légende sur le Pharaon Aménophis. Le souverain égyptien nourrissait le désir d'aller voir les dieux en Éthiopie. Dans sa controverse, *Contre Apion l'Égyptien*, le même auteur indique que, pour juger de l'Antiquité et d'Israël et de l'Égypte, il faut se référer à leur source commune : l'Éthiopie. Nous retrouvons un témoignage identique dans la *Bibliothèque* Diodore de Sicile³. Il affirme que les Éthiopiens seraient les premiers à avoir enseigné à l'humanité l'art d'honorer la divinité : « c'est en premier lieu chez les Éthiopiens, dit-il, qu'on a enseigné à honorer les dieux, à leur offrir des sacrifices, des processions, des fêtes solennelles, bref, tout ce par quoi les hommes rendent un culte à la divinité. Cela a fait louer par le monde leur piété, et estimer que les sacrifices des Éthiopiens sont les plus agréables à la puissance divine » La source de Diodore de Sicile est évidemment trop imprégnée d'hellénisme pour emporter une adhésion sans réserve. L'intérêt des Grecs pour la religion éthiopienne, que l'on retrouve chez Héliodore, appelle de nombreuses interrogations.

III. 2. LA REPRISE DU THEME DE LA PLAINE COMME LIEU DE SACRIFICES

Héliodore présente les lieux religieux méroïtiques et montre les préparatifs des cérémonies victorieuses. Les célébrations religieuses se tiennent dans une luxuriante plaine située en avant de la ville où les Gymnosophistes « prosternés, adorèrent la divinité et lui firent des actions de grâce pour la victoire et le salut du roi. Puis sortant de l'enceinte pour accomplir le sacrifice public, ils allèrent s'asseoir sous la tente dressée pour la circonstance au milieu de la plaine. Elle était bâtie sur quatre roseaux fraîchement coupés qui, aux quatre angles figuraient, autant de colonnes. Le haut de chacun des bambous se recourbait, allait rejoindre les autres, formant un berceau dont le toit était couvert de palmiers. Dans un autre pavillon à proximité, sur un haut piédestal, se trouvaient les statues des dieux nationaux et les images des demi-dieux », κάπειδὴ προσπεσόντες τοὺς θεοὺς προσεκύνησαν καὶ τὰς χαριστηρίου εὐχὰς ὑπὲρ τε τῆς νίκης καὶ σωτηρίας

¹. Voir P. SCHNEIDER, *L'Éthiopie et l'Inde. Interférences et confusions aux extrémités du monde antique* (VIII^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle apr. J.-C.), Paris, De Boccard, 2004.

². Flavius Josèphe, *Contre Apion* I, 232 ; 254-256.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, II, 2.

ἐτέλεσαν, ἐκτὸς περιβόλων ἐλθόντες ἐπὶ τὴν δημοτελῆ θυσίαν ἐτρέποντο κατὰ τὴν προηυτρεπισμένην ἐν τῷ πεδιῷ σκηνὴν προκαθίσαντες, ἦν τέσσαρες ἐπλήρουν νεότημητοι κάλαμοι, σχήματος τετραπλεύρου γωνίαν ἐκάστην ἑνὸς καλάμου, κίονος δίκην, ἐρείδοντος, καὶ κατὰ τὰς ἄκρας εἰς ἀψίδα περιεγομένου καὶ τοῖς ἄλλοις ἅμα φοινίκων ἔρνεσι συμπύπτον καὶ τὸ ὑποκείμενον ὀροφούντος. Καθ' ἑτέραν δὲ σκηνὴν πλησίον ἐφ' ὑψηλῆς μὲν κρηπίδος θεῶν τε ἐγχωρίων ἀγάλματα καὶ ἡρώων εἰκόνες προὔκειντο (...)¹ La plaine où les Ethiopiens d'Héliodore vont festoyer ne peut être localisée avec exactitude.

L'existence d'une plaine sacrée en Ethiopie remonte, en partie, à Hérodote. L'Historien a donné le plus ancien témoignage sur le culte d'Helios en Ethiopie à travers ce que l'on continue de nommer le *logos éthiopien* d'Hérodote². La plaine des Ethiopiens d'Héliodore est à l'image de la Table du Soleil d'Hérodote. On y voit des divinités festoyant avec les Ethiopiens. Cette plaine rappelle également cette Ethiopie où les dieux de l'Olympe se rendent régulièrement pour prendre part avec les humains aux banquets d'une abondance prodigieuse. Dans un passage de l'*Iliade*, tous les dieux³, à la suite de Zeus, se rendent chez les Ethiopiens, leurs hôtes, « pour prendre part à un banquet⁴ ». A la fin du poème, Iris, invitée à s'asseoir, répond : οὐχ ἔδος· εἶμι γὰρ αὐτίς ἐπ' Ὀκεανοῖο ῥέεθρα, Αἰθιοπῶν ἐς γαῖαν, ὅθι ῥέζουσ' ἑκατόμβας ἀθανάτοις, ἵνα δὴ καὶ ἐγὼ μεταδαίσομαι ἱερῶν, « ce n'est pas le moment de m'asseoir, je repars et m'en vais au bord de l'océan, dans les pays des Ethiopiens. Ils sont en train d'offrir des hécatombes aux Immortels et je veux prendre part au festin sacré⁵ ». Ainsi, selon un témoignage d'Homère, au milieu des Ethiopiens les hommes les plus pieux, μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας, les dieux reçoivent des hécatombes offertes en leur honneur⁶. N'y a-t-il pas là l'évocation d'une sorte de paradis perdu, du temps des bienheureux où les hommes et les dieux festoient ensemble dans la plus parfaite convivialité, avant la faute de Prométhée ?

¹. Hérodote, *Ethiopiennes* X, VI, 2.

². Hérodote, *Histoires* III, 17-37 ; *FHNI*, 65.

³. Homère, *Odyssée* V, 282-283 : τὸν δὲ ἐκ Αἰθιοπῶν ἀνίων κρείων Ἐνοσίχθων τηλόθεν ἐκ Σολύμων ὀρέων ἴδε εἶσατο γὰρ οἱ πόντον ἐπιπλείων, « or, du pays des Ethiopiens remontait le Seigneur qui ébranle le sol. Du haut du mont Solyme, il découvrait le large : Ulysse apparaissait, voguant sur son radeau ».

⁴. Homère, *Iliade* I, 423-424 : Ζεὺς γὰρ ἐς Ὀκεανὸν μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας χθιζὸς ἔβη μετὰ δαίτα, θεοὶ δ' ἅμα πάντες ἔποντο· δωδεκάτη δὲ τοι αὐτίς ἐλεύσεται Οὐλύμπων δέ, καὶ τότε ἔπειτα τοι εἶμι Διὸς ποτὶ χαλκοβατῆς δῶ, καὶ μιν γουνάσομαι καὶ μιν πείσεσθαι οἴω.

⁵. Homère, *Iliade* XXIII, 206.

⁶. Homère, *Odyssée* I, 22-26 : ἀλλ' ὁ μὲν Αἰθίοπας μετεκίαδε τηλόθ' ἑόντας, Αἰθίοπας, τοὶ διχθὰ δεδαίαται, ἔσχατοι ἀνδρῶν, οἱ μὲν δυσομένου Ὑπερίονος, οἱ δ' ἀνιόντος, ἀντιῶν ταύρων τε καὶ ἀρνεῖων ἑκατόμβης ἔνθ' ὃ γε τέρπετο δαιτὶ παρήμενος, « or le dieu s'en alla chez les Ethiopiens lointains répartis au bout du genre humain, dans leur double domaine, les uns vers le Couchant, les autres vers l'Aurore. Devant leur hécatombe de taureaux et d'agneaux, il vivait dans la joie, installé au festin ».

Le romancier construit un *logos éthiopien* à partir des observations déjà exprimées à ce propos. Il peut d'abord s'agir pour lui de remémorer la Table du Soleil mentionnée par Hérodote dans ses *Histoires*. Le *logos éthiopien* imaginé par l'historien, consiste, en effet, surtout à faire apparaître la familiarité qui existe entre les dieux et les Ethiopiens. A cet effet, l'épisode de la Table du Soleil est très significatif et se présente comme un événement propre à la religion éthiopienne. Hérodote consacre d'ailleurs tout un autre chapitre aux divinités éthiopiennes auxquelles il trouve des correspondants grecs. Dans les *Histoires*, Hérodote affirme que les Ethiopiens vivent en parfaite harmonie avec les dieux et ont une Table du Soleil : ἡδὲ τράπεζα τοῦ Ἡλίου τοιγῆδε τις λέγεται εἶναι. Λειμών ἐστι ἐν τῷ προαστείῳ κρεῶν ἐφθῶν πάντων τῶν τετραπόδων, ἐς τὸν τὰς μὲν νύκτας ἐπιτηδεύοντας τιθέναι τὰ κρέα τοὺς ἐν τέλει ἐκάστοτε ἔοντας τῶν ἀστῶν, τὰς δὲ ἡμέρας δαίνυσθαι προσιεόντα τὸν βουλόμενον· φάναι δὲ τοὺς ἐπιχωρίους ταῦτα τὴν γῆν αὐτὴν ἀναδιδόναι ἐκάστοτε. Ἡ μὲν δὴ τράπεζα τοῦ Ἡλίου καλομένη λέγεται εἶναι τοιγῆδε, « voici ce qu'est, dit-on, la Table du Soleil. Il y a, en avant de la ville, une prairie toute pleine de viandes bouillies de tous les animaux quadrupèdes ; ces viandes seraient placées là pendant la nuit par les soins de ceux des citoyens qui, à chaque moment sont en fonction, et pendant le jour, viendrait en manger qui voudrait, et les indigènes prétendaient que c'est la terre elle-même qui, chaque nuit, produirait les viandes. Voilà ce qu'est, dit-on, ce qu'on appelle la Table du Soleil¹. »

Cette Table du Soleil² est localisée dans le pays des *Macrobioi* habitant au-delà de Syène³. Ces derniers, mentionnés à plusieurs reprises par Pline l'Ancien⁴, ne le sont pas dans les *Ethiopiennes*. Il n'empêche que toutes les caractéristiques des *Macrobioi* d'Hérodote sont rapportées aux Ethiopiens d'Héliodore. Il est significatif que la tradition initiée par Hérodote situe les *Macrobioi* dans l'île de Méroé même⁵. Le témoignage d'Héliodore sur les Ethiopiens imite la description d'Hérodote des Ethiopiens *Macrobioi*⁶ quant à la durée de vie⁷, à la beauté, à la vertu des hommes, aux critères présidant au choix du roi, à la valeur attribuée à l'or et au cuivre⁸, et

¹. Hérodote, *Histoires* III, 17-18 et 23.

². Hérodote, *Histoires* III, 17-25 ; 97 ; 114.

³. Pausanias, *Description de la Grèce* VI, XXVI, 2 : εἰ πιστεύειν χρὴ ταῦτα Ἕλλησιν, ἀποδέχοιτο ἂν τις τῷ λόγῳ γε τῷ αὐτῷ καὶ ὅσα Αἰθίοπες οἱ ὑπὲρ Συήνης ἐς τοῦ ἡλίου τὴν τράπεζαν λέγουσιν, « si l'on devait ajouter foi aux Grecs pour cela, on accepterait aussi dans le même ordre d'idées tout ce que les Ethiopiens qui habitent au-delà de Syène disent à propos de la table du Soleil ».

⁴. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 190.

⁵. Pomponius Mela, *Chorographie* III, 87.

⁶. Hérodote, *Histoires* III, 17-23.

⁷. Hérodote, *Histoires* III, 20.

⁸. Hérodote, *Histoires* III, 23.

immanquablement à la Table du Soleil¹. Sur ce dernier point, Hérodote précise qu'il s'agit d'une prairie « dont le sol est couvert de viandes bouillies ». Cambyse envoie des espions s'enquérir, en Ethiopie, de la nature de la Table du Soleil qu'il localise dans l'île de Méroé². Elle est donc à assimiler au temple du dieu Helios à Méroé³. Cette Table du Soleil n'est pas sans rappeler le temple d'Héliopolis, dont l'autel est chargé d'offrandes servies au même dieu Helios. La signification de ce mythe est analysée en profondeur par L. Gernet et par J.-P. Vernant⁴. Il apparaît dans leur étude qu'il s'agit d'une nouvelle représentation des hécatombes offertes aux Immortels lors des festins déjà mentionnés par Homère. Hérodote rapporte que l'abondance des ressources alimentaires chez les Ethiopiens *Macrobioi* est symbolisée par la Table du Soleil. La nuit, des émissaires du Roi déposent discrètement une quantité de viande bien cuite sur un gazon réservé à cet usage. Au lever du Soleil n'importe quel ressortissant du peuple vient profiter de cette nourriture offerte gratuitement et anonymement (...) » Tout se passe, constate pour sa part, R. Lonis, « comme si Hérodote sacrifiait à une représentation idéale de l'Ethiopien qui semble avoir été désormais établie pour longtemps depuis Homère, puisqu'on la retrouve encore dans le Périple du Pseudo-Scylax⁵ au cinquième siècle av. J.-C.⁶ »

Le témoignage d'Héliodore sur la plaine de Méroé, lieu où le peuple de Méroé accueille son roi et célèbre les sacrifices, provient d'Hérodote. A cette occasion, le romancier attire l'attention du public sur le fait que Méroé est un royaume différent des autres. Les Ethiopiens d'Héliodore disposent d'une plaine sacrée isolée de la métropole où ils offrent aux dieux des sacrifices en présence de ces derniers. Le souverain éthiopien montre l'importance de la plaine dans la vie des Ethiopiens : ἤκειν οὖν ὑμᾶς εἰς τὸν εἰωθότα τόπον καὶ παρακαλῶ καὶ δυσωπῶ τὰς εὐχαριστηρίους τῶν ἐπινικίων θυσίας εὐαγεστέριαν τῇ παρουσίᾳ τῷ κοινῷ τῶν Αἰθιοπῶν ἀποφανοῦντας, « je vous invite donc et vous engage instamment à vous rendre au lieu accoutumé pour sanctifier par votre présence les sacrifices d'actions de grâces pour notre victoire, et en accroître la solennité aux yeux du peuple éthiopien⁷ ». La variété de viande placée dans la Table du Soleil décrite dans les *Histoires* a sa contrepartie dans la liste des animaux destinés aux sacrifices et à la nourriture du peuple dans les *Ethiopiennes* : ἡ δὲ Περσίοννα βοῶν τε

¹. Héliodore, *Histoires* III, 18.

². J. DESANGES, 1978 a, p. 231, n° 80.

³. A. J. ARKELL, 1961, p. 150-1 ; P. L. SHINNIE, 1967, p. 81-3.

⁴. L. GERNET, *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 1976, p. 150-152 ; J. P. VERNANT, 1979, p. 239-249.

⁵. Sur ce périple, voir Hérodote, *Histoires* IV, 44 : « le roi Darius envoya donc sur des bateaux des hommes qu'il jugeaient assez sûrs pour lui rapporter la vérité, entre autres Scylax de Caryanda ». La date exacte de ce périple n'est pas connue. Son témoignage ne concerne pas précisément Méroé, mais il comporte des détails sur l'habitat des Ethiopiens et leurs coutumes.

⁶. R. LONIS, 1981, p. 77. Voir le texte, F. JACOBY, *FGHC*, p. 306, n° 36.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 1.

ἀγέλας καὶ ἵππων καὶ προβάτων ὀρύγων τε καὶ γρυπῶν καὶ ἄλλων ζῴων παντοίων εἰς τὴν περαίαν ὀργάδα προπέμψασα. Τὰ μὲν ὥστε ἐξ ἐκάστου γένους ἑκατόμβην εἰς τὴν θυσίαν ἡὔτρεπίσθαι, « Persinna fit rassembler d'abord, dans la plaine située en face de la ville, des troupeaux de bœufs, de chevaux, des brebis, d'antilopes, de griffons et de toutes sortes de bêtes. Il y en avait de toutes sortes. Il y en avait assez pour immoler une hécatombe de chaque espèce et pour offrir un festin public¹ ». De plus, cette prairie, située en dehors de la cité par Hérodote, correspond à la plaine qui se trouve en avant de la ville dans les *Ethiopiennes*. Les termes utilisés dans la lettre du roi Hydaspe² font écho à la description d'Hérodote.

Hormis ces données, il n'est pas d'autres ressemblances dans la description du sacrifice. Mais, le temple où se déroulent les sacrifices, comme les sanctuaires découverts au Soudan, possède une enceinte continue et une cour. Le temple de la divinité Amon découvert à Méroé conserve un plan traditionnel avec un pylône, une cour, une salle de la barque sacrée et un Saint-des-saints. Des savants ont tenté d'identifier le temple M 250, qui possède une chapelle et un double podium avec la Table du Soleil d'Hérodote. Le temple semble daté du premier siècle av. J.-C. L'historien et le romancier ne fournissent aucun détail sur la construction du temple³ qui permette une identification avec les principaux temples découverts dans le Soudan actuel. Par contre, les temples dédiés aux divinités indigènes ont une structure différente, faite d'une ou deux chambres, avec ou sans pylône. Dans les *Ethiopiennes*, la description du temple éthiopien est identique, mais elle reste pauvre. Il est impossible de savoir à quoi ressemble le temple d'Helios ou de Pan. Héliodore un romancier qui montre la réalité telle qu'il l'imagine et selon l'effet qu'il produit. La description des lieux sacrés de Méroé permet de l'affirmer, parce que le réalisme local ne fait pas partie de ses objectifs littéraires. Il ne fait pas de doute que le romancier n'a jamais vu le plan d'un temple éthiopien.

Héliodore ne se contente pas seulement de s'inspirer de son modèle, mais il imagine son propre spectacle à partir d'autres sources. Il existe également d'autres références sur la prairie consacrée à Helios chez Eschyle⁴. Ces hommes très justes, δικαιοτάτοι, vivent dans la ville de Méroé et offrent des sacrifices divins dans la plaine dite éthiopienne, affirme Pausanias⁵. Il ne manque pas de citer la fameuse Table du Soleil : Αἰθιοπῶν δὲ τῶν ὑπὲρ

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, II, 2 : « prépare de magnifiques processions et sacrifices d'actions de grâces : invite les sages, à qui j'envoie aussi des instructions, à se rendre en hâte avec toi devant la ville dans la plaine consacrée aux dieux nationaux, Helios, Séléne et Dionysos ».

³. L. TÖRÖK, *Meroe City: an Ancient African Capital* (Egypt Exploration Society, Occasional Publications 12), vol. 1-2, Londres, 1997, p. 25 sq., 102 sq., 116 sq.

⁴. Voir A. LESKY, 1959, p. 29-32 ; J. R. MORGAN, 1982, p. 238, n° 54 ; Eschyle, *Fragment* 323.

⁵. Pausanias, *Description de la Grèce* I, XXXIII, 4.

Συήνης (...), οἱ δὲ δικαιοτάτοι Μερόην πόλιν καὶ πεδίου Αἰθιοπικὸν καλούμενον οἰκοῦσιν· οὗτοι καὶ τὴν ἡλίου τράπεζάν εἰσιν οἱ δεικνύντες, οὐδέ σφίσιιν ἔστιν οὔτε θάλασσα οὔτε ποταμὸς ἄλλος γε ἢ Νεῖλος, « parmi les Ethiopiens qui se trouvent au-delà de Syène (...), ceux qui ont les lois les plus justes habitent la cité de Méroé et la plaine que l'on appelle éthiopienne. Ce sont eux qui montrent la Table du Soleil, et ils n'ont d'autre mer ni d'autre fleuve que le Nil » Le stéréotype des Ethiopiens vertueux continue d'avoir du succès puisque les Ethiopiens d'Héliodore¹ brillent par leur sens de la justice, leur respect des dieux et leur intégrité². En faisant d'Hydaspe le roi des Ethiopiens orientaux et occidentaux bienheureux, le romancier veut se rapprocher de la Table du Soleil. Il dirige ses héros jusqu'aux confins du monde habité par les dieux, là où le bonheur les attend.

III. 3. LES DIVINITES DU PANTHEON MEROÏTIQUE

La religion méroïtique est intimement associée à l'art. L'art méroïtique tel qu'on le découvre de nos jours, a évolué, et son évolution reflète probablement assez bien l'évolution de la religion éthiopienne telle qu'elle est présentée dans les *Ethiopiennes* avec l'abandon de certaines pratiques. Héliodore met l'accent sur l'aspect esthétique de la religion éthiopienne. Née des problèmes posés aux hommes par leurs relations avec le monde qui les entoure, la vie religieuse des Ethiopiens d'Héliodore est marquée par une prédilection pour le visible. En effet, les dieux sont représentés physiquement lors des cérémonies religieuses et on s'imagine qu'ils participent pleinement au sacrifice. Leur présence rehausse la valeur des sacrifices et assure le salut du royaume éthiopien. Dans les *Ethiopiennes*, les statues des dieux nationaux et des ancêtres de la famille royale, Memnon, Persée et Andromède sont érigées près des autels où ont lieu les sacrifices³. Le temple éthiopien est le lieu où le dieu possède une statue en laquelle, à chaque célébration, un peu de son corps matériel consent à s'incarner. Tous les dieux nationaux possèdent leur effigie sacrée qu'il convient d'exposer pour bien signifier leur présence. Aussi les Ethiopiens du royaume de Méroé peuvent-ils assister aux cérémonies d'action de grâce et vivre chaque jour au voisinage immédiat de la divinité en s'assurant au préalable la protection d'une divinité physique représentée par le roi Hydaspe. La divinité éthiopienne n'est pas, en effet, une puissance abstraite que l'on adore uniquement dans les temples. Chacune des divinités présentes dans le roman est

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XII, 1.

². L. CRACCO-RUGGINI, 1974, p. 142 et p. 149. Cette idéalisation n'est pas encore menacée par les heurts à venir, en l'espèce les attaques des Blemmyes contre Rome.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 5.

détentrices d'une puissance virtuelle et leur célébration nécessite un rituel obéissant à des règles propres, dans ses principes comme dans ses manifestations.

Les Ethiopiennes, d'inspiration païenne, présentent des images rituelles où l'on voit les divinités méroïtiques avec des attributs singuliers. Lors des sacrifices à Méroé, la nécessité s'impose à Héliodore d'indiquer la composition du panthéon éthiopien. Il est l'objet d'une organisation ordonnée avec des prêtres affectés à chaque divinité : le roi Hydaspe au dieu Helios et la reine Persinna à la déesse Séléné : « en effet, le sacrifice devant être fait aux plus purs et aux plus brillants des dieux, Helios et Séléné, l'usage défendait aux femmes d'y participer pour éviter aux victimes une souillure même involontaire¹ ». Quant aux Gymnosophistes, ils sont affectés au culte du dieu Pan. La divinité Helios célébrée dans les *Ethiopiennes* possède les attributs du Zeus hérodotéen ou d'Amon Rê qui occupe une place d'honneur dans la religion éthiopienne. Mais Héliodore précise par la bouche de Chariclès qu'Helios de Méroé est l'équivalent d'Apollon de Delphes : διὸ καὶ εἰς ὑμᾶς ἀσεβεῖν δικαίως ἄν νομισθεῖη, τὸν πατριὸν ὑμῶν θεὸν Ἀπόλλωνα, τὸν αὐτὸν ὄντα καὶ Ἥλιον, καὶ τὸ ἐκείνου τέμενος βεβηλώσας, « un tel sacrilège doit vous toucher vous aussi, car il a atteint un de vos dieux, Apollon, identique à Helios, et il a profané son saint temple² ». Dieu solaire créateur du monde, Helios est considéré comme l'astre physique et la force divine qui en émanent. Dans les *Ethiopiennes*, Helios est vénéré dans toute l'Ethiopie. Il est considéré comme l'ancêtre de la famille royale. Il possède un temple à Méroé où officie le roi. Dans les différents sites soudanais, nous retrouvons un nombre important de temples méroïtiques souvent dédiés à la divinité principale Amon. En effet, Helios a été très tôt assimilé à Rê. Représenté alors comme un homme à tête de faucon, il prend les attributs de cette divinité. Amon supplante Rê, qui conserve néanmoins toute son importance. On rencontre ainsi souvent la forme syncrétique d'Amon-Rê. Son animal sacré à Méroé est le bélier. Amon, comme le dieu Helios dans les *Ethiopiennes* devient le dieu dynastique et des temples solaires ou amonéens sont édifiés partout dans le royaume de Méroé à l'image de ceux d'Egypte et d'Héliopolis. L'idéal religieux du couple divin Helios-Séléné est pour Héliodore la forme la plus ancienne et la plus commune chez les Ethiopiens, malgré la diversité de ses conceptions dans les familles et les villages. Il crée chez les Ethiopiens d'Héliodore une communauté unie autour d'une dynastie royale qui garantit la richesse et la liberté.

La déesse Séléné occupe une place importante au sein du panthéon méroïtique. Elle reçoit des sacrifices au même titre qu'Helios : « cette déesse si proche de la terre méritant naturellement l'hommage de ces animaux qui aident l'homme à travailler³ ». A son image, Satet est la divinité féminine la plus répandue dans la Nubie antique. Elle est considérée comme la maîtresse de la

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 5.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVI, 2

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 5.

Nubie. Elle apparut très tôt d'abord dans le panthéon égyptien et est représentée sous forme humaine portant la couronne blanche de la Haute-Egypte et intégrée à la triade d'Eléphantine, entourée de Khnoum et d'Anouket. Gardienne de la frontière sud, patronne de la première cataracte, un temple lui a été dédié à Eléphantine. Héliodore mentionne, entre autres, les divinités Pan et Dionysos à côté du couple Helios et Séléné. Le noyau de la liste des dieux éthiopiens remonte vraisemblablement à Hérodote¹ ; il a assimilé des dieux grecs à des dieux éthiopiens : à Méroé, les Ethiopiens ne « vénèrent parmi les dieux que Zeus et Dionysos, à qui ils rendent de grands honneurs ; il y a chez eux un sanctuaire prophétique de Zeus et ils entrent en campagne quand ce dieu leur en donne l'ordre par ces oracles, et portent la guerre où il leur ordonne ». Selon R. Morgan, le panthéon méroïtique est à rapprocher des observations d'Hérodote sur les divinités de Méroé². Cette allusion convient plus aux temples de Djebel Barkal dédié à Amon-Rê, assimilé à Zeus, et partiellement creusés dans le rocher, comme les antres prophétiques des Grecs. Amon, qui prenant le titre de « dieu des batailles », guide les souverains méroïtiques dès la XXV^e dynastie dans leur politique de colonisation.

Si l'on se rapporte à Diodore de Sicile³, nous apprenons que les peuples habitant en amont de Méroé honorent Isis, Pan, en outre Héraclès et Zeus, parce qu'ils pensent que « ces divinités ont le plus favorisé le genre humain ». Le dieu Dionysos, réplique grecque du dieu pharaonique Osiris cité par Hérodote, est remplacé soit par Pan soit par Héraclès dans la liste utilisée par Diodore de Sicile et par Strabon⁴. L'origine du mot Osiris est incertaine mais signifierait « le Puissant ». Il s'agit alors d'un dieu agraire, en rapport avec la végétation fertile. Ce n'est qu'à partir de la V^e dynastie égyptienne qu'il prend sa place en tant que dieu suprême du panthéon. Il fut incontestablement le dieu le plus populaire, vénéré à Syène. Son culte s'étendit progressivement sur le pays des Ethiopiens. Sa mort et sa résurrection définissent la succession de l'année et de la crue du Nil. Dans la liste d'Héliodore, il doit correspondre à Dionysos ou Pan, lequel tient une place beaucoup plus grande et figure dans de nombreux panthéons. Il est adoré par les Ethiopiens *Macrobio*⁵ fixés près de la sainte Nysa, conduisant les cortèges de fête en son honneur comme les satyres trouvés dans la cité royale de Méroé.

¹. Hérodote, *Histoires* II, 29.

². J. R. MORGAN, "A sense of the Ending: The Conclusion of Heliodoros' Aithiopika", *TAPA* 119, 1989, p. 559, n° 230.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, IX, 1-2.

⁴. Strabon, *Géographie* XVII, II, 3. Strabon a omis de citer Zeus, c'est-à-dire Amon, seigneur de Napata, de Méroé, et de toutes les métropoles de Haute et Basse Nubie, et divinité éminente de la royauté méroïtique.

⁵. Hérodote, *Histoires* II, 29.

Strabon ajoute à Isis, Héraclès, Pan et un autre dieu barbare qui pourrait être Apedemak¹ à tête de lion. Cette déesse est citée par Diodore de Sicile² et Strabon³ comme une divinité célébrée par les Ethiopiens. Ce dernier affirme que « les peuples de Méroé adorent Héraclès, Pan, Isis, en plus de d'autres divinités barbares ». D'autres documents iconographiques montrent que les Ethiopiens furent constamment associés à l'Égypte et au culte d'Isis⁴. Selon J.-F. M. Snowden⁵, Isis était vénérée chez les Ethiopiens et certains d'entre eux ont été initiés à son culte, tandis que d'autres étaient employés comme personnel dans les temples isiaques d'Italie. C'est ce que montre une peinture d'Herculanum où un Ethiopien, vêtu d'une courte tunique et d'une couronne de feuillage posée sur sa tête, effectue une danse devant un temple d'Isis⁶. A sa droite, un prêtre à la peau basanée agitant un sistre pourrait bien être lui aussi un Ethiopien, tout comme le sont les trois autres personnages représentés en bas des escaliers menant au temple : l'un agite un sistre, un autre joue probablement de l'aulos tandis que le troisième est agenouillé à terre avec les bras écartés. Sur une peinture d'Herculanum⁷, ce sont quatre prêtres éthiopiens, vêtus d'une longue tunique blanche nouée à la poitrine par un noeud « isiaque » que nous distinguons : l'un, en haut à droite de l'image, brandit un sistre devant la porte d'entrée du temple, tandis qu'un second, au centre de deux rangées d'officiants, tend son bras droit. Devant lui, un autre prêtre entretient le feu sacré de la déesse alors que le quatrième, en bas à gauche sur l'image, agite un sistre. A son opposé, le joueur d'aulos est également Ethiopien. En Égypte même, les Ethiopiens participent aux processions du dieu Nil puisque sur la mosaïque de la *villa del Nilo* à Leptis Magna, deux hommes noirs, coiffés de deux plumes et vêtus d'un long pagne blanc qui descend jusqu'à leurs chevilles, jouent de la musique. L'un est figuré debout à proximité du nilomètre et joue de la trompette tandis que l'autre, assis sur la base en pente de l'édifice marque la mesure à l'aide d'une grande baguette.

Héliodore ne compte ni Isis⁸ ni Héraclès parmi les divinités célébrées à Méroé. Mais il

¹. Apedemak, est également le dieu méroïtique de la guerre et de la fertilité. Le dieu guerrier à tête de lion Apedemak est le plus vénéré du panthéon méroïtique aux côtés de Sébiouméker dit « seigneur de Mussawarat », considéré comme un dieu créateur. Un temple lui est consacré au premier à Naga ainsi qu'un sanctuaire à Méroé.

². Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* I, 33.

³. Strabon, *Géographie* XVII, II, 3 ; *FNH* III, 187.

⁴. J. LECLANT, « L'Égypte, terre d'Afrique dans le monde gréco-romain », *L'Image du noir dans l'art occidental*, t. I, *Des pharaons à la chute de l'empire romain*, Fribourg, Office du Livre, 1976, p. 270.

⁵. J.-F. M. SNOWDEN, « Ethiopians and the Isiac Worship », *AC* 25, 1956, p. 112-116 (p. 112).

⁶. Conservée au musée national de Naples, n° inv. 8919. Voir V. TRAN TAM TINH, « Le culte des divinités orientales à Herculanum », *EPRO* 17, Leyde, E.J. Brill, 1971, n° 59 p. 39-42, fig. 41.

⁷. Conservée au musée national de Naples, n° inv. 8924.

⁸. La divinité Isis est célébrée uniquement par les Égyptiens (Calasiris est un prêtre d'Isis). L'Isis de Philae est connue

mentionne le dieu Pan souvent assimilé à la culture éthiopienne. Il prend la forme ithyphallique d'Amon. Héliodore parle du dieu Pan¹ et lui assigne une place importante dans la religion méroïtique. Les Gymnosophistes, adeptes du polythéisme, résident dans le temple du dieu Pan à Méroé. Ils deviennent ainsi les porte-parole de la philosophie cynique. La présence de ce dieu dans le Panthéon éthiopien d'Héliodore surprend au premier abord. Le plus souvent dans la tradition ancienne, le dieu Min² est assimilé à Helios et est adoré sous le nom de Min-Rê. Le dieu Rê, puissance solaire créateur du monde possède de multiples formes comme le dieu grec Pan célébré à Méroé. A côté de ces divinités principales, apparaissent les demi-dieux Memnon, Persée et Andromède³. Persée est considéré comme un ancêtre de la famille royale éthiopienne. On le voit représenté sur un tableau décorant la chambre royale, au moment où il délivre Andromède. Hérodote⁴ a signalé l'existence d'un temple de Persée à Panopolis. Le dieu Min y est adoré, et l'un de ses titres le fait confondre avec le héros Persée. Ainsi Pan a pu être considéré comme le dieu Min-Rê et Persée également. Le mythe du Phénix, lié au culte d'Helios, est présenté dans les *Ethiopiennes*. Héliodore situe la vie du Phénix en Ethiopie ou en Inde, τὸν ἐξ Αἰθιοπίων ἢ Ἰνδοῶν ὡς ἡμᾶς ἀφικνούμενον ὄρνιν⁵. Cet oiseau représente l'âme de Rê ou d'Osiris sous l'aspect d'un héron cendré. Le romancier intègre dans le panthéon méroïtique toutes les traditions relatives aux attributs des dieux et fait connaître en même temps son érudition à un public de lettrés. Selon une tradition rapportée par Hérodote, le Phénix est un oiseau d'Arabie qui, d'après les gens d'Héliopolis, ne vient que tous les cinq cent ans chez les Ethiopiens⁶.

des Méroïtes ; d'ailleurs près du temple de la déesse, Sisimithrès et Chariclès conviennent d'un rendez-vous (Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXXI, 5).

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 1 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 8.

². Hérodote, *Histoires* II, 46 : « les Mendésiens mettent Pan au nombre des huit dieux (...) ils le représentent avec une figure de chèvre et des pieds de bouc » ; Hérodote, *Histoires* II, 145 : « parmi les Egyptiens, Pan est estimé le plus ancien de tous les dieux » ; J. VANDIER, 1949, p. 21. Dans la religion méroïtique, le dieu Amon-Rê, est représenté sous la forme d'un bélier et occupe une place importante parmi les divinités.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 3 : « dans un autre pavillon à proximité, sur un haut piédestal, se trouvaient les statues des dieux nationaux et les images des demi-dieux, Memnon, Persée et Andromède, que les rois d'Ethiopie regardent comme les fondateurs de leur race ».

⁴. Hérodote, *Histoires* II, 46 : « il existe à Chemnis, dans la Thébaidé, un temple carré consacré à Persée ; les habitants disent qu'il leur apparaît souvent ; ils lui ont consacré des jeux gymniques, à l'imitation des Grecs ; ils disent que Persée est leur compatriote, puisque Danaüs et Lyncée, dont ils le font descendre, originaires de Chemnis, étaient passés en Grèce, il était venu de Libye en Egypte pour y porter la tête de la gorgone », Maspero, *Histoire ancienne*, p. 28. Pour Persée (Pan) à Panopolis, Hérodote, *Histoires* II, 91 sq. ; S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Egypte*, Le Caire, 1983, p. 11 ; « Persée dieu de Chemmis » (p. 39-44) ; « Persée de Chemmis », p. 89 sq. Ces textes sont parus dans la *Revue d'Egyptologie* 14, 1962, p. 53-57 et dans *BIFAO* 64, 1966, p. 190 sq.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* VI, III, 3.

⁶. Hérodote, *Histoires* II, 73 ; Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 1 ; Strabon, *Géographie* XV, I, 44.

Il convient également de souligner les rapports existants entre les dieux grecs et ceux de l’Ethiopie. Etymologiquement, tous les noms des divinités données par Héliodore et les autres auteurs grecs, n’ont pas une aucune consonance méroïtique. Celui de Dionysos par exemple est profondément indo-européen. Le panthéon méroïtique n’est pas encore parfaitement connu. Mais les fouilles indiquent qu’il n’est pas tout à fait à l’image des témoignages d’Héliodore¹. Le romancier, comme ses prédécesseurs, semble opter pour le transfert d’attributs entre divinités grecques et éthiopiennes, et assigne à certaines d’entre elle une appartenance éthiopienne². Et cependant, non seulement des légendes de la mythologie grecque ont l’Ethiopie pour théâtre, mais Diodore de Sicile et Flavius Josèphe prétendent même que les premières manifestations de la religion sont advenues en Ethiopie. Hérodote présente le panthéon égyptien et éthiopien avec des figures de divinités grecques. Une telle assimilation n’est pas étonnante en soi. Des auteurs considèrent que la religion apparaît pour la première fois en Egypte et s’est répandue dans tout le bassin méditerranéen. La présentation des Ethiopiens comme un peuple pieux et juste n’est pas une nouveauté.

Depuis l’épopée homérique, une constante établit une parfaite entente entre les Ethiopiens et le monde divin. L’éloignement géographique dans lequel les Anciens les confinent accentue cette prédisposition. Tout dans leur habitat et dans leurs coutumes dégage une solennité. Sur le même registre, l’historien Hérodote rapporte dans les *Histoires* : « tandis Shabaka³ était en Ethiopie, les oracles que consultent les Ethiopiens lui avaient annoncé qu’il devait régner sur l’Egypte pendant cinquante ans⁴ ». Chez les Ethiopiens d’Héliodore, il est question d’une pluralité de cultes que d’un seul culte national. Le terme divinité s’applique tantôt à une seule divinité tantôt à plusieurs dieux. Héliodore montre un royaume de Méroé dominé par une activité religieuse qui occupe toute la vie sociale des Ethiopiens. Ces derniers ont une certaine conception de la pratique religieuse qu’ils organisent solidement avec des temples, des portraits de leurs divinités et un clergé qui supervise les sacrifices divins⁵.

¹. Voir J. LECLANT, *Encyclopédie de la Pléiade, Histoire des Religions I*, Paris, 1970, p. 141-153.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XI, 3 : « ô Helios, père de mes ancêtres, et vous dieux et demi-dieux, auteurs de notre race, soyez témoins que je ne dirai rien que de vrai ».

³. Les compilateurs des listes royales d’Egypte le considèrent comme le fondateur de la vingt-cinquième dynastie. Hormis les égyptologues et les historiens de l’Afrique, peu de gens savent que les quatre Pharaons de cette dynastie, datée approximativement entre 715 et 655 av. J.-C., étaient originaires du bassin de Dongola entre la troisième et la quatrième cataracte dans le nord de l’actuel Soudan.

⁴. Hérodote, *Histoires* II, 139.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 5 ; X, VI, 1-5.

III. 4. LE CULTE DU ROI DANS LE ROYAUME DE MEROE

Il y a Méroé, comme dans toutes les grandes civilisations, une association marquée entre la royauté et la religion. Dans les *Ethiopiennes*, Héliodore souligne l'interpénétration de deux caractères. Persinna et Hydaspe apparaissent comme les principaux acteurs de l'activité religieuse malgré l'influence des membres du clergé. Mais les premiers sont sans aucun doute l'incarnation humaine de la divinité, les protecteurs de la royauté et le symbole de la force. La royauté méroïtique a un caractère religieux et, il importe d'attirer la bienveillance des dieux sur les souverains. Des documents historiques et archéologiques témoignent de la nature divine du couple royal méroïtique. Le roi, tout-puissant, physiquement présent, prend les attributs du dieu puisqu'il est l'intermédiaire entre les dieux et les hommes. Dans les *Ethiopiennes*, l'administration éthiopienne, les Gymnosophistes en premier, s'affaire-t-elle autour de sa majesté dans son palais. Le grand prêtre Sisimithrès est un très haut personnage. Son influence dans le royaume de Méroé est évidemment liée à celle du souverain Hydaspe dont il est le principal conseiller. Il est au service du roi et veille sur son salut pour la survie du royaume.

Le peuple méroïtique reconnaît sans peine le désir unanimement ressenti de s'assurer le bonheur, grâce à la protection de la puissance supérieure représentée par le souverain : οὐκ ἐπὶ τῇ νίκῃ τοσοῦτον ὅσον ἐπὶ τῇ σωτηρίᾳ τοῦ Ὑδάσπου θυμηδούντων, ἀνδρὸς δι' εὐνομίαν τε ἄμα καὶ τὸ πρὸς τοὺς ὑπηκοοὺς ἴλεων τε καὶ ἡμέρον πατρικόν τινα ἔρωτα τοῖς δήμοις ἐντάξαντος, « on se réjouissait moins de la victoire que du salut d'Hydaspe. Cet homme par son équité, sa bienveillance et sa douceur envers ses sujets, avait su inspirer à son peuple les sentiments d'une véritable piété filiale¹ ». Cette aspiration s'exprime dans les *Ethiopiennes* avec une force singulière dans la dénomination, *sôte*², « sauveur » donné en général à la divinité. Héliodore présente le souverain de Méroé comme un sauveur. D'ailleurs il est célébré comme tel par son peuple et par les Syénéens³ : « ce fleuve, ce dieu, comme vous l'appellez, et tous les êtres qu'il contient, c'est l'Ethiopie qui vous l'envoie ; elle mérite donc vos hommages, car elle est pour vous la mère de dieux. Aussi bien l'adorons-nous, répondirent les prêtres, notamment parce qu'elle nous a montré en toi un dieu et un sauveur ». Sa victoire sur le satrape perse « soulève parmi les assistants, Syénéens et soldats, un murmure de louanges et des applaudissements qui retentirent au

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVII, 1-2 : le même titre de « sauveur » est accordé à Hydaspe par les habitants de Méroé qui demande au souverain éthiopien de sauver sa fille comme viennent de le faire les dieux.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 7.

loin. Oroondatès tendit les mains, les croisa et s'inclina pour l'adorer, bien que les Perses n'aient pas l'habitude d'adorer ainsi un souverain autre que le Grand Roi. Je ne crois pas, déclara-t-il aux assistants, transgresser la loi de mon pays, en reconnaissant pour roi celui qui vient de me rendre la satrapie de l'Égypte, ni commettre une iniquité en adorant le plus juste des hommes, qui pouvant me faire périr, a la bonté de laisser vivre, et qui, ayant le droit de faire de moi son esclave, m'a permis de rester un satrape. (...) S'il m'arrive malheur, je prie les dieux de récompenser Hydaspe, sa maison, sa race des bienfaits qu'il m'a accordés¹ ». Oroondatès connaît la force des sentiments naturels dans l'âme et la conduite d'Hydaspe, et utilise au mieux cette force pour s'attirer sa bienveillance.

Nous savons qu'en Éthiopie les souverains sont l'objet d'un culte. Une inscription en écriture égyptienne, datant des rois de la XXV^e dynastie, établissait déjà que le roi de Koush « est le fils d'Amon-Rê », le dieu-Hélios², tradition était bien connue des auteurs grecs comme Bion de Soles³. Cet aspect se trouve renforcé par la conception mythique des Grecs qui considèrent l'Éthiopie comme la terre privilégiée de la divinité Hélios, d'ailleurs, présentée dans le roman comme le fondateur de la dynastie des souverains éthiopiens⁴. Il ne faut pas s'en tenir uniquement aux hymnes, aux adresses écrites et verbales au roi, au protocole officiel avec sa suite d'épithètes laudatives. Les facultés surnaturelles du roi Hydaspe, assez bien circonscrites dans le roman, lui valent des attributs divins. Il est, en effet, significatif de trouver la mention d'un attelage de griffons offert par les Troglodytes au roi Hydaspe. Héliodore pense, peut-être à la signification symbolique de cet animal, associé, au moins en Inde, à la représentation d'Hélios. Hydaspe, descendant d'Hélios est un dieu lui-même. Il est normal qu'il possède un attelage aussi extraordinaire que la divinité⁵.

Les habitants traversent l'Asaboras sur des petites barques et de passerelles : τότε δ' οὖν διὰ πάσης νυκτὸς ἄλλοι κατ' ἄλλο τὸν ποταμὸν περαιωθέντες, προαπαντῶντες τε καὶ ἴσα καὶ θεὸν εὐφημοῦντες ἐδεξιοῦντο τὸν Ὑδάσπην, « toute la nuit donc, ils traversèrent le fleuve les uns après les autres pour se porter au-devant d'Hydaspe et l'accueillir par des bénédictions et des louanges comme un dieu⁶ ». A la suite de la reine Persinna et des prêtres, les Éthiopiens

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVII, 1-2.

². *FHN*I, 9, 21 sq. ; *FHN*II, 71 ; 84.

³. *FNH*II, 105-106.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, VIII, 2.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 2.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 1 ; Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 6 : « il y eut dans la ville un élan irrésistible,

forment un cortège victorieux qui va accueillir le roi dans le temple où sont dressés deux autels¹ et deux trônes pour les membres de la famille royale². Hydaspe est accueilli par son peuple comme un dieu. Le titre de « sauveur » attribué au souverain éthiopien est une louange à sa gloire car il veille sur les frontières de l'Éthiopie et protège son peuple de l'esclavage. Cette image des barques éthiopiennes traversant l'affluent du Nil est un modèle réduit de celle beaucoup plus considérable sur laquelle le souverain Hydaspe pouvait naviguer sur le Nil et faire de longues campagnes jusqu'en Égypte. Des barques sont représentées en procession, dans les temples éthiopiens, ornées à la proue et à la poupe, d'une tête de la divinité qu'elle porte.

Héliodore idéalise le souverain Hydaspe considéré comme l'incarnation humaine de la divinité sur terre. Il en fait un « dieu réel ». Cette perspective a, en effet, été initiée par Diodore de Sicile et Strabon. Ils affirment que des dieux éthiopiens ne sont pas toujours « mythiques », mais ils sont en réalité des rois, des reines, des guerriers et sont rangés parmi les héros dont les vies ont été conservées dans les légendes. Dans les *Ethiopiennes*, l'enceinte du palais royal et des temples est ornée de peintures, de reliefs, de statues divines qui ne sont pas simple décor esthétique. Ils représentent également les ancêtres de la famille royale et les divinités du royaume. L'archéologie méroïtique nous montre cette image de la maison royale méroïtique. Des scènes de sacrifice ou d'adoration en l'honneur du souverain et des dieux sont visibles dans les palais et les temples les plus anciens que les fouilles ont permis d'étudier³. À côté des statues de ces divinités protectrices, beaucoup de représentations d'animaux variés, lions, taureaux, béliers symbolisent ces divinités qui assurent la protection de la royauté. Il a bien existé un culte royal dans le royaume de Méroé dans la mesure et il n'est pas simple courtoisie.

Dans leur *logos éthiopien*, Strabon⁴ et Diodore de Sicile¹ distinguent le culte des divinités évergètes, mortelles et cachées, non signalées dans les *Ethiopiennes*, « sauveurs et gardiens de la

et sans attendre le jour fixé, les habitants, dès le soir, traversèrent le fleuve Astaborras, les uns par le pont, les autres, par les barques de roseau qui mouillaient en grand nombre le long de la rive pour permettre à ceux qui habitaient trop loin du pont de traverser promptement. Elles sont fort rapides à cause de la matière dont elles sont faites et de la faible charge qu'elles peuvent supporter : deux ou trois hommes au plus. Ce sont des roseaux coupés en deux, dont chaque moitié constitue une nacelle ».

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 2-3.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVI, 1.

³. W. VYICHL, "Hindu Influence in Meroitic Art? On the three-headed Lion-God Apedemak", *Kush* 6, 1958, p. 174-176 ; *Meroitic Inscriptions* I, p. XVI ; *JEA* 4, 1917, pl. V.

⁴. Strabon, *Géographie* XVII, II, 2 : « les Éthiopiens révèrent, à l'égal des dieux, leurs rois, qui vivent généralement enfermés dans leurs demeures ».

communauté », κοινούς ἀπάντων σωτήρας καὶ φύλακας, de celui des grandes divinités. Les divinités évergètes sont l'objet d'un culte tant en raison de leur ἀρετή que de leurs bienfaits à l'égard de la communauté : περι δὲ θεῶν οἱ μὲν ἀνώτερον Μερόης οἰκοῦντες ἐννοίας ἔχουσι διττάς. Ὑπολαμβάνουσι γὰρ τοὺς μὲν αὐτῶν αἰώνιον ἔχειν καὶ ἄφθαρτον τὴν φύσιν, οἷον ἥλιον καὶ σελήνην καὶ τὸν σύμπαντα κόσμον, τοὺς δὲ νομίζουσι θνητῆς φύσεως κεκοινωνηκέναι καὶ δι' ἀρετὴν καὶ κοινὴν εἰς ἀνθρώπους εὐεργεσίαν τετευχέναι τιμῶν ἀθανάτων· τὴν τε γὰρ Ἴσιν καὶ Πᾶνα, πρὸς δὲ Ἡρακλέα καὶ Δία σέβοντα, μάλιστα νομίζοντες ὑπὸ τούτων εὐεργετῆσθαι, « en ce qui concerne les dieux, les Ethiopiens qui habitent au-dessus de Méroé ont une double opinion. Ils croient, en effet, que certains d'entre eux ont une nature éternelle et incorruptible, comme le soleil, la lune et l'univers dans son ensemble, et ils pensent que les autres ont reçu en partage une nature mortelle et que c'est grâce à leur vertu et aux services rendus à l'ensemble de l'humanité qu'ils ont obtenu des honneurs immortels ; et, en effet, ils vénèrent Isis et Pan et aussi Héraclès et Zeus, pensent que c'est d'eux surtout que le genre humain reçoit des bienfaits ». Strabon, qui utilise la même source distingue les dieux adorés par l'ensemble des Ethiopiens, essentiellement les rois évergètes, de ceux vénérés par les habitants de Méroé. Comme Diodore de Sicile et Strabon, Héliodore² indique non seulement qu'il existe des grandes divinités à Méroé, mais il établit, comme on a pu le constater dans certaines sociétés africaines, une solidarité physique entre le salut d'Hydaspe, sa fécondité, son hérédité et la destinée du corps social. La pratique du culte royal chez les Ethiopiens, est considérée comme l'une des plus vieilles du monde : « les rois honorés comme des dieux, les soins pris pour les funérailles des morts, sont des institutions éthiopiennes³ ». Diodore de Sicile estime, sur la foi de ses informateurs, que l'Ethiopie a donné cette coutume à l'Egypte, ce qui n'est pas conforme à la réalité. Il donne d'ailleurs cette autre information étrange : « c'est la coutume qui

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, IX, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, III, 3 ; *Ethiopiennes* X, VI, 2.

³. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, 1-8 : « on dit qu'une autre loi, à laquelle les amis du roi sont soumis, subsiste encore de nos jours, quelque étrange qu'elle puisse paraître. Lorsque le roi, pour quelque raison que ça soit, perd un de ses membres, tous ceux qui vivent familièrement avec lui, se privent volontairement de la même partie du corps. Ils regardent comme une honte, si le roi par exemple est boiteux d'une jambe, que ses courtisans puissent se tenir droit sur leurs pieds. On assure aussi que tous les amis du roi, lorsque le roi vient à mourir, renoncent également de leur propre gré à la vie. Ils considèrent cette mort comme la plus honorable et la preuve d'une sincère amitié. Aussi n'est-il pas facile chez les Ethiopiens de conspirer contre le roi, puisque le monarque et tous ses amis ont un intérêt égal à veiller à leur sûreté commune ». Cela est vraisemblable, car on constate que cette pratique est attestée chez de nombreuses populations.

de dure encore. Sous un roi infirme, tous les courtisans s'infligent la même infirmité ! » S'il s'agit probablement d'une légende inventée par Diodore de Sicile, il ne faut pas occulter que la mort rituelle, selon l'ethnologie moderne, fait partie du culte des rois dans de nombreuses civilisations.

Le caractère surhumain du souverain méroïtique est dans l'iconographie, et tout indique que sa divinité, à l'instar de la description d'Héliodore, se traduit normalement par sa manifestation au peuple, et non sa claustration. D'ailleurs, les ressorts du sacrifice humain dans les *Ethiopiennes*, et sans doute aussi de la multiplication des victimes destinées aux dieux, montrent les pouvoirs étendus du souverain. Ces usages présupposent, en effet, le droit du roi sur la vie des hommes, qui trouve sa pleine réalisation dans l'affirmation de la puissance royale. On comprend ainsi que la mise en scène spectaculaire des sacrifices publics, et des massacres triomphants de prisonniers est, pour Héliodore, un moyen de montrer le pouvoir divin du roi Hydaspe. Les récentes découvertes archéologiques confirment que le culte des personnages de rang royal était également caractéristique de la religion méroïtique. En étudiant les trois inscriptions (*REM* 0064), gravée sur la chapelle de la pyramide Beg. N. 19 (*REM* 0070), sur la chapelle de Beg N. 18 (*REM* 0076), inscrite sur une colonne du temple B 500 au Gebel-Barkal, C. Rilly¹ émet l'hypothèse que certaines inscriptions d'offrandes attestent l'existence d'un culte royal².

Les souverains éthiopiens, Hydaspe et Persinna, jouent les premiers rôles à la tête du clergé méroïtique. Sans doute, depuis le troisième siècle av. J.-C. et l'action du roi Ergamène, le pouvoir royal redoute en permanence l'usurpation théocratique qu'il n'est pas parvenu alors à conjurer complètement. On se rappelle, à cet effet, que l'action d'Ergamène permet au pouvoir royal de se défendre contre les empiètements et les prérogatives du pouvoir des prêtres. Dans les *Ethiopiennes*, des traits de cette tradition apparaissent avec l'exercice d'un pouvoir judiciaire, religieux et diplomatique par les Gymnosophistes. Le roi, chef suprême de la vie religieuse du royaume de Méroé, montre et exerce réellement une autorité prépondérante en ce domaine. Prêtre du dieu Helios, il s'attache, plus que les autres, à exprimer la reconnaissance du peuple à l'égard de la divinité afin de lui assurer la permanence de ses bénédictions et de sa protection. De fait, le culte collectif devient un devoir familial qui s'impose en premier lieu à lui-même, fils de la divinité et héritier de longue lignée des dieux nationaux. Le roi et la reine, Hydaspe et Persinna, sont les prêtres par excellence ; en réalité, il leur appartient de diriger les cérémonies qui se déroulent dans la plaine de Méroé.

¹. C. RILLY, « Les inscriptions d'offrandes funéraires : une première clé vers la compréhension du méroïtique », *RdE* 54, Paris, 2003.

². T. EIDE, T. HÄGG et al., *FHN* III, 1998, p. 914-915.

III. 5. LES SACRIFICES HUMAINS ET ANIMAUX

La reconstitution romanesque de l'histoire éthiopienne dans les *Ethiopiques* intègre des éléments de dimension religieuse. Le roman présente un royaume de Méroé marqué par les sacrifices. Héliodore évoque les sacrifices humains¹ au cours d'un excursus détaillé. Il met en scène un souverain éthiopien respectueux des coutumes ancestrales menant les victimes à l'autel où ils doivent mourir. La victoire éthiopienne attribuée à une intervention divine incite le peuple éthiopien à manifester sa gratitude à l'égard des dieux et à réclamer avec insistance la tenue des sacrifices rituels². Le roi pousse la dévotion jusqu'à accepter de sacrifier sa fille pour tenir ses engagements envers la déesse Séléne³. A ce moment du récit, les *Ethiopiques* laissent le lecteur dans un long suspense devant la mort qui menace les deux héros.

De retour à Méroé après une campagne militaire victorieuse, le roi Hydaspe invite la reine et les Gymnosophistes, les dignitaires du royaume et l'armée à offrir un sacrifice d'action de grâce aux divinités éthiopiennes. Au milieu cette assemblée éthiopienne, Héliodore présente la liste des prisonniers conduits couronnés pour le sacrifice. Théagène et Chariclée sont les « prémices de la guerre », ἀπαρχαὶ τοῦ πολέμου⁴. Ils doivent, en cette qualité, être offerts au dieu Helios et à la déesse Séléne en action de grâce. Au premier rang, les héros montrent leur chasteté à l'issue de l'épreuve de feu, car en Ethiopie, « la loi veut, en effet, que la victime offerte à la déesse soit pure, ainsi que la victime offerte à Helios. Pour celle qu'on immole à Dionysos la loi n'a pas de telles exigences⁵ ». Les officiants sont, comme la coutume l'exige, un homme et une femme mariés : καὶ τοῦτο ὡς οὐ θεμιτὸν λεγόντων, μιᾶ μόνῃ καὶ ταύτῃ ὑπάνδρῳ τῆς τοιαύτης θυσίας καθωσιωμένης, « nous lui disons que c'est défendu, et qu'une seule femme, et une femme

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, IV.

². Héliodore, *Ethiopiques* X, XXV, 2 ; X, VII, 1 ; X, XX, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiques* X, IV, 1 ; X, VI, 1-5 ; X, XVI, 5-10.

⁴. Héliodore, *Ethiopiques* X, VII, 1 ; IX, XXIV, 5 ; XXVI, 1 ; VIII, XVII, 4 : καὶ πρώτων ὡσπερ ἄγραν καὶ μεγίστων βασιλεῖ τῶ σφῶν προσάγειν τὸν μὲν κτῆμα τῶν τοῦ σατράπου τὸ τιμιώτατον (Περσῶν γὰρ βασιλείοις αὐλαῖς ὀφθαλμοὶ καὶ ἄκοαὶ τὸ εὐνούχων γένος οὐ παίδων συγγενείας τὸ πιστὸν τῆς εὐνοίας μετασπώσης ἀλλὰ ἐκ μόνου τοῦ πιστεύσαντος ἀναρτώμενον), τοὺς δὲ νέους δῶρον τὸ κάλλιστον διακουίᾳ καὶ αὐλῇ τῇ τοῦ βασιλέως ἔσομένου, « c'était là leur première capture et une magnifique capture à offrir à leur roi : d'abord le plus précieux des biens du satrape. Dans les cours perses, en effet, les eunuques sont l'œil et l'oreille des rois, car ils n'ont ni enfants ni femmes pour les détourner de leurs devoirs de fidélité au prince, et celui qui leur accorde sa confiance peut compter qu'ils ne s'attacheront qu'à lui. Quant aux jeunes gens, c'était aussi un riche cadeau à faire au roi : ils prendraient rang parmi ses serviteurs et seraient le plus bel ornement de sa maison ».

⁵. Héliodore, *Ethiopiques* X, VII, 7-8.

mariée a le droit d'accomplir ce sacrifice¹ » Pour cette raison, la vierge Chariclée n'est pas autorisée à sacrifier Théagène de sa propre main². Cette menace sur la tête des deux héros permet à Héliodore de donner au Gymnosophistes un rôle dominant dans la fin de l'action. Ce sont eux qui vont s'opposer aux sacrifices humains.

Le témoignage d'Héliodore au sujet des sacrifices humains soulève des questions d'interprétation quant à la réalité de cette pratique à Méroé. Son témoignage, proche de la réalité des scènes de sacrifices de prisonniers, n'est pas une description authentique du culte de Méroé comme le prétendent G. Vantini et W. Vycichl³. Mais, il faut voir dans ces mises en scène la transposition symbolique de pratiques attestées. En réalité, les sacrifices humains après avoir disparu au troisième siècle av. J.-C., réapparaissent vers le deuxième siècle apr. J.-C. Les Ethiopiens pratiquent encore des sacrifices humains à l'époque impériale. Ces scènes font partie de la culture religieuse méroïtique qu'une ample documentation iconographique vient confirmer. Aujourd'hui encore, il est encore difficile de comprendre ces pratiques, mais les textes des pyramides qui remontent sans doute à l'époque des Candaces en sont probablement un des fils conducteurs. Les victimes sont des esclaves, des prisonniers de guerres dont on retrouve des traces dans les tombes royales et sur les murs des temples des différents sites archéologiques de la civilisation méroïtique. Les murs des temples méroïtiques, comme le Temple M 250 de la cité de Méroé, mettent souvent en scène des cérémonies de massacres⁴ de prisonniers dirigés par les souverains vainqueurs. Ces reliefs datent pour la plupart de la fin du premier siècle av. J.-C.⁵ Après les campagnes militaires victorieuses, les souverains prennent l'habitude d'inscrire leurs exploits et de graver les images des cérémonies qui accompagnent ces exploits sur les murs des temples et des pyramides. Il existe ainsi des scènes remarquables de sacrifice d'humains où des rois et des Candaces, faisant preuve de cruauté, ne se sentent retenues par aucune réserve. Le mélange des victimes animales et humaines élève au statut divin la cérémonie des sacrifices.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXII, 3. Voir Euripide, *Frag.* 21 (Nauck) : οὐκ ἄν γένοιτο χωρὶς ἔσθλα καὶ κακά, ἀλλ' ἔστι τις σύγκρασις.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXI, 2 ; X, XXXIII, 1.

³. W. VYICHL, "Heliodorus Aithiopika und die Volksstämme Reiches Meroë", E. ENDESFELDER, K.-H. PRIESE, W.-F. REINEKE, S. WENIG éd., *Ägypten un Kusch* (Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients) 13, Berlin, 1977, p. 457 sq. G. VANTINI, dans un document résumé sous ce titre, « Eléments de la religion méroïtiques dans la roman les "*Ethiopiennes*" », 1984, p. 25.

⁴. J. H. ROBERTSON, "Massacre at Meroe", *Meroitica* 20, 2004, *The Capital of Kush 2, Meroe Excavations 1973-1984*, P. L. SHINNIE, J. R. ANDERSON, Harrassowitz verlag, Wiesbaden, p. 351-361.

⁵. *FHN* II, 179 ; *FHN* II, 274.

Les détails du culte participent beaucoup plus à la suite de l'action et ne sont sans aucun doute pas uniquement des purs produits de l'imagination d'Héliodore. Selon G. A. Reisner¹, l'évidence des personnes sacrifiées lors de cérémonies d'action de grâce est présente sur les pyramides et les chapelles royales à Méroé Beg. N. et Beg. O. suivant une tradition ancienne de Kerma. Les pratiques méroïtiques incontestables de sacrifices humains et animaux font partie du rituel religieux. Sur ce point, les témoignages recueillis par G. A. Reisner sont fragmentaires mais confirment avec certitude cette thèse. Pour L. P. Kirwan², c'est une coutume primitive et barbare propre à la civilisation méroïtique au sud de la troisième cataracte. En tout cas, plusieurs traits culturels en commun existent entre la culture de la période kermaïque et méroïtique et, entre cette dernière et la post-méroïtique. Il est probable qu'à chaque époque, il existe un développement local évolutif des traditions culturelles relatives aux sacrifices offerts aux divinités elles-mêmes. Ainsi, il semble qu'il y a des sacrifices humains dans les temples méroïtiques conformément au témoignage d'Héliodore. Il y a des témoignages exacts sur ce point.

En l'absence de témoignages écrits, les voies de l'interprétation sont encore plus incertaines. Qu'il s'agisse de restes osseux dont le nombre, l'état et la localisation suggèrent une mise à mort peut-être ritualisée, ou que ce soient des documents iconiques, il est difficile de trancher en l'absence d'éléments contextuels assez explicite. En dépit des limites imposées par les sources documentaires, l'identification de pratiques sacrificielles peut gagner en crédibilité si tous les indices sont évalués à leur juste poids grâce, en particulier, à une approche comparatiste. Ce qui est en jeu, c'est le rapport entre le discours de l'indigène et celui de l'observateur extérieur. Concernant le sacrifice humain, la question est plutôt celle des mises à mort plus ou moins rituelles ou, en relation avec la guerre, du traitement des ennemis, vivants ou morts, dont les intentions demeurent équivoques. Tel est le cas des morts d'accompagnement déjà évoqué, et les exemples sont encore nombreux dans ce livre, même si les auteurs ont eu soin de les distinguer de ce qu'ils reconnaissent comme véritablement sacrificiel. Une fois écartées des situations a priori claires, comme le massacre des prisonniers après les batailles, que penser par exemple des massacres de prisonniers sur la tombe d'un puissant, comme à Méroé lors des funérailles royales, ainsi que le démontre Patrice Lenoble³ ?

¹. G. A. REISNER, "The pyramids of Meroe and the Candaces of Ethiopia", *SBNR* 5, p. 35-80, 1922.

². L. P. KIRWAN, *The Oxford University Excavations at Kirka*, Londres, 1939, p. 37.

³. P. LENOBLE, *Le sacrifice funéraire des Bovidés de Méroé à Qustul et Ballana*, Hommages à J. LECLANT, vol. 2, Nubie, Soudan, Ethiopie, *BIFAO*, 1994, p. 269-282.

La richesse des représentations méroïtiques qui entourent le sacrifice assure la diffusion des pratiques sacrificielles. A côté de la mise à mort des êtres humains, celle d'animaux occupe une place importante. Dans les *Ethiopiennes*, les gymnosophistes ne condamnent pas les immolations d'animaux, mais ils font tout de même des réserves sur l'agrément qu'elles présentent aux yeux des dieux : ἀλλ' ἡμεῖς μὲν εἰς τὸν νεῶν μεταστησόμεθα, θυσίαν οὕτως ἐκθεσμον τὴν δι' ἀνθρώπων οὔτε αὐτοὶ δοκιμάζοντες οὔτε προσίεσθαι τὸ θεῖον νομίζοντες (ὡς εἴτε γε ἦν καὶ τὰς διὰ τῶν ἄλλων ζώων θυσίας κεκωλύσθαι) μόναις ταῖς δι' εὐχῶν καὶ ἀρωμάτων καθ' ἡμέτερον νόον ἀκρουμένους. Σὺ δὲ ἐπιμένων (ἐπάναγκες γὰρ βασιλεῖ καὶ ἄκριτον ἔστιν ὅτε πλήθους ὀρμὴν θεραπεύειν) ἐπιτέλει τὴν οὐκ εὐαγῆ μὲν ταύτην θυσίαν διὰ δὲ τὸ προκατειληφὸς τοῦ Αἰθιοπικοῦ νόμου πάτριον ἀπαραίτητον, « nous allons rentrer dans le temple, car les sacrifices humains nous semblent impies et nous ne pensons pas que la divinité les trouve agréables. Plût aux dieux que fussent interdits même les autres sacrifices animaux. Les prières et les parfums sont à notre avis suffisants. Quant à toi, reste. Un roi est parfois obligé de se plier aux désirs même inconsidérés de la foule. Accomplis cet affreux sacrifice que les coutumes ancestrales et les antiques lois des Ethiopiens ne te permettent pas de refuser (...)»¹ » Héliodore a trouvé dans *Iphigénie en Tauride* d'Euripide la condamnation de cette pratique : « maîtresse, dit la Coryphée s'adressant à Artémis, maîtresse, si les offrandes de ce peule ont quelque agrément pour toi, reçois-les, je te prie, bien que nos lois, les déclarant impies, les défendent aux Hellènes » Et Iphigénie elle-même : « (...) j'imagine que les habitants de ce pays, ces tueurs d'hommes, ont attribué à la déesse leur méchante cruauté, à mes yeux, aucun dieu n'est méchant². »

L'importance des animaux est indéniable dans la culture méroïtique. Ils sont destinés à la consommation et à la sphère religieuse où ils sont présents sous diverses formes. Les animaux sacrifiés aux divinités sont décrits avec toutes leurs spécificités afin de donner au récit un caractère authentique et historique³. Pour chacune de divinités méroïtiques, Persinna prépare des animaux⁴ : τριῶν δὲ βρωμῶν τῶν πάντων εἰς ὕψος ἡρμένων καὶ τοῖν μὲν δοῖν κεχωρισμένως Ἡλίῳ τε καὶ Σελήνῃ συνεζευγμένων τοῦ τρίτου δὲ τῷ Διονύσῳ καθ' ἕτερον μέρος ἰδιάζοντες. Τούτῳ μὲν παντοῖα ζῶα ἐπεσφάττοντο, διὰ τὸ πάνδημον, οἶμαι, τοῦ θεοῦ καὶ πᾶσι κεχαρισμένου ἐκ ποικίλων τε καὶ παντοίων· ἐπὶ δὲ τῶν ἐτέρων Ἡλίῳ μὲν τέθριππον

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6-7.

². Euripide, *Iphigénie en Tauride* 279 sq.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 1 ; X, XXVIII, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 5.

λευκὸν ἐπήγον, τῶ ταχυτάτῳ θεῶν, ὡς ἔοικε, τό τάχιστον καθοσιοῦντες, τῇ Σεληναία δὲ ξυνωρίδα βοῶν, διὰ τὸ περίγειον, ὡς εἰκὸς, τῆς Θεοῦ τοὺς γηπονίας συνεργοὺς καθιεροῦντες, « trois autels élevés avaient été dressés : deux ensemble pour Helios et Séléné, le troisième, à part pour Dionysos. Sur ce dernier, les Ethiopiens immolaient des animaux de toute espèce, sans doute parce que c'est un dieu universel, bienveillant pour tous, et que toute sorte de victimes est capable d'apaiser. Sur les autres autels, quatre chevaux blancs sont destinés à Helios, consacrant, comme il est naturel, au plus rapide des dieux, le plus rapide des animaux ; pour Séléné une paire de bœufs, cette déesse si proche de la terre méritant naturellement l'hommage de ces animaux qui aident l'homme à travailler ». Hérodote, source probable d'Héliodore, dit à propos des Massagètes : θεῶν μόνον ἥλιον σέβονται τῶ θύουσι ἵππους, νόος δὲ οὗτος τῆς θυσίης· τῶν θεῶν τῶ ταχίστῳ πάντων τῶν θνητῶν τὸ τάχιστον δατέονται, « en fait de dieux, ils adorent seulement le Soleil, à qui ils sacrifient des chevaux. La pensée qui inspire ce sacrifice, c'est qu'ils attribuent pour sa part au plus rapide des dieux le plus rapide de tous les êtres mortels¹ ».

Sous toutes ses formes, vache, taureau, bœuf ou veau, le bovidé fait partie d'une faune limitée que l'on abat lors des cérémonies au Soudan préchrétien. Les chevaux blancs sont réputés dans l'Antiquité être très rapides à la course². L'importance du taureau se retrouve également dans le récit d'Héliodore. On sait qu'il est associé à Ta-Séti avant la XXV^e dynastie. La figuration des quatre bovidés généralement tenus en longe, également d'origine égyptienne³, s'interprète aisément comme l'iconographie des quatre bœufs. Cette image est reprise dans la représentation méroïtque et s'interrompt seulement au Méroïtque récent. On voit une sorte de couple Helios-Séléné dans Théagène paré des attributs héliques et Chariclée et sa mère apparaissant sur un bige traîné par des bœufs blancs : βοῶν δὲ λευκῶν ἡ Χαρίκλεια ἄμα τῇ Περσίνῃ, « un char attelé de bœufs blancs portait Chariclée et Persinna⁴. » Les sacrifices d'animaux sont présents dans les cérémonies

¹. Hérodote, *Histoires* I, 216.

². Homère, *Iliade* X, 437 : τοῦ δὲ καλλίστους ἵππους ἴδον ἠδὲ μεγίστους, λευκότεροι χιόνος θείειν δ' ἀνέμοισιν ὁμοιοί, « il a les plus beaux coursiers, les plus grands que j'aie jamais vus. Ils sont plus blancs que la neige et, pour la course, égaux aux vents » ; Virgile, *Eneïde* XII, 84 ; Horace, *Satires* I, 7-8.

³. Voir J. LECLANT, « La « mascarade » des bœufs gras et le triomphe d'Égypte », *MDAIK* 14, 1956, p. 128-145 ; *idem*, « Usages funéraires méroïtiques d'après les fouilles de Sedeinga (Nubie soudanaise) », *Bulletin de la société Ernest Renan* 15, 1966, p. 12-17.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 3 ; M. PHILONENKO, *Joseph et Aséneth*, 1968, p. 82. Il faut noter que le char tiré par des bœufs fait partie des éléments éthiopiens : une peinture égyptienne représentée déjà une reine éthiopienne sur un char de ce type. Les Égyptiens possèdent plusieurs races de bœufs comme celles à longues cornes, analogues aux

religieuses du Soudan, mais de façon différente¹. Des quadrupèdes, sauvages et domestiques, sont préparés en vue du sacrifice. En observant les représentations des chapelles royales, C. Rilly² indique que « les animaux sacrifiés sont composés de troupeaux de vaches destinées à l'immolation, et des taureaux ou des bœufs. Ils sont en nombre plus réduit, généralement quatre, menés par un prince, l'héritier du trône³ ». Enraciné dans la pratique culturelle méroïtique, le sacrifice de plusieurs espèces animales connaît un développement au quatrième et au cinquième siècle av. J.-C. Jusqu'ici cette hécatombe sacrificielle a surtout servi à décrire une éventuelle opposition culturelle entre époque « méroïtique » et « post-méroïtique⁴ ». Elle n'a pas fait l'objet encore de réelles analyses détaillées, attachées à dégager le ou les sens religieux de la tuerie de telle ou telle espèce dans telle cérémonie destinée à la divinité.

Dans les *Ethiopiennes*, les Méroïtes consentent difficilement à abandonner la tradition. Le roi Hydaspe répond à la demande de Chariclée qui veut sauver son fiancé Théagène par les propos suivants : ἐπαινῶ μὲν σε τῆς φιλανθρωπίας, ὦ θύγατερ, ἔφη, ξένον Ἕλληνα καὶ ἥλικα καὶ συναιχμάλωτον καὶ συνέθειαν πρὸς σε τὴν ἐκ τῆς ἐκδημίας κεκτημένον χρηστῶς κατελευθέρωσαν καὶ περισώζουσιν ἐπινοοῦσαν, ἀλλ' οὐκ ἔστιν ὅπως ἂν ἐκείνως ἐξαιρεθείη τῆς ἱερουργίας. Ἄλλως τε γὰρ οὐκ εὐαγὲς παντάπασι περιγραφῆναι τὸ πάτριον τῆς τῶν ἐπινικίων θυσίας, καὶ ἅμα οὐδ' ἂν ὁ δῆμος ἀνασχοίτο, μόλις καὶ πρὸς τὴν ἐπὶ σοὶ συγχώρησιν θεῶν εὐμενείᾳ κινηθείς, « je loue, ma fille, tes sentiments d'humanité. Voici un étranger, un Grec, de ton âge, ton compagnon de captivité, tu as vécu familièrement en exil. Ton bon cœur en a pitié et tu songes à le sauver. C'est très bien, mais il n'y a pas moyen de le soustraire au sacrifice. Sans compter que ce serait une impiété de transgresser ainsi complètement les rites traditionnels des sacrifices d'actes de grâces ; le peuple ne le supporterait pas. C'est à peine déjà s'il a consenti à t'épargner, poussé par la bienveillance divine⁵. »

Des faits culturels identifiés ont montré le profond attachement des Ethiopiens à la tradition

bœufs de Méroé.

¹. K.-A. EISA, « Le mobilier et les coutumes funéraires koushites à l'époque méroïtique », *Meroïtica* 16, 1999, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, Schriften zur altsudanesischen Geschichte und Archäologie.

². C. RILLY, « Les inscriptions d'offrandes funéraires : une première clé vers la compréhension du méroïtique », *RdE* 54, Paris, 2003, p. 169.

³. F. HINTZE, *Beiträge zur meroïtischen Grammatik*, 1979, p. 61-62 ; 194-195 ; I. HOFMANN, *Sprache und Geschichte in Africa* 3, 1989-1990, p. 227, 232.

⁴. P. LENOBLE, *Le sacrifice funéraire des Bovidés de Méroé à Qustul et Ballana*, Hommages à J. Leclant, vol. 2, Nubie, Soudan, Ethiopie, *BIFAO*, 1994, p. 269-282.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XX, 1.

et leur piété envers la divinité. Sans imprudence excessive, on peut reconnaître dans les *Ethiopiennes* qu'il y a, en Ethiopie, un attachement à cette même tradition ancestrale : « que faire très sage conseiller ? Refuser aux dieux le sacrifice qui leur est dû ne serait pas moins un sacrilège¹ ». En même temps, il se développe une révolution culturelle qui met fin aux sacrifices : γελώντων ἄμα τῶν κλαιόντων καὶ χαιρόντων τῶν θρηνούντων, εύρισκόντων οὕς μὴ ἐζήτουν καὶ ἀπολλύντων οὕς εύρηκέναι ἐδόκουν, καὶ τέλος τῶν προσδοκηθέντων φόνων εἰς εύαγεῖς θυσίας μεταβαλλόμενων, « le rire se mêlait aux larmes, la joie aux lamentations ; on trouvait ceux qu'on ne cherchait pas, on perdait ceux qu'on croyait avoir trouvés. Et enfin, au lieu de voir couler le sang des victimes, on assistait à de pures et pieuses cérémonies² ». Le roi Hydaspes, aux applaudissements de son peuple, libère Théagène et le considère comme un membre de la famille royale. Les deux héros peuvent désormais prendre la place du couple Hydaspes et Persinna et occuper l'un la fonction de prêtre d'Helios, l'autre celle de la prêtresse de la Séléne³.

A l'occasion des sacrifices d'action de grâce, Héliodore parle de la rigidité des lois et des rites religieux éthiopiens. Progressivement, la mentalité des Méroïtes évoluent et on assiste, lors d'une assemblée plénière, à une révolution culturelle grâce à l'intervention de la divinité, mais également, même si l'auteur ne le dit pas explicitement, à l'influence de la civilisation grecque qui est en honneur surtout chez les Gymnosophistes. D'ailleurs leur chef Sisimithrès déclare pour marquer l'avènement de cette nouvelle ère : ἀλλ' αἰσθανώμεθα τοῦ θειοῦ θαυματουργήματος καὶ εύαγεστέρων ἱερείων, τὴν δι' ἀνθρώπων θυσίαν καὶ εἰς τὸν ἐξῆς αἰῶνα περιγράψαντες, « n'allons pas méconnaître ces miracles de la divinité ; conformons-nous à sa volonté, en offrant des sacrifices plus saints, et en abolissant pour toujours les sacrifices humains⁴ ». Dans le pays méroïte aux mœurs si vertueuses, les offrandes pieuses ne peuvent être en définitive que des parfums. Le gymnosophiste Sisimithrès suggère à Hydaspes de remplacer les sacrifices humains et les sacrifices d'animaux « par des prières et des aromates »⁵. Du reste, au cours du roman, Héliodore avait plusieurs attesté des usages religieux ou magiques de l'encens⁶. Avant lui, Philostrate a affirmé de façon plus nette le bien-fondé de l'encens dans le

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIX, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXVIII, 4.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, LXI, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXXIX, 3.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IX, 6.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IV, V, 2-3 ; IV, XVI, 4. Il s'agit, en fait, d'une scène déterminante pour la suite de l'histoire du roman : Calasiris allume le foyer de l'autel et donne en offrande de l'encens pour que Théagène prononce

culte. Le début de la *Vie d'Apollonios de Tyane*¹ est un éloge de Pythagore, le philosophe qui a remplacé les sacrifices sanglants par l'offrande d'encens. Apollonios va refuser de s'associer au sacrifice sanglant du cheval blanc offert par le roi de Babylone à Helios, et préfère jeter dans le feu une poignée d'encens².

La réprobation morale dont ces pratiques ont fait l'objet chez les Gymnosophistes et qui explique sa disparition est difficile à évaluer. Ce n'est pas sans quelque risque d'anachronisme ou d'ethnocentrisme que l'on peut s'autoriser à voir là un signe du prix particulier attaché à la vie humaine, surtout lorsque les victimes sont des ennemis capturés ou appartiennent à des populations tenues pour inférieures. Il apparaît du moins que, dans les représentations méroïtiques, le sacrifice humain est désigné comme un ultime recours, ou encore rapporté à un passé barbare dont on prétend être sorti. Loin d'être motivé par les progrès d'une conscience morale, l'abandon des sacrifices royaux et autres hécatombes signifie que le pouvoir méroïtique dispose désormais d'autres moyens de manifester sa reconnaissance à la divinité. La fin des sacrifices humains en Ethiopie marque un changement si profond qu'on peut y voir le surgissement véritable d'un esprit humaniste. De l'Ethiopien religieux à l'Ethiopien humaniste, la mutation, imaginée par Héliodore, met en cause les grands traits de la civilisation méroïtique. Celle-ci s'épanouit non seulement grâce à une administration efficace et à une société profondément religieuse, mais encore grâce au développement d'un commerce florissant et d'une agriculture prospère. Il est devenu un lieu commun pour les auteurs anciens d'affirmer que l'Ethiopie est une terre riche en ressources naturelles. Par conséquent, on s'étonne peu de retrouver les richesses prodigieuses du royaume de Méroé mentionnées dans les *Ethiopiennes*.

le serment qui fait suite à la demande de Chariclée. Il ne doit pas s'unir à elle par les liens d'Aphrodite avant qu'elle ne consente à devenir sa femme (Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XVIII).

¹. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* I, 1.

². Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* I, 31. Quand il doit se défendre d'une accusation au sujet des sacrifices, Apollonios répond : « je n'ai pas sacrifié de victime, je n'en sacrifie pas, je ne touche pas au sang même s'il est répandu dans l'autel (...) Tel est le principe de Pythagore et celui de ses disciples, celui des Gymnosophistes en Egypte et des Sages de l'Inde (...). Car, à mon avis, les dieux, qui ont le même sentiment que moi sur les sacrifices, font pousser les arbres à encens dans la région la plus pure de la terre afin que nous en tirions des offrandes sans avoir à porter des couteaux dans les sanctuaires ni répandre du sang sur les autels » (Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VIII, 7).

IV. L'ECONOMIE MEROÏTIQUE DANS LES *ETHIOPIQUES*

Dans les *Ethiopiques*, les Ethiopiens vivent dans une terre riche en ressources naturelles. La plaine de Méroé, avec toute sa luxuriance et ses immenses richesses, sert de décor au royaume éthiopien¹. Héliodore indique que le royaume de Méroé est un pays de rêve dont l'extraordinaire fertilité lui vaut d'abriter des arbres gigantesques, des céréales au prodigieux rendement, de l'ivoire, des bêtes curieuses². Le témoignage d'Héliodore sur l'Ethiopie rappelle, jusque dans les mots, les caractéristiques merveilleuses des peuples de l'âge d'or. Ainsi on est surpris d'apprendre que le sol de Méroé, incroyablement fertile, donne des céréales plus hautes qu'un homme à cheval et des arbres plus grands qu'ailleurs. Les roseaux atteignent une taille si extraordinaire qu'il suffit d'en fendre un pour obtenir une embarcation. La hauteur élevée des végétaux éthiopiens était un lieu commun véhiculé entre autres par les poètes. La fertilité de Méroé vantée dans les *Ethiopiques* est suspecte. Les roseaux coupés, les arbres plus grands qu'ailleurs rappellent étrangement les lieux communs de la fécondité éthiopienne. L'exagération est perceptible lorsqu'Héliodore prétend qu'à Méroé les céréales sont plus hautes qu'un chameau³. La présentation faite par Héliodore des richesses⁴ de l'Ethiopie reprend des données rapportées en premier lieu par Hérodote : ἀποκλινομένης δὲ μεσαμβρίας παρήκει πρὸς δύνοντα ἥλιον ἡ Αἰθιοπία χώρα ἔσχατη τῶν οἰκεμένων· αὕτη δὲ χρυσὸν παντοῖα ἄγρια καὶ ἔβενον καὶ ἄνδρας μεγίστους καὶ καλλίστους καὶ μακροβιωτάτους, « du côté où le soleil décline de sa position méridienne s'étend vers le couchant l'Ethiopie, dernière terre habitée de ce côté. Elle produit beaucoup d'or, des éléphants énormes, toute sorte d'arbres sauvages, de l'ébène ; les hommes y sont les plus grands, les plus beaux, et y vivent le plus longtemps⁵ ».

Il faut prendre à sa juste valeur le témoignage d'Héliodore qui suit une tradition connue. Sa description n'a de portée particulière que si nous nous rapportons aux écrits des auteurs anciens

¹. Héliodore, *Ethiopiques* X, 6.

². Héliodore, *Ethiopiques* X, IV, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiques* X, V, 2 : « Méroé nourrit des animaux énormes, entre autres des éléphants. La terre y est aussi fertile et même les arbres y deviennent plus grands qu'ailleurs. Les palmiers gigantesques portent des dattes énormes et succulentes ; le froment et l'orge atteignent une hauteur telle qu'un homme monté sur un cheval et même un chameau peut s'y cacher. Ils rendent jusqu'à trois cents pour un. Quant aux roseaux, nous avons dit quelle était leur grosseur ». Ce vieux *topos* est déjà développé par Pseudo-Callisthène dans le *Roman d'Alexandre* à propos de l'Inde.

⁴. Pomponius Mela, *Chorographie* III, 17-23.

⁵. Hérodote, *Histoires* III, 114.

sur ce point qui présentent l’Ethiopie comme une contrée riche en matières premières dans laquelle les chaînes des prisonniers sont fabriquées en or. Dans les *Ethiopiennes*, ce métal est considéré comme moins précieux que le cuivre : « (...) Hydaspe fit remplacer leurs chaînes de fer par des chaînes d’or. L’or, en effet chez les Ethiopiens sert aux mêmes usages que le fer chez les autres¹ ». Le témoignage d’Héliodore sur la richesse des Ethiopiens provient en grande partie du témoignage d’Hérodote² sur les Ethiopiens *Macrobioi*. La référence sur la valeur de l’or en Ethiopie est directement tirée des *Histoires* : (...) ἐπιστείλας καὶ τὰ δεσμὰ τε ἀμείβειν καὶ χρυσᾶ ἐπιβάλλειν ὅσα γὰρ σίδηρος παρ’ ἄλλοις εἰς τὰς χρείας, ταῦτα παρ’ Αἰθίοψιν ὁ χρυσὸς νομίζεται, « il fit remplacer leurs chaînes de fer par des chaînes d’or. L’or, chez les Ethiopiens, sert aux mêmes usages que le fer chez les autres³. » Le romancier ne se lasse pas, à chaque fois que le récit l’impose, d’intégrer les traits d’une Ethiopie réelle à celle d’une Ethiopie mythique où vit un peuple d’hommes fabuleux qu’il veut à l’image des Ethiopiens d’Homère⁴.

Plinie l’Ancien indique également que « les Anciens ont cru que le diamant ne se trouvait que dans les mines d’Ethiopie, entre le temple de Mercure et l’île de Méroé. Ils ont dit qu’on n’en trouvait pas de plus gros qu’un pépin de concombre ni d’une autre couleur », *ueteres eum in Aethiopiam metallis tantum inueniri existamere inter delubrum Mercuri et insulam Meroen, dixeruntque non ampliozem cucumis semine aut colore dissimilem inueniri*⁵. Le pays de Koush est un grand territoire producteur de pierres précieuses : l’or est extrait entre le Nil et la Mer Rouge, surtout dans la partie située au nord du 18° parallèle, où l’on a trouvé de nombreuses traces d’anciennes mines. Des fouilles effectuées à Méroé ont permis de découvrir objets couverts de feuilles d’or⁶. Le territoire éthiopien regorge de pierres précieuses et semi-précieuses, comme la chrysolithe, la jacinthe, l’améthyste, l’émeraude, matières premières signalées par le romancier⁷.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, I, 5 ; IX, II, 1 : « (...) l’ordre du roi fut exécuté ; on les délivra de leurs chaînes, et ils crurent qu’on allait leur rendre la liberté. Mais ils n’en furent pas plus avancés, car on leur mit des chaînes en or ».

². Hérodote, *Histoires* III, 23.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, I, 5.

⁴. Homère, *Odyssée* I, 23-24. Ces Ethiopiens habitaient aux « extrémités du monde », ἔσχατοι ἀνδρῶν, « là où se couche Hypérion », δυνομένου Ὑπερίονος.

⁵. Plinie l’Ancien, *Histoire Naturelle* XXXVII, 15.

⁶. P. LACOVARA, Y. MARKOWITZ, “The Treasure of a Nubian Queen”, *KMT* 10, 1999, p. 60-67 ; D. WILDUNG, “Das Gold von Meroe”, *Antike Welt* 23/4, 1992, p. 270-271 ; D. WILDUNG, « Le trésor de Méroé », *Soudan : Royaumes sur le Nil, Exposition présentée à l’Institut du Monde Arabe*, Paris, 1997 ; D. DUNHAM, “The Royal Cemeteries of Kush”, vol. 4, *Royal Tombs of at Meroe and Barkal*, Boston, 1957, p. 106-111.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXX, 3.

De l'améthyste¹ de l'Éthiopie, Héliodore donne également une description pour le moins étonnante. Il mentionne les qualités des améthystes indiennes et éthiopiennes, alors que cette pierre était importée uniquement de l'Inde d'après les sources².

L'Éthiopie d'Héliodore est une terre riche en matières premières : « à ces mots, Hydaspes posa sur la tête de Théagène une couronne d'or ornée de pierres précieuses (...) »³ Les Éthiopiens ont un facile accès aux ressources minières comme le rappellent les gardiens éthiopiens : « ô roi, notre butin à nous, ce n'est pas l'or, ni des pierres précieuses, richesses communes chez nous et que l'on trouve en tas dans ton palais royal⁴ ». Strabon estime, à son époque, que l'Éthiopie est pauvre en tout, sauf en ivoire. Il affirme que le royaume de Méroé dispose d'importantes quantités de richesses : ἡ Μερὸν ἔχει δ' ἡ νῆσος συχνὰ καὶ ὄρη καὶ δάση μεγάλα· οἰκοῦσι δ' οἱ νομάδες, οἱ δὲ θηρευτικοί, οἱ δὲ γεωργοὶ ἔστι δὲ καὶ χαλκωρυχεῖα καὶ σιδηρουργεῖα καὶ χρυσεῖα καὶ λίθων γένη πολυτελών, « l'île de Méroé possède de nombreuses montagnes et de grands bois touffus. Elle est habitée à la fois par des nomades, des chasseurs et des cultivateurs. Elle recèle aussi des mines de cuivre, de fer et de l'or ainsi que différentes sortes de pierres précieuses⁵ ». En outre, dans le même passage, il indique qu'elle regorge de sel, de gomme. Agatharchidès signalait en Éthiopie des mines de quartz aurifère⁶. P. Shinnie et F. Kense pensent que les Éthiopiens eurent, à partir de 400 av. J.-C., une importante industrie de fer⁷.

Méroé passe pour être le premier grand centre de diffusion de la métallurgie en Afrique⁸. La richesse du royaume koushite laisse supposer le développement du travail des minerais. L'abondance de bois⁹, non mentionné dans les *Éthiopiennes*, fournit le combustible nécessaire au traitement du minerai qui se trouvait dans le grès nubien. Parallèlement des amoncellements de scories ont permis d'attester l'ampleur d'une industrie si intense que Méroé est considérée comme la Birmingham de l'Afrique. Pline l'Ancien cite l'origine indienne et éthiopienne de l'ébène sans

¹. Héliodore, *Éthiopiennes* V, XIII, 3-4 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XXXVII, 40.

². J. I. MILLER, *The Spice Trade of the Roman Empire (29 B.C. - A. D.)*, Oxford, 1969, p. 7-8 ; p. 20.

³. Héliodore, *Éthiopiennes* X, XXXII, 4 ; II, XXXII, 2 ; V, XIII, 3-4 ; V, XIII, I.

⁴. Héliodore, *Éthiopiennes* IX, XXIV, 1.

⁵. Strabon, *Géographie* XVII, II, 2 : πλεονάζει δὲ τῶν φυτῶν ὃ τε φοίνιξ καὶ ἡ περσέα καὶ λεόντων καὶ παρδάλων, « parmi les arbres, on rencontre en abondance le perséa, l'ébénier et le kération ».

⁶. Diodore de Sicile, *Géographie* III, 12-14. Voir J. DESANGES, 1978 a, p. 291 et 321, n° 72.

⁷. P. SHINNIE, F. KENSE, « Meroitic iron working », *Meroitica* VI, 1982, p. 17-28.

⁸. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 2.

⁹. J. DESANGES, 1978 a, p. 291 et p. 321.

chercher à résoudre la question réelle de son origine. Comme le bois, les minéraux, le bois d'ébène et autres produits éthiopiens sont très prisés par les Lagides et les Romains. Pomponius Mela signalait également « une forêt » d'ébéniers et d'arbres à aromates au-delà des détroits, sur une côte pourtant sèche. L'ébène était importée depuis Koush vers l'Égypte aux temps pharaoniques. Sésostris imposait aux Ethiopiens de payer un tribut d'ébène, d'or et de défenses d'éléphants. Au temps de la domination perse de l'Égypte¹, les Ethiopiens limitrophes d'Égypte et ceux de Nysa offraient ensemble au Roi deux cent billes d'ébène. Dans un autre passage, Hérodote confirme l'origine éthiopienne de ce précieux bois.

Dans les *Ethiopiennes*, les bateaux des Ethiopiens d'Héliodore voguant sur l'Asaboras sont faits avec des grands roseaux coupés en deux dont chaque moitié constitue une barque. Il s'agit vraisemblablement de bateaux fabriqués avec des matières extraites du bambou et non de roseaux². Ce témoignage, un hapax, trahit un transfert probable à l'Éthiopie des bambous géants de Ctésias. Ctésias de Cnide³ décrit le roseau et lui donne le nom de roseau indien, ὁ λεγόμενος Ἰνδικὸς κάλαμος. Cet arbre pousse dans les plaines et les montagnes que traverse l'Indus ; pour en faire le tour, deux hommes doivent l'enlacer ; il est aussi haut que le mât d'un navire jaugeant 10 000 amphores. Plus tard, les Macédoniens ont eux-mêmes vu des roseaux géants, c'est-à-dire des bambous⁴. Ce thème du bambou, en effet, connaît une importance littéraire dont Héliodore⁵ tire profit pour donner une saveur exotique à son ouvrage. Le roseau éthiopien fait partie de l'attirail des *mirabilia* de la végétation méroïtque et prouve une fois encore que tout est grand en Éthiopie. Le *Périple d'Hannon* signale qu'une lagune, située après le cap Soloeis, dans l'ouest de la Libye, est remplie de roseaux élevés, καλάμου μεγάλου. D'ailleurs une tradition affirme que le roi Bogoo de Maurétanie (Bogud)⁶ offrit aux Romains des roseaux semblables aux roseaux indiens, καλάμους τοῖς Ἰνδικαῖς ὁμοίους, découverts au cours d'une campagne militaire chez les Ethiopiens *Hesperii*. La ressemblance prend indiscutablement en compte le critère de la taille. Bogoo les comparait à des bambous géants indiens, qu'il avait pu voir ou dont il avait entendu parler.

¹. Hérodote, *Histoires* III, 97 ; *Histoire Générale de l'Afrique*, p. 293.

². Traduction de J. MAILLON et P. GRIMAL.

³. Ctésias, *L'Inde* 45 b, 23-30.

⁴. Dominique LENFANT, *L'Inde de Ctésias*, p. 322.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* X, IV, 6 ; X, V, 2 ; *Périple d'Hannon* 4.

⁶. J. DESANGES, 1978 a, p. 170-171. Il doit s'agir de roseaux originaires de la région du Haut-Nil, d'après le même savant, J. DESANGES, *Le Peuplement éthiopien à la lisière méridionale de l'Afrique du Nord d'après les témoignages textuels de l'antiquité*, Dakar, 1978, p. 38-39.

Héliodore indique également que le royaume de Méroé entretient des échanges commerciaux avec d'autres peuples du monde. L'Égypte sert de point de relais entre l'Éthiopie et la Méditerranée¹. L'Égyptien Calasiris rencontre des marchands phéniciens en route vers Carthage avec des produits indiens, éthiopiens et phéniciens : « ils me dirent alors qu'ils étaient des commerçants phéniciens de Tyr, qu'ils étaient en route vers Carthage, avec un gros bateau chargé de marchandises indiennes, éthiopiennes et phéniciennes² ». Héliodore admire au passage la qualité de navigateurs des Phéniciens capables de faire face à une mer démontée, qualité qui leur permet d'atteindre le territoire éthiopien et de commercer avec les habitants. Un véritable croisement de voies fluviales et de routes explique le rôle commercial du royaume de Méroé dans l'économie méditerranéenne, malgré le désert qui occupait une partie du pays. Les ouvrages de Tyr et de Sidon mentionnés dans le roman sont sans doute une référence de l'*Iliade*³. En tout cas, c'était un événement historique d'importance qu'on assiste dans les *Ethiopiennes* à la constitution d'une puissance éthiopienne qui développe des activités commerciales en Méditerranée et en Mer Rouge. Les marchandises éthiopiennes ne sont pas directement transportées par le producteur éthiopien. Des intermédiaires, Phéniciens et Égyptiens, assurent le commerce et le transbordement de leur production agricole et minière. Les produits originaires du royaume de Méroé tiennent, à ce qu'il semble, seulement une place modeste en Égypte, et à fortiori, dans le reste du monde hellénistique. Toutefois la mention des produits exotiques, originaires d'Éthiopie, rares et prisés à l'étranger permet de mettre l'accent sur l'importance des échanges dans un commerce mondial. Les ressources minières et le commerce dans la vallée du Nil, la Mer Rouge et la Méditerranée, contribuent à la richesse du royaume éthiopien.

Selon Héliodore, devant le temple d'Isis en Égypte, sont exposés des produits indiens, éthiopiens et égyptiens⁴. Clément d'Alexandrie décrit des temples, couverts de pierres précieuses d'origine indienne et éthiopienne, τοῖς ἀπὸ Ἰνδίας καὶ Αἰθιοπίας (...) λιθιδίοις⁵. Xénophon d'Ephèse⁶ présente dans un récit les aventures de marchands se rendant en Éthiopie, puis en Inde, τῶν τε ἐπὶ Αἰθιομίαν καὶ τῶν ἐπὶ Ἰνδικὴν

¹. J. SCHWARTZ, « L'Empire romain, l'Égypte et le commerce oriental », *Annales ESC*, 15/1, 1960, p. 18-44.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IV, XVI, 6.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* V, XXIX, 2 ; Homère, *Iliade* XXIII, 740, un cratère fabriqué à Sidon, est emporté par des Phéniciens (comme chez Héliodore les objets de Sidon sont emmenés par des Phéniciens).

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* II, XXX, 2.

⁵. Clément d'Alexandrie, *Paed.* III, II, 4, 2, *GCS* 12, p. 238.

⁶. Xénophon d'Ephèse, *Ephésiaques* IV, I, 5 ; Julien, *Lettres* (apocryphes) LXXX, 393 a.

φοιτῶντων, pour échanger leurs produits. On pensera également aux voyages du commerçant Iamboulos¹. Son itinéraire passe en Ethiopie côtière où il découvre des Ethiopiens sur lesquels il a laissé des informations. Philostrate loue les mœurs désintéressées des Ethiopiens et affirme qu'il connaît un commerce d'aromates entre l'Ethiopie et l'Inde : « lorsqu' [Apollonios] parvient à la frontière entre l'Ethiopie et l'Egypte, on appelle l'endroit Sycaminos, il trouva de l'or monnayé, du lin, de l'ivoire, des racines, du parfum et des aromates ; tout cela était étalé par terre sans personne pour le garder, à un carrefour². »

De nombreux indices dans l'iconographie et les rites funéraires attestent la primauté de l'élevage dans l'empire de Koush. Parmi les Ethiopiens de Méroé, il y a vraisemblablement des agriculteurs sédentaires de la steppe de Butana, mise en culture par l'implantation de grands réservoirs, et des nomades. Dans les *Ethiopiennes*, la présence du dieu Pan dans le panthéon méroïtique, protecteur des bergers, permet à Héliodore de suggérer l'existence d'une classe d'éleveurs, de pasteurs et de nomades³. Celle-ci élève des chèvres, des brebis, des bœufs, des chameaux, des ânes et d'autres animaux sauvages⁴. Les offrandes aux temples étaient principalement constituées des produits dérivés de l'élevage, et il semble que la richesse des rois se soit mesurée en troupeaux. D. N. Edwards⁵ a justement suggéré que les temples méroïtiques ont pu, en dehors de l'aspect religieux, occuper une fonction économique comme il était de coutume dans des temples égyptiens⁶. Les témoignages des auteurs classiques ne laissent aucun doute sur la nature agricole et pastorale de la société méroïtique à l'image des sociétés africaines de l'époque contemporaine. En revanche, si l'agriculture se développe encore, le déclin du cheptel et celui de l'élevage ont commencé quelques temps avant l'avènement des Candaces, à l'époque même où se situe l'histoire des *Ethiopiennes*.

¹. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* II, 55-60.

². Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* VI, 2.

³. Strabon, *Géographie* XVII, I, 3 : καὶ μὴν οἱ γε Αἰθίοπες τὸ πλέον νομαδικῶς ζῶσι καὶ ἀπόρως διὰ τὴν λυπρότητα τῆς χώρας καὶ τὴν τῶν ἀέρων ἀσυμμετρίαν καὶ τὸν ἀφ' ἡμῶν ἐκτοπισμόν, τοῖς δὲ Αἰγυπτίοις ἅπαντα τὰναντία συμβέβηκε, « les Ethiopiens ont en général une vie nomade et de maigres ressources, à cause de la stérilité de leurs pays, de l'intempérie climatique, et de l'éloignement où ils sont de nous, tandis que pour les Egyptiens c'est tout le contraire qui se produit ».

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, VI, 2.

⁵. D. N. Edwards, *The Nubian Past, An archaeology of the Sudan*, Routledge, Londres, New York, 2004, p. 168.

⁶. J. JANSSEN, "Prolegomena to the study of Egypt's economy history during the New Kingdom", *Studen zur Altägyptische Kultur* 3, p. 127-185.

V. LA PUISSANCE MILITAIRE DU ROYAUME DE MEROE DANS LES *ETHIOPIQUES*

A l'époque du romancier, le nom de Méroé résonne encore comme une légende. Nul doute que des rumeurs de toutes sortes ne soient venues renforcer l'image mythique que la tradition avait toujours entretenue et que le romancier renouvelle dans le roman. Dès l'apparition de la littérature, les auteurs grecs considèrent les Ethiopiens comme un peuple guerrier. Le long épisode sur la guerre entre Ethiopiens et Perses est certes important pour comprendre la structure d'ensemble du roman : le livre IX s'ouvre et se clôt sur l'image de deux héros, retenus par des chaînes d'or selon l'usage local confirmé par Hérodote¹ puisqu'ils sont désormais les prisonniers de guerre du roi éthiopien. La présentation des exercices militaires dans les *Ethiopiques* constitue un fonds littéraire d'une étendue et d'une variété digne d'intérêt. Les événements de la guerre présentés sont une référence sur la puissance militaire éthiopienne dans la littérature ancienne. La mention d'une puissante armée éthiopienne au temps de la domination perse en Egypte est conforme à la réalité historique. Comme Hydaspe, les souverains éthiopiens sont à la tête d'un pouvoir fort pour défendre les intérêts des Méroïtes et maintenir la paix et la justice à l'intérieur comme à l'extérieur de Méroé : « j'ai atteint, dit Hydaspe, mes buts de guerre et conquis ce qui a été les causes premières de notre lutte ; Philae et les mines d'émeraude (...) Ayant obtenu ce qui m'a fait partir en campagne, je vais m'en retourner, respectueux de la justice. Et toi si tu survis, reprends tes fonctions de satrape et va dire au roi des Perses : ton frère Hydaspe a été le plus fort, mais dans sa sagesse, il t'a laissé tous tes biens ; et si tu y consens, il désire vivement obtenir ton amitié, le bien à ses yeux le plus précieux que possèdent les hommes, mais si tu recommences la lutte, il ne se dérobera pas. Quant aux Syénéens, je les dispense pour dix ans de payer leurs impôts et je te prescris d'en faire autant² ».

Dans le récit de la guerre entre Ethiopiens et Perses au livre IX, Héliodore livre des éléments sur la puissance militaire du royaume éthiopien. La description de toutes ces manœuvres militaires est inattendue dans un roman d'amour. A priori, l'affrontement entre les Perses et les Ethiopiens est l'occasion choisie par Héliodore pour donner aux Ethiopiens le meilleur rôle. On est amené à croire que les actions de l'armée éthiopienne sont purement des éléments romanesques. Mais Héliodore s'inspire en réalité de faits historiques qui sont facilement identifiables dans les interstices du récit, par-delà les mots et les intentions. Ainsi, le signal de guerre des Ethiopiens est donné par un tambour et par des timbales suivant une tradition guerrière qui existait encore au XIX^e siècle

¹. Hérodote, *Histoires* III, 23.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, VXXI, 2-3.

lors des guerres entre les royaumes africains¹. Ce témoignage d'Héliodore nous renvoie justement à l'idée que nous nous sommes faits de l'armée méroïte à partir des documents archéologiques. Ses commentaires sur les pratiques militaires des Ethiopiens sont séduisants. Le romancier s'inspire certainement des mouvements militaires initiés par les Ethiopiens qui affrontent les troupes des maîtres de l'Egypte positionnées à Philae.

Les qualités de chef de guerre du roi éthiopien se découvrent lors du siège de Syène² et de la bataille qui l'oppose au satrape perse³. La puissance militaire méroïtique se mesure aux nombres de ses vassaux, à l'hommage que lui rendent ces derniers en lui apportant des cadeaux et des tributs⁴ et également à l'étendue de son armée dont le déploiement à Syène impressionne l'ennemi⁵. Les exercices de l'armée éthiopienne autour de Syène sont impressionnants. Les témoignages sur les forces éthiopiennes se veulent quelquefois précis quoiqu'il faille se méfier de toute information numérique. Le roi dispose d'une armée dont l'indétermination numérique accroît la valeur et la puissance militaire. Hydaspe peut déployer des milliers d'hommes pour mener le siège de la ville de Syène⁶. L'avant-garde éthiopienne compte plusieurs milliers de soldats équipés et efficaces⁷, tandis que sur le fleuve, seuls dix bateaux sont jetés pour aller au-devant des Syénéens⁸. L'armée éthiopienne compte également des hoplites⁹ : « Hydaspe se plaça lui-même en face d'eux, avec ses éléphants chargés de tours, derrière les hoplites Blemmyes et Sères ». D'autres soldats sont identifiés ailleurs¹⁰ comme des *andres hoplomachoi*, type de soldats dont des découvertes archéologiques attestent l'existence sur le site de Méroé. Le romancier amplifie l'effet de la force militaire des Ethiopiens en recourant à des données parfois imprécises.

L'armée éthiopienne est composée d'excellents archers¹¹ qui visent les yeux des ennemis. Au milieu de la bataille, les soldats perses sortent des colonnes, une flèche plantée dans chaque œil.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVII, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, III-V.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVIII, I-IV.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIV-XXVII.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, II-III.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, III, 2-3 ; IX, VIII, 5.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 2.

⁸. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, V, 4.

⁹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 3.

¹⁰. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, V, 4.

¹¹. Dès le quatrième millénaire, les Egyptiens surnomment la Nubie le Pays de l'Arc, « *ta séti* ». Les Ethiopiens sont souvent considérés comme « ceux qui frappent l'œil », sous prétexte que ce sont des archers habiles qui touchaient les chevaux à l'œil. On a aussi retrouvé une momie de l'époque des Hyksos dans une forteresse égyptienne à la frontière éthiopienne. Le défunt a été frappé à l'œil et a encore la pointe de la flèche meurtrière.

Ces deux flèches¹, s'écartant l'une de l'autre, ressemblent aux « deux branches d'une flûte » : καὶ πλέον ὅτε τοὺς ὀφθαλμοὺς μάλιστα τῶν ἐναντίων σκοποὺς οἱ Αἰθίοπες ποιούμενοι, καθάπερ οὐκ τῶν ἴσων πολεμοῦντες ἀλλ' εὐστοχίας ἀγώνισμα προθέντες, οὕτως ἀδιαπτῶτως ἐτύγγανον ὥστε οἱ διαπεπαρμένοι τοῖς βέλεσιν ἐφέροντο σὺν οὐδενὶ κόσμῳ διὰ τοῦ πλήθους καθάπερ αὐλοὺς τοὺς οἰστοὺς τῶν ὀφθαλμῶν προβεβλημένοι, « les Ethiopiens visaient surtout aux yeux leurs ennemis, et semblaient non pas participer à un vrai combat, mais s'amuser à un jeu d'adresse. Ils lançaient leurs flèches avec une grande sûreté. Les ennemis atteints erraient au hasard par les rangs, portant plantés dans leurs yeux deux traits qui semblaient être les deux branches d'une flûte ». L'habileté des archers éthiopiens était un lieu commun dans l'Antiquité. Hérodote a souligné l'adresse et la force des Ethiopiens capables de bander des arcs de grande taille : βασιλεύς ὁ Αἰθιοπῶν συμβουλεύει τῷ Περσέων βασιλεῖ, ἐπεὰν οὕτω εὐπετέως ἔλκωσι τὰ τόξα Πέρσαι ἐόντα μεγάθει τοσαῦτα, τότε ἐπ' Αἰθίοπας τοὺς μακροβίους πλήθει ὑπερβαλλόμενον στρατεύεσθαι, « le roi des Ethiopiens donne au roi des Perses ce conseil : quand les Perses banderont aussi aisément que je fais des arcs aussi grands que celui-ci, qu'il marche alors avec des forces supérieures contre les Ethiopiens Longue-Vie² ». Les arcs éthiopiens réels ne mesureraient pas moins de quatre coudées³ et étaient fabriqués en bois de palmier, peut-être renforcés, comme naguère ceux des abyssins, de bandes de cuir qui en rendaient le maniement plus dur. Les flèches sériques provoquent des dégâts dans les rangs de l'armée perse. Grâce à leur efficacité, les Ethiopiens arrêtent les ennemis qui attaquent leur pays. Himerius⁴ rapporte à propos des Ethiopiens orientaux, Αἰθίοπες οἱ πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα, nomades et archers, chez qui Alexandre le Grand conduit son armée, qu'ils montent les éléphants comme des chevaux. Le sens de cette information repose sur l'habileté des Ethiopiens à se servir de l'arc.

Héliodore s'intéresse aux techniques guerrières des Ethiopiens. Les soldats méroïtes infligent de lourdes pertes à l'armée perse et sèment la terreur au sein des rangs. Ils tuent les ennemis vaincus, tranchent les jambes des *kataphraktoi* immobilisés par leurs lourdes armures⁵. Ils coupent la retraite des soldats et poursuivent ceux qui sont tombés dans le fleuve⁶. Les soldats ennemis ainsi

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVIII, 6.

². Hérodote, *Histoires* III, 21.

³. Hérodote, *Histoires* VII, 69 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* III, VIII, 4.

⁴. Himerius, *Orationes* XII, 3, éd. Dübner, p. 68. Un témoignage similaire est rapporté par Philostrate, *Apophtegmes* XXIII. Elle se déroule chez les Indiens. Sur l'habileté légendaire des Indiens, capables de tirer même ivres, voir Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* II, 28.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVIII, 2-7.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XX, 4.

capturés sont vendus en esclavage par les Ethiopiens¹ s'ils n'ont pas le privilège d'être choisis pour être sacrifiés aux dieux éthiopiens². Les scènes de massacre des adversaires sur le champ de bataille et des captifs font partie du décor des temples méroïtiques. Héliodore, qui connaît quelque peu la nature des Ethiopiens, ne se borne pas uniquement à les présenter comme un peuple légendaire pacifique. Bien au contraire, sur certains aspects, il quitte la mythologie pour entrer dans la réalité.

En outre, les techniques de guerre semblent être bien maîtrisées par les Ethiopiens qui s'en servent pour contenir leurs adversaires et les sommer de se rendre. Le siège de Syène et les grands travaux entrepris par le roi Hydaspe sont l'occasion de décrire le génie militaire éthiopien³. Syène, ville fortifiée, est entourée d'un fossé rempli d'eau détournée du Nil. Aussitôt, « des bateaux naviguant d'une muraille à une autre, un marin naviguant en pleine terre, et une felouque allant à travers champs⁴ ». Le détournement du Nil permet à Hydaspe de construire un canal de dérivation pour noyer les remparts de Syène et ainsi saper le moral des Syénéens et des soldats perses⁵. La tactique du roi Ethiopien lui permet de prendre la ville fortifiée de Syène en l'entourant d'un fossé rempli d'eau détournée du Nil. La conquête de Syène assure le prestige et la puissance du royaume éthiopien face à la menace perse. On considère que le royaume de Méroé disposait dans la réalité d'une puissante force militaire qui lui permit de ne connaître aucune domination étrangère pendant plus d'un millénaire. Le fait que les grands empires perse, ptolémaïque, romain ne soient pas réellement parvenus à envahir l'Ethiopie et qu'ils se soient contentés de signer des traités de paix ou d'envoyer des missions d'explorations pacifiques montre que sa force militaire était reconnue. Cette puissance armée lui permet de traiter à force égale avec l'armée du Grand Roi et de provoquer la déroute dans les rangs ennemis, *τραπέντων δὲ ἅπαξ εἰς φυγὴν τῶν ὑπολειπομένων*, « ce fut alors une fuite générale des survivants⁶ ».

L'arsenal de guerre du roi éthiopien est redoutable. L'utilisation des éléphants⁷ par les troupes éthiopiennes est un autre moyen de mettre l'accent sur la puissance de l'armée d'Hydaspe. Certes, les lecteurs d'Héliodore connaissent l'animal, au moins, pour avoir admiré sa force dévastatrice au cirque. La mention de l'éléphant, en plus d'être une information polémologique et historique correcte, la citer est un trait de suggestion littéraire et narratologique car il reste l'animal exotique le mieux connu des Anciens. Il n'est pas étonnant de retrouver, comme du temps des

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, III, 8.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, I, 4 ; X, VII, 2.

³. M. WORONOFF, 2002, p. 193-206.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XV, 7 ; IX, I, 1 *sq.*

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, III, 1-5.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XIX, 1.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* X, V, 1, « Méroé nourrit des animaux énormes, entre autres des éléphants ».

Puniques et des Macédoniens, des pachydermes dans l'armée de Méroé munis d'une petite tour¹, *pyrgophoros*. Leur action violente et irrésistible provoque la peur dans les rangs de l'adversaire. Hydaspe s'avance sur un éléphant comme sur un char triomphal. Les indications du romancier portent sur leur utilisation stratégique. Héliodore remarque d'abord : τὸ γὰρ θηρίον πέφρακται μὲν καὶ σιδήρῳ παραγινόμενον εἰς μάχην καὶ ἄλλως δὲ πρὸς τῆς φύσεως τὴν δορὰν ἐστόμωται, στερεμνίου φολίδος τὴν ἐπιφάνειαν ἐπιτρεχούσης καὶ πᾶσαν αἰχμὴν τῶ ἀντιτύπῳ θραυσούσης, « ces animaux sont, en effet, bardés de fer pour aller au combat. La nature leur a d'ailleurs donné une peau très dure, couverte d'écailles si solides que toute pointe vient se briser contre cette dure carapace² ». Protégés par leur peau très dure contre les traits, ils sont couverts aux endroits malgré tout vulnérables de lames de fer.

Héliodore connaît la variété de la végétation éthiopienne qui procure aux Méroïtes les équipements naturels qui participaient à rendre leur armée redoutable. En effet, le territoire éthiopien est composé d'une faune riche qui nourrit des éléphants en abondance. La plus ancienne mention de l'animal remonte à Hérodote³. Dans son excursus sur les confins du monde, il signale que l'Ethiopie, dernière terre habitée en direction du couchant⁴, abrite d'énormes éléphants. Les Ethiopiens utilisaient l'éléphant à des fins pacifiques ou militaires, comme en témoignent les découvertes archéologiques de la civilisation méroïtique. Des éléphants de combat, ont été également utilisés par les généraux hellénistiques lors de la bataille de l'Hydaspe (326 av. J.-C.). Ils étaient d'origine indienne, ainsi que leurs cornacs, dont on avait grand besoin. Soit les dresseurs passaient, avec leurs animaux, d'un camp à l'autre à l'issue de la bataille, comme lors du conflit de Perdicas et de Ptolémée, soit on les faisait venir de l'Inde. En tout cas, les rois lagides n'avaient pas reçu, des rois de Méroé, d'éléphants entraînés déjà au combat et il est plus probable que leur dressage ait été assuré en Egypte. Au début, les Ethiopiens n'auraient pas été amenés, à la différence des Indiens, à dompter la force des éléphants et à s'en servir comme animal domestique. Il faut donc attendre la période lagide pour que le dressage de l'éléphant soit introduit à Méroé⁵ par les Grecs. Il s'agit d'un nouvel anachronisme de la part d'Héliodore qui se plaît à imaginer des éléphants dans l'armée éthiopienne.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 2 ; IX, XVII, 1 sq. ; IX, XVIII, 3 sq. ; IX, XVIII, 7.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVIII, 8.

³. Hérodote, *Histoires* III, 114.

⁴. L'expression ne désigne pas forcément l'Ethiopie dite « occidentale ». L'éléphant libyen est signalé plu loin par Hérodote, *Histoires* IV, 191. L'éléphant indien est indirectement mentionné à propos du tribut en ivoire versé par les Ethiopiens de Nysa et les Indiens Callanties au roi perse ; mais ce passage n'est pas sûr.

⁵ J. DESANGES, « Les Chasseurs d'éléphants d'Abou Simbel », *Actes du 9^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg et Colmar 1967*, Section d'Archéologie, Paris, 1970, p. 33-36.

Des sources anciennes évoquent, pendant la période hellénistique, des commerçants et explorateurs grecs ayant réussi à rallier la lointaine Méroé pour le commerce, la chasse des éléphants ou des activités ethnographiques¹. Strabon² signale que des éléphants vivent en Ethiopie. Après lui, Pline l'Ancien, comme Héliodore, indique la présence des éléphants dans l'armée du souverain éthiopien et dit que « l'Afrique produit des éléphants au-delà des déserts des Syrtes et en Maurétanie, et également l'Ethiopie et la Troglodyte, comme on l'a dit ; mais l'Inde produit les plus grands³ ». Dans le royaume de Méroé, une ville non citée par le romancier, Mussawarat, constitue un vaste ensemble culturel et religieux. Situé à quelques dizaines de kilomètres de Naga, la ville de Mussawarat est un lieu de pèlerinage à l'époque méroïtique. Il abrite, sans doute, un enclos d'animaux sauvages destinés aux chasses royales. Peut-être y rassemblait-on aussi des éléphants dressés à l'art de la guerre, comme le laisse supposer la taille gigantesque du hafir creusé près des temples⁴. Parmi les éléments remarquables, le grand mur qui ceint entièrement le temple ainsi que les nombreuses fresques représentant des éléphants, aujourd'hui totalement disparus de la région. Les éléphants éthiopiens, plus petits que ceux de l'Inde, semblaient être plus domesticables.

Au combat, les Ethiopiens utilisent des éléphants à la manière de Pôros : ils lancent des traits depuis des tourelles fixés sur le dos de ceux-ci. Ces tours sont occupés par six combattants : deux de chaque côté, et deux devant, mais aucun à l'arrière des éléphants : οἱ τε ἐπὶ ἐλεφάντων κατὰ τοὺς πύργους (ἕξ μὲν ἕκαστον κατειληφότες δύο δὲ κατὰ πλευρὰν ἑκάστην ἐκτοξεύοντες, τῆς ἐπ' οὐρὰν μόνης εἰς τὸ ἄπρακτον σχολαζούσης), « sur les éléphants, chaque tour était occupée par six tireurs, deux sur chaque face. Seule la partie tournée du côté de la queue était dépourvue de combattants⁵ ». Héliodore ne précise pas qui conduit l'éléphant. Les auteurs anciens donnent des chiffres divergents sur le nombre des personnes qui occupaient les tours des éléphants : Philostrate⁶ dit à propos des éléphants indiens : μάχονται γὰρ δὴ οἱ ἐλέφαντες ἐπεσκευασμένοι πύργους οἴους κατὰ δέκα καὶ πεντεκαίδεκα ὁμοῦ τῶν Ἰνδῶν δέξασθαι, ἀφ' ὧν τοξεύουσι τε καὶ ἀκοντίζουσιν οἱ Ἰνδοὶ καθάπερ ἐκ πυλῶν βάλλοντες, « à la guerre, les éléphants portent des tours pouvant contenir jusqu'à dix et quinze Indiens ; de ces tours, les Indiens lancent

¹. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 183, 191-194 sq. ; *FHN* II, 100-104 ; *FHN* II, 120-121.

². Strabon, *Géographie* XVII, II, 2.

³. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* VIII, 32.

⁴. M. HINKEL, "Hafire im antiken Sudan", *ZAS* 113, 1991, p. 32-48 ; "The water reservoirs in Ancient Sudan", *Etudes Nubiennes* II, 1994, Genève, Satigny ; "Die hafire in Sudan", 2003, Berlin, Verlag Monumenta Sudanica.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVIII, 5.

⁶. Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* II, 12.

des flèches et des javelots comme du haut des murailles d'une ville. » Elien¹ avance un chiffre plus modeste, ὁ στρατιώτης ἐλέφας (...) φέρει πολεμιστὰς μὲν τρεῖς, δύο παρ' ἐκάτερα βάλλοντας καὶ τὸν τρίτον κατόπιν, τέταρτον δὲ (...) τὸν θῆρα ἰθύνοντα, « un éléphant de combat porte, lui, sur ce qu'on appelle la tour, sur son dos nu, trois guerriers qui lancent leurs flèches [l'un] à droite, [l'autre] à gauche, et le troisième vers l'arrière, sans compter un quatrième homme qui tient dans ses mains le crocher à l'aide duquel il dirige la bête. »

La mention des éléphants chez Héliodore², au sein de l'armée éthiopienne, n'est donc ni surprenante ni exceptionnelle. Les animaux semblent être en tout cas bien préparés à l'exercice militaire au point qu'on peut les considérer comme les principaux responsables de la déroute de l'armée perse : ὅσοι δὲ ἀτρώτοις τοῖς ἵπποις συνηνέχθησαν, ἐπὶ τοὺς Σῆρας ἐφέροντο· οἱ δὲ ἐπειδὴ μόνον ἐπλησίαζον κατόπιν ἑαυτοὺς τῶν ἐλεφάντων ὑπέστελλον ὥσπερ ἐπὶ λόφον ἢ φρούριον τὸ ζῶον καταφεύγοντες. Ἐνταῦθα πολὺς φόνος καὶ ὀλίγου παντελής συνέπιπτε τοῖς ἵππεῦσι. Οἱ τε γὰρ ἵπποι πρὸς τὸ ἄηθες τῆς τῶν ἐλεφάντων ὄψεως ἀθρόον παραγυμνωθείσης καὶ τῷ μεγέθει [ξενίζοντι τῆς θέας] τὸ φοβερὸν ἐπιφερούσης οἱ μὲν παλιδρομοῦντες οἱ δὲ ἐν ἀλλήλοις συνταραττόμενοι τὴν τάξιν τῆς φάλαγγος τάχιστα παρέλυον, « ceux dont les chevaux avaient pu échapper sans blessure furent emportés vers les Sères qui, à leur approche, se réfugièrent derrière les éléphants, abri et rempart vivant. Ce fut alors un grand carnage de cavaliers qui périrent jusqu'au dernier. Surpris par l'apparition soudaine de ces éléphants, auxquels ils n'étaient pas habitués, épouvantés par leur masse, les chevaux tournaient bride ou bien se mêlaient les uns les autres ; un grand désordre bientôt bouleversa leurs rangs »

L'introduction des éléphants éthiopiens est un mobile exotique qui permet au romancier de mettre l'accent sur la vertu guerrière des Ethiopiens et la diversité de leur armement. En outre, les Blemmyes, les Troglodytes, les Axoumites, les Sères et les Gens de l'Arabie heureuse³ forment l'autre composante de l'armée éthiopienne. Chaque peuple fournit un contingent de cavaliers, de fantassins, d'archers⁴ et frondeurs⁵. Quant aux hommes de Méroé, ils entourent le roi et composent une sorte de corps d'élite chargés de coordonner l'action dévastatrice des éléphants et de protéger le roi⁶. Ils sont réunis autour du roi pour assister à son triomphe et constituent un personnage

¹. Elien, *Nature des animaux* XIII, 9 ; Strabon, *Géographie* XV, p. 709.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 2 ; IX, XVII, 1 ; IX, XVIII, 3-7.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI sq.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, V, 3 ; XIX, 1.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, XVI, 5 ; IX, III, 1 ; IX, V, 2 sq. ; IX, XIV, 2 ; IX, XVI, 2 ; IX, XVIII, 5 ; IX, XIX, 2.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XVI, 3.

collectif. L'armée approuve les décisions du roi en applaudissant¹. La foule des guerriers, πλῆθος, qualifiée une seule fois de δῆμος, intervient de façon remarquable lors du procès de Héliodore. Elle peut, par ses réactions, indiquer au souverain la démarche à suivre : τὸ δὲ πλῆθος τῶν Αἰθιοπίων ἐσεΐσθη πρὸς τὰ εἰρημένα καὶ οὐδὲ πρὸς βραχὺ τῆς Χαρικλείας ἀγομένης ἀνασχόμενοι μέγα τι καὶ ἀθρόον ἐξέκραγον, σῶζε τὴν κόρην, ἀναβοῶντες, σῶζε τὸ βασιλείον αἶμα, σῶζε τὴν κόρην θεῶν σωθεῖσαν· ἔχομεν τὴν χάριν· πελήρωται ἡμῖν τὸ νόμιμον, « le peuple éthiopien, en effet, vivement ému par son discours, ne permit pas que Chariclée fit un seul pas vers le supplice. Une immense et soudaine clameur s'éleva : sauve la jeune fille, sauve le sang royal que les dieux ont sauvé. Nous te remercions, la loi est satisfaite² ». Il s'agit vraisemblablement de l'armée, puisque le mot στρατός est utilisé tout à la fin³.

La victoire est un événement attendu avec impatience et décrit avec complaisance. Elle entraîne la mise en œuvre d'une pratique bien connue en matière de guerre. Après la victoire sur les Perses, Hydaspes distribue le butin de guerre à son armée⁴ : εἰς δὲ τὴν ὑστεραίαν ἐφ' ὑψηλοῦ προκαθήμενος ὁ Ὑδάσπης τὰ τε ὑποζύγια καὶ ἵππους καὶ ὕλην ἄλλην τὴν ἐν λαφύροις τῶν τε κατὰ τὴν πόλιν καὶ τῶν κατὰ τὴν μάχην ληφθέντων τῇ στρατιᾷ διένεμε, τὸ πρὸς ἀξίαν τῶν ἐκάστῳ πεπραγμένων ἀνακρίνων, « le lendemain, assis sur un tertre élevé, Hydaspes distribua à ses soldats les bêtes en somme, les chevaux et tout le butin pris dans la ville ou sur-le-champ de bataille, à chacun selon son mérite et ses exploits ». La victoire éthiopienne assure le prestige et la richesse au royaume et aide à cacher et à oublier combien de larmes et de sang ont nourri la guerre. En souverain juste, Hydaspes remet à ses soldats le butin de guerre. Grâce à leur engagement, les Ethiopiens reprennent le contrôle des mines d'émeraude de Philae qu'ils sont en mesure d'exploiter à leur guise⁵.

Le portrait d'un souverain vertueux atteint son point culminant lorsque Hydaspes peut déployer toute sa générosité envers le satrape vaincu. Il renonce à étendre son empire au-delà de Philae, comme le roi des Ethiopiens Longue-Vie, chez Hérodote⁶, faisait la leçon aux envoyés de Cambyse : « je ne veux pas suivre l'exemple de la plupart des hommes et abuser de ma victoire pour étendre ma domination à l'infini. Non, je me contente des frontières que, depuis toujours, la nature a placées entre l'Égypte et l'Éthiopie, lorsqu'elle a mis entre elles deux les cataractes ; aussi

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XV, 1 ; X, XLI, 1.

². Héliodore, *Ethiopiennes* X, XVII, 1.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* X, XLI, 1.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 2.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I, 4 ; IX, XI, 4.

⁶. Hérodote, *Histoires* III, 21.

maintenant que je possède ce pour quoi j'étais venu, je m'en vais, respectueux de la justice¹ ». Il reçoit l'approbation d'Oroondatès lui-même. Plus modestement, il remet au soldat qui a attrapé le satrape perse le baudrier du prisonnier². Si l'on considère l'histoire de Méroé dans son ensemble, l'éloge de la nature pacifique des Ethiopiens constitue un lieu commun de la littérature antique. Dans les *Ethiopiennes*, le *topos* de la guerre fait donc l'objet d'un développement singulier, ample et bien articulé. Des excursus descriptifs s'y trouvent plus détaillés selon les pratiques des historiens anciens. Ils se retrouvent dans la description de Philae³, de Méroé⁴, de la fête du Nil⁵ et des équipements des armées⁶. Chez un autre romancier, Chariton, on trouve un seul bref excursus sur l'organisation donnée par Cyrus aux troupes perses⁷. Le peuple manifeste sa gratitude envers les dieux et réclame des sacrifices⁸ d'usage pour rendre grâce aux dieux⁹.

Le roi Hydaspes délibère au sujet de la conduite de la guerre avec les « Ethiopiens les plus illustres¹⁰ » et les prêtres de Syène¹¹ ; il dispose d'un conseil de guerre composé des meilleurs chefs de son armée : εἰσεῖημι δὲ καὶ αὐτὸς ἅμα τοῖς ἐπιλέκτοις τοῦ στρατοῦ, « [Hydaspes] fit ensuite son entrée dans la ville avec l'élite de ses troupes¹² ». La présence de « stratèges », chefs militaires et administrateurs, du souverain Hydaspes à la bataille contre les Perses, révèle l'engagement du royaume de Méroé dans la conquête de la Basse Nubie. La circulation des richesses dans la vallée du Nil suffisait à faire naître ou à renforcer la tentation de conquête des villes frontalières d'Eléphantine et de Philae. Le royaume de Méroé a tenté de soumettre les autres territoires éthiopiens, riches en minerais et autres matières nécessaires au commerce extérieur avec les autres puissances méditerranéennes. En plus de l'Égypte, le royaume de Méroé doit, dans une mesure croissante, lutter contre les tribus nomades de la région du Nil. Mais, dans les *Ethiopiennes*, le souverain Hydaspes semble avoir vécu pacifiquement avec les auteurs peuples éthiopiens qu'ils fédèrent.

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXVI, 2.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 4-5.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* VIII, I.

⁴. Héliodore, *Ethiopiennes* X, V.

⁵. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, IX.

⁶. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIV-XV.

⁷. Héliodore, *Ethiopiennes* VI, VII-VIII.

⁸. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXV, 2 ; X, VII, 1 ; X, XX, 1.

⁹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 2.

¹⁰. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXIII, 1.

¹¹. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XII, 4.

¹². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 1.

VI. LA MEROE DES *ETHIOPIQUES* : UNE IDEALISATION AU DETRIMENT D'UNE ETHIOPIE REELLE

Les données littéraires et historiques d'Héliodore sur l'Ethiopie fournissent un nombre limité de données brutes qui, du reste, ne trouvent une valeur historique que si elles sont confrontées aux documents épigraphiques et archéologiques. Ces informations ne peuvent constituer, à elles seules, des témoignages fiables sur la réalité de l'habitat des Ethiopiens. Pour en savoir plus, le renvoi à d'autres documents plus « objectifs » que fournit l'archéologie est plus nécessaire, car le royaume de Méroé tel qu'Héliodore le présente relève en grande partie de l'idéalisation. Cet aspect mythique ne signifie pas pour autant que le récit d'Héliodore ne recouvre aucune réalité historique. Mais il est évident que les *Ethiopiques* prolongent la tradition liée au nom de l'Ethiopie attestée dans la littérature, l'iconographie et l'épigraphie, et cela dès le huitième siècle av. J.-C.

Il peut être de bonne méthode de s'intéresser à l'image et de la réalité virtuelle des Ethiopiens dans les *Ethiopiques* à partir des témoignages pris à tel ou tel moment de leur histoire commune. La réalité du monde éthiopien est difficile à découvrir parce que les références d'Héliodore sont vagues et manquent de précision. Mais le caractère virtuel de ses témoignages permet au moins d'imaginer la manière dont les Grecs se représentaient le monde éthiopien. Les Anciens, comme les Modernes, percevaient, en effet, l'étranger culturel, selon différents schémas d'approche, mythique, anthropologique, politique. Ces approches obéissaient à des motivations distinctes et étaient pratiquées soit successivement, soit simultanément. A cause de la date tardive et de la nature de la composition du roman d'Héliodore, sa contribution à la connaissance du royaume de Méroé, à défaut d'être décisive, peut, par les allusions qu'on trouve sur l'Ethiopie et les Ethiopiens, permettre au moins de comprendre dans une première approche que ces noms étaient familiers à la mentalité grecque et latine au moins jusqu'à l'époque d'Héliodore. C'est par ce biais que les allusions éthiopiennes dans le roman d'Héliodore ont un intérêt historique.

Dans les chapitres du livre X des *Ethiopiques*, nous avons découvert des données qui montrent l'image d'un royaume de Méroé merveilleux et bienheureux. Ces détails ont des amorces dans la réalité. Héliodore les recueille et les ajoute à son tableau éthiopien. Les différents traits de son *logos éthiopien* ont été créés soit par les historiens grecs soit par le romancier lui-même. Il est possible qu'il ait pu les trouver dans des ouvrages, de telles données se trouvant rarement dans un conte populaire et dans un poème. La Méroé des *Ethiopiques* se présente sous une forme composée d'emprunts littéraires à la thématique variée. L'auteur attribue conjointement à l'Ethiopie ce qui souvent, dans la tradition, était assigné aux peuples de l'âge d'or. On relèvera, à cet effet, l'association de l'Ethiopie et de l'Inde à propos de l'améthyste, de la

pantarbe, du phénix, des productions végétales, racines et feuilles, et des produits exportés. S. Marengo¹ estime qu'Héliodore assimile l'Inde et l'Ethiopie, toutes deux situées aux confins du monde et productrices de merveilles. Sans être erroné, son jugement ne montre pas que l'ensemble de ces interférences profite à l'Ethiopie.

De plus, le prestige de l'Ethiopie d'Héliodore est rehaussé puisqu'elle devient le pays fabuleux du phénix² et le berceau du Nil³. De cette façon, les *Ethiopiennes* sont appelées à déformer la réalité, à l'embellir. L'auteur crée un cadre vraisemblable dans lequel il fait vivre des Ethiopiens aussi prestigieux que les hommes de l'âge d'or. Héliodore a puisé dans les œuvres de ses prédécesseurs, des plus anciens aux plus contemporains, sans que l'on puisse déterminer avec exactitude s'il l'a fait directement ou grâce à des sources intermédiaires. En effet, beaucoup des thèmes qu'il insère s'apparentent à des stéréotypes sur l'Ethiopie. Il doit ainsi à Homère la bipartition⁴ et l'idéalisation des Ethiopiens, peuple juste et généreux, si on le juge son témoignage sur Hydaspes. Au même titre, on trouve une référence d'Hérodote au sujet de l'utilisation des entraves en or pour les prisonniers⁵ chez les Ethiopiens. La mention de la pantarbe remonte aux Ἰνδικά de Ctésias. L'extraordinaire fertilité minière et végétale de l'Ethiopie est connue depuis les premières mentions de l'Ethiopie dans la littérature. Les limites du royaume d'Hydaspes restent énigmatiques.

D'une manière générale, les liens entre les *Ethiopiennes* et les autres romans se laissent plus difficilement cerner. Il est unanimement établi que Philostrate est antérieur à Héliodore. Une filiation n'est donc pas à exclure puisqu'on retrouve justement des Gymnosophistes éthiopiens dans les deux ouvrages, même s'ils ne sont pas envisagés de manière identique. Dans les deux textes, l'Inde et l'Ethiopie se côtoient en permanence. Les thèmes littéraires éthiopiens dont sont parsemées les *Ethiopiennes* s'insèrent dans un contexte curieux, où se mêlent données fantaisistes et informations historiquement et géographiquement solides. En effet, on a depuis longtemps relevé les anachronismes et les erreurs d'un roman censé se dérouler quand Axoum n'existait certainement pas et que les rois de Méroé n'étaient pas encore imprégnés de la culture grecque. Il était également surprenant que le souverain Hydaspes, personnage par ailleurs parfaitement

¹. S. MARENGO, « L'Etiochia nel romanzo di Eliodoro », *Atti del secondo convegno Maceratese su geografia e cartografia antica* (Macerata, 16-17 apr. 1985), Rome, 1988, p. 113-114.

². Héliodore, *Ethiopiennes* VI, III, 3.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XXII, 7.

⁴. Cette bipartition trahit le penchant d'Héliodore pour le mythe. Il reste possible d'admettre dans l'esprit du romancier que l'action intense d'Helios sur les hommes riverains de l'océan à l'est pouvait se reproduire sur ceux de l'ouest. Voir à ce propos, A. LESKY, 1959, 27-38, p. 35-36.

⁵. Hérodote, *Histoires* III, 23.

stéréotypé, règne sur des Ethiopiens orientaux et occidentaux à la fois dans la mesure où les orientaux, au sens ordinaire du terme, constituaient une satrapie perse. Seule une critique interne permet de déceler des incohérences¹.

Héliodore éprouve des difficultés pour établir la frontière entre l'Asie et l'Ethiopie. En effet, pour parfaire sa représentation du royaume de Méroé, Héliodore renouvelle des confusions frappantes et en crée des nouvelles, non moins surprenantes. Dans la conception ancienne et qui restera très répandue, l'Asie et l'Ethiopie sont traversées par le même fleuve. On le voit jouer de la confusion récurrente entre le Nil et l'Indus. Les ressemblances du Nil et de l'Indus notamment à propos des crocodiles, l'origine du Nil à l'est permettent de penser que c'était le cas. Héliodore n'est pas le dernier auteur à faire la confusion puisqu'on sait que Procope de Césarée avait sciemment donné une origine indienne au Nil, reprenant et conservant ainsi une association conventionnelle de ce fleuve et de l'Indus². A vrai dire la conception d'une Ethiopie sans véritable limite et qui s'étend vers l'Orient est restée attestée invariablement à une haute et une basse époque même après la localisation quasiment définitivement en Nubie, vers le cinquième siècle apr. J.-C.³ L'Arabie étant la partie la plus occidentale de l'Asie, il est tout naturel pour Héliodore qu'elle vînt, avec le pays des Sères border le Nil, non seulement en Egypte, mais encore bien en amont de celle-ci. Nous avons vu avant lui, Aristocréon distinguer une rive arabique du Nil dans le pays des Transfuges, en amont de l'île de Méroé, et Bion situer une des villes de ces mêmes Transfuges en Arabie⁴. Le Nil n'a donc cessé à l'époque d'Héliodore de constituer la limite entre l'Ethiopie, la Libye et l'Arabie que dans la très haute partie de son cours, où il était, le plus souvent, censé couler de l'ouest vers l'est. Faut-il expliquer l'extension du territoire éthiopien depuis l'Asie jusqu'au Nil éthiopien par la curieuse tradition rapportée par Flavius Josèphe⁵, selon laquelle Méroé se serait appelée Saba avant l'expédition de Cambyse ? Cette tradition, née sans doute des

¹. Ainsi l'armement des combattants de la Cinnamomophore (Héliodore, *Ethiopiennes* IX, XIX, 3-4) se retrouve ainsi attribué aux Blemmyes (Héliodore, *Ethiopiennes* X, XXVI, 2).

². Procope, *De aedificiis* VI, I, 6 ; Voir P. MAYERSON, *A confusion of Indias: Asian India and African India in the Byzantine Sources*, *Journal of the American oriental Society*, 1993, p. 169. Ce goût de la convention est présent chez Nonnos ; il évoque un Nil indien. Héliodore avait une approche de l'Ethiopie qui tendait à rechercher l'unité, non la diversité. Son souci d'équilibre le conduisit à nier que les montagnes éthiopiennes sont neigeuses, puisque celles de l'Inde ne le sont pas. Des auteurs ont affirmé qu'il tombait de la neige en Ethiopie et dans ses montagnes ; mais il ne partage pas leur opinion.

³. L'extension de l'Ethiopie réelle vers l'Orient après Hérodote se manifeste de façon clairsemée, mais ne disparaît jamais puisqu'on le retrouve encore dans les *Ethiopiennes*.

⁴. Plin l'Ancien, *Histoire Naturelle* VI, 191.

⁵. Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques* II, X, 2 : Σαβὰ πόλιν βασίλειον οὔσαν τῆς Αἰθιοπίας.

commentateurs juifs de la *Genèse*, aurait pu tout simplement être confortée à l'époque impériale par les postulats des géographes gréco-romains.

Il faut prendre en considération le caractère théorique et abstrait des grandes divisions de la géographie du royaume de Meroé dans les *Ethiopiennes*. Mais on ne peut pas pour autant se contenter seulement de considérer l'image d'un immense territoire éthiopien s'étendant du Nil aux frontières asiatiques comme dénué de rapport avec la réalité. En même temps, Héliodore est correctement documenté, si l'on se réfère à l'étude des sources historiques menée par E. Feuillat. De plus, comme l'a montré L. Cracco-Ruggini, dans l'espace de liberté propre à toute création littéraire, Héliodore a fait d'exactes allusions à des événements de la politique étrangère romaine et éthiopienne. Il a existé des conflits entre les différents pouvoirs en place en Egypte et des peuples éthiopiens pour le contrôle des mines d'émeraudes de Gebel Zabara. Peut-être est-ce d'ailleurs pour cette raison que les Axoumites sont désignés par le nom qui leur convient. Dans un tel contexte pourquoi Héliodore choisit de présenter un royaume de Meroé idéalisé ? Il est une évidence qui s'impose d'emblée et qui montre qu'Héliodore navigue à contre-courant de son temps. La fascination d'Héliodore pour Meroé fait de ce pays un royaume mythique sur lequel il projette ses fantasmes. Ainsi, lorsqu'il livre des témoignages sur le mode de vie des Ethiopiens, il veut qu'ils soient authentiques.

Les références à l'époque tardive dans le roman traduisent une volonté d'inscrire le récit dans une réalité virtuelle. Toutes les grandeurs des peuples primitifs sont placées en Ethiopie. Par les transferts ou les associations opérés, Héliodore récupère l'ensemble des *mirabilia* rédigés et racontés afin de magnifier le royaume de Meroé, dont l'expansion, - purement imaginaire évidemment -, à l'Orient est signifiée par des noms fortement évocateurs tels que les Sères et les Gymnosophistes. C'est pourquoi nous ne pensons pas que les amplifications et les confusions soient purement accidentelles. Elles manifestent une méconnaissance géographique ou résultent d'une indifférence de l'auteur. Elles peuvent fort bien avoir été délibérément conçues par Héliodore. L'Ethiopie idéale, au caractère composite, est le résultat d'un travail d'assemblage où sont sciemment réunies des données venues de pays différents. En procédant ainsi, Héliodore offre à son public, visiblement peu gêné par ces désordres, une bonne dose d'exotisme. Mais cette idéalisation de l'Ethiopie traduit des intentions plus profondes et reflète une tradition favorable à ce peuple, admiré dans l'Empire pour sa vertu et situé dans un pays où régnerait l'âge d'or¹.

¹. J. DESANGES, 1969 b, p. 628.

VII. DE LA LIBERTE DE CREATION DE MIRABILIA ET DE L'INTERPRETATION DES REALIA ETHIOPENS DANS LES *ETHIOPIQUES*

Les *Ethiopiennes* constituent un recueil de *mirabilia* éthiopiens. Héliodore crée un monde éthiopien vraisemblable et composite. L'intérêt documentaire du roman réside dans sa recherche de la vraisemblance, et il est possible, *mutatis mutandis*, d'appliquer aux *Ethiopiennes* des réflexions relatives au roman français classique portant sur le réalisme dans la fiction. Comme dans le roman populaire moderne, l'évocation d'une histoire, en l'occurrence ici de la civilisation méroïtique, est subordonnée au récit de l'histoire. Les lieux semblent précis et détaillés, mais le cadre n'en reste pas moins idéalisé et exotique. Le fonds archéologique et historique des *Ethiopiennes* est faible par sa variété et son étendue, car le traitement que lui font subir les choix narratifs en limite l'intérêt historique. Le souci de réalisme géographique et d'une certaine exactitude historique, par-delà d'éventuels anachronismes, explique l'authenticité d'atmosphère qui frappe le lecteur.

De façon générale, le déguisement pseudo-historique du récit d'Héliodore confère une authenticité à la fiction, mais l'autonomie qu'il donne à l'épisode historique, la complexité de son scénario, l'idéologie mystique et le style élevé des *Ethiopiennes* réduisent l'écart entre les faits historiques identifiables et leur réécriture romanesque. Les *Ethiopiennes* présentent une Ethiopie livresque et composite où l'originalité d'Héliodore dans cette présentation de l'Ethiopie reste, en définitive, assez mince. Il aurait pu l'enrichir des notations encore plus neuves empruntées à son époque et s'intéresser davantage aux différents éléments touchant aux institutions et aux mœurs éthiopiennes. Héliodore rapporte les éléments qui pouvaient compléter et parfaire le tableau traditionnel d'une Ethiopie composée d'hommes sages et vertueux, un peuple comblé par la nature et par les dieux. Tel est de premier abord le regard qu'Héliodore pose sur les Ethiopiens. Selon R. Lonis¹, il ne convient pas de s'en tenir uniquement à cette constatation car Héliodore « n'est ni utopique ni sophiste, mais peut-être bien visionnaire ». Le romancier suggère à ses contemporains que la seule ambition qui soit à la mesure de leur époque est un rapprochement entre d'une part, les diverses cultures qui s'épanouissent dans l'Empire, et d'autre part, les cultures du monde que l'on disait encore barbares voire primitives. Il ne s'agit pas seulement d'une bipolarité Grèce-Ethiopie à laquelle Héliodore nous convie. Une telle bipolarité éveille chez les lecteurs des rêves heureux. L'auteur possède une vision multipolaire du monde. A côté de la Grèce et de l'Ethiopie, l'Egypte et la Phénicie constituent les quatre pôles impliqués dans le dialogue des cultures. Il faudrait peut-être faire intervenir cela comme facteur d'explication de l'intérêt qu'Héliodore porte à la diversité culturelle. Les Phéniciens ont été souvent présents dans l'histoire

¹. R. LONIS, 1992, p. 234 *sq.*

de la Grèce, chaque fois qu'elle se trouvait engagée dans la voie d'un rapprochement des cultures avec leurs talents de navigateurs et de commerciaux¹. Et, en cette fin du troisième siècle, un Grec d'Emèse nourrit l'ambitieux projet de distraire la Grèce de la tentation du solipsisme pour lui offrir des horizons plus vastes.

L'historien ou l'ethnologue qui chercherait dans les *Ethiopiennes* un témoignage direct sur les *realia* éthiopiens court le risque de tomber dans l'erreur. Le travail historique d'Héliodore est minime. Héliodore raconte certes une « histoire » éthiopienne d'un temps éloigné, mais nous savons que des faits rapportés sont contemporains. La recherche de la vraisemblance historique est le problème majeur de l'épopée, du théâtre grec et bien sûr de l'historiographie. Dans le cas d'Héliodore, la vraisemblance consiste à donner à l'Éthiopie une image compatible avec ce que les gens de son époque savaient de ce pays lointain. Il met en place des éléments qui créent une impression de réalité, mais celle-ci est une « fausse réalité ». L'auteur des *Ethiopiennes* rend crédible ainsi sa présentation du royaume de Méroé. Il ne réussit pas toujours un ancrage dans la réalité au point de provoquer l'adhésion du lecteur, mais son principe est toujours celui d'une réalité sous-jacente que son récit ne fait que « raconter », donc reproduire ou « imiter » une réalité. Aristote dirait probablement sans hésiter que les *Ethiopiennes* sont un roman de la μίμησης. Il faut noter qu'il y a dans les *Ethiopiennes* la volonté de représenter un portrait vraisemblable du royaume de Méroé que son public appelait de ses vœux, mais il lui manquait probablement les instruments nécessaires pour y parvenir et surtout le fil conducteur qui avait probablement servi les premiers auteurs d'*Aithiopia*.

Au terme d'un tour d'horizon qui s'est voulu attentif sur la façon dont Héliodore présente le royaume de Méroé, nous nous sommes donc rendu compte que les informations du roman sur la vraie Méroé sont limitées, mais cette situation résulte plus d'un choix délibéré. Héliodore a probablement opéré une sélection dans sa documentation et n'a retenu que ce qui lui a semblé le plus significatif ou le plus intéressant. Son roman met en face de l'érudition moderne un puzzle d'un aspect énigmatique sur l'ensemble de la documentation mythologique éthiopienne léguée par l'Antiquité. Il convient de marquer les distances qui séparent les descriptions trouvées à propos de la vie des Éthiopiens habitant Méroé depuis sa création. Si définitivement il est assuré que l'ensemble des témoignages ne donne pas une idée exacte de Méroé, force est de rappeler qu'Héliodore ne compose pas une histoire de Méroé, encore moins une étude ethnographique et scientifique. Il recherche tout au plus à recréer un miroir de la réalité pour donner plus de valeur et de charme à son inspiration utopique et sophistique. Toutes les informations trouvées sur le royaume de Méroé ont été arrangées pour se conformer aux exigences du récit fictif. Son tableau

¹. Le mythe d'Europe et celui de Cadmos, par exemple sont là pour en témoigner.

éthiopien constitue une esquisse dont les composantes sont réparties fragmentairement et les détails les plus importants sont exclus. Si nous réunissons tous les traits du roman pour former l'image du royaume de Méroé, nous constatons qu'il en manque au-delà de notre attente, et surtout, certains d'entre eux sont, à l'état brut, difficilement identifiables à la lueur de nos connaissances actuelles.

Les témoignages d'Héliodore sur le royaume de Méroé sont également difficiles à isoler car ils s'insèrent généralement dans le récit fictif. Les descriptions restent des imitations sous une forme plus ou moins corrompue. Elles sont prises dans des énumérations brutes dont le découpage repose sur des multiples inventions d'érudit. Il est finalement vain de chercher à évaluer les références des *Ethiopiennes* en relevant soit les lacunes et les erreurs, soit le détail, si important soit-il, pour l'historien actuel, qu'on ne retrouverait pas déjà mentionné dans d'autres sources littéraires ou qui ne serait pas conforme aux données archéologiques. Une telle démarche propose peu de résultats. Le romancier est bien évidemment dépendant de la tradition. De la même façon, il se montre soucieux de complaire à son public en lui peignant des peuples aux coutumes étranges. Héliodore, en composant son histoire méroïtique, a certainement répondu à un besoin d'imitation ou de rivalité naturelle avec les autres auteurs tout en cherchant à plaire aux lecteurs grecs et romains qui prêtent une oreille attentive au *logos éthiopien* d'Homère, Hérodote, des auteurs d'*Aithiopia*, de Strabon, de Diodore de Sicile, de Pline l'Ancien, de Philostrate et du Pseudo-Callisthène. Les *Ethiopiennes*, comprenant un *logos éthiopien*, ne sauraient néanmoins être tenues uniquement comme un montage artificiel effectué à partir des matériaux préexistants sur les Ethiopiens.

Héliodore a composé une fiction dans laquelle il intègre avec plus ou moins de précision des événements historiques. Les *Ethiopiennes* relèvent-elles du genre historique pour peu qu'on ne réduise pas l'histoire à l'étude exclusive du passé plus ou moins lointain ? L'étude historique peut se donner, en effet, pour objet l'analyse des matériaux bruts fabriqués par les auteurs de divers genres. La nature du genre romanesque limite en soi le développement du fonds historique dans le récit, le roman étant par définition l'écriture d'un récit fictif qui cherche à s'enraciner dans une réalité qui, lorsqu'elle existe, reste purement virtuelle¹. Héliodore fait plus apparaître les mœurs et les usages exotiques des populations barbares que découvrir l'organisation sociale et les institutions. Il prend soin, malgré tout, d'exprimer ses réserves et de laisser entendre qu'il ne fait que rapporter la tradition à propos des informations qu'il laisse au lecteur. Que la société de Méroé soit l'objet privilégié du récit des *Ethiopiennes*, l'intérêt constant pour les mœurs prouve cette situation dans le dernier livre. La répétition d'expression comme « c'est la coutume de », « c'est l'usage de » porte

¹. F. LETOUBLON, « Le roman grec, un océan ou un essaim d'histoires », *Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois 1993*, F. LALIES éd., Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1994, 153-73.

aussi bien sur le monde méditerranéen que sur le monde éthiopien. Les faits concernent par exemple les rapports entre les Gymnosophistes et les souverains, le mécanisme de la succession royale ou la procédure judiciaire à Méroé¹. Les descriptions les plus longues et les plus importantes concernent plus les traditions sociales, la fête du Nil² en Egypte, et les cérémonies rituelles à Delphes et à Méroé³.

Héliodore ne s'engage pas au réalisme et ne compose pas un ouvrage historique. Il n'y a aucune rigueur dans la relation des faits constituant la toile de fond. Il s'efforce seulement de créer un cadre vraisemblable. Il cite des noms de territoires, de populations ou procède à des références mythologiques et historiques vagues⁴. Le romancier n'est pas strict dans la chronologie des événements et la description des lieux. La géographie et l'histoire sont plus pour lui un ornement qu'un but en soi qui lui permet de montrer ses connaissances. Par conséquent, il convient de prendre son œuvre comme telle et la considérer avec attention. Sur ce point, M.-F. Baslez assimile, à juste titre, le roman à un genre qui « vise moins à faire une archéologie du savoir qu'à vulgariser un certain bagage culturel. Il cherche autant à dépayser le lecteur qu'à stimuler son érudition⁵ ». Des faits historiques méroïtiques sont connus d'Héliodore. Leur évocation donne au roman une valeur de témoignage. Mais on peut affirmer qu'en aucun cas, il ne se considère comme un historien ou un géographe, encore moins comme un ethnographe.

Peut-on affirmer que l'auteur des *Ethiopiennes* était familier des lieux qu'il décrit ? Dans beaucoup de cas, sa documentation est livresque. Le temps et l'action de l'histoire du roman, généralement mobiles, ne font pas oublier que ces lieux se sont transformés au fil du temps. Héliodore n'a pas pu visiter les espaces géographiques dans lesquels évoluent ses personnages, excepté, peut-être, ceux situés en Grèce et dans une moindre mesure en Egypte. Le romanesque, inspiré des clichés légendaires sur Méroé, accorde peu de place au réalisme historique. Héliodore use librement de son savoir pour composer une histoire romancée du royaume de Méroé. Il manipule les témoignages historiques qu'il subordonne à l'élaboration d'un royaume virtuel éthiopien. L'origine de ces données n'a pour lui qu'une importance secondaire puisqu'il préfère forger d'agréables fictions pour charmer et distraire, *τέρψις*, au détriment de la réalité et de l'utilité, *ὠφέλεια*, historique. *In fine*, la peinture des mœurs éthiopiennes dans les *Ethiopiennes* est

¹. Héliodore, *Ethiopiennes* I, III ; E. OUDOT, « Images d'Athènes dans les romans grecs », *Le Monde du Roman Grec*, 1992, p. 104.

². Héliodore, *Ethiopiennes* IX, 9.

³. Héliodore, *Ethiopiennes* III, II-III ; X, VI *sq.*

⁴. Sur ce caractère historique des premiers romans, lire T. HÄGG, *The Beginnings of the Historical Novel*, dans *The Greek Novel AD 1-1985*, R. BEATON éd., Londres, 1988, p. 169-181.

⁵. M.-F. BASLEZ, *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 180 *sq.*

brève et composite. Les témoignages du romancier sur les Ethiopiens sont non seulement tirés de la tradition littéraire et mythique, mais ils sont également travestis par l'art littéraire.

En lisant l'œuvre sans exiger du romancier ce qu'il ne nous doit pas, nous découvrons qu'il nous l'offre. En définitive, il apparaît que le Grec d'Emèse pratique la liberté de μυθολογεῖν¹. Il met en scène et en intrigue la μυθολογία, énonciation d'histoires désignées comme μύθοι. Ses descriptions du royaume de Méroé sont surtout constituées en résumés par des actions qu'il livre à partir des témoignages livresques ou oraux trouvés sur les Ethiopiens. Il insère des relations entre les μύθοι méroïtiques, fables et récits mythologiques ou étiologiques, et les récits qu'échangent les personnages, en cours d'intrigue et à la fin, dans des scènes formalisées. L'étude des *realia* permet de comprendre que le romancier s'intéresse à la description géographique et chorographique et, par des allusions régulières, à la civilisation de la lointaine Méroé. Ces allusions et digressions progressives suivant le schéma du roman laissent supposer qu'il a à sa possession des témoignages sur le royaume éthiopien avec, en particulier, la reprise de stéréotypes littéraires, les τόποι, et l'invention de modèles jusqu'ici peu développés par ses prédécesseurs. La description des paysages et des événements contribue à la vraisemblance du récit, et n'a pas pour fonction de retracer une réalité pure. Par conséquent, Héliodore construit une image et une réalité du royaume de Méroé dans les *Ethiopiennes* en sélectionnant le plus souvent des notations éparses, empruntées à la tradition mythologique, avec de nombreux remaniements littéraires. Leur lecture permet de dessiner justement un tableau révélateur de la représentation géographique, historique et culturelle chez les Anciens.

L'image du royaume de Méroé telle que nous l'entrevoions aujourd'hui est authentique dans le roman d'Héliodore ; elle est cohérente et ne peut se réduire exclusivement à l'illusion romanesque voulue par l'auteur. Ainsi, l'image et la réalité du royaume de Méroé dans les *Ethiopiennes* révèlent non seulement l'importance du mythe et de l'imaginaire, mais encore la représentation de l'Éthiopie dans l'esprit grec et romain, et c'est déjà beaucoup. L'image de Méroé n'est ni la reproduction à l'identique d'un univers réputé réel ni certainement une simple fantaisie d'un auteur en mal d'exotisme. L'exotisme, objet d'une analyse précise menée par E. Feuillatre², est bien un « élément de variété ». Il n'en demeure pas moins que cet exotisme, pauvre dans les *Ethiopiennes*, n'est pas seulement une simple reprise du thème du peuple vertueux, sage et puissant que l'on trouvait déjà chez les prédécesseurs d'Héliodore. Héliodore est un artiste et un peintre³,

¹. M. BRIAND, *Formes et fonctions fictionnelles de la mythologia : énonciations en catalogues et résumés dans les romans grecs anciens*, 2005, Université de Poitiers.

². E. FEUILLATRE, 1966, p. 33-42.

³. Voir les préfaces de Longus, *Daphnis et Chloé* ; Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*.

nous pouvons le considérer comme tel. Il ne se contente pas d'apporter sa petite pierre à l'utopie ordinaire. Ses témoignages ne vont pas sans une réécriture des faits qui marque l'acte poétique par excellence. Il transforme toutes les connaissances recueillies en privilégiant la « petite histoire des travaux colorés de Ctésias ou les anecdotes recueillies dans les *Catalogues des Femmes* afin de mieux répondre au goût pour l'exotisme et pour l'égyptologie par des images orientalistes assez stéréotypées¹. »

De plus, le récit des *Ethiopiennes*, à la façon des *Histoires* d'Hérodote, se présente sous la forme d'une unité narrative et ethnographique sur le monde éthiopien. Les choix de représentation correspondent à une manière parfois originale de s'imaginer la nature des Ethiopiens. L'intérêt documentaire du roman d'Héliodore réside dans un certain souci de réalité historique qu'Héliodore a voulu imaginer, mais cette réalité est sans cesse embellie par des éléments merveilleux. Le cadre des *Ethiopiennes* est d'une historicité plus approximative et rappelle vaguement l'empire éthiopien idéalisé pendant la période d'une domination perse sur l'Égypte. Les figures de Calasiris, des souverains et des prêtres éthiopiens sont une parfaite illustration de cette créativité du romancier. L'arrière plan historique à proprement parler n'existe pas. Il convient mieux de parler d'un passé lointain dont le but principal est de renforcer le moindre témoignage, plus ou moins concret, à propos des allusions historiques et des notations anthropologiques. Ces précisions succinctes ont une valeur historique incertaine.

L'étude des *Ethiopiennes* d'Héliodore se révèle malgré tout d'un double intérêt. D'une part, elle apporte des informations, dans la perspective d'une histoire des mentalités, sur le milieu dans lequel le genre romanesque fut produit et élaboré. D'autre part, elle montre que le milieu des élites hellénisées des cités impériales s'intéresse de très près aux modes de vie des populations barbares situées aux marges de l'Empire comme les Méroïtes et les Perses. La possibilité de discuter longuement des différentes explications sur cet intérêt n'est pas évidente. En vérité, l'image et la réalité du royaume de Méroé dans les *Ethiopiennes* doivent être replacées dans le contexte plus général des rapports qui le liaient aux autres puissances qui l'entouraient. Il y a manifestement chez Héliodore une mise en relief de la grandeur, du rayonnement du royaume de Méroé, bref de la tradition légendaire de l'image du royaume de Méroé et, en général, de l'Éthiopien.

L'analyse des connaissances des Grecs sur l'Éthiopie et ses habitants a nécessité un relevé. Il a suffi de faire un regroupement et un recoupement des informations parfois éparses chez un grand nombre d'écrivains pour mesurer la valeur des données Héliodore. Un tel rapprochement était nécessaire pour tracer un tableau, encore incomplet, de l'étendue des données classiques sur le royaume de Méroé. Or tout concourt, des légendes aux hypothèses, en passant par les récits de

¹. M.-F. BASLEZ, 2003, p. 183.

voyageurs et les observations plus ou moins historiques et scientifiques, à montrer que, malgré la distance et l'obstacle constitué par le désert, les Grecs ont connu l'Éthiopie et se sont réellement passionnés pour la civilisation méroïtique. Cette connaissance des Grecs n'est pas demeurée seulement superficielle. Nourrie de diverses sources, elle a également abouti à des témoignages de qualité variable sur le monde éthiopien. Les Anciens, au lieu de se confiner dans une forme de curiosité amusée ou distante, voire une passion d'amateurs, ont porté un intérêt et une sympathie à cette race d'hommes qui s'affirment déjà avec Homère et se prolongent jusqu'à la basse époque. Naturellement, les connaissances sur les Éthiopiens se précisent et se diversifient dans le temps, mais d'emblée, il y a toujours eu de toute évidence, entre la Grèce et l'Éthiopie, une séduction mutuelle.

Héliodore a, de près ou de loin, connu et apprécié les Éthiopiens. Il l'a fait non avec une curiosité de dilettante, mais bien au contraire, sans le moindre préjugé, avec des sentiments les plus flatteurs. Il est réconfortant de voir que, au rebours de tant de peuples qui ne se sont tournés vers l'Afrique que par convoitise, pour sa richesse en or, en ivoire, en main-d'œuvre, des peuples dans l'Antiquité ont regardé avec admiration les Éthiopiens. Les contacts des Anciens et des Éthiopiens, qu'on eût pu croire négligeables ou presque nuls, peuvent se révéler d'une insoupçonnée richesse. Il n'a pas été seulement nécessaire qu'Héliodore fasse étalage de ses connaissances sur l'Éthiopie et des rapports entre le monde grec et éthiopien. Il lui a suffi de savoir en tirer surtout un parti extraordinaire. Quand Héliodore parle des Méroïtes, c'est très souvent d'un ton chaleureux. Il se montre passionné pour ce pays avec une curiosité intellectuelle et humaine à la fois. Il n'a pas considéré les Éthiopiens comme des êtres étranges ; il a une haute idée d'eux qui paraît excessive et outrepassé à coup sûr la réalité historique, car il n'est pas vraisemblable que sur toute l'étendue d'un continent, n'eussent vécu que des hommes irréprochables. Les témoignages sur les Éthiopiens dans les *Ethiopiques*, au final, éveillent la curiosité, mais il est regrettable, pour les Modernes, que l'Éthiopie décrite soit très éloignée à la réalité.

Avant Héliodore, Pseudo-Callisthène et Philostrate ont donné une image embellie du royaume de Méroé. Parce que nous connaissons un peu mieux l'histoire de Méroé, il n'est pas du tout possible de considérer la *Vie d'Apollonios de Tyane*, le *Roman d'Alexandre* et les *Ethiopiques* comme des sources d'information sérieuses. Héliodore en sait évidemment beaucoup moins que nous sur le royaume de Méroé. À la lumière des nouvelles découvertes archéologiques, il est plus sage de continuer à considérer l'œuvre d'Héliodore comme une fiction même si les données au sujet du royaume de Méroé dans les *Ethiopiques* recourent une réalité brute qu'il faut examiner minutieusement. Méroé dans les *Ethiopiques* est représentée sous un aspect fictif si bien que nous devons toujours nous l'imaginer selon cette approche virtuelle.

CONCLUSION

Les *Ethiopiennes* d'Héliodore comportent des références culturelles sur le royaume de Méroé. L'authenticité de certaines suggestions rencontrées a pu être relevée grâce au rapprochement opéré avec des vestiges, des textes, des images ou une combinaison des trois. Les correspondances ont été quelquefois possibles et amènent à reconsidérer le traitement des romans grecs. Certes, l'affabulation conduit le romancier à inventer des images éthiopiennes et à mélanger les traits des populations et les époques, mais elle exprime par la même occasion une véritable vision littéraire de l'histoire méroïtique. Autant dire que si les *Ethiopiennes* ne sont pas une lecture sûre pour des archéologues en mal de témoignages historiques, elles constituent cependant un cas de littérature d'art, de découverte et d'évasion remarquable. La brièveté et le caractère vague de ses descriptions de la société méroïtique enlèvent une grande part de l'intérêt et de l'utilité de ses données. Ils limitent les bases solides et scientifiques qui auraient pu caractériser l'image du royaume de Méroé.

Pour notre part, il semble clair que les données d'Héliodore, d'où qu'elles proviennent, ne peuvent constituer en aucun cas un témoignage déterminant sur l'Éthiopie et n'ont, de fait, aucune valeur historique. Le roman d'Héliodore est à prendre plutôt pour une concentration de références éthiopiennes. Les observations géographique, historique, religieuse et économique éthiopiennes trouvent leur place et peuvent quelquefois être tenues pour des merveilles. Héliodore se soucie néanmoins d'élaborer une description vraisemblable à partir des sources qu'il consulte, même si la géographie et les mœurs des populations éthiopiennes étaient encore une tâche difficile à définir à son époque. Pour limiter l'approche mythique de ses témoignages, le romancier insère dans son récit des faits historiques méroïtiques qui s'étendent sur plus de huit siècles. Il reprend l'image que les Anciens se sont faits du royaume de Méroé. Les données littéraires de la tradition classique sont mêlées à des faits contemporains. Le romancier les regroupe pour composer une sorte de fiction historique. Sur ce point, Héliodore se limite seulement à sélectionner ses sources selon les exigences de son histoire d'amour en ne cherchant ni à les confronter ni à les discuter. Dans de nombreux cas, il les reproduit avec docilité sans même que l'on sache à quel moment il les quitte.

Nous avons eu l'espoir que les références éthiopiennes auraient pu permettre d'établir de nouvelles connaissances sur l'histoire du royaume de Méroé. Mais il convient de reconnaître que nous trouvons rarement des informations nettes dans le texte car le romancier n'a été en mesure ni de vérifier ni de préciser les détails de ses témoignages. Malgré les insuffisances de l'ouvrage, Héliodore parvient à suggérer un cadre de vie des Éthiopiens proche de la réalité. Aussi aborde-t-il des questions qui relèvent du domaine de la géographie physique, comme la crue du Nil et de ses incidences agricoles, de l'histoire des relations entre l'Éthiopie et les maîtres

de l’Égypte. Sur ce dernier point, il s’intéresse aux causes de la guerre qui oppose les Perses aux Ethiopiens. Les études méroïtiques sont nourries, à l’époque moderne, d’une érudition historique et linguistique sans cesse enrichie par l’archéologie de sorte qu’on repère facilement les limites du roman d’Héliodore, d’où l’intérêt de le ranger dans la catégorie des fables historiques.

Les *Ethiopiennes* sont souvent critiquées pour leur aspect fabuleux. Le romancier, dont la priorité est de composer une fiction, n’avait évidemment pas l’intention de donner des informations de nature historique. Il ne déclare à aucun moment du récit chercher à composer une histoire ou un ouvrage ethnographique. Il n’est pas convenable d’occulter la fonction première des *Ethiopiennes* qui est celle d’être un roman d’évasion. En effet, par des détails et des descriptions exotiques, le romancier divertit et dépayse le lecteur. Par conséquent, il faut estimer le récit d’Héliodore à sa juste valeur et mesurer le cadre historique et géographique qu’il définit. Pour cette raison, il existe un rapport de méfiance sur la réalité des témoignages d’Héliodore. A l’époque moderne, la tentation est grande d’exprimer des réserves qui rendent le défrichage des témoignages d’Héliodore peu évident. Nous devons nous contenter de la faiblesse des données que le roman d’Héliodore nous offre.

Mais l’essence du roman semble revêtir une particularité. Les *Ethiopiennes* peuvent dans une certaine mesure, de fiction qu’elles sont, contenir des témoignages de nature historique. Il demeure tout fait possible de donner un sens au roman à défaut de révéler un schéma unique d’explication en mettant en perspective l’ensemble des représentations grecques de l’univers éthiopien. Les *Ethiopiennes* d’Héliodore résument, en effet, l’état d’esprit des auteurs de l’Antiquité. L’examen de l’histoire de Méroé a permis au moins de se faire une idée plus nette de la perception du pays des Ethiopiens dans le monde grec. Les témoignages grecs de toutes les époques sur l’Éthiopie se mêlent d’ailleurs à des éléments, fruits de l’imagination du romancier. Tout cela procure au récit une tonalité plus fictive que réelle. Les Ethiopiens d’Héliodore relèvent certes de la fiction, mais il s’agit d’une fiction profondément imprégnée d’une réalité virtuelle. D’un côté, il est indiscutable que, si pour l’Égypte¹, les *realia* sont aisément identifiables, de l’autre, en revanche, pour l’Éthiopie et les Ethiopiens, le roman d’Héliodore reste très largement une œuvre d’imagination ; une œuvre qui s’est abondamment inspirée des traditions bien établies sur les Ethiopiens, d’Homère au Pseudo-Callisthène ; une œuvre dans laquelle les réalités géographiques et historiques, quand elles apparaissent, se nourrissent plus souvent d’emprunts littéraires² que d’observations historiques, à quelques exceptions près. S’il s’exerce au réalisme, Héliodore n’est pas toujours précis. Les données qui s’échappent de l’image du royaume de Méroé et qui aurait pu permettre de déterminer la réalité du royaume de Méroé sont dans la majorité des cas décevantes. Ce décalage

¹. J. POUILLOUX, 1983, p. 259-286.

². Voir le relevé systématique d’E. FEUILLATRE, 1966, p. 103-142 ; W. VICHICL, “Heliadors Ethiopika und die Volksstämme des Reiches Meroë”, *Ägypten and Kush*, Berlin, p. 447-458.

entre la réalité et la fiction s'explique mieux par l'intérêt que les récits d'évasion peuvent offrir au lecteur de l'Antiquité. En définitive, on peut accuser Héliodore d'affabuler et le critiquer d'avoir sacrifié la véracité des faits et de s'être surtout intéressé aux *mirabilia*. Mais ce qui importe surtout pour Héliodore, c'est de parvenir à construire un cadre éthiopien vraisemblable qui puisse servir de décor à l'histoire d'amour entre Théagène et Héliodore, et à travers eux, à l'attrait mutuel entre les Grecs et les Ethiopiens.

Les *Ethiopiques* apportent non seulement des éléments dans la perspective d'une histoire des traditions et des mentalités du milieu méroïtique sur lequel les auteurs anciens ont laissé des témoignages, mais elles montrent également que la société éthiopienne a toujours suscité une passion réelle. L'intérêt de l'histoire du royaume de Méroé des *Ethiopiques* est double. Héliodore rend compte des curiosités éthiopiennes et nous présente le mode de vie, le pouvoir des souverains et des prêtres. Des pratiques culturelles sont décrites en adéquation avec l'histoire méroïtique, d'autres restent très éloignées de la réalité. Héliodore sélectionne les témoignages sur les Ethiopiens qu'il réorganise et adapte selon les besoins du récit. Il donne, en effet, un aspect unitaire à son roman tout en respectant la vraisemblance historique. Il n'a pas toujours réussi dans son entreprise, car il a privilégié la narration d'événements historiques non seulement disparates, mais aussi très éloignées les uns des autres pour aboutir à une forme de reconstitution historique. Héliodore, soucieux d'améliorer la valeur de son histoire, regroupe tous ces témoignages, même au prix de l'inexactitude et de l'invraisemblance historique. Il en tire un avantage littéraire indiscutable. La présentation du pouvoir royal dans les *Ethiopiques* ne laisse aucun lecteur insensible. Il est bien légitime d'étudier la nature du royaume éthiopien à partir des données archéologiques et littéraires. Le romancier possède-t-il une connaissance approfondie acquise dans les bibliothèques de la royauté éthiopienne et de son histoire ? Ne décrit-il pas simplement dans son roman un royaume virtuel né de l'imaginaire collectif avide de dépaysement qui serait sans véritable rapport avec la Méroé réelle ? Il raconte, en tout cas, des événements relatifs au palais royal méroïtique avec un sens profond qu'il inscrit dans un contexte historique dont nous avons apprécié la réalité.

Les témoignages des Anciens sur les Ethiopiens accordent une importance au merveilleux et à la fantaisie. Notre romancier semble donc être victime de cette tradition. L'Ethiopie d'Héliodore est un pays magique où tout est merveilleux : les animaux, les végétaux et les humains. Elle est la terre de tous les exotismes où les Grecs placent les légendes les plus fantaisistes. Elle partage, dans la mentalité grecque, le sort commun des pays lointains, contrées fabuleuses et terres d'aventures. Ses descriptions sont certes rejetées dans la sphère mythographique, mais les tableaux éthiopiens traduisent, d'une certaine manière, la réelle fascination que l'Ethiopie exerce sur les Anciens. Cette fascination se retrouve sur le plan politique, économique social et culturel. Dans une sorte d'observation évolutive, le romancier donne l'impression de s'intéresser davantage

aux particularités culturelles et physiologiques des Ethiopiens, mais il délivre très peu d'éléments sur leurs institutions. La Méroé des *Ethiopiennes* est loin d'être seulement une légende. Les témoignages d'Héliodore sont certes embellis et idéalisés pour mieux se conformer aux besoins du romanesque, mais l'image du royaume reflète une réalité.

Dans les *Ethiopiennes*, il existe un mélange de réel et de fabuleux avec des passages qui montre que le romancier avait une certaine idée de l'histoire et des hommes du royaume de Méroé. Néanmoins, ses notations éparses, que la lecture d'auteurs comme Hérodote ou Diodore de Sicile pourrait suffire à expliquer, ne donnent pas à l'ensemble de l'histoire un caractère véritablement éthiopien. Dans le royaume de Méroé, l'affabulation l'emporte, l'idéalisation de la population fait dériver le récit sur la voie de l'imaginaire. Quelques épisodes, toutefois, sont identifiables. Les liens entre le roman et la tradition mythologique et historique deviennent plus précis lorsqu'Héliodore aborde les problèmes de communication entre Grecs et Ethiopiens et l'existence des systèmes linguistiques et scripturaux éthiopiens. Les multiples déviations d'Héliodore par rapport à la réalité, qu'elles résultent d'omissions, de distorsions ou d'extrapolations donnent une cohérence indéniable à son roman. Il ne convient pas de les traiter uniquement comme des simples imitations copiées par un auteur en mal d'exotisme et ignorant de l'histoire du royaume de Méroé, mais comme l'expression d'un processus créateur à l'œuvre tout au long du récit. A travers les informations d'Héliodore, c'est une fiction et une réalité de l'histoire de Méroé qui s'élaborent dans ce récit où se développent, à côté des tendances déjà présentes dans la tradition antique sur Méroé, des traits inédits, qui donnent aux *Ethiopiennes* une complexité, une polyvalence qui sans doute s'explique par l'extraordinaire attrait exercé encore par l'Ethiopie à l'époque d'Héliodore. Notre connaissance des principaux aspects de la culture méroïtique demeure lacunaire. Les besoins en études et en recherches intensives et systématiques se font encore sentir en vue de préciser les traits manquants dans l'histoire et la civilisation méroïtiques.

En définitive, même si les réalités éthiopiennes se retrouvent dans les pratiques culturelles et sociales, la stylisation de certaines d'entre elles montre que c'est davantage l'exotisme de leur représentation que la reproduction fidèle de la réalité qui intéresse Héliodore. Ces images du monde éthiopien met pourtant en évidence un paradoxe étonnant : plus les Anciens nouent des contacts avec l'Ethiopie, moins ils la représentent avec précision et réalisme. En effet, la conquête de l'Egypte en 30 av. J.-C. suivie de son annexion, les expéditions des empereurs romains et des administratifs, les exhibitions d'animaux éthiopiens dans la capitale ont plus que jamais permis aux Anciens de se confronter à la réalité éthiopienne. Or, au lieu d'en rendre compte, Héliodore se détache au contraire comme si l'Ethiopie demeure un pays mythique qui par son environnement, sa faune et sa flore s'assimile fortement à elle. C'est ainsi que dans ses témoignages, l'idéalisation et l'embellissement ont pris le pas sur le réalisme éthiopien. Mais cet imaginaire a en même temps des liens avec la réalité. Il lui emprunte souvent un détail ou un point particulier sans lesquels les images ne pourraient être reconnues et identifiées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LISTES DES ABREVIATIONS

- AAntHung : *Acta Antiqua Academiae Hungaricae*, Budapest.
- ANRW : *Aufstieg Und Niedergang Der Römischen Welt*, Berlin-New York.
- BdE : *Bibliothèque d'étude*, IFAO, Caire.
- BIFAO : *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire.
- BAGB : *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, Paris.
- CdE : *Chronique d'Égypte*, Bruxelles.
- CIG : *Corpus Inscriptionum Graecarum*, Berlin.
- CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin.
- CIS : *Corpus des Inscriptions Sémitiques*, Paris.
- ClAnt : *Classical Antiquity*, Berkeley, University of California Press.
- CRAI : *Compte Rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris.
- CRIPPEL : *Cahiers des Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille*, Lille.
- CSEL : *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne.
- CSHB : *Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae*, Bonn.
- DHA : *Dialogues d'Histoire Ancienne*, Paris.
- FHN : *Fontes Historiae Nubiorum*, Bergen.
- FGH : *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, Berlin (Jacoby).
- FHG : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, Berlin (C. et T. Müller).
- FD : *Fouilles de Delphes*, Paris (Ecole française d'Athènes).
- GCS : *Die Griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, Leipzig.
- HSCP : *Harvard Studies in Classical Philology*, Harvard.
- IG : *Inscriptiones Graecae*, Berlin.
- IL : *L'Information Littéraire*, Paris.
- IPhilae : *Inscriptions de Philae*, Paris (E. Bernand).
- JS : *Journal des Savants*, Paris.
- JEA : *Journal of Egyptian Archeology*, Londres.
- JHS : *Journal of Hellenic Studies*, Londres.
- JNES : *Journal of the Near Eastern Studies*, Chicago.
- Klio : *Klio*. Beiträge zur alten Geschichte, Berlin.
- Kush : *Kush. Journal of the Sudan Antiquities Services*, Khartoum.
- LAAA : *Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology*, Liverpool.
- MCSN : *Museo Civico di Storia Naturale "Giacomo Doria"*, Genova, Italy.
- MDAIK : *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, Caire.
- Meroe : *Meroe. Istorija, istoriya kultury, yazhik drevnego Sudana*, Moscow.
- Meroitica : *Meroitica. Schriften zur altsudanesischen Geschichte und Archäologie. Humboldt-Universität zu Berlin, Bereich Ägyptologi und Sudanarchäologie*, Berlin.
- MIFAO : *Mémoires publiés par les membres de l'IFAO (Institut français d'archéologie orientale)*, Caire.

MNL : *Meroitic Newsletter, Bulletin d'Information Méroïtique*, Paris.
MIO : *Mittlungen des Instituts für Orientforschung*, Berlin.
OGIS : *Inscriptions Grecques d'Egypte et de Nubie, Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, Berlin.
P. Aberd. : *Catalogue of Greek and Latin Papyri and Ostraca in the Possession of the University of Aberdeen*, Ecosse.
PL : J. P. Migne, *Patrologie latine*, Paris.
PG : J. P. Migne, *Patrologie grecque*, Paris.
RA : *Revue d'Archéologie*, Paris.
RE : *Paulus Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Leipzig-Stuttgart.
REA : *Revue des Etudes Anciennes*, Paris.
RdE : *Revue d'Égyptologie*, Paris.
REG : *Revue des Etudes Grecques*, Paris.
REL : *Revue des Etudes Latines*, Paris.
RPh : *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, Paris.
REM : *Répertoire d'Etude Méroïtique*, Paris.
RFHOM : *Revue française d'Histoire d'Outre Mer*, Paris.
SC : Collection « Sources chrétiennes », Paris.
SEG : *Supplementa Epigraphicum Graecum*, Amsterdam.
SNR : *Sudan Notes and Records*, Khartoum.
TAPA : *Transactions of the American Philological Association*.
ZÄS : *Zeitschrift Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Berlin.
ZPE : *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bonn.

Autres abréviations

apr. J.-C. : après Jésus Christ.

av. J.-C. : avant Jésus Christ.

Beg. N. : Pyramide construite dans le cimetière royal de Begrawiya nord (voir D. DUNHAM, *Royal Tombs at Meroe and Barkal*, Boston, 1957).

Beg. S. : Pyramide construite dans le cimetière royal de Begrawiya sud (voir D. DUNHAM, *Royal Tombs at Meroe and Barkal*, Boston, 1957).

Beg. O. : Pyramide construite dans le cimetière royal de Begrawiya ouest (voir D. DUNHAM, *Royal Tombs at Meroe and Barkal*, Boston, 1957).

Beg. E. : Pyramide construite dans le cimetière royal de Begrawiya est (voir D. DUNHAM, *Royal Tombs at Meroe and Barkal*, Boston, 1957).

ed(s). : éditeur(s).

éd. : édition.

et al. : et alii, et les autres.

sq. : pages suivantes

OUVRAGES ET ARTICLES CITES

- A. M. ABDALLA,
 1978 "The meroitic civilization : its mediterranean contacts and Africanness", *Afrique Noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, Dakar, p. 89-114.
- S. ADAM, J. VERCOUTTER,
 1980 « La Nubie : trait d'union entre l'Afrique Centrale et la Méditerranée, facteur géopolitique de civilisation », *Histoire Générale de l'Afrique II*, Afrique Ancienne (chap. VIII), Paris, p. 226-244.
- M. ALLIOT,
 1951 « La Thébaidé en lutte contre les rois d'Alexandrie sous Philopator et Epiphane (216-184) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 29, p. 421-444.
- F. ALTHEIM,
 1948 *Literatur und Gesellschaft im ausgehenden Altertum*, Halle/Saal, t. I, p. 93-124.
- J. ANDRE,
 1949 a *Virgile et les Indiens*, REG 27, p. 160-161
 1949 b *Etudes sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, p. 124-126.
- J. ANDRE, J. FILLIOZAT,
 1986 *L'Inde vue de Rome*, Paris, p. 355, n° 121.
- F. ANFRAY, A. CAQUOT, P. NAUTIN,
 1970 « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum », *JS*, p. 260-273.
- A. J. ARKELL,
 1961 *A History of the Sudan to 1821*, Londres, 2^e éd., p. 155-156.
- U. P. ARORA,
 1982 "India vis-a-vis Egypt-Ethiopia in classical accounts", *Graeco-Arabica I*, University of Allahabad.
 1991 *Graeco-Indica: India's cultural contacts with the Greek World* (New Delhi).
- G. BALANDIER, J. MAQUET,
 1968 *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernand Hazard.
- A. BALLABRIGA,
 1986 *Le soleil et le Tartare*, Paris, p. 110.
- P. BARDOU,
 1981 « Les rites comme actes d'institution », P. CENTLIVRES, J. HAINARD, *Les rites de passage aujourd'hui*, Actes du Colloque de Neufchâtel, Lausanne, p. 206-215.
- S. BARTSCH,
 1989 *Decoding the Ancient Novel. The Reader and the Role of Description in Heliodorus and Achilles Tatius*, Princeton, p. 7-39.
- M.-F. BASLEZ,

- 2003 *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, Armand Colin, p.180 sq.
- G. H. BEARDSLEY,
 1929 *The Negro in Greek and Roman Civilization, a Study of the Ethiopian Type*, New York, Baltimore, J. HOPKINS Press, p. 145, 24 ill.
- R. BEATON,
 1988 *The Greek Novel, A.D. 1-1985*, London, Croom Helm, p. 194-204.
- A. BERNAND,
 1966 *Alexandrie la Grande*, Paris.
 1969b *Les inscriptions grecques et latines de Philae I, époque ptolémaïque*, Paris, n° 52, p. 306-311.
- E. BERNAND,
 1969 a *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romain. Recherches sur la poésie épigrammatique des Grecs en Égypte*, Paris, Les Belles Lettres, p. 143-147.
 1969 b *Les inscriptions grecques et latines de Philae II, Haut et Bas Empire*, Paris, p. 197-201, n° 181.
- E. BERNAND, A. J. DREWES, R. SCHNEIDER,
 1991 *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, Introduction de F. ANFRAY, vol. 1-2, Paris.
- E. BERNAND, O. MASSON,
 1957 « Les inscriptions grecques d'Abou-Simbel », *REG* 70, p. 1-46.
- S. J. BERSINA,
 1981 « Les *Ethiopes* d'Héliodore, source de l'histoire de Méroé », *Meroe* 2 (en russe), Les problèmes de l'histoire et de la culture (en russe), Moscou, Edition « Science », p. 177-208.
 1992 *Méroé et le monde extérieur* (en russe), Moscou, Nauka.
- A. BERTHOLOT,
 1927 *L'Afrique saharienne et soudanaise, ce qu'en ont connu les Anciens*, Paris.
- A. BILLAULT,
 1981a « Aspects du roman de Chariton », *IL* 33, p. 205-211.
 1981b « Le mythe de Persée et les *Ethiopes* d'Héliodore : légendes, représentations et fiction littéraire », *REG* 94, p. 25-30.
 1985 « Les amants dans l'île : Longus, Bernardin de Saint Pierre », *Mashina*, *BAGB*, p. 73-86.
 1989 « De l'histoire au roman : Hermocrate de Syracuse », *REG* 102, p. 540-548.
 1990 « L'inspiration des Ἐκφράσεις d'œuvres d'art chez les romanciers grecs », *Rhetorica* 8, p. 153-160.
 1991 *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, PUF.
 1993 « Le personnage du Philostrate dans la *Vie d'Apollonios de Tyane* : autoportrait de l'auteur sous la forme d'une biographie », *L'Invention de l'autobiographie*, Paris, p. 271-278.
 2002 « Le romanesque dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes », *Littérales*, p. 15-31.
 2004 « Histoire et Roman dans les fragments de Ninon », *Ktema* 29, p. 215-221.

- A. R. BIRLEY,
1988 *The African Emperor Septimius Severus*, Londres, p. 71.
- N. BLANC,
1978 « Peuplement de la vallée du Nil au sud du 23° parallèle », *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, Etudes et documents, n° 1.
- A. BLANCHARD,
1983 *Essai sur la composition des comédies de Ménandre*, Paris, p. 341, n° 80.
- N. B. BODLEY,
1946 *The auloi of Meroë, A Study of the Greek-Egyptian Auloi found at Mereö, Egypt* (sic), dans *American Journal of Archeology* 50, p. 217-218, pl. 1-8.
- D. BONNEAU,
1964 *La crue du Nil, Avatars d'un thème historiographique*, Paris, p. 300.
1976 « Le nilomètre : aspect architectural », *Archeologia* 27 (1977), p. 1-11 (p. 7 et n. 39).
- C. BONNET et al.,
1980 Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan). Rapport préliminaire des campagnes de 1978-1979 et de 1979-1980 », *Geneva* 28, p. 54.
2000 *Edifices et rites funéraires à Kerma*, Errance, Paris.
- A. BOURGEOIS,
1970 *La Grèce antique devant la Négritude*, Présence africaine, Paris, p. 9.
- C. P. DU BOURGUET,
1964 *Catalogue des étoffes coptes...*, Musée National du Louvre I, n° D 36.
- G. W. BOWERSOCK,
1994 *Fiction as History. Nero to Julian*, Berkeley, p. 149-160.
- E. L. BOWIE,
1985 *Cambridge History of Greek Lit.*, Cambridge University Press, p. 696.
1994 "The Readership of Greek Novels in the Ancient World", J. TATUM ed., *The Search for the Ancient Novel*, John Hopkins University Press, Baltimore et Londres, p. 435-459.
2002 "The Chronology of the Earlier Greek Novels since B. E. Perry: Revisions and Precisions", *Ancient Narrative* 2, p. 47-63.
- J.-C. BOYER,
1989 *Le peintre, le roi, le héros, L'Andromède de Pierre Mignard*, Réunion des Musées Nationaux, p. 89.
- C. G. BRENDA, Z. SELIGMAN,
1932 *Pagan Tribes of the Nilotic Sudan*.
- M. BRIAND,

- 2005 *Formes et fonctions fictionnelles de la mythologie : énonciations en catalogues et résumés dans les romans grecs anciens*, Université de Poitiers.
- P. BRIANT,
1996 *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Paris.
- M. BROZE,
1997 *Mythe et roman en Égypte ancienne. Les aventures d'Horus et Seth dans le papyrus Chester Beatty I*, *orientalia Lovaniensia Analecta 76*, Peeters, Louvain.
- Association Guillaume Budé*
Oct. 1936 *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, p. 23-25.
- L. BUCHER,
1989 « Rhodopis, Héliodore et les Perses », *Mélanges*, Zawadzki.
- S. M. BURSTEIN,
1981 *Herodotus and the Emergence of Meroe*, dans *Greco-Arabica*, p. 155-164.
1988 "Cornelius Gallus and Aethiopia", *Anc. Hist. Bull.* II, 1, p. 16-20.
1995 "An Elephant for Anastasius", *Graeco-Africana*, p. 215-219.
- F. CAILLIAUD,
1926 *Voyage à Méroé, au fleuve blanc, au-delà du Fazoql dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis*, vol. 2 et 3, Paris.
- P. CAUDERLIER,
1992 « Réalités égyptiennes chez Héliodore », dans *Le Monde du Roman Grec*, eds. M.-F. BASLEZ, P. HOFFMANN, M. TREDE éd., 1992, Paris, 1992, Presses de l'École Normale Supérieure, p. 221- 231.
- J. CARCOPINO,
1939 *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, p. 135-136.
- C. CARRIER,
2001 *La stèle méroïtique d'Abratoye* (Caire, *JE* n° 90008), *REM* 1333.
- A. CHASSANG,
1862 *Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Didier.
- F. CHAUSSON,
1998 « Les lignages mythiques dans quelques revendications généalogies sous l'Empire romain », *Généalogies Mythiques*, D. AUGER, S. SAND éd., *Généalogies mythiques*, VIII^e Colloque du Centre de recherches mythologiques de l'Université de Paris X-Nanterre (Chantilly, septembre 1995), Paris.
- P. CHUVIN,
1990 *Chronique des derniers païens*, « La date des *Ethiopiennes* », Appendice, Paris.
- P. CHUVIN, J. YOYOTTE,

- 1986 « Les hors-la-loi qui ont fait trembler Rome » [La révolte des Bouviers sous Marc-Aurèle dans le Bas-Delta et ses rapports avec le roman d'Achille Tatius], *Histoire* 88, p. 40-48.
- E. CIZEK,
- 1973 « La diversité des structures dans le roman antique », *Studii Clasice* 15, p. 115-125.
- 1974 « Le roman « moderne » et les structures du roman antique », *BAGB* 33, p. 421-444.
- 1982 "History and Realism in the Aethiopika of Heliodorus", *CAI*, p. 221-265.
- Colloque de Dakar,
- 1978 *Afrique Noire et Monde Méditerranéen dans l'Antiquité*, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles Editions africaines, Paris.
- A. COLONNA,
- 1950 « L'assedio di Nisibis del 350 e la cronologia di Eliodoro Emiseno », *Athenaeum*, p. 79-87.
- 1987 *Le Etiopiche di Eliodoro*, coll. « Classici greci », Turin.
- H. DE CONTENSON,
- 1960 « Les premiers rois d'Axoum », *JA*, p. 90-92.
- S. COURAND-LALANNE,
- 1998 « Récit d'un TELOS ERWTIKON : Réflexions sur le statut des jeunes dans le roman de Chariton d'Aphrodisias », *REG* 111, 2, p. 518-550.
- Y. A. DAUGE,
- 1981 *Le barbare : recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation (Collection Latomus 176, Bruxelles)*.
- J. DESANGES,
- 1962 *Catalogues des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, p. 191.
- 1968 « Vues grecques sur quelques aspects de la monarchie méroïtique », *BIFAO* 66, p. 89-104.
- 1969 a « Le statut et les limites de la Nubie romaine », *CdE* 44, p. 144.
- 1969 b « D'Axoum à l'Assam aux portes de la Chine », *Historia* XVIII, p. 637.
- 1970 « Les Chasseurs d'éléphants d'Abou Simbel », *Actes du 92^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg et Colmar 1967*, Section d'Archéologie, Paris, 1970, p. 31-50.
- 1970 « L'Antiquité gréco-romaine et l'homme noir », *REL* 48, p. 89.
- 1972 « L'amphore de Tubusuctu (Maurétanie) et la datation de Teqêrideamani », *Meroitic Newsletter*, n° 11, p. 17-21.
- 1972 « Les raids de Blemmyes sous le règne de Valens en 373-374 », *MNL* 10, p. 32-34.
- 1974 « Un point de repère dans la chronologie du royaume de Méroé à la fin de l'époque tétrarchique », *Mélanges W. Seston*, Paris, p. 161-165.
- 1975 « L'Afrique noire et le monde méditerranéen dans l'antiquité : Ethiopiens et Gréco-romains » *RFHOM* 62, p. 391-414.

- 1978 a *Recherches sur l'Activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, Collection Ecole française de Rome, Paris, p. 219-220.
- 1978 b « Le Littoral africain de Bab el-Mandeb d'après les sources grecques et latines », *Annales d'Ethiopie* II, p. 98.
- 1978 c *Le Peuplement éthiopien à la lisière méridionale de l'Afrique du Nord d'après les témoignages textuels de l'antiquité*, Dakar, p. 38-39.
- 1980 Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Paris, p. 475-476.
- 1989 « Arabes et Arabie en terre d'Afrique dans la géographie antique, Arabie préislamique et son environnement historique et culturel », *Actes du colloque de Strasbourg (24-27 juin)*, Leyde, p. 416-417.
- 1993 *Diodore de Sicile et les Ethiopiens d'Occident*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Compte rendu des séances, Paris, p. 525-541.
- 1992 *Bilan des recherches sur les sources grecques et latines de l'histoire de la Nubie*, p. 367.
- 1999 a *Toujours Afrique apporte fait nouveau, Scripta minora*, « Libyens noirs ou noircis ? », Paris, De Boccard.
- 1999 b *Toujours Afrique apporte fait nouveau, Scripta minora*, « Diodore de Sicile et les Ethiopiens d'Occident », Paris, De Boccard, p. 289-300.
- B. DIALLO,
1985 *Le mirage éthiopien chez les auteurs grecs et latins d'Homère à Héliodore*, Thèse, Université Nancy II.
- M. DICKIE,
1991 "Heliodorus and Plutarch on the Evil Eye", *Classical Philology*, p. 86, 17-29.
- H. DIELS,
1886 *Seneca und Lucan*, Berlin.
- A. DIHLE,
1964 *Umstrittene Daten. Untersuchungen zum Auftreten der Griechen am Roten Meer. Wissenschaftliche Abhandlungen der Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein, Westfalen XXXII*, Cologne, p. 73
- O. A. W. DILKE,
1980 "Heliodorus and the Colour Problem", *La Parola del Passato* 35, p. 264-271.
- C. A. DIOP,
1960 *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.
1967 *Antériorité des civilisations négro-africaines, mythe ou réalité historique ?* Paris, Présence africaine.
- D. M. DIXON, K. P. WACHSMANN,
1964 "A Sandstone statue of an Auletes from Meroe", *Kush* 12, p. 119-125, pl. XXXVI-XXXVII.
- E. D. DODDS,
1965 *Pagan and Christian in an age of anxiety*, Cambridge, UP.

- J. DORESSE,
1971 *Histoire sommaire de la corne orientale de l'Afrique*, Paris, p. 84-85.
- S. DONADONI,
1984 « Les inscriptions grecques de Nubie », *Graeco-Arabica* 3, p. 9-19.S.
- R. DREWS,
1969 "Aethiopian Memnon, African or Asiatic?", *RhM* 112, p. 191-192.
- A. J. DREWES,
1962 *Inscriptions de l'Éthiopie antique*, Leyde, p. 103-107.
- D. DUNHAM,
1957 "The Royal Cemeteries of Kush", vol. 4, *Royal Tombs of at Meroe and Barkal*, Boston, p. 106-111.
- A. R. DYCK,
1986 *Psellus, The Essays on Europides and Georges of Pisidia and on Heliiodorus and Achilles Tatius*, coll. "Byzantina Vindobonensia" 16, p. 24-28.
- U. ECO,
1965 *L'œuvre ouverte*, trad. française, Paris, Seuil.
- B. EGGER,
1988 "Zu den Frauenrollen im griechischen Roman", *Groningen Colloquia on the Novel*, Egbert Forsten, Groningen.
- T. EIDE, T. HÄGG, R.-H. PIERCE, L. TÖRÖK,
1994 *Fontes Historiae Nubiorum, Textual sources for the history of the middle Nile Region between the eighth century BC and the six century AD I*, From the eighth century BC and the sixth century AD, Bergen.
1996 *Fontes Historiae Nubiorum, Textual sources for the history of the middle Nile Region between the eighth century BC and the six century AD II*, From the mid-fifth to the first century BC, Bergen.
1998 *Fontes Historiae Nubiorum, Textual sources for the history of the middle Nile Region between the eighth century BC and the six century AD III*, From the first to the century AD, Bergen.
2000 *Fontes Historiae Nubiorum, Textual sources for the history of the middle Nile Region between the eighth century BC and the six century AD IV*, Corrigenda and Indices, Bergen.
1999 "The 'blameless' Aithiopiens - A Misunderstanding?", *Greco-Arabica* 7-8.
- K.-A. EISA,
1999 « Le mobilier et les coutumes funéraires koushites à l'époque méroïtique », Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, *Meroïtica* 16, Schriften zur altsudanesischen Geschichte und Archäologie.
- R. ENGELS,
1977 *Bemerkungen zum Aithiopienbild der vorhellenistischen Literatur*, dans *Festgabe Johannes Straub Zum 65. Geburtstag am 18. Oktober 1977*, A. LIPPOLD und N. HIMMELMANN eds., Bonn, p. 12.

- J. FERGUSON,
1970 *The religions of the Roman Empire*, Londres, Thames and Hudson, p. 99-131; p. 150-178.
- E. FEUILLATRE,
1996 *Etudes sur les Ethiopiques d'Héliodore*, coll. « Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Poitiers », Paris, 1966.
- A. J. FESTUGIERE,
1942-43 « Trois rencontres entre la Grèce et l'Inde », *Revue de l'Histoire des religions* 135, p. 32-57.
- J. G. FEVRIER,
1959² *Histoire de l'écriture*, Paris, p. 135-136.
- M. I. FINLEY,
1973 *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris, p. 293-306.
- R. FLEISCHER,
1967 *Die römischen Bronzen aus Österreich*, Mainz, p. 152-153, pl. 108, n° 205
- R. L. FOX,
1987 *Pagans and Christians in the Mediterranean World from the Second Century A.D. to the Conversion of Constantine*, New York, Londres.
- M. FUSILLO,
1991 *Naissance du roman grec*, traduction française de M. ABRIOUX de *Il Romanzo greco. Polifonio et Eros*, coll. « Poétique », Paris.
- J. GARSTANG,
1913 a *LAAA* 5, p. 79, pl. IX, Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst München (catalogue de Munich, 1976, p. 234 sq., n° 144)
1913 b *Third interim Report on the Excavations at Meroe*, *Liverpool Annals of Archeology and Anthropology* V, p. 79-80, pl. VI.
- J. GARSTANG, A. H. SAYCE, F. LI. GRIFFITH,
1911 *Meroe: The city of the Ethiopians*, Oxford.
- F. GEUS,
1974 *L'île de Méroé à l'époque napatéenne*, Thèse.
1984 *Rescuing Sudan Ancient Cultures*, Khartoum.
1989 Enquête sur les pratiques et coutumes funéraires méroïtiques. La contribution de cimetières non royaux. Approches préliminaire », *RE*, Paris, p. 163-185.
- L. GERNET,
1976 *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, p. 150-152.S.
- F. GEUS, Y. LABRE,
1974 « La Nubie au sud de Dal : exploration archéologique et problèmes historique », *CRIPPEL* 2, p. 104-123.

- P. GILBERT,
1939 « Homère et l'Égypte », *Chronique d'Égypte* 14, p. 47-61.
- S. GOLDHILL,
2001 "The Erotic Eye: Visual Stimulation and Cultural Conflict", S. GOLDHILL ed., *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, p. 157-160.
- G. GOOSENS,
1939 « Memnon était-il Éthiopien ou Susien ? », *CE* 14, p. 336-339.
- P. GOUKOWSKY,
1974 « Les juments du roi Erythras », *REG* 87, p. 116-117.
1978 *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre I*, Nancy.
1981 *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre II*, Nancy.
- B. GRATIEN,
1994 La Nubie, *Les dossiers d'archéologie* 196.
1997 *Soudan : Royaumes sur le Nil. Catalogue de l'exposition tenue à l'IMA en 1997*, Flammarion, Paris.
- F. GRAZIANI,
1995 *Les Images ou Tableaux de Plate-Peinture*, Paris, Honoré Champion, p. XVII, n° 19.
- F. L. GRIFFITH
1937 *Catalogue of the Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus I*, *Philae* 252, Oxford, p. 83.
- P. GRIMAL,
1958 *Romans grecs et latins*, « coll. Bibliothèque de la Pléiade », Paris, p. 518.
1992 « Essai sur la formation du genre romanesque dans l'Antiquité », dans *Le monde du roman grec*, M.-F. BASLEZ., P. HOFFMANN, M. TREDE. éd., p. 15.
- N. GRIMAL,
1981 « Bibliothèque et propagande royale à l'époque éthiopienne. » *Livre du Centenaire de l'Institut français d'archéologie orientale*, *MIFAO* 104, p. 37-48.
1988 *Histoire de L'Égypte Ancienne*, Paris, Fayard.
- ST. GSELL,
1916 *Hérodote*, Alger, p. 203-224.
- G. HAENY,
1966 *L'origine des traditions thébaines concernant Memnon*, *BIFAO* 64, p. 203-212.
- T. HÄGG,
1982 Some Remarks on the Use of Greek in Nubia », J. M. PLUMLEY éd., *Nubian Studies*, Warminster, p. 103-107.
1983 *The Novel in Antiquity*, Oxford, p. 3-4.
1984 "A new axoumite inscription Greek from Meroe: A Preliminary Report", *Meroitistische Forschungen 1980, Meroitica* 7, Berlin.

- 1988 *The Beginnings of the Historical Novel dans The Greek Novel AD 1-1985*, R. BEATON éd., Londres, p. 169-181.
- 1989 "Titles and Honorific Epithets in Nubian Greek Texts", *Symb. Osl.* 65, p. 147-177.
- 1990 "Greek language in Christian Nubia", *The coptic Encyclopedia* IV, p. 1170-1174.
- 1994 "Orality, Literacy, and the Readership of the Early Greek Novel", *Contexts of Pre-Novel Narrative: the European Tradition*, E. ERIKSEN éd., Berlin, p. 47-82.
- J. HANI,
- 1978 « Le personnage de Chariclée. Incarnation de l'idéal moral et religieux d'une époque », *Bulletin l'Association Guillaume Budé*, p. 268-273.
- M. H. HANSEN,
- 1993 *La démocratie grecque à l'époque de Démosthène*, Paris, p. 236-237.
- B. G. HAYCOCK,
- 1962 « The kingship of Cush in the Sudan », *Comparatives Studies in Society and History* VII, 4, p. 461-480.
- 1965 "Towards a date for King Ergamenes", *Kush* 13, p. 264-266.
- 1967 "The later phases of Meroitic kingdom", *JEA* 53, p. 107-120.
- 1968 "Towards a better understanding of the kingdom of Kush (Napata-Meroe)", *SNR* 49, p. 1-16.
- 1969 "The place of Napatan-Meroitic Cultures in the History of the Sudan and Africa", *Hassan 1971*, p. 26-41.
- 1976 *Meroitica 2*, Berlin, p. 49.
- W. C. HELMBOLD, E. N. O'NEILL,
- 1959 *Plutarch's Quotations*, Monographs of the American Philological Society, 19.
- D. HERMINGHAUSEN,
- 1964 *Herodotus Angaben über Äthiopien*, Hambourg.
- M. HINKEL,
- 1991 "Hafire im antiken Sudan", *ZAS* 113, p. 32-48.
- 1994 "The water reservoirs in Ancient Sudan", *Etudes Nubiennes* II, Genève, Satigny.
- 2003 "Die hafire in Sudan", Berlin, Verlag Monumenta Sudanica.
- F. HINTZE, U. HINTZE,
- 1967 *Les civilisations du Soudan antique*, Leipzig, p. 20-22.
- F. HINTZE,
- 1959 *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe 2*, Berlin, p. 24.
- 1959 "Preliminary report of the Butana Expedition", *Kush* 7, p. 171-196.
- 1962 "Preliminary Report on the Excavations at Mussawarat", *Kush* 10, p. 170-202.
- 1964 "The Latin Inscription from Mussawarat-es-Sofra", *Kush* 12, p. 296-298.

- 1973 *Stand und Aufgaben der chronologischen Forschung, Internationale Tagung für meroitische Forschungen 6, bis 12. September 1971*, Humboldt-Universität zu Berlin.
- 1978 "The Meroitic Period", *Africa in Antiquity*, p. 89 - 105.
- 1979 *Beiträge zur meroitischen Grammatik*, p. 61-62, 194-195.
- I. HOFMANN,
- 1971 *Studen zum meroitischen Königtum*, Bruxelles, p. 56-62.
- 1989-90 *Sprache und Geschichte in Africa 3*.
- P.-D. HUET,
- 1971 *Lettre-traité sur l'origine des romans*, Edition du tricentenaire (1669-1969), Paris, p. 94-95.
- C. IMBERT,
- 1980 "Stoic Logic and Alexandrian Poetics", *Doubt and Dogmatism, Studies in Hellenistic Epistemology*, M. SCHOFIELD, M. BURNEYAT, J. BARNES éd., Oxford.
- C. JACOB,
- 1991 *Géographie et Culture*, p. 426-437.
- F. JACOBY,
- 1923-58 *Die fragmente der Griechischen Historiker*, Berlin, Weidemann, Lenden, Brill.
- J. JACQUET,
- 1971 « Remarques sur l'architecture domestique à l'époque méroïtique. Documents recueillis sur les fouilles d'Ash-Shaukan », *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung* 12, p. 121-131.
- P. JANNI,
- 1984 *La mappa e il periplo. Cartografia e spazio odologico*, Rome, p. 151.
- Y. JANVIER,
- 1984 «Rome et l'Orient lointain : le problème des Sères. Réexamen d'une question de géographie antique», *Ktema* 9, 261-303.
- H. M. JONES,
- 1964 *The later Roman Empire*, Oxford, B. BLACKWELL ed., p. 938-985.
- C. JOUANNO,
- 1988 *L'ekphrasis dans la littérature byzantine d'imagination*, Thèse, Paris.
- 2002 *Naissance et métamorphoses du Roman d'Alexandre (Domaine du Sud)*, Paris, Cnrs Editions.
- T. KENDALL,
- 1982 *Kush, Lost Kingdom of the Nile*.
- K. KERENYI,
- 1927 *Die griechisch-orientalische Romanliteratur in religionsgeschichtlicher Beleuchtung*, Tübingen.
- R. KEYDELL,
- 1966 "Zur Datierung der *Aithiopika* Heliodors", *Mélanges F. Dölger*, Heidelberg, p. 345-350.

- L. P. KIRWAN,
 1939 *The Oxford University Excavations at Kirka*, Londres, p. 37.
 1958 "Comments on the Origins and History of the Nobatae of Procopius", *Kush* 6, p. 69-73.
- E. J. KLIPPE,
 1982 "Habitation Mounds in Shilluk Land", *Moorsel 1982*, p. 57-66.
- E. Y. KORMYSHEVA,
 1989 "Political Relations between the Roman Empire and Meroe", *Meroitica* 10, 305-315.
- D. KÖVENDI,
 1966 "Heliadors Aithiopika. Eine literarische Würdigung", *Die Araber in der alten Welt*, F. ALTHEIM, R. STIEHL eds., Berlin, t. III, p. 168-171.
- T. KOTULA,
 1969 « Utraque lingua eruditi. » « Une page relative à l'histoire de l'éducation dans l'Afrique romaine », *Hommages à Marcel Renard II (Coll. Lotamus 102)*, Bruxelles, p. 390.
- T. KRAUS,
 1969 "Rom und Meroe", *Mitteil. Deutschen Archäol. Inst., Abt. Kairo* 25, p. 49-56.
- A. KRONENBERG,
 1959 "Somes notes on the religion of the Nyimang", *Kush* 7, p. 197-213.
 1979 "Survival of Nubians traditions", *Meroitica* 5, p. 173-176.
- B. KÜBLER,
 1888 *Iuli Alexandri Polemi res gestae Alexandri Macedonis*, Leipzig, p. 135.
- C. LACOMBRAGE,
 1970 « Sur l'auteur et la date des *Ethiopiques* », *REG* 83, p. 75.
- P. LACOVARA & Y. MARKOWITZ,
 1999 "The Treasure of a Nubian Queen", *KMT* 10, p. 60-67.
- M. LAPLACE,
 1992 a « Récit d'une éducation amoureuse et discours panégyrique dans les *Ephésiaques* de Xénophon d'Ephèse : le romanesque anti-tragique et l'art de l'amour », *L'Initiation*, A. MOREAU éd., Montpellier, p. 157-166.
 1992 b « Les *Ethiopiques* d'Héliodore ou la genèse d'un panégyrique de l'amour », *REA* 94, p. 199-230.
 1994 « Théâtre et romanesque dans les *Ethiopiques* d'Héliodore, Le romanesque antitragique d'un discours panégyrique », *X^e congrès de la FIEC*, Québec.
 1996 « L'Emblème Esthétique des *Ethiopiques* d'Héliodore : une Bague d'Ambre au Chaton d'Améthyste Gravée », *Poésie et Lyrique Antiques*, Lille, Septentrion - Presses Universitaires, p. 179-202.
- J. LECLANT,
 1956 « La « mascarade » des bœufs gras et le triomphe d'Égypte », *MDAIK* 14, p. 128-145.
 1963 b « Une monnaie romaine à Zeidab », *Kush* 11, p. 312-313.

- 1963 c *Kashta, Pharaon, en Egypte*, Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, p. 74-81.
- 1965 « Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite "éthiopienne" », *BdE* 36, Albin Michel, Paris.
- 1966 b « Recension d'E. FEUILLATRE, Etudes sur les *Ethiopiennes* d'Héliodore, Contributions à la connaissance du roman grec », *REG* 81, Paris, p. 629-632.
- 1967 « Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan », *Orientalia* XXXVI, 2, p. 201.
- 1969 L'archéologie méroïtique. Recherches en Nubie et au Soudan. Résultats et Perspectives », *Etudes et Documents tchadiens, Mémoires* I, p. 252.
- 1970 a « La nécropole de l'ouest à Sedeinga en Nubie Soudanaise », *CRAI*, p. 269-273.
- 1970 b *Histoire générale de l'Afrique noire*, t. 1, Paris, p. 168.
- 1970 c « La religion méroïtique », *Histoire des religions. Les religions antiques*, H. C. PUECH éd., Paris. Encyclopédie de la Pléiade I, p. 141-153.
- 1970d *Encyclopédie de la Pléiade, Histoire des Religions*, I, Paris, p. 141-153.
- 1973 « Aspects du syncrétisme Méroïtique », *Les syncrétismes dans les religions Grecque et Romaine*, Paris, p. 135-145.
- 1974 *Les textes d'époque éthiopienne, Textes et langages de l'Egypte pharaonique, Hommage à J. F. Champollion* II, Le Caire, p. 133.
- 1973 a "Glass from the Meroitic Necropolis of Sedeinga (Sudanese Nubia)", *Journal of Glass Studies* 15, p. 52-68.
- 1973 b « Le Panthéon méroïtique », *Journées Internationales d'Etudes Méroïtiques*, Paris, 10-13 juillet 1973.
- 1976 a « L'Egypte terre d'Afrique dans le monde gréco-romain », *L'image du Noir dans l'art occidental*, J. VERCOUTTER et al. éd, vol. I, Fribourg (Suisse).
- 1976 b « Koushites et Méroïtes. L'iconographie des souverains africains du Haut-Nil antique », *L'image du Noir dans l'art occidental*, J. VERCOUTTER et al. éd, vol. I, Fribourg (Suisse), p. 89-132.
- 1976 c « Des Pharaons à la chute de l'Empire romain », *L'image du Noir dans l'art occidental*, J. VERCOUTTER et al. ed, vol. I, Fribourg (Suisse).
- 1980 « L'Empire de Koush ; Napata et Méroé », *L'Histoire générale de l'Afrique II, Afrique ancienne* (chap. X), Paris, p. 278-297.
- 1980 *Dictionnaire des mythologies*, Paris.
- 1988 « Méroé et Rome », *Meroitica* 10, Berlin, p. 29-45.
- J. LECLANT, C. ALFRED, F. DAUMAS, C. DEROSCHES - NOBLECOURT,
1980 *L'Egypte du crépuscule : De Tanis à Méroé*, Paris, Gallimard.
- P. LENOBLE,
1994 *Le sacrifice funéraire des Bovidés de Méroé à Qustul et Ballana*, Hommages à Leclant, volume 2, Nubie, Soudan, Ethiopie, Institut Français d'Archéologie Orientale, p. 262-283.

- A. LESKY,
1959 « Aithiopika », *Hermes* 87, Berlin, p. 29-31.
- F. LETOUBLON,
1990 « Surimpression : Sophocle entre Homère et Héliodore », *IL* 42, p. 3-6.
1993 *Les lieux communs du roman grec, Stéréotypes grecs d'aventure et d'amour*, Leiden, New York, Köln, p. 124 sq.
1994 « Le roman grec, un océan ou un essaim d'histoires », F. LALIES éd., *Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois 1993*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 153-73.
1998 « A propos de Chariclée et de l'effet Andromède », *REG* III, p. 732-734.
- C. S. LIGHTFOOT,
1988 « Facts and Fiction. The Third Siege of Nisibis (AD 350) », *Historia*, p. 105-125.
- R. LONIS,
1981 « Les trois approches de l'Éthiopien par l'opinion gréco-romaine », *Ktema* 6, « Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome Antiques », Strasbourg, p. 69.
1992 « Les Éthiopiens sous le regard d'Héliodore », dans *Le monde du roman grec*, M.-F. BASLEZ., P. HOFFMANN, M. TREDE. éds., p. 234.
- S. LIBERMAN,
1953 *Contact between Rome and China*, Ann Arbor (University microfilms), p. 130.
- A. LOHWASSER,
1997 *Die auswahl des königs, Meroitistenkrongreb*, Berlin, p. 85-102.
- M. F. L. MACADAM,
1949 « Names and Relationships of the royal family of Napata », *JEA* 35, p. 139-151.
- J. MAILLON,
1960 Héliodore, *Ethiopiennes, Théagène et Chariclée*, Introduction à la traduction, Paris, 2^e éd.
- M. F. MAREIN,
2001 « Les substituts de la Pythie dans le roman grec », *Les personnages du roman grec, des origines à l'époque byzantine*, Actes du colloque de Tours, nov. 1999, édités en collaboration avec C. HUNZINGER et D. KASPRZYK, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen, série littéraire n° 7, Lyon, 2002.
- M. MAROTH,
1979 « Le siège de Nisibe en 350 d'après des sources syriennes », *AAntHung* 27, p. 239-249.
- H.-I. MARROU,
1948 *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, I, Le monde grec, Seuil.
1977 *Décadence romaine ou antiquité tardive ?* Paris, Seuil, p. 42-51 ; 91-98.
- P. MAYERSON,
1993 *A confusion of Indias: Asian India and African India in the Byzantine Sources*, *Journal of the American Oriental Society*, p. 169.

- C. MEILLIER,
 1986 « Note sur l'arithmologie des *Ethiopiennes* d'Héliodore », *Kentron* 2, p. 113.
- R. MERKELBACH,
 1962 *Roman und Mysterium in der Antike*, Munich, p. 283 sq.
 1973 "Fragmente eines satirischen Romans : Aufforderung zur Beichte", *ZPE* 11, p. 81-100.
- J. I. MILLER,
 1969 *The Spice Trade of the Roman Empire (29 B.C. - A.D.)*, Oxford, p. 7-8 ; p. 20.
- G. MOLINIE,
 1979 Chariton, *Le roman de Chairéas et Callirhoé*, Paris, Les Belles Lettres, p. 22-41 de la Notice.
- P. MONCEAUX,
 1891 *La légende des Pygmées*, Paris.
- U. MONNERET de VILLARD,
 1941 *La Nubia romana*, p. 36-40.
 1959 « Iscrizioni della regione di Meroe », *Kush* 7, p. 104-110.
- S. MORENZ,
 1960 *La religion égyptienne*, Stuttgart, p. 310-311.
- J. R. MORGAN,
 1982 "History, romance and realism in 'The Aithiopika' of Heliodorus", *ClAnt* 1, p. 226, n° 6.
 1989 a "A sense of the Ending: The Conclusion of Heliodoros' Aithiopika", *Transactions of the American Philological Association* 119, 559, n° 230.
 1989 b Introduction des *Ethiopiennes*, dans *Collected ancient Greek novels*, Berkeley, B. P. REARDON éd., Los Angeles, Londres.
 1989 c « The Story of Knemon in Heliodoros' Aithiopika », *JHS* 109, p. 99-103.
 1996 "Heliodorus", G. L. SCHMELING éd., p. 434.
- C. MUCKENSTURM,
 1993 « Les Gymnosophistes étaient-ils des cyniques modèles ? », *Le Cynisme ancien et ses prolongements*, Paris, p. 225-239.
- C. MÜLLER, T. MÜLLER,
 1890 *Fragmenta Historicorum Graecorum*, Paris, Firmin Didot.
- E. MVENG,
 1966 « Les sources de l'histoire négro-africaine : Homère », *Africa*, Instituto Italiano per l'Africa, MARZO, p. 3 sq.
- J. Y. N. NADEAU,
 1977 "Ethiopians Again and Again", *Mnemosyne* 30, p. 75-78.
- M. P. NILSON,
 1955 *Les croyances religieuses dans la Grèce antique*, Paris, Payot, p. 191-194.

- 1974 *Gesch. der griech. Relig.*, Munich, t. II, p. 565 sq.
- T. OBENGA,
1973 *L'Afrique dans l'Antiquité : Egypte Pharaonique, Afrique Noire*, Paris.
- D. OLDEROGGE, KI-ZERBO,
1980 *Histoire Générale de l'Afrique*, I, p. 305.
- E. OUDOT,
1992 « Images d'Athènes dans les romans grecs », dans *Le monde du roman grec*, M.-F BASLEZ, P. HOFFMANN, M. TREDE éd, Paris.
- Ouvrage Collectif,
1997 *L'abécédaire du Soudan - Royaumes sur le Nil*, Flammarion/Institut du Monde Arabe, Paris.
- A. PAPANIKOLAOU,
1973 *Chariton Studien. Untersuchungen zur Sprache und Chronologie der griechischen Romane*, Göttingen.
- P. PARSONS,
1971 "A Greek Satyricon?", *Bull. Inst. Class. Stud. Univ. London*, 18, p. 53-68.
- A. C. PEARSON,
1892-1917 *Sophocles Fragments*, édition des œuvres complètes de Sophocle, par H. JEBB, W. PEEK.
1955 *Griechische Versinschriften* 1, Berlin, n° 1167.
- B. E. PERRY,
1967 *The Ancient Romances. A Literary-Historical Account of their Origins*, Berkeley, Los Angeles, p. 18.
- R. PICHON,
1912 *Les sources de Lucain*, Paris, p. 43 sq.
- M. P. F. PINHEIRO,
1987 *Estruturas técnico-narrativas nas Etiopicas de Heliodoro*, Lisboa.
- J. M. PLUMLEY,
1991 "Greek Language in Chistian Nubia ?" AS Atiya éd., *The Coptic Encyclopedia* IV, New York, p. 1170-1174.
- J. M. PLUMLEY et W. Y. ADAMS,
1974 « Qasr Ibrim 1972 », *JEA*, p. 236-238.
- G. POSENER et al.
1959 *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris.

- B. POUDERON éd.,
 2002 *Les personnages du roman grec, des origines à l'époque byzantine*, Actes du colloque de Tours, nov. 1999, édités en collaboration avec C. HUNZINGER et D. KASPRZYK, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen, série littéraire n° 7, Lyon, p. 460.
- J. POUILLOUX,
 1983 « Delphes dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore », *JS*, p. 259-286.
 1984 « Roman grec et réalité : un épisode delphique dans les *Ethiopiennes* d'Héliodore », *Hommage à Lucien Lerat*, Paris, Les Belles Lettres, p. 691-703.
- C. POULLE,
 1998 *Les Gymnosophistes dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Université de Paris-Nanterre.
- C. PREAUX,
 1929 « Lettres privées d'Égypte relatives à l'éducation », *Revue belge de philologie et d'histoire* 8, t. 2.
 1952 « La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 50, p. 297.
 1957 « Les Grecs à la découverte de l'Afrique », *CdE* 32, n° 64, p. 284-312.
 1983 « Le statut de la femme à l'époque hellénistique, principalement en Égypte », *La femme*, Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, « Dessain et Tobra », Paris.
- K. H. PRIESE,
 1997 « Les royaumes de Napata et de Méroé », « La langue et l'écriture méroïtique », *Soudan : Royaumes sur le Nil*, Paris, p. 255.
- A. PRIETO,
 1991 « La parole féminine dans la Grèce antique (à propos du livre d'A. IRIARTE) », *DHA* 18, 1.
- M. PSELLUS,
 1986 *The Essays on Euripides and Georges of Pisidia and on Heliodorus and Achilles Tatius*, A. R. DYCK, coll. « Byzantina Vindobonensia », Wien, 16, p. 87, 94 et 112-113.
- M.-H. QUET,
 1992 « Romains grecs, mosaïques romaines », dans *Le Monde du Roman Grec*, M.-F. BASLEZ, P. HOFFMANN, M. TREDE. éds., Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, p. 125-160.
- R. M. RATTENBURY, T. W. LUMB,
 1960 Héliodore, *Les Ethiopiennes*, Introduction, p. VII, trad. J. MAILLON, 3 vol.
- B. P. REARDON,
 1971 *Courants littéraires grecs des II^e et III^e siècles apr. J.-C.*, Paris, p. 390.
- M. D. REEVE,
 1993 « Conceptions », *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 39, p. 81-112.
- J. REINOLD,
 2000 *Archéologie au Soudan. Les civilisations de Nubie. Errance*, Paris.

- E. RHODE,
1876 *Der griechische Roman und seine Vorläufer*, Leipzig, (rééd. 1900, 1914, 1960, 1974), p. 466.
- G. A. REISNER,
1922 "The pyramids of Meroe and the Candaces of Ethiopia", *SBNR* 5, p. 35-80.
1923 a *Excavations at Kerma*, p. 71.
1923 b "The Meroitic kingdom of Ethiopia: a chronological outline", *JEA* 9, p. 34-77.
- C. RILLY,
2001 *Langue et Écritures méroïtique : Points acquis, Questions ouvertes*, Thèse présentée à l'École Pratique des Hautes Etudes, Paris.
Fév. 2001 « La civilisation de Méroé », *Lettre Clio* n° 46, Paris, p. 18-12.
2003 a *Le méroïtique : données grammaticales, lexicales : position linguistique*, Thèse présentée à l'École Pratique des Hautes Etudes, Paris.
2003 a « Les inscriptions d'offrandes funéraires : une première clé vers la compréhension du méroïtique », *RdE* 54, Paris.
- A paraître « L'écriture méroïtique », *Les Écritures du monde*, R. MUGNAIONI éd., Gallimard.
2007 *La langue du royaume de Méroé, Un panorama de la plus ancienne culture écrite d'Afrique subsaharienne*, Champion, Paris.
- M. RODINSON,
1984 « L'Arabie du sud chez les auteurs classiques », *L'Arabie du Sud. Histoire et Civilisation*, t. 1, *Le peuple yéménite et ses racines*, Paris, p. 70.
- L. ROBERT,
1982 « Deux épigrammes de Philippe de Thessalonique », *JS*, p. 139-162.
- J. ROBERT, L. ROBERT,
1981 *Bulletin Epigraphique*, *REG* 94, n° 662.
- J. H. ROBERTSON,
2004 "Massacre at Meroe", "The Capital of Kush 2, Meroe Excavations 1973-1984", P. L. SHINNIE, J. R. ANDERSON éd., *Meroitica* 20, Harrassowitz verlag, Wiesbaden, p. 351-361.
- P. ROBIANO,
1992 « Les Gymnosophistes éthiopiens chez Philostrate et chez Héliodore », *REA* 94, p. 413-428.
- J. S. ROMM,
1992 *The Edges of the Earth in Ancient Thought: Geography, Explorations and Fiction*, Princeton, p. 49-60.
- M. ROSTOVITZEFF,
1957 *Economic and social history of the Roman Empire*, 2^e éd., Oxford, II, p. 575, n. 15.
- A. RUIZ DE ELVIRA,
1953 *El valor de la novela antigua a la luz de la ciencia de la literatura*, *Emerita*, 21, p. 64-110.

- L. G. RUGGINI,
 1974 « Leggenda e realtà degli Etiopi nella cultura tardoimperiale », *IV Congresso Internazionale di Studi Etiopici (Roma 10-15 aprile 1972)* I, *Accademia Nazionale dei Lincei a. 371*, n° 191, Rome, p. 149-150.
- S. SAID,
 1990 Les langues du roman grec », *Le monde du roman grec*, M.-F. BASLEZ, P. HOFFMANN, M. TREDE. éd., Paris, p. 169-186.
- B. SALL,
 1981 *Amon de Koush. Recherches sur l'iconographie et les titres du dieu Amon dans les centres religieux du pays de Koush : Milieu du VIII^e s. av. J.-C.- milieu du IV^e s. apr. Jésus Christ*, thèse de 3^e cycle, Paris IV.
- G. N. SANDY,
 1982 a "Characterization and philosophical decor in Heliodorus' *Aithiopica*", *TAPA* 112, p. 166.
 1982 b *The writer and the work: Heliodorus*, Twayne Publishers.
- S. SANTANDREA, L. GIORGI,
 1965 *Morte violenta a perire divini Scilluk e Dinka-Sudan, Africa*, Istoria. Italia per Africa.
- S. SAUNERON, J. YOYOTTE,
 1952 « La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique », *BIFAO*, p. 157-207.
- S. SAUNERON,
 1957 *Les prêtres dans l'ancienne Egypte*, p. 58.
- T. SÄVE-SÖDERBERGH,
 1941 *Aegypten und Nubien. Ein Beitrag zur Geschichte altägyptischer Aussenpolitik*, Lund.
 1946 "Zu den äthiopischen Episoden bei Herodot", *Eranos* 44, p. 68-80.
 1956 "Nubian Kingdom of the Second Intermediate Period", *Kush* 4, p. 54-61.
- T. SCHMITZ,
 1997 *Bildung und Macht : zur sozialen und politischen Funktion der Zweiten Sophistik in der griechischen Welt der Kaiserzeit*, Munich.
- C. SCHMIDT,
 1940 "Manichäische Handschrift der staatlichen Museen Berlin", *Kephalaia* I, 1-2, Stuttgart, , LXXVII, p. 188-189.
- F. SCHMIDT,
 1988 *Imago Mundi*, « Naissance d'une géographie juive », dans *Moïse géographe, Recherches sur les représentations juives et chrétiennes de l'espace*, A. DESREUMAUX, F. SCHMIDT éd., p. 25.
- M. SCHMIDT éd.,
 1960 *Hesychii Alexandri Lexicon* II, E. K. Iéna, p. 450.
- G. L. SCHMELING,
 1974 *Chariton*, New York.

- P. SCHNEIDER,
 2004 *L'Éthiopie et l'Inde, Interférences et confusions aux extrémités du monde antique* (VIII^e siècle avant J.-C. - VI^e siècle après J.-C.), Collection de l'École française de Rome, 335.
- P. SCHOLZ,
 1986 "Kusch-Meroe-Nubien I", *Antike Welt* 17, Sondernr., p. 1-76.
 1987 "Kusch-Meroe-Nubien I", *Antike Welt* 18, Sondernr., p. 77-152.
- J. SCHWARTZ,
 1960 « L'Empire romain, l'Égypte et le commerce oriental », *Annales ESC*, 15/1, 1960, p. 18-44.
 1967 Quelques observations sur des romans grecs », *L'Antiquité classique* 36, p. 550.
- E. SEGUENNY,
 1984 « La religion populaire du Soudan ancien », *Meroitica* 7, p. 149-155.
- C. SETTIPANI,
 2000 *Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles romaines sénatoriales à l'époque impériale, Mythe et réalité*, Oxford, p. 440.
- P. L. SHINNIE,
 1961 "A Late Latin Inscription", *Kush* 9, Londres, p. 284-286.
 1967 *Meroe. A Civilization of the Sudan*, Londres, Thames and Hudson, Collect. Ancient Peoples and Places, p. 23.
- P. L. SHINNIE, F. KENSE,
 1982 "Meroitic iron working", *Meroitica* 6, p. 17-28.
- J. SIRINELLI,
 1961 *Les vues historiques d'Eusèbe de Césarée durant la période prénicéenne*, Dakar, p. 19.
 1993 *Les enfants d'Alexandre*, Paris, p. 235 ; 299.
- H. F. C. SMITH,
 1955 "The transfer of the Capital of Kush from Napata to Meroe", *Kush* 3, p. 20-25.
- J.-F. M. SNOWDEN,
 1970 *Blacks in Antiquity, Ethiopians in the Greco Roman Experience*, Cambridge (Mass.), p. 199-205.
 1976 « Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'Antiquité gréco-romaine », *L'image du Noir dans l'art occidental I*, Fribourg (Suisse), p. 133-245.
 1983 *Before Color Prejudice: The Ancient View of Blacks* (Cambridge, MA).
- J. SOULE-NAN,
 2002 *La Nubie des pyramides*, Editions du Rocher, Monaco, Champollion, p. 235.
- S. STEPHENS,
 1994 "Who Read Ancient Novels?", *The Search for the Ancient Novel*, J. TATUM éd., p. 405-418.

- S. SWAIN,
1996 *Hellenism and Empire. Language, Classicism, and Power in the Greek World A. D. 50-250*, Oxford, p. 399, 423-424.
- T. SZEPESSY,
1957 "Die Aithiopika des Heliodoros und der griechische sophistische Liebesroman", *AAntHung* 5, p. 246.
- T. SZEPESSY,
1976 « Le siège de Nisibis et la chronologie d'Héliodore », *AAntHung* 24, p. 249-276.
- S. TAILLEUR,
1985 « Modèles amoureux proposés par les romans grecs », *Kentron* 1.
- L. TARAN,
1992 "The authorship of an allegorical interpretation of Heliodorus' Aethiopica", SOFIHS MAIHTORES. *Chercheurs de Sagesse ; Hommage à Jean Pépin*, publié sous la direction de M.-O. GOULET-CAZE, G. et D. O'BRIEN, « Collection des Etudes Augustiennes », *Série Antiquité*, 131, Paris, p. 203-230.
- G. THILO, H. HAGEN éd.,
1902 *Servi ... in Virgilio Carmina Commentarii*, vol. III, fasc. 2, Leipzig, p. 431.
- L. A. THOMPSON,
1969 *The Kingdom of Kush and the Classical World, Nigeria and the Classics* XI, p. 37.
1983 "Observations on the Perception of 'Race' in the Early Roman Empire", *PACA* 17, p. 1-21.
1993 "Roman Perceptions of Blacks", *Scholia* 2, p. 17-30 = *Natal Studies in Classical Antiquity* (Durban/Natal).
- L. TÖRÖK,
1976 *Meroitica* 2, Berlin, p. 95-102.
1977 "Some comments on the social position and hierarchy of the Priests on Karanog Inscriptions", *Ägypten und Kusch*, p. 416.
1978 "Two meroitic studies: the meroitic chamber in Philae and the administration of Nubia in the 1st to 3rd centuries A. D.", *Oikumene* 2, 217-237.
1979 "Economic and officials in meroitic Nubia. A study in territorial administration of the late meroitic kingdom", *Studia Aegyptiaca* 5, Budapest, p. 137.
1987 "A contribution to Post-Meroitic Chronology: The Blemmyes in Lower Nubia", *Rivista di studi orientali* 58 (= *Studi in onore di U. Monneret de Villard* I, Rome), p. 201-243.
1988 Die Geschichte Meroes. Ein Beitrag über die Quellenlage und den Forschungsstand", *ANRW* 2, 10, 1, Stuttgart, p. 107-341.
1989-90 "Augustus and Meroe", *Orientalia Suecana* 38-39, p. 171-190.

- 1997 *Meroe City : an Ancient African Capital* (Egypt Exploration Society, Occasional Publications 12), vol. 1-2, Londres, 25 sq., 116 sq., 102 sq.
- 1999 "The End of Meroe", D. A. WELSBY ed., *Recent Research in Kushite History and Archaeology. Proceedings of the 8th International Conference for Meroitic Studies (British Museum Occasional Paper 131)*, London, p. 133-156.
- 1999 "Meroe, city", K. A. BARD ed., *Encyclopædia of the Archaeology of Ancient Egypt*, London-New York, p. 510-515.
- 1999 "Meroitic culture", K. A. BARD ed., *Encyclopædia of the Archaeology of Ancient Egypt*, London-New York, p. 518-522.
- 2001 "The Image of the Ordered World in Ancient Nubia", D. KUHN, H. STAHL (Hg.), *Die Gegenwart des Altertums. Formen und Funktionen des Altertumsbezugs in den Hochkulturen der Alten Welt*. Heidelberg, p. 127-146.
- 2002 "Kingship and Decorum: (Re-) constructing the Meroitic Elite", *Der antike Sudan. Mitteilungen der Sudanarchäologischen Gesellschaft zu Berlin* 13, p. 60-84.
- 2003 "El reino de Meroe, 300 a.C. - 350 d.C.", C. PEREZ DIE (szerk.), *Nubia. Los reinos del Nilo en Sudán* [exhibition catalogue, Barcelona, Fundación "la Caixa"], Barcelone, p. 69-75.
- J. M. C. TOYNBEE,
1973 *Animals in Roman life Art*, Londres, p. 142.
- B. G. TRIGGER,
1965 *History and settlement in lower Nubia*, Yale University publications in anthropology, LXIX, Yale Press Univers Press.
- 1970 *The Meroitic funerary Inscriptions front Arminna West*, avec des commentaires et des index de A. HEYLER (New Haven et Philadelphie), texte 2, « *Other descriptives phrases* », I. 2, p. 28.
- J. TRINQUIER,
2005 « *Hic sunt leones*. La représentation des confins éthiopiens de l'Égypte dans la mosaïque barberini de Palestrina », Actes du colloque *L'Égypte à Rome, Cahiers de la MRSH-Caen* 41, p. 339-382.
- C. VANDERSLEYDEN,
1981 « Sources égyptiennes pour l'Éthiopie des Grecs », *BIFAO* 81 (Supplément), Caire, p. 191-195.
- H. VAN DER WALK,
1941 « Remarques sur la date des Ethiopiques », *Mnemosyne* 9, p. 97-100.
- G. VANTINI,
1984 « Eléments de la religion méroïtiques dans le roman les *Ethiopiques* », p. 25.
- A. A. VASILIEV,
1936 *Expositio Totius Mundi - An Anonymous Traetise of the 4th c. A. D.*, Seminarium Kondakovannum, VIII, 32.

- J. VERCOUTTER,
 1958 *Essai sur les relations entre Egyptiens et Préhellènes*, Paris.
 1958-60 « Un des palais des Candaces contemporain d'Auguste : Fouilles à Wad-Ben-Naga », *Syria* 39, 1962, p. 263-299.
 1996 « L'administration des mines d'or en Egypte et en Nubie », *Méditerranées* 6/7.
- J. VERCOUTTER et al.,
 1976 *L'Image du Noir dans l'art Occidental I-IV*, « Des Pharaons à la chute de l'Empire romain », (Fribourg/Paris 1976-1989) = *Image of the Black in Western Art* (Houston/Cambridge, MA 1976).
- J.-P. VERNANT,
 1972 « Les troupeaux du Soleil et la Table du Soleil », *REG* 85, Paris, p. XIV-XVI.
 1979 *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, p. 239-249.
- M. J. VERSLUYS,
 2002 "Aegyptiaca Romana. Nilotic Scenes and the Roman Views of Egypt", *coll. Religions in the Graeco-Roman World* 144, Leyde-Boston, Brill, n° 6, p. 52-54.
- H. VON HEITZE,
 1956 « Das heiligtum der Fortuna Primigenia in Präneste, dem heutigen Palestrina », *Gymnasium* 63, p. 526-544
- W. VYCICHL,
 1958 a "Hindu Influence in Meroitic Art?, On the three-headed Lion-God Apezemak", *Kush* 6, p. 174-176.
 1958 b "The name of the Blemmyes", *Kush* 6, p. 179.
 1978 "Heliodorus Aithiopika und die Volksstämme Reiches Meroë", E. ENDESFELDER, K.-H. PRIESE, W.-F. REINEKE, S. WENIG éd., *Ägypten un Kusch* (Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients) 13, Berlin, p. 457 sq.
- G. WEILL GOUDCHAUX,
 1998 « Divagations autour de la mosaïque nilotique de Palestrina », *L'Egitto in Italia dall'antichità al medioevo*, Atti del III Congresso Internazionale ITALO-EGIZIANO, Rome, CNR-Pompéi, 13-19 novembre 1995, eds. N. BONACASA, M. C. NARO, E. C. PORTALE, A. TULLIO, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, p. 525-534.
- St. WENIG,
 1978 *Africa in Antiquity, The Arts of Ancient Nubia and the Sudan II : the Catalogue*, New York, The Brooklyn Museum, p. 82, fig. 61 et p. 83.
 2001 « Bemerkungen zur Chronologie des Reiches von Meroe », *MIO* 13, 1, p. 44 et n° 221.
- T. WHITMARSH,
 2001 *Greek Literature and the Roman Empire. The Politics of Imitation*, Oxford, p. 90-130.

- D. WILDUNG,
 1997 « Méroé et l'hellénisme », *Soudan : Royaumes sur le Nil*, Catalogue de l'exposition de l'Institut Monde Arabe, Paris, p. 369-380.
 1997 « Le trésor de Méroé », *Soudan : Royaumes sur le Nil, Exposition présentée à l'Institut du Monde Arabe*, Paris, 1997.
- W. H. WILLIS, K. MARESCH,
 1988 "The encounter of Alexander with the Brahmins. New fragments of the Cynic Diatribe P. Genev. Inv.", *ZPE* 74, p. 59-83.
- A. WIFSTRAND,
 1945 *Eikota*, fasc. V, p. 26-41, Lund.
- J. J. WINKLER,
 1982 "The mendacity of Kalasiris and the narrative strategy of Heliodoros' *Aithiopika*", *Yale Class. St.* 27, p. 93-158.
- E. WOLFF,
 1997 *Le roman grec et latin*, Paris, Ellipses.
 2001 « Les personnages du roman grec et *l'Historia Apollonii Regis Tyri* », *Les personnages du roman grec*, B. POURDERON éd. (Lyon, Maison de l'Orient méditerranéen, 2001), p. 233-240.
- M. WORONOFF,
 1978 « Structures parallèles de l'initiation des jeunes gens en Afrique noire et dans la tradition grecque », *Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, Colloque de Dakar, Dakar et Abidjan.
 2002 « Rapports de pouvoir entre les personnages dans les *Ethiopiennes* », *Les personnages du roman grec, des origines à l'époque byzantine*, Actes du colloque de Tours, nov. 1999, édités en collaboration avec C. HUNZINGER et D. KASPRZYK, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen, série littéraire n° 7, Lyon, p. 193-206.
- Y. YATROMANOLAKIS,
 1988 "Baskanos Eros: Love and the Evil-Eye in Heliodorus' *Aethiopica*", *The Greek Novel, A.D. 1-1985*, R. BEATON éd., London, p. 194-204.
- L. V. ŽABKAR,
 1974 *Apedemak. The Lion God of Meroe*, Warminster.

INDEX

INDEX DES AUTEURS ANCIENS ET SOURCES

A

| | |
|--|---|
| Achille Tati ^s , <i>Leucippé et Clitophon</i> _____ | 20, 23, 37, 64, 67-68, 135, 156, 335, 348 |
| Aelius Aristide, <i>Discours</i> _____ | 149, 230 |
| Agatharchidès, <i>Erythrée</i> _____ | 214, 258 |
| Ammien Marcellin, <i>Histoire</i> _____ | 208, 220 |
| <i>Anonymi liber rebaptismate</i> _____ | 243 |
| Antisthène, <i>Successions</i> _____ | 282 |
| Apollodore, <i>Bibliothèque</i> _____ | 260-261 |
| Apollonios de Rhodes, <i>Scholies</i> _____ | 261 |
| Aratos, <i>Les Phénomènes</i> _____ | 72 |
| Aristophane, <i>Scholies des Grenouilles</i> _____ | 261 |
| Aristote | |
| <i>Analytica posteriora</i> _____ | 143 |
| <i>Aristote Fragments, De inondatione Nili</i> _____ | 147 |
| <i>Génération des animaux</i> _____ | 51, 70 |
| <i>Histoire des animaux</i> _____ | 70 |
| <i>Métaphysique</i> _____ | 19 |
| <i>Politique</i> _____ | 123, 249, 252 |
| <i>Rhétorique</i> _____ | 237 |
| Arrien | |
| <i>De l'Inde</i> _____ | 123, 143, 147 |
| <i>L'Anabase</i> _____ | 165 |
| Athénée, <i>Deipnosophistes</i> _____ | 30, 253 |
| Aulu-Gelle, <i>Nuits attiques</i> _____ | 206 |
| Avienus, <i>Geographi Graeci Minores</i> _____ | 258 |

B

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| <i>Barlaam et Ioasaph</i> _____ | 265 |
| Bible | |
| <i>Actes des Apôtres</i> _____ | 176, 230, 243, 244 |
| <i>Bible des Septante</i> , _____ | 189 |
| <i>Esther</i> _____ | 189 |
| <i>Genèse</i> _____ | 107, 330 |
| <i>Habacuc</i> _____ | 107 |
| <i>II Rois</i> _____ | 107, 233 |
| <i>Isaïe</i> _____ | 106, 176, 230, 233 |
| <i>Judith</i> _____ | 107 |

C

| | |
|--|---|
| Callistrate, <i>Description des statues</i> _____ | 258 |
| Calpurnius Flaccus, <i>Declamationes</i> _____ | 111 |
| Chariton, <i>Chairéas et Callirhoé</i> _____ | 20, 23, 53, 135, 221, 326, 345, 348, 358-359, 362 |
| Claudian, <i>Idylles</i> _____ | 208 |
| Clément d'Alexandrie, <i>Paed.</i> _____ | 316 |
| <i>Corpus Medicorum Graecorum</i> _____ | 67 |
| <i>Corpus Paraemiodraptorum Graecorum</i> _____ | 116 |
| Cosmas Indicopleustès, <i>Topographie chrétienne</i> _____ | 211, 213 |
| <i>Crésias, L'Inde</i> _____ | 315 |

D

| | |
|---|---------------|
| <i>De philosophica historia</i> XXXII = Kühn XIX, 327-328 _____ | 66 |
| Démosthène, <i>Contre Midias</i> _____ | 273 |
| Denys le Périégète, <i>Description de la terre</i> _____ | 207, 258, 285 |
| Diodore de Sicile, <i>Bibliothèque Historique</i> _____ | |
| 6, 20, 30, 33, 110, 117, 118, 123, 128, 131-132, 139, 140, 141, 143-145, 147, 149, 155, 156, 159-161, 163, 166, 177, 189, 191, 193, 197, 200, 214, 222, 224, 230-231, 245, 248-253, 257-258, 269-272, 277-281, 286, 288, 295-298, 301-302, 314, 317, 320, 333, 341, 349 | |
| Diogène de Laërce, <i>Vie des Philosophes</i> _____ | 282 |
| Dion Cassius, <i>Histoire romaine</i> _____ | 147, 240 |
| Dion Chrysostome, <i>Orationes</i> _____ | 258 |
| <i>Doxographi Graeci</i> _____ | 145 |

E

| | |
|--|-----------------------------|
| Elien, <i>Nature des animaux</i> _____ | 147, 168, 224-225, 261, 324 |
| Ephraïm, <i>Carmina Nisibis</i> _____ | 11 |
| Epiphanius, <i>De XII gemmis</i> _____ | 184 |
| Eschyle | |
| <i>Euménides</i> _____ | 40 |
| <i>Fragment</i> _____ | 115, 123, 146, 292 |
| <i>Perses</i> _____ | 258 |
| <i>Prométhée enchaîné</i> _____ | 22, 39, 286 |
| <i>Suppliants</i> _____ | 146 |
| Esope, <i>Fables</i> _____ | 116 |
| Euripide | |
| <i>Andromaque</i> _____ | 191 |
| <i>Ion</i> _____ | 38, 40-41 |
| <i>Iphigénie à Aulis</i> _____ | 54, 191 |
| <i>Iphigénie en Tauride</i> _____ | 52-55, 307 |
| <i>Phèdre</i> _____ | 51, 56-57 |
| Eusèbe | |
| <i>Histoire Ecclésiastique</i> _____ | 230, 243-244 |
| <i>Vita Constantini</i> _____ | 209 |
| Eustathe | |
| <i>Ad Iliadem</i> _____ | 286 |
| <i>Ad Per.</i> _____ | 286 |
| Evagrius, <i>Histoire Ecclésiastique</i> _____ | 209 |
| <i>Expositio Totius Mundi et Genium</i> _____ | 163, 202 |

F

| | |
|--|--|
| FGH _____ | 47, 118, 130, 141, 145, 244, 249, 250, 282, 291, 342 |
| FHG _____ | 115, 130, 244, 250, 260, 342 |
| FHN | |
| 132, 176, 177, 179, 184, 186-188, 190, 198, 200-201, 242, 247, 269-270, 277, 282, 289, 300, 303, 305, 323, 342 | |
| Flavius Josèphe | |
| <i>Antiquités Judaïques</i> _____ | 107, 141, 211, 329 |
| <i>Contre Apion</i> _____ | 118, 288 |
| <i>Guerre des Juifs</i> _____ | 261 |

| | |
|--|----------|
| Florus, <i>Epitome rerum Romanarum</i> _____ | 218, 220 |
| <i>Fragmenta comicorum graecorum</i> _____ | 117 |

G

| | |
|---|---------------|
| GCS _____ | 316, 342 |
| <i>Geographi Graeci Minores</i> _____ | 253, 260, 286 |
| <i>Geographi Latini Minores</i> _____ | 208 |
| Georges Cedrenus, <i>Compendium Historiarum</i> _____ | 10 |

H

| | |
|--|--|
| Hérodote, <i>Histoires</i> _____ | |
| 6, 18, 29-32, 35-36, 47, 110, 112, 114-115, 118-131, 133-134, 136, 140, 146, 158, 160-161, 166-167, 169, 175, 178, 185, 189, 190-191, 200-201, 203, 205, 207-208, 222, 229-233, 248-249, 251-254, 256, 258, 260, 266, 282, 285-287, 289-292, 295, 297, 298, 308, 312-313, 315, 318, 320, 322, 325, 328-329, 333, 336, 341, 352 | |
| Hésiode | |
| <i>Le Bouclier</i> _____ | 259 |
| <i>Théogonie</i> _____ | 255, 259 |
| Himerius, <i>Orationes</i> _____ | 320 |
| <i>Histoire du roi Apollonios de Tyr</i> _____ | 24 |
| Homère | |
| <i>Iliade</i> _____ | 26, 30, 55, 112-113, 194, 259, 289, 308, 316 |
| <i>Odyssée</i> _____ | |
| 14, 18, 26-27, 37-38, 61, 109, 112-113, 168-169, 194, 289, 313 | |
| Horace | |
| <i>Art poétique</i> _____ | 26 |
| <i>Epodes</i> _____ | 220 |
| <i>Odes</i> _____ | 220-221, 224 |
| <i>Satires</i> _____ | 33, 308 |

I

| | |
|---|-----|
| Iamboulos, <i>Bibliothèque Historique</i> _____ | 143 |
| <i>IPhilae</i> 128 _____ | 185 |
| Irénee, <i>Aduersus haereses</i> _____ | 243 |
| Isidore de Séville, <i>Etymologiae</i> _____ | 123 |

J

| | |
|--|----------|
| Jamblique, <i>Les mystères d'Égypte</i> _____ | 22 |
| Jean Malalas, <i>Chorographie</i> _____ | 257 |
| Jean Zonaras _____ | 147 |
| Jérôme | |
| <i>Epistolae</i> _____ | 208, 266 |
| <i>Onomast.</i> _____ | 211 |
| Julien | |
| <i>Discours de Julien Empereur</i> _____ | 22 |
| <i>Lettres</i> _____ | 316 |
| Julius Honorius, <i>Cosmographia</i> , _____ | 208 |
| Julius Valère, <i>Res gestae Alexandri Macedonis translatae ex Aesopo graeco</i> _____ | 204, 207 |

L

| | |
|--|----------------|
| <i>La Thériaque à Pison</i> _____ | 66 |
| Lactantius Placidus, <i>Commentarii in Statii Thebaida</i> _____ | 285 |
| Longus, <i>Daphnis et Chloé</i> _____ | 16, 67-68, 335 |
| Lucain, <i>Pharsale</i> _____ | 166, 217 |
| Lucien | |

| | |
|---|-----|
| <i>Dialogues des morts</i> _____ | 261 |
| <i>Eloge de la Danse</i> _____ | 224 |
| <i>Histoires Véritables</i> _____ | 21 |
| <i>Les Longue-Vie</i> _____ | 205 |
| <i>Sur la manière d'écrire l'histoire</i> _____ | 261 |
| <i>Lyrica Graeca Selecta</i> _____ | 259 |

M

| | |
|---------------------------------|-----|
| Mimmerme, <i>Fragment</i> _____ | 115 |
|---------------------------------|-----|

N

| | |
|--|----------|
| Nicolas de Damas _____ | 249, 252 |
| Nonnos de Panopolis, <i>Dionysiaques</i> _____ | 165 |
| <i>Notitia Dignitatum</i> _____ | 188 |

O

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| OGIS _____ | 185, 212, 343 |
| Optatien Porphyre, <i>Carm.</i> _____ | 257 |
| Ovide | |
| <i>Amours</i> _____ | 220, 257 |
| <i>Art d'aimer</i> _____ | 261, 262 |
| <i>Métamorphoses</i> _____ | 115, 261 |

P

| | |
|--|-------------------------------------|
| <i>P. Aberdeen</i> _____ | 32, 343 |
| Palladii dial., <i>De vita S. Ioh Chrys.</i> _____ | 208 |
| Pausanias, <i>Description de la Grèce</i> _____ | 214-215, 217, 258, 290, 292 |
| <i>Périple d'Hannon</i> _____ | 315 |
| <i>Périple de la Mer d'Erythrée</i> _____ | 211 |
| <i>Périple du Pseudo-Scylax</i> _____ | 253, 291 |
| <i>Périples Libyques</i> _____ | 253 |
| Philodème, <i>Anthologie grecque</i> _____ | 261 |
| Philostrate | |
| <i>Images</i> _____ | 262 |
| <i>Lettres à Chariton</i> _____ | 16 |
| <i>Vie d'Apollonios de Tyane</i> _____ | |
| 21, 24-25, 47, 125, 143, 160, 163, 166, 168, 203, 224, 256, 258, 264-266, 273-274, 297, 311, 314, 317, 320, 323, 337, 345 | |
| Philostrate, <i>Vies des Sophistes</i> _____ | 14 |
| Photius, <i>Bibliothèque</i> _____ | 16, 18, 20, 188, 214, 258, 262, 273 |
| Pindare | |
| <i>Néméennes</i> _____ | 256 |
| <i>Pythiques</i> _____ | 47, 259 |
| Platon | |
| <i>Banquet</i> _____ | 66, 72 |
| <i>Cratyle</i> _____ | 150 |
| <i>Menexène</i> _____ | 51 |
| <i>Phèdre</i> _____ | 59 |
| <i>Politique</i> _____ | 249 |
| <i>Sophiste</i> _____ | 22 |
| Pline l'Ancien, <i>Histoire Naturelle</i> _____ | |
| 6, 70-71, 111, 117, 118, 128, 131, 132, 140, 142, 162, 169, 177, 184-186, 198, 200, 202, 204-208, 214, 218, 221-225, 228, 231, 239, 240, 242, 243, 245, 258, 262, 273, 282, 290, 313-314, 323, 329, 333, 349 | |
| Plutarque | |
| <i>Ath.</i> _____ | 22 |
| <i>Crassus</i> _____ | 221, 224 |
| <i>De sera numinis vindicta</i> _____ | 59, 70 |
| <i>Œuvres morales</i> _____ | 59 |

| | |
|---|---|
| <i>Pélopidas</i> | 273 |
| <i>Pyrrhus</i> | 22 |
| <i>Thémistocle</i> | 48 |
| <i>Vie d'Alexandre</i> | 234, 265 |
| <i>Poetarum comicorum graecorum fragmenta</i> | 117 |
| Polyen, <i>Stratégémata</i> | 33 |
| <i>Pompéi IX, V, 9</i> | 17 |
| Pomponius Mela, <i>Chorographie</i> | |
| | 123, 162, 206-208, 218, 220, 225, 290, 312 |
| Procope, <i>De aedificiis</i> | 329 |
| Properce, <i>Elégies</i> | 220 |
| Prudence, <i>Contre Symmaque</i> | 166 |
| Pseudo-Callisthène, <i>Roman d'Alexandre</i> | |
| | 21, 24, 124, 125, 126-131, 133, 136, 184, 186, 200, 204, 207, 221, 241-242, 245, 263, 265, 286, 312, 333, 337, 339, 354 |
| Ptolémée, <i>Géographie</i> | 162, 211, 215 |

Q

| | |
|--|----------|
| Quintus de Smyrne, <i>Suite d'Homère</i> | 113, 256 |
|--|----------|

R

| | |
|--|-----|
| <i>Ravennatis anonymi cosmographia</i> | 244 |
|--|-----|

S

| | |
|--|------------------------|
| Saint Augustin, <i>Cité de Dieu</i> | 13 |
| Sénèque | |
| <i>De ira</i> | 192 |
| <i>Lettres à Lucilius</i> | 36 |
| <i>Questions Naturelles</i> | 146, 185-186, 198, 204 |
| <i>Tragédies</i> | 57 |
| Servius | |
| <i>Ad Virg. Aenidem</i> | 257 |
| <i>Ad Virg. Georgica</i> | 219, 281 |
| Silius Italicus, <i>Guerre Punique</i> | 218 |
| Socrate, <i>Histoire Ecclésiastique</i> | 9 |
| Solin, <i>Collectanea rerum memorabilium</i> | 123 |
| Sophocle, <i>Antigone</i> | 260 |

| | |
|----------------------------------|--|
| Stace, <i>Silves</i> | 221 |
| Stobée, <i>Florilège</i> | 250 |
| Strabon, <i>Géographie</i> | |
| | 6, 30, 109-111, 114-115, 117-119, 122-123, 125, 128, 131, 137-141, 143, 147-150, 154-156, 158-163, 165-166, 169, 177, 184-186, 191, 195, 197, 199, 200-202, 205, 207, 214, 219-223, 231, 239-242, 245, 248, 249, 253, 256, 258, 262, 265, 269-270, 272-273, 280, 286-287, 295-297, 301, 314, 317, 323-324, 333 |

T

| | |
|---|----------|
| Thémistius, <i>Orationes</i> | 253 |
| Théocrite, <i>Idylles</i> | 206 |
| Théophraste, <i>Histoire des Plantes</i> | 223 |
| Théophylacte de Simocatta, <i>Histoires</i> | 166 |
| Tibulle, <i>Elégie</i> | 147, 257 |

V

| | |
|-------------------------|------------------------------|
| Virgile | |
| <i>Eneïde</i> | 308 |
| <i>Géorgiques</i> | 166, 218, 220, 224, 261, 281 |
| Vopiscus | |
| <i>Firmus</i> | 209 |
| Vospicus | |
| <i>Aurélien</i> | 17 |

X

| | |
|---|----------|
| Xénophon | |
| <i>Cyropédie</i> | 191 |
| <i>Helléniques</i> | 51 |
| Xénophon d'Ephèse, <i>Ephésiaques</i> | 156, 316 |

Z

| | |
|--|----------|
| Zosime, <i>Nouvelle Histoire</i> | 209, 210 |
|--|----------|

INDEX DES AUTEURS MODERNES

A

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Abdalla A. M. | 344 |
| Adam S. | 344 |
| Adams W. Y. | 206, 359 |
| Alfred C. | 356 |
| Alliot M. | 244, 344 |
| Altheim F. | 15, 72, 206, 344, 355 |
| André J. | 111, 163, 195, 206, 214, 218, 344 |
| Anfray F. | 211, 213, 344, 345 |
| Arkell A. J. | 212, 240, 291, 344 |
| Arora U. P. | 344 |
| Association Guillaume Budé | 23, 112, 342, 347, 353 |

B

| | |
|-----------------------|---|
| Balandier G. | 344 |
| Ballabriga A. | 257, 344 |
| Bardou P. | 344 |
| Bartsch S. | 35, 344 |
| Baslez M.-F. | 36, 334, 336, 345, 347, 352, 357, 359, 360, 362 |
| Beardsley G. H. | 257, 345 |
| Beaton R. | 65, 334, 345, 353, 367 |
| Bernard A. | 136, 163, 176, 345 |
| Bernard E. | 127, 187, 198, 213, 271-272, 342, 345 |
| Bersina S. J. | 194, 345 |
| Bertholot A. | 345 |

| | |
|------------------|---|
| Billault A. | 4, 13, 18, 21-23, 30, 34, 37, 71-72, 135, 345 |
| Birley A. R. | 12, 346 |
| Blanc N. | 134, 141, 147, 259, 346 |
| Blanchard A. | 43, 46, 346 |
| Bodley N. B. | 172, 346 |
| Bonneau D. | 143, 149-151, 159, 166, 346 |
| Bonnet et al. C. | 346 |
| Bourgeois A. | 5, 346 |
| Bowersock G. W. | 11, 346 |
| Bowie E. L. | 14, 16, 346 |
| Boyer J.-C. | 63, 346 |
| Brenda C. G. | 251, 346 |
| Briand M. | 335, 347 |
| Briant P. | 190, 347 |
| Broze M. | 347 |
| Bucher L. | 347 |
| Burstein S. M. | 185, 191, 214, 347 |

C

| | |
|--------------------|----------------------------|
| Cailliaud F. | 347 |
| Caquot A. | 211, 344 |
| Carcopino J. | 171, 347 |
| Carrier C. | 271, 347 |
| Cauderlier P. | 164, 347 |
| Chassang A. | 347 |
| Chausson F. | 14, 347 |
| Chuvin P. | 11, 24, 156, 165, 347, 348 |
| Cizek E. | 348 |
| Colloque de Dakar | 348, 367 |
| Colonna A. | 10, 13, 30, 348 |
| Contenson H. de | 210, 348 |
| Courand-Lalanne S. | 23, 60, 348 |

D

| | |
|---------------------------|---|
| Dauge Y. A. | 348 |
| Daumas F. | 356 |
| Derosches - Noblecourt C. | 356 |
| Desanges J. | 33, 109, 132, 162, 169, 177-178, 185-187, 191, 201-202, 204-207, 209, 212, 219, 224, 228, 231, 244, 253, 285, 291, 314, 315, 322, 330, 348, 376, 379, 381-382 |
| Diallo B. | 349 |
| Dickie M. | 65, 349 |
| Diels H. | 114-115, 145-146, 349 |
| Dihle A. | 216, 349 |
| Dilke O. A. W. | 70, 349 |
| Diop C. A. | 240, 349 |
| Dixon D. M. | 172, 349 |
| Dodds E. D. | 65, 349 |
| Donadoni S. | 188, 350 |
| Doresse J. | 202, 285, 350 |
| Drewes A. J. | 211-213, 345, 350 |
| Drews R. | 257, 258, 259, 350 |
| Du Bourguet C. P. | 149, 346 |
| Dunham D. | 313, 343, 350 |
| Dyck A. R. | 23, 25, 350, 360 |

E

| | |
|------------|----------------------------|
| Eco U. | 26, 350 |
| Egger B. | 245, 350 |
| Eide T. | 169, 283, 303, 350 |
| Eisa K.-A. | 309, 350 |
| Engels R. | 194, 257-258, 285-286, 350 |

F

| | |
|------------------|---|
| Ferguson J. | 65, 351 |
| Festugiere A. J. | 265, 351 |
| Feuillatre E. | 12, 35, 53-54, 56-57, 71-72, 194, 330, 335, 351 |
| Février J. G. | 278, 351 |
| Filliozat J. | 163, 206, 214, 218, 344 |
| Finley M. I. | 40, 351 |
| Fleischer R. | 227, 351 |
| Fox R. L. | 14, 351 |
| Fusillo M. | 20, 35, 71, 72, 351 |

G

| | |
|-----------------|--|
| Garstang J. | 172, 173, 351 |
| Gernet L. | 291, 351 |
| Geus F. | 351 |
| Gilbert P. | 352 |
| Giorgi L. | 251, 362 |
| Goldhill S. | 65, 352 |
| Goosens G. | 352 |
| Goukowsky P. | 4, 33, 43, 114, 167, 242, 352 |
| Graïen B. | 352 |
| Graziani F. | 135, 352 |
| Griffith F. Ll. | 208-209, 279, 351, 352 |
| Grimal N. | 352 |
| Grimal P. | 6, 8, 12, 23, 29, 36-37, 135, 315, 352 |
| Gsell St. | 201, 207-208, 352 |

H

| | |
|------------------|--|
| Haeny G. | 257, 352 |
| Hagen H. | 364 |
| Hägg T. | 15, 16, 176, 179, 200, 245, 275, 283, 303, 334, 350, 352 |
| Hani J. | 47, 72, 286, 353 |
| Hansen M. H. | 238, 353 |
| Haycock B. G. | 169, 177, 250, 253, 353 |
| Helmbold W. C. | 353 |
| Herminghausen D. | 353 |
| Hinkel M. | 323, 353 |
| Hintze F. | 176-177, 186, 209, 240, 250, 309, 353 |
| Hintze U. | 250, 353 |
| Hofmann I. | 173, 309, 354 |
| Huet P.-D. | 354 |

I

| | |
|-----------|---------|
| Imbert C. | 64, 354 |
|-----------|---------|

J

| | |
|-------------|---|
| J. P. Migne | 9, 111, 118, 163, 202, 208-209, 219, 243, 343 |
| Jacob C. | 354 |
| Jacoby F. | 47, 74, 112, 118, 130, 141, 145, 244, 249-250, 282, 291, 342, 354 |
| Jacquet J. | 230, 354 |
| Janni P. | 219, 354 |
| Janvier Y. | 215-219, 221, 354 |
| Jones H. M. | 65, 354 |
| Jouanno C. | 21, 354 |

K

| | |
|------------------------|---------------|
| Kendall T. _____ | 354 |
| Kense F. _____ | 228, 314, 363 |
| Kerenyi K. _____ | 354 |
| Keydell R. _____ | 11, 354 |
| Kirwan L. P. _____ | 188, 306, 355 |
| Klippe E. J. _____ | 251, 355 |
| Kormysheva E. Y. _____ | 355 |
| Kotula T. _____ | 171, 355 |
| Kövendi D. _____ | 72, 355 |
| Kraus T. _____ | 173, 355 |
| Kronenberg A. _____ | 251, 355 |
| Kübler B. _____ | 242, 355 |

L

| | |
|-----------------------|--|
| Labre Y. _____ | 351 |
| Lacombrade C. _____ | 11, 22, 355 |
| Lacovara P. _____ | 313, 355 |
| Laplace M. _____ | 35, 38, 40-41, 43, 46, 53-55, 59, 263, 355 |
| Leclant J. _____ | 161, 174, 188, 194, 209, 244, 277, 278, 279, 285, 296, 298, 306, 308, 309, 355-356 |
| Lenoble P. _____ | 306, 309, 356 |
| Lesky A. _____ | 74, 167, 169, 194, 292, 328, 357 |
| Letoublon F. _____ | 61, 70, 357 |
| Liberman S. _____ | 217, 357 |
| Lightfoot C. S. _____ | 357 |
| Lohwasser A. _____ | 239, 357 |
| Lonis R. _____ | 5, 129, 233, 285, 291, 331, 357 |
| Lumb T. W. _____ | 6, 9, 360 |

M

| | |
|------------------------------|---|
| Macadam M. F. L. _____ | 250, 357 |
| Maillon J. _____ | 6, 8, 9, 24, 29, 55, 57, 195, 315, 357, 360 |
| Maquet J. _____ | 344 |
| Marein M. F. _____ | 357 |
| Maresch K. _____ | 265, 367 |
| Markowitz Y. _____ | 313, 355 |
| Maroth M. _____ | 357 |
| Marrou H.-I. _____ | 65, 195, 357 |
| Masson O. _____ | 345 |
| Mayerson P. _____ | 329, 357 |
| Meillier C. _____ | 151, 358 |
| Merkelbach R. _____ | 13, 21, 24, 57, 73, 358 |
| Miller J. I. _____ | 314, 358 |
| Molinié G. _____ | 20, 23, 358 |
| Monceaux P. _____ | 358 |
| Monneret de Villard U. _____ | 173, 185, 206, 207, 211, 358, 364 |
| Morenz S. _____ | 126, 358 |
| Morgan J. R. _____ | 10, 55, 72, 270, 292, 295, 358 |
| Muckensturm C. _____ | 269, 358 |
| Müller C. _____ | 130, 208, 211, 244, 250, 253, 258, 260, 286, 342, 358 |
| Müller T. _____ | 130, 208, 211, 244, 250, 253, 258, 260, 286, 342, 358 |
| Mveng E. _____ | 112, 358 |

N

| | |
|-----------------------|----------|
| Nadeau J. Y. N. _____ | 358 |
| Nautin P. _____ | 211, 344 |
| Nilson M. P. _____ | 65, 358 |

O

| | |
|-------------------------|----------|
| Obenga T. _____ | 359 |
| Oudot E. _____ | 334, 359 |
| Ouvrage Collectif _____ | 359 |

P

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Papanikolaou A. _____ | 23, 359 |
| Parsons P. _____ | 21, 359 |
| Pearson A. C. _____ | 359 |
| Perry B. E. _____ | 20, 346, 359 |
| Pichon R. _____ | 146, 217, 359 |
| Pierce R.-H. _____ | 283, 350 |
| Pinheiro M. P. F. _____ | 359 |
| Plumley J. M. _____ | 179, 188, 352, 359 |
| Posener G. _____ | 107, 359 |
| Pouderon B. _____ | 30, 360 |
| Pouilloux J. _____ | 12, 339, 360 |
| Pouille C. _____ | 269, 360 |
| Préaux C. _____ | 360 |
| Priese K. H. _____ | 177, 305, 360, 366 |
| Prieto A. _____ | 360 |
| Psellus M. _____ | 23, 25, 350, 360 |

Q

| | |
|------------------|-----|
| Quet M.-H. _____ | 360 |
|------------------|-----|

R

| | |
|-------------------------|---|
| Rattenbury R. M. _____ | 6, 9, 14, 34, 360 |
| Reardon B. P. _____ | 20, 23-24, 26, 30, 35, 47, 50, 72, 358, 360 |
| Reeve M. D. _____ | 70, 360 |
| Reinold J. _____ | 360 |
| Reisner G. A. _____ | 306, 361 |
| Rhode E. _____ | 8, 11, 14, 23, 24, 47, 73, 361 |
| Rilly C. _____ | 4, 276, 278-279, 303, 309, 361, 377 |
| Robert L. _____ | 12, 361 |
| Robertson J. H. _____ | 305, 361 |
| Robiano P. _____ | 265, 361 |
| Rodinson M. _____ | 195, 361 |
| Romm J. S. _____ | 128, 361 |
| Rostovtzeff M. _____ | 174, 361 |
| Ruggini L. G. _____ | 8, 125, 233, 285, 293, 330, 362 |
| Ruiz De Elvira A. _____ | 20, 361 |

S

| | |
|--------------------------|--|
| Sall B. _____ | 362 |
| Sandy G. N. _____ | 22, 30, 38, 362 |
| Santandrea S. _____ | 251, 362 |
| Sauneron S. _____ | 157, 158, 297, 362 |
| Säve-Söderbergh T. _____ | 362 |
| Sayce A. H. _____ | 351 |
| Schmeling G. L. _____ | 270, 358, 362 |
| Schmidt C. _____ | 212, 362 |
| Schmidt F. _____ | 108, 362 |
| Schmidt M. _____ | 17, 238, 362 |
| Schmitz T. _____ | 362 |
| Schneider R. _____ | 74, 109, 213, 219, 259, 264, 288, 345, 363 |
| Scholz P. _____ | 363 |
| Schwartz J. _____ | 215-216, 222, 316, 363 |
| Séguenny E. _____ | 363 |
| Seligman Z. _____ | 251, 346 |

| | |
|------------------|--|
| Settipani C. | 14, 363 |
| Shinnie P. L. | 176, 228, 230, 291, 305, 314, 361, 363 |
| Sirinelli J. | 60, 170, 230, 243, 363 |
| Smith H. F. C. | 240, 363 |
| Snowden J.-F. M. | 114, 224, 227, 233, 243, 258-260, 262, 285, 296, 363 |
| Soulé-Nan J. | 285, 363 |
| Stephens S. | 16, 363 |
| Swain S. | 14, 364 |
| Szepessy T. | 24, 364 |

T

| | |
|------------------|--|
| Tailleur S. | 364 |
| Taran L. | 364 |
| Thilo G. | 364 |
| Thompson L. A. | 187, 364 |
| Török L. | 110, 132, 173, 177, 179, 187, 207, 253, 283, 292, 350, 364 |
| Toynbee J. M. C. | 17, 214, 215, 365 |
| Trigger B. G. | 244, 365 |
| Trinquier J. | 17, 365 |

V

| | |
|------------------|------------|
| Van der Walk H. | 8, 10, 365 |
| Vandersleyden C. | 365 |
| Vantini G. | 305, 365 |

| | |
|----------------|------------------------------|
| Vasiliev A. | 365 |
| Vercoutter J. | 113, 240, 257, 344, 356, 366 |
| Vernant J.-P. | 47, 113, 291, 366 |
| Versluys M. J. | 17, 366 |
| Vycichl W. | 208, 301, 305, 366 |

W

| | |
|-----------------|-----------------------------|
| Wachsmann K. P. | 172, 349 |
| Wenig St. | 172, 173, 244, 305, 366 |
| Whitmarsh T. | 366 |
| Wifstrand A. | 22, 367 |
| Wildung D. | 186, 313, 367 |
| Willis W. H. | 265, 367 |
| Winkler J. J. | 12, 38, 41, 53, 56, 59, 367 |
| Woronoff M. | 33, 35, 232, 321, 367 |

Y

| | |
|-------------------|--------------------|
| Yatromanolakis Y. | 65, 367 |
| Yoyotte J. | 156, 243, 348, 362 |

Z

| | |
|--------------|-----|
| Žabkar L. V. | 367 |
|--------------|-----|

INDEX DE LIEUX

(toponymes anciens et modernes, hydronymes, ethniques)

A

| | |
|-------------------|---|
| Abou Simbel | 224, 322, 348 |
| Abyssinie | 74, 212 |
| Adoulis | 208, 211, 212 |
| Aegyptos (fleuve) | 287 |
| Africa | 108, 112, 172-173, 251, 309, 353, 354, 358, 362, 366 |
| Afrique | 5, 74, 106-108, 132, 138, 141, 167, 169, 171, 176, 178, 182, 187, 191, 202, 207-208, 223-225, 228, 240, 242, 276, 278, 285, 287, 296, 298, 314-315, 323, 337, 344-346, 348, 349-350, 355, 356, 359-361, 367 |
| Aithiops (fleuve) | 203 |
| Alexandrie | 111, 136, 139, 150, 156, 172, 174, 176-177, 244, 265, 281, 316, 344-345 |
| Arabie | 81, 107, 120, 139, 163, 165, 195, 197-198, 200, 202, 212, 217, 222, 223, 225, 242, 265, 281-282, 297, 324, 329, 349, 361 |
| Asasobas | 75, 138, 140 |
| Asie | 43, 107, 110, 120, 135, 165, 168-169, 189, 204, 216, 218-220, 223, 256, 266, 329 |
| Assouan | 108, 133, 151, 188, 189 |
| Assyrie | 107, 233, 258 |
| Astaborras | 75, 92, 301 |
| Atbara | 108, 138, 140-141, 147 |

| | |
|---------|--|
| Athènes | 18, 37-38, 40-41, 43, 52, 56-58, 116, 135, 146, 214, 334, 342, 359 |
| Atlas | 200, 207-208, 224 |
| Attique | 58 |
| Aulis | 53-54, 191 |
| Axoum | 134, 164, 166, 176, 202, 208, 210-213, 240, 244-245, 328, 344, 348 |
| Axuma | 208 |

B

| | |
|----------------|-------------------------|
| Baalbek | 9 |
| Bab-el-Mandeb | 202 |
| Babylone | 221, 311 |
| Bactres | 221 |
| Bactriane | 218 |
| Bahr el-Ghazal | 185 |
| Basse-Nubie | 131, 142, 185, 208, 210 |
| Bedja | 211 |
| Begrawiya | 178, 244, 303, 306, 343 |
| Belouchistan | 168 |

| | |
|----------------|--------------------|
| Bérénice | 122, 184, 209 |
| Beyrouth | 9 |
| Biblos (monts) | 203 |
| Butana | 240, 283, 317, 353 |

C

| | |
|---------------------|-----------------------------|
| Cameroun | 251 |
| Carnuntum | 227 |
| Carthage | 26, 103, 137, 316 |
| Caspiennes (portes) | 200 |
| Catadoupy | 44, 76, 143 |
| Cerar du Kerala | 218 |
| Cerné | 207 |
| Chemnis | 297 |
| Chine | 212, 218, 348 |
| Chypre | 184, 191 |
| Cinnamomophore | 202, 215, 217, 221-223, 329 |
| Cnossos | 113 |
| Coloe | 211 |
| Constantinople | 9 |
| Coptos | 184, 209 |

D

| | |
|---------------|--|
| Dakkeh | 110, 176, 178 |
| Damas | 9, 249, 252 |
| Danube | 220 |
| Delphes | 12, 22, 26, 30-34, 37-38, 40-42, 45-47, 48-50, 52-53, 56, 59, 73, 135, 148, 152-153, 157, 180, 237, 246, 258, 283, 286, 294, 334, 342, 360 |
| Delta | 27, 33, 155-156, 348 |
| Djebel Barkal | 107, 247, 254, 278, 282, 285, 295 |
| Djebel Zabara | 209 |
| Dodécanchène | 172, 175, 185-187, 208-210, 230 |
| Dongola | 141, 240, 298 |

E

| | |
|----------|--|
| Emèse | 8, 10, 13-15, 22, 24-25, 48, 134, 332, 335 |
| Erythrée | 141, 165, 173, 191, 200-201, 207, 211, 214-215, 218, 258, 262-263 |
| Ethiopie | 7, 14, 17, 25, 27-9, 31-34, 36, 38-50, 52, 54, 58, 60-61, 63, 65, 68, 72-76, 79, 80, 82, 88-90, 95, 97, 103, 104-113, 115, 118-119, 120, 122-132, 134-148, 152, 153, 158-161, 163-165, 167-173, 176, 178-181, 183-186, 188-191, 194, 195-196, 198, 200-206, 210-214, 217-219, 222-225, 227, 230-231, 233-234, 235, 240, 242-245, 247-250, 253, 254-267, 271-273, 276-279, 281, 282, 285-289, 291, 294, 297-302, 304, 306, 309, 310-316, 321-323, 325, 327, 328-332, 335-341, 345, 349-350, 356, 363, 365 |
| Europe | 43, 68, 110, 120, 145, 179, 332 |

G

| | |
|-------|---|
| Grèce | 5, 11, 28, 37, 39-40, 42, 47-53, 55, 58, 65, 88, 98, 116, 129, 135, 138, 148, 171, 173-174, 176, 180-182, 192, 214, 215, 217, 227, 239, 258, 262, 265, 290-292, 297, 331, 334, 337, 346, 351, 357, 358, 360 |
|-------|---|

H

| | |
|----------------|------------------------|
| Habasha | 211 |
| Haute-Asie | 216 |
| Haute-Nubie | 106-107, 138, 173, 184 |
| Haut-Indus | 218 |
| Héliopolis | 9, 13, 291, 294, 297 |
| Herculanum | 296 |
| Hierasykaminos | 185 |
| Himyar | 211 |

I

| | |
|------------------------|--|
| Ilion | 55, 113 |
| Inde | 18, 47, 74, 105, 110, 123, 141, 143, 147, 163, 165-166, 169, 173, 189-190, 203-207, 214, 217-219, 221, 223-224, 234, 242, 257, 263-266, 281-282, 287-288, 297, 300, 311-312, 314-316, 322-323, 327, 329, 344, 351, 363 |
| Indus (fleuve) | 33, 165, 166, 203, 204, 257, 266, 315, 329 |
| Israël | 288 |
| Isthe (du Poloponnèse) | 72, 148 |
| Italica | 149 |
| Ithaque | 26, 37 |

K

| | |
|----------|---|
| Kaoua | 231, 285 |
| Kasou | 107, 211 |
| Kerma | 106-107, 278, 306, 346, 361 |
| Khartoum | 7, 108, 138, 141-142, 147, 162, 342-343, 351 |
| Koush | 106-108, 113, 126, 162, 182, 189, 211, 232, 240, 256, 285, 300, 313, 315, 317, 356, 362 |

L

| | |
|--------------|--|
| Leptis Magna | 149, 159, 296 |
| Libye | 74-75, 84, 108-110, 120, 122, 139, 141, 144, 147, 197, 200, 201, 204-205, 207, 213-214, 217, 224, 242, 297, 315, 329 |

M

| | |
|--------------|---|
| Maharraqa | 185 |
| Mali | 226 |
| Maurétanie | 142, 184, 187, 214, 315, 323, 348 |
| Maxima | 208 |
| Méditerranée | 5, 27, 107, 113, 114, 116, 130, 134, 136, 156, 316, 344 |
| Medyu | 207 |
| Memphis | 25, 32, 40, 46, 56, 76, 149, 150, 157, 233, 276, 283, 286 |
| Mer Rouge | 122, 163, 184, 190, 197, 199, 202, 208, 216, 263, 313, 316 |
| Méroé | 5, 108, 128, 134, 136-138, 141-142, 162, 167, 252, 290, 313-314, 329, 351 |
| Midoe | 207 |
| Mussawarat | 7, 142, 169, 176, 296, 323, 353 |
| Mytilène | 43 |

N

| | |
|-----------|--|
| Naga | 7, 142, 240, 279, 296, 323, 366 |
| Napata | 33, 107-108, 139, 161, 177, 184, 231, 240, 250-251, 276-277, 295, 353, 356, 357, 360, 363 |
| Naucratis | 33, 136, 167 |
| Nil | 16-17, 25-27, 33, 39, 44, 75-77, 80-81, 92, 106-109, 112, 115-116, 132-133, 137-139, 140-148, 150-163, 165-166, 169, 177, 179-182, 184, 186, 189-190, 195, 197, 199, 201, 203-204, 206-207, 209, 217-219, 226-228, 251, 256-258, 266, 275, 280, 283, 293, 295, 296, 301, 313, 315-316, 321, 326, 328-330, 334, 338, 346, 348, 352, 356, 359-360, 366-367 |
| Nil blanc | 107-108, 140, 162 |
| Nil bleu | 107-108, 138, 140, 162 |
| Nisibis | 10-11, 348, 357, 364 |
| Nubie | 17, 74, 106-108, 134, 141, 153, 168-169, 173, 177, 179, 185, 187-190, 209, 214, 231-232, 257-258, 268, 271, 275, 280, 285, 294, 295, 306, 308-309, 319, 326, 329, 343-344, 348-352, 356, 360, 363, 366 |
| Nuri | 142, 177, 240 |
| Nysa | 190, 221, 287, 295, 315, 322 |

O

| | |
|----------------|-----|
| Olympe | 289 |
| Ouadi Hammamat | 163 |

P

| | |
|----------------------|---|
| Palestine | 106-107, 233 |
| Palestrina | 17, 149-159, 215, 365, 366 |
| Palmyre | 9, 13, 14, 174, 209 |
| Paneion | 163 |
| Péloponnèse (Isthme) | 72, 148 |
| Perside | 258 |
| Pharos (port) | 156 |
| Phénicie | 9, 13, 156, 262, 287, 331 |
| Philae | 17, 26, 45, 79, 80, 110, 119, 128, 139, 153, 158-161, 163, 175, 176, 182-189, 198, 208-209, 234, 243, 271, 275, 296, 318-319, 325-326, 342, 345, 352, 364 |
| Pinde (chaîne du) | 9 |
| Pompéi | 16-17, 262, 366 |
| Pount | 106, 285 |
| Premnis | 139, 185 |
| Pselchis | 139 |
| Ptolémaïs | 209 |

Q

| | |
|------------|--------------------|
| Qasr Ibrim | 185, 188, 206, 359 |
|------------|--------------------|

| | |
|--------|-----|
| Qoseir | 122 |
|--------|-----|

R

| | |
|------|--|
| Rome | 8, 13-14, 17, 65, 74, 118, 129, 135, 140, 150, 156-157, 159, 163, 171, 182, 184-185, 187, 206-207, 209, 212, 214, 215-219, 221, 233, 257, 271, 293, 328, 344, 347, 348-349, 352, 354, 356-357, 362-366 |
|------|--|

S

| | |
|----------------|--|
| Saba | 162, 211, 329 |
| Saïs | 174 |
| Saloustios | 10 |
| Sedeinga | 174, 271, 308, 356 |
| Sénégal | 226 |
| Série | 218, 281, 364 |
| Sidon | 9, 68, 316 |
| Sind | 168, 206 |
| Smaragdinum | 184 |
| Solyme (mont) | 289 |
| Somalis (côte) | 222-223 |
| Soudan | 7, 74, 108, 133, 147, 177, 186, 188, 202, 250, 279, 283, 292, 294, 298, 306, 308-309, 313, 346, 352-353, 356, 359-360, 363, 367 |
| Suse | 115, 256, 258 |
| Syène | 10, 17, 25, 32, 34, 45, 76, 77, 80, 82, 106, 108, 119, 132, 136, 141-144, 148-153, 157, 158, 159, 163, 169, 184, 188, 200, 207, 232, 236, 246, 280, 290, 293, 295, 319, 321, 326 |
| Syouah (aosis) | 282, 347 |
| Syrie | 9, 13, 181, 223, 243, 286-287 |

T

| | |
|-----------------|--|
| Table du Soleil | 113, 167, 289-292, 366 |
| Talmis | 188 |
| Tanaïs | 220 |
| Taprobane | 218 |
| Tauride | 52-55, 57-58, 307 |
| Thasos | 30 |
| Thébaïde | 139, 148, 184, 209, 230, 243-244, 297, 344 |
| Thèbes | 15, 114, 188, 233 |
| Thessalie | 9-10, 30, 53 |
| Tônon (fleuve) | 207 |
| Trachinos | 52 |
| Triacontaschène | 185, 187 |
| Trikka | 9-11 |
| Trikkala | 9 |
| Troie | 15, 26, 52, 113, 255-256, 258-259 |
| Tyr | 9, 21, 24, 103, 281, 316 |

INDEX DES NOMS PROPRES

(noms des dieux ; noms des personnages mythologiques, historiques et littéraires)

A

| | |
|---|----------------------------------|
| Abratoye | 187, 271, 347 |
| Acéphales | 200, 204, 205, 206, 207 |
| Achéens | 55 |
| Achille | |
| 20, 23, 30, 37, 43, 53, 55, 58, 64, 67, 68, 113, 135, 156, 255, 335, 348 | |
| Aegipans | 207 |
| Africain (e) | |
| 5, 6, 108, 110, 112, 114, 125, 162, 169, 171, 206, 214, 219, 222, 226, 227, 251, 253, 272, 276, 279, 302, 317, 319, 344, 346, 348, 349, 356, 358 | |
| Agamemnon | 54, 58 |
| Agatharchidès de Cnide | |
| 74, 118, 139, 145, 147, 177, 214, 251, 258, 277, 279, 280, 314 | |
| Akinidad | 185 |
| Alexandre | |
| 8-9, 13-15, 21, 24, 27, 33, 35, 43, 55, 60, 124-130, 133-136, 147, 163, 165, 184, 186, 190, 200, 204, 207, 221, 234, 241-242, 265, 286, 312, 320, 337, 347, 352, 354, 363 | |
| Alexandre le Grand | |
| 33, 125-126, 128, 130, 134, 147, 165, 207, 242, 265, 320 | |
| Alexandre Sévère | 8-9, 14-15 |
| Alexis | 117 |
| Amazones | 207, 257 |
| Amnishakhete | 185 |
| Amon | |
| 107, 125-126, 184, 240, 242, 247, 250, 251, 254, 269, 271, 282, 285, 292, 294-295, 297, 300, 362 | |
| Amon (Rè) | 254, 294, 295, 297, 300 |
| Anaxagore | 145-146 |
| Anaximandre | 114 |
| Ancien Empire | 106 |
| Andromède | |
| 38, 42, 51, 60-65, 68-71, 96, 97, 116, 245-255, 259, 260-263, 293, 297, 346, 357 | |
| Anlamani | 231 |
| Anouket | 295 |
| Anthiochus | 14 |
| Antiloque | 255 |
| Aphrodite | 52-53, 55, 311 |
| Apollodore (Artémite) | |
| 219 | |
| Apollon | |
| 12, 31-32, 34, 38, 40-43, 46-48, 52, 55, 58, 60, 91, 111, 143, 157, 246, 276, 294 | |
| Arabe | 82, 201-202, 217, 221-222, 349 |
| Aratos | 72 |
| Arctinos de Milet | 115, 255 |
| Arimaspes | 203 |
| Aristéas | 165 |
| Aristocréon | 132, 329 |
| Arrien | 47, 117, 123, 135, 143, 147, 165 |
| Artémidore d'Ephèse | 118, 132, 214 |

| | |
|--|------------------------------------|
| Artémis | 12, 25, 31, 39, 43, 52-55, 58, 307 |
| Aspelta | 231, 247, 250 |
| Assyrie | |
| 107, 233, 258 | |
| Assyrien (ne) | |
| 106, 107, 233, 285 | |
| Astaboras | 138, 139, 140, 141, 161, 300, 315 |
| Athéna | 38, 40, 41, 42, 43, 55, 58 |
| Auguste | |
| 129, 142, 159, 173, 184-187, 216, 220, 222, 239, 240, 241, 252, 265, 366 | |
| Aurélien | 8, 13, 14, 17, 25, 209, 215, 233 |
| Automoles | 160, 162 |
| Axoumite | |
| 28, 84, 122, 165, 166, 198, 200, 209-213, 215, 217, 222, 225, 324, 330, 345, 352 | |

B

| | |
|---|-----------------------------|
| Bacchantes | 200 |
| Bactriens | 220 |
| Bains de Méroé | 173 |
| Bamiléké | 251 |
| Bartare (reine) | 240 |
| Bas-Empire | 187, 198 |
| Basilis | 115, 132, 259 |
| Βεγά | 212 |
| Beti | 251 |
| Bible | 106-108, 121, 176, 189, 233 |
| Bion de Soles | |
| 125, 128, 130, 132, 142, 177, 231, 244, 252, 253, 300, 329 | |
| Blennytes | |
| 81, 85, 122, 165, 183-184, 188, 198-199, 200, 204-210, 212, 215, 217, 222, 225, 293, 319, 324, 329, 348, 364, 366 | |
| Bogoas | 315 |
| Boucoloi | 155-156 |
| Brahmanes | 264-265, 272-273 |

C

| | |
|---|---------------------------------|
| Calasiris | |
| 12, 24, 25, 26, 31-33, 39-40, 41, 46, 50, 52, 56, 61-62, 64-66, 71, 75, 89-91, 103, 105, 144, 148, 157, 171, 177, 181, 196, 245, 276-277, 279, 280, 283, 296, 310, 316, 336 | |
| Callanties (Indiens) | 190, 322 |
| Callixène de Rhodes | 129 |
| Cambyse | |
| 120, 122-123, 130, 136, 139, 189-192, 232, 277, 291, 325, 329 | |
| Candace | |
| 21, 33, 125-126, 128-129, 130, 176, 178, 185-186, 200, 230, 238-242, 244-245, 247, 250, 286 | |
| Candaule | 125, 127 |
| Caracalla | 13-14 |
| Cataractes | 44, 79, 136, 143, 158, 184, 235 |
| Céphée | 63, 248, 260, 261 |

| | |
|------------------|---|
| César | 185, 214, 220, 243 |
| Cham | 202 |
| Chapour | 10, 209 |
| Chariclès | 25, 31-32, 39, 40, 41-42, 44-46, 48, 50, 60-62, 71, 76, 89, 95, 103-104, 143, 170-171, 177-178, 180, 183, 196, 236, 271, 276, 277, 294, 297 |
| Chœur | 53, 58 |
| Chrétien | 11, 13, 15, 24, 185, 211, 213 |
| Christianisme | 73, 151, 230 |
| Ciel | 59 |
| Claudius Firmus | 209 |
| Cnidiens | 258 |
| Commode | 215 |
| Conon | 262 |
| Constance | 8, 10, 209 |
| Constantin | 14, 209 |
| Cornelius Gallus | 184-185, 243, 347 |
| Coryphée | 58, 307 |
| Créuse | 38, 40-41, 58 |
| Ctésias de Cnide | 8, 29, 30, 36, 47, 119, 134, 189, 204, 205, 206, 207, 315, 328, 336 |
| Ctésiochos | 18 |
| Cynocéphales | 113, 205 |
| Cyrus | 18, 136, 190, 191, 232, 326, 347 |

D

| | |
|--------------|---|
| Dalion | 132 |
| Damis | 256 |
| Danaé | 259, 260 |
| Danaïs | 297 |
| Débod | 178 |
| Delphien | 31, 48, 79, 111 |
| Delphos | 48 |
| Démétrios | 116 |
| Démocrite | 145, 148, 282 |
| Destin | 203 |
| Dioclétien | 150, 188, 208-209 |
| Dionysos | 40, 96, 99, 100-101, 121, 125, 190, 214, 237, 254, 284, 287, 288, 292, 295, 298, 304, 308 |
| Dodécaschène | 172, 175, 185, 186, 187, 208, 209, 210, 230 |

E

| | |
|-------------|--|
| Edoniens | 206 |
| Egyptien | 5, 17, 21, 25, 32-33, 50, 51, 52, 71-72, 77, 80, 89-90, 106, 107, 108, 109, 110, 114, 117, 119, 121, 126, 127, 131, 132, 136, 140, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 151-155, 157, 159-166, 169, 172, 174-175, 178, 180-184, 186, 191, 193, 196, 200, 212, 231-232, 243, 250-252, 254, 258, 264, 266, 276-280, 282, 285, 288, 295, 296-298, 300, 308, 316, 317, 319, 358, 359, 366 |
| Egyptiens | 63, 76, 106, 107, 137, 152, 157, 161, 163, 164, 167, 178, 191, 210, 254, 277, 281, 283, 347, 365 |
| Éléphantine | 80, 139, 140, 143, 150, 159, 160-161, 163, 188, 191, 295, 326 |
| Emathion | 255 |
| Enée | 26 |
| Enianes | 12 |
| Erechthée | 43, 58 |
| Ergamène | 51, 159, 177, 234, 251, 252, 269, 270, 278, 281, 303 |
| Eros | 35, 60, 65, 67-68, 351, 367 |

| | |
|------------------------|--|
| Ethiopien | 5-7, 15-17, 24, 25, 27-9, 31, 33-37, 39, 42, 45-51, 54, 58-64, 69, 70-76, 79-80, 85-90, 92, 93, 98, 100-101, 103-138, 140-144, 147-148, 151-152, 154, 158-172, 174-219, 221-239, 241, 243-249, 251-305, 307-341, 348-349, 352, 356-357, 361, 365 |
| Ethiopiens Macrobioi | 122-123, 130, 141, 162, 167, 190, 192, 253-254, 285, 290, 295, 313 |
| Ethiopiens occidentaux | 168, 169, 224, 232 |
| Ethiopiens orientaux | 114, 118, 120, 169, 204, 219, 222, 257, 293, 320, 329 |
| Eurybate | 114, 286 |
| Ezana | 211, 240, 344 |

F

| | |
|---------|--------------------|
| Fortune | 25, 27, 32, 34, 39 |
|---------|--------------------|

G

| | |
|------------------|---|
| Gange | 166, 234, 264 |
| Garamantes | 122 |
| Gardes noirs | 113 |
| Géants | 58 |
| Gebbanites | 202 |
| Gorgone | 40, 176 |
| Grec | 5- 11, 13, 15-16, 18-20, 22-23, 25-30, 33-36, 39, 44, 46-51, 54, 59-64, 67, 70-74, 86-88, 90-91, 106, 108-110, 112-120, 122, 124, 126-28, 130-137, 142-144, 148, 152- 157, 159-160, 163-165, 167, 170-172, 174-182, 184, 187-98, 206, 210, 211, 21-216, 219, 222, 224, 227, 229- 233, 237-239, 245, 248-261, 263, 265-266, 269, 271, 275-278, 280, 282-288, 290, 295, 297, 298, 300, 309-310, 318, 322-323, 327-328, 332--341, 343-353, 356-357, 359-360, 362-367 |
| Guerres Médiques | 191, 259 |
| Gymnosophe | 24, 28, 32, 39, 42, 48, 54, 60, 72, 88, 93, 94-95, 99, 163, 174, 175, 178-180, 183, 228, 234-238, 247, 263-275, 282-285, 288, 294, 297, 299, 303-304, 310-311, 328, 330, 334, 358, 360-361 |

H

| | |
|-------------|---|
| Harsiyoft | 231 |
| Haut-Empire | 208 |
| Hécatee | 112, 114-115, 205 |
| Héliogabale | 8, 9, 14, 15, 25 |
| Helios | 8, 12-15, 22, 25-26, 31-32, 35, 38, 40-43, 48, 50, 53, 55, 57-60, 71, 73, 96, 97, 99, 100-101, 125, 131, 236-237, 244, 246, 248, 250, 254, 270, 285, 286-287, 289, 291-292, 294, 297-298, 300, 303-304, 308, 310, 311, 328 |
| Hellen | 58 |
| Héra | 39, 259, 287 |
| Hermès | 42, 46, 58, 157 |
| Hermonias | 82, 93, 230 |
| Hippolyte | 55, 56, 57 |
| Hydaspe | 10, 25, 28, 32-34, 40, 42, 44-45, 50, 54, 55, 60-62, 68- 69, 76, 79, 81-82, 85, 87-88, 90-92, 94, 96-98, 100-101, 104, 120-121, 130, 136, 140, 142, 144, 148, 151-152, 158-159, 163, 165, 168-169, 171, 174-176, 178, 180, 183, 192, 198, 202-205, 211-213, 215-217, 219, 222, 225-226, 228-229, 231-232, 234-239, 241, 246-248, 264, 267- 270, 272-275, 280, 284-285, 292-294, 299-304, 309-310, 313-314, 318-319, 321-322, 325-326, 328 |
| Hyksos | 319 |

| | |
|-------------------------------|----------|
| <i>Hymnes</i> (Ephraïm) _____ | 11 |
| Hyperboréens _____ | 47, 203 |
| Hypérior _____ | 112, 313 |

I

| | |
|--|------------------------|
| Indien _____ | |
| 18, 33, 47, 103, 115, 120, 163, 165-166, 169, 178, 190, 195, 203, 204, 206, 214-221, 224-225, 234, 242, 257, 261, 262, 264-267, 269, 273-316, 320, 322-323, 329, 344 | |
| Io _____ | 39, 203 |
| Ion _____ | 38, 40-43, 53, 57-58 |
| Iphigénie _____ | 52-55, 57-58, 191, 307 |
| Iriké-Amanoté _____ | 231, 250 |
| Isaïe _____ | 106, 176, 230, 233 |
| Isis _____ | |
| 26, 32-33, 39, 56, 77, 149, 151-153, 157, 182, 187, 208, 271, 295-296, 302, 316 | |

J

| | |
|-------------------|------------------------------|
| Joppé _____ | 262 |
| Juba _____ | 140, 142, 184 |
| Juif (ve) _____ | 109, 243, 250, 261, 330, 362 |
| Julia Domna _____ | 24 |

K

| | |
|--------------------|--------------------|
| Khnoum _____ | 295 |
| Kissien (ne) _____ | 256 |
| Koushite _____ | 107, 114, 282, 356 |

L

| | |
|--------------|--------------------|
| Lagide _____ | 168, 182, 208, 315 |
| Lesché _____ | 258 |
| Lyncée _____ | 297 |

M

| | |
|--|--|
| Maccuritaë _____ | 214 |
| Macédonien (ne) ___ | 37, 129-130, 133, 178, 182, 200, 242, 315, 322 |
| Mèdes _____ | 189 |
| Medjai _____ | 106 |
| Méduse _____ | 259 |
| Medyu _____ | 207 |
| Memnon _____ | |
| 96-97, 107, 113, 115, 168, 254-259, 263, 293, 297, 350, 352 | |
| Memphis _____ | |
| 25, 32, 40, 46, 56, 76, 149, 150, 157, 233, 276, 283, 286 | |
| Méroëbos _____ | 34, 86, 93, 97, 178, 198-199, 211, 228, 247 |
| Méroïte _____ | |
| 4, 6, 7, 16, 28, 33-34, 36, 39, 43, 48-50, 73-74, 85, 90, 92, 96, 99, 102, 107, 108-119, 122, 125-126, 128, 129, 131, 132, 133-134, 137, 142, 154, 159, 164, 166, 168-179, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 195-197, 209, 210-211, 213, 216-217, 225, 227-232, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 247, 248, 250-251, 253-254, 264, 267-288, 293-299, 301, 303, 305-311, 315, 317-320, 322-323, 331, 333-341, 343, 347-348, 350, 351, 354, 356, 360-361, 365, 385 | |
| Mérops _____ | 115 |
| Méros _____ | 287 |
| Moires _____ | 34 |
| Moyen Empire _____ | 106-107, 161, 277 |

| | |
|-----------------|-----|
| Mycéniens _____ | 114 |
|-----------------|-----|

N

| | |
|---|------------------------------|
| Nasamons _____ | 122 |
| Nastasen _____ | 231, 240, 278 |
| Néarque _____ | 219 |
| Nestor _____ | 113, 255 |
| <i>Nkukuma</i> _____ | 251 |
| Nobade _____ | 183, 188, 209 |
| Nobate _____ | 208 |
| Noir (e) _____ | |
| 5, 39, 42, 49, 51, 59, 61, 70, 74, 79, 86, 108, 113, 114, 115, 127, 128, 156, 167, 170, 176, 178, 180, 187, 199, 203, 207, 219, 240, 243, 255, 257, 259, 261, 262-263, 296, 348-349, 356, 363, 366, 367 | |
| Nomarque _____ | 185 |
| Nourrice _____ | 56, 57 |
| Nouvel Empire _____ | 106, 240 |
| <i>Nyakiang</i> _____ | 251 |
| Nysa _____ | 190, 221, 287, 295, 315, 322 |

O

| | |
|---|---|
| Olympiodoros _____ | 188 |
| Oroondatès _____ | |
| 25, 34, 80, 82, 95, 121, 130, 157, 159, 174, 183, 186, 192, 198, 232, 234, 300, 326 | |
| Osiris _____ | 77, 125, 149, 151-152, 224, 251, 295, 297 |

P

| | |
|--|--|
| Panathénées _____ | 56 |
| Papyrus Berolinensis _____ | 23, 267 |
| Parthe _____ | 189, 193, 220, 221, 224 |
| Pénélope _____ | 37 |
| Perdicas _____ | 322 |
| Perse _____ | |
| 5, 18, 26-27, 33-34, 37, 42, 44-45, 48, 54-55, 58, 79, 80, 82, 85, 96-97, 119, 120-121, 129-130, 134, 136, 148, 157-158, 160, 164, 165-167, 171, 174, 178, 180-181, 183, 188-193, 198, 201, 203, 205, 209, 210, 212, 215, 216, 221, 222, 229, 230, 232, 235, 245, 258-264, 267-268, 280, 282, 299, 304, 314-315, 318-320, 321-322, 324, 325, 326, 329, 336, 339, 347 | |
| Persée _____ | |
| 43, 61-64, 69, 70, 71, 96, 97, 115, 176, 245, 254-255, 259-263, 293, 297, 345 | |
| Persinna _____ | |
| 25, 27, 32-33, 38-42, 44, 50, 61-62, 64, 68-69, 89, 90, 91, 97, 101, 102, 130, 172, 174, 178, 180, 192, 202, 229, 231, 235-39, 241, 245-47, 254, 267, 270, 273-277, 279-280, 284, 292, 294, 299-300, 303, 307, 308, 310 | |
| Petronius _____ | 139-140, 142, 159, 184, 185, 186, 239, 243 |
| Phaéon _____ | 115 |
| Pharaon _____ | |
| 106-108, 114, 121, 126, 141, 158, 161, 168, 175, 176, 231-233, 285, 288, 296, 298, 356, 366 | |
| Pharaons (noirs) _____ | 108, 126, 168, 176, 231-232, 285 |
| Philippe _____ | 12, 176, 230, 361 |
| Piankhy _____ | 107, 232-234, 254, 285 |
| Polygnote _____ | 258 |
| Pompée _____ | 18 |
| Pomponius Mela _____ | |
| 117, 123, 162, 200, 206-208, 218, 220, 225, 290, 312, 315 | |
| Posidippe _____ | 30 |
| Posidonios _____ | 36 |

| | |
|---------------------|--|
| Priam | 53, 113, 255, 258 |
| Probus | 209 |
| Procope | 188, 329 |
| Prométhée | 22, 39, 286, 289 |
| Providence | 72 |
| Ptolémée | 1 |
| | 29, 162, 169, 176, 177, 200, 206, 208, 211, 214, 215, 270, 322 |
| Pygmée | 112, 204, 358 |
| Pyramide (d'Égypte) | 136, 157, 343 |
| Pythagore | 72, 311 |
| Pythie | 12, 31, 40, 41, 42, 357 |

R

| | |
|------------|---|
| Romain (e) | |
| | 5, 7, 9, 11, 14, 19, 21, 24, 27, 37, 57, 65, 70, 74, 108-113, 118, 124-125, 127, 129-137, 140, 142, 145, 147, 150, 152, 158-159, 164, 171-179, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 195, 197-198, 200, 208-210, 214, 216, 240, 241, 243, 245, 250, 251, 252, 255, 266, 272, 281, 296, 315-316, 321, 330, 333, 335, 341, 345, 347-348, 355-357, 360, 363, 366 |
| Rutili | 111 |

S

| | |
|---------------|--|
| Saba | 162, 211, 329 |
| Sassanide | 193 |
| Satet | 294 |
| Satyre | 200, 208, 223-225, 227, 287-288, 295 |
| Sciapode | 112, 204, 205 |
| Seigneur | 230, 243, 289 |
| Séléné | 26, 31, 32, 42-43, 48, 50, 53, 55, 57, 60, 96, 97, 99-101, 236, 237, 240, 246, 250, 270, 286, 292, 294, 304, 308, 310 |
| Sem | 201, 202 |
| Sembridae | 162 |
| Sère | 83, 85, 122, 165-166, 198, 200, 205, 212, 215-222, 224-225, 229, 281, 319, 324, 329, 330, 354 |
| Sésostris | 258, 315 |
| Shabaka | 121, 126, 233-234, 285, 298 |
| Shillouk | 251, 355 |
| Simonide | 132 |
| Sisimithrès | 25, 32, 39, 42, 44, 45, 46, 48, 50, 52, 54, 58, 60, 62, 68, 69, 71, 86, 89, 90-91, 94, 95, 100, 103-104, 171, 178-179, 183, 192, 234, 236, 247, 264, 268, 269-274, 276, 283, 297, 299, 310 |
| Soleil | 57, 112, 113, 115, 203, 290-291, 293, 308, 366 |
| Sternophtalme | 205 |
| Stoïcien | 36, 57, 71, 72 |
| Suse | 115, 256, 258 |
| Syénéen (ne) | 77, 79, 148, 151, 152, 235, 275, 299, 318, 319, 321 |
| Syrien (ne) | 8, 10-13, 357 |
| Syrtes | 323 |

T

| | |
|-----------------|------------------------|
| Table du Soleil | 113, 167, 289-292, 366 |
|-----------------|------------------------|

| | |
|--------------------|---|
| Taharqa | 106-107, 233 |
| Talmis | 188 |
| Teqêrideamani | 187, 348 |
| Tétricus | 17 |
| Thalès | 114, 146-147 |
| Théagène | 5-6, 8, 12, 25, 27, 29-32, 34, 37, 40-42, 45-49, 50, 52-54, 55, 56-60, 63, 66, 71, 88, 90-91, 98-99, 101, 104, 111, 113, 134, 156, 170, 175, 177, 180, 191-192, 199, 227-229, 234, 236-237, 239, 241, 246-248, 250, 263, 270, 274, 286, 304, 308-310, 314, 340, 357 |
| Théagène de Thasos | 30 |
| Théodose | 8-11 |
| Thésée | 56-57, 60 |
| Thisbé | 19, 33, 56-57, 88, 172 |
| Tibère | 163, 243 |
| Tithon | 256, 260 |
| Trajan | 23 |
| Transfuge | 160-162, 329 |
| Trébonien Galle | 187 |
| Troglodyte | 81-83, 122, 165, 198, 200-205, 207, 217, 222, 225, 269, 300, 323-324 |
| Troglodytique | 200, 207, 214 |
| Troyen (ne) | 53, 55, 58, 167, 255, 257-258 |
| Typhon | 78, 146, 153 |

U

| | |
|--------|----------------------|
| Ulysse | 26, 37, 60, 114, 289 |
|--------|----------------------|

V

| | |
|---------------|----------|
| Valens | 209, 348 |
| Vénus | 57, 173 |
| Vénus (Noire) | 173 |

W

| | |
|----------|-----|
| Wayekiye | 187 |
|----------|-----|

X

| | |
|---------------------------|--|
| Xerxès | 168, 189, 191 |
| XXV ^e dynastie | 106, 107, 126, 168, 198, 232, 254, 276, 277, 285, 295, 300, 308, 356 |

Z

| | |
|----------|---|
| Zénobie | 14, 17, 215 |
| Zeus | 58, 68, 121, 125, 146, 203, 256, 259-260, 287, 289, 294, 295, 302 |
| Zoscales | 211 |

INDEX DES NOTABILIA

A

acclamation _____ 55, 227, 248
 administration _____
 13, 93, 135-136, 138, 157, 179, 186-187, 228-231, 235, 267, 270,
 272, 283, 299, 311, 364, 366
 adultère _____ 38, 59, 62, 221
 âge (d'or) _____ 47, 53, 113, 125, 129, 132, 312, 327, 328, 330
 agriculteur _____ 150, 230, 317
 air 81, 86, 180, 215, 218, 222, 224, 227, 261
 amalgame _____ 74, 219
 amant (e) _____ 43, 51, 55, 57, 59, 345
 ambassade _____
 45, 46, 80, 95, 121, 132, 175, 182, 183, 186, 187, 198, 200, 209,
 211, 212, 213, 217, 220, 230, 235, 271, 272
 ambassadeur _____
 45, 80, 81, 82, 83, 84, 93, 121, 128, 129, 179, 185, 186, 198, 211,
 222, 229, 233, 243, 269, 270, 271, 281
 âme _____
 51, 59, 63, 66, 67, 73, 125, 127, 130, 192, 241, 273, 297, 300
 améthyste _____ 35, 46, 105, 313, 327
 amphore _____ 187, 255, 257, 261, 315, 348
 anachronisme _____
 12, 16, 34, 119, 134, 151, 164, 165, 166, 167, 183, 210, 245, 277,
 282, 311, 322, 328, 331
 ancêtre _____
 42, 43, 57, 60, 61, 62, 63, 69, 71, 96, 97, 113, 168, 172, 199,
 248, 254, 256, 259, 293, 294, 297, 298, 301
 animal _____
 17, 51, 68, 70, 84, 99, 102, 129, 130, 147, 157, 163, 178, 202,
 203, 213, 214, 215, 224, 225, 261, 266, 273, 290, 291, 294,
 300, 301, 306, 307, 308, 310, 312, 317, 321, 322, 323, 324, 340,
 341
 annexion _____ 341
 antilope _____ 102, 292
 antiquité _____ 65, 178, 315, 348, 349, 357
 applaudissement _____ 69, 227, 299, 310, 325
 araignée _____ 83, 216
 arbre _____
 17, 40, 102, 122, 128, 154, 202, 218, 219, 220, 311, 312, 314,
 315
 arc _____ 81, 205, 215, 221, 223, 320
 archer _____ 106, 193, 239, 319, 324
 architecture _____ 173, 178, 230, 283, 346, 354
 argent _____ 139, 178
 armée _____
 18, 34, 55, 106, 120, 129, 158, 159, 162, 168, 171, 175, 180, 181,
 184, 191, 193, 203, 205, 208, 210, 215, 222, 226, 227, 228,
 229, 233, 235, 236, 240, 247, 248, 250, 268, 304, 318, 319,
 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326
 aromate _____ 202, 203, 211, 223, 310, 315, 317
 art _____
 21, 26, 35-36, 60-61, 63, 65, 68, 116, 136, 173-174, 176, 221,
 243, 260, 261, 288, 293, 296, 323, 335, 338, 345, 355-356, 363,
 366
 artisan _____ 17, 228, 230
 artisanat _____ 178
 ascendance _____ 30, 62, 64, 245-254, 257
 ascendant _____ 126, 255, 259
 athlète _____ 30, 59
 attelage _____ 53, 300

auloi _____ 172, 346
 autel _____
 42, 50, 92, 98-99, 127, 225, 284, 291, 293, 301, 304, 308, 310,
 311
 aventure _____ 1,
 16, 18, 20-21, 25, 27, 34-35, 53, 57, 61, 71, 73, 115, 134, 136,
 138, 170, 188, 238, 255, 260, 288, 316, 340, 347, 357

B

bambou _____ 288, 315
 bande _____
 33, 41-42, 44-45, 52, 61-63, 68-69, 91, 141, 246, 276-281
 bandelette _____ 61, 63, 89, 247
 banquet _____ 172, 236, 289
 barbare _____
 27, 50, 127, 136, 137, 180, 191-192, 209, 217, 221, 266, 273,
 296, 306, 311, 331, 333, 336, 348
 barque _____ 92, 140, 155, 292, 300, 301, 315
 bastion _____ 136
 bataille _____ 48, 183, 193, 198, 256, 319, 321-322, 325-326
 bateau _____ 16, 52, 103, 160, 191, 239, 291, 315-316, 319, 321
 beauté _____
 44, 46, 48, 54, 66, 68, 72, 98, 123, 127, 162, 178, 237, 241,
 249, 251-253, 269, 280, 290
 bélièr _____ 294, 297, 301
 berge _____ 203
 berger _____ 43, 44, 46, 67-68, 156, 317
 béryl _____ 129, 163
 bétail _____ 178, 269
 bête _____ 214, 324
 bêtes _____ 67, 102-203, 292, 312, 325
 bijouterie _____ 174
 bijoux _____ 42, 44-45, 174
 biologie _____ 40, 51, 62, 70, 116
 blanc _____
 48, 49, 50, 63, 70, 99, 107-108, 111, 113, 127, 140, 150, 162,
 214, 236, 257, 261, 296, 308, 311, 347
 blancheur _____ 62, 83, 127, 216
 bœuf _____ 48, 99, 102, 129, 214, 292, 308, 317, 355
 bois _____ 66-67, 139, 178, 218, 314, 320
 bouvier _____ 25
 bravoure _____ 157, 239, 247
 brigand _____ 25, 35, 46, 73, 155-156
 bronze _____ 128, 174, 178, 193, 227
 byblins (monts) _____ 39

C

cadre _____
 21-22, 27, 30, 35, 37, 60, 63, 65, 112, 117, 128, 131, 134-136,
 138, 156, 164, 167, 183, 197, 207, 231, 238, 262, 328, 331, 334,
 336, 338-340
 calasiris _____ 32
 camp _____ 322
 campagne _____
 121, 126, 142, 150, 177, 185, 186, 190, 207, 235, 239, 242, 285,
 287, 295, 304, 315, 318, 360, 362
 cannelle _____ 81, 222, 223
 captif _____ 28, 42, 45, 46, 100, 229, 236, 237, 246, 321
 caricature _____ 124, 227

- carquois _____ 218, 221, 224
casse _____ 202, 223
cataracte _____
39, 76, 80, 106, 108-109, 112, 119, 140-143, 153, 158, 160, 163,
165, 178, 184, 206-207, 225, 265, 295, 298, 306, 325
célibat _____ 9, 10
céramique _____ 173, 174, 178, 257
cérémonie _____
12, 25, 34, 54, 68, 77, 97, 151, 203, 225-228, 235, 248, 250,
267, 275, 284, 288, 293, 303, 305-306, 308, 310, 334
chaîne _____ 9, 33, 84, 104, 162, 165, 192, 213, 246, 313, 318
chameau _____ 214, 317
champ _____
6, 77, 84, 117, 118, 128, 147, 151, 196, 213, 217, 228, 263, 279,
321, 325
chant _____ 53, 165, 226, 227, 275
chapelle _____ 125, 292, 303, 306, 309
char _____
32, 48, 76, 122, 128, 159, 169, 220, 230, 236, 275, 308, 322
chariot _____ 119
chasseur _____ 132, 179, 231, 314
chasteté _____ 54, 60, 304
châtiment _____ 35, 57-59, 157
chef _____
22, 30, 32-33, 48, 53, 54, 126-127, 162, 174, 178, 179, 183, 186,
188, 192-193, 218, 226, 236, 246, 254, 256, 264, 268, 270,
303, 310, 319, 326
cheval _____
48, 92, 99, 102, 122, 128, 193, 214, 221, 224, 226, 229, 236,
286, 292, 308, 311-312, 319, 320, 324-325
cheveux _____ 53, 113-114, 120, 156, 169, 220, 224, 257, 261
chèvre _____ 297, 317
chlamyde _____ 40, 129
chronographie _____ 242
chrysolithe _____ 313
ciel _____ 28, 76-77, 151, 275
cimetière _____ 142, 240, 343, 351
cinnamome _____ 82, 83, 163, 202, 205, 215, 219, 222, 223
clan _____ 225
classe _____
61, 94, 158, 161, 174, 178, 227, 249, 268, 270, 274, 279, 317
clergé _____
11, 233, 234, 235, 241, 247, 249-250, 253, 266-269, 272, 274,
275, 285, 298, 299, 303
climat _____ 47, 65, 112, 113, 115, 183, 281
climatiques _____ 280
collier _____ 40, 44, 281
colonie _____ 13, 39, 135, 176, 203
colonisation _____ 295
combat _____
53, 55, 85, 87, 129, 199, 224, 239, 252, 256, 263, 320, 322,
323
comédie _____ 15, 18-19, 34, 38, 43, 45, 46, 117
commerce _____
51, 70, 103, 163, 186, 202, 216, 218, 220, 229, 235, 311, 316,
317, 323, 326, 363
communauté _____ 225, 284, 294, 302
communication _____ 4, 86, 163, 180, 181, 229, 341
compagnon _____ 127, 224, 256, 287, 288, 309
confins _____
17, 47, 75, 107, 112, 144, 147, 161, 163, 168, 169, 206, 218,
265, 293, 322, 328, 349, 365
confusion _____
11, 12, 33, 74, 110, 119, 139, 143, 163, 165-166, 169, 170, 205,
206, 214-217, 219, 256, 264-265, 288, 329, 330, 357, 363
conquérant _____ 125, 130, 159, 242, 277
conquête _____
27, 45, 121, 136, 185, 188, 189, 190, 234, 242, 321, 326, 341
conseiller _____ 299, 310
contact _____
5, 29, 47, 101, 106, 114, 117-118, 125, 131-132, 170-171, 179, 181,
182, 184-186, 189, 193, 196-197, 203, 210, 265, 276, 337, 341,
344
conte _____ 20, 23, 36, 251, 327
continent _____ 5, 6, 110, 124, 138, 166, 168, 203, 216, 219, 337
cortège _____ 32, 86, 172, 178, 226, 227, 295, 301
côte _____ 27, 120, 132, 156, 184, 204, 220, 222-223, 283, 315
couchant _____ 39, 114, 122, 167, 217, 312, 322
coudée _____ 76, 149, 253, 320
couleur _____
24, 47, 69, 70, 71, 111, 117, 120, 127, 128, 146, 154, 181, 199,
207, 216, 221, 313, 344
couple _____
37, 48, 50, 63, 68, 134, 153, 199, 203, 229, 231, 239, 252, 259-
260, 284, 294-295, 299, 308, 310
cour _____
72, 90, 172, 176, 177, 191, 228-230, 255, 267, 268, 270, 272,
292
couronne _____
12, 31, 40, 50, 58, 79, 81, 104, 111, 128, 129, 158, 184, 198, 205,
248, 275, 295, 296, 314
couronnement _____ 44, 250
courrier _____ 92, 226, 229
coursier _____ 115, 308
courtisan _____ 117, 301
coutume _____
9, 10, 97-98, 100, 120, 123, 125, 144, 162, 164, 195, 205, 239,
241, 244, 249-250, 254, 269, 273, 287, 291, 298, 302, 304,
306-307, 309, 317, 333, 350, 351
création _____
13, 15, 18, 21, 30, 44, 63, 66, 72, 131, 134, 156, 178, 197, 211,
268, 330, 332, 345
créature _____ 61, 112, 203, 207, 224
Criminel _____ 58, 162, 270
crocodile _____ 17, 153, 165-166, 203, 266, 329
cruauté _____ 305, 307
crue (du Nil) _____
76-77, 140-141, 143-147, 149-151, 153, 159, 295, 338, 346
crue du Nil) _____ 76, 145-146, 148-149, 153, 155
cuirasse _____ 129
cuirassier _____ 193, 205
cuivre _____ 128, 139, 162, 178, 290, 313, 314
culte _____
13, 14, 15, 24-25, 71, 73, 125, 149, 152-153, 157, 182, 203, 228,
239, 272, 285-286, 288, 289, 294-298, 300-301, 303, 305-306,
311
cultivateur _____ 314
culture _____
5-6, 11, 22, 27, 29, 36-37, 47, 49-51, 60, 62, 108, 116, 118, 121,
126-127, 130-131, 133-135, 137, 143-144, 148, 152-155, 164, 166-
168, 171-179, 182, 192, 194, 196-197, 202, 225-227, 229, 233,
239, 240, 245, 251-252, 266, 275, 277-279, 281-283, 297, 305-
307, 309-310, 317, 323, 327, 328, 331, 334, 335, 338, 340-341,
345, 349, 361, 365
cursif _____ 276-280, 283
cynocéphale _____ 203, 224-225
-
- D**
- danse _____ 92, 224-227, 284, 287, 296
danseur (euse) _____ 172, 227, 228
déclin _____ 12, 37, 74, 135, 251, 317
découverte _____
5, 23, 41, 44, 46, 49, 59, 67, 133, 137, 143, 188, 191, 206, 279,
338, 360
déesse _____
28, 31, 39, 42-43, 52-53, 58, 77, 79, 99-100, 111, 152-153, 157,
182, 187, 236, 240, 271, 294, 296, 297, 304, 307, 308

delta _____ 165, 273, 283
demi-grec _____ 87, 175
démotique _____ 175, 182, 187, 208, 209, 210, 278, 280, 282
dénouement _____
 19, 26, 35, 38, 40-43, 53, 55, 57-58, 61, 64, 88, 136, 248, 273
descendant _____
 14, 15, 30, 40, 53-54, 55, 58-59, 64, 126, 161, 168, 175, 201,
 264, 265, 277, 282, 300
désert _____ 74, 108, 209, 230, 316, 337
destin _____ 12, 28, 31, 39, 43, 48, 58, 60, 232, 275
destinée _____
 31-32, 39, 52, 55, 64, 100, 172, 214, 229, 236, 241, 278, 302,
 309
dieu _____
 12, 14-15, 22, 26, 28, 31, 34, 38-43, 45, 47, 49, 52-54, 57-59,
 60, 68, 76-77, 91-92, 96-99, 101, 113, 121, 124-127, 148, 152,
 157-158, 168, 178, 184, 187, 194, 196, 199, 217, 225-226, 228,
 231-232, 235, 237-238, 240, 242, 244, 246, 248-250, 254, 260,
 263, 265-267, 269, 272, 274-275, 283-304, 307-308, 310-311,
 317, 321, 325-326, 331, 362
dignitaire _____ 176, 182, 227-228, 230, 267, 271, 276, 304
diplomate _____ 188
discours _____
 10, 19, 28, 34, 40, 56, 60, 64, 74, 131, 306, 325, 355
distinction _____
 120, 138, 169, 213, 245, 254, 263, 264, 266, 275
divinité _____
 9, 13, 15, 34, 39, 46, 48, 54, 58, 59, 73, 77, 88, 94, 100, 121,
 127, 128, 131, 151-153, 159, 175, 182, 226, 241, 249-250, 252,
 254, 258, 267-268, 272-275, 283, 285-288, 292-296, 298, 299,
 300-301, 303, 307, 309-311
domestique _____ 114, 230, 238, 262, 309, 322, 354
drame _____ 16, 35, 38, 41, 43, 52, 58, 115, 260
dromadaire _____ 215
dynastie _____
 14, 30, 50, 61, 71, 106-108, 121, 126, 135-136, 153, 168, 189,
 198, 211, 230, 232-233, 245-246, 254, 276-277, 285-286, 294,
 295, 298, 300, 308, 356

E

eau _____
 10, 39, 75-76, 103, 105, 123, 138, 143, 145, 149, 151, 154, 155,
 159, 203, 228, 321
ébène _____
 60, 62, 70-71, 86, 122, 128-129, 139, 178, 190, 211, 312, 314
écriture _____
 6, 15, 19, 26, 28, 37, 61, 89, 165, 177, 270, 276-282, 300, 333,
 351, 360, 361
éducation _____
 18, 25, 36, 44, 46, 51, 60, 171, 176-177, 237, 270, 355, 357,
 360
élan _____ 17
élection _____ 73, 123, 247, 248, 249, 250
éléphant _____
 17, 76, 85, 102, 122, 129, 169, 190, 203, 205, 214, 224, 225,
 228, 236, 275, 312, 315, 319, 320-324, 348
éleveur _____ 156, 230, 317
élite _____
 151, 171, 173, 174, 176, 178-80, 227, 229, 240, 262, 270, 324,
 326, 336
élu _____ 250, 253
embouchure _____ 26, 165
émeraude _____
 15, 26, 44-45, 79, 80, 95, 103-104, 128-129, 163, 182-184, 186-
 187, 188-189, 209-210, 234, 313, 318, 325, 330
empereur _____ 9, 13-15, 142, 188, 209, 214, 341
emporium _____ 202

emprunt _____ 24, 34, 327, 339
enceinte _____ 62, 275, 288, 292, 301
encens _____ 106, 202, 222, 223, 275, 310, 311
enfant _____
 32, 38-46, 58-62, 64, 66-70, 89, 95, 101, 155, 161, 180, 229,
 233, 237, 238, 242, 246, 252, 259-260, 263, 281, 288, 304, 363
énigme _____ 12, 27, 62, 63, 153-154, 252, 276, 279, 328, 332
envoyé _____
 25, 41, 81, 95, 120, 130, 132, 183, 190, 192, 211, 217, 220, 222,
 232, 271, 325
épée _____ 57, 113, 192
épiclèse _____ 57
épopée _____ 15, 35, 36, 255, 298, 332
erreur _____ 146, 264, 332
esclave _____
 33, 41, 44, 116, 117, 127, 172-173, 178, 182, 192, 228, 229-300,
 305
espace _____
 30, 37, 61, 107, 109, 124, 138, 151, 166, 190, 197, 219, 220,
 262, 330, 362
ethnographie _____ 148, 197, 334
étouffe _____ 40, 216
eunuque _____ 34, 117, 230, 243, 280
évêque _____ 9-11, 184, 208
évergète _____ 301
exil _____ 33, 38, 46, 56, 160, 309
exotisme _____
 17, 37, 51, 132, 134, 200, 213, 220, 224, 228, 263, 266, 276,
 330, 335, 340-341
expédition _____
 33, 80, 120, 122, 143, 159, 185-186, 188-189, 190-191, 239, 242,
 265, 288, 329
exploit _____ 26, 31, 96, 126, 176, 200, 255, 259, 305, 325
exploitation _____ 28, 45, 151, 163, 189, 209, 276
explorateur _____ 20, 132, 138, 142, 177, 179, 231, 251, 323
exploration _____ 5-6, 110, 133, 321, 351
extrémité _____
 47, 61, 74, 110-12, 115, 122, 132, 141, 155, 168, 206, 217, 220,
 243, 288, 313, 363

F

fable _____
 6, 16, 18, 20-21, 29, 38, 63, 77, 116, 127, 144, 153, 178, 195,
 204-205, 207, 222, 262, 313, 328, 335, 339, 340, 341
famille _____
 10, 14-15, 58, 63, 91-92, 96, 157, 172, 187, 199, 225-226, 228,
 236, 239, 245, 247-248, 250, 254-255, 270-271, 276, 284, 293,
 294, 297, 301, 310, 363
faune _____ 102, 118-128, 137, 308, 322, 341
faute _____ 58-60, 121, 277, 289
fécondité _____ 66, 159, 302, 312
femme _____
 22, 25, 28, 31, 34, 37, 43, 50-51, 56, 59, 66-67, 70, 91, 97,
 100-101, 128, 153, 155, 161, 192, 224, 236-240, 242-243, 245-
 247, 252, 259-261, 294, 304, 311, 360
fer _____ 104, 128-139, 178, 224, 227, 240, 313-314, 322
fertilité _____ 130, 287, 296, 312, 328
festin _____ 36, 99, 105, 288, 289, 291, 292
fête _____
 56, 76, 77, 97, 148-149, 151-153, 157, 159-160, 190, 226, 227-
 274, 283, 287-288, 295, 326, 334
feu _____ 67, 105, 146, 190, 239, 296, 304, 311
fiancé _____ 25, 49-50, 237, 309
filiation _____ 42, 60, 70, 86, 216, 247, 271, 328
fille _____
 14, 25-28, 31, 33, 37-46, 49-63, 68-70, 73, 86, 88-90, 91, 97-
 98, 101, 105, 170, 183, 199, 228-229, 235, 236-238, 241-242,

245, 247, 260-261, 263, 267, 271, 299, 304, 309, 325

fils _____
 8, 14, 18, 29-31, 33, 34, 41-42, 53, 55-56, 58, 59, 79, 93, 97,
 113, 115, 125, 157-158, 187, 216, 220, 232, 239, 242, 244, 250,
 252, 254-255, 257-258, 259-260, 265, 271, 300, 303, 305

flèche _____
 _____ 81, 85, 205, 215, 218, 220, 221, 224, 227, 239, 319, 324

fleuve _____
 10, 39, 75-77, 92, 106, 138-140, 141, 143-154, 157-159, 163, 165,
 166, 197, 200, 203, 207, 217, 219, 264, 266, 287, 293, 299,
 300-301, 319-320, 329, 347

flore _____ 118, 128, 137, 154, 341

forêt _____ 287, 315

forteresse _____ 188, 191, 243, 319

fortune _____ 35, 39, 44, 64, 127, 253, 261

fourmi _____ 24, 203

fourmilière _____ 81, 202

frère _____ 34, 46, 50, 58, 93, 157, 235, 252, 318

frontière _____
 79, 80, 95, 106-107, 109, 116, 125, 128, 133, 135-137, 141, 149,
 154, 158, 160-161, 163, 168-169, 171, 175, 181-186, 188, 191,
 202, 208, 210, 212, 228, 232, 234-235, 264, 295, 301, 317, 319,
 325, 329, 330

fumigation (d'encens) _____ 275

funérailles _____ 302, 306

funéraire _____
 _____ 61, 127, 247, 303, 306, 308, 309, 317, 346, 350, 351, 356, 361

G

garde _____ 86, 106, 113-114, 127, 160, 161, 175, 178, 203, 319

gardien _____ 24, 42, 51, 87, 98, 104, 175, 220, 301, 314

génération _____ 58, 59, 229

géographie _____
 6, 74, 75, 109, 114, 115, 120, 137, 138, 139, 140, 142, 154, 165,
 166, 202, 204, 215, 216, 217, 218, 221, 262, 286, 330, 334,
 338, 349, 354, 362

girafe _____ 17, 28, 213, 214

gloire _____
 13, 21, 27, 31, 39, 53, 58, 126, 127, 142, 157, 211, 236, 258, 301

graffiti _____ 182, 188, 240

griffon _____ 24, 81, 102, 202, 203, 292, 300

guerre _____
 26, 42, 44, 45, 52, 53, 79, 80, 98, 100, 107, 115, 119, 121, 126,
 130, 148, 159, 163, 183-184, 186, 189, 199, 215, 224, 225, 228,
 229, 233-234, 236, 249, 253, 255-256, 259, 268, 273, 295,
 296, 304, 306, 318-319, 321, 323, 325, 326, 339

guerrier _____
 106, 107, 121, 130, 161, 193, 209, 221, 228, 232-233, 235, 255,
 257, 296, 301, 318, 324, 325

H

habilité _____ 224, 237, 320

habitat _____ 5, 39, 79, 142, 155, 207, 291, 298, 327

hafir _____ 323

hécatombe _____ 99, 289, 291, 292, 309, 311

hellénisme _____
 22, 34, 37, 43, 135, 167, 171, 172, 175, 176, 177, 180, 186, 251,
 288, 367

héraut _____ 114, 226, 286

hérédité _____ 59, 70, 131, 157, 229, 245, 249, 302

héritier _____
 31, 36, 38, 41, 43, 58, 60, 91, 124, 169, 177, 182, 185, 199, 226,
 241, 246, 250, 277, 303, 309

héroïne _____ 48, 61-63, 71-72, 125, 237, 241

héros _____

12, 25-27, 31-35, 37, 47, 49, 51, 53, 55, 60-63, 71, 96, 97, 111,
 113, 133, 135, 156, 166, 181, 199, 203, 229, 254, 256-260, 263,
 264-265, 267, 283, 293, 297, 301, 304, 310, 318, 346

hiéroglyphe _____
 _____ 161, 168, 185, 188, 249, 254, 276-279, 282

histoire _____
 5, 6, 8, 9, 11, 15-16, 18-21, 25-28, 30, 32, 33, 35-38, 43, 45, 47,
 48, 50, 55-56, 60, 64, 67-68, 70-71, 74, 89, 96, 107, 108, 111-
 113, 116, 119, 121, 125-127, 129, 130-131, 133-137, 141-142, 144,
 151, 154, 156, 159, 164, 166, 167, 169, 171, 176, 177, 179, 181,
 183, 186-187, 190, 194-197, 200, 210, 213, 225, 229, 233, 237,
 245-246, 250-251, 253-255, 260-264, 271-273, 276, 279, 280-
 281, 283, 304, 310, 317, 326-327, 331-334, 336-341, 345, 347,
 349, 355, 358, 360

hôte _____ 56, 111, 276, 289

hymne _____ 53, 59, 106, 275, 287, 300

I

idéalisation _____
 35, 52, 66, 71-72, 110, 112, 119, 131, 152, 167, 219, 231, 233,
 234, 285-286, 291, 293-294, 327-328, 330, 341, 353

image _____
 6, 7, 14, 16, 22, 27-28, 35-37, 51, 61, 62-64, 65, 68-69, 71, 73-
 74, 96, 97, 108-109, 112-113, 118, 120-121, 124, 126, 128, 131,
 133, 135, 137, 140, 154, 164, 170, 193, 194, 196, 199, 205, 213,
 215, 223, 226, 229, 231-234, 237, 239, 241, 249, 255, 259,
 263, 266, 279, 285, 287-289, 294, 296-298, 301, 305, 308, 313,
 317, 318, 327, 330, 332, 333, 335-339, 341, 356, 363

immolation _____ 54, 98-100, 248, 292, 307, 309

impérialisme _____ 38, 130

impiété _____ 53, 54, 58, 309

impôt _____ 81, 235, 318

informateur _____ 110, 131, 277, 281, 302

inondation _____ 17, 143, 145, 147, 149, 153, 159

inscription _____
 12, 14, 61, 62, 68-69, 89, 132, 161, 163, 171, 175-176, 185, 187,
 188, 198, 200, 208-213, 231, 244, 247, 250, 251, 254, 272,
 276, 277-278, 280, 282, 285, 300, 303, 309, 344, 345, 350,
 352, 361

institution _____
 12, 108, 112, 123, 231, 238, 240, 242, 244-245, 252-253, 264,
 266-268, 283, 302, 331, 333, 341, 344, 360

intendance _____ 230

intendant _____ 176, 230

interprète _____ 32, 42, 51, 175, 180-181, 280, 308

intrigue _____
 13, 18, 35, 38, 41, 55, 64, 68-69, 73, 134, 136, 148, 192, 263,
 335

ivoire _____ 70-71, 86, 128-129, 178, 312, 314, 317, 322, 337

J

jacinthe _____ 221, 313

jeunesse _____ 9, 10, 11, 178

jeux _____ 12, 13, 31, 36, 54, 56, 88, 172, 182, 297

jeux pythiques _____ 54, 56

joie _____ 34, 54, 69, 77, 152, 227, 272, 289, 310

justice _____
 48, 57, 58, 59, 72, 94, 113, 121, 221, 231-232, 234-235, 267,
 273, 293, 318, 326

K

kiosque _____ 178

L

lac _____ 140, 155
lagide _____ 132, 142, 172, 178-179, 182, 240, 322
laine _____ 32, 155, 219, 281
lamentation _____ 34, 52, 310
langage _____ 120, 122, 169, 181, 263, 283
langue _____
6, 15, 23, 51, 87-89, 90, 106-107, 111, 120, 138, 141, 154, 160,
161, 165, 167, 171, 174-177, 179, 180-181, 231, 243, 250, 268,
276-283, 344, 360, 361, 362
lecture _____ 6, 29, 72, 142, 196, 238, 279, 335, 338, 341
légende _____
15, 24, 27, 38, 48, 52-53, 55, 57, 62, 65, 68, 73, 113, 115, 123,
125-126, 128, 129, 162, 163, 167, 191, 194, 195, 203, 208, 211,
212, 227, 233-234, 248, 255, 257, 258, 260, 262, 279, 285,
287, 288, 297-298, 301, 303, 318, 320, 321, 334, 336, 340, 345,
358
léonin _____ 178
lézard _____ 122
limite _____
5, 21, 106, 108, 129, 135, 136, 142, 167, 173, 187-188, 191, 197,
220, 234, 266, 306, 328, 329, 331, 333, 338-339, 348
lin _____ 32, 77, 80, 92, 93, 125, 229, 256, 293, 317, 325, 329
lion _____ 203, 301
logos (éthiopien) _____
118-119, 124, 130, 131-133, 190, 252, 289-290, 301, 327, 333
loi _____
28, 54, 81, 94, 97, 100, 148, 156, 158, 198, 236, 238, 241, 248,
251, 256, 274, 293, 300, 302, 304, 307, 310, 325, 348
longévité _____ 122, 123, 219
lotus _____ 92, 226
louange _____ 226, 299, 300
luxe _____ 12, 128, 130, 173, 191, 192, 223

M

machination _____ 33
mage _____ 234, 282
maître _____
15, 44, 53, 80, 107, 127, 132, 158, 160, 168, 181-183, 185, 186,
188, 198, 210, 212, 234, 284, 319, 338
malheur _____ 53, 57, 58, 136, 191, 300
marchand _____ 33, 44, 46, 234, 316
mariage _____
12, 27, 34, 39, 42-44, 47, 52-53, 55, 57, 62, 71, 97, 136, 157,
222, 227, 245-246, 248, 270, 286
marin _____ 260, 262, 321
matriarcat _____ 239, 240, 247
mer _____
52, 68, 122, 141, 147, 148, 155, 156, 165, 173, 201, 204, 214,
215, 223, 263, 271, 293, 316
mère _____
25, 27, 33, 38, 39, 41, 42, 57, 63, 66, 68, 69, 71, 76, 89, 90,
98, 115, 130, 139, 143, 148, 153, 155, 176, 180, 191, 231, 239,
240, 244, 247, 256, 260, 276, 299, 308
merveilleux _____
14, 29, 38, 42, 63, 103, 125, 130, 285, 327, 336, 340
métallurgie _____ 240, 314
métis _____ 50, 51, 71, 214
métissage _____ 49, 50-51, 62, 71, 216
métropole _____
5, 7, 27, 37, 107, 111, 119, 125, 129, 136, 137, 140, 142, 160,
196, 198, 200, 211, 225, 231, 279, 283, 291
meurtre _____ 41, 57, 221, 264
militaire _____
45, 52, 60, 85, 121, 130, 161, 171, 178, 182, 186, 190, 193, 198,
211, 233, 239, 242, 259, 304, 305, 315, 318, 319, 321, 322, 324,

326
mirabilia _____ 315, 330, 331, 340
miracles _____ 310
miroir _____ 61, 63, 136, 247, 332
modèle _____
11, 16, 18, 20, 28, 48, 62, 68, 69, 110, 146, 173, 174, 227, 233,
235, 252, 267, 269, 279, 283, 292, 301, 335, 358
mœurs _____
24, 34, 47, 100, 113, 118-120, 123, 131, 136, 154, 161, 266, 277,
285, 310, 317, 331, 333-334, 338
momie _____ 63, 319
monarchie _____ 33, 124, 191, 231, 240, 249, 251, 348
monnaie _____ 24, 355
monstre _____ 203, 206, 260, 262
mont _____
39, 145, 165, 184, 203, 209, 254, 263, 279, 285, 287, 289
montagne _____
75, 106, 122, 141, 143, 144, 146, 147, 165, 184, 206, 207, 217,
224, 254, 283, 285, 287, 314, 315, 329
mort _____
9, 24, 38-39, 41, 43-45, 49, 52, 57, 59, 91, 95, 121, 136, 153,
157, 183, 185, 199, 241, 246, 251, 255, 258, 260-261, 269-270,
272, 295, 302, 304, 306, 307
mosaïque _____ 16, 17, 43, 149-150, 159, 215, 296, 360, 365-366
mur _____ 11, 81, 128, 222, 305, 323
muraille _____ 141, 321, 324
musicien (ne) _____ 172, 228
musique _____ 172, 226, 296
mythe _____
17-18, 33, 40, 43, 51, 63, 66, 70, 73, 112-113, 120, 122, 129,
167, 194, 195, 203, 242, 255, 257, 259-262, 287, 291, 297, 328,
332, 335, 345, 349, 352
mythique _____
14, 29, 47, 62, 63, 70, 74, 77, 110-112, 118-120, 124, 130, 153,
167-169, 194, 208, 257, 259, 266, 274, 285-287, 300-301, 313,
318, 327, 330, 335, 338, 341, 347
mythologie _____ 30, 64, 73, 168, 224, 264, 287, 298, 321

N

naissance _____
9, 13, 18, 23, 25, 27, 36, 38, 39, 41, 43, 46, 56, 61-64, 68-69,
70, 107, 148, 157, 178, 210, 212, 226, 237, 241, 247, 255, 260,
270, 287
naturaliste _____ 223
naturel _____ 59, 99, 116, 117, 154, 194, 266, 308, 329
navigation _____ 161
négroïde _____ 168, 224, 257
neveu _____ 34, 40, 178, 234, 247, 252
nièce _____ 240
nilomètre _____ 149, 159, 296, 346
noce _____ 32, 48, 52-53, 55, 227
noirceur _____ 127
nomade _____
82, 109, 122, 140, 201, 207, 209, 228, 314, 317, 320, 326
nomarque _____ 185
notice _____ 9-10, 23, 288
nouveau-né _____ 44, 59
nudité _____ 72, 112, 264-267, 273

O

oasis _____ 209, 282, 347
océan _____
109, 112, 115, 120, 122, 147, 190, 204, 207, 212, 217, 262, 285,
286-289, 328, 333, 357
œil _____

7, 53, 58, 62, 63, 65-68, 77, 81, 84-85, 94, 103, 105, 114, 124, 192, 203, 205, 207, 213, 218, 235, 243, 273, 281, 291, 304, 307, 318, 319
 cekoumène _____ 29, 108, 114, 141, 144, 171, 286
 offrande _____
 _____ 67, 153, 271, 279, 291, 303, 307, 309, 310, 311, 317, 361
 oiseau _____ 12, 82, 201, 297
 oncle _____ 113, 199
 or _____
 _____ 12, 24, 40, 42, 46, 53, 81, 104, 108, 122, 128, 129, 139, 162, 163, 178, 184, 190, 192, 202, 203, 211, 221, 248, 257, 260, 269, 289, 290, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 328, 337, 350, 366
 oracle _____
 _____ 25, 31, 32, 38, 40, 41, 42, 50, 52, 91, 111, 121, 126, 170, 242, 246, 247, 249, 250, 251, 275, 295, 298

P

paganisme _____ 73
 paix _____
 _____ 80, 118, 121, 130, 160, 186, 198, 220, 232, 318, 321, 322, 326
 palais _____
 _____ 17, 32, 38, 45-46, 58, 96, 104, 128, 143, 174, 176, 192, 213, 228-230, 235, 239-2241, 255, 272, 273, 299, 301, 314, 340, 366
 pantarbe _____ 328
 panthéon _____ 284, 294, 295, 296, 297, 298, 317
 panthères _____ 129
 paradigme _____ 60
 parfum _____ 81, 174, 222, 307, 310, 317
 parure _____ 40, 162, 281
 passion _____ 4, 25, 52, 55, 56, 57, 67, 68, 148, 153, 192, 337, 340
 pasteur _____ 155, 317
 peau _____
 _____ 51, 61, 63, 68, 69, 70, 74, 84, 111, 113, 117, 120, 127, 156, 213, 214, 216, 219, 261, 296, 322
 peintre _____ 17, 63, 69, 258, 261, 335, 346
 peintres _____ 116, 260, 263
 peinture _____
 _____ 5, 16, 17, 34, 63, 64, 65, 67, 68, 96, 131, 172, 236, 255, 259, 262, 296, 301, 308, 334
 pèlerinage _____ 47, 48, 113, 323
 pélikè _____ 260, 261
 père _____
 _____ 14, 29, 31, 39-43, 45, 48, 52, 57, 61, 66, 81, 97, 115, 153, 178, 180-199, 220, 237-238, 247, 250, 254, 256, 259-261, 276, 287, 298
 périple _____ 6, 20, 38, 143, 173, 211, 253, 282, 291, 315
 perroquet _____ 224, 225
 perséa _____ 154, 314
 peuple _____
 _____ 5, 15, 28, 31, 36, 39, 45, 47-48, 50, 51, 54, 73, 77, 84, 88-89, 106-107, 111, 115, 119-120, 122-123, 125, 128, 130-134, 141-142, 144, 147, 151, 165, 168-172, 174, 177-183, 188, 190-191, 193, 195-200, 202-210, 212-213, 215-221, 224-226, 229-231, 235-237, 244, 248-250, 253, 255, 267, 273-274, 276-277, 283, 285-287, 291, 295-296, 298-299, 301, 303-304, 309-310, 312-313, 316, 318, 321, 324, 326-328, 330-331, 333, 335, 337, 361
 peuplement _____ 142, 225
 phénix _____ 12, 328
 phénomène _____ 70, 75, 76, 143, 144, 145, 147, 148, 152, 260, 264
 philosophie _____
 _____ 6, 15, 21, 22, 24, 50, 57, 72, 73, 75, 143, 145, 146, 148, 151, 152, 171-172, 177, 196, 233, 249, 251, 252, 273, 297, 311
 phratrie _____ 92, 225, 284
 pierres précieuses _____
 _____ 44, 45, 89, 103-105, 128, 139, 163, 192, 248, 266, 281, 313, 314, 316

piété _____
 _____ 28, 32, 47, 48, 54, 71, 98, 113, 125, 131, 157, 194, 233, 234, 265, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 298, 299, 310
 plaine _____
 _____ 96, 102, 119, 155, 159, 217, 224, 226-228, 237, 240, 275, 288-289, 291-292, 303, 312, 315
 pluie _____ 75, 77, 140, 143, 145, 147, 151, 260, 280
 podium _____ 292
 poésie _____ 15, 18, 19, 262, 345
 poétique _____ 19, 26, 37, 65, 208, 218, 262, 276, 336
 poncif _____ 120, 156, 189-190, 222, 253, 285
 pont _____ 92, 140, 301
 port _____ 156, 162, 208, 211
 poste _____ 161
 postérité _____ 20, 91, 246
 pouvoir _____
 _____ 6, 33, 65, 79, 85, 90, 121, 125, 129, 130, 135, 162, 165, 167, 178, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 198, 199, 209, 210, 211, 212, 228, 230, 232, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 247, 250-253, 267-272, 274, 284, 303, 311, 318, 340, 367
 prairie _____ 146, 290, 291, 292
 préfet _____ 150, 167, 184, 209
 prémice _____ 98, 100, 273, 304
 présent _____
 _____ 14, 16, 18, 36, 57, 62, 65, 73, 79, 81-82, 84, 90, 98, 117, 121, 123, 128, 137, 168, 182, 190-191, 196, 198, 202, 205, 213, 215-216, 222, 225, 247, 269, 281, 299, 307-308, 329, 331
 président (des Gymnosophistes) _____
 _____ 60, 39, 42, 54, 94, 95, 268, 274
 prestige _____ 33, 123, 126, 168, 212, 285, 321, 325, 328
 prêtre _____
 _____ 14, 15, 24-25, 26, 31-32, 39, 41-42, 44, 48, 50, 52, 55, 60-62, 69, 75-76, 97, 101, 110, 125-126, 129, 143-144, 150-153, 157-158, 171, 178-179, 183, 188, 191, 227, 229, 235-237, 239-240, 246-249, 250-251, 264, 266-272, 274-277, 279, 286, 294, 296, 299, 300, 303, 310, 326, 336, 340, 362
 prière _____ 275, 307, 310
 prince _____
 _____ 34, 125, 177-178, 185, 187, 192, 199, 246, 248, 250, 257, 270, 276, 304, 309
 princesse _____ 25, 38, 63, 180, 199, 241, 245, 270
 prisonnier (ière) _____
 _____ 26, 28, 48, 51, 98, 100, 101, 124, 156, 158, 175, 215, 223, 229, 234, 248, 268, 303-306, 313, 318, 326, 328
 privilège _____ 29, 47, 110, 131, 136, 321, 333, 340
 procession _____
 _____ 12, 17, 32, 40, 53, 56, 96, 129, 182, 237, 249, 287-288, 292, 296, 301
 prophète _____ 60, 65, 106, 198, 212, 230, 271, 274
 prose _____ 15, 18-20, 36, 38, 98, 100, 105
 prosternation _____ 87
 providence _____ 58-60, 148, 249
 punition _____ 58
 pylône _____ 292
 pyramide (de Méroé) _____
 _____ 106, 142, 157, 241, 244, 285, 303, 305, 306, 363

R

race _____
 _____ 8, 48, 57, 59-60, 62-63, 70, 86, 96, 97, 100, 120, 192, 199, 220, 254, 256, 260, 263, 297-298, 300, 337
 racine _____ 103, 108, 195, 317, 328, 361
 raçon _____ 46, 234
 realia _____ 8, 33, 134, 189, 197, 332, 335, 339
 reconnaissance _____
 _____ 12, 40-42, 44, 50, 52, 60, 62, 68-69, 89, 140, 142, 183, 185,

186, 226, 242, 247, 270, 276, 303, 311
 règle _____ 19, 30, 157, 253, 265, 277, 294
 règlement _____ 247
 reine _____
 21, 25, 33, 41, 42, 60, 61, 63, 88, 90, 97, 125, 126, 130, 142,
 172, 174, 176, 178, 185, 211, 229, 230, 235, 237, 239-243, 244-
 245, 247, 248, 260, 267, 270, 279-280, 294, 300-301, 303,
 304, 308
 rejeton _____ 58
 religion _____
 6, 13, 14, 47, 71, 73, 74, 126, 143, 151, 157, 231, 241, 251, 267,
 273, 283-286, 288, 290, 293-294, 297-299, 303, 305, 355-356,
 358, 363, 365
 rempart _____ 10, 141, 155, 158, 159, 321, 324
 répertoire _____ 34, 74
 reptile _____ 122
 ressemblance _____ 11, 42, 51, 60, 66, 69, 159, 203, 315
 retour _____
 _____ 26, 27, 28, 38, 39, 41, 46, 52-58, 126-127, 181, 304
 rêve _____ 35, 49, 88, 126, 170, 228, 312, 331
 rhinocéros _____ 129, 224
 richesse _____
 5, 6, 10, 46, 103, 104, 111, 118, 122-123, 128, 130-133, 142, 150,
 170, 175, 217, 221, 250-252, 270, 294, 304, 307, 311-314, 316,
 317, 322, 325, 326, 337
 rite _____ 42, 60, 309, 310, 317, 344, 346
 rituel _____ 12, 56, 100, 249, 250, 294, 306
 rive _____
 17, 27, 33, 39, 92, 116, 138, 140, 149, 158, 165, 197, 199, 208,
 301, 329
 rivière _____ 123
 rocher _____ 62, 64, 206, 295
 roi _____
 24-25, 28, 33, 42, 45-46, 48-49, 51, 55, 63, 68, 71-72, 75, 80,
 81, 82, 84, 87-90, 92-94, 97-98, 100-101, 104, 107, 114, 120,
 121, 123, 126, 129, 130, 136, 141-142, 159, 161-162, 165, 168,
 173-179, 180, 182-193, 197-199, 202, 204, 210-213, 215-216,
 219, 222-223, 225-244, 246-248, 250-277, 285, 288, 290-291,
 293-294, 297-311, 313-315, 317-322, 324-326, 328, 344, 346,
 348, 352
 roitelet _____ 188-198, 199, 200
 roman _____
 5-30, 32-37, 44, 47-51, 53, 59-75, 109, 111, 118-119, 121, 124-
 125, 129, 130, 133-137, 142, 144-145, 152, 154-156, 159, 163-171,
 177, 179-182, 189, 192-200, 210, 213, 216, 223-225, 229, 234-
 235, 238, 241, 244-245, 248, 260, 263, 265-266, 269, 272,
 275, 282-283, 286, 293, 300, 304-305, 310, 316, 318, 327-328,
 330-336, 338-341, 345, 347-348, 351-352, 356-359, 360, 362,
 365, 367
 roseau _____ 92, 102, 140, 156, 223, 288, 301, 312, 315
 royaume _____
 5, 6, 16, 26, 28, 30, 35, 37, 43, 49-52, 57-58, 61, 64, 72-74,
 79, 81, 87, 89, 93, 103, 106-108, 110, 112-113, 115, 118-119, 121,
 123-125, 128, 130-139, 141, 142, 144, 152, 154, 158, 161-164,
 166-168, 170-171, 172, 174, 176-179, 183, 185, 189, 193-198,
 200, 204-205, 208, 210-212, 215-217, 219, 225, 228-232, 234,
 235, 239-240, 242, 244-245, 247, 251-252, 254, 257-258, 260,
 262-263, 266-268, 270-272, 275, 277-279, 281-285, 287, 291,
 293-294, 298-299, 301, 303-304, 311-312, 314, 316, 318, 321,
 323, 325-330, 332-341, 347-348, 361
 royauté _____
 63-64, 70, 106, 123, 154, 225, 232, 234, 241, 243, 245, 247,
 252-254, 263-264, 269, 275, 286, 295, 299-301, 340
 ruines _____ 9, 172

S

sacerdoce _____

_____ 10, 14, 32, 50, 57, 101, 157-158, 239-240, 248, 268, 270
 sacrificie _____
 12, 26, 28, 30, 42, 47-48, 50, 52-56, 60, 69, 72, 77, 92, 96-
 101, 113, 176, 202, 212, 225, 226, 228-229, 231, 235-238, 241,
 268, 269-275, 283-284, 288, 291-294, 298, 301, 303-311, 326,
 356, 366
 sage _____
 11, 24, 32, 50, 54, 60, 68, 71-72, 94-93, 96, 127, 177, 179, 231,
 237, 264-265, 267, 272-274, 283-284, 292, 331-310, 335, 337
 sagesse _____
 28, 32, 35, 43, 49-50, 52-54, 60, 72, 90, 130, 181, 211, 219,
 233-235, 241, 264, 266, 270, 272-274, 318
 salut _____
 _____ 45, 52-54, 57-58, 100, 226, 234, 275, 288, 293, 299, 302
 sanctuaire _____
 12, 17, 38-39, 77, 94, 110, 121, 151, 153, 173, 240, 269, 274,
 275, 284-285, 292, 295, 296, 311
 sang _____ 51, 87, 157, 226, 310, 311, 325
 satrape _____
 25, 34, 45-46, 80, 95, 104, 121, 143, 157, 159, 167, 174, 180,
 183, 188, 192-193, 198, 225, 232-235, 299, 304, 318-319, 325
 sauveur _____ 53, 153, 299, 301
 sava _____ t
 5, 10-11, 16, 23, 72, 90, 117, 132, 136, 138, 143-145, 147, 149,
 152, 153, 177, 185, 195, 200, 231, 234, 267, 272, 292, 315
 scélérat (e) _____ 58
 seigneur _____ 295, 296
 serpent _____ 25, 40, 122, 204
 servant (e) _____ 56
 serviteur _____ 33, 69, 101, 127, 129, 229, 250, 261, 275, 304
 siège _____ 9-10, 136, 148, 187, 228, 319, 321, 357, 364
 singe _____ 129, 211, 225
 sœur _____ 46, 50, 52, 58, 191, 231, 238, 250, 252
 soie _____ 44-45, 216, 218, 220, 280-281
 soldat _____
 26, 46, 80, 82-83, 86, 114, 119, 121, 125, 142, 157, 161-162, 175,
 181, 186, 193, 205, 228, 230, 232, 235-236, 247, 257, 259, 275,
 299, 319-321, 325-326
 soleil _____
 31, 39, 40, 43, 50, 73, 76, 79, 95, 105, 109, 111, 115, 122, 127,
 146, 149, 155, 159, 170, 183, 219, 257-258, 286-287, 302, 312,
 344
 sort _____ 43, 53, 55, 134, 210, 263, 340
 souverain (ne) _____
 10, 26, 31-33, 35, 37-38, 41, 43, 45, 52, 57-58, 60-61, 94, 107,
 108, 115, 120-121, 123, 125, 130-131, 151, 159, 162, 168-169, 171,
 172, 174-180, 185, 187, 198, 200, 209, 212, 217, 225-227, 230-
 236, 239-241, 243, 245, 247-251, 254, 260, 264, 267-271, 272,
 274, 276-277, 279, 283-285, 288, 291, 295, 299-301, 303, 304-
 305, 318, 323, 325-326, 328, 334, 336, 340, 356
 souveraineté _____ 169, 199, 249
 sphingion _____ 224
 statue _____
 43, 52, 66, 97, 125, 128, 172-174, 193, 258, 263, 267, 288, 293,
 297, 301, 349
 stèle _____
 _____ 231-232, 240, 243, 247, 249-250, 271, 277, 279, 285, 347
 stéréotype _____ 293
 stérilité _____ 71, 317
 succession _____
 25, 29, 33, 58, 70, 91, 229, 239, 241, 245-250, 252-253, 295,
 334
 syncrétisme _____ 47, 356

T

table _____ 65, 125, 128, 271, 279, 290
 tableau _____

16, 61-71, 74, 123, 152, 155, 176, 211, 229, 261-262, 284, 297, 327, 331-332, 335-336

tableau d'Andromède _____ 64, 71, 262

tablette _____ 66, 113

taille _____
46, 76, 84, 86-87, 112, 123, 130, 178, 213-214, 233, 241, 249, 253, 312, 315, 320, 323

tambour _____ 85, 176, 226, 227, 318

tante _____ 240

taureau _____ 68, 248, 263, 308

taureaux _____ 129, 236, 289, 301, 309

teint _____ 62-63, 86, 114, 126, 127, 180, 204, 218, 286

témoin _____ 34, 96, 110, 113, 183, 203, 237, 238, 254, 276, 298

temple _____
8, 12-13, 31-32, 36, 39, 45, 56, 63, 79, 99, 101, 111, 129, 142, 143, 150, 153, 169, 170, 178, 185, 187, 208, 229, 231, 250, 268-272, 274, 275, 279, 282, 285, 291-98, 301, 303, 305-307, 313, 316, 317, 321, 323

tente _____ 41, 88, 102, 107, 192, 275, 288

terre _____
5, 14, 28-29, 31-32, 37, 39-40, 46-50, 53, 61, 68, 74-77, 79, 91, 99, 102, 107, 110-112, 114-115, 117, 120-122, 127, 128, 130, 136, 144, 145, 146, 151-152, 154-155, 162-163, 165, 168-169, 175, 177, 189, 191, 202-203, 206-207, 215-217, 223, 228, 232, 246, 258, 261, 265, 268, 284-287, 290, 294, 296, 300, 301, 308, 311-312, 314, 317, 321-322, 340, 349, 351, 356

théâtre _____ 15, 35, 36, 57, 88, 116, 158, 171, 260, 298, 332

théorie _____ 22, 51, 65, 66, 70-72, 116, 145, 165, 218, 273

tigre _____ 17

tireur _____ 82, 83, 323

tissu _____ 37, 61-63, 68, 149, 216, 219, 220, 221, 280

titulature _____ 169, 176, 211

toison _____ 218, 220

tombe _____ 68, 127, 142, 178, 179, 305, 306

tour _____
5, 14, 41, 60, 85, 120, 124, 131, 147, 205, 255, 315, 319, 322-323, 332

tradition _____
6, 12, 18, 21, 28, 30, 36, 51, 53, 60-61, 63-64, 66, 70, 109, 112, 113, 115, 117-118, 121, 126, 128-129, 131, 133, 135, 143, 147, 148, 151, 153, 157, 166, 168, 185, 189, 192, 194, 197, 201, 206, 207, 214-216, 219, 221, 224, 232, 233, 242, 248, 251-252, 256, 259, 260, 263, 265-266, 272, 276, 285-287, 290, 297, 300, 303, 306, 309, 312, 315, 318, 327, 329-330, 333, 335-336, 338, 340, 341, 367

trafic _____ 202

tragédie _____ 15, 18, 34, 38, 57, 116, 287

transfert _____ 204, 206, 219, 266, 285, 298, 315, 330

transmissions (postales) _____ 229

tribu _____
107, 109, 127, 162, 197, 208-209, 218, 225, 228, 326, 348

tribut _____
84, 114-115, 129, 185, 190-191, 198, 200, 206, 211-213, 215, 221-

222, 225, 241, 243, 315, 319, 322

triomphe _____
17, 33, 52, 54, 57, 60, 214, 220, 226, 242, 251, 272, 275, 308, 324, 355

trou _____ 82, 122, 201, 204

troupeau _____ 102, 113, 123, 154, 206, 253, 263, 292, 309, 317, 366

tunique _____ 32, 42, 296

U

union _____
28, 38, 40-41, 43, 49-50, 53, 62-63, 69, 71, 149, 151, 255, 256, 286, 344

V

vache _____ 308-309

vallée _____
106, 107, 112, 133, 141, 159, 179, 180, 181, 182, 189, 227, 316, 326, 346

végétation _____ 17, 130, 142, 281, 287, 295, 312, 315, 322, 328, 340

vent _____ 75, 144, 145, 146, 147, 148, 308

verrière _____ 173, 174

vertu _____
27, 31, 47, 50, 79, 101, 105, 110-111, 118, 123, 136, 159, 162, 177-178, 232, 234, 242, 248, 252-253, 270, 274, 286, 290, 293, 302, 324, 325, 330, 331, 335

vêtement _____ 32, 173, 265, 273

victime _____
42, 46, 48, 55, 68, 97-100, 176, 210, 229, 236, 248, 294, 303, 304, 305, 308, 310-311, 340

victoire _____
12, 28, 33, 42, 44-45, 48, 52, 54, 58, 60, 79, 81, 92, 97-98, 185, 216, 220, 226, 229, 232, 235, 237, 242, 248, 267, 275, 285, 288, 291, 299, 304, 325

victorieux _____ 84, 200, 211, 213, 225, 226, 301

vigne _____ 287

village _____ 226, 229, 294

vin _____ 287

visage _____ 43, 57, 68, 74, 116, 205, 219, 233, 235

vision _____
21, 48-49, 64-66, 73, 112, 134, 169, 170, 181, 221, 331, 338

vitalité _____ 12, 133, 178

voie (fluviale) _____ 316

voie (postale) _____ 229

voyage _____
6, 16, 21, 26, 27, 32, 47, 60, 143, 177, 185, 218, 243, 282, 287, 317

voyageur _____ 29, 44, 117, 131-132, 171, 227, 337

CARTES



Itinéraire de Théagène et de Chariclée



*ESSAI
SUR LES ENVIRONS
DE DELPHES*

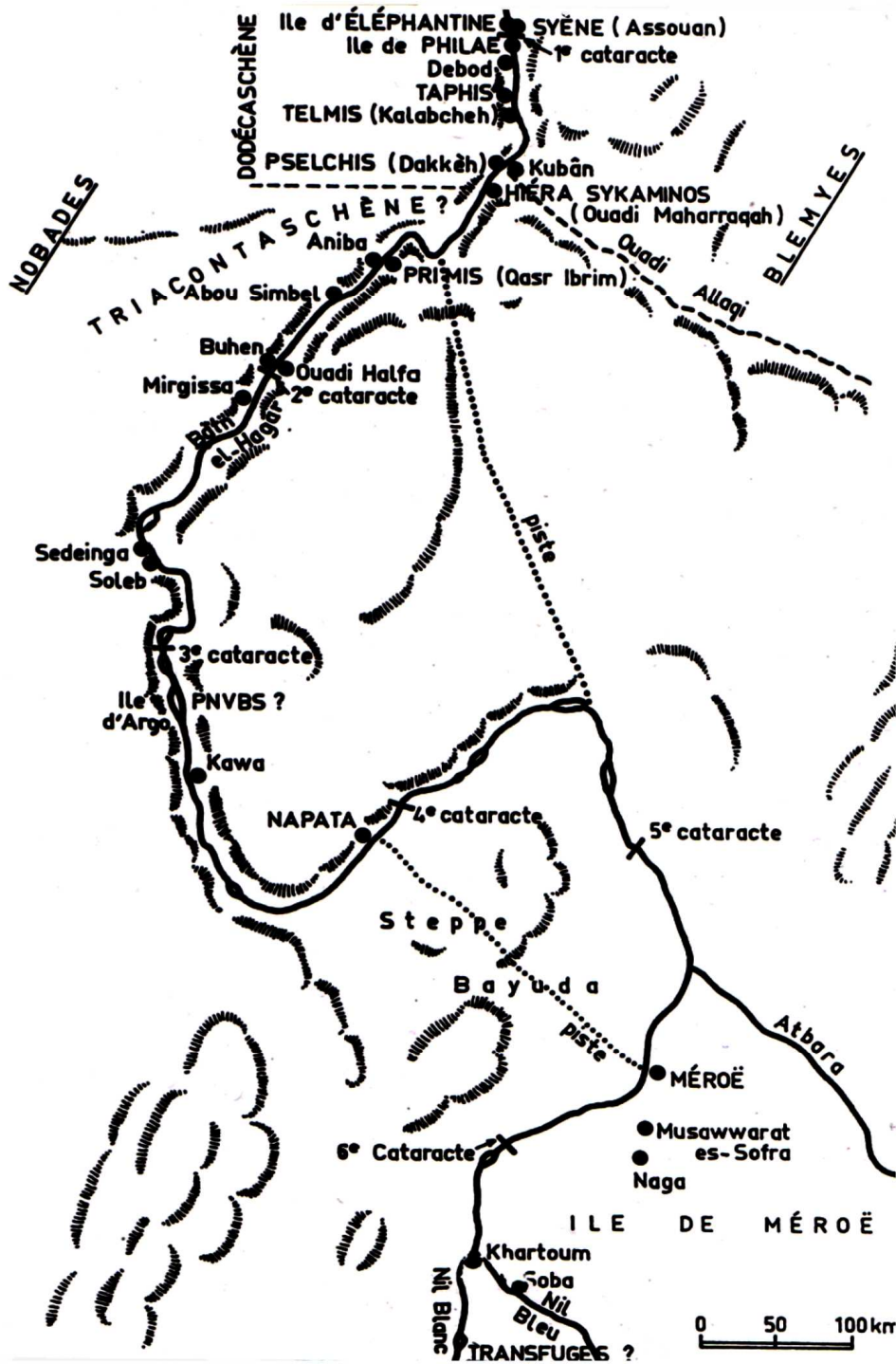
Pour le Voyage du Jeune Anacharsis

Par M. BARBIE DE BOUAGE.

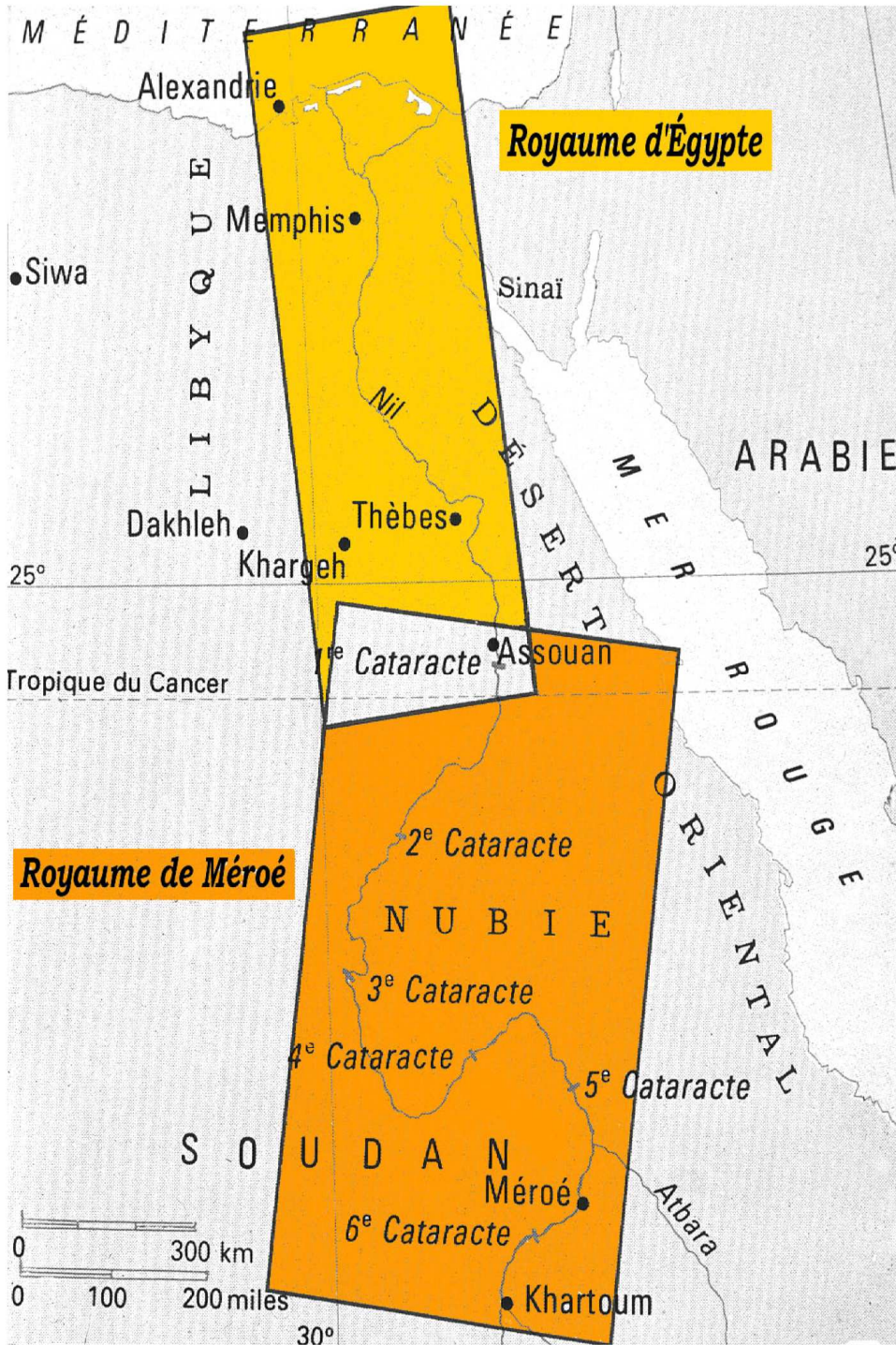
Mars 1787

Stades Olympiques.

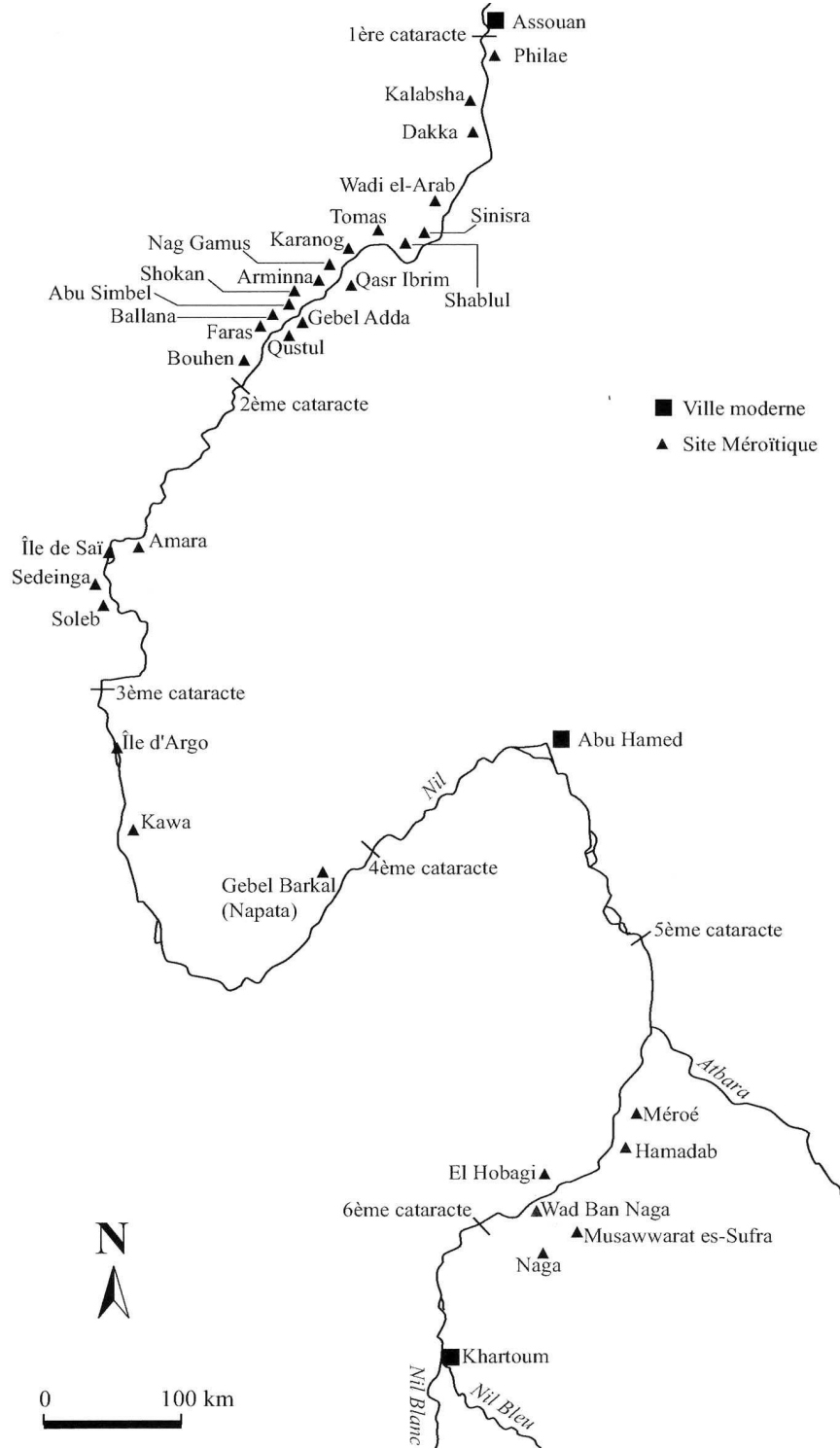
Toises de France.



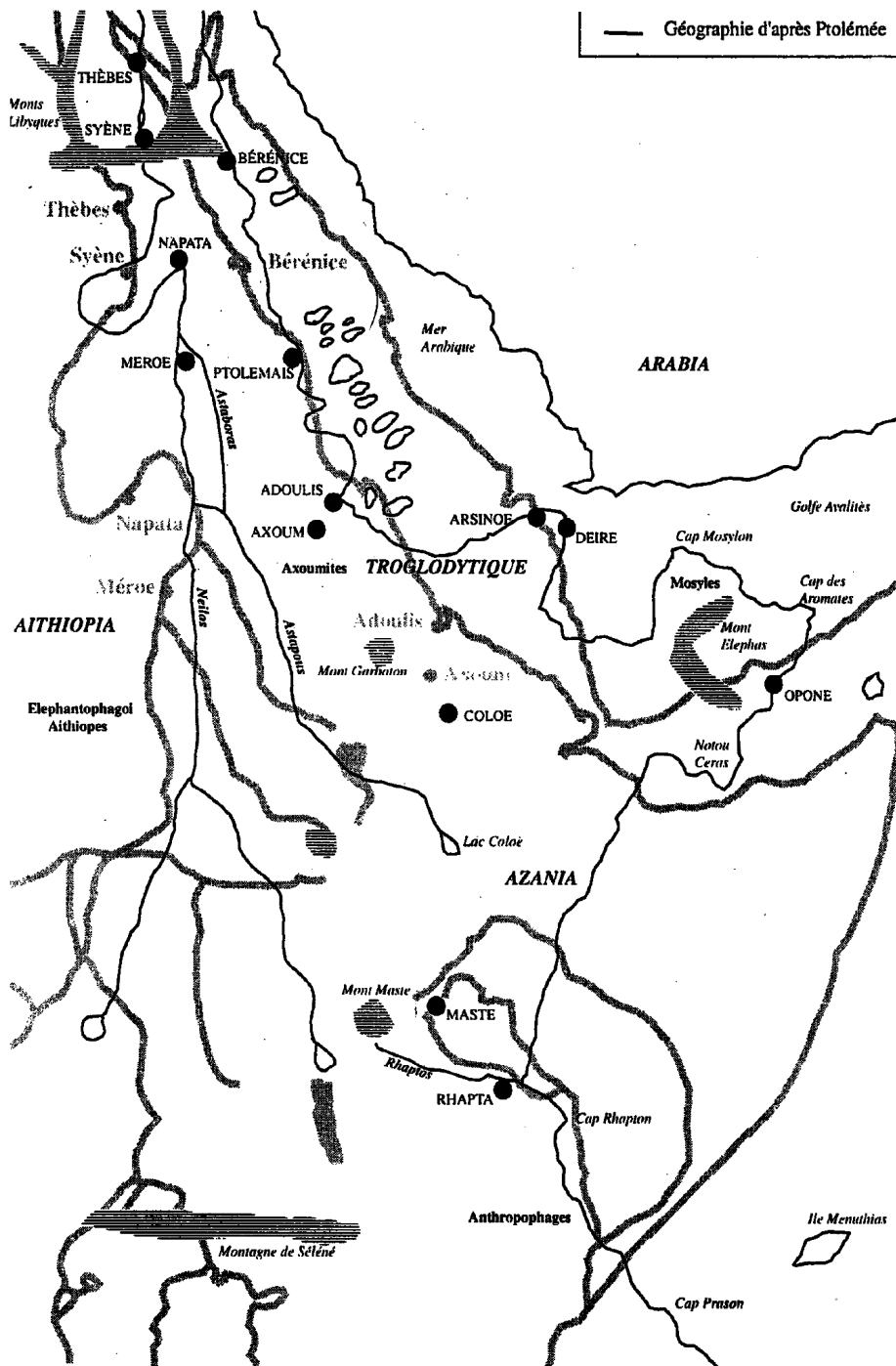
J. DESANGES



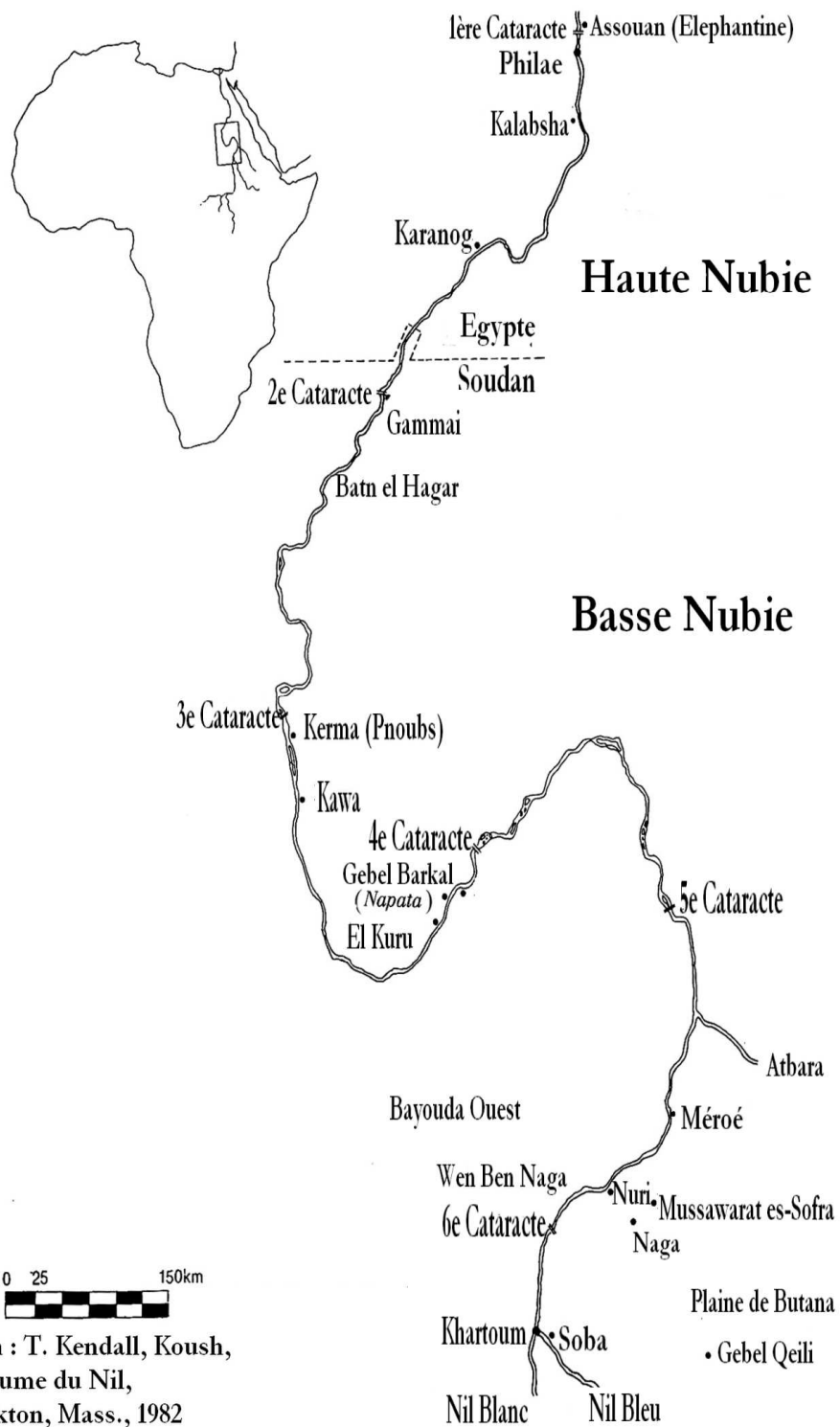
C. RILLY



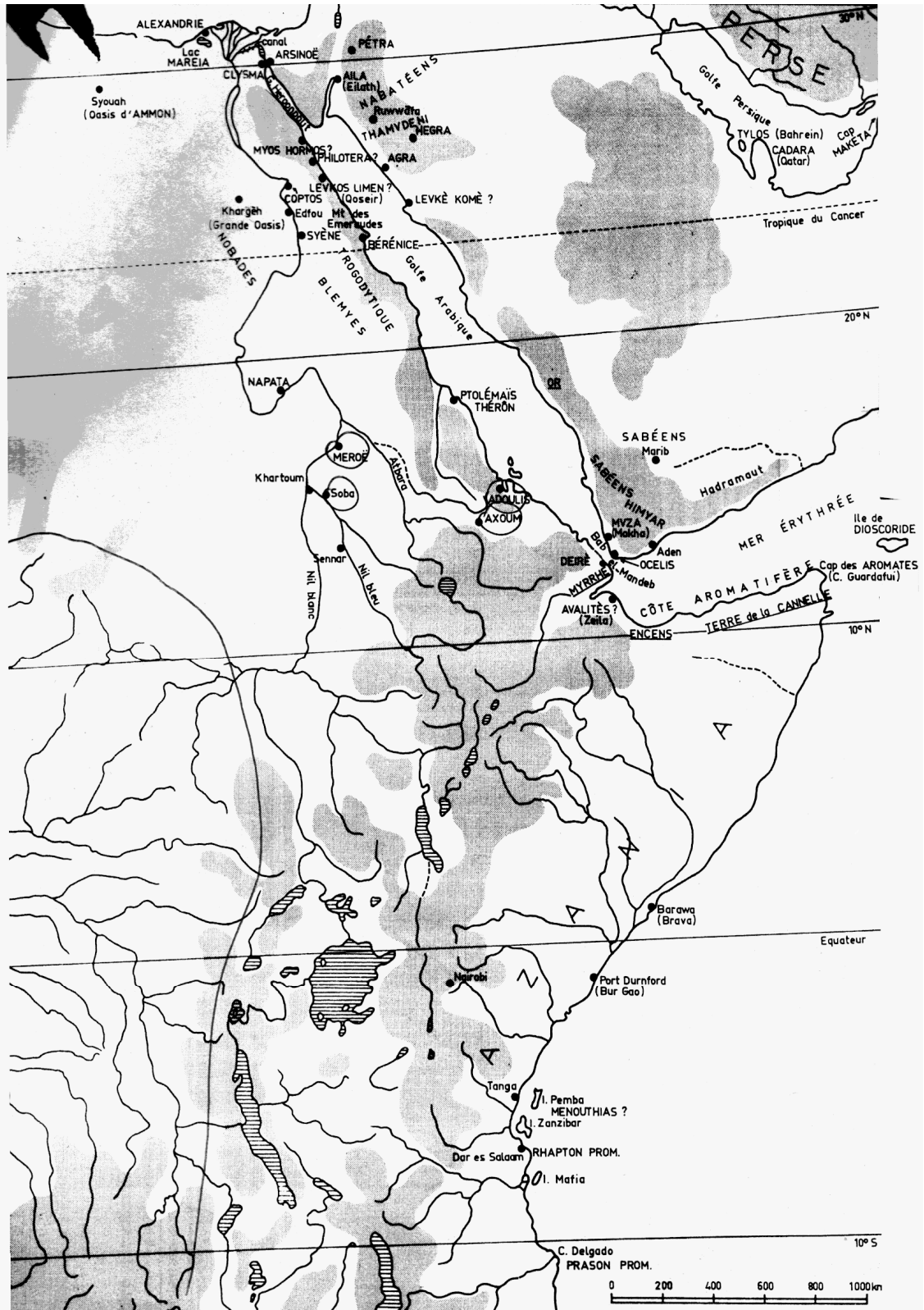
Cartes des principaux sites méroïtiques



J. DESANGES



Nach : T. Kendall, Koush,
 Royaume du Nil,
 Brockton, Mass., 1982



J. DESANGES

TABLES DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION _____ | 5 |
| PARTIE I : LA VIE ET L'ŒUVRE D'HELIODORE _____ | 8 |
| I. LES DATES DU ROMANCIER _____ | 8 |
| II. LA FORMATION DU ROMAN D'HELIODORE _____ | 15 |
| II. 1. L'UNIVERS DU ROMAN GREC _____ | 18 |
| II. 2. LA CONSTITUTION DU ROMAN GREC A L'EPOQUE IMPERIALE _____ | 19 |
| II. 3. LA DATE DE LA COMPOSITION DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 22 |
| III. LA STRUCTURE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 25 |
| IV. LE POINT D'ABOUTISSEMENT DU ROMAN GREC DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 29 |
| V. LES PERSONNAGES DU ROMAN D'HELIODORE _____ | 30 |
| VI. LA CREATION ROMANESQUE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 36 |
| VI. 1. LES TRAVESTISSEMENTS LITTERAIRES DANS LE ROMAN D'HELIODORE _____ | 36 |
| VI. 2. LE ROMANESQUE ANTI-TRAGIQUE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 38 |
| VI. 3. L'INTRIGUE ETHIOPIENNE INSPIREE DE LA TRAGEDIE D'EURIPIDE _____ | 38 |
| VI. 4. LES TRANSFORMATIONS DRAMATIQUES DE L'HISTOIRE AMOUREUSE DE THEAGENE ET CHARICLEE _____ | 43 |
| VII. LE ROMAN CULTUREL : SUR L'ORIGINALITE DES <i>ETHIOPIQUES</i> D'HELIODORE _____ | 47 |
| VII. 1. LA FONCTION DE L'AMOUR DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 52 |
| VII. 2. LE TABLEAU D'ANDROMEDE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 61 |
| VII. 3. LA PHILOSOPHIE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 71 |
| PARTIE II : LA VARIETE ET L'ETENDUE DU FONDS ROMANESQUE ET HISTORIQUE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 74 |
| I. TABLEAU ET REFERENCES DE MEROE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 75 |
| II. LA PERMANENCE D'UNE IMAGE MYSTERIEUSE ET EXOTIQUE DE L'ETHIOPIEN DEPUIS HOMERE JUSQU'A HELIODORE _____ | 106 |
| II. 1. LES DEFINITIONS ET EXTENSIONS DE L'IMAGE DE L'ETHIOPIE DANS LA LITTERATURE ANCIENNE _____ | 109 |
| II. 1. 1. LES PREMIERES PERCEPTIONS DU PAYS DES ETHIOPIENS A L'EPOQUE ARCHAÏQUE _____ | 110 |
| II. 1. 2. LES SIGNES D'UNE EVOLUTION DANS LA CONNAISSANCE DU MONDE ETHIOPIEN _____ | 115 |
| II. 2. L'INFLUENCE DU <i>LOGOS ETHIOPIEN</i> D'HERODOTE SUR LE ROMAN D'HELIODORE _____ | 119 |
| II. 3. L'ETHIOPIE DANS LE <i>ROMAN D'ALEXANDRE</i> _____ | 124 |
| II. 4. LA CONSTRUCTION ET LE RENOUVELLEMENT DE L'IMAGE DE L'ETHIOPIEN DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 131 |
| III. LE CADRE HISTORIQUE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 133 |
| IV. LES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 137 |
| IV. 1. LA GEOGRAPHIE DE MEROE D'APRES HELIODORE _____ | 137 |
| IV. 2. LA FONCTION DU NIL DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 143 |
| IV. 3. LES REALITES EGYPTIENNES DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 155 |
| V. LA CHRONOLOGIE ET LES ANACHRONISMES DE L'HISTOIRE ETHIOPIENNE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 164 |
| VI. LE CONTEXTE HISTORIQUE DES <i>ETHIOPIQUES</i> _____ | 167 |
| VII. LE ROYAUME DE MEROE ET LES PUISSANCES MEDITERRANEENNES _____ | 171 |
| VII. 1. LA LONGUE TRADITION DES ECHANGES CULTURELS ENTRE LE ROYAUME DE MEROE ET LA GRECE _____ | 171 |
| VII. 1. 1. LE ROYAUME DE MEROE : UN ROYAUME SOUS INFLUENCE HELLENE _____ | 172 |
| VII. 1. 2. LES PROBLEMES DE COMMUNICATION ENTRE GRECS ET MEROÏTES _____ | 179 |
| VII. 2. LA NATURE DES CONTACTS ENTRE ROMAINS ET MEROÏTES A L'EPOQUE IMPERIALE _____ | 182 |
| VII. 3. LA RECUPERATION DE LA THEMATIQUE DE L'AFFRONTLEMENT ENTRE PERSES ET ETHIOPIENS A L'EPOQUE CLASSIQUE _____ | 189 |

| | |
|--|-----|
| PARTIE III : L'IMAGE ET LA REALITE DU ROYAUME DE MEROE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> | 194 |
| I. L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE DU ROYAUME DE MEROE | 197 |
| I. 1. MEROE ET LES AUTRES PEUPLES DE L'ETHIOPIE | 197 |
| I. 1. 1. LES TROGLODYTES | 201 |
| I. 1. 2. LES BLEMMYES | 205 |
| I. 1. 3. LES AXOUMITES | 210 |
| I. 1. 4. LE PEUPLE DES SERES | 215 |
| I. 1. 5. LA POPULATION D'ARABIE HEUREUSE | 222 |
| I. 2. LA SOCIETE MEROÏTIQUE | 225 |
| II. LES TRAITES DE LA ROYAUTE MEROÏTIQUE | 231 |
| II. 1. LE POUVOIR ROYAL EN ETHIOPIE | 232 |
| II. 2. PERSINNA ET CHARICLEE : DES FIGURES CANDACIQUES | 237 |
| II. 3. LES MECANISMES DE LA SUCCESSION ROYALE | 245 |
| II. 4. L'ASCENDANCE DIVINE DE LA FAMILLE ROYALE ETHIOPIENNE | 254 |
| II. 4. 1. LA LEGENDE ETHIOPIENNE DE MEMNON | 255 |
| II. 4. 2. L'IMPORTANCE DU MYTHE DE PERSEE ET D'ANDROMEDE | 259 |
| II. 5. LES GYMNOSOPHISTES ETHIOPIENS | 264 |
| II. 5. 1. LE POUVOIR POLITIQUE DES GYMNOSOPHISTES | 267 |
| II. 5. 2. LA SAGESSE ET LA PIETE DES GYMNOSOPHISTES | 272 |
| II. 6. LES LANGUES ET LES ECRITURES MEROÏTIQUES | 276 |
| III. LES DONNEES D'HELIODORE ET LES REALITES DE LA RELIGION MEROÏTIQUE | 283 |
| III. 1. L'ETHIOPIE, TERRE DE LA DIVINITE | 284 |
| III. 2. LA REPRISE DU THEME DE LA PLAINE COMME LIEU DE SACRIFICES | 288 |
| III. 3. LES DIVINITES DU PANTHEON MEROÏTIQUE | 293 |
| III. 4. LE CULTE DU ROI DANS LE ROYAUME DE MEROE | 299 |
| III. 5. LES SACRIFICES HUMAINS ET ANIMAUX | 304 |
| IV. L'ECONOMIE MEROÏTIQUE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> | 312 |
| V. LA PUISSANCE MILITAIRE DU ROYAUME DE MEROE DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> | 318 |
| VI. LA MEROE DES <i>ETHIOPIQUES</i> : UNE IDEALISATION AU DETRIMENT D'UNE ETHIOPIE REELLE | 327 |
| VII. DE LA LIBERTE DE CREATION DE MIRABILIA ET DE L'INTERPRETATION DES REALIA ETHIOPIENS DANS LES <i>ETHIOPIQUES</i> | 331 |
| CONCLUSION | 338 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 342 |
| LISTES DES ABREVIATIONS | 342 |
| OUVRAGES ET ARTICLES CITES | 344 |
| INDEX | 368 |
| INDEX DES AUTEURS ANCIENS ET SOURCES | 368 |
| INDEX DES AUTEURS MODERNES | 370 |
| INDEX DE LIEUX | 373 |
| INDEX DES NOMS PROPRES | 378 |
| INDEX DES NOTABILIA | 380 |
| CARTES | 388 |